image
not
available

<36622543060010

ANNUAIRE

DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.





PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR
8, RUE GARANCIÈRE.





Amezune.



La Filolie.



Fontanges.



Gadagne.



Goulard.



La Guéronnière.



Joyeuse.



Noé.



Poitiers.



Rohan Chabot



St. Jean de Pontis.



Sourdis.

Pacot 2 rue de Rohan

ANNUAIRE

[illegible]









ANNUAIRE

DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE,

PUBLIÉ PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE,

AVOCAT A LA COUR IMPÉRIALE,
SECRÉTAIRE DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES CHARTES.

—•—

1862.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE.

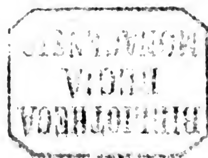
—•—

PARIS,

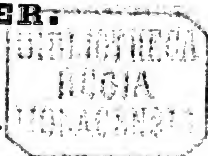
AU BUREAU DE LA PUBLICATION,
RUE RICHER, 50.

DENTU, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, 13. | DIARD, LIBRAIRE RUE DU BAC, 41, ANCIEN 33.

LEMOINE, LIBRAIRE, PLACE VENDÔME, 26.



CALENDRIER.



ANNÉE 1862.

Nombre d'or	1	Indiction romaine.	5
Épacte	xxx	Lettre dominicale.	E

FÊTES MOBILES.

Les Cendres, 5 mars.
Pâques, 20 avril.
Ascension, 29 mai.
Pentecôte, 8 juin.
La Trinité, 15 juin.
Avent, 30 novembre.

QUATRE-TEMPS.

12, 14 et 15 mars.
11, 13 et 14 juin.
17, 19 et 20 septembre.
17, 19 et 20 décembre.

COMMENCEMENT DES SAISONS.

Printemps	20 mars.	Automne . . .	23 septembre.
Été	21 juin.	Hiver.	22 décembre.

ÉCLIPSES DE 1862.

I. Le 12 juin, éclipse totale de lune, visible en Amérique, en Australie et dans l'Afrique occidentale.

II. Le 27 juin, éclipse partielle de soleil, visible en Afrique et en Australie.

III. Le 21 novembre, éclipse partielle de soleil, visible dans les mers du Sud.

IV. Le 6 décembre, éclipse totale de lune, visible dans l'Europe occidentale, dans l'ouest de l'Afrique et dans l'Amérique orientale. C'est la seule éclipse visible en France.

V. Éclipse partielle de soleil, visible dans presque toute l'Asie.

ÈRES DIVERSES.

6575 de la période julienne.
5865 du monde, d'après la Genèse.
2615 de la fondation de Rome.
1862 de la naissance de J. C.
280 de la réforme du calendrier.

SIGNES DES PLANÈTES.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.	♃ Jupiter.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.	♄ Saturne.
♁ Terre.	⚵ Junon.	♅ Uranus.
♂ Mars.	⚶ Vesta.	♆ Neptune.



MOIS DU CALENDRIER HÉBRAIQUE LÉGAL.

L'année hébraïque 5622 se compose de 371 jours; elle a commencé le 18 septembre 1861, et finira le 24 septembre 1862.

Thischri (5622) . . .	30 jours.	Nisan.	30 jours.
Marchesvan.	30	Jiar.	29
Kisleu	29	Sivan.	30
Tebeth	29	Thammuz	29
Schebath	30	Ab	30
Adar.	29	Elul.	29

MOIS DU CALENDRIER DE L'HÉGIRE.

L'année 1278 de l'hégire a 354 jours; elle a commencé le 9 juillet 1861, et finira le 29 juin 1862.

Moharram (1278). .	30 jours.	Redjeb	30 jours.
Sefer.	29	Schaban.	29
Rabié I.	30	Ramadhan.	30
Rabié II	29	Schoual.	29
Gioumada I.	30	Dzoulcada.	30
Gioumada II	29	Dzoulhedgé	29

JANVIER.

Januarius.

Chez les Romains ce mois était dédié à Janus.

≈ le Verseau.

Les jours croissent de 1 h. 5 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mer.	*Circoncision.*	
2	Jeu.	S. Basile, évêq.	
3	Ven.	Ste Geneviève.	
4	Sam.	S. Rigobert.	
5	DIM.	S. Siméon Stylite	
6	Lun.	*Épiphanie.*	
7	Mar.	S. Théaulon.	☽
8	Mer.	S. Lucien.	
9	Jeu.	S. Furcy.	
10	Ven.	S. Paul, ermite.	
11	Sam.	S. Alexandre.	
12	DIM.	S. Eutrope.	
13	Lun.	S. Hilaire.	
14	Mar.	S. Félix.	
15	Mer.	S. Maur.	
16	Jeu.	S. Guillaume.	☺
17	Ven.	S. Antoine.	
18	Sam.	Ch. de S. Pierre.	
19	DIM.	S. Sulpice.	
20	Lun.	S. Sébastien.	
21	Mar.	Ste Agnès.	
22	Mer.	S. Vincent.	
23	Jeu.	S. Ildefonse.	☾
24	Ven.	S. Babylas.	
25	Sam.	C. de S. Paul.	
26	DIM.	Ste Paule.	
27	Lun.	Ste Julien.	
28	Mar.	S. Charlemagne.	
29	Mer.	S. Franç. de S.	
30	Jeu.	Ste Bathilde.	◉
31	Ven.	Ste Marcelle.	

FÉVRIER.

Februarius.

En ce mois les Romains célébraient les fêtes des morts.

♓ les Poissons.

Les jours croissent de 1 h. 36 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Sam.	S. Ignace.	
2	DIM.	*Purification.*	
3	Lun.	S. Blaise.	
4	Mar.	Ste Jeanne.	
5	Mer.	Ste Agathe.	
6	Jeu.	S. Vaast.	☽
7	Ven.	S. Romuald.	
8	Sam.	S. Jean de M.	
9	DIM.	Ste Apolline.	
10	Lun.	Ste Scholastique.	
11	Mar.	S. Séverin.	
12	Mer.	Ste Eulalie.	
13	Jeu.	S. Lezin.	
14	Ven.	S. Valentin.	☺
15	Sam.	S. Grégoire.	
16	DIM.	Ste Julienᵉ *Sept.*	
17	Lun.	S. Théodule.	
18	Mar.	S. Siméon.	
19	Mer.	S. Publius.	
20	Jeu.	S. Eucher.	
21	Ven.	S. Pépin.	☾
22	Sam.	Ste Isabelle.	
23	DIM.	S. Lazare. *Sex.*	
24	Lun.	S. Matthias.	
25	Mar.	S. Nestor.	
26	Mer.	S. Césaire.	
27	Jeu.	Ste Honorine.	
28	Ven.	S. Romain.	◉

MARS.

Martius.

Chez les Romains ce mois était consacré à Mars.

♈ le Bélier.

Les jours croissent de 1 h. 51 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Sam.	S. Aubin.	
2	DIM.	S. Simpl. *Quin.*	
3	Lun.	Ste Cunégonde.	
4	Mar.	*Mardi gras.*	
5	Mer.	S. Adrien. *Cendr.*	
6	Jeu.	Ste Colette.	
7	Ven.	Ste Félice.	
8	Sam.	Ste Rose.	☽
9	DIM.	Ste Franç. *Quad.*	
10	Lun.	S. Blanchard.	
11	Mar.	40 martyrs.	
12	Mer.	S. Pol, év. *IV T.*	
13	Jeu.	Ste Euphrasie.	
14	Ven.	S. Lubin.	
15	Sam.	S. Zacharie.	
16	DIM.	S. Cyriaq. *Rem.*	☺
17	Lun.	S. Patrice.	
18	Mar.	S. Alexandre.	
19	Mer.	S. Joseph.	
20	Jeu.	S. Joachim.	
21	Ven.	S. Benoît.	
22	Sam.	S. Émile.	☾
23	DIM.	S. Victor. *Oculi.*	
24	Lun.	S. Simon.	
25	Mar.	*Annonciation.*	
26	Mer.	S. Ludger.	
27	Jeu.	S. Rupert.	
28	Ven.	S. Gontran.	
29	Sam.	S. Benjamin.	
30	DIM.	S. Rieul. *Læt.*	●
31	Lun.	Ste Balbine.	

AVRIL.

Aprilis.

En ce mois la terre s'ouvre (*aperitur*) à la végétation.

♉ le Taureau.

Les jours croissent de 1 h. 41 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mar.	S. Hugues.	
2	Mer.	S. François de P.	
3	Jeu.	S. Richard.	
4	Ven.	S. Isidore.	
5	Sam.	S. Vincent.	
6	DIM.	*La Passion.*	
7	Lun.	S. Romuald.	☽
8	Mar.	S. Gautier.	
9	Mer.	Ste Marie Égyp.	
10	Jeu.	S. Macaire.	
11	Ven.	Ste Godeberte.	
12	Sam.	S. Jules.	
13	DIM.	*Les Rameaux.*	
14	Lun.	S. Tiburce.	☺
15	Mar.	S. Paterne.	
16	Mer.	S. Fructueux.	
17	Jeu.	S. Parfait.	
18	Ven.	*Vendredi saint.*	
19	Sam.	S. Théotime.	
20	DIM.	PAQUES.	
21	Lun.	Ste Hildegonde.	☾
22	Mar.	Ste Opportune.	
23	Mer.	S. Georges.	
24	Jeu.	S. Léger.	
25	Ven.	S. Marc.	
26	Sam.	S. Clet.	
27	DIM.	*Quasimodo.*	
28	Lun.	S. Vital.	
29	Mar.	S. Robert.	●
30	Mer.	S. Eutrope.	

MAI.

Maius.

Les Romains avaient dédié ce mois à la vieillesse (*majoribus*).

♊ les Gémeaux.

Les jours croissent de 1 h. 18 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Jeu.	S. Philippe.	
2	Ven.	S. Athanase.	
3	Sam.	Inv. Ste Croix.	
4	DIM.	IIe. Ste Monique.	
5	Lun.	Convers. S. Aug.	
6	Mar.	S. Jean P. L.	
7	Mer.	S. Stanislas.	☽
8	Jeu.	S. Désiré.	
9	Ven.	S. Nicaise.	
10	Sam.	S. Gordien.	
11	DIM.	IIIe. S. Mamert.	
12	Lun.	S. Epiphane.	
13	Mar.	S. Servais.	
14	Mer.	S. Pacôme.	○
15	Jeu.	S. Isidore.	
16	Ven.	S. Honoré.	
17	Sam.	S. Pascal.	
18	DIM.	IVe. S. Félix.	
19	Lun.	S. Yves.	
20	Mar.	S. Bernard.	
21	Mer.	Ste Émilie.	☾
22	Jeu.	Ste Julie.	
23	Ven.	S. Didier.	
24	Sam.	S. Sylvain.	
25	DIM.	Ve. S. Urbain.	
26	Lun.	*Rogations.*	
27	Mar.	Ste Madeleine.	
28	Mer.	S. Germain.	●
29	Jeu.	ASCENSION.	
30	Ven.	S. Félix.	
31	Sam.	Ste Pétronille.	

JUIN.

Junius.

Chez les Romains ce mois était dédié à la jeunesse (*junioribus*).

♋ l'Écrevisse.

Les jours croissent de 20 m. jusqu'au 21.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	DIM.	VIe. S. Pamphile.	
2	Lun.	S. Marcel.	
3	Mar.	Ste Clotilde.	
4	Mer.	S. Optat.	
5	Jeu.	S. Boniface.	☽
6	Ven.	S. Claude.	
7	Sam.	S. Paul.	
8	DIM.	PENTECÔTE.	
9	Lun.	Ste Pélagie.	
10	Mar.	S. Landry.	
11	Mer.	S. Barnab. *IV T.*	
12	Jeu.	Ste Olympe.	●
13	Ven.	S. Antoine de P.	
14	Sam.	S. Rufin.	
15	DIM.	Ier. *La Trinité.*	
16	Lun.	S. Cyr.	
17	Mar.	S. Avit.	
18	Mer.	Ste Marine.	
19	Jeu.	*Fête-Dieu.*	☾
20	Ven.	Ste Florence.	
21	Sam.	S. Leufroy.	
22	DIM.	IIe. S. Paulin.	
23	Lun.	S. Félix.	
24	Mar.	*Nat. de S. J.-B.*	
25	Mer.	S. Prosper.	
26	Jeu.	S. Babolein.	
27	Ven.	S. Crescent.	○
28	Sam.	S. Irénée.	
29	DIM.	IIIe. *S. Pier. S. P.*	
30	Lun.	Com. de S. Paul.	

JUILLET.

Julius.

Nom adopté en mémoire de la naissance de Jules César.

♌ le Lion.

Les jours décroissent de 1 h. 0 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mar.	S. Martial.	
2	Mer.	*Visit. de la Vierge*	
3	Jeu.	S. Anatole.	
4	Ven.	Ste Berthe.	☽
5	Sam.	Ste Zoé.	
6	DIM.	IVe. S. Tranquill.	
7	Lun.	S. Thomas.	
8	Mar.	Ste Élisabeth.	
9	Mer.	Ste Victoire.	
10	Jeu.	Ste Félicité.	
11	Ven.	S. Pie.	☺
12	Sam.	S. Gualbert.	
13	DIM.	Ve. S. Eugène.	
14	Lun.	S. Bonaventure.	
15	Mar.	S. Henri.	
16	Mer.	S. Hilaire.	
17	Jeu.	S. Alexis.	
18	Ven.	S. Thomas d'Aq.	☾
19	Sam.	S. Vincent de P.	
20	DIM.	VIe. Ste Marguer.	
21	Lun.	S. Victor.	
22	Mar.	Ste Madeleine.	
23	Mer.	S. Apollinaire.	
24	Jeu.	Ste Christine.	
25	Ven.	S. Jacques le M.	
26	Sam.	S. Joachim.	◉
27	DIM.	VIIe. S. Pantalé.	
28	Lun.	Ste Anne.	
29	Mar.	S. Loup.	
30	Mer.	S. Ignace, p.	
31	Jeu.	S. Germ. l'Aux.	

AOUT.

Augustus.

Nom adopté en l'honneur de la naissance d'Auguste.

♍ la Vierge.

Les jours décroissent de 1 h. 38 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Ven.	S. Pierre ès Liens	
2	Sam.	S. Étienne.	
3	DIM.	VIIIe. Ste Lydie.	☽
4	Lun.	S. Dominique.	
5	Mar.	S. Yon.	
6	Mer.	*Transf. de N.-S.*	
7	Jeu.	S. Gaétan.	
8	Ven.	S. Justin.	
9	Sam.	S. Romain.	☺
10	DIM.	IXe. S. Laurent.	
11	Lun.	Se Susanne.	
12	Mar.	Ste Claire.	
13	Mer.	S. Hippolyte.	
14	Jeu.	S. Eusèbe.	
15	Ven.	**ASSOMPTION.**	
16	Sam.	S. Roch.	
17	DIM.	Xe. S. Mammès.	☾
18	Lun.	Se Hélène.	
19	Mar.	S. Louis, évêque.	
20	Mer.	S. Bernard.	
21	Jeu.	S. Privat.	
22	Ven.	S. Symphorien.	
23	Sam.	S. Timothée.	
24	DIM.	XIe. S. Barthéle.	
25	Lun.	S. Louis, roi.	◉
26	Mar.	S. Zéphyrin.	
27	Mer.	S. Césaire.	
28	Jeu.	S. Augustin.	
29	Ven.	S. Médéric.	
30	Sam.	S. Fiacre.	
31	DIM.	XIIe. S. Ovide.	

SEPTEMBRE.

September.

Ce mois était le septième de l'année romaine.

♎ la Balance.

Les jours décroissent de 1 h. 45 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Lun.	S. Leu. S. Gilles.	☽
2	Mar.	S. Lazare.	
3	Mer.	S. Grégoire.	
4	Jeu.	Ste Rosalie.	
5	Ven.	S. Bertin.	
6	Sam.	S. Éleuthère.	
7	DIM.	XIIIe. S. Cloud.	
8	Lun.	*Nat. de la Vierge.*	☺
9	Mar.	S. Omer.	
10	Mer.	Ste Pulchérie.	
11	Jeu.	S. Hyacinthe.	
12	Ven.	S. Raphaël.	
13	Sam.	S. Aimé.	
14	DIM.	XIVe. *Ex. de la C.*	
15	Lun.	S. Nicomède.	
16	Mar.	S. Cyprien.	☾
17	Mer.	S. Lamb. *IV T.*	
18	Jeu.	S. Jean Chrysost.	
19	Ven.	S. Janvier.	
20	Sam.	S. Eustache.	
21	DIM.	XVe. S. Matthieu.	
22	Lun.	S. Maurice.	
23	Mar.	Ste Thècle.	◉
24	Mer.	S. Andoche.	
25	Jeu.	S. Firmin.	
26	Ven.	Ste Justine.	
27	Sam.	S. Côme. S. Dam.	
28	DIM.	XVIe. S. Céran.	
29	Lun.	S. Michel.	
30	Mar.	S. Jérôme.	☽

OCTOBRE.

October.

Ce mois était le huitième de l'année romaine

♏ le Scorpion.

Les jours décroissent de 1 h. 40 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mer.	S. Remi.	
2	Jeu.	SS. Anges gard.	
3	Ven.	S. Denys l'Aréop.	
4	Sam.	S. Franç. d'Ass.	
5	DIM.	XVIIe. Ste Aure.	
6	Lun.	S. Bruno.	
7	Mar.	S. Serge.	☺
8	Mer.	Ste Brigitte.	
9	Jeu.	S. Denis.	
10	Ven.	S. Paulin.	
11	Sam.	S. Nicaise.	
12	DIM.	XVIIIe. S. Wilfrid	
13	Lun.	S. Géraud.	
14	Mar.	S. Calixte.	
15	Mer.	Ste Thérèse.	☾
16	Jeu.	S. Gallien.	
17	Ven.	S. Cerbonet.	
18	Sam.	S. Luc.	
19	DIM.	XIXe. S. Savinien.	
20	Lun.	S. Caprais.	
21	Mar.	Ste Ursule.	
22	Mer.	S. Mellon.	
23	Jeu.	S. Hilaire.	●
24	Ven.	S. Magloire.	
25	Sam.	S. Crép. S. Crép.	
26	DIM.	XXe. S. Rustique.	
27	Lun.	S. Frumence.	
28	Mar.	S. Sim. S. Jude.	
29	Mer.	S. Faron.	
30	Jeu.	S. Lucain.	☽
31	Ven.	S. Quentin. *V. j.*	

NOVEMBRE. *November.* Ce mois était le neuvième de l'année romaine. ♐ le Sagittaire. Les jours décroissent de 1 h. 20 m.			
Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Sam.	TOUSSAINT.	
2	DIM.	XXIe. *C. des Morts*	
3	Lun.	S. Marcel.	
4	Mar.	S. Charles.	
5	Mer.	S. Zacharie.	
6	Jeu.	S. Léonard.	🌔
7	Ven.	S. Florent.	
8	Sam.	S. Godefroid.	
9	DIM.	XXIIe. S. Mathur.	
10	Lun.	S. Léon.	
11	Mar.	S. Martin.	
12	Mer.	S. René.	
13	Jeu.	S. Brice.	
14	Ven.	S. Maclou.	☾
15	Sam.	Ste EUGÉNIE.	
16	DIM.	XXIIIe. S. Edme.	
17	Lun.	S. Aignan.	
18	Mar.	Ste Aude.	
19	Mer.	Ste Élisabeth.	
20	Jeu.	S. Edmond.	
21	Ven.	*Prés. de la Vierge*	●
22	Sam.	Ste Cécile.	
23	DIM.	XXIVe. S. Clém.	
24	Lun.	S. Severin.	
25	Mar.	Ste Catherine.	
26	Mer.	Ste Gen. des A.	
27	Jeu.	S. Vital.	
28	Ven.	S. Sosthène.	☽
29	Sam.	S. Saturnin.	
30	DIM.	Ier *de l'Av.* S. And	

DÉCEMBRE. *December.* Ce mois était le dixième de l'année romaine. ♑ le Capricorne. Les jours décroiss. de 19 m. jusqu'au 21.			
Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Lun.	S. Éloi, év.	
2	Mar.	S. Franç. Xavier	
3	Mer.	S. Fulgence.	
4	Jeu.	Ste Barbe.	
5	Ven.	S. Sabas.	
6	Sam.	S. Nicolas.	🌔
7	DIM.	IIe. S. Ambroise.	
8	Lun.	*Conc. de la Vierg.*	
9	Mar.	Ste Léocadie.	
10	Mer.	Ste Valère.	
11	Jeu.	S. Fuscien.	
12	Ven.	Ste Constance.	
13	Sam.	Ste Luce.	
14	DIM.	IIIe. S. Nicaise.	☾
15	Lun.	S. Mesmin.	
16	Mar.	Ste Adélaïde.	
17	Mer.	S. Lazare. *IV T.*	
18	Jeu.	S. Gatien.	
19	Ven.	S. Timothée.	
20	Sam.	S. Zéphirin.	
21	DIM.	IVe. S. Thomas.	●
22	Lun.	S. Ischyrion.	
23	Mar.	Ste Victoire.	
24	Mer.	Ste Delphine.	
25	Jeu.	NOEL.	
26	Ven.	S. Étienne.	
27	Sam.	S. Jean l'Évang.	
28	DIM.	SS. Innocents.	☽
29	Lun.	S. Thomas de C.	
30	Mar.	Ste Colombe.	
31	Mer.	S. Sylvestre.	

PRÉFACE.

Dix-neuf ans de succès toujours croissants, et les sympathies de l'élite de la société française acquises de plus en plus à l'*Annuaire de la noblesse*, nous ont prouvé que nous ne nous étions point trompé en regardant la publication d'un livre de ce genre comme indispensable et comme certaine de réussir.

Monarchie constitutionnelle, République, Empire, quelle que soit la forme du gouvernement, les souvenirs glorieux des grandes familles qui ont honoré le pays n'en conservent pas moins toute leur importance. Ce serait à désespérer d'un peuple qui porterait le mépris des distinctions honorifiques jusqu'à les proscrire complétement et d'une manière durable. Si, dans certains moments de désordre politique et de bouleversement, on a vu l'esprit de parti flétrir, traquer par tout ce qui rappelait l'éclat du passé, ce n'était qu'une dépravation momentanée de ce sentiment d'un orgueil louable, inhérent à la nature humaine, et plus que tout autre capable d'inspirer de grandes choses. Il y avait autant et plus de vanité dans ceux qui, sous la République, se paraient du nom de *sans-culottes* que dans les moins humbles de ceux qu'ils appelaient *aristocrates;* et, du moins chez ces derniers, la fierté n'avait pas des tendances avilissantes et ne rappelait pas, comme chez les premiers, le philosophe cynique dont la vanité perçait à travers les trous de son manteau. Ne pouvant en un jour acquérir pour eux-mêmes des siècles d'illustration, une série d'ancêtres honorables, les prétendus régénérateurs de la société trouvaient plus simple d'en effacer toute trace pour les autres. Ils anéantissaient

un passé où leur nom ne pouvait plus prétendre occuper le premier rang et voulaient commencer une ère nouvelle, moins riche d'ancienneté, mais où ils se promettaient sans doute une meilleure part pour eux et pour leurs descendants. Leur mobile n'avait rien de généreux et ne saurait être comparé à celui de Jules César, qui aimait mille fois mieux être le premier dans un bourg que le second dans Rome?

N'est-ce pas encore cette même tendance, dévoyée, il est vrai, qui pousse quelquefois ceux qui ont surgi par leur propre mérite à rabaisser les souvenirs de famille comme un point de départ, afin de rehausser d'un degré le marchepied par lequel ils s'élèvent? « Mon père était savetier, » disait un jour un personnage qui avait acquis à son nom un certain éclat. Il croyait ajouter à sa gloire en avilissant la position de l'honorable marchand auquel il devait le jour. Mais, en réalité, il faisait preuve de piété filiale, comme la femme qui, pour donner plus de relief à sa vertu, décrierait la mémoire de sa mère. Heureusement que de pareilles aberrations sont fort rares; et ce n'est point à elles que ce livre s'adresse.

Le conseil du sceau des titres a continué avec sagesse l'œuvre de reconstitution qui lui avait été confiée. Ses décisions ne sont point publiques, et elles ne sauraient le devenir, surtout quand elles sont défavorables. Mais il est à désirer que les décrets rendus sur son avis soient livrés à la publicité, et qu'on puisse donner chaque année la liste officielle des confirmations ou des concessions de titres. Si un sentiment d'amour-propre déplacé porte à déguiser l'origine récente d'une concession ou d'une confirmation, doit-on le favoriser et lui prêter un appui en lui permettant de s'envelopper dans une obscurité de dates? Ne serait-ce pas revenir à une de ces usurpations de distinction honorifique dont la loi du 28 mai 1858 a si justement proscrit l'abus? Ce n'est point sur la nature même

du titre, il est vrai, mais sur sa valeur et son ancienneté, que l'on cherche, dans ce cas, à répandre les ténèbres et à induire en erreur l'opinion publique. L'un est-il plus loyal que l'autre?

Si pour les questions de nom et de particule, qui sont de la compétence des tribunaux, les divergences de doctrine, en première instance et en appel, laissent encore de l'incertitude sur beaucoup de points, le moment approche où la Cour de cassation sera appelée à les résoudre. Nous appelons cet instant de nos vœux les plus sincères. En l'attendant, nous avons tâché de donner le plus de développement possible aux chapitres où nous avons traité de la jurisprudence nobiliaire.

Sous l'empire de la loi du 28 mai 1858, les actes de l'état civil sont appelés à jouer un grand rôle. Leur rédaction et la tenue des registres où ils sont conservés laissent encore beaucoup à désirer. Un chapitre tout entier a été consacré à tracer leur historique et à signaler leurs imperfections.

Les listes des assemblées électorales de la noblesse en 1789 ont acquis une juste importance comme statistique officielle de tous les membres de cet ordre. Nous en avons continué la publication, en donnant celle des électeurs qui furent choisis à Paris pour délégués par leurs collègues. Car dans la capitale les nobles n'eurent pas le vote direct, et les élections se firent à deux degrés.

L'*Annuaire* avait négligé jusqu'ici de mentionner les grades des membres de la noblesse dans l'ordre de la Légion d'honneur; c'était une omission qui se faisait sentir surtout dans le nécrologe; on a commencé cette année à remplir une pareille lacune, que l'on comblera désormais le plus possible.

Enfin, pour répondre à la faveur que le public accorde à son œuvre, le comité de rédaction de l'*Annuaire de la noblesse* n'a négligé aucun soin, aucune amélioration. Il

fait abstraction de toute espèce de vanité d'auteur, et toutes les fois qu'on lui signalera quelque omission ou quelque erreur véritable, il s'empressera de réparer cette lacune ou cette faute. Les communications officieuses qui lui ont été adressées en 1861 l'ont aidé puissamment à atteindre ce but. Il prie leurs auteurs d'agréer ses remerciments sincères, et il ne manifeste qu'un seul regret, c'est que quelquefois ces utiles renseignements lui soient arrivés trop tardivement pour être mis à profit. Il espère pouvoir les utiliser l'an prochain, et il recevra toujours, comme par le passé, avec reconnaissance, ceux qu'on voudra bien lui transmettre encore à l'avenir.

Paris, 18 décembre 1861.



MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.

EMPIRE FRANÇAIS.



Pour le précis historique de la famille impériale, *voyez* l'Annuaire de 1853, page XVIII. — Napoléon Ier, né 15 août 1769, empereur 18 mai 1804, ayant abdiqué 14 avril 1814 et 22 juin 1815, décédé 5 mai 1821; Charles-Louis-Napoléon, son neveu, élu président de la république française 10 décembre 1848, réélu pour dix ans 20 décembre 1851, empereur héréditaire 2 décembre 1852. — ARMES: *d'azur, à l'aigle d'or, empiétant un foudre du même.*

NAPOLÉON III Charles-Louis, empereur des Français, né 20 avril 1808, fils de *Louis*-Napoléon, roi de Hollande, et de la reine Hortense; marié 29 janvier 1853 à

EUGÉNIE, impératrice des Français, née 5 mai 1826.

De ce mariage:

Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, prince impérial, né 16 mars 1856.

Cousin et cousine.

(Enfants de *Jérôme*-Napoléon, né 15 novembre 1784, roi de Westphalie 1807-1813, marié 22 août 1807 à Frédérique-*Catherine*-Sophie-Dorothée de Wurtemberg; veuf 28 novembre 1836, décédé 25 juin 1860.)

I. *Napoléon*-Joseph-Charles-Paul, né à Trieste 9 septembre 1822, marié 30 janvier 1859 à

Clotilde-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843, fille du roi de Sardaigne.

II. *Mathilde*-Lætitia-Wilhelmine, née à Trieste 27 mai 1820, mariée en 1841 au prince Anatole Demidoff de San-Donato.

ANHALT.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 5. — Auteur : Albert l'Ours, comte d'Ascanie, qui fonda la ville de Berlin, en 1142. — Titres : Margrave, 1134 ; prince de l'Empire, 1138 ; prince d'Anhalt, 1218 ; duc d'Anhalt-Bernbourg, 15 mars 1806 ; duc d'Anhalt-Dessau, 18 avril 1813. — Culte évangélique. — Armes : *parti, au 1 d'argent, à une demi-aigle de gueules*, qui est d'Anhalt ; *au 2 burelé de sable et d'or, au crancelin de sinople*, qui est de Saxe.

I. ANHALT-DESSAU.

Léopold-Frédéric, duc d'Anhalt-Dessau, né 1er octobre 1794, successeur de Léopold, son aïeul, 9 août 1817, marié 18 avril 1818 à *Frédérique*-Louise-Wilhelmine-Amélie, cousine germaine du roi de Prusse, née 30 septembre 1796 ; veuf 1er janvier 1850, dont :

1° Léopold-*Frédéric*-François-Nicolas, prince héritier, né 29 avril 1831, marié 22 avril 1854 à

Antoinette-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 avril 1838, cousine du duc de Saxe-Altenbourg, dont :

a. *Léopold*-Frédéric-François-Ernest, né 18 juillet 1855.

b. Léopold-*Frédéric*-Édouard-Charles-Alexandre, né 19 août 1856.

c. *Élisabeth*-Marie-Frédérique-Amélie, née 7 septembre 1857.

2° Frédérique-Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824, mariée 28 avril 1853 au duc Ernest de Saxe-Altenbourg.

3° *Marie*-Anne, née 14 septembre 1837, mariée 29 novembre 1854 à *Frédéric*, neveu du roi de Prusse.

Frères du duc.

I. *Georges*-Bernard, né 21 février 1796, marié 6 août 1825 à *Caroline* de Schwarzbourg-Rudolstadt, veuf 14 janvier 1829, dont :

Louise, née 22 juin 1826.

II. *Frédéric*-Auguste, né 23 septembre 1799, marié 11 septembre 1832 à

Marie-Louise-Charlotte, fille de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, née 9 mai 1814, dont :

1° *Adélaïde*-Marie, née 25 décembre 1833, mariée 23 avril 1851 au duc régnant de Nassau.

2° *Bathilde*-Amalgonde, née 29 décembre 1837.

3° *Hilda*-Charlotte, née 13 décembre 1839.

III. *Guillaume*-Woldemar, né 29 mai 1807, marié morganatiquement 9 juillet 1840 à Caroline-*Emilie*, baronne de Stolzenberg, née 31 janvier 1812.

II. ANHALT-BERNBOURG.

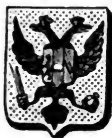
ALEXANDRE-Charles, duc d'Anhalt-Bernbourg 24 mars 1834, né 2 mars 1805, marié 30 octobre 1834 à

FRÉDÉRIQUE-Caroline-Julienne de Holstein-Glucksbourg, née 9 octobre 1811 (*voyez :* DANEMARK).

Sœur du duc.

Wilhelmine-*Louise*, née 30 octobre 1799, mariée 21 novembre 1817 à Frédéric, prince de Prusse, cousin du roi.

AUTRICHE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 7. — Érections : duché d'Autriche 16 septembre 1146, archiduché 12 juin 1360, empire 11 août 1804. — Maison de Lorraine depuis François Ier, duc de Lorraine, empereur électif d'Allemagne 1745-1765, époux de Marie-Thérèse; père de Joseph II, 1765-1790; Léopold II, frère de Joseph, 1790-1792; son fils, François II, élu empereur d'Allemagne en 1792, abdique en 1806, après avoir érigé ses États héréditaires en empire d'Autriche; règne sous le nom de François Ier, 1806-1835. — Ferdinand Ier, empereur 2 mars 1835, abdique 2 décembre 1848; son neveu lui succède. — Culte catholique. — ARMES : *d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre une épée nue et un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.* La maison de Lorraine a chargé la poitrine de l'aigle d'un écu : *tiercé en pal; au 1 d'or, au lion de gueules, couronné d'azur*, qui est d'HABSBOURG; au 2 *de gueules, à la fasce d'argent*, qui est d'AUTRICHE; au 3 *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent*, qui est de LORRAINE.

FRANÇOIS-JOSEPH Ier Charles, né 18 août 1830, empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Gallicie et d'Illyrie par l'abdication de son oncle et la renonciation de son père du 2 décembre 1848, marié 24 avril 1854 à

Élisabeth-Amélie-Eugénie, fille de Maximilien, duc en Bavière, née 24 décembre 1837, dont :

a. Archiduc *Rodolphe*-François-Charles-Joseph, né 21 août 1858.

b. Archiduchesse *Gisèle*-Louise-Marie, née 12 juillet 1856.

Frères de l'empereur.

I. Archiduc *Ferdinand*-Maximilien-Joseph, né 6 juillet 1832, marié 27 juillet 1857 à

Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840, fille du roi des Belges.

II. Archiduc *Charles*-Louis-Joseph-Marie, né 30 juillet 1833, marié 4 novembre 1856, veuf 15 septembre 1858 de Marguerite, fille du roi de Saxe.

III. Archiduc *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, né 15 mai 1842.

Père et mère de l'empereur.

Archiduc *François*-Charles-Joseph, fils de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse-Caroline-Josèphe des Deux-Siciles, né 7 décembre 1802, marié 4 novembre 1824 à

Frédérique-*Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière.

Oncle et tante de l'empereur.

I. FERDINAND Ier Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 avril 1793, empereur d'Autriche (2 mars 1835-2 décembre 1848), marié 27 février 1831 à

Marie-*Anne*-Caroline-Pie, née 19 septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne.

II. Archiduchesse *Marie*, née 1er mars 1798, princesse douairière de Salerne, tante de feu Ferdinand II, roi des Deux-Siciles.

Aïeule de l'empereur.

(*4e femme de l'empereur* François Ier) :

Impératrice *Caroline*-Auguste, née 8 février 1792, fille de feu Maximilien Ier, roi de Bavière, mariée 10 novembre 1816 à l'empereur François Ier, veuve 2 mars 1835.

Grands-oncles de l'empereur.

(*L'empereur* Léopold II, *né* 5 *mai* 1747, *mort* 1er *mars* 1792, *marié à* Marie-Louise, *fille de Charles III, roi d'Espagne, a laissé, outre François Ier, son fils aîné et successeur, six autres enfants*) :

I. Ferdinand III *Joseph-Jean, grand-duc de Toscane* 2 *juillet* 1790, *mort* 18 *juin* 1824 (voyez TOSCANE ; *Annuaire* de 1860).

II. *Archiduc* Charles-*Louis-Jean-Joseph-Laurent, né* 5 *septembre* 1771, *marié* 17 *septembre* 1815 *à* Henriette, *princesse de Nassau-Weilbourg, veuf* 29 *décembre* 1829, *décédé* 30 *avril* 1847, *dont :*

1° Archiduc *Albert*-Frédéric-Rodolphe, né 3 août 1817, général de cavalerie, marié 1er mai 1844 à *Hildegarde*-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 juin 1825, sœur du roi de Bavière, dont :

a. Archiduchesse Marie-Thérèse-Anne, née 15 juillet 1845.

b. Archiduchesse Mathilde-Marie-Aldegonde-Alexandrine, née 25 janvier 1849.

2° Archiduc *Charles*-Ferdinand, né 29 juillet 1818, feld-maréchal-lieutenant, marié 18 avril 1854 à Françoise-Marie-*Élisabeth*, sa cousine germaine, née 17 janvier 1831, veuve 15 décembre 1849 de l'archiduc Ferdinand de Modène, dont :

a. Archiduc *Frédéric*-Marie-Albert-Guillaume-Charles, né 4 juin 1856.

b. Archiduchesse Marie-Christine-Désirée-Henriette-Félicité-Regnière, née 21 juillet 1858.

3° Archiduc *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827, coadjuteur de l'ordre Teutonique.

4° Archiduchesse Marie-*Thérèse*-Isabelle, reine douairière des Deux-Siciles.

5° Archiduchesse Marie-*Caroline*-Louise-Christine, mariée à son cousin germain l'archiduc *Reinier*.

III. *Archiduc* Joseph-*Antoine-Jean, né* 9 *mars* 1776, *décédé* 7 *janvier* 1847, *marié* : 1° *le* 30 *octobre* 1799 *à* Alexandra-*Paulowna, grande-duchesse de Russie;* 2° *le* 30 *août* 1815 *à* Herminie, *fille du prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg ;* 3° 24 *août* 1819 *à* Marie-*Dorothée-Wilhelmine-Caroline de Wurtemberg, décédée* 19 *mars* 1855.

Du deuxième lit :

1° Archiduc *Étienne*-François-Victor, né 14 septembre 1817, feld-maréchal-lieutenant.

Du troisième lit :

2° Archiduc *Joseph*-Charles-Louis, né 2 mars 1833.

3° Archiduchesse Françoise-Marie-*Élisabeth,* veuve de l'archiduc Ferdinand de Modène, remariée 18 avril 1854 à l'archiduc Charles.

4° Archiduchesse *Marie-Henriette*-Anne, née 23 août 1836, mariée 22 août 1853 au duc de Brabant.

V. *Archiduc* Reinier, *né* 30 *septembre* 1783, *marié* 28 *mai* 1820 *à Marie-Élisabeth*-Françoise, *tante du roi de Sardaigne, veuve* 16 *janvier* 1853, *décédée* 25 *décembre* 1856, *dont :*

1° Archiduc *Léopold*-Louis-Marie-François-Jules-Eustorge-Gérard, né 6 juin 1823.

2° Archiduc *Ernest*-Charles-Félix-Marie-Reinier-Godefroi-Cyriaque, né 8 août 1824.

3° Archiduc *Sigismond*-Léopold-Reinier-Marie-Ambroise-Valentin, né 7 janvier 1826.

4° Archiduc *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean-Évangile-François-Ignace, né 11 janvier 1827, marié 21 février 1852 à

Archiduchesse Marie-*Caroline*-Louise-Christine, sa cousine germaine, née 10 septembre 1825.

5° Archiduc *Henri*-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 mai 1828.

V. Archiduc *Louis*-Joseph-Antoine, né 13 décembre 1784.

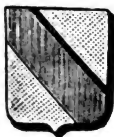
Grand-oncle.

Archiduc Ferdinand, *duc de Brisgau et de Modène, frère puîné de l'empereur Léopold II, marié* 15 *octobre* 1771 *à Marie*-Béatrice *d'Este, veuve* 24 *décembre* 1806, *décédée* 14 *novembre* 1829, *dont :*

1° *Archiduc* François-*Joseph, père de François V, duc de Modène* (voyez Modène; *Annuaire* de 1860).

2° Archiduc *Maximilien*-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 juillet 1782, grand maître de l'ordre Teutonique dans l'empire d'Autriche.

BADE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 13. — Culte évangélique. — Premier auteur connu : Hermann, qui suivit l'empereur Conrad à la croisade de 1147. — Titres : Margrave 13 juin 1158. — Branche aînée : électeur 27 avril 1803; grand-duc 12 juillet 1806. — Branche cadette de *Hochberg*, comtes de Neufchâtel et de Rothelin, fondus dans la maison d'Orléans-Longueville. — Armes : *d'or, à la bande de gueules.*

Frédéric-Guillaume-Louis, grand-duc de Bade, né 9 septembre 1826, marié 20 septembre 1856 à

Louise-Marie-Élisabeth, fille du roi de Prusse, née 3 décembre 1838, dont :

Frédéric-Guillaume-Louis-Léopold-Auguste, né 9 juillet 1857.

Frères et sœurs.

I. Louis-*Guillaume*-Auguste, major au 1er régiment d'infanterie de la garde, au service de Prusse, né 18 décembre 1829.

II. *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832, capitaine au 7e cuirassiers.

III. *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, duchesse régnante de Saxe-Cobourg-Gotha.

IV. *Marie*-Amélie, née 20 novembre 1834, mariée 11 septembre 1858 au prince Ernest de Linange.

V. *Cécile*-Auguste, née 29 septembre 1839, mariée 27 août 1857 à *Michel*, grand-duc de Russie.

Mère.

Sophie-Wilhelmine, née 21 mai 1801, fille de Gustave IV, roi de Suède, mariée 25 juillet 1819 à Léopold, grand-duc de Bade, veuve 24 avril 1852.

Oncles et tante.

I. Guillaume-*Louis-Auguste, margrave de Bade, né* 8 *avril* 1792, *général d'infanterie, marié* 16 *octobre* 1830 *à*

Élisabeth-Alexandrine-Constance de Wurtemberg, née 27 février 1802, veuve 11 octobre 1859, dont ;

1° *Sophie*-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 août 1834.

2° *Pauline*-Sophie-Élisabeth-Marie, née 18 décembre 1835.

3° *Léopoldine*-Wilhelmine-Pauline-Amélie-Maximilienne, née 22 février 1837.

II. *Maximilien*-Frédéric-Jean-Ernest, margrave de Bade, né 8 décembre 1796, lieutenant général.

III. *Amélie*-Christine-Caroline, née 26 janvier 1795, mariée 19 avril 1818 à *Charles-Égon*, prince de Furstenberg; veuve 22 octobre 1854.

Cousines.

(Enfants de *Stéphanie*-Louise-Adrienne de Beauharnais, née 28 août 1789, mariée 8 avril 1806 à *Charles*, grand-duc de Bade; veuve 8 décembre 1818; décédée 29 janvier 1860, dont) :

I. *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, mariée 21 octobre 1834 au prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen.

II. *Marie*-Amélie-Élisabeth Caroline, née 11 octobre 1817, mariée 23 février 1843 au marquis de Douglas, duc d'Hamilton, pair d'Angleterre.

BAVIÈRE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 16. — Culte catholique. — Auteur : Othon le Grand, comte de Wittelsbach, porte-étendard de l'empereur Frédéric-Barberousse. — Titres : Duc de Bavière 24 juin 1180; électeur 21 décembre 1356; roi de Bavière 29 décembre 1805.—Armes : *fuselé en bandes d'argent et d'azur de 21 pièces.*

Maximilien II Joseph, roi de Bavière, comte palatin du Rhin, duc de Franconie et de Souabe, né 28 novembre 1811, héritier du trône par l'abdication de son père du 21 mars 1848, marié 12 octobre 1842 à

Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, reine de Bavière, née 15 octobre 1825, fille du prince Guillaume de Prusse, oncle du roi, dont :

1° *Louis*-Othon-Frédéric-Guillaume, prince royal, né 25 août 1845.

2° *Othon*-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 avril 1848.

Frères et sœurs du roi.

I. *Othon*-Frédéric-Louis, roi de Grèce (*voyez* p. 23).

II. *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 mars 1821, marié 15 avril 1844 à

Auguste-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséphine, née 1er avril 1825, fille de Léopold II, grand-duc de Toscane, dont :

1° *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Aloïs-Alfred, né 7 janvier 1845.

2° *Léopold*-Maximilien-Joseph-Marie-Arnoulphe, né 9 février 1846.

3° François-Joseph-*Arnoulphe*-Adalbert-Marie, né 6 juillet 1852.

4° *Thérèse*-Charlotte-Marianne-Auguste, née 12 novembre 1850.

III. *Adalbert*-Guillaume-Georges-Louis, né 19 juillet 1828, marié 26 août 1856 à

Amélie-Philippine, infante d'Espagne, née 12 octobre 1834, dont :

Louis-Ferdinand-Marie-Charles-Adalbert-Constantin, né 22 octobre 1859.

IV. *Mathilde*, née 30 août 1813, mariée 26 décembre 1833 au grand-duc de Hesse.

V. *Aldegonde*, née 19 mars 1823, mariée 29 mars 1842 à François V, duc de Modène.

VI. *Hildegarde*, née 10 juin 1825, mariée 1er mai 1844 à *Albert*, archiduc d'Autriche.

VII. *Alexandrine*-Amélie, née 26 août 1826.

Père du roi.

Louis-Charles-Auguste, né 25 août 1786, roi de Bavière (13 octobre 1825-21 mars 1848); marié 12 octobre 1810, veuf 25 octobre 1854 de *Thérèse*, tante du duc de Saxe-Altenbourg, née 8 juillet 1792.

Oncle et tantes du roi.

(*Du premier lit du père et de* Wilhelmine-*Auguste*, *fille de Georges*, *prince de Hesse-Darmstadt*, *morte* 30 *mars* 1796) :

I. *Charles*-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 juillet 1795, feld-maréchal bavarois.

II. *Caroline*-Auguste, née 8 février 1792, impératrice douairière d'Autriche.

(*Du second lit du père et de Frédérique-Wilhelmine-* Caroline *de Bade, morte* 13 *novembre* 1841) :

III. *Élisabeth*, née 13 novembre 1801, reine de Prusse.

IV. *Amélie*-Auguste, sœur jumelle de la précédente, reine de Saxe.

V. *Sophie*, née 27 janvier 1805, mère de l'empereur d'Autriche.

VI. *Marie*-Anne-Léopoldine, sœur jumelle de la précédente, reine douairière de Saxe.

VII. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, mariée 9 septembre 1828 à Maximilien-Joseph, duc en Bavière.

BELGIQUE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 19. — Formation du royaume, qui se détache de la Hollande, en septembre 1830. — Culte catholique. — Maison régnante de Saxe-Cobourg; luthérienne. — Royale 4 juin et 12 juillet 1831. — Armes : *de sable, au lion couronné d'or.*

Léopold Ier Georges-Chrétien-Frédéric, roi des Belges, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 16 décembre 1790, élu roi 4 juin 1831, couronné 21 juillet 1831; veuf 5 novembre 1817 de Charlotte, fille de Georges IV, roi de la Grande-Bretagne; remarié 9 août 1832 à *Louise*-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, née 3 avril 1812; veuf 11 octobre 1850, dont :

1° *Léopold*-Louis-Philippe-Marie-Victor, duc de Brabant, prince royal, né 9 avril 1835, marié 22 août 1853 à

Marie-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, née 23 août 1836, dont :

a. Léopold-Ferdinand-Élie-Victor-Albert-Marie, comte de Hainaut, né 12 juin 1859.

b. *Louise*-Marie-Amélie, née 18 février 1858.

2° *Philippe*-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-Georges, comte de Flandre, né 25 mars 1837, colonel du régiment des guides.

3° Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840, mariée 27 juillet 1857 à l'archiduc *Maximilien,* frère de l'empereur d'Autriche.

BRÉSIL.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 20. — Maison de Bragance. — Culte catholique. — Royaume du Brésil 16 décembre 1815; empire 1er décembre 1822. — Armes : *de sinople, à la croix potencée de gueules, bordée d'or, chargée d'une sphère armillaire d'or, et environnée d'un cercle d'azur bordé d'argent et chargé de* 18 *étoiles du même.*

Dom Pedro II de *Alcantara*, empereur du Brésil, né 2 décembre 1825, successeur sous tutelle de son père dom Pedro Ier 7 avril 1831, majeur 23 juillet 1840, marié 30 mai 1843 à

Thérèse-Christine-Marie, née 14 mars 1822, fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles, dont :

1° *Isabelle*-Christine-Léopoldine-Auguste-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 29 juillet 1846.

2° *Léopoldine*-Thérèse-Françoise-Caroline-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 13 juillet 1847.

Sœurs de l'empereur.

I. Dona *Januaria*, née 11 mars 1822, mariée 28 avril 1844 à Louis, comte d'Aquila, prince des Deux-Siciles.

II. Dona *Françoise*, née 2 août 1824, mariée 1er mai 1843 au prince de Joinville (*voyez :* France).

Belle-mère.

Amélie, née 31 juillet 1812, fille du prince Eugène, duc de Leuchtenberg, mariée 17 octobre 1829 à l'empereur dom Pedro Ier, veuve 24 septembre 1834.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

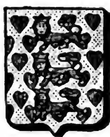
Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 21. — Origine : Welf, fils aîné d'Albert Azzon, marquis en Toscane, et bisaïeul de Henri le Lion, duc de Bavière et de Saxe, mis au ban de l'Empire en 1180. — Maison ducale 8 août 1235; princière d'Oels 14 décembre 1792. — Culte évangélique.

Auguste-Louis-GUILLAUME-Maximilien-Frédéric, né 25 avril 1806, feld-maréchal du royaume de Hanovre, général de cavalerie au service de Prusse, reconnu duc de Brunswick 25 avril 1831.

Frère aîné.

Charles-Ferdinand-Auguste-Guillaume, né 30 octobre 1804, succède à son père Frédéric-Guillaume, duc de Brunswick (né 9 octobre 1771, tué à la bataille de Quatre-Bras 16 juin 1815); il est dépossédé par suite de troubles 7 septembre 1830. (*Résidence* : France.)

DANEMARK.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 24. — Maison de Holstein ou d'Oldenbourg, connue depuis Christian le Belliqueux, comte d'Oldenbourg, qui périt en combattant pour repousser l'invasion de Henri le Lion, duc de Saxe, l'an 1168; Christian Ier, élu roi 28 décembre 1448; Frédéric, reconnu roi héréditaire en 1660. — Culte luthérien. — ARMES : *d'or, semé de cœurs de gueules, à trois lions léopardés, couronnés d'azur et posés l'un sur l'autre.*

LIGNE ROYALE.

HOLSTEIN-GLUCKSTADT.

FRÉDÉRIC VII Charles-Christian, né 6 octobre 1808, roi de Danemark, succède à Christian VII, son père, 20 janvier 1848, marié : 1° le 1er novembre 1828 à Wilhelmine, fille de Frédéric VI, roi de Danemark, divorcé en septembre 1837; 2° le 10 juin 1841 à *Caroline*,

fille du grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, divorcé 30 septembre 1846; 3° morganatiquement 7 août 1850 à Louise-Christine, comtesse Danner.

Oncle et tante du roi.

I. Frédéric-*Ferdinand*, prince royal de Danemark, né 22 novembre 1792, marié 1er août 1829 à
Caroline de Danemark, née 28 octobre 1793, fille de feu Frédéric VI, roi de Danemark.

II. Louise-*Charlotte*, née 30 octobre 1789, mariée à Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel.

Belle-mère.

Caroline-Amélie, née 28 juin 1796, fille de feu Frédéric-Christian, duc de Holstein-Augustenbourg; mariée 22 mai 1815 au roi Christian VII, veuve 20 janvier 1848.

Cousines.

(*Filles du roi Frédéric VI et de* Marie, *princesse de Hesse-Cassel, veuve* 3 *décembre* 1839, *décédée* 21 *mars* 1852):

I. Caroline, née 28 octobre 1793, mariée à son cousin Ferdinand, prince royal de Danemark.

II. *Wilhelmine*-Marie, née 18 janvier 1808, mariée en 1828 au roi Frédéric VII, divorcée en 1837, remariée 19 mai 1838 à Charles, duc de Holstein-Glucksbourg.

(*Rameau de Holstein-Glucksbourg, appelé à l'hérédité par la loi du* 31 *juillet* 1853.)

Christian, né 8 avril 1818, reconnu prince de Danemark 31 juillet 1853, marié 26 mai 1842 à
Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, princesse de Danemark, née 7 septembre 1817, fille de Guillaume, landgrave de Hesse Cassel, dont :

1° *Christian*-Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 juin 1843.

2° *Christian*-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-Georges, né 25 décembre 1845.

3° Woldemar, né 27 octobre 1858.

4° *Alexandrine*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er décembre 1844.

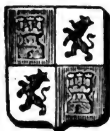
5° *Marie*-Sophie-Dagmar, née 26 novembre 1847.

6° *Thyra*-Amélie-Caroline-Charlotte-Anne, née 29 septembre 1853.

Pour les branches souveraines de la ligne ducale, voyez : Russie, Holstein, Oldenbourg.

ESPAGNE.

BOURBONS : Branche cadette.



Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 28. — Maison de Bourbon, branche cadette formée par Philippe V, petit-fils de Louis XIV; royale en Espagne 24 novembre 1700. — Philippe V règne de 1700 à 1746; Louis Ier, son fils aîné, règne quelques mois en 1724 par l'abdication de son père, qui reprend la couronne. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules, au château sommé de trois tours d'or*, qui est de Castille; *aux* 2 *et* 3 *d'argent, au lion couronné de gueules*, qui est de Léon; enté en pointe *d'argent, à la grenade de gueules, feuillée de sinople*, qui est de Grenade; *et sur le tout, d'azur, à trois fleurs de lis d'or,* qui est de France.

Isabelle II Marie-Louise, reine d'Espagne et des Indes, née 10 octobre 1830, succède à son père Ferdinand VII, 29 septembre 1833, en vertu du nouvel ordre de succession établi par le décret du 29 mars 1830, mariée 10 octobre 1846 à

François-d'Assise-Ferdinand, duc de Cadix, né 13 mai 1822, titré *roi* 10 octobre 1846, dont :

1° *Alphonse*-François-d'Assise-Ferdinand-Pie-Pélage, prince des Asturies, né 28 novembre 1857.

2° Marie-Isabelle-Françoise-d'Assise, infante d'Espagne, princesse des Asturies, née 20 décembre 1851.

3° Marie de Conception, née 26 décembre 1859, décédée en octobre 1861.

4° Marie-Bérengère, née 4 juin 1861.

Sœur de la reine.

Marie-*Louise*-Ferdinande, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, mariée 10 octobre 1846 au duc de Montpensier (*voyez* : France).

Mère.

Marie-Christine, reine douairière d'Espagne, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 27 avril 1806, mariée 11 décembre 1829 à Ferdinand VII, roi d'Espagne, veuve 29 septembre 1833, remariée à don *Fernando* Munoz, duc de Riançarès et de Montmorot (en France), union reconnue par décret royal du 14 octobre 1844.

Oncles de la reine.

I. Charles-*Marie-Isidore, infant d'Espagne* (*don Carlos*), *comte de Molina*, *né* 29 *mars* 1788, *décédé* 10 *mars* 1855; *marié* : 1° *le* 29 *septembre* 1816 *à Marie-*Françoise-*d'Assise, fille de Jean VI, roi de Portugal, morte* 4 *septembre* 1834; 2° *le* 20 *octobre* 1838 *à*

Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, princesse de Beira, née 29 avril 1793, fille de Jean VI, roi de Portugal, veuve de Pierre, infant d'Espagne.

Du premier lit :

Jean-Charles-Marie-Isidore, infant d'Espagne, né 15 mai 1822, marié 6 février 1847 à

Marie-Anne-Béatrix-Françoise, sœur du duc de Modène, née 13 février 1824, dont :

1° *Charles*-Marie, né 30 mars 1848.

2° *Alphonse*, né 12 septembre 1849.

II. *François-de-Paule*-Antoine-Marie, infant d'Espagne, né 10 mars 1794, marié 12 juin 1819, veuf 29 janvier 1844 de *Louise*-Charlotte, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 24 octobre 1804, dont :

1° *François*-d'Assise-Marie-Ferdinand, duc de Cadix, marié 10 octobre 1846 à la reine Isabelle II.

2° *Henri*-Marie-Ferdinand, duc de Séville, né 17 avril 1823, marié 6 mai 1847, à Rome, à

Doña *Hélène* de Castella y Skelly Hernandez de Cordova, dont :

a. Henri-Pie-Marie, né en octobre 1848.

b. François-Marie-Trinité-Henri, né 29 mars 1853.

c. Albert-Henri-Marie-Vincent, né 22 février 1854.

d. Maria-del-Olvido-Isabelle-Françoise, née 28 septembre 1858.

3° *Isabelle*-Ferdinande, née 18 mai 1821, mariée 26 juin 1841 au comte Ignace Gorowski.

4° *Louise*-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 juin 1824, mariée 10 février 1847 au duc de Sessa.

5° *Joséphine*-Ferdinande-Louise, née 25 mai 1827, mariée 25 mai 1847 à don José Guell y Rente.

6° *Marie-Christine*-Isabelle, née 5 juin 1833, mariée à son oncle, l'infant don Sébastien.

7° *Amélie*-Philippine, née 12 octobre 1834, mariée 26 août 1856 au prince Adalbert de Bavière.

Veuve de l'infant Pierre, cousin germain de Ferdinand VII, père de la reine actuelle.

Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, veuve 4 juillet 1812, remariée à don Carlos (*voyez* ci-dessus).

Du premier lit :

Sébastien-Gabriel-Marie de Bourbon et Bragance, infant d'Espagne, né 4 novembre 1811, marié 26 mai 1832 à Marie-*Amélie*, née 25 février 1818, sœur du roi des Deux-Siciles, veuf 6 novembre 1857, remarié en janvier 1861 à sa nièce, Marie-Christine.

BOURBONS : BRANCHE AÎNÉE.

Ancienne maison royale de France.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 1. — Maison capétienne, ducale de France en 861 (Robert le Fort, fils de Witikin); royale en 888 (Eudes), en 922 (Robert), et définitivement en 987 (Hugues Capet). — Branche de Bourbon, régnante en 1589, Henri IV; Louis XIII en 1610; Louis XIV en 1643; Louis XV en 1715; Louis XVI de 1774 à 1793; Louis XVIII de 1814 à 1824; Charles X de 1824 à 1830. — Branche d'Orléans : auteur Philippe, frère puîné de Louis XIV; Philippe, son fils, régent, mort en 1723; Louis-Philippe en 1785; Louis-Philippe-Joseph en 1793; Louis-Philippe Ier, roi des Français, 1830 à 1848. — ARMES : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or.* — Supports : Deux anges.

HENRI-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, né 29 septembre 1820, héritier des droits de Charles X, son aïeul, et du Dauphin, son oncle, par les actes d'abdication et de renonciation du 2 août 1830, *comte de Chambord,* marié par procuration 9 novembre, en personne 16 novembre 1846 à

Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, archiduchesse d'Autriche-Este, née 14 juillet 1817, sœur du duc de Modène.

Sœur.

Louise-Marie-Thérèse d'Artois, née 21 septembre 1819, duchesse douairière de Parme (*voyez l'*Annuaire de 1860).

Mère.

Caroline-Ferdinande-Louise (*Madame*), fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 5 novembre 1798, mariée 17 juin 1816 à Charles-*Ferdinand*, duc de Berri, né 24 février 1778; veuve 14 février 1820.

BOURBONS-ORLÉANS.

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, né 24 août 1838.

Frère.

Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, né 9 novembre 1840.

Aïeule.

Marie-Amélie, née 26 avril 1782, fille de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, mariée 25 novembre 1809 au roi Louis-Philippe, veuve 26 août 1850.

Oncles et tantes.

I. *Louis*-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, né 25 octobre 1814, marié 27 avril 1840 à *Victoire*-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822, fille de Ferdinand, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, veuf 10 novembre 1857, dont :

1° *Louis-Philippe*-Marie-Ferdinand-Gaston d'Orléans, comte d'Eu, né 29 avril 1842.

2° *Ferdinand*-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'Alençon, né 12 juillet 1844.

3° *Marguerite*-Adélaïde-Marie, née 16 février 1846.

4° *Blanche*-Marie-Amélie-Caroline-Louise-Victoire, née 28 octobre 1857.

II. *François*-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville, né 14 août 1818, marié 1er mai 1843 à

Doña Françoise-*Caroline*-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-de-Paule-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 2 août 1824, sœur de l'empereur du Brésil, dont :

1° Pierre-*Philippe*-Jean-Marie d'Orléans, duc de Penthièvre, né 4 novembre 1845.

2° *Françoise*-Marie-Amélie, née 14 août 1844.

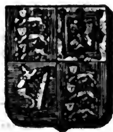
III. *Henri*-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, né 16 janvier 1822, marié 25 novembre 1844 à
Marie-*Caroline*-Auguste, née 16 avril 1822, fille du prince de Salerne (*voyez* : Deux-Siciles), dont :
1° *Louis-Philippe*-Marie-Léopold d'Orléans, prince de Condé, né 15 novembre 1845.
2° *François*-Louis-Marie-Philippe, duc de Guise, né 5 janvier 1854.

IV. *Antoine*-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, né 31 juillet 1824, marié 10 octobre 1846 à
Marie-Louise-*Ferdinande*, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, sœur de la reine Isabelle, dont :
1° *Ferdinand*-Marie-Henri-Charles, né 30 mai 1859.
2° *Marie-Isabelle*-Françoise-d'Assise, née 21 septembre 1848.
3° Marie-Amélie-Louise-*Henriette*, née 28 août 1851.
4° Marie-Christine-Antoinette, née 29 octobre 1852.
5° Marie-Fernande, née 8 octobre 1856.
6° Marie-Isabelle-Françoise-Antonie-Louise-Fernande, née 24 juin 1860, décédée en juillet 1861.

V. Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse d'Orléans, née 3 juin 1817, mariée 20 avril 1843 au prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

Pour les autres lignes souveraines de la race capétienne, voyez : Brésil, Portugal.

GRANDE-BRETAGNE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 34. — Église anglicane. — Maison de Hanovre ou de Brunswick-Lunebourg, appelée, par la mort de la reine Anne Stuart, en 1714, à recueillir la couronne. — Armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois léopards d'or,* qui est d'Angleterre; *au 2 d'or, au lion de gueules, enfermé dans un double trescheur fleurdelisé du même,* qui est d'Écosse; *au 3 d'azur, à la harpe d'or,* qui est d'Irlande.

Alexandrine-Victoria Ire, reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 24 mai 1819, fille du

prince Édouard, duc de Kent, succède, 20 juin 1837, à son oncle Guillaume IV, est couronnée 28 juin 1838; mariée 10 février 1840 à

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 26 août 1819, dont:

1° *Albert*-Édouard, prince de Galles, duc de Cornouailles, de Saxe et de Rothsay, comte de Chester, lord des Iles, né 9 novembre 1841.

2° *Alfred*-Ernest-Édouard, duc d'York, né 6 août 1844.

3° *Arthur*-William-Patrick-Albert, né 1er mai 1850.

4° *Léopold*-Georges-Duncan Albert, né 7 avril 1853.

5° *Victoria*-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, mariée 25 janvier 1858 au prince *Frédéric*, neveu du roi de Prusse.

6° *Alice*-Mathilde-Marie, née 25 avril 1843, mariée à Frédéric, prince de Hesse-Darmstadt.

7° *Hélène*-Auguste-Victoire, née 25 mai 1846.

8° *Louise*-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848.

9° *Béatrice*-Marie-Victoria-Théodore, née 14 avril 1857.

Oncle de la reine.

Adolphe-*Frédéric, duc de Cambridge, né 24 février 1774, marié 7 mai 1818 à*

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, cousine du landgrave de Hesse-Cassel; veuve 8 juillet 1850, dont:

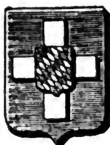
1° *Georges*-Frédéric-Guillaume-Charles, duc de Cambridge, né 26 mars 1819, lieutenant général.

2° *Auguste*-Caroline-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, mariée au grand-duc héritier de Mecklenbourg-Strélitz.

3° *Marie*-Adélaïde-Wilhelmine-Élisabeth, née 27 novembre 1833.

Pour les autres branches souveraines, voyez: Brunswick-Wolfenbuttel, Hanovre.

GRÈCE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 32. Son indépendance, après six ans de lutte, 1821-1827, est reconnue par la Porte le 23 avril 1830. — Maison de Bavière appelée au trône par le traité de Londres du 7 mai 1832. — Culte catholique. — ARMES : *d'azur, à la croix alaisée d'argent, chargée en cœur de l'écu de Bavière.*

OTHON Ier Frédéric-Louis, prince de Bavière, né 1er juin 1815, élu roi de Grèce 7 mai 1832, accepte la couronne 5 octobre 1832, et monte sur le trône 6 février 1833; majeur 1er juin 1835; se marie 22 novembre 1836 à

Marie-Frédérique-AMÉLIE, née 21 décembre 1818, sœur du grand-duc régnant d'Oldenbourg.

HANOVRE.

Évangélique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, pages 31 et 34. —Maison de Brunswick; ducale 8 août 1235; électorale 22 mars 1692; royale de Hanovre 12 octobre 1814. A la mort de Guillaume IV, roi de la Grande-Bretagne 20 juin 1837, les couronnes d'Angleterre et de Hanovre, unies depuis 1714, se séparent; Ernest-Auguste, duc de Cumberland, oncle de la reine Victoria, est roi de Hanovre. — ARMES : *de gueules, au cheval effrayé d'argent.*

GEORGES V Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, roi de Hanovre, duc de Brunswick-Lunebourg, né 27 mai 1819, successeur d'*Ernest-Auguste,* son père, 18 novembre 1851; marié 18 février 1843 à

Alexandrine-MARIE-Wilhelmine, née 14 avril 1818, fille aînée du duc régnant de Saxe-Altenbourg, dont :

1° *Ernest*-Auguste-Guillaume-Adolphe-Georges-Frédéric, prince royal, né 21 septembre 1845.

2° *Frédérique*-Sophie-Marie-Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848.

3° *Marie*-Ernestine-Joséphine-Adolphine-Henriette-Thérèse-Élisabeth-Alexandrine, née 3 décembre 1849.

HESSE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 38. — Maison de Hesse, issue des anciens comtes de Louvain, par Godefroy le Barbu, créé duc de Lothier et de Brabant en 1106. — Henri de Brabant, fils puîné de Henri le Magnanime, et tige des landgraves de Hesse, est reconnu prince de l'empire en 1192. — Division en deux branches en 1638. — Armes : *d'azur, au lion burelé d'argent et de gueules, couronné d'or.*

HESSE-ÉLECTORALE. (*Résidence :* Cassel.)

Frédéric-Guillaume Ier, électeur de Hesse, né 20 août 1802, successeur de Guillaume II, son père, 20 novembre 1847; marié morganatiquement à *Gertrude,* comtesse de Schaumbourg, née 18 mai 1806.

Sœur.

Marie, née 6 septembre 1804, duchesse régnante de Saxe-Meiningen (*voyez :* Saxe).

Cousins et cousine.

Louise-Caroline, née 28 septembre 1789, duchesse douairière de Schleswig-Holstein-Glucksbourg.

(*Enfants de* Frédéric, *landgrave de Hesse-Cassel*, *et de la princesse* Caroline *de Nassau-Usingen*) :

I. *Guillaume*, landgrave de Hesse-Cassel, né 24 décembre 1787, marié 10 novembre 1810 à

Louise-*Charlotte*, sœur de feu Christian VII, roi de Danemark, né 30 octobre 1789, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Georges-Adolphe, né 26 novembre 1820, marié 28 janvier 1844 à *Alexandra*, fille de l'empereur Nicolas ; veuf 10 août 1844 ; remarié 27 mai 1853 à

Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836, nièce du roi de Prusse, dont :

Frédéric-*Guillaume*-Nicolas-Charles, né 15 octobre 1854.

2° *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814, mariée 11 septembre 1832 au prince d'Anhalt-Dessau.

3° *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 septembre 1817, mariée au prince Christian de Holstein-Glucksbourg.

4° *Auguste*-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 octobre 1823, mariée 1er juin 1854 au baron de Blixen-Fineke, veneur du roi de Danemark.

II. *Frédéric*-Guillaume, né 24 avril 1790, général de cavalerie au service de la Hesse électorale.

III. *Georges*-Charles, né 14 janvier 1793, lieutenant général au service de la Hesse électorale.

IV. *Louise*-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 avril 1794, mariée 4 avril 1833 au comte von der Decken.

V. *Marie*, grande-duchesse de Mecklenbourg-Strélitz.

VI. *Auguste*-Wilhelmine-Louise, duchesse douairière de Cambridge, tante de la reine Victoria.

HESSE GRAND-DUCALE. (*Résidence :* DARMSTADT.)

LOUIS III, grand-duc de Hesse, né 9 juin 1806, corégent 5 mars 1848, successeur de Louis II, son père, 16 juin 1848, marié 26 décembre 1833 à

MATHILDE-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 août 1813, fille du roi de Bavière.

Frères et sœur.

I. *Charles*-Guillaume-Louis, né 23 avril 1809, général d'infanterie hessoise, marié 22 octobre 1836 à

Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, fille du prince Guillaume de Prusse, oncle du roi, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Louis-Charles, né 12 septembre 1837, lieutenant d'infanterie, marié à *Alice*-Mathilde-Marie, fille de la reine de la Grande-Bretagne.

2° *Henri*-Louis-Guillaume-Adalbert-Woldemar-Alexandre, né 28 novembre 1838.

3° *Guillaume*-Louis-Frédéric-Georges-Émile-Philippe-Gustave, né 16 novembre 1845.

4° *Marie-Anne*-Wilhelmine, née 25 mai 1843.

II. *Alexandre*-Louis-Chrétien-Georges-Frédéric-Émile, né 15 juillet 1823, major général au service de Hesse, marié morganatiquement à Julie, comtesse de Battenberg.

III. Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie*, née 8 août 1824, impératrice de Russie.

Oncle.

Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Paul-Émile-Maximilien-Chrétien-Louis, né 14 mai 1788.

HESSE-HOMBOURG (réformée).

FERDINAND-Henri-Frédéric, landgrave souverain de Hesse-Hombourg, né 26 avril 1783, général de cavalerie au service de l'Autriche, succède à Gustave, son frère aîné, 8 septembre 1848.

Sœur du landgrave.

Auguste-Frédérique, née 28 novembre 1776, veuve du grand-duc héritier de Mecklenbourg-Schwerin.

Nièces du landgrave.

(*Filles du landgrave Gustave, marié* 12 *février* 1818 *à Louise d'Anhalt-Dessau, veuve* 8 *septembre* 1848, *morte* 11 *juin* 1858) :

1° *Caroline*-Amélie-Élisabeth, née 19 mars 1819, mariée au prince Henri XX de Reuss-Greitz.

2° *Élisabeth*-Louise-Frédérique, née 30 septembre 1823.

HOLSTEIN.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 49.— Culte luthérien.— Maison d'Oldenbourg. — Auteur : Christian le Belliqueux, comte d'Oldenbourg, 1168. — Christian Ier, roi de Danemark en 1448; duc de Schleswig 9 octobre 1460; duc de Holstein 14 février 1474. — Souche de : 1° la ligne royale de Danemark; 2° la ligne ducale de Holstein-Gottorp, dont sont issues les maisons régnantes de Russie, d'Oldenbourg et d'Holstein-Eutin. Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin, élu héritier de la couronne par la Diète de Suède le 3 juillet 1743, roi le 5 avril 1751, fut le père de Gustave III, roi de Suède 1771-1792, et l'aïeul de Gustave IV Adolphe, né 1er novembre 1772, roi 29 mars 1792, qui abdiqua le 29 mars 1809, et mourut le 7 février 1837. — ARMES : *de gueules, à trois œillets d'argent, mis en pairle, et à trois feuilles d'ortie du même posées en triangle, mouvants d'un écusson : d'argent, coupé de gueules.*

Gustave, prince de Wasa, né 9 novembre 1799, lieutenant feld-maréchal au service d'Autriche, fils du roi Gustave IV; marié 9 novembre 1830 à Louise-Amélie-Stéphanie, fille de feu Charles, grand-duc de Bade, née 5 juin 1811 ; veuf 30 juillet 1854, dont :

Caroline-Frédérique-Françoise-Stéphanie-Amélie-Cécile, née 5 août 1833, mariée 18 juin 1853 au prince Albert, fils du roi de Saxe.

Sœur du prince de Wasa.

Sophie-Wilhelmine, née 21 mai 1801, mariée 25 juillet 1819 à *Léopold*, grand-duc de Bade.

Pour les autres branches de la ligne de Holstein-Gottorp, voyez Russie et Oldenbourg.

MECKLENBOURG.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 56. — Culte luthérien. — Auteur : Mistewoy, roi païen des Obotrites en 969; Pribislaf, son arrière-petit-fils, prince chrétien de Mecklenbourg, vers 1170. — Prince et duc de l'Empire 8 juillet 1348; grand-duc 9 juin 1815. — Division en deux branches en 1658. — Armes : *d'or, à une tête de buffle de sable, couronnée de gueules, accornée et bouclée d'argent.*

I. MECKLENBOURG-SCHWERIN.

Frédéric-François, né 28 février 1823, grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin 8 mars 1842, chef du régiment des carabiniers de Moscou, marié 3 novembre 1849 à

Auguste-Mathilde-Wilhelmine, née 26 mai 1822, fille de Henri LXIII, prince de Reuss-Schleitz-Kœstritz, dont :

1° *Frédéric-François*-Paul-Nicolas-Ernest-Henri, grand-duc héréditaire, né 19 mars 1851.

2° *Paul-Frédéric*-Guillaume-Henri, né 19 septembre 1852.

3° Jean-*Albert*-Henri, né 8 décembre 1857.

4° Marie-*Alexandrine*-Élisabeth-Éléonore, née 14 mai 1854.

Frère du grand-duc.

Duc Frédéric-*Guillaume*-Nicolas, né 5 mars 1827, major au régiment des gardes du corps de Prusse.

Mère.

Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*, née 23 février 1803, sœur du roi de Prusse, mariée 25 mai 1822 au grand-duc *Paul-Frédéric*, veuve 7 mars 1842.

Tante.

(*Fille de Frédéric*-Louis, *aïeul du grand-duc régnant, né* 13 *juin* 1778, *et d'*Hélène-*Paulowna, grande-duchesse de Russie, sa première femme*) :

Marie-Louise-Frédérique, sœur germaine du feu grand-duc Paul-Frédéric, née 31 mars 1803, mariée au duc Georges de Saxe-Altenbourg, veuve 3 août 1853.

Aïeule du grand-duc.

Auguste-Frédérique, sœur du landgrave de Hesse-Hombourg, née 28 novembre 1776, mariée 3 avril 1818, veuve 29 novembre 1819 de Frédéric-Louis, grand-duc héritier de Mecklenbourg-Schwerin.

II. MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

Frédéric Guillaume-Charles-Georges-Ernest-Adolphe-Gustave, grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, né 17 octobre 1819, marié 28 juin 1843 à

Auguste-Caroline-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 juillet 1822, fille du duc de Cambridge, dont :

Georges-Adolphe-*Frédéric*, né 22 juillet 1848.

Frère et sœur.

I. Duc *Georges*, né 11 janvier 1824, général au service de Russie, marié 16 février 1851 à

Catherine-Michaelowna, grande-duchesse de Russie, née 28 août 1827, nièce de l'empereur Nicolas, dont :

1° Georges-*Alexandre*-Michel-Frédéric-Guillaume-François-Charles, né 6 juin 1859.

2° Hélène-Marie-Alexandra-Élisabeth-Augusta-Catherine, née 16 janvier 1857.

II. Caroline-Charlotte-Marianne, née 11 janvier 1821, reine de Danemark, divorcée 30 septembre 1846.

Mère.

Marie-Wilhelmine-Frédérique de Hesse-Cassel, née 21 janvier 1796, mariée 12 août 1817 au grand-duc Georges de Mecklenbourg-Strélitz, veuve 9 septembre 1860.

MONACO.

(DUCS DE VALENTINOIS.)

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 181. — La principauté de Monaco passa par substitution, en 1731, de la maison de Grimaldi à une branche de la maison de Goyon-Matignon. — Les deux villes de Menton et de Roquebrune ont été cédées à la France par le traité conclu le 2 février 1861 entre l'Empereur et le prince de Monaco. — Résidence : Paris et Monaco. — ARMES : *fuselé d'argent et de gueules.*

CHARLES III Honoré Grimaldi, prince de Monaco, né 8 décembre 1818, marié 26 décembre 1846 à

ANTOINETTE-Ghislaine, comtesse de Mérode, née 28 septembre 1828, dont :

Albert-Honoré-Charles, duc de Valentinois, né 13 novembre 1848.

Sœur.

Florestine-Gabrielle-Antoinette Grimaldi, née 22 octobre 1833.

Mère.

Marie-Louise-CAROLINE-Gabrielle Gilbert (de Lametz), née 18 juillet 1793, mariée 27 novembre 1816, veuve 20 juin 1856 du prince FLORESTAN.

Cousine.

(*Fille du grand-oncle le prince Joseph Grimaldi, mort 28 juin 1816, et de Thérèse de Choiseul-Stainville, belle-sœur du dernier duc de ce nom, mort en 1838*) :

Honorine-Camille-Athénaïs, née 22 avril 1784, mariée 20 juillet 1803 au marquis de la Tour du Pin, veuve 4 juin 1832, dont : *Charlotte* de la Tour du Pin, mariée 27 février 1826 à Jules, comte de Moreton de Chabrillan, ancien chef d'escadron de hussards.

NASSAU.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 60.



— Premier auteur : Othon de Lauenbourg, comte de Nassau, général sous Henri l'Oiseleur, en 972. — Comte-souverain 24 septembre 1366; prince de l'Empire 4 août 1688, confirmé 10 septembre 1737; duc 12 juillet 1806. — Culte évangélique. — Armes : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion couronné du même.*

LIGNE DUCALE (Nassau-Weilbourg).

Adolphe-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, duc de Nassau, né 24 juillet 1817, succède, 20 août 1839, au duc Guillaume, son père; marié 31 janvier 1844 à *Élisabeth*-Michaelowna, grande-duchesse de Russie; veuf 28 janvier 1845; remarié 23 avril 1851 à

Adélaïde-Marie, née 25 décembre 1837, fille de Frédéric, prince d'Anhalt-Dessau, dont :

1° *Guillaume*-Alexandre, prince héritier, né 22 avril 1852.

2° *François-Joseph*-Guillaume, né 30 janvier 1859.

Frère et sœurs du duc.

(*Enfants du duc* Guillaume, *marié : 1° le 24 juin 1814 à* Louise *de Saxe-Altenbourg; 2° le 23 avril* 1829 *à* Pauline, *fille du prince* Paul *de Wurtemberg.*)

Du premier lit :

I. *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique, née 17 avril 1815, mariée au prince d'Oldenbourg.

II. *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Élisabeth, née 29 janvier 1825, mariée 20 juin 1842 au prince de Wied.

Du second lit :

III. *Nicolas*-Guillaume, né 20 septembre 1832.

IV. *Hélène*-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marianne, née 12 août 1831, mariée 26 septembre 1853 au prince régnant de Waldeck.

V. *Sophie*-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836, mariée au prince Oscar, frère du roi de Suède.

Pour la ligne royale de Nassau-Orange, *voyez* Pays-Bas.

OLDENBOURG.

Luthérien. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, pages 49 et 63. — Branche de la maison de Holstein, ducale 27 décembre 1774 ; grand-ducale 9 juin 1815. — ARMES : *d'or, à deux fasces de gueules.*

Nicolas-Frédéric-PIERRE, né 8 juillet 1827, grand-duc d'Oldenbourg, duc de Schleswig-Holstein 27 février 1853, fils du feu grand-duc *Auguste* et d'*Ida* d'Anhalt-Bernbourg, marié 10 février 1852 à

ÉLISABETH-Pauline-Alexandrine de Saxe-Altenbourg, née 26 mars 1826, dont :

1° *Frédéric*-Auguste, grand-duc héritier, né 16 novembre 1852.

2° *Georges*-Louis, né 27 juin 1855.

Sœurs consanguines du premier lit.

(*Filles du grand-duc Auguste et d'Adélaïde d'Anhalt-Bernbourg*) :

I. Marie-Frédérique-*Amélie*, née 21 décembre 1818, mariée 22 novembre 1836 à Othon Ier, roi de Grèce.

II. Élisabeth-Marie-*Frédérique*, née 8 juin 1820, mariée 15 août 1855 à Maximilien, baron de Washington.

Frère consanguin du troisième lit.

III. Antoine-Gunther-Frédéric-*Élimar*, né 23 janvier 1844, fils du grand-duc *Auguste* et de *Cécile* de Holstein-Eutin.

Cousin germain du grand-duc.

(*Fils de Pierre-Frédéric*-Georges, *marié à* Catherine-*Paulowna*, *grande-duchesse de Russie, veuve* 27 *décembre* 1812, *décédée* 9 *janvier* 1819) :

Constantin-Frédéric-*Pierre*, né 26 août 1812, général d'infanterie au service de Russie, marié 23 avril 1837 à

Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle, née 17 avril 1815, fille de feu Guillaume, duc de Nassau, dont :

1° *Nicolas*-Frédéric-Auguste, né 9 mai 1840.

2° *Alexandre*-Frédéric-Constantin, né 2 juin 1844.

3° *Georges*-Frédéric-Alexandre, né 17 avril 1848.

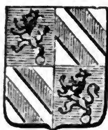
4° *Constantin*-Frédéric-Pierre, né 9 mai 1850.

5° *Alexandra*-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, mariée 6 février 1856 à *Nicolas*-Nicolaewitsch, grand-duc de Russie.

6° *Catherine*-Frédérique-Pauline, née 21 septembre 1846.

7° *Thérèse*-Frédérique-Olga, née 20 mars 1852.

PAPE ET CARDINAUX.



Pour le précis biographique du souverain pontife, voyez l'Annuaire de la noblesse de 1847, page 289. — Maison de Mastaï, originaire de Crema; titrée comte par le prince de Farnèse; adjonction du nom et des armes de Ferretti par alliance. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur, au lion couronné d'or, lampassé de gueules, la patte sénestre de derrière appuyée sur un globe d'or,* qui est de Mastaï; *aux* 2 *et* 3 *d'argent, à deux bandes de gueules,* qui est de Ferretti.

Pie IX, Jean-Marie, des comtes de Mastaï-Ferretti, né à Sinigaglia 12 mai 1792, archevêque d'Imola, puis créé *in petto* cardinal 23 décembre 1839, élu pape 16 juin 1846.

I. Cardinaux de l'ordre des évêques.

1. Mario *Mattei*, né à Pergola 6 septembre 1792, évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du Sacré-Collége, archiprêtre de la basilique du Vatican, prodataire de Sa Sainteté, nommé 2 juillet 1832.
2. Constantin *Patrizi*, né à Sienne 4 septembre 1798, vicaire général de Sa Sainteté, évêque de Porto et de San-Rufino, grand prieur de l'ordre de Malte, réservé *in petto* 23 juin 1834, préconisé 11 juillet 1836.
3. Louis *Amat di S. Philippo*, né à Cagliari 21 juin 1796, évêque de Palestrine, vice-chancelier de la sainte Église romaine, nommé 19 mai 1837.
4. Antoine-Marie *Cagiano de Azevedo*, né 11 décembre 1797, évêque de Frascati, grand pénitencier, nommé 22 janvier 1844.

II. Cardinaux de l'ordre des prêtres.

1. Benoît *Barberini*, né à Rome 22 octobre 1788, archiprêtre de la basilique de Latran, préfet de la congrégation de l'Immunité ecclésiastique, réservé *in petto* 2 octobre 1826, préconisé 15 décembre 1828.
2. Antoine *Tosti*, né à Rome 4 octobre 1776, élu *in petto* 12 février 1838, préconisé 18 février 1839.
3. Philippe *de Angelis*, archevêque de Fermo, né à Ascoli 16 avril 1792, élu *in petto* 13 septembre 1838, préconisé 8 juillet 1839.
4. Engelbert *Sterk*, archevêque de Malines, né 2 novembre 1792 à Ophem, nommé 13 septembre 1838.
5. Gaspard-Bernard de *Pianetti*, secrétaire des Brefs, né à Jessi 7 février 1780, réservé *in petto* 23 décembre 1839, préconisé 14 décembre 1840.
6. Louis *Vanicelli-Casoni*, archevêque de Ferrare, né à Amelia 16 avril 1801, réservé *in petto* 23 décembre 1839, préconisé 24 janvier 1842.
7. Louis, des princes d'*Altieri*, né à Rome 17 juillet 1815, évêque d'Albano, réservé *in petto* 14 décembre 1840, préconisé 21 avril 1845.
8. Louis-Jacques-Maurice *de Bonald*, archevêque de Lyon 27 avril 1840, né à Milhaud (Aveyron) 30 novembre 1787, nommé 1er mars 1841.
9. Frédéric-Jean-Joseph-Célestin, des princes de *Schwarzenberg*, archevêque de Prague, né à Vienne (Autriche) 6 avril 1809, créé 24 janvier 1842.
10. Cosme de *Corsi*, archevêque de Pise, né à Florence 10 juin 1798, créé 24 janvier 1842.
11. Fabri-Marie *Asquini*, né à Fagnano 14 août 1802, préfet de la congrégation des Indulgences et des Reliques, créé 21 avril 1845.
12. Nicolas *Clarelli-Paracciami*, né à Rieti 12 avril 1799, évêque de Monte-Fiascone, créé 22 janvier 1844.
13. Dominique *Carafa di Traetto*, né à Naples 12 juillet 1805, archevêque de Bénévent, créé 22 juillet 1844.
14. Sixte *Riario Sforza*, né à Naples 5 décembre 1805, archevêque de Naples, préconisé 19 janvier 1846.

15. Gaëtan *Baluffi*, évêque d'Imola, né à Ancône 29 mars 1783, créé en 1846.

16. Jacques-Marie-Adrien-César *Mathieu*, archevêque de Besançon 30 septembre 1834, né à Paris 20 janvier 1796, créé 30 septembre 1850.

17. Thomas *Gousset*, archevêque de Reims 13 juillet 1840, né à Montigny 1er mai 1792, créé 30 septembre 1850.

18. Jean *Geissel*, archevêque de Cologne, né au diocèse de Spire 4 février 1796, créé 30 septembre 1850.

19. Nicolas *Wiseman*, archevêque de Westminster, né à Séville 2 août 1802, créé 30 septembre 1850.

20. Joseph *Cosenza*, archevêque de Capoue, né à Naples 20 février 1788, créé 30 septembre 1850.

21. Dominique *Lucciardi*, né à Sarzana 8 décembre 1796, évêque de Sinigaglia, créé 15 mars 1852.

22. François-Auguste-Ferdinand *Donnet*, né à Bourg-Argental 16 novembre 1795, archevêque de Bordeaux 19 mai 1837, créé 15 mars 1852.

23. Jérôme d'*Andréa*, né à Naples 12 avril 1811, évêque de la Sabine, créé 15 mars 1852.

24. Charles-Louis *Morichini*, né à Rome 21 novembre 1805, évêque de Jessi, créé 15 mars 1852.

25. Jean *Szcitowski*, né à Béla (Hongrie) 1er novembre 1785, archevêque de Gran, primat de Hongrie, créé 7 mars 1853.

26. François-Nicolas-Madeleine *Morlot*, archevêque de Paris, né à Langres 28 novembre 1795, créé 7 mars 1853.

27. Juste *Recanati*, né à Camerino 9 août 1789, nommé 7 mars 1853, religieux de l'ordre des Capucins.

28. Joachim *Pecci*, né à Carpineto 2 mars 1810, évêque de Perugia, créé 19 décembre 1853.

29. Joseph-Otmar *Rauscher*, archevêque de Vienne, né à Vienne (Autriche) 6 octobre 1797, créé 17 décembre 1855.

30. Charles de *Reisach*, archevêque de Munich, né à Roth 6 juillet 1797, créé 17 décembre 1855.

31. Clément *Villecourt*, ancien évêque de la Rochelle, né à Lyon 9 octobre 1787, créé 17 décembre 1855.

32. Camille de *Pietro*, archevêque de Béryte, né à Rome 19 janvier 1806, créé *in petto* 19 décembre 1853, préconisé 16 juin 1856.
33. Georges *Kaulik*, archevêque d'Agram, né à Turnavia (Styrie) en 1787, nommé 16 juin 1856.
34. Alexandre *Barnabo*, préfet de la congrégation de la Propagande, né à Foligno 2 mars 1801, nommé 16 juin 1856.
35. Cyrille de *Alemeda y Brea*, archevêque de Tolède, né 14 juillet 1781, créé 15 mars 1858.
36. Antoine-Benoît *Antonucci*, évêque d'Ancône, né 17 septembre 1798 à Subiaco, créé 15 mars 1858.
37. Emmanuel-Joachim *Tarancon*, archevêque de Séville, né 20 mars 1782, créé 15 mars 1858.
38. Henri *Orfei*, évêque de Césène, né 23 octobre 1800, à Orvieto, créé 15 mars 1858.
39. Joseph *Milesi Pironi Ferreti*, ministre du commerce, des beaux-arts, de l'industrie et des travaux publics, né 9 mars 1817 à Ancône, créé 15 mars 1858.
40. Emmanuel-Bénédic *Rodrigues*, archevêque de Lisbonne, né à Villanuova 25 décembre 1800, créé 25 juin 1858.

III. Cardinaux de l'ordre des diacres.

1. Louis *Ciacchi*, né à Pesaro 16 août 1783, nommé 12 février 1838.
2. Joseph *Ugolini*, né à Macerata 6 janvier 1783, nommé 12 février 1838.
3. Pierre *Marini*, préfet de l'Économie de la Propagande, né à Rome 5 octobre 1794, créé 21 décembre 1846.
4. Joseph *Bofondi*, né à Forli 24 octobre 1795, réservé *in petto* 21 décembre 1846, préconisé 11 juin 1847.
5. Jacques *Antonelli*, né à Sonnino 2 avril 1806, secrétaire d'État, président du conseil des ministres, préfet des palais apostoliques, nommé 11 juin 1847.
6. Robert *Roberti*, né à Saint-Just (diocèse de Fermo) 28 décembre 1788, préconisé 30 septembre 1850.
7. Dominique *Savelli*, né à Speloncato (diocèse d'Ajaccio) 15 septembre 1792, créé 7 mars 1853.

8. Prosper *Caterini*, préfet de la congrégation des Conciles, né à Anano 15 septembre 1795, créé 7 mars 1853.
9. Gaspard *Grasselini*, prolégat de Bologne, né à Palerme 19 janvier 1796, nommé 16 juin 1856.
10. Pierre de *Silvestri*, doyen de la rote, né à Rovigo 13 février 1803, créé 15 mars 1858.
11. Théodolphe *Mertel*, ministre de l'intérieur, né 9 février 1806, créé 15 mars 1858.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la préconisation des cardinaux suivants :

Alexis *Billiet*, archevêque de Chambéry.
Cyrille de *Oca Almeda y Brea*, archevêque de Burgos.
Michel-Garcia *Cuesta*, archevêque de Compostelle.
R. P. *Panebianco*, né en août 1808.

PAYS-BAS.



Religion réformée. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, pages 60 et 70. — Maison de Nassau; comte princier de Nassau 24 septembre 1366; prince de l'Empire 3 mars 1654; prince d'Orange 19 mars 1702; stathouder héréditaire de Hollande 19 novembre 1747; roi des Pays-Bas 15 mars 1815; grand-duc de Luxembourg 10 mai 1815. — Armes : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion couronné du même, tenant de la dextre une épée nue, de la sénestre un faisceau de flèches d'or.*

Guillaume III Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, roi des Pays-Bas, prince de Nassau-Orange, grand-duc de Luxembourg, duc de Limbourg, né 19 février 1817, roi 17 mars 1849, marié 18 juin 1839 à

Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, fille de Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, dont :

1° *Guillaume*-Nicolas-Alexandre-Frédéric-Charles-Henri, prince d'Orange, né 3 septembre 1840.

2° Guillaume-*Alexandre*-Charles-Henri-Frédéric, né 25 août 1851.

Frère et sœur du roi.

I. Guillaume-Frédéric-*Henri*, prince des Pays-Bas, né 13 juin 1820, vice-amiral, marié 19 mai 1853 à

Amélie-Marie-Auguste, née 20 mai 1830, fille du duc de Saxe-Weimar-Eisenach.

II. Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824, mariée 8 octobre 1842 au grand-duc de Saxe-Weimar.

Mère du roi.

Anna-Paulowna, née 18 janvier 1795, fille de feu Paul Ier, empereur de Russie, mariée 21 février 1816 à Guillaume II, roi des Pays-Bas, veuve 17 mars 1848.

Oncle et tante du roi.

I. Guillaume-*Frédéric*-Charles, prince des Pays-Bas, né 28 février 1797, feld-maréchal et amiral de la flotte, marié 21 mai 1825 à

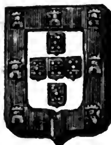
Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, sœur du roi de Prusse, née 1er février 1808, dont :

1° Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-*Louise*, née 5 août 1828, reine de Suède.

2° Wilhelmine-Frédérique-Anne-Élisabeth-*Marie*, princesse des Pays-Bas, née 5 juillet 1841.

II. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, mariée 14 septembre 1830 au prince Albert de Prusse.

PORTUGAL.



Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 59. — Maison de Bourgogne, formée par Henri, petit-fils de Robert, roi de France; comte de Portugal en 1095. — Maison de Bragance, branche naturelle de la précédente, royale 15 décembre 1640. — Armes : *d'argent, à cinq écus d'azur posés en croix et chargés de cinq besants d'argent rangés en sautoir, à la bordure de gueules, chargée de sept châteaux d'or.*

Dom Pedro V de Bragance et Bourbon, de Saxe-Cobourg-Gotha, né 16 septembre 1837, roi de Portugal 15 no-

vembre 1853, marié 29 avril 1858 à *Stéphanie* de Hohenzollern-Sigmaringen; veuf 16 juillet 1859.

Frères et sœurs du roi.

I. *Louis-Philippe*, duc d'Oporto, né 31 octobre 1838.

II. *Jean*, duc de Beja, né 16 mars 1842.

III. *Ferdinand*, né 22 juillet 1846.

IV. *Auguste*, né 4 novembre 1847.

V. *Marie-Anne*, née 21 juillet 1843, mariée 12 mai 1859 au prince Georges, fils du roi de Saxe.

VI. *Antonia*, née 17 février 1845, mariée 12 septembre 1861 au prince de Hohenzollern-Sigmaringen.

Père du roi.

Ferdinand-Auguste-François-Antoine, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, roi de Portugal, reconnu régent 19 décembre 1853, marié 9 avril 1836 à la reine Dona Maria II, veuf 15 novembre 1853.

Grand-oncle et grand'tantes.

I. *Miguel*-Marie-Évariste, né 26 octobre 1802, déclaré roi par les trois États 25 juin 1828, ayant renoncé au trône par la convention d'Évoramonte du 25 mai 1834, marié 25 septembre 1851 à

Adélaïde-Sophie-Amélie-Louise-Jeanne-Léopoldine de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 3 avril 1831, dont :

1° *Miguel*-Fernand-Charles, né 19 septembre 1853.

2° *Marie*-Isabelle-Eulalie-Charlotte de Bragance, infante de Portugal, née 5 août 1852.

3° *Marie-Thérèse*, née 24 août 1855.

4° Marie-Joséphine-Béatrix-Jeanne-*Eulalie*, née 19 mars 1857.

5° Aldegonde-Marie-Françoise-d'Assise, née 10 novembre 1858.

II. Marie-*Thérèse*, princesse de Beira, née 29 avril 1793, veuve de don Carlos (*voyez* ESPAGNE).

III. Isabelle-Marie, née 4 juillet 1801, régente du Portugal du 10 mars 1826 au 26 février 1828.

PRUSSE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 74. — Évangélique. — Burgrave héréditaire de Nuremberg 24 octobre 1273; prince de l'Empire 16 mars 1362; margrave de Brandebourg et électeur 18 avril 1417; roi de Prusse 18 janvier 1701. — ARMES : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et couronnée d'or, aux ailes liées du même, chargée sur la poitrine du chiffre F R en lettres d'or, tenant de la dextre un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.*

FRÉDÉRIC-GUILLAUME V-Louis, roi de Prusse, né 22 mars 1797, marié 11 juin 1829 à

Marie-Louise-AUGUSTE-Catherine, née 30 septembre 1811, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Nicolas-Charles, né 18 octobre 1831, marié 25 janvier 1858 à

Victoria-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, fille de la reine de la Grande-Bretagne, dont :

a. Frédéric-Guillaume-Victor-Albert, né 27 janvier 1859.

b. Victoria-Élisabeth-Auguste-Charlotte, née 24 juillet 1860.

2° *Louise*-Marie-Élisabeth, née 3 décembre 1838, mariée au grand-duc de Bade.

Frères et sœurs du roi.

I. Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801, général d'infanterie, chef du régiment des mousquetaires russes n° 4, marié 26 mai 1827 à

Marie-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar, dont :

1° *Frédéric*-Charles-Nicolas, né 20 mars 1828, marié 29 novembre 1854 à

Marie-Anne d'Anhalt-Dessau, née 14 septembre 1837, dont :

a. Marie-Élisabeth-Louise-Frédérique, née 14 septembre 1855.

b. Élisabeth-Anne, née 8 février 1857.

c. Louise-Marguerite-*Agnès*, née 25 juillet 1860.

2° Marie-*Louise*-Anne, née 1er mars 1829, mariée 27 juin 1854 au landgrave de Hesse-Barchfeld.

3° Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836, mariée 27 mai 1853 à Frédéric, prince de Hesse.

II. Frédéric-Henri-*Albert*, né 4 octobre 1809, général de cavalerie, marié 14 septembre 1830 à

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, fille de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, divorcée 28 mars 1849, dont :

1° Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert*, lieutenant au 1er régiment de la garde, né 8 mai 1837.

2° Frédérique-Wilhelmine-Louise-Élisabeth-*Alexandrine*, née 1er février 1842.

III. *Alexandrine*, née 23 février 1803, grande-duchesse douairière de Mecklenbourg-Schwerin.

IV. *Louise*, née 1er février 1808, mariée à Frédéric, frère du roi des Pays-Bas.

Belle-sœur du roi.

Élisabeth-Louise, reine douairière, née princesse de Bavière 13 novembre 1801, mariée 29 novembre 1823 à Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, veuve 2 janvier 1861.

Cousins et cousines du roi.

(*Enfant de* Louis-*Frédéric-Charles*, *né* 5 *octobre* 1773, *décédé* 29 *juin* 1841, *marié en* 1793 *à* Frédérique-*Caroline, fille de Frédéric II, duc de Mecklenbourg-Strélitz*) :

Frédéric-Guillaume-Louis, né 30 octobre 1794, général de cavalerie, chef d'un régiment de lanciers russes, marié 21 novembre 1817 à

Wilhelmine-*Louise*, sœur du duc d'Anhalt-Bernbourg, née 30 octobre 1799 (*Résidence* : Dusseldorf), dont :

1° Frédéric-Guillaume-Louis-*Alexandre*, né 21 juin 1820, général-major au service de Prusse.

2° Frédéric-Guillaume-*Georges*-Ernest, né 12 février 1826, colonel des gardes du corps.

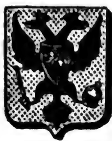
(*Enfants de Frédéric*-Guillaume-*Charles*, *né* 3 *juillet* 1793, *marié* 12 *janvier* 1804 *à Amélie*-Marie-Anne *de Hesse-Hombourg* ; *décédé* 29 *septembre* 1851) :

I. Henri-Guillaume-*Adalbert*, né 29 octobre 1811, amiral, marié morganatiquement 29 avril 1850 à *Thérèse* Elssler, créée dame de Bernon.

II. Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, mariée 22 octobre 1836 au frère du grand-duc de Hesse.

III. *Marie*, reine de Bavière.

RUSSIE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 79. — Grecque. — Érection de la Russie en empire 22 octobre 1721. — Maison de Holstein-Gottorp, appelée au trône du chef d'Anne Petrowna, fille de Pierre le Grand et mère de Pierre de Holstein (Pierre III), empereur 5 janvier 1762; Catherine II, 1763; Paul Ier, 1796; Alexandre Ier, 14 mars 1801; Nicolas Ier, novembre 1825. — Armes : *d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre un sceptre, de la sénestre un globe impérial du même, chargée sur la poitrine d'un écusson de gueules, au saint Michel d'argent combattant un dragon de sable.*

Alexandre II, empereur de Russie 2 mars 1855, né 29 avril 1818 [1], marié 28 avril 1841 à

Marie, impératrice de Russie, née 16 août 1824, sœur du grand-duc de Hesse, dont :

1° *Nicolas*-Alexandrowitsch, grand-duc héritier, né 20 septembre 1843.

2° *Alexandre*-Alexandrowitsch, né 10 mars 1845, chef du régiment de dragons de Pereiaslaff.

3° *Wladimir*-Alexandrowitsch, né 22 avril 1847, chef du régiment de dragons de la Nouvelle-Russie.

4° *Alexis*-Alexandrowitsch, né 14 janvier 1850.

5° *Georges*-Alexandrowitsch, né 11 mai 1857.

6° *Marie*-Alexandrowna, née 17 octobre 1853.

[1] Nous avons donné les dates d'après le style grégorien; mais la réforme du calendrier n'ayant pas été admise en Russie, l'année commençait le 12 janvier dans le siècle dernier, et elle commençait le 13 dans celui-ci. Pour compter comme les Russes, il suffit donc de retrancher 11 jours de toutes les dates antérieures au 26 janvier 1800, et 12 jours de toutes celles qui lui sont postérieures.

Frères et sœurs.

I. *Constantin*-Nicolaewitsch, grand-duc, né 21 septembre 1827, grand amiral, propriétaire du 18e régiment autrichien; marié 11 septembre 1848 à

Alexandra-Josefowna, grande-duchesse, ci-devant *Alexandrine*, fille de Joseph, duc de Saxe-Altenbourg, née 20 juillet 1830, dont :

1° *Nicolas*-Constantinowitsch, né 14 février 1850.

2° *Constantin*-Constantinowitsch, né 22 août 1858.

3° *Dimitri*-Constantinowitsch, né 13 juin 1860.

4° *Olga*-Constantinowna, née 3 septembre 1851.

5° *Vera*-Constantinowna, née 16 février 1854.

II. *Nicolas*-Nicolaewitsch, grand-duc, inspecteur général du génie, né 8 août 1831, marié 6 février 1856 à

Alexandra-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, fille de Pierre, prince d'Oldenbourg, dont :

1° *Nicolas*-Nicolaewitsch, né 18 novembre 1856.

III. *Michel*-Nicolaewitsch, grand-duc, né 25 octobre 1832, grand maître de l'artillerie et aide de camp général de l'empereur, marié 27 août 1857 à *Cécile*, née 29 septembre 1839, sœur du grand-duc de Bade, dont :

1° *Nicolas*-Michaelowitsch, né 26 avril 1859.

2° *Anastasie*-Michaelowna, née 28 juillet 1860.

3° Michel-Michaelowitsch, né en octobre 1861.

IV. *Marie*-Nicolaewna, grande-duchesse, née 18 août 1819, mariée 14 juillet 1839 à Maximilien, duc de Leuchtenberg, veuve 1er novembre 1852.

V. *Olga*-Nicolaewna, grande-duchesse, née 11 septembre 1822, mariée 13 juillet 1846 au prince héréditaire de Wurtemberg.

Oncle et tante.

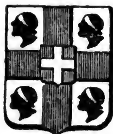
I. *Michel-Paulowitsch, grand-duc, né* 8 *février* 1798, *marié* 19 *février* 1824 *à*

Hélène-Paulowna, ci-devant *Charlotte* de Wurtemberg, née 9 janvier 1807, veuve 9 septembre 1849, dont :

Catherine-Michaelowna, née 28 août 1827, mariée 16 février 1851 au duc de Mecklenbourg-Strélitz.

II. *Anne*-Paulowna, née 18 janvier 1795, reine douairière des Pays-Bas.

SARDAIGNE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 81. — Maison de Savoie; catholique; comte de l'Empire; prince 3 juin 1313; duc de Savoie 19 février 1416; roi de Chypre 27 février 1485; de Sicile 11 avril 1713; de Sardaigne 10 janvier 1720. — Armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre têtes de Maures*, qui est de Sardaigne; chargée en cœur d'un écu, *de gueules, à la croix d'argent*, qui est de Savoie.

I. LIGNE ROYALE.

Victor-Emmanuel II Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas, né 14 mars 1820, roi de Sardaigne 23 mars 1849, proclamé roi d'Italie à Turin en 1861; marié 12 avril 1842 à *Adélaïde*, fille de Reinier, archiduc d'Autriche; veuf 20 janvier 1855, dont :

1° *Humbert*-Reinier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince de Piémont, né 14 mars 1844.

2° *Amédée*-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste, né 30 mai 1845.

3° *Othon*-Eugène-Marie, duc de Montferrat, né 11 juillet 1846.

4° *Clotilde*-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843, mariée 30 janvier 1859 au prince Napoléon.

5° *Marie*-Pie, née 16 octobre 1847.

Frère du roi.

Ferdinand-*Marie-Albert-Amédée-Philibert-Vincent, duc de Gênes, né* 15 *novembre* 1822, *marié* 21 *avril* 1850 *à*

Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, fille du roi de Saxe, veuve 10 février 1855, dont :

1° Thomas-Albert-Victor, duc de Gênes, né 6 février 1854.

2° *Marguerite*-Marie-Thérèse-Jeanne, née 20 novembre 1851.

II. SAVOIE-CARIGNAN.

I. *Eugène*-Emmanuel-Joseph, né 14 avril 1816, prince de Savoie-Carignan par décret royal du 28 avril 1834.

II. *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 septembre 1814, mariée à Léopold, comte de Syracuse, frère du roi des Deux-Siciles, veuve 4 décembre 1860.

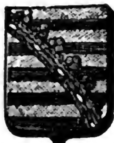
III. LIGNE ROYALE ANCIENNE.

Filles du roi Victor-Emmanuel Ier.

I. Marie-*Thérèse*-Ferdinande, duchesse douairière de Parme, née 19 septembre 1803.

II. *Marie-Anne*-Caroline-Pie, ex-impératrice d'Autriche, sœur jumelle de la précédente.

SAXE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 85. — Maison de Saxe : Conrad le Pieux, comte de Wettin, créé margrave de Misnie 1127; Frédéric le Belliqueux, créé duc de Saxe 6 janvier 1423; électeur 1er août 1425; séparation en deux lignes, *Ernestine* et *Albertine*, en 1485; subdivision de la branche Ernestine en Saxe-Weimar et en Saxe-Gotha 1625; Saxe-Meiningen, Saxe-Altenbourg et Saxe-Cobourg, rameaux de Saxe-Gotha. — Armes : *burelé d'or et de sable, au crancelin de sinople.*

LIGNE ERNESTINE (luthérienne).

I. SAXE-WEIMAR-EISENACH.

(Grand-duc 4 avril 1815.)

Charles-Alexandre-Auguste-Jean, grand-duc de Saxe-Weimar, né 24 juin 1818, marié 8 octobre 1842 à

Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, née 8 avril 1824, sœur de Guillaume III, roi des Pays-Bas, dont :

1° *Charles-Auguste*-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michel-Henri-Frédéric-Étienne, né 31 juillet 1844.

2° *Marie*-Anne-Sophie-Élisabeth, née 29 mars 1851.

3° *Élisabeth*-Sibylle-Marie-Dorothée, née 28 février 1854.

Sœurs.

I. *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, mariée au prince Charles, frère du roi de Prusse.

II. Marie-Louise-*Auguste*-Catherine, née 30 septembre 1811, mariée au roi de Prusse.

Oncle du grand-duc.

Charles-*Bernard*, duc de Saxe-Weimar, né 30 mai 1792, général d'artillerie en retraite, docteur en philosophie, marié 30 mai 1816, veuf 4 avril 1852 d'*Ida*, née 25 juin 1794, sœur du duc de Saxe-Meiningen, dont :

1° Guillaume-Auguste-*Édouard*, né 11 octobre 1823, marié morganatiquement en 1851 à

Augusta Gordon Lennox,-fille du duc de Richmond.

2° *Hermann*-Bernard-Georges, né 4 août 1825, colonel au service de Wurtemberg, marié 17 juin 1851 à

Augusta-Wilhelmine-Henriette, fille du roi de Wurtemberg, née 4 octobre 1826, dont :

a. *Guillaume*-Charles-Bernard, né 31 décembre 1853.

b. *Bernard*-Guillaume-Georges, né 10 octobre 1855.

c. *Alexandre*-Guillaume-Bernard, né 22 juin 1857.

d. *Ernest*-Charles-Guillaume, né 9 août 1859.

e. *Pauline*-Ida-Marie-Olga, née 25 juillet 1852.

3° Frédéric-*Gustave*-Charles, né 28 juin 1827, lieutenant au service de l'Autriche.

4° *Anne*-Amélie-Marie, née 9 septembre 1828.

5° *Amélie*-Maria-da-Gloria-Auguste, née 20 mai 1830, mariée 19 mai 1853 à *Henri*, prince des Pays-Bas.

II. SAXE-MEININGEN.

Bernard-Éric-Freund, duc de Saxe-Meiningen, né 17 décembre 1800, successeur 24 décembre 1803 de son père Georges, sous la tutelle de Louise, née princesse de Hohenlohe-Langenbourg, sa mère; prend les rênes du gouvernement 17 décembre 1821, marié 23 mars 1825 à

Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née 6 septembre 1804, fille de Guillaume II, électeur de Hesse, dont :

1° *Georges*, prince héritier, né 2 avril 1826, marié 18 mai 1850 à Frédérique-Louise-Wilhelmine-Marianne-*Charlotte*, nièce du roi de Prusse; veuf 30 mars 1855, dont :

a. *Bernard*-Frédéric-Guillaume-Albert-Georges, né 1er avril 1851.

b. *Ernest*-Bernard-Victor-Georges, né 7 septembre 1859.

c. *Marie*-Élisabeth, née 23 septembre 1853.

2° *Auguste*-Louise-Adélaïde-Caroline-Ida, née 6 août 1843.

III. SAXE-ALTENBOURG.

Ernest-Frédéric-Paul-Georges-Nicolas, né 16 septembre 1826, duc 3 août 1853, marié 28 avril 1853 à

Frédérique-Amélie-*Agnès* d'Anhalt-Dessau, née 24 juin 1824, dont :

Marie-Frédérique-Léopoldine-Georgine-Auguste-Alexandra-Élisabeth-Thérèse-Joséphine-Hélène-Sophie, née 2 août 1854.

Frère.

Maurice-François-Frédéric-Constantin-Alexis-Henri-Auguste-Charles-Albert, né 24 octobre 1829, lieutenant de hussards au service de Prusse.

Mère.

Marie-Louise-Frédérique de Mecklenbourg-Schwerin, née 31 mars 1803, mariée 7 octobre 1825 au duc *Georges* de Saxe-Altenbourg, veuve 3 août 1853.

Oncles.

I. Joseph-Frédéric-Ernest-Georges-Charles, né 27 août 1779, marié 24 avril 1817 à *Amélie*-Thérèse-Louise-Wilhelmine-Philippine, née 28 juin 1799, fille de Louis, duc de Wurtemberg; veuf 28 novembre 1848, dont :

1° Alexandrine-*Marie*-Wilhelmine, née 14 avril 1818, mariée à Georges, roi de Hanovre.

2° Henriette-Frédérique-*Thérèse*-Élisabeth, née 9 octobre 1823.

3° *Élisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826, mariée au grand-duc d'Oldenbourg.

4° *Alexandrine*, née 8 juillet 1830, mariée 11 septembre 1848 à *Constantin*-Nicolaewitsch, grand-duc de Russie.

II. *Frédéric*-Guillaume-Charles-Joseph-Louis-Georges, né 4 octobre 1801.

III. Édouard-*Charles-Guillaume-Chrétien, né* 3 *juillet* 1804, *marié* 25 *juillet* 1835 *à* Amélie *de Hohenzollern-Sigmaringen, veuf* 14 *janvier* 1841, *remarié* 8 *mars* 1842 *à*

Louise-Caroline, princesse de Reuss-Greitz, née 3 décembre 1822, veuve 16 mai 1852.

Du premier lit :

1° *Thérèse*-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 décembre 1836.

2° *Antoinette*, née 17 avril 1838, mariée 22 avril 1854 à *Frédéric*, prince héréditaire d'Anhalt-Dessau.

Du second lit :

3° *Albert*-Henri-Joseph-Charles-Victor-Georges-Frédéric, né 14 avril 1843.

4° *Marie*-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Élisabeth-Louise, née 28 juin 1845.

IV. SAXE-COBOURG-GOTHA.

Ernest II Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Édouard, né 21 juin 1818, duc de Saxe-Cobourg-Gotha 9 janvier 1844, marié 3 mai 1842 à

Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, née 6 décembre 1820, fille du grand-duc de Bade.

Frère.

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 août 1819, marié à la reine de la Grande-Bretagne.

Oncles.

I. Ferdinand-*Georges-Auguste, né* 28 *mars* 1785, *marié* 2 *janvier* 1816 *à*

Marie-*Antoinette*-Gabrielle, fille de feu François-Joseph, prince de Kohary, née 2 juillet 1797, veuve 27 août 1851, dont :

1° *Ferdinand*-Auguste-François-Antoine, né 29 octobre 1816, roi de Portugal.

2° *Auguste*-Louis-Victor, né 13 juin 1818, marié 20 avril 1843 à

Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse d'Orléans, née 3 janvier 1817, fille du roi Louis-Philippe (*voyez :* France), dont :

a. *Philippe*-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 mars 1844.

b. Victor-Auguste-Louis-Marie-Eudes, né 9 août 1845.

c. Marie-Adélaïde-Amélie-Clotilde, née 8 juillet 1846.

d. Marie-Louise-Françoise-Amélie, née 23 octobre 1848.

3° *Léopold*-François-Jules, né 31 janvier 1824, lieutenant-colonel d'infanterie autrichienne, marié 23 avril 1861 à Constance Geiger.

II. *Léopold*-Georges-Chrétien-Frédéric, roi des Belges.

LIGNE ALBERTINE (catholique).

(Électorale 24 février 1548, royale 11 décembre 1807.)

Jean-Népomucène-Marie-Joseph, roi de Saxe 9 août 1854, né 12 décembre 1801, marié 21 novembre 1822 à

Amélie-Auguste, née 13 novembre 1801, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière, dont :

1° Frédéric-Auguste-*Albert*, prince royal, né 23 avril 1828, marié 18 juin 1853 à

Caroline-Frédérique-Stéphanie-Amélie-Cécile de Holstein, née 5 août 1833, fille du prince de Wasa.

2° Frédéric-Auguste-*Georges*, né 8 août 1832, marié 12 mai 1859 à

Marie-Anne, infante de Portugal, née 21 juillet 1843.

3° Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, veuve du duc de Gênes, frère du roi de Sardaigne.

4° Marie-*Sidonie*, née 16 août 1834.

5° *Sophie*-Marie-Frédérique-Auguste-Léopoldine-Alexandrine-Ernestine-Albertine-Élisabeth, née 15 mars 1845.

Sœurs germaines du roi.

I. Marie-*Amélie*-Frédérique-Auguste, née 10 août 1794.

II. *Marie*-Ferdinande-Amélie, née 27 avril 1796, veuve de Ferdinand III, grand-duc de Toscane.

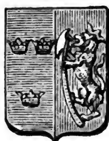
Belle-sœur du roi.

Marie-Anne-Léopoldine, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière, née 27 janvier 1805, mariée 24 avril 1833 à *Frédéric-Auguste*, roi de Saxe, veuve 9 août 1854.

Cousine germaine du roi.

Marie-*Auguste*-Népomucène-Antoinette-Françoise-Xavière-Aloyse, née 21 juin 1782, fille de Frédéric-Auguste, roi de Saxe, frère aîné et prédécesseur du roi Antoine.

SUÈDE ET NORVÉGE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 76. — Culte luthérien. — Maison Bernadotte 5 février 1818. — Armes : *parti*, *au 1 d'azur, à trois couronnes d'or*, qui est de Suède ; *au 2 de gueules*, *au lion couronné d'or*, *armé et lampassé d'argent*, *tenant une hache d'armes du même*, *emmanchée d'or*, qui est de Norvége.

Charles XV Louis-Eugène, né 3 mai 1826, roi de Suède et de Norvége 8 juillet 1859, marié 19 juin 1850 à

Louise-Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne, princesse d'Orange, née 5 août 1828, cousine germaine du roi des Pays-Bas, dont :

Louise-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851.

Frères et sœur du roi.

I. *Oscar*-Frédéric, duc d'Ostrogothie, né 21 janvier 1829, marié 5 juin 1857 à

Sophie-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836, nièce du duc de Nassau, dont :

1° Oscar-*Gustave*-Adolphe, duc de Wermelande, né 16 juin 1858.

2° Oscar-*Charles*-Auguste, duc de Gothie, né 15 novembre 1859.

II. Nicolas-*Auguste*, duc de Dalécarlie, capitaine de cavalerie, né 24 août 1831.

III. *Charlotte*-Eugénie-Auguste-Amélie-Albertine, née 24 avril 1830.

Mère.

Joséphine-Maximilienne-Eugénie de Beauharnais, reine douairière, fille du duc de Leuchtenberg, née 14 mars 1807, mariée 19 juin 1823 à Oscar Ier, veuve 8 juillet 1859.

TURQUIE.

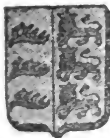
Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 99. — Dynastie d'Osman, sultan d'Iconium, 1299. — Conquête de Constantinople 1453. — ARMES : *de sinople, au croissant d'argent.*

ABD-UL-AZIZ-KHAN, sultan, né 9 février 1830, succède 25 juin 1861 à son frère, le sultan Abd-ul-Medjid.

Neveux.

1° Sultan Mohammed-*Murad*, né 22 septembre 1840.
2° Sultan *Abd-ul*-Hamid, né 22 septembre 1842.
3° Sultan Mohammed-*Reschid*, né 3 novembre 1844.
4° Sultan *Ahmed-Kiemil-Uddin*, né 3 décembre 1847.
5° Sultan *Mohammed-Barhan*-Uddin, né 24 mai 1849.
6° Sultan *Nour-Eddin*, né 14 avril 1851.

WURTEMBERG.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 102. — Culte luthérien. — Comte de Wurtemberg 1102; duc 21 juillet 1495; électeur 27 avril 1803; roi 26 décembre 1805. — ARMES : *parti, au 1 d'or, à trois demi-bois de cerf de sable, l'un sur l'autre, chevillés de cinq pièces du côté du chef; au 2 d'or, à trois lions léopardés de sable.*

GUILLAUME Ier Frédéric-Charles, roi de Wurtemberg, né 27 septembre 1781, successeur de son père, Frédéric, 30 octobre 1816; marié : 1° le 24 janvier 1816 à *Catherine* de Russie, fille de l'empereur Paul Ier, décédée 9 janvier 1819; 2° 15 avril 1820 à sa cousine germaine

PAULINE-Thérèse-Louise, née 4 septembre 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg.

Du premier lit :

1° *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 octobre 1816, mariée 19 mars 1840 à Alfred, comte de Neipperg.
2° *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, mariée 18 juin 1839 au roi des Pays-Bas.

Du second lit :

3° *Charles*-Frédéric-Alexandre, prince royal, né 6 mars 1823, marié 13 juillet 1846 à

Olga-Nicolaewna, grande-duchesse de Russie, fille de l'empereur, née 11 septembre 1822.

4° *Catherine*-Frédérique-Charlotte, née 24 août 1821, mariée à Frédéric, prince de Wurtemberg.

5° *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826, mariée à Hermann, prince de Saxe-Weimar.

Neveux et nièce.

(*Enfants de* Paul-*Charles-Frédéric-Auguste et de* Charlotte *de Saxe-Altenbourg*) :

I. *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 février 1808, lieutenant général au service de Wurtemberg, chef d'un régiment de uhlans au service de Russie, marié 20 novembre 1845 à

Catherine-Frédérique-Charlotte de Wurtemberg, née 24 août 1821, sa cousine germaine, dont :

Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 février 1848.

II. Frédéric-*Auguste*-Éverard, né 24 janvier 1813, lieutenant général au service de Prusse.

III. *Charlotte*, maintenant *Hélène*-Paulowna, née 9 janvier 1807, veuve de Michel, grand-duc de Russie.

Cousins germains du roi.

(*Enfants de* Louis, *duc de Wurtemberg, né* 30 *août* 1756, *et de Henriette de Nassau-Weilbourg*) :

I. *Alexandre*-Paul-Louis-Constantin, duc de Wurtemberg, né 9 septembre 1804, marié 2 mai 1835 morganatiquement à *Susanne*, née comtesse Rhéday, veuf 1er octobre 1841.

II. *Pauline*-Thérèse-Louise, reine de Wurtemberg.

III. *Élisabeth*-Alexandrine-Constance, née 27 février 1802, veuve de *Guillaume*, margrave de Bade.

(*Enfants d'*Eugène, *duc de Wurtemberg, né* 21 *novembre* 1757, *marié à* Louise, *princesse de Stolberg*, 24 *janvier* 1787 ; *décédé* 10 *juin* 1822) :

I. Eugène, *duc de Wurtemberg, né* 28 *janvier* 1788, *marié :* 1° *le* 20 *avril* 1817 *à* Mathilde, *fille de*

Georges, prince de Waldeck, décédée 13 avril 1825; 2° le 11 septembre 1827 à

Hélène, princesse de Hohenlohe-Langenbourg, née 22 novembre 1807, veuve en septembre 1857.

Du premier lit :

1° *Eugène*-Guillaume-Alexandre-Hermann, duc de Wurtemberg, né 25 décembre 1820, colonel au service de Prusse, marié 15 juillet 1843 à

Mathilde-Auguste-Wilhelmine, née 11 septembre 1818, fille du prince régnant de Schaumbourg-Lippe, dont :

a. Guillaume-*Eugène*-Auguste-Georges, né 20 août 1846.

b. *Wilhelmine*-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1844, duchesse de Wurtemberg.

c. *Pauline*-Mathilde-Ida, née 11 avril 1854.

2° *Marie*-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, mariée 9 octobre 1845 à Charles, landgrave de Hesse-Philippsthal.

Du second lit :

3° *Guillaume*-Nicolas, duc de Wurtemberg, né 20 juillet 1828, major d'infanterie.

4° *Nicolas*, duc de Wurtemberg, né 1er mars 1833.

5° *Alexandrine*-Mathilde, née 16 décembre 1829.

6° Pauline-*Louise*-Agnès, née 16 octobre 1835.

II. *Frédéric*-Paul-*Guillaume, duc de Wurtemberg, né 25 juin 1797, marié 17 avril 1827 à*

Marie *Sophie*-Dorothée-Caroline, née 4 mars 1800, princesse de la Tour-et-Taxis, veuve 24 novembre 1860, dont :

Guillaume-Ferdinand-*Maximilien*-Charles, duc de Wurtemberg, né 3 septembre 1828.

(*Enfants de* Guillaume-*Frédéric-Philippe*, *marié* 23 *août* 1800 *à Frédérique-Wilhelmine, comtesse Rhodis de Tarderfeld; veuf* 6 *février* 1822, *décédé* 10 *août* 1830) :

I. *Chrétien-Frédéric-Alexandre, comte de Wurtemberg, né 5 novembre 1801, marié 3 juillet 1832 à*

Hélène-Antoinette-Joséphine, née 1er juin 1812, comtesse de Festetics-Tolna, veuve 7 juillet 1844 (remariée 28 décembre 1845 au baron du Bourget), dont :

1° Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Frédéric-Henri-Joseph-Ladislas-*Éverard*, comte de Wurtemberg, né 25 mai 1833.

2° Guillaume-Paul-Frédéric-Henri-Ladislas-Joseph-Léopold-Marie-Charles-*Alexandre*, comte de Wurtemberg, né 29 mars 1839.

3° *Wilhelmine*-Pauline-Hélène-Joséphine-Marie-Frédérique-Christine, née 24 juillet 1834.

4° *Pauline*-Wilhelmine-Françoise-Joséphine-Marie, née 8 août 1836.

II. Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, comte de Wurtemberg, né 6 juillet 1810, marié 8 février 1841, veuf 1er avril 1857 de *Théodelinde*, fille d'Eugène, duc de Leuchtenberg, dont :

1° *Auguste-Eugénie*-Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 décembre 1842.

2° *Marie-Joséphine*-Frédérique-Eugénie-Wilhelmine-Théodelinde, née 10 octobre 1844.

3° Eugénie-*Amélie*-Auguste, née 13 septembre 1848.

4° *Mathilde*-Auguste-Pauline-Wilhelmine-Théodelinde, née 14 janvier 1854.

III. Frédérique-*Marie*-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née 29 mai 1815, mariée 17 septembre 1842 à Frédéric, baron de Taubenheim.

(*Enfants d'*Alexandre-*Frédéric-Charles, marié 17 novembre 1798 à Antoinette-Ernestine-Amélie de Saxe-Cobourg, veuf 14 mai 1824, décédé 4 juillet 1833*) :

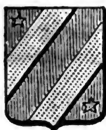
I. Frédéric-Guillaume-*Alexandre*, duc de Wurtemberg, né 20 décembre 1804, marié 17 octobre 1837 à Marie, princesse d'Orléans, veuf 2 janvier 1839, dont :

Philippe-Alexandre-Marie-Ernest, né 30 juillet 1838.

II. *Ernest*-Alexandre-Constantin-Frédéric, duc de Wurtemberg, né 11 août 1807.

Pour les maisons princières de HOHENZOLLERN, de LIECHTENSTEIN, de LIPPE, de REUSS, de SCHWARTZBOURG et de WALDECK, *voyez* l'Annuaire de 1852; pour celles de MODÈNE, PARME et TOSCANE, *voyez* l'Annuaire de 1860; pour celle des DEUX-SICILES, *voyez* l'Annuaire de 1861.

BONAPARTE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, page XVIII. Des quatre frères de l'empereur Napoléon Ier, l'aîné, le roi Joseph, n'a pas laissé de fils; Lucien, prince de Canino, est l'auteur de la branche, aujourd'hui l'aînée, rapportée ci-après; Louis, roi de Hollande, est le père de l'empereur Napoléon III; Jérôme, roi de Westphalie, aujourd'hui prince français, a de son premier lit un fils qui ne fait point partie de la maison impériale, et qui figurera plus loin. — ARMES : *de gueules, à deux barres d'or, accompagnées de deux étoiles du même.*

Voir, pour les membres de la famille impériale, page 1.

Les fils des frères et sœurs de l'empereur Napoléon Ier qui ne font pas partie de la famille impériale portent les titres de prince et d'altesse avec leur nom de famille. A la seconde génération, les fils aînés seuls portent les titres de prince et d'altesse; les autres n'ont que le titre de prince.

Les filles des princes parents de l'Empereur jouissent jusqu'à leur mariage du titre de princesse; mais lorsqu'elles sont mariées, elles portent le nom seul et les titres de leurs maris, à moins de décision spéciale contraire. Les princesses de la famille de l'Empereur mariées à des particuliers français ou étrangers n'ont d'autre rang à la cour que celui de leurs maris. (Voir l'Annuaire de 1856, page 368.)

BRANCHE AINÉE.

Joseph-Lucien-Charles-Napoléon Bonaparte, titré *altesse* comme aîné des petits-fils de Lucien Bonaparte, prince de Canino (frère cadet de l'empereur Napoléon Ier), né à Philadelphie 13 février 1824.

Frères et sœurs.

I. *Lucien*-Louis-Joseph-Napoléon Bonaparte, né 15 novembre 1828, camérier secrétaire de Sa Sainteté.

II. *Napoléon*-Jacques-Grégoire-Philippe, né 5 février 1839, marié 26 novembre 1859 à Marie-Christine, princesse Ruspoli, née 25 juillet 1842, dont :

N..., né en 1860.

III. *Julie*-Charlotte-Zénaïde-Pauline-Lætitia-Désirée-Bartholomée, née 5 juin 1830, mariée 30 août 1847 à Alexandre del Gallo, marquis de Roccagiovine.

IV. *Charlotte*-Honorine-Joséphine, née 4 mars 1832, mariée 4 octobre 1848 au comte *Pierre* Primoli.

V. *Marie*-Désirée-Eugénie-Joséphine-Philomène, née 18 mars 1835, mariée 2 mars 1851 au comte *Paul* de Campello.

VI. *Auguste*-Amélie-Maximilienne-Jacqueline, née 9 novembre 1836, mariée 2 février 1856 au prince *Placide* Gabrielli.

Oncles et tantes.

I. Louis-*Lucien* Bonaparte, né 4 janvier 1813, sénateur 31 décembre 1852; titré *altesse* comme neveu de Napoléon Ier.

II. *Pierre*-Napoléon Bonaparte, né 12 septembre 1815; titré *altesse*.

III. *Antoine* Bonaparte, titré *altesse*, né 31 octobre 1816.

IV. *Lœtitia*, née 1er décembre 1804, mariée à Thomas Whyse, ambassadeur d'Angleterre à Athènes.

V. Alexandrine-*Marie*, née 12 octobre 1818, mariée au comte Vincent Valentini de Canino, veuve en 1858.

VI. *Constance* Bonaparte, née 30 janvier 1823, abbesse au Sacré-Cœur de Rome.

BRANCHE CADETTE NON PRINCIÈRE.

Jérôme Bonaparte, fils du prince *Jérôme*, né à Baltimore 6 juillet 1805, marié 9 mai 1829 à Susanne Williams, dont :

Jérôme-Napoléon, né en 1830, lieutenant de cavalerie, ✻.

Mère.

Élisabeth Patterson, née en 1780, mariée le 24 décembre 1803.

Nièce de l'empereur Napoléon Ier.

Napoléone-*Élisa* Bacciochi, née 13 juin 1806, fille de la princesse Élisa Bonaparte, sœur de l'empereur Napoléon Ier, et du prince Félix Bacciochi, mariée au comte Camerata; titrée *altesse* et *princesse Bacciochi*.

MURAT.

BRANCHE PRINCIÈRE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1855. — ARMES : *coupé, au 1 parti d'or, au cheval cabré de sable, et d'azur, à deux cornes d'abondance d'or passées en sautoir; au 2 d'or, à trois jambes, aboutées et placées en pairle de carnation;* sur le tout, *d'azur, à l'aigle d'or, couronné et empiétant un foudre du même, et à la couronne fermée d'or, brochant sur le 1 et le 2 partis.*

Napoléon-*Lucien*-Charles Murat, fils de Joachim Murat, roi de Naples, et de la princesse Caroline Bonaparte, sœur de Napoléon Ier, né à Milan 16 mai 1803, sénateur, ancien ministre plénipotentiaire de France à Turin, G. ✱, titré *altesse*, marié en 1827 à

Caroline-Georgina Fraser, titrée *altesse* comme son mari, neveu de l'empereur Napoléon Ier, dont :

1° *Caroline*, née en 1830, mariée en juin 1850 au baron de Chassiron.

2° Joseph-*Joachim*-Napoléon Murat, chef d'escadron, officier d'ordonnance de l'Empereur, ✱, né en 1834, marié 23 mars 1854 à

Malcy-Louise-Caroline Berthier, fille du prince de Wagram, sénateur.

3° *Achille* Murat, né en 1847.

4° *Louis-Napoléon*, né en février 1852.

5° *Anna*, née en 1841.

Sœur.

Louise-Julie-Caroline Murat, née 22 mars 1805, mariée 15 octobre 1825 au comte Rasponi à Ravenne.

Veuve du frère aîné.

Caroline Dudley, petite-nièce de Washington, mariée 30 juillet 1826 à Napoléon-*Achille* Murat, veuve sans enfants 15 avril 1847.



GÉNÉALOGIE

DES

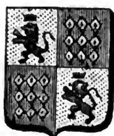
MAISONS DUCALES OU PRINCIÈRES

DE FRANCE.

Pour le précis historique du titre ducal et la liste des duchés français, *voyez* l'*Annuaire* de 1844, p. 85; l'*Annuaire* de 1854, p. 73, et celui de 1860, p. 62.

ALBERT.

(DUCS DE LUYNES ET DE CHEVREUSE.)



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 121. — Filiation noble depuis Thomas Alberti, 1415. — Érections : duché-pairie de Luynes 1619; de Chaulnes, 1621; de Chevreuse, 1677; rappel à la pairie, 4 juin 1814. — Illustrations : un connétable, Charles d'Albert de Luynes 1619-1621; deux maréchaux de France, Honoré duc de Chaulnes 1617-1649, Louis-Auguste duc de Chaulnes 1741-1744; quatre lieutenants généraux; des officiers supérieurs et des chevaliers des ordres du roi. — ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion couronné de gueules*, qui est d'ALBERT; *aux 2 et 3 de gueules, à neuf macles d'or*, qui est de ROHAN.

Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'Albert, duc de Luynes, fils de Charles-Marie-Paul-André, duc de Chevreuse, et d'Hermessinde de Narbonne-Pelet, né 15 décembre 1802, veuf en juillet 1824 d'*Amicie* de Dauvet, remarié 19 mars 1846 à *Adèle*-Alexandrine, fille de Gabriel Amys du Ponceau, veuve 4 mars 1844 du vicomte de Contades, et mère de la duchesse de Chevreuse; décédée 26 juillet 1861.

Du premier lit :

Honoré *d'Albert, duc de Chevreuse, né en février* 1823, *marié* 12 *septembre* 1843 *à*

Valentine, fille de feu Jules-Gaspard-Amour, vicomte de Contades, veuve 9 janvier 1854, dont :

1° *Charles* d'Albert, né en 1846.

2° *Paul* d'Albert, né en mars 1852.

3° *Marie*-Julie d'Albert, née 21 juillet 1844.

ALBUFÉRA (Suchet).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 123. — Louis-Gabriel Suchet, originaire de Lyon, maréchal de France 8 juillet 1811, duc d'Albuféra 24 janvier 1812, pair de France 4 juin 1814.

Napoléon Suchet, duc d'Albuféra, ancien pair de France, membre du Corps législatif (Eure), ✻, né 23 mai 1813, marié 11 juin 1844 à *Malvina* Schickler, dont :

1° *Raoul* Suchet d'Albuféra, né 13 mai 1845.

2° *Isabelle* Suchet d'Albuféra, née en 1847.

3° *Marthe* Suchet d'Albuféra, née en février 1856.

Sœur du duc.

Louise Suchet d'Albuféra, mariée au comte Matthieu de la Redorte, ancien pair de France.

Mère.

Honorine, duchesse douairière d'Albuféra, fille d'Antoine-Ignace, baron Anthoine de Saint-Joseph, ancien maire de Marseille, et de Rose Clary, sœur de la reine de Suède; mariée 16 novembre 1808 à Louis-Gabriel Suchet, maréchal duc d'Albuféra ; veuve 3 janvier 1826.

ARENBERG.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 124. — Branche cadette de la maison de Ligne, détachée en 1547. — Possessions seigneuriales : le bailliage de Meppen, aujourd'hui duché d'Arenberg, dans le Hanovre; le comté de Recklinghausen, dans la Westphalie prussienne. — Créations : prince 5 mars 1576; ducs de l'Empire 9 juin 1644; pair de France 5 novembre 1827. — Résidence : Bruxelles. — Armes : *de gueules, à trois fleurs de néflier de cinq feuilles d'or.*

BRANCHE FRANÇAISE.

Pierre-d'Alcantara-Charles, prince d'Arenberg, naturalisé Français, oncle du duc, né 2 octobre 1790, pair de France 5 novembre 1827, marié 27 janvier 1829 à Alix-Marie-Charlotte de Talleyrand-Périgord; veuf 21 septembre 1842, dont :

1° *Louis*-Charles-Marie, né 15 décembre 1837, entré au service d'Autriche en avril 1859.

2° *Auguste*-Louis-Albéric, frère jumeau du précédent.

3° *Marie*-Nicolette-Augustine, né 15 novembre 1830, mariée 8 octobre 1849 à Charles, comte de Mérode.

AUMONT.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 92. — Berceau : Picardie. — Filiation : Jean Ier, chevalier croisé en 1248. — Titres : duc et pair d'Aumont 1665; le fils aîné, duc héréditaire de Villequier 1759; duc de Piennes à brevet. — Illustrations : un porte-oriflamme de France sous Charles VI; deux maréchaux, Jean d'Aumont 1595 et Antoine d'Aumont 1669; six lieutenants généraux, deux maréchaux de camp; un évêque d'Avranches. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de* Villequier; *aux* 2 *et* 3 *de* Mazarin; sur le tout, *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes du même, 4 en chef et 3 en pointe, mal ordonnées,* qui est d'Aumont. (Voyez l'Annuaire de 1858, pl. AG.)

Chef actuel : *Louis*-Marie-Joseph d'Aumont, duc d'Aumont et de Villequier, né à Paris 19 octobre 1809. (*Résidence :* le CAIRE, en Égypte.)

Sœur.

Ambroisine-Mélanie-*Marie* d'Aumont, née en octobre 1810, mariée 18 novembre 1835 à Edmond-Charles-Andronic Poullain, comte de la Vincendière.

AVARAY (BÉSIADE).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 98. — Maison originaire du Béarn, établie dans l'Orléanais vers 1650. — Services et illustrations : cinq officiers généraux et deux colonels ; un ambassadeur ; deux chevaliers des ordres du roi, 1739 et 1820 ; un grand-croix de Saint-Louis, 1719 ; un commandeur et plusieurs chevaliers de Malte. — Titres et dignités : pair de France 17 août 1815 ; duc 6 août 1817. — ARMES : *d'azur, à la fasce d'or, chargée de deux étoiles de gueules et accompagnée en pointe d'une coquille d'or ; à l'écusson de France, brochant sur la fasce* (Annuaire de 1846, pl. *h*). — Devise : VICIT ITER DURUM PIETAS.

Édouard de Bésiade, duc d'Avaray, né 22 novembre 1802, ex-officier de cavalerie, gentilhomme de la chambre du roi, marié en janvier 1825 à

Anne-Victurnienne-*Mathilde* de Rochechouart-Mortemart, dont :

1° *Camille* de Bésiade, marquis d'Avaray, né 29 novembre 1827, marié 2 mai 1855 à

Armande Séguier, fille du baron Séguier, dont :

a. Hubert, né 15 avril 1856 ; *b*. Élie, né en 1859.

2° *Antonie* de Bésiade d'Avaray, née 29 novembre 1826, mariée 11 mai 1847 à Édouard-Antide-Léonel-*Audéric*, comte de Moustier.

Frère du duc.

Louis de Bésiade, comte d'Avaray, né 26 avril 1818.

BASSANO (MARET).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 163. — Auteur : Hugues-Bernard Maret, né à Dijon en 1763, sénateur en 1806, duc de Bassano le 29 septembre 1809, pair de France 1831-1839.

Napoléon-Joseph-Hugues Maret, duc de Bassano, né 3 juillet 1803, sénateur, grand chambellan de l'Empereur, G.O.✻, marié à

Pauline Van der Linden d'Hooghvorst, dame d'honneur de l'impératrice des Français, dont il a trois enfants.

Frère et sœurs.

I. Hugues-Antoine-Joseph-Eugène Maret, marquis de Bassano, né 5 novembre 1806.

II. Marie-Louise, née 23 août 1810, mariée à N. Lejéan.

III. Hortense-Eugénie-*Claire*, née 10 novembre 1812, mariée à *Francis* Baring, esquire.

BAUFFREMONT.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 127. — Maison originaire de la haute Lorraine, établie depuis 1220 dans les deux Bourgognes. — Chevaliers croisés : Hugues et Liébaut 1190. — Honneurs de la cour. — Créations : prince du saint-empire 8 juin 1757, à la charge de relever le nom et les armes de *Gorrevod;* duc et pair de France 31 août 1817; qualifié cousin par l'empereur 8 juin 1757; par le roi de France 13 décembre 1759. — Illustrations : cinq chevaliers du Saint-Esprit et quatre de la Toison d'or. — Alliance de Louis de Bauffremont, en 1712, avec Hélène de Courtenay, dernière héritière en ligne directe et masculine de Pierre de France, frère puîné du roi Louis le Jeune. — ARMES : *vairé d'or et de gueules* (Annuaire de 1843, pl. 1).

Roger-Alexandre-Jean, duc de Bauffremont, né 20 juillet 1823, marié 22 octobre 1850 à

Laure-Adélaïde-Louise-Adrienne Leroux, née 2 août 1832.

Frère.

Paul-Antoine-Jean-Charles, chef d'escadron au 6ᵉ hussards, ✻, né 11 décembre 1827, marié 15 avril 1861 à

Marie-Henriette-*Valentine* Riquet de Caraman, née 15 février 1839.

Mère.

Catherine-Isabelle Moncada et Bosco, des princes Paternionis, née 2 février 1795, mariée 15 juin 1822 à Alphonse, duc de Bauffremont, veuve 10 mars 1860.

Cousin germain.

Anne-Antoine *Gontran*, prince de Bauffremont-Courtenay, né 16 juillet 1822, marié 7 juillet 1842 à

Noémi d'Aubusson, née 12 janvier 1826, petite-fille du marquis d'Aubusson de la Feuillade, dont :

1° Pierre-Laurent-Léopold-*Eugène* de Bauffremont, né 6 septembre 1843.

2° *Pierre*-Laurent-Alphonse-Augustin, né 18 février 1858.

3° *Marguerite*-Laurence-Anne-Blanche-Marie, née 3 avril 1850.

Sœur.

Élisabeth-Antoinette-Félicie, née 13 juillet 1820, mariée 11 novembre 1837 au marquis de Saint-Blancard, des Gontaut-Biron.

BEAUVAU.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, p. 180. — Berceau : l'Anjou. — Illustrations : Foulques de Beauvau, chevalier croisé 1190; René de Beauvau, connétable de Charles d'Anjou, roi de Naples; Jean de Beauvau, chambellan de Louis XI; Charles-Just de Beauvau, maréchal de France 1783-1793. — Créations : marquis de Beauvau 4 juillet 1664; marquis de Craon 21 août 1712; prince du saint-empire 13 novembre 1722; grand d'Espagne 8 mai 1727; pairs de France. — ARMES : *d'argent, à quatre lionceaux de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or.*

Charles-Just-François-Victurnien, prince de Beauvau, né 7 mars 1793, ancien officier de carabiniers, sénateur, O.✻, marié en juin 1815 à Lucie-Marie, fille d'Antoine-César de Choiseul, duc de Praslin; remarié à

Louise-Eugénie-Alexandrine-Joséphine, comtesse de Komar.

Du premier lit :

1° *Marc*-René-Antoine-Victurnien de Beauvau, ✻, né le 29 mars 1816, marié en 1840 à

Marie d'Aubusson de la Feuillade, née en 1824, dont :

a. Jeanne, née en 1848 ; *b. Isabelle*-Marie-Blanche-Charlotte, née 15 novembre 1852 ; *c.* N..., née 10 mars 1861.

2° *Étienne*-Guy-Charles-Victurnien de Beauvau, né le 10 février 1818, marié 13 août 1844 à

Berthe de Rochechouart-Mortemart, fille du duc de Mortemart, général de division, dont :

a. Hélène-Marie-Antoinette-Victurnienne, née 30 mars 1848 ; *b. Blanche*-Marie, née 25 avril 1851 ; *c.* Renée de Beauvau, née 20 avril 1855.

Du deuxième lit :

3° Marie-Delphine-*Élisabeth*-Stéphanie, mariée 18 octobre 1858 à Gaston-Alexandre-Louis-Théodore de Ludre.

4° *Béatrix* de Beauvau, née en 1845.

Frère et sœur.

I. *Edmond*-Henri-Étienne-Victurnien de Beauvau-Craon, né 13 octobre 1795, marié 5 mai 1825 à

Ugoline-Louise-Joséphine-Valentine de Baschi du Cayla, *princesse de Craon*, veuve 21 juillet 1861, dont :

1° Marie-Joseph-*Louis* de Beauvau-Craon, né à Paris 7 mai 1826.

2° Marie-Joséphine-*Isabelle* de Beauvau-Craon, née à Saint-Ouen 19 juillet 1832.

II. *Henriette*-Gabrielle-Apolline de Beauvau, mariée en 1824 à Denys-Omer, vicomte Talon, veuve 7 mars 1853.

BELLUNE (Perrin).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 163. — Auteur : Victor Perrin, né 6 décembre 1766, maréchal de France et duc de Bellune en 1807, pair de France 17 août 1815-5 mars 1827, ambassadeur à Vienne en 1823, chevalier des ordres du roi en 1825.

Victor-François-Marie Perrin, duc de Bellune, né en 1827, secrétaire d'ambassade à Lisbonne, ✻.

Frère et sœurs.

I. *Jules* Perrin, vicomte de Bellune.

II. *Victorine*-Marie de Bellune, mariée 22 juin 1859 à René-Gédéon-César Anot, capitaine d'état-major.

III. *Henriette*. — IV. *Marie* de Bellune.

Mère.

Maria da Penha de Lemos, duchesse douairière de Bellune, mariée en 1826 à *Victor*-François Perrin, duc de Bellune, sénateur, veuve 2 décembre 1853.

BERGHES-SAINT-WINOCK.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, p. 101. — Berceau : Flandre. — Origine : anciens châtelains de Berghes. — Honneurs et dignités : chevaliers croisés ; un grand veneur de France ; des chevaliers de la Toison d'or et des dames de l'Ordre-Étoilé. — Titres : prince de Rache 31 déc. 1681, confirmé par Louis XIV en 1701. — Armes : *d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur*.

Charles-*Alphonse*-Désiré-Eugène, duc de Berghes-Saint-Winock, pair de France 5 novembre 1827, né 4 août 1791, marié en 1821, veuf 26 mai 1855 de Marie-*Victorine*-Gabrielle de Broglie, cousine germaine du duc, dont :

Eugène-Joseph, prince de Berghes, né 11 août 1822, marié 21 mai 1844 à

Gabrielle-Françoise-Camille, née 20 janvier 1825, fille du baron Seillière, dont :

1° *Pierre*-Eugène-Marie, né 7 juillet 1846.

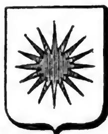
2° *Ghislain*-Richard-François-Marie, né 23 mai 1849.

Frère et sœur.

I. Eugène-*Louis*-Ghislain, prince de Berghes, né 14 novembre 1793, ancien officier de carabiniers, veuf 20 mai 1841 de Josèphe-*Claire*-Marie-Mathilde de Marin.

II. Marie-Louise-*Amélie*, princesse de Berghes, chanoinesse, née 1er octobre 1789.

BLACAS.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 103. — Berceau : Aulps, en Provence. — Filiation authentique : Rostang de Soleilhas, substitué à Baudinar de Blacas 1380. — Titres : pair de France 17 mai 1816, duc 20 mai 1821. — Armes : *d'argent, à la comète à seize rais de gueules.* Devise : Pro Deo, Pro Rege.

Louis-Charles-Pierre Casimir, duc de Blacas-d'Aulps, né 15 avril 1815, marié 18 septembre 1845 à *Marie*-Paule, fille du duc Des Cars, veuf 18 septembre 1855, dont :

1° Pierre-Marie François-*Casimir,* né 23 octobre 1847.
2° Bertrand-Louis-*Pierre*, né 15 mai 1852.
3° *Louise*-Henriette-Marie-Joséphine, née 7 juillet 1849.
4° Marie-Auguste-*Ivonne*, née 2 janvier 1851.

Frères du duc.

I. *Pie*-Pierre-Marie-Hippolyte, né 24 juillet 1816, entré dans les ordres.

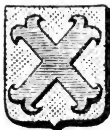
II. *Stanislas*-Pierre-Joseph-Yves-Marie, comte de Blacas-d'Aulps, né 5 novembre 1818.

III François-*Xavier*-Pierre-Marie-Armand, comte de Blacas-d'Aulps, né 24 novembre 1819, marié 3 mai 1849 à

Félicie de Chastellux, née en 1830, fille de Henri de Chastellux, duc de Rauzan, dont :

1° *Bertrand* de Blacas d'Aulps, né en 1852.
2° *Béatrix*-Henriette Marie, née 7 juin 1850.

BROGLIE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 137. — Maison, originaire de Chieri, en Piémont, établie en France vers 1640. — Filiation authentique depuis Simon de Broglie vivant en 1380. — Créations : duc héréditaire en 1742 ; prince du saint-empire 28 mai 1759 ; pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : trois maréchaux de France, Victor-Maurice 1724-1727, François-Marie 1743-1745, Victor-François 1759-1804, trisaïeul, bisaïeul et aïeul du duc actuel. — Armes : *d'or, au sautoir ancré d'azur.*

BRANCHE DUCALE.

Achille-Léonce-Victor-Charles, duc de Broglie, prince du saint-empire, pair de France, ancien ministre, G.C.✻, né 29 novembre 1785, marié 20 février 1816, veuf 22 septembre 1838 d'Ida-Gustavine-Albertine de Staël-Holstein, fille d'Éric-Magnus, baron de Staël-Holstein, et d'Anne-Louise-Germaine Necker (*madame de Staël*), dont :

1° Jacques-Victor-*Albert,* prince de Broglie, ✻, né 13 juin 1821, marié 19 juin 1845, veuf 28 novembre 1860 de *Pauline*-Éléonore de Galard de Béarn, fille du sénateur, dont :

a. Louis-Alphonse-*Victor*, né 30 octobre 1846; *b. Maurice*, né 19 février 1848; *c.* Henri-*Amédée*, né 8 février 1849; *d. François*-Marie-Albert, né 16 décembre 1851; *e.* Emmanuel, né 22 avril 1854.

2° Auguste-Théodore-*Paul*, prince de Broglie, officier de marine, né 18 juin 1834.

3° *Louise*, princesse de Broglie, née en 1818, mariée en 1836 au comte d'Haussonville, ancien député.

Sœurs du duc.

I. *Amélie,* princesse de Broglie, veuve de Charles-Théodore, marquis de Moges.

II. *Constance*, princesse de Broglie, mariée en mars 1802 à *Victor*, comte de l'Aigle.

III. *Thérèse*-Gabrielle-Octavie, princesse de Broglie, veuve de René-François, marquis de Menou.

Cousin germain du duc.

Alphonse-Gabriel-*Octave*, prince de Broglie, né 11 novembre 1786, maréchal de camp démissionnaire en 1830, O.✻, marié 18 juin 1818 à

Armandine-Sophie-Charlotte de Moges, sa cousine, fille de Charles-Théodore, marquis de Moges, et d'Amélie, princesse de Broglie, sœur du duc, dont :

1° Victor-*Auguste*, prince de Broglie, né 6 avril 1822, marié 13 mai 1851 à

Marie-Antoinette-*Pauline* de Vidart, fille du vicomte de Vidart, née 27 mars 1829, dont :

a. *Henri*-Louis-César-Paul, né 20 avril 1852.
b. *Charles*-Louis-Antoine, né 18 mars 1854.
c. *Georges*-Armand-Édouard, né 13 mai 1856.

2° *Raymond*-Charles-Amédée, prince de Broglie, né 15 mai 1826, marié 22 janvier 1855 à

Marie-Louise de Vidart, fille du vicomte de Vidart, née 26 octobre 1835, dont:

Joseph-Paul-Octave-Marie, né 11 avril 1861.

CAMBACÉRÈS.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1858, p. 82. — Jean-Jacques-Régis de Cambacérès, archichancelier de l'Empire en 1805; prince-duc de Parme en 1808; Étienne-Hubert, comte de Cambacérès, cardinal-archevêque de Rouen, 1802-25 octobre 1818; Marie-Jean-Pierre-Hubert, neveu des précédents, duc de Cambacérès, 27 mai 1857. — ARMES: *d'or, au dextrochère au naturel, paré de gueules, rebrassé d'hermines, mouvant de sénestre, tenant les tables de la loi de sable et accompagné de trois losanges du même*, au chef de grand dignitaire: *d'azur, semé d'abeilles d'or.*

Marie-Jean-Pierre-Hubert, duc de Cambacérès, né 20 septembre 1798, pair de France 11 septembre 1835, sénateur 25 janvier 1852, grand maître des cérémonies de la maison de l'Empereur, G.O.✳, marié 5 novembre 1818 à Louise-Anne-Alexandrine Thibon, fille d'un sous-gouverneur de la Banque.

Frère.

Étienne-Amand-Napoléon de Cambacérès, né en 1804, marié 14 mars 1827 à *Adèle*-Napoléonie Davoust, dont:

Louis-Napoléon de Cambacérès, né 22 août 1832, député au Corps législatif, marié 14 octobre 1856 à la princesse *Bathilde* Bonaparte, née 26 novembre 1840, décédée 9 juin 1861, dont:

1° *Zénaïde*, née 4 août 1857; 2° *Léonie*, née en 1859.

CASTRIES (LA CROIX DE).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, page 118. — Berceau : Languedoc. — Filiation : Guillaume de la Croix, président de la cour des aides de Montpellier 3 juin 1487. — Titres : barons de Castries 1495; marquis de Castries 1645; ducs à brevet 1784; ducs héréditaires 4 juin 1814. — Illustrations : Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de Castries, maréchal de France 1783-1801; Armand-Nicolas-Augustin de la Croix, duc de Castries, lieutenant général, chevalier du Saint-Esprit, pair de France 4 juin 1814. — ARMES : *d'azur, à la croix d'or.* — Devise : FIDÈLE A SON ROI ET A L'HONNEUR. (Annuaire de 1848, pl. O.)

I. DUC DE CASTRIES.

Edmond-Eugène-Philippe-Hercule de la Croix, duc de Castries, général de brigade, chevalier de Saint-Louis, C. ✻, marié à Claire-Clémence-*Henriette*-Claudine de Maillé, sœur du duc, née 8 décembre 1795, veuf 6 juillet 1861.

Frère consanguin.

Armand-Charles-Henri de la Croix, comte de Castries, né 21 mai 1807, fils du feu duc de Castries et d'Élisa Coghlan, marié 23 avril 1833 à

Marie-Augusta d'Harcourt, sœur du marquis d'Harcourt, pair de France, dont :

1° *Edmond*-Charles-Auguste, né 16 avril 1838, entré à Saint-Cyr en novembre 1856.

2° *Élisabeth*-Charlotte-Sophie, née 13 février 1834, mariée 14 mars 1854 au duc de Magenta.

3° Jeanne-Élisabeth-Marie, née 19 mars 1843.

II. COMTES DE CASTRIES.

Gaspard de la Croix, comte de Castries, né en 1816, marié en juin 1838 à

Alix de Saint-Georges, fille d'Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac, et d'*Euphémie* de Noailles, dont :

1° Eugène, né 11 août 1841 ; 2° René, né 17 août 1842; 3° Charles, né 7 octobre 1844; 4° Jean, né 3 juillet 1847; 5° Gabriel, né 10 novembre 1849; 6° Henri, né 19 décembre 1850; 7° Augustin, né 20 janvier

1852; 8° Robert, né 30 mars 1853; 9° François, né en 1859; 10° Christine, née 29 mars 1839; 11° Félicie, née 11 avril 1840; 12° Valentine, née 15 septembre 1848.

Sœurs.

I. *Gabrielle* de la Croix de Castries, née en 1811, mariée en mai 1828 à Xavier, marquis de Beaurepaire.

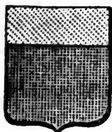
II. Jeanne-Adélaïde-Valentine de la Croix de Castries, mariée au vicomte de Choiseul-Praslin.

Mère.

Aglaé de Séran, fille du vicomte de Séran, veuve 5 avril 1825 du comte *Eugène* de Castries.

CAULAINCOURT

(Duc de Vicence).



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 125. — Berceau : la Picardie. — 1er auteur et illustrations : Philippe de Caulaincourt, chevalier croisé en 1202; Jean, qui se distingua à la défense de Saint-Quentin en 1557; un commandeur de Saint-Louis en 1761; le général Armand-Augustin-Louis, marquis de Caulaincourt, duc de Vicence en 1806, ministre des affaires étrangères en 1815. — Armes : *de sable, au chef d'or.*

Adrien-Armand-Alexandre de Caulaincourt, duc de Vicence, sénateur, ✻, né 13 février 1815, marié 23 mars 1849 à *Marguerite* Perrin de Cypierre, veuve du vicomte d'Auteuil, décédée 10 mai 1861, dont :

1° Armande-Marguerite-*Adrienne*, née 19 avril 1850.

2° *Béatrix* de Caulaincourt.

Frère.

Olivier-Joseph, marquis de Caulaincourt, ancien officier au 4e chasseurs, député du Calvados, O.✻, marié 29 mars 1853 à Marie-Marguerite-Alexandrine de Croix, née 29 août 1832, fille du sénateur.

Mère.

Adrienne-Hèrvé-Louise Carbonnel de Canisy, fille d'Hervé, marquis de Canisy, et d'Anne-Charlotte Loménie de Brienne, mariée : 1° à son oncle Louis-Emmanuel Carbonnel, comte de Canisy; divorcée; 2° en mai 1814 au duc de Vicence, veuve 17 février 1827.

CAYLUS (Robert de Lignerac).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 139. — Filiation authentique depuis 1390. — Titres et dignités : comtes et marquis de Lignerac, grands d'Espagne; duc à brevet de Caylus en 1783; pair de France 4 juin 1814; duc héréditaire de Caylus 31 août 1817.

François-Joseph Robert de Lignerac, duc de Caylus, grand d'Espagne de première classe, unique rejeton de sa maison, né en 1820, pair de France par l'hérédité, marié 30 janvier 1851 à

Joséphine-Benoîte Fafournoux, née 18 août 1824.

CHAMPAGNY (Nompère de)
(Ducs de Cadore).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, p. 166. — Auteur : noble Jean Nompère, 1540. — Titres et illustrations : Jean-Baptiste Nompère de Champagny, ambassadeur à Vienne en 1801; ministre des relations extérieures; duc de Cadore 29 septembre 1809; sénateur en 1813; pair de France 4 juin 1814; décédé 3 juillet 1834. — Armes : *d'azur, à trois chevrons brisés et alaisés d'or.* (Annuaire de 1853, pl. V.)

Louis-Alix Nompère de Champagny, duc de Cadore, ancien pair de France, né 12 janvier 1796, marié en 1824 à

Caroline-Élisabeth Lagrange, fille d'un général, comte de l'Empire, et de Françoise-Jeanne de Talhouet, dont :

1° Louis-Marie-*Camille* Nompère de Champagny, marquis de Cadore, attaché d'ambassade, ✠, né 15 septembre 1827, marié 7 mars 1854 à *Marie* Duval de Bonneval, petite-fille du comte de Ségur.

2° *Francesca*-Jeanne-Marie, née 13 septembre 1825, mariée 4 octobre 1846 à *Clément*-François, prince Rospigliosi-Pallavicini, duc de Zagarolo.

3° *Marie* Nompère de Champagny, née en 1830.

Frères.

I. *François*-Joseph-Marie-Thérèse Nompère, comte *Franz* de Champagny, né 10 septembre 1804, marié à *Marie* Camus du Martroy, dont :

1° *Pierre* Nompère de Champagny.

2° *Blondine* Nompère de Champagny.

II. Nompère-*Napoléon*-Marie, comte de Champagny, député du Morbihan, marié 31 juillet 1836 à Adèle-Marie Corbineau, fille du pair de France.

III. Jérôme-*Paul*-Jean-Baptiste Nompère, comte de Champagny, député des Côtes-du-Nord, chambellan honoraire de l'Empereur, ✻, né 9 mars 1809, marié 26 août 1852 à Marie-*Nathalie* du Chanoy, dont :

1° Marie-Victoire-*Louise*-Charlotte, née à Paris 8 septembre 1853.

2° Marie-Jeanne-Valentine-Pauline, sœur jumelle de la précédente.

CHASTELLUX

(Duc de Rauzan).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 140. — Berceau : duché de Bourgogne. — Filiation depuis 1350. — Chevaliers croisés : Artaud de Chastellux 1147. — Honneurs de la cour. — Titres et dignités : Claude de Beauvoir-Chastellux, maréchal de France 1418 ; Georges de Beauvoir-Chastellux, amiral de France 1420 ; Henri-Louis de Chastellux, duc de Rauzan 1er septembre 1819. — Substitution à la pairie de Duras 21 décembre 1825. — Armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes du même, posées droites, six dans la direction de la bande et une à l'angle sénestre supérieur* (Annuaire de 1846, pl. H).

Henri-Louis de Chastellux, duc de Rauzan, frère puîné de César-Laurent, comte de Chastellux, C.✻, marié 1er septembre 1819 à

Claire-Césarine de Durfort de Duras, fille du feu dernier duc de Duras, dont :

1° Amédée-*Gabriel-Henri, comte de Chastellux, né en 1821, marié en 1841 à sa cousine*

Marguerite de Chastellux, née en 1820, veuve 3 septembre 1857, dont :

a. Henri de Chastellux, né en 1842; *b. Louis*, né en janvier 1849; *c. Bernard*, né en décembre 1849; *d.* Jean; *e.* Marie de Chastellux.

2° Claire-*Césarine*-Marie de Chastellux, née en 1821, mariée 7 février 1842 à *Ernest*, marquis de Lubersac.

3° *Félicie* de Chastellux, née en 1830, mariée 3 mai 1849 au comte *Xavier* de Blacas.

Sœur.

Victoire-*Georgine* de Chastellux, mariée en 1813 à Charles Huchet, comte de Labédoyère, veuve en août 1815.

Nièces.

(*Filles de* César, *comte de Chastellux, pair de France, et d'*Adélaïde *de Damas, veuve du comte de Vogué*) :

I. *Thérèse* de Chastellux, née en 1815, mariée au marquis de Lur-Saluces.

II. *Marguerite,* née en 1820, mariée à son cousin Amédée de Chastellux.

Cousine.

Laure Bruzelin, veuve 8 septembre 1856 d'Alfred, comte de Chastellux, pair de France.

CHOISEUL.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1855, p. 96. — Berceau : Bassigny et comté de Langres. — Premier auteur : Reinier de Choiseul 1060. — Titres : marquis de Stainville 27 avril 1722, duc de Choiseul 1758, pair 1759, duc de Praslin 1762. — Illustrations : quatre maréchaux de France : Charles de Choiseul-Praslin 1619-1626; César de Choiseul, duc de Plessis-Praslin 1670-1675; Claude de Choiseul-Francières 1693-1711 ; Jacques-Philippe de Choiseul-Stainville 1783-1789 ; plus de trente lieutenants généraux ou maréchaux de camp; des ministres; des ambassadeurs sous Louis XV et

Louis XVI; des chevaliers du Saint-Esprit. — Branches : I. Des comtes de *Choiseul-Gouffier*, fixée en Russie; II. Des comtes de *Choiseul-d'Aillecourt*, existante en France ; III. Des ducs de Choiseul-Praslin, rapportée plus loin.— ARMES : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq posées en sautoir dans chaque canton du chef, quatre posées en carré dans chaque canton de la pointe.*

BRANCHE DUCALE.

Gaston-Louis-Philippe de Choiseul-Praslin, duc de Praslin, né 7 août 1834.

Frères et sœurs.

I. Eugène-Antoine-*Horace*, comte de Choiseul-Praslin, né 23 février 1837, ✻, sous-lieutenant de hussards.

II. François-Hector-*Raynald*, né 29 juin 1839.

III. Marie-Laure-*Isabelle*, née 19 septembre 1826, mariée 18 septembre 1845 à Hermann de Cordero de Pampara, marquis de Roburent, officier de cavalerie en Piémont.

IV. Charlotte-*Louise*-Cécile, née 15 juin 1828, mariée 21 novembre 1848 au comte *Alfred* de Gramont.

V. Fanny-Césarine-*Berthe*, née 18 février 1830, mariée 29 juillet 1852 au comte *Albert* de Robersart.

VI. *Aline*-Jeanne-Slanie, née 22 août 1831, mariée en juin 1851 à Eugène, comte de Chabannes.

VII. *Marie*-Marthe, née 10 juillet 1833, mariée 13 septembre 1852 au marquis *Artus* de Montalembert.

VIII. *Léontine*-Laure-Augustine, née 18 octobre 1835, mariée 22 juillet 1858 au marquis Louis d'Adda.

Oncle et tantes.

I. *Edgard*, comte de Choiseul-Praslin, né en 1806, marié à *Georgina* Schickler, fille d'un baron prussien, veuf 12 juin 1849, dont :

Alix de Choiseul-Praslin, né en 1843.

II. Laure-Geneviève-*Marie* de Choiseul-Praslin, mariée à *Charles*, marquis de Calvière.

III. *Marguerite* de Choiseul-Praslin, mariée 18 juin 1839 au comte Hector de Béarn.

Grands-oncles du duc.

I. César-*Hippolyte, comte de Choiseul-Praslin, né 4 août 1757, marié 2 mai 1780 à Louise-Joséphine de Choiseul-d'Esguilly, mort dans l'émigration, dont :*

1° *Albéric*-César-Guy, comte de Choiseul-Praslin, pair de France, né 8 octobre 1787, marié à

Marie d'Herbouville, sœur de la marquise de Crillon.

2° Marie-*Nicolette* de Choiseul-Praslin, mariée 23 juin 1807 à *Charles,* duc de Talleyrand-Périgord.

II. *César*-René, *comte de Choiseul-Praslin, né* 15 *mai* 1779, *marié :* 1° *à* Amélie-*Cécile-Charlotte de Mauconvenant-Sainte-Suzanne, née en* 1789, *décédée* 20 *juin* 1812 ; 2° *à Catherine-Innocente de Rougé, née en* 1782, *veuve* 22 *mars* 1846, *décédée* 26 *avril* 1847.

Du premier lit :

1° *Ferry*-César-Corentin, vicomte de Choiseul-Praslin, né en 1808, marié 17 septembre 1822 à

Jeanne-Adélaïde-Valentine de la Croix de Castries.

2° *Léa*-Régine-Marie de Choiseul-Praslin, née en 1810, mariée en 1837 à Léon, comte de Choiseul-d'Aillecourt.

3° *Marie*-Louise-Antoinette de Choiseul-Praslin, née en 1812, mariée en 1839 à Georges, comte de Nédonchel.

Du second lit :

4° *Clotilde*-Éléonore-Josèphe-Marie de Choiseul-Praslin, veuve 2 septembre 1856 de *Jules*-Antoine-Melchior, marquis de Polignac.

CLERMONT-TONNERRE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 145, et celui de 1848, page 290. — Berceau : baronnie libre et souveraine de Clermont en Dauphiné. — Filiation : Siboud de Clermont en 1080. — Chevalier croisé : Geoffroy de Clermont en 1245. — Titres : duc et pair non enregistré 1572, enregistré 1775. — Illustrations : un maréchal 1747 ; un grand maître des eaux et forêts, un cardinal, un grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, des chevaliers des ordres du roi. — Armes : *de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir.*

BRANCHE DUCALE.

Aimé-Marie-Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre, ancien ministre de la guerre, pair de France, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, G.O.✻, né 27 novembre 1779, marié 8 mai 1811 à

Charlotte-Mélanie de Carvoisin d'Achy, veuve du comte de Carvoisin, son parent, dont :

1° Gaspard-Louis-*Aimé*, marquis de Clermont-Tonnerre, né en 1812, veuf 5 décembre 1847 de Philiberte-Antoinette-*Cécile* de Clermont-Montoison, dernier rejeton de sa maison; remarié 31 janvier 1857 à

Marie-Jeanne-Léontine de Nettancourt-Vaubecourt.

Du premier lit :

a. Aimé-Gaspard-Charles-*Roger*, né 17 décembre 1842.

b. Anne-Marie-*Mélanie*, née 13 janvier 1847.

2° Aimé-*Gaspard, vicomte de Clermont-Tonnerre, né en* 1818, *marié* 28 *juin* 1845 *à*

Sophie Guignard de Saint-Priest, fille du comte Alexis de Saint-Priest, pair de France, veuve 18 juin 1849, dont :

a. Aimé-Georges-Henri, né 9 août 1846.

b. Isabelle, née en 1847.

3° *Aynard*-Antoine-François-Aimé de Clermont-Tonnerre, né 2 septembre 1827, capitaine d'état-major, ✻, marié 4 août 1856 à

Victoire-Marie-Louise-Gabrielle de la Tour du Pin Chambly de la Charce, née 27 juin 1836, dont :

1° Charles-Henri, né 6 juin 1857.

2° Gabrielle-Louise-Eugénie, née 14 juillet 1860.

Cousins

(*oncles du duc à la mode de Bretagne*).

I. *Gaspard,* marquis de Clermont-Tonnerre, né en 1796.

II. *André*-Aurore, comte de Clermont-Tonnerre, né 20 janvier 1799, marié en 1857 à Marie Guyot, veuve en 1859; dont un fils.

(Pour les branches non ducales, *voyez* l'Annuaire de 1855, page 100.)

COIGNY.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 145. — Berceau : Normandie. — Filiation : depuis Thomas Guillotte, seigneur de Franquetot 1582. — Titres : comte 1650, duc 1747, pair 1787. — Illustrations : François de Coigny, maréchal de France 1745; Henri de Coigny, lieutenant général 1780, maréchal de France 1816. — Armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée de trois croissants du même métal.*

Augustin-Louis-Joseph-Casimir-Gustave de Franquetot, duc de Coigny, ancien pair de France, général de brigade, G.O.✱, né 4 septembre 1788, marié 16 juin 1822 à

Henriette Dundas, fille unique de sir Hew-John Dalrymple-Hamilton, dont :

1° Jeanne-Henriette-*Louise* de Franquetot de Coigny, née en 1824, mariée en 1847 au vicomte John Dalrymple-Hamilton, membre de la chambre des communes.

2° *Georgina* de Franquetot de Coigny, née en 1826, mariée en 1850 à lord Newart.

CONÉGLIANO.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 138. — Famille : Jeannot de Moncey. — Titres : duc en 1809, pair 4 juin 1814. — Substitution de Duchesne de Gillevoisin à la pairie de son beau-père par lettres du 21 décembre 1825. — Armes : *d'azur, à une main d'or, mouvante d'une aile d'argent et tenant une épée du même.*

Alphonse-Auguste Duchesne de Gillevoisin, duc de Conégliano, marié à Jeanne-Françoise-Hélène Jeannot de Moncey, fille du maréchal duc de Conégliano, née en 1790; veuf en décembre 1852, dont :

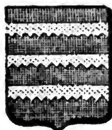
Claude-*Adrien*-Gustave Duchesne de Gillevoisin, marquis de Conégliano, chambellan de l'Empereur, marié 9 mai 1857 à

Aimée-Félicité-Jenny Levavasseur, dont :

N..., née en 1858.

COSSÉ.

(Ducs de Brissac et de Cossé.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 112. — Berceau : Cossé en Anjou. — Filiation : Thibaud de Cossé 1490. — Chevaliers croisés : F. de Cossé 1190; Roland de Cossé 1248. — Titres : comte de Brissac 1560; duc et pair de Brissac 1611; duc non héréditaire de Cossé 1784. — Illustrations : quatre maréchaux de France : Charles de Cossé 1550-1563; Artus de Cossé, son frère, 1567-1582; Charles, duc de Brissac, 1594-1621; Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, 1768-1780; six chevaliers des ordres du roi, un grand maître de l'artillerie, trois lieutenants généraux. — Armes : *de sable, à trois fasces d'or, denchées en leur partie inférieure.*

I. BRANCHE DUCALE.

Marie-Artus-*Timoléon* de Cossé, duc de Brissac, fils de feu *Timoléon*, duc de Brissac, et d'*Élisabeth* de Malide, né 13 mai 1813, marié à

Angélique-Gabrielle-Marguerite-Marie, fille d'Auguste-François-Joseph le Lièvre de la Grange et de Nathalie-Irène-Marie-Victurnienne de Beauvau, dont :

1° Roland; 2° Pierre; 3° Artus.

Frère consanguin du duc.

Aimé-*Artus*-Maurice-Timoléon, comte de Cossé-Brissac, fils du feu duc de Brissac et d'Augustine de Bruc-Signy, marié 28 mai 1859 à

Alix-Marie de Walsh-Serrant, fille du duc de la Mothe-Houdancourt, dont :

1° Marie, née le 21 février 1860.
2° Élisabeth, née en juillet 1861.

Sœur germaine du duc.

Armandine-Charlotte-Thérèse, née 19 septembre 1816, mariée 29 octobre 1838 au comte *Henri* de Bonneval, veuf de *Marie*-Constance-Eusébie, sa sœur aînée.

Oncle et tante du duc.

I. Désiré-*Emmanuel*-Délie-Louis-Michel-Timoléon de Cossé, comte de Brissac, ancien chef d'escadron,

O. ✻, né 3 juillet 1793, marié 27 octobre 1817 à *Henriette* de Montmorency-Tancarville, née 28 août 1798; veuf 22 septembre 1860, dont :

1° *Henri*-Charles-Anne-Timoléon-Marie de Cossé-Brissac, né en 1818, marié 25 avril 1851 à

Louise-Marie-*Matéa* de Veau de Robiac, dont:

a. *Louis*-Marie-Timoléon-Henri, né 23 août 1852.

b et *c*. Deux autres fils.

2° Marie-Christian-Timoléon-*Ferdinand* de Cossé-Brissac, né en 1820, marié 5 juillet 1852 à

Caroline-Joséphine-Marie du Boutet, dont :

a. Christian, né en 1854; *b*. Geneviève, née en 1855; *c*. Gabrielle.

3° *Louise* de Cossé-Brissac.

4° Marie-Auguste-Charlotte-*Clotilde*, veuve depuis 1845 du baron de Schilde, des Van de Werve.

5° Marie-*Berthe*, mariée 28 mai 1849 au comte Émile de Robien, veuve 19 juin 1861.

II. Augustine-Charlotte-Louise-Marie de Cossé-Brissac, née 16 avril 1796, veuve du comte de Marcieu.

Cousin du duc.

Charles-Marcel-Louis, marquis de Cossé-Brissac, né 11 août 1800, marié en 1833 à

Marie-*Antoinette*-Françoise du Cluzel, née 21 janvier 1793, veuve en 1830 du comte Frédéric de Mérode, dont :

Antoine-François, comte de Cossé-Brissac, né 1er janvier 1836, marié 24 octobre 1857 à Marie-Catherine-Adélaïde-Charlotte de Gontaut-Biron, dont :

Timoléon de Cossé-Brissac, né en septembre 1859.

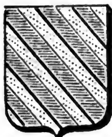
II. COMTES DE COSSÉ-BRISSAC.

Marie-Antoinette-Gabrielle de Sainte-Aldegonde, mariée à Artus, comte de Cossé-Brissac, veuve 6 mars 1857, dont :

1° *Stéphanie* de Cossé-Brissac, mariée 14 avril 1841 au *duc* de Rivière.

2° *Mathilde*-Louise-Camille de Cossé-Brissac, mariée à Amédée-Joseph de Pérusse, comte des Cars.

CRILLON.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 137. — Maison : Balbes de Berton. — Berceau : Quiers. — Branches : de Balbes, à Quiers; de Balbes-Berton-Sambuy, à Turin; de Balbes-Berton-Crillon, au Comtat-Venaissin. — Titres : duc de Crillon par diplôme papal 1725 ; grand d'Espagne en 1782; pair de France 17 août 1815; duc français 11 juin 1817. — Illustrations : Thomas Berton, chevalier croisé 1202; le *brave Crillon*, colonel général d'infanterie française; trois lieutenants généraux. — Armes : *d'or, à cinq cotices d'azur*. — Devise : Fais ton devoir.

I.

Marie-Gérard-Louis-Félix-Rodrigue Berton des Balbes, duc de Crillon, ancien pair de France, général de brigade, G.O.✻, né 15 décembre 1782, marié 15 septembre 1806 à *Zoé*-Victurnienne-Françoise de Rochechouart de Mortemart, née 10 juin 1787, veuf 3 mars 1849, dont :

1° Victurnienne-*Ernestine*, mariée en 1829 à Ferdinand, marquis de Grammont.

2° Marie-Victurnienne-*Stéphanie*, mariée 29 mai 1832 à Sosthène, marquis de Chanaleilles.

3° Victurnienne-Louise-*Valentine*, mariée en janvier 1832 à Charles, *duc* Pozzo-di-Borgo.

4° *Louise*-Victurnienne, mariée 8 mai 1838 à Charles Riquet, *duc* de Caraman.

5° *Juliette*-Anne-Victurnienne, mariée 18 juillet 1843 à Sigismond, comte de Lévis-Mirepoix.

Frère du duc.

Louis-Marie-Félix-Prosper Berton des Balbes, marquis de Crillon, général de brigade, ancien pair de France, C.✻, né 30 juillet 1784, marié en février 1810 à

Caroline-Louise d'Herbouville, fille du marquis d'Herbouville, pair de France, et de Marie-Louise-Victoire le Bascle d'Argenteuil, dont :

1° *Léontine*, veuve de Jules, prince de Clermont-Tonnerre; remariée au comte de Gontaut-Biron.

2° Marie-Louise-*Amélie*, duchesse de Polignac.

II. CRILLON-MAHON.

(*Veuve de* Louis *de Crillon, dernier duc de Mahon, né en* 1801, *marié en* 1834, *décédé* 16 *septembre* 1841.)

Joséphine Fischer, duchesse de Mahon, née en 1816, remariée au comte Manfredo Bertone de Sambuy.

Du premier lit :

Marie-Antoinette-Gabrielle de Crillon-Mahon, née 12 avril 1838.

Sœur du dernier duc.

Scholastique de Crillon-Mahon, née en janvier 1803, mariée au baron Achille du Laurens d'Oiselay.

Belle-mère du dernier duc.

Louise-Marie-Charlotte de Chassepot de Pissy, mariée en 1827 à Louis-Antoine-François de Paule de Crillon, duc de Mahon, veuve 5 janvier 1832.

CRUSSOL.

(DUCS D'UZÈS ET DE CRUSSOL.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 122. — Berceau : Crussol, en Vivarais. — Filiation : Géraud Bastet, vivant en 1110. — Illustrations : Pons Bastet, chevalier croisé en 1191; un grand maître de l'artillerie; des lieutenants généraux, gouverneurs de provinces; sept chevaliers des ordres du roi. — Titres : vicomte d'Uzès 1483; duc d'Uzès 1505; pair 1572-1838. — ARMES : (Annuaire de 1845, pl. D).

Armand-Géraud-Victurnien-Jacques-*Emmanuel* de Crussol, duc d'Uzès, ✻, membre du Corps législatif (Gard), marié à *Françoise*-Elisabeth-Antoinette-Sophie de Talhouet, dont :

1° Amable-Antoine-Jacques-*Emmanuel* de Crussol-d'Uzès, né 18 janvier 1840, sorti de l'école de Saint-Cyr en 1859.

2° *Laure*-Françoise-Victorine, née 28 avril 1838, mariée en 1857 au vicomte d'Hunolstein.

3° *Élisabeth*-Olive-Emmanuelle, née 4 septembre 1843.

4° *Mathilde*-Honorée-Emmanuelle, née 8 août 1850.

Tante.

Alexandrine-Célestine-Zoé-Emmanuelle-Thimarette, née à Paris 6 janvier 1785, mariée 17 avril 1804 au marquis de Rougé, pair de France; veuve en décembre 1835.

DECAZES.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 121. — Auteur : Élie Decazes, fils d'un lieutenant au présidial de Libourne; juge au tribunal de la Seine; préfet de police 9 juillet 1814; comte 27 janvier 1815; pair de France 31 janvier 1818; duc 20 février 1820; grand référendaire de la Chambre des pairs en 1836; majorat dissous le 16 février 1837. — Armes : *d'argent, à trois têtes de corbeau arrachées de sable.*

Louis-Charles-Élie-Amanieu, duc Decazes et de Glucksberg, ancien chargé d'affaires, C.✱, né en 1819.

Frère et sœur.

I. *Stanislas* Decazes, né en 1823.

II. *Henriette*-Wilhelmine-Eugénie, mariée 19 avril 1845 à Léopold-Jacques-Alphonse Lefebvre (de Tournay).

Mère.

Égédie, fille de Louis de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, pair de France, mariée 12 août 1818 à Élie, duc Decazes, G.✱, veuve 24 octobre 1860.

DURFORT

(Ducs de Duras, de Lorge et de Civrac).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 122. — Berceau : Agénois et Languedoc. — Filiation authentique depuis Arnaud de Durfort 1310. — Chevalier croisé : Bernard de Durfort 1190. — I. Branche aînée : marquis de Duras 1609; ducs de Duras, pairs de France en mai 1668, non enregistrés; ducs héréditaires de Duras 1689; pairs 1755; un chevalier de l'ordre de la Jarretière; cinq chevaliers des ordres du roi; trois maréchaux de France : 1° Jacques-Henri de Durfort, neveu de Turenne, 1675-1704; 2° Jean de Durfort, duc de Duras, 1741-1770; 3° Emmanuel de Durfort, duc de Duras, 1775-1789. — II. Branche de Lorge : ducale 1691, éteinte en 1775; un lieutenant général; un chevalier des ordres du roi; deux maréchaux de France : Guy-Aldonce, duc de Lorge 1676-1702; Guy-Michel, comte de Lorge 1768-1833. — III. Branche de Lorge-Civrac : ducs de Lorge en 1775; pairs de France 4 juin 1814. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'argent, à la bande d'azur; aux* 2 *et* 3 *de gueules, au lion d'argent.*

I. DUC DE DURAS.

Maria de Dias-Santos, duchesse douairière de Duras, mariée en 1829 à *Amédée* de Durfort, duc de Duras, veuf de *Marie* le Chat de Kersaint, décédé 3 août 1838.

Du premier lit :

1° Claire-Louise-Augustine-Félicité-Maclovée de Durfort-Duras, née 19 août 1798, veuve de Léopold de la Trémoille, prince de Talmont, remariée 14 septembre 1819 au comte *Auguste* de la Rochejaquelein.

2° *Claire*-Césarine, mariée 1er septembre 1819 au duc de Rauzan.

II. DUC DE LORGE.

Émeric-Laurent-Paul-Guy de Durfort-Civrac, duc de Lorge, marié 15 janvier 1823 à Émilie-Léonie du Bouchet de Sourches de Tourzel, veuf 22 avril 1844, dont :

1° Louis-Anne-*Paul* de Durfort-Civrac, comte de Lorge, né en 1829, marié en janvier 1858 à Adélaïde-Jeanne-*Aymardine* de Nicolaï, dont :

a. Léonie, née le 11 février 1859.

b. N..., née en septembre 1860.

2° Marie-*Augustin* de Durfort-Civrac, né en 1840.

3° Laurence-Joséphine-*Éléonore*, née en 1825, mariée 27 mai 1844 à Alfred de Budes, comte de Guébriant.

4° *Marie*-Hélène-Louise de Durfort-Civrac, née en 1842.

Frères et sœurs.

I. Louis-Albéric-*Aldonce*, marquis de Durfort, marié à *Alix* du Plessis-Châtillon, dont : 1° Émeric, né en 1839 ; 2° Gabrielle, née en 1842 ; 3° *Marie*-Charlotte-Gabrielle, née 29 février 1844 ; 4° Louise, née en 1846.

II. Septime, comte de Durfort, marié 8 avril 1845 à Eléonore-*Isabelle* Gars de Courcelles, née en 1823.

III. *Olivie*-Marie, mariée 1er juin 1825 à Emmanuel-Philippe Thibaud, marquis de la Rochethulon.

IV. Eudoxie de Durfort, comtesse de Lorge, chanoinesse.

V. Aliénor de Durfort, mariée en juin 1837 au comte René de Colbert-Maulevrier.

III. MARQUIS DE CIVRAC.

Émeric de Durfort, marquis de Civrac, marié 22 novembre 1836 à

Marie-Charlotte-*Similienne* de Sesmaisons, née en 1817.

Frère et sœurs.

I. Marie-*Henri*-Louis de Durfort, comte de Civrac, membre du Corps législatif, marié 17 mai 1853 à

Gabrielle-Geneviève-Louise de la Myre, dont :

N..., née en 1854.

II. Marie-Françoise-*Laurence*, mariée à Emmanuel-Victor de Pourroy de l'Auberivière, comte de Quinsonnas.

III. *Élisabeth* de Durfort de Civraç.

IV. *Henriette*, mariée à *Paul* Le Clerc, comte de Juigné.

FITZ-JAMES.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 149. — Filiation depuis Jacques, maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre 1670. — Titres : duc de Berwick 1687; duc de Fitz-James, pair de France 1710. — Illustrations : maréchal de Berwick 15 février 1706-12 juin 1734; Charles, duc de Fitz-James, maréchal 1773-1787.

Édouard-Antoine-Sidoine, duc de Fitz-James, né en 1827, marié 17 mai 1851 à

Marguerite-Augusta, fille de *Gustave*-Charles-Frédéric, comte de Lœvenhielm, ministre de Suède à Paris, dont :

1° *Jacques*-Gustave de Fitz-James, né 12 février 1852.

2° Henri de Fitz-James, né en 1855.

3° Françoise de Fitz-James, née en 1853.

4° Marie de Fitz-James.

Frère et sœurs.

I. Gaston-Charles, né 13 avril 1840.

II. Jacqueline-*Arabella* de Fitz-James, mariée 10 mai 1847 au prince Scipion-Gaspard Borghèse, duc de Salviati, dont la mère est née la Rochefoucauld.

III. Charlotte-*Marie* de Fitz-James, mariée 8 mai 1849 à Étienne, comte de Gontaut-Biron.

IV. *Antoinette* de Fitz-James, née en 1837.

Mère.

Marguerite de Marmier, mariée en 1825 à Jacques, duc de Fitz-James, veuve 10 juin 1846.

Oncle du duc.

Charles-Henri-François, comte de Fitz-James, né en 1801, veuf en octobre 1856 de *Cécile*-Émilie-Charlotte de Poilly, fille du baron de Poilly, dont :

1° *Jacques*-Charles-Édouard de Fitz-James, sous-lieutenant de cavalerie, né en 1836.

2° Charles-*Robert* de Fitz-James, enseigne de vaisseau, né 25 juin 1835.

3° *David*-Henri, né 1er février 1840, aspirant de marine.

4° *François*, né en 1843.

5° *Élisabeth*-Marie de Fitz-James, née en 1834, mariée 24 janvier 1859 au comte de Biencourt.

GRAMONT

(Ducs de Gramont, de Guiche et de Lesparre).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 151. — Maison d'Aure; princes souverains de Bidache et de Barnache avec droits régaliens jusqu'en 1789; alliés au sang royal d'Aragon, de Navarre, et à la famille d'Orléans. — Souche : Bernard, comte de Comminges 1150. — Titres : duc et pair de Gramont 1648; duc de Guiche, de Lesparre et de Louvigny, à brevet. — Illustrations : Antoine, maréchal 1641-1678; Antoine, maréchal 1724-1725; des vice-rois, régents du royaume de Navarre; des cardinaux; des évêques; des lieutenants généraux; des chevaliers du Saint-Esprit et de la Toison d'or.

I. BRANCHE DUCALE.

Antoine-Alfred-*Agénor* de Gramont, duc de Gramont, né 14 août 1819, ambassadeur de France à la cour de Vienne, G.O.✻, marié 27 décembre 1848 à

Emma-Mary Mackinnon, fille de William-Alexandre Mackinnon, esquire, membre du parlement anglais, dont :

1° Antoine-*Agénor*, duc de Guiche, né 22 septembre 1851.

2° Antoine-Alexandre-Alfred-Auguste-*Armand*, né 30 janvier 1854.

3° Antoine-Albert-Guillaume-*Alfred*, né 24 septembre 1856.

4° Antoinette-Marie-*Corisandre*, née 27 avril 1850.

Frères et sœurs.

I. Antoine-Philibert-Léon-*Auguste* de Gramont, *duc de Lesparre*, né 1er juillet 1820, colonel du 1er carabiniers, ✱, marié 4 juin 1844 à

Marie-Sophie de Ségur, fille d'*Alexandre*, vicomte de Ségur, et de Caroline de Mauvières, dont :

1° Antonine-Joséphine-*Marie*, née 31 mars 1845.

2° Antonine-*Aglaé*, née 11 juin 1848.

3° Antonia-Marie-Joséphine-*Ida*, née 28 avril 1859.

II. Antoine-*Alfred*-Annérius-Théophile, comte de Gramont, lieutenant-colonel au 97e de ligne, ✱, né 2 juin 1823, marié 21 novembre 1848 à

Charlotte-*Louise*-Cécile de Choiseul-Praslin, dont :

Antoine-Alfred-Armand-Xavier-Louis, né 20 avril 1861.

III. Antonia-Aglaé-Armandine-*Ida* de Gramont, née 5 octobre 1826, mariée 25 novembre 1850 au marquis du Prat, de la maison du chancelier du Prat.

IV. Antonia-Gabrielle-*Léontine* de Gramont, née 2 mars 1829.

Mère du duc.

Anna-Quintina-Albertine-*Ida*, fille d'*Albert* de Grimaud, comte d'Orsay, général de division, et d'Éléonore, baronne de Franquemont, mariée 23 juillet 1818 à Antoine-Geneviève-Héraclius-*Agénor*, duc de Gramont, veuve 4 mars 1855.

Tante du duc.

Corisandre-Armandine-Sophie-Léonie-Hélène de Gramont, née 6 octobre 1780, mariée 28 juillet 1806 à Charles-Auguste Bennet, comte de Tankerville, pair d'Angleterre.

II. GRAMONT-D'ASTER.

Antoine-Eugène-Amable-Stanislas-*Agénor*, comte de Gramont-d'Aster, né 8 mars 1814, pair de France par l'hérédité 27 juillet 1825, ✱, marié 16 mai 1843, veuf 10 décembre 1846 de Marie-Louise-Augustine-*Coralie* Durand, dont :

Antoine de Gramont-d'Aster, né 4 décembre 1846.

Sœurs.

I. Antoinette-Claire-Amélie-Gabrielle-Corisandre de Gramont-d'Aster, mariée à Roger Gabélion, comte de Salmour en Piémont.

II. Thérèse de Gramont-d'Aster, mariée à Claude-Marie-Gustave, marquis Dadvisard.

III. Antoinette-Marie-Madeleine-Amable-Amélie de Gramont-d'Aster, mariée à Edmond-Jean-Guillaume Gravier, comte de Vergennes.

GRAMONT.

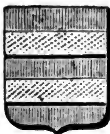
(Duc de Caderousse.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 165. — Berceau : Dauphiné. — Filiation authentique depuis Robert de Gramont 1442. — Titres : marquis de Vachères 4 mai 1689, duc de Caderousse, créé par le roi Charles X, 28 avril 1827. Le duché de Caderousse, au Comtat-Venaissin, érigé par le pape Alexandre VIII en 1665, pour la maison d'Ancezune, avait passé par héritage dans celle de Gramont en 1767. — Armes : *d'or, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules.*

Emmanuel-Jean-*Ludovic* de Gramont, né en 1834, fils de Charles de Gramont, duc de Caderousse, et de Louise-Hélène Paulze d'Ivoy; duc de Caderousse 28 septembre 1854, par la mort de son frère aîné à bord de *l'Artic;* attaché d'ambassade.

HARCOURT.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 159. — Berceau : Normandie. — Tige : Bernard le Danois, parent de Rollon. — Titres : comte en mars 1338; duc d'Harcourt 1700; pair de France 1709. — Illustrations : quatre maréchaux : Jean d'Harcourt 1285-1302, amiral de France en 1295; Henri, duc d'Harcourt 1703-1718; François, duc d'Harcourt 1746-1750, et Anne-Pierre, duc d'Harcourt, 1775-1784; Philippe, évêque de Salisbury 1140, de Bayeux 1145; Robert, évêque de Coutances en 1291. — Armes : *de gueules, à deux fasces d'or.* La branche d'Olonde charge sur le tout d'un écu : *d'azur, à une fleur de lis d'or.*

I. HARCOURT-BEUVRON.

François-*Eugène*-Gabriel, duc d'Harcourt, né 22 août 1786, ambassadeur en Espagne en 1830, pair de France 3 octobre 1837, O. ✻, duc 5 octobre 1840 par le décès de François-Marie-*Alphonse*, son frère aîné, marié 14 avril 1807 à

Aglaé Terray, née 17 avril 1788, dont :

1° *Henri-Marie-Nicolas, né en* 1808, *marié* 1er *décembre* 1829 *à Slanie de Choiseul-Praslin ; veuf* 29 *novembre* 1843, *décédé* 29 *septembre* 1846, *laissant :*

a. Charles-*François*-Marie, marquis d'Harcourt, né en 1835, lieutenant au 17e chasseurs à pied.

b. *Pierre*, né 25 octobre 1842; *c*. *Louis*-Marie, comte d'Harcourt; *d*. *Jeanne*, née 25 mars 1840.

2° Bruno-*Jean*-Marie, capitaine de frégate, né 14 octobre 1813, marié 11 décembre 1856 à

Marie-Caroline-*Juliette* d'Andigné de la Chasse, dont : N..., né en 1858.

3° *Bernard*-Hippolyte-Marie d'Harcourt, ancien ministre de France à Stuttgard, marié 13 mai 1851 à

Élisabeth-Marie-Casimir, fille du comte de Saint-Priest, dont :

Marie, née 31 mai 1854.

4° *Henriette*-Marie d'Harcourt, née 8 octobre 1828, mariée 6 octobre 1847 au comte Léon d'Ursel, fils du duc d'Ursel (Belgique).

II. BRANCHE D'OLONDE.

Georges-Trévor-Douglas-Bernard, marquis d'Harcourt, né 4 novembre 1809, marié 5 août 1841 à

Jeanne-*Paule* de Beaupoil de Saint-Aulaire, fille de feu *Louis*-Claire, comte de Saint-Aulaire, pair de France, dont :

1° Bernard; 2° Emmanuel; 3° Amédée; 4° Pauline; 5° Marie d'Harcourt.

Nièces.

(*Filles de* William-*Bernard, marquis d'Harcourt, et d'Élisabeth-Georgina-Henriette Cavendish, mariée en* 1837, *veuve en* 1847.)

I. Marie d'Harcourt; II. Marie; III. Alice.

ISLY.

(Bugeaud de la Piconnerie.)

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 105. — Berceau : le Périgord. — Créations : maréchal de France 31 juillet 1843; duc d'Isly 16 septembre 1844.

Jean-Ambroise Bugeaud de la Piconnerie, duc d'Isly, né en 1833, ancien officier de cavalerie, marié 24 avril 1860 à Valentine Calley Saint-Paul.

Sœurs du duc.

I. Léonie, mariée à N... Gasson, receveur général.

II. *Éléonore*, mariée 7 juillet 1846 à Henri-Louis Feray, général de brigade.

Duchesse douairière.

Élisabeth Jouffre-Lafaye, veuve 11 juin 1849 de Thomas-Robert Bugeaud, duc d'Isly, maréchal de France.

LEVIS.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 132. — Filiation authentique depuis Philippe de Levis 1197, père de Guy Ier, maréchal de l'*armée de la foi*. — Chevalier croisé : Guy III de Levis, maréchal de Mirepoix, 1270. — Illustrations : deux maréchaux de France : Pierre-Louis de Levis, duc de Mirepoix 1757; François-Gaston, duc de Levis 1783-1787, dont la veuve, Gabrielle-Augustine-Michel de Tharon, périt sur l'échafaud révolutionnaire; trois lieutenants généraux; huit chevaliers des ordres du roi; des ambassadeurs; un grand maître des eaux et forêts; un cardinal, six archevêques, cinq évêques. — Branches principales : 1° marquis de Levis, maréchaux héréditaires de la Foi, duc de Mirepoix 1751-1757; pairs de France en 1827; 2° marquis de Mirepoix, duc de Fernando-Luis, grands d'Espagne de 1re classe, pairs de France en 1827; 3° ducs de Levis, créés ducs en 1763, pairs de France en 1814; 4° ducs de Ventadour, créés ducs en 1578, pairs de France en 1589, éteints en 1661; 5° barons, puis comtes de Quélus, éteints en 1643. — Armes : *d'or, à trois chevrons de sable.*

I. MARQUIS DE LEVIS.

Léo, marquis de Levis, ancien pair de France et aide de camp du maréchal duc de Reggio, chevalier de Saint-Louis, marié à *Zoé* Lepelletier-des-Forts.

II. MARQUIS DE MIREPOIX.

Adrien-Charles-*Guy*-Marie, marquis de Levis-Mirepoix, *duc* de Fernando-Luis, grand d'Espagne de première classe, né en 1820, marié 28 mai 1844 à

Marie-Josèphe-Hildegarde-Ghislaine, fille du comte Henri de Mérode, née 18 novembre 1820, dont :

Charles-François-Henri-Jean-Marie, né 21 juillet 1849.

Frère.

Adélaïde-Charles-Marie-*Sigismond*, comte de Levis-Mirepoix, né en 1821, marié 18 juillet 1843 à

Juliette de Crillon, fille du duc de Crillon, dont :

1° *Gaston*-Gustave-Marie, né 5 mai 1844.

2° Adrien-Charles-Félix, né 1er mai 1846.

3° Adrien-Charles-Marie-Valentin, né 8 janvier 1849.

Mère.

Charlotte de Montmorency-Laval, née en 1799, mariée en 1817 à Gustave, marquis de Levis-Mirepoix, pair de France, ✱, veuve 7 juin 1851.

III. DUCS DE LEVIS.

Gaston, duc de Levis, pair de France par l'hérédité 15 février 1830, colonel d'infanterie, ✱, né en 1794, marié en mars 1821 à Marie-Catherine-*Amanda* d'Aubusson de la Feuillade, née en 1799; veuf 28 mars 1854.

MAGENTA (MAC-MAHON).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1857. — Famille d'origine irlandaise, établie en France au milieu du siècle dernier. — Illustrations : plusieurs officiers supérieurs, un savant distingué dans les sciences médicales. — Titres et créations : Charles-Laure de Mac-Mahon, pair de France 5 novembre 1827; Maurice de Mac-Mahon, sénateur 24 juin 1856;

duc et maréchal de France 6 juin 1859. — Armes : *d'argent, à trois lions léopardés de gueules, contournés* (alias *contre-passants*), *l'un sur l'autre, armés et lampassés d'azur;* au chef ducal : *de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Marie-Edme-Patrice-*Maurice* de Mac-Mahon, duc de Magenta, maréchal de France, G.✳, né 13 juin 1808, marié 14 mars 1854 à

Élisabeth-Charlotte-Sophie de la Croix de Castries, née 13 février 1834, dont : 1° Patrice, né en 1855; 2° Eugène, né en 1857; 3° Emmanuel, né en novembre 1859.

MAILLÉ.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 138. — Berceau : Touraine. — Filiation authentique : Gausbert de Maillé 1035. — Chevaliers croisés : Foulques de Maillé 1096; Jacquelin de Maillé, chevalier du Temple 1187; Hardouin, baron de Maillé 1248. — Illustrations : Urbain de Maillé, marquis de Brézé, maréchal de France, 1632-1650; Armand de Maillé, duc de Fronsac, marquis de Graville, vice-amiral, 1646. — Créations : duc de Fronsac à brevet 1639-1646; ducs héréditaires de Maillé 1784; pairs de France 4 juin 1814. — Armes : *d'or, à trois fasces nébulées de gueules.* (Annuaire de 1846, pl. H.)

Jacquelin-Armand-Charles, duc de Maillé, né en 1815, fils d'Armand, duc de Maillé, et de Blanche-Joséphine le Bascle d'Argenteuil, sa seconde femme, marié 15 octobre 1845 à

Charlotte-Eustachine-*Jeanne* d'Osmond, fille du marquis d'Osmond, dont :

1° *Hélène*-Jeanne-Blanche de Maillé, née 4 juillet 1846.

2° Louise-Marie-Claude de Maillé, née 18 avril 1848.

3° *Renée* de Maillé, née en 1851.

4° *Solange*, née en 1853.

Frère germain.

Armand-Urbain-Louis de Maillé de la Tour-Landry, comte de Maillé, né en 1816, marié 11 mai 1853 à

Anne-Élisabeth-Jeanne Lebrun de Plaisance, dont :

1° Alexandre-Armand-Charles de Maillé de la Tour-Landry, né 7 janvier 1858, substitué aux titre et armes du duc de Plaisance.

2° N..., née 8 mai 1854.

(Pour la branche aînée non ducale, *voyez* l'Annuaire de 1859, page 97.)

MALAKOFF (PÉLISSIER).

Amable-Jean-Jacques Pélissier, né à Maromme 6 novembre 1794, maréchal de France 12 septembre 1855, duc de Malakoff 22 juillet 1856, grand chancelier de la Légion d'honneur, G. ✱, marié 12 octobre 1858 à

Marie-Isabelle-*Sophie*-Andrée-Françoise de Paule Valera-Alcala-Galiano, fille du marquis Valera y Viana de la Paniéga, dont :

Louise, née en mars 1860.

MARMIER.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, pages 130 et 386. — Berceau : le comté de Bourgogne. — Filiation : Huguenin Marmier, bourgeois de Langres 1380, dont la descendance se fixa à Gray. — Érection de la terre de Seveux en marquisat, sous le nom de Marmier en juillet 1740. — Substitution du marquis de Marmier à la pairie du duc de Choiseul 15 mai 1818. — Prise de possession du titre de duc de Marmier 8 juillet 1845. — ARMES : *de gueules, à la marmotte d'argent.*

Alfred-Philippe-Étienne-Gabriel-Ferdinand, duc de Marmier, ancien député de la Haute-Saône, marié en 1833 à

Henriette-*Anna*-Charlotte Dubois de Courval, sœur du vicomte de Courval, gendre du général Moreau, dont :

Raynald-Hugues-Emmanuel-Philippe-Alexis, marquis de Marmier, né 13 avril 1834, marié en novembre 1856 à Louise-*Coralie* Lemarois, fille du sénateur; veuf 22 septembre 1858.

Sœur.

Marguerite de Marmier, mariée en 1825 à Jacques, duc de Fitz-James, veuve 10 juin 1846.

MASSA (Regnier).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 186. — Auteur et filiation : Claude-Ambroise Regnier, duc de Massa 29 septembre 1809, ministre de la justice 1802-1813; Nicolas-François-Sylvestre Regnier, son fils, comte de Gronau, duc de Massa 24 juin 1814, pair de France 1816-1851, aïeul du chef actuel. — Armes : *d'hermine, à la fasce de sable chargée de trois alérions d'or.*

André-Philippe-*Alfred* Regnier de Gronau, duc de Massa, né en 1837.

Mère.

Caroline-Adélaïde-Andréine Leroux, mariée à Alphonse-Adel-Alfred Regnier de Gronau, marquis de Massa, veuve en 1845; remariée au baron Roger, ancien capitaine de hussards.

Oncle et tantes.

I. Alexandre-*Philippe* Regnier, marquis de Massa, né en 1831, sous-lieutenant aux guides.

II. Charlotte-Joséphine-Nancy Regnier de Massa, mariée à Jacques-Edouard Burignot, baron de Varenne, ambassadeur à Berlin.

III. Adèle-Marie-Sidonie-Mathilde, née en 1827.

Aïeule.

Antoine-Charlotte Macdonald, fille du maréchal duc de Tarente, née 29 février 1792, mariée à Nicolas-François-Sylvestre Regnier, duc de Massa, veuve 20 août 1851.

MONTEBELLO (Lannes de).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 153. — Auteur : Jean Lannes, duc de Montebello, maréchal de l'Empire 19 mai 1804, né à Lectoure 11 avril 1769, blessé mortellement à Essling en mai 1809. — Armes : *de sinople, à l'épée d'or.*

Napoléon Lannes, duc de Montebello, né 30 juillet 1801, pair de France 17 août 1815, ambassadeur de France près la cour de Russie et ancien ministre de la marine, G.✻, marié 10 juillet 1830 à

Éléonore-Marie Jenkinson, fille de sir Charles Jenkinson, baronnet, née 7 février 1810, dont :

1° *Napoléon*-Camille-Charles-Jean de Montebello, né 30 octobre 1835, enseigne de vaisseau.

2° *Charles*-Louis-Maurice, né en 1836, sous-lieutenant de chasseurs; 3° *Gustave*, né en 1838; 4° *Fernand*, né en 1845; 5° *Adrien*, né en 1851; 6° *Jeanne*-Désirée-Cécile, née en 1832, mariée en mai 1856 à Amédée Messier de Saint-James; 7° *Mathilde*, née en 1840.

Frères.

I. *Gustave*-Olivier Lannes, comte de Montebello, général de division, G.O.✻, marié 19 janvier 1847 à

Adrienne de Villeneuve-Bargemont, dame du palais de l'Impératrice, dont :

Jean Lannes de Montebello, né en 1848.

II. Jules-*Ernest* Lannes, baron de Montebello, ✻. (*Résidence :* Pau.)

MONTESQUIOU.

(Ducs de Fezensac.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 173. — Origine : Sanche-Mittara, duc de Gascogne en 890, tige des anciens comtes de Fezensac. — Branche de Marsan : comtes de Fezensac en 1777; pairs de France 17 août 1815; ducs 30 avril 1821. — Branche d'Artagnan, détachée en 1443. — Illustrations : Raymond-Aimery de Montesquiou, chevalier de la croisade de Philippe-Auguste; Joseph d'Artagnan, lieutenant général en 1702; Pierre de Montesquiou, maréchal de France 20 septembre 1709, chevalier des ordres du roi 3 juin 1724. — Armes : *parti, au* 1 *de gueules plein, au* 2 *d'or, à deux tourteaux de gueules.* La branche d'Artagnan supprime le premier *parti.*

Raymond-Aimery-Philippe-Joseph de Montesquiou-Fezensac, né 26 février 1784, général de division en retraite, commandeur de Saint-Louis, G.✻; duc de Fezensac 5 février 1832, comme substitué à son oncle l'abbé duc de Montesquiou; pair de France 11 novembre 1832, marié 18 avril 1808 à *Henriette*, fille de Henri-Jacques-Guillaume de Clarke, duc de Feltre; veuf 13 mars 1831, dont :

1° *Roger*-Aimery de Montesquiou, comte de Fezensac, ancien officier d'état-major, né 13 avril 1809, marié 5 janvier 1837, veuf 15 février 1846 de Gasparine-Ursule-Ida de Finguerlin-Bischingen, dont :

Philippe-Aimery de Fezensac, né 27 septembre 1843.

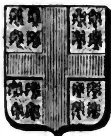
2° Louise-Mathilde, née 16 août 1811, mariée 8 juillet 1830 à Maurice, vicomte de Flavigny.

3° Oriane-Henriette, née 16 novembre 1813, mariée 16 novembre 1836 à Charles-Marie-*Augustin*, comte de Goyon, aide de camp de l'Empereur.

(Pour la branche d'Artagnan, non ducale, *voyez* l'Annuaire de 1859, page 102.)

MONTMORENCY.

(Ducs de Montmorency, de Luxembourg et de Beaumont.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 178. — Origine : Bouchard le Barbu, seigneur de l'île Saint-Denis, qui alla s'établir en 998 à Montmorency, où il fit bâtir une forteresse. — Titres et dignités : Duché-pairie de Montmorency créé en 1551, éteint en 1632; duché-pairie de Luxembourg créé en 1662; duché de Montmorency 1758; pairie 4 juin 1814; duché de Beaumont 1765; pairie 4 juin 1814; duché de Laval 1783; pairie 4 juin 1814; six connétables, dix maréchaux et quatre amiraux de France. —Pacte de famille du 1er mars 1820, par lequel ne sont reconnues comme Montmorency en ligne masculine que les quatre branches ducales qui suivent. — Armes : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de* 16 *alérions d'azur.* — La branche de Laval chargeait la croix de *cinq coquilles d'argent;* les branches de Beaumont et de Luxembourg la chargent en cœur d'un *écu d'argent, au lion de gueules.*

I. MONTMORENCY.

Anne-Louis-Victor-*Raoul*, duc de Montmorency, né 14 décembre 1790, ancien colonel de cavalerie, O. ✻, marié 6 août 1820 à *Euphémie*-Théodora-Valentine de Harchies, née en 1787; veuf 23 septembre 1858.

Oncle et tante.

I. *Anne*-Louis-*Christian*, *né* 7 *mai* 1769, *prince de Montmorency et de Tancarville*, *marié* 6 *septembre* 1797 *à Marie*-Henriette *de Bec-de-Lièvre de Cany; veuf* 15 *mars* 1833, *décédé* 25 *décembre* 1844, *dont* :

1° Anne-*Sidonie*-Joséphine-Marie de Montmorency, née 17 décembre 1799, mariée en juin 1819 au comte de la Châtre.

2° Anne-Élie-Marie-Aurélie de Montmorency, née 24 avril 1803, mariée 31 août 1824 à *Armand*, marquis de Biencourt, né 11 juin 1802.

II. Anne-*Éléonore*-Pulchérie de Montmorency, née 1er novembre 1779, marquise douairière de Mortemart.

II. LUXEMBOURG.

Charles-*Emmanuel-Sigismond de Montmorency*, *duc de Luxembourg*, *né* 27 *juin* 1774, *marié* 18 *novembre* 1847 *à*

Caroline de Loyauté, fille d'Anne-Philippe-Dieudonné de Loyauté, lieutenant-colonel d'artillerie, et d'Anne Duncan Fairfax Cameron; veuve 5 mars 1861.

III. BEAUMONT-LUXEMBOURG.

Anne-*Édouard*-Louis-Joseph de Montmorency, duc de Beaumont, prince de Montmorency-Luxembourg, pair de France, démissionnaire en 1832, né à Paris 9 septembre 1802, marié en 1837 à

Léonie-Marie-Ernestine-Josèphe de Croix, dont :

1° *Marie* de Montmorency, née en 1839, mariée 21 mai 1859 à Félix, baron d'Hunolstein.

2° *Eugénie* de Montmorency, née en 1840.

Frère et sœur.

I. Anne-Charles-Maurice-Marie-*Hervé*, comte de Montmorency, prince de Tingry, né à Paris 9 avril 1804, ancien officier de cavalerie dans la garde royale.

II. Anne-Albertine-Josèphe-Marie, née en 1790, mariée 1er juin 1808 au comte de Béthune Saint-Venant, veuve en 1812.

IV. LAVAL.

(Cette branche ducale s'est éteinte dans les mâles par la mort d'*Anne*-Adrien-Pierre de Montmorency, décédé 8 juin 1837, et par celle d'*Eugène*-Alexandre, son frère puîné, 2 avril 1851.)

Veuve du dernier duc.

Anne-Nicole-*Constance* de Maistre, fille de *Joseph*-Marie, comte de Maistre, mariée 26 novembre 1833 à *Eugène*-Alexandre de Montmorency, duc de Laval.

Nièces.

I. *Charlotte* de Montmorency, née en 1799, mariée en 1817 au marquis de Levis-Mirepoix, veuve 7 juin 1851.

II. *Marguerite* de Montmorency, née en 1811, mariée en 1829 au marquis de Couronnel, veuve 7 mars 1842.

NARBONNE-PELET.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 139. — Origine : Bernard Pelet, coseigneur d'Alais 1070. — Illustrations : Raimond Pelet, chevalier croisé 1096; des ambassadeurs, des lieutenants généraux, etc. — Titres : comtes de Narbonne-Pelet, pairs 7 août 1815, duc 31 août 1815. — ARMES : *de gueules plein, chargé d'un écu d'argent, au chef de sable.*

Théodoric, duc de Narbonne-Pelet, substitué aux titres et rang de duc et pair de son cousin par ordonnance royale du 28 août 1828.

NEY.

(DUC D'ELCHINGEN, PRINCE DE LA MOSKOWA.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 142. — Auteur : Michel Ney, né à Sarrelouis 10 janvier 1769; général de brigade 1796; général de division 1798; ministre plénipotentiaire en Suisse 1802; duc d'Elchingen en 1806; prince de la Moskowa 1813; pair 4 juin 1814. — ARMES : *d'or, à l'écusson d'azur, chargé d'un orle du même et accosté de deux mains tenant des badelaires de sable; à la bordure d'azur; au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Michel-Aloys Ney, duc d'Elchingen, officier aux chasseurs de la garde, né à Paris en 1835.

Sœur.

Hélène-Marie Ney d'Elchingen, née à Paris en 1840.

Mère.

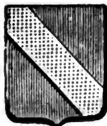
Marie-Joséphine, fille du comte Souham, née 20 décembre 1801, veuve du baron de Vatry; remariée en 1834 au duc d'Elchingen, veuve 14 juillet 1854.

Oncle et tante.

I. Napoléon-Henri-*Edgar* Ney, prince de la Moskowa, général de division, sénateur, né 20 mars 1812, premier veneur et aide de camp de l'Empereur.

II. *Marie*-Étienne-Albine Laffitte, fille de feu Jacques Laffitte, veuve 25 juillet 1857 de Napoléon Ney, prince de la Moskowa, sénateur et général de brigade, dont: Églé-*Napoléone*-Albine, née 18 octobre 1832, mariée 27 mai 1852 au comte de Persigny, sénateur.

NOAILLES.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 180. — Berceau : Limousin. — Filiation authentique : Pierre de Noailles, vivant en 1230. — Substitution de mâle en mâle de la terre de Noailles depuis 1248. — Duché-pairie de Noailles 1663, grandesse d'Espagne 1712, titrée de Mouchy et de Poix; duché héréditaire d'Ayen 1758; prince-duc de Poix 4 juillet 1814.—Illustrations : Pierre de Noailles, chevalier croisé en 1112; Hugues de Noailles, mort en Palestine en 1248; François de Noailles, évêque de Dax, ambassadeur; Anne-Jules, maréchal de France 1693; Adrien-Maurice, fils du précédent, Louis et Philippe de Noailles, fils d'Adrien-Maurice, tous trois maréchaux de France; Antoine, cardinal de Noailles. — Armes : *de gueules, à la bande d'or.*

I. DUC DE NOAILLES.

Paul, duc de Noailles, pair de France, né 4 janvier 1802, substitué à la pairie de son oncle 6 janvier 1823, chevalier de la Toison d'or, membre de l'Académie française, marié en 1823 à

Alicia-Victurnienne de Rochechouart, sœur du duc de Mortemart, dont :

1° *Jules*-Charles-Victurnien de Noailles, duc d'Ayen, né en octobre 1826, marié 3 mai 1851 à

Clotilde-Caroline-Antoinette de la Ferté de Champlâtreux, née en 1831, petite-fille du comte Molé.

2° *Henri*-Emmanuel de Noailles, né 15 septembre 1830.

II. PRINCES DE POIX ET DUCS DE MOUCHY.

Antoine de Noailles, prince de Poix, duc de Mouchy, grand d'Espagne de première classe, né en 1841.

Tante.

Angélique-Léontine-*Sabine*, née 13 mai 1819, mariée 10 octobre 1846 à Lionel Wildrington Standish.

Aïeule.

Françoise-Xavier-*Mélanie*-Honorine, sœur du duc de Talleyrand, née 19 septembre 1785, veuve 1er août 1846 de *Just* de Noailles, prince de Poix.

Cousin.

Alfred-Louis-Marie, comte de Noailles, né 13 janvier 1825, ancien attaché à la légation française en Chine, fils du comte Alexis de Noailles et de Cécile de Boïsgelin, marié 29 avril 1852 à *Marie* de Beaumont, fille du comte Amblard de Beaumont, dont :

1° *Alexis*, né 10 novembre 1853 ; 2° Amblard, né en 1854 ; 3° Olivier, née en 1857 ; 4° Cécile, née en 1856 ; 5° Geneviève, née en 1859.

Cousine.

Marie-*Euphémie*-Cécile de Noailles, fille du vicomte Louis de Noailles et d'Anne-Louise de Noailles d'Ayen, née en 1790, mariée à Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac, pair de France, veuve 13 août 1858.

OTRANTE (Fouché).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 173. — Auteur : Joseph Fouché, né en 1763, conventionnel, ministre de la police, duc d'Otrante 29 septembre 1809, décédé 26 décembre 1820.

Joseph-Étienne-Jean-Liberté Fouché, duc d'Otrante, ✠, né 11 mars 1797, marié à

Élisabeth-Baptistine-*Fortunée* Collin de Sussy.

Frères et sœur.

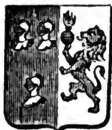
I. *Armand*-Cyriaque-François Fouché d'Otrante, né 25 mars 1800. (*Résidence* : Stockholm.)

II. *Paul*-Athanase Fouché d'Otrante, né 25 juin 1801.

III. *Joséphine*, née 29 juin 1808, mariée au comte de Thermes.

OUDINOT.

(Duc de Reggio.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, p. 145. — Premier auteur : Nicolas-Charles Oudinot, né à Bar-le-Duc le 25 avril 1767, enrôlé volontaire en 1784, général de brigade en 1792, général de division en 1799, maréchal de France et duc de Reggio après la journée de Wagram en 1809, pair de France 4 juin 1814, grand chancelier de la Légion d'honneur, puis en 1842 gouverneur des Invalides, décédé le 13 septembre 1847. — Armes : *parti, au 1 de gueules, à trois casques d'argent, tarés de profil; au 2 d'argent, au lion de gueules, tenant de la dextre une grenade de sable, allumée de gueules.*

Nicolas-Charles-*Victor* Oudinot, duc de Reggio, général de division, né en 1791, ancien député, auteur d'écrits sur l'art militaire, G. ✱, marié le 20 mars 1820 à

Marie Minguet, par contrat signé de Louis XVIII et de la famille royale, dont :

Nicolas, marquis Oudinot de Reggio, né en 1821, marié 17 avril 1849 à *Marie* de Castelbajac, dont :

1° Charles, né en 1852; 2° Marie, née en 1850.

Frère et sœurs.

I. Victor-Angélique-*Henri*, vicomte Oudinot de Reggio, lieutenant-colonel au 8ᵉ chasseurs d'Afrique.

II. Joséphine-Hippolyte-Élisa, mariée au baron Chevalier de Caunant, ancien préfet.

III. Stéphanie, mariée à Georges-Tom Hainguerlot.

IV. Louise-Marie-Thérèse, mariée à Alexis de Levesou de Vesin.

V. Philippine, mariée à François-René-Joseph Cuillier-Perron.

Belle-sœur.

Eugénie-Herminiè-Henriette Maressal de Marsilly, veuve de Charles, comte Oudinot, 10 décembre 1858.

Mère.

Marie-Charlotte-Eugénie-Julienne de Coucy, duchesse douairière de Reggio, veuve 13 septembre 1847 de *Nicolas*-Charles, duc de Reggio, maréchal de France

PADOUE (Arrighi).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 114. — Origine : île de Corse. — Jean-Thomas Arrighi de Casanova, duc de Padoue en 1808; sénateur 1852; décédé 21 mars 1853. — Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la croix treillis d'azur, ombrée; aux 2 et 3 d'or, au sphinx égyptien, portant en barre un étendard turc de sable;* au chef ducal : *de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Ernest-Louis-Henri-Hyacinthe Arrighi de Casanova, duc de Padoue, né 6 septembre 1814, sénateur, ancien ministre de l'intérieur, G.O.✵, marié à

Élise Françoise-Joséphine Honnorez, belle-fille du comte de Rigny, dont :

Marie, née 11 septembre 1849.

Sœur.

Marie Arrighi de Casanova de Padoue, veuve 11 septembre 1859 d'Édouard Thayer, sénateur.

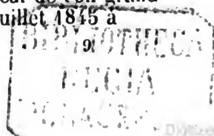
PASQUIER.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 146. — Origine : Louis Pasquier, échevin de Paris, 1671. — Titres : baron 1809; pair de France 24 septembre 1821 ; chancelier 1830; duc 16 décembre 1844. — Armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'un buste de licorne du même.* (Voyez pl. AU.)

Étienne-*Denis*, duc Pasquier, ancien chancelier de France et président de la Chambre des pairs, chevalier des ordres du roi, G.✵, né 22 avril 1767, marié à Anne-Jeanne-Sophie de Serre de Saint-Roman, veuve de Claude du Pin de Rochefort, capitaine de dragons, et décédée le 6 juin 1844.

Petit-neveu (fils adoptif).

Edme-Armand-*Gaston*, marquis d'Audiffret-Pasquier, né 20 octobre 1823, substitué au titre ducal de son grand-oncle 16 décembre 1844, marié le 5 juillet 1845 à



Jeanne Fontenilliat, fille d'un receveur général, dont :

1° Marie-*Denis*-Hippolyte, né 20 juillet 1856.

2° *Marie*, née en septembre 1854.

3° *Nicole*-Marie-Henriette-Camille, née 26 février 1858.

PÉRUSSE.

(Ducs d'Escars ou des Cars.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 148. — Berceau : La Marche. — Filiation : Aimery de Pérusse 1027. — Titres : 1re branche ducale 1816, éteinte en 1822; 2e branche ducale 30 mai 1825. — Illustrations : Harduin de Pérusse, chevalier croisé 1248; Charles des Cars, évêque de Langres, duc et pair 1569; cinq lieutenants généraux; quatre chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. — Armes : *de gueules, au pal de vair appointé et renversé* (*voyez* l'Annuaire de 1845, pl. D).

Amédée-François-Régis, chef du nom et des armes, né à Chambéry 30 septembre 1790, pair de France, lieutenant général, G.O.✱, duc 30 mai 1825, marié 25 juin 1817 à

Augustine-Frédérique-Joséphine du Bouchet de Sourches de Tourzel, dont :

1° *François*-Joseph de Pérusse, comte des Cars, né 7 mars 1819, marié 18 juillet 1844 à

Élisabeth de Bastard d'Estang, fille du vice-président de la Chambre des pairs, dont :

a. *Louis* de Pérusse des Cars, né en 1848.

b. *Marie*-Thérèse de Pérusse des Cars, née 15 octobre 1845.

c. *Antoinette*, née en juillet 1851.

2° *Amédée*-Joseph de Pérusse, comte Amédée des Cars, né 1er avril 1820, marié 9 mai 1843 à

Mathilde-Louise-Camille de Cossé-Brissac, dont :

a. *Auguste*, né 3 décembre 1848.

b. *Émilie*-Gabrielle-Marie, née 23 février 1844.

c. *Hélène*-Aldegonde-Marie, née 7 août 1847.

3° *Jean*-Augustin de Pérusse, vicomte des Cars, né 22 juin 1821, marié 11 mai 1852 à *Alexandrine*, fille du comte de Lebzeltern, veuve 9 septembre 1860, dont :

a. Charles de Pérusse des Cars, né 2 mars 1856.
b et *c*. Deux autres enfants.
d. Jeanne, née en octobre 1860.

4° *Henriette*-Radegonde de Pérusse des Cars, née 28 octobre 1833, mariée 15 mai 1855 au marquis de Mac-Mahon, neveu du maréchal, dont trois enfants.

5° Pauline-*Geneviève* de Pérusse des Cars, née 2 juillet 1836, mariée 27 mai 1857 au duc de Vallombrosa.

PLAISANCE (Lebrun).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, p. 175.

Charles-Louis-*Alexandre*-Jules Lebrun, duc de Plaisance par succession de son oncle 21 janvier 1859; marié à

Marie-Anne-Wilhelmine-Élisabeth Berthier de Wagram, dont :

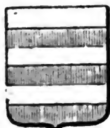
Anne-Élisabeth-Jeanne, née en 1834, mariée au comte Armand de Maillé, dont le fils aîné est substitué au titre de duc de Plaisance.

Sœur.

Charlotte-Camille, née 11 mars 1820, mariée 25 août 1839 à Napoléon, comte Daru, ancien pair de France.

Armes : *de sable, à une louve arrêtée d'or, surmontée de deux billettes d'argent;* au chef de grand dignitaire : *d'azur, semé d'abeilles d'or.*

POLIGNAC.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 185. — Maison de Chalençon, substituée en 1385 à celle des premiers vicomtes de Polignac. — Berceau : le Velay. — Titres : duc héréditaire de Polignac 1780; pair 4 juin 1814; prince du saint-empire romain 1820; princes en Bavière avec transmission à tous les descendants 17 août 1838. — Armes : *fascé d'argent et de gueules.*

Jules-*Armand*-Jean-Melchior, duc de Polignac, prince du saint-empire, fils de Jules, prince de Polignac, ministre

sous Charles X, et de Barbara Campbell, né 12 août 1817, capitaine au service de Bavière, marié 14 juin 1842 à

Marie-Louise-*Amélie* de Crillon, née 13 mars 1823, fille du marquis de Crillon, pair de France, dont :

1° Armand-*Héraclius*-Marie, né 14 juin 1843.

2° Charles-*Louis*, né 8 juillet 1846.

3° *Yolande*, née en janvier 1845.

4° Emma, née en juin 1858.

Frères consanguins du duc.

I. *Alphonse*-Armand-Charles-Georges-Marie, capitaine d'artillerie, né 27 mars 1826, marié 5 juin 1860 à

Jeanne-Émilie Mirès.

II. Charles-*Ludovic*-Marie, capitaine d'état-major, ✻, né 24 mars 1827.

III. *Camille*-Armand-Jules-Marie, officier de chasseurs, né 6 février 1832.

IV. *Edmond*-Melchior-Jean-Marie, né 19 avril 1834.

Belle-mère du duc.

Maria-*Charlotte* Parkeyns, fille de feu lord Rancliff, née 6 janvier 1792, veuve 1er janvier 1823 de César, marquis de Choiseul-Beaupré; remariée en 1824 à Jules, prince de Polignac, ministre de Charles X; veuve 29 mars 1847.

Tante.

Idalie-Jeanne-*Lina*, née 26 janvier 1775, baronne de Neukirchen de Nyvenheim, mariée 6 septembre 1790 à Armand, duc de Polignac; veuve 1er mars 1847.

Cousins.

I. Jules-*Antoine-Melchior*, *né* 31 *août* 1812, *marié* 14 *juin* 1847 *à* Clotilde-*Éléonore-Joséphine-Marie de Choiseul-Praslin*, *veuve* 2 *septembre* 1856, *dont :*

1° *Marie*-Camille, née 5 septembre 1848.

2° *Isabelle*-Césarine-Calixte, née 9 janvier 1851.

II. *Henri*-Marie-Armand, comte de Polignac, né 23 février 1821, marié 14 juin 1846 à *Louise* de Wolframm, née 30 janvier 1824, dont :

Georges-Melchior-Louis, né en 1848.

III. *Charles*-Marie-Thomas-Étienne-Georges, comte de Polignac, né 22 décembre 1824, marié 27 mars 1851 à Caroline-Joséphine de Morando, dont :

1° Melchior-Jules-Marie-*Guy*, né 20 juillet 1852.

2° *Melchior*-Marie-Henri-Georges, né 20 juin 1856.

3° *Maxence*-Melchior-Édouard-Marie-Louis, né 10 décembre 1857.

IV. Gabrielle-Émilie-Geneviève-*Georgine*, née 24 août 1822.

Grand-oncle.

Héraclius-Auguste-Gabriel, comte de Polignac, général de brigade, C.✻, né 2 août 1788, marié 28 août 1816 à *Betsy* Petit, dont :

1° *Jules*-Alexandre-Constantin, comte de Polignac, né 14 juin 1817, capitaine aux chasseurs d'Afrique.

2° Alexandre, *vicomte de Polignac*, *marié* 29 *août* 1853 *à* *Jessie*-Anne de Ramsay, née 20 août 1828, veuve en août 1858.

3° *Louise*-Constance-Isaure, née 7 décembre 1824, mariée 7 novembre 1849 à *Albert*-Colas des Francs.

PONTEVÈS.

(Duc de Sabran.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 201, et celui de 1856, page 254. — Berceau : Provence. — Filiation : branche puînée de la maison d'Agoult. — Titres : comtes de Carces en mai 1551 et marquis de Buous en 1650, éteints; marquis de Pontevès-Gien en 1691 ; substitution 18 juillet 1828 aux titres et dignités du duc de Sabran, pair 4 juin 1814, duc 30 mai 1825. — Armes : *de gueules, au lion d'argent; parti de gueules, au pont maçonné de sable.*

Marc-Édouard de Pontevès, duc de Sabran, né 25 avril 1811, marié à *Régine* de Choiseul, sœur du feu duc de Praslin, née en 1811; veuf 14 février 1855, dont :

1° *Elzéar* de Pontevès, marquis de Sabran, né en 1839.

2° *Edmond* de Pontevès, né en 1842.

3° *Delphine*, mariée 24 juin 1852 au comte de Boignes.

4° *Louise*, née en 1834.

5° *Inès*, née en 1836, mariée 1er août 1855 au marquis de Tredicini.

6° *Marie*, née en 1838.

Frère.

Joseph-Léonide, comte de Sabran-Pontevès, frère jumeau du précédent, marié 25 août 1835, veuf en octobre 1854 de *Bonne* de Pons, dont :

1° Gersinde, mariée 12 juillet 1859 au vicomte de Cosnac;

2°-8° Sept autres enfants.

PREISSAC.

(Ducs d'Esclignac et de Fimarcon.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 152. — Berceau : Gascogne. — Chevalier croisé : Amalvin de Preissac 1248. — Branches : 1° des *marquis de Preissac*, preuves de cour 1786, pairie 11 octobre 1832 ; 2° *de Preissac-Esclignac*, dont : Charles de Preissac, vicomte d'Esclignac, lieutenant général 1er mars 1780 ; Henri-Thomas-Charles de Preissac, fils du précédent, grand d'Espagne, duc d'Esclignac 1787, pair 5 mars 1819, décédé 2 septembre 1827. — Armes : *d'argent, au lion de gueules.*

Charles-*Philippe* de Preissac, duc d'Esclignac, grand d'Espagne de 1re classe, O. ✱, pair de France en 1827, né 18 octobre 1790, marié en janvier 1819 à

Georgine-Louise-Victoire de Talleyrand-Périgord, nièce du prince de Talleyrand, dont :

Xaverine-Honorine-Jacqueline, née 25 mars 1827, mariée 29 avril 1845 au marquis de Persan, dont : 1° *Boson*-Charles-Hippolyte-Timoléon Doublet de Persan, né 21 septembre 1846; 2° *Guy*-Alexandre-Augustin-Xavier, né 30 décembre 1847; 3° Anne-*Henri*-Timoléon, né 10 novembre 1849.

Frère.

Ernest de Preissac, comte d'Esclignac, né en 1797.

RICHELIEU.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 189. — Duché-pairie de Richelieu, érigé en 1621 pour le cardinal, de la maison du Plessis en Poitou, transmissible aux hoirs mâles et femelles; passé, en 1642, à Armand-Jean de Vignerot, petit-neveu du cardinal; transmis par extinction et substitution nouvelle du 19 décembre 1832 à Armand de Chapelle de Jumilhac. — Filiation noble de la famille de Jumilhac depuis 1596, marquis de Jumilhac en 1611. — ARMES : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

Armand-François-Odet de Chapelle de Jumilhac, duc de Richelieu, pair de France, né 19 novembre 1804, fils d'*Armande*-Simplicie-Gabrielle de Vignerot du Plessis-Richelieu et d'*Antoine*-Pierre-Joseph, marquis de Jumilhac, succède à son oncle maternel 18 mai 1822.

Frère du duc.

Louis-Armand de Chapelle de Jumilhac de Richelieu, substitué, lui et ses descendants mâles, à son frère aîné, le duc de Richelieu, marié 16 juin 1845 à

Marie-Claire-Hélène-*Auguste* du Pouget de Nadaillac, née 3 août 1826, nièce de la princesse de Podenas, dont :

1° *Armand* de Jumilhac, né en 1847.

2° *Marcel* de Jumilhac, né en 1848.

RIVOLI (MASSÉNA).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 177.

François-*Victor* Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling, marié 23 avril 1823 à

Anne Debelle, fille d'un général de division, grande maîtresse de la maison de l'Impératrice, dont :

1° *André* Masséna d'Essling de Rivoli, né en 1832.

2° *Victor*, sous-lieutenant aux chasseurs de la garde, né en 1835.

3° Françoise-*Anne* Masséna d'Essling de Rivoli, mariée en février 1848 à Gustave-Charles-Prosper, baron Reille, lieutenant de vaisseau.

4° *Marie* Masséna d'Essling de Rivoli, mariée à Jules-Ernest Lescuyer d'Attainville, député du Var.

ROCHECHOUART.

(Ducs de Mortemart.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 192. — Berceau : Poitou. — Premier auteur : Aimery, fils puîné de Gérard, vicomte de Limoges. — Branches : 1° des comtes de Rochechouart; 2° des ducs de Mortemart, rameau détaché en 1256 ; 3° des marquis de Mortemart, rameau formé par l'aïeul du marquis actuel. — Chevalier croisé : Aimery IV, vicomte de Rochechouart en 1096. — Titres : duché-pairie de Mortemart en 1663, rappel à la pairie 4 juin 1814. — Illustrations : deux cardinaux ; sept chevaliers du Saint-Esprit ; un maréchal de France, Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne, frère de la marquise de Montespan, 1668 ; un lieutenant général, le marquis de Mortemart, 3 mars 1815. — Armes : *fascé ondé d'argent et de gueules de six pièces.* — Devise : Ante mare undæ.

BRANCHE DUCALE.

Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart, né 20 mars 1787, chevalier des ordres du roi, G.✻, sénateur, général de division, ancien ambassadeur de France en Russie, marié 26 mai 1810 à

Virginie de Sainte-Aldegonde, dont :

1° Félicie-*Alix*-Victurnienne, mariée à *Edmond*, comte de Sainte-Aldegonde, veuve 23 avril 1848.

2° *Henriette*-Emma-Victurnienne, mariée 13 juillet 1835 à Alphonse, marquis d'Havrincourt.

3° *Cécile*, mariée en 1839 à Ernest, comte de Guébriant.

4° *Berthe*, mariée en 1844 à Étienne, prince de Beauvau.

Sœur du duc.

Alicia-Victurnienne de Rochechouart-Mortemart, mariée à *Paul*, duc de Noailles.

MARQUIS DE MORTEMART.

Anne-Victurnien-*René*-Roger de Rochechouart, marquis de Mortemart, ex-officier aux lanciers de la garde royale, député du Rhône, ✻, né en 1805, marié en février 1829 à

Gabrielle-Bonne de Laurencin, dont :

1° *Mathilde*, née en avril 1830, mariée 11 avril 1850 au marquis de la Guiche, ancien député.

2° *Léonie*, née en décembre 1833, mariée 31 mai 1854 à Louis-Ghislain, comte de Mérode.

Frères et sœurs.

I. Anne-*Henri*-Victurnien de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né 27 février 1806, marié 24 janvier 1832, veuf 18 décembre 1838 de Marie-*Louise*-Anne-Agnès Aldobrandini, nièce du prince Camille Borghèse, née à Paris 11 août 1812, dont :

François-Marie-Victurnien de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né 1er décembre 1832, marié 12 juillet 1854 à Virginie-Marie-Louise de Sainte-Aldegonde, petite-fille du duc de Mortemart, dont :

1° Henri-Victurnien, né en 1855;

2° Arthur-Victurnien, né en 1856.

3° N..., née en 1858.

II. Anne-Victurnien-*Louis*-Samuel de Rochechouart, comte de Mortemart, né 20 octobre 1809, marié 21 mai 1839 à Marie-Clémentine de Chevigné, dont :

Anne-Victurnienne, née en 1848.

III. Anne-Victurnienne-*Mathilde*, mariée au duc d'Avaray.

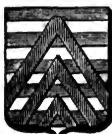
IV. Anne-Victurnienne-Louise-*Clémence*, mariée 14 avril 1836 à Charles-Frédéric-*Hippolyte*, comte de Pierre-de-Bernis.

Mère.

Anne-Éléonore-Pulchérie de Montmorency, mariée en 1801 à *Victor*-Louis-Victurnien de Rochechouart, marquis de Mortemart, pair de France, veuve 28 janvier 1834.

LA ROCHEFOUCAULD.

(Ducs de la Rochefoucauld, de Liancourt, d'Estissac et de Doudeauville.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 157. — Origine : Foucauld, cadet des sires de Lusignan, apanagé de la terre de la *Roche* en Angoumois. — Titres de la branche aînée : baron de la Rochefoucauld; comtes en 1525; duc et pair 4 avril 1622; duc d'Anville à brevet 1732-1746; duc d'Estissac 1737, héréditaire dans la branche aînée 1758; accordé à la seconde branche en 1839; duc de Liancourt 1765; le nom de Liancourt, substitué à celui d'Estissac en 1828, avec son ancienne date de 1747, est porté héréditairement par le fils aîné du chef de la maison. — Branche de Doudeauville; grand d'Espagne et duc de Doudeauville 1780; pair de France 4 juin 1814. — Armes : *burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules, le premier écimé, brochant sur le tout.* — Devise : C'est mon plaisir.

I. DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

François-Marie-Auguste-Émilien, duc de la Rochefoucauld et de la Rocheguyon, prince de Marcillac, chef actuel du nom et des armes, né en 1794, marié 10 juin 1817 à

Zénaïde-Sabine de Chapt de Rastignac, fille de feu le marquis de Rastignac, pair de France en 1815, et de Françoise-Charlotte-Ernestine de la Rochefoucauld-Doudeauville, dont :

1° *François*-Auguste-Ernest de la Rochefoucauld, duc de Liancourt, lieutenant-colonel de cavalerie, O. ✻, né 14 avril 1818, marié 30 janvier 1860 à

Radegonde-Euphrasie Bouvery.

2° Pierre-Marie-René-*Alfred*, comte Alfred de la Rochefoucauld, né 5 septembre 1820, marié 7 février 1851 à *Isabelle* Nivière, dont :

a. Antoine-François-Marie-*Pierre*, né 24 juillet 1853.

b. Augustin-Léon-Marie-*Hubert*, né 22 décembre 1855.

c. N..., né en 1857.

3° *Georges*, comte Georges de la Rochefoucauld, né 8 mars 1828.

Frères du duc.

I. *Olivier*, comte Olivier de la Rochefoucauld, né à Altona en 1796, veuf de Rosine Perron, remarié à
Euphrosine-Augustine Montgomery, dont :
Gui, né en janvier 1855.

II. *Frédéric*, comte Frédéric de la Rochefoucauld, né à Crèvecœur 9 juin 1802, marié en 1825 à
Anne-Charlotte Perron, sœur de Rosine Perron, dont ;
Charlotte-Victorine-Marie-*Françoise*, née 15 février 1844.

III. *Hippolyte*, comte Hippolyte de la Rochefoucauld, né à Liancourt 13 août 1804, ancien ministre plénipotentiaire, C. ☼, marié en août 1833 à Élisabeth du Roux, dont :
1° Gaston, né 28 août 1834, attaché d'ambassade.
2° Aimery, né en septembre 1843.

IV. *Sophie*-Blanche-Charlotte de la Rochefoucauld, née à Altona en avril 1799, mariée en 1824 à Jacques-Dominique-Armand, marquis de Castelbajac, G O. ☼, général de division et sénateur.

Oncle du duc.

Frédéric-*Gaëtan*, marquis de la Rochefoucauld-Liancourt, ancien député du Cher, né 5 février 1779, marié 27 mai 1808 à
Marie-Caroline-Pétronille, fille de Charles, comte de Schall de Bell, dont :
Marie-Caroline-Frédérique-Gaëtane de la Rochefoucauld, née 5 octobre 1809, mariée à N... de Ferrol.

II. DUC D'ESTISSAC.

Roger-Paul-Louis-Alexandre de la Rochefoucauld, duc d'Estissac, né 17 mai 1826, marié 21 avril 1853 à
Juliette, fille du comte Paul de Ségur, dont :
1° Alexandre-Jules-François-Philippe, né 20 mars 1854.
2° N..., né en juin 1860.
3° Marie-Brigitte-Hélène-Geneviève, née 20 octobre 1857.

Frère et sœurs.

I. *Arthur* de la Rochefoucauld, né 1er mai 1831, marié 18 septembre 1854 à

Luce de Montbel, fille de la vicomtesse de Montbel, née Crublier de Fougère, dont :

1° *Jules*-Louis-Charles, né 10 février 1857.

2° *Jacqueline*-Jeanne-Juliette, née 12 janvier 1856.

3° Solange, née en 1859.

II. Thérèse-Louise-Alexandrine-Françoise, née 13 juillet 1822, mariée 30 novembre 1843 à son cousin germain Marc-Antoine, prince de Borghèse.

III. Félicité-Pauline-*Marie*, née 3 décembre 1824, mariée 29 avril 1846 à Louis-*Charles*, comte de Greffulhe, pair de France.

Mère.

Hélène-Charlotte-Pauline Dessoles, fille du marquis Dessoles, pair de France, née 17 juillet 1803, mariée en 1821 au duc d'Estissac, C.✻, veuve 21 avril 1856.

Oncles et tante.

I. *Wilfrid*-Marie-François, comte de la Rochefoucauld, né 8 février 1798, marié.

II. *François-Joseph*-Polydor, *comte de la Rochefoucauld*, ✻, *né* 15 *mai* 1801, *marié en* 1842 *à Rosemonde de Busch; veuf en* 1847, *remarié en* 1852 *à*

Marie-*Christine*, fille d'*Edmond*, marquis de Pracomtal, veuve 15 avril 1855.

Du premier lit :

François-Marie-Clément-Ernest-Jules-*Aymar*, né 29 décembre 1843.

III. *Adèle*-Marie-Hortense-Françoise de la Rochefoucauld, née 22 janvier 1796, mariée 11 janvier 1809 à François, prince de Borghèse.

III. DUCS DE DOUDEAUVILLE.

Louis-François-*Sosthènes* de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, C.✻, né 15 février 1785, marié 4 février 1807 à Élisabeth-Hélène-Pierre de Montmorency-Laval, veuf 17 juin 1834, remarié 18 août 1841 à

Herminie de la Brousse de Verteillac, veuve 6 juin 1840 de Marie-François-Félix, comte de Bourbon-Conti, fils naturel du dernier prince de ce nom.

Du premier lit :

1° Augustin-Marie-Matthieu-*Stanislas*, vicomte de la Rochefoucauld, né 9 avril 1822, marié 22 septembre 1853 à *Marie*-Adolphine-Sophie de Colbert, dont : N..., né 4 août 1855.

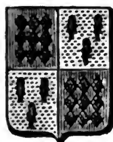
2° Marie-Charles-Gabriel-*Sosthènes*, comte de la Rochefoucauld, *duc* de Bisaccia (Deux-Siciles), né 1er septembre 1825, marié 16 avril 1848 à *Yolande*, sœur du duc de Polignac; veuf 15 mars 1855, dont :

1° *Louis* de la Rochefoucauld, né 16 novembre 1850.

2° *Yolande* de la Rochefoucauld, née 20 juin 1849.

(Pour les branches de Bayers et de Cousage, *voyez* l'Annuaire de 1860, p. 121.)

ROHAN-CHABOT.



Pour la notice historique, voyez l'*Annuaire de* 1844, p. 192. — Berceau : le Poitou. — Filiation suivie : Guillaume Chabot en 1040, appelé fils de Pierre, qui lui-même était, d'après des titres de 1008, 1018, 1020 et 1030, le troisième enfant de Guillaume IV, duc d'Aquitaine. — Alliances médiates avec les maisons de Navarre, de Bourbon, d'Angleterre, d'Écosse, de Bretagne, de Flandre, etc. Alliances immédiates avec celles de Lusignan, de Souabe, de Lorraine, de Luxembourg, d'Angoulême, de Champagne, de Limoges-Brosse, de Laval, de Montmorency, de Rohan, de la Marck, de Rochechouart, de la Rochefoucauld, de Melun, d'Aumont, de Saulx-Tavannes, de Maillé, de Durfort, de Clermont d'Amboise, d'Harcourt, de la Châtre, de Fernan-Nunez, de Châtillon-sur-Marne, d'Howard, de Beauvau, de Castellane, de Gontaut-Biron, etc. — Eustache Chabot, dite *Mélusine*, était mère de Geoffroy à la *Grande-Dent* et femme de Geoffroy de Lusignan, comte de la Marche et de Césarée en 1190. Tous les rois de France des branches de Valois et de Bourbon en descendent. (Lettres patentes du duché-pairie de Rohan, décembre 1648.)

Principales charges, dignités et illustrations : Sebran Chabot, chevalier croisé en 1147; deux évêques de Limoges, Ithier

Chabot en 1052, et Sebran Chabot en 1177 ; des grands barons de Bretagne, comme sires de Retz aux XIIe et XIIIe siècles; des chambellans, des gentilshommes et des premiers gentilshommes de la chambre du roi; un grand écuyer et un grand amiral de France; un cardinal; un grand prieur de France (ordre de Saint-Jean de Jérusalem); un ambassadeur en 1532; un général en chef des armées de France; un ministre; des conseillers d'État; des gouverneurs et lieutenants généraux de Bourgogne, de Normandie, d'Anjou, de Saintonge, d'Angoumois, d'Aunis, etc.; des sénéchaux héréditaires du duché de Bourgogne; des capitaines de cinquante, de soixante et de cent hommes d'armes; des chevaliers des ordres de Saint-Michel, de la Jarretière, du Saint-Esprit, etc.; des lieutenants généraux des armées du roi; des maréchaux de camp; six régiments du nom, deux de cavalerie, 1735 et 1744; deux de dragons, 1703 et 1706; deux d'infanterie, 1710 et 1738.

Titres : celui de *cousin du roi* pour tous les membres des deux sexes de la famille; ceux de baron et comte de Jarnac, marquis de Mirebeau, comte de Charny, de Buzançois et de Charroux, comte de Newblanc et pair d'Angleterre; marquis de Saint-Aulaye et de Monlieu, princes de Léon et de Soubise, duc de Frontenay, comte de Porrhoet; sept générations de ducs de Rohan, pairs de France; président-né et héréditaire de la noblesse et des états de Bretagne, comme prince et baron de Léon; duché-pairie de Rohan, renouvelé en décembre 1648, en faveur de Henri de Chabot, avec condition de prendre le nom et les armes de Rohan, conjointement avec ses propres nom et armes pour lui et ses descendants. Cette substitution a été confirmée par le roi séant en son conseil le 27 avril 1704, duc de Chabot en 1775. Il n'existe plus d'autres rejetons de la maison de Chabot que ceux qui suivent. — Armes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à neuf macles d'or*, qui est de Rohan; *aux 2 et 3 d'or, à trois chabots de gueules,* qui est de Chabot. (Voyez pl. AS.) — Devises : Concussus surgo; et : Potius mori quam foedari.

Alexandre-Louis-*Fernand* de Rohan-Chabot, né le 14 octobre 1789, duc de Rohan, prince de Léon, maréchal de camp avant 1830, marié 19 mai 1817, veuf en mars 1844 de *Joséphine*-Françoise de Gontaut-Biron, dont :

1° *Charles*-Louis-Josselin, prince de Léon, né 12 décembre 1819, marié 23 juin 1843 à

Étiennette-Catherine-Adèle-*Octavie*, fille d'Hilaire-Étienne-Octave Rouillé, marquis de Boissy, dont :

a. Alain-Charles-Louis de Rohan-Chabot, né 2 décembre 1844.

b. *Henri*-Marie-Roger, né 7 septembre 1850.

c. *Marguerite*-Amélie-Joséphine, née 1er juin 1846.

d. *Anne*-Charlotte-Louise-Marie, née 4 août 1848.

e. *Agnès*-Joséphine-Marie, née 7 juin 1854.

2° Charles-Guy-*Fernand*, né 16 juin 1830, marié 1er juin 1858 à *Augusta* Baudon de Mony, dont :

a. Auguste, né en 1859.

b. Louise, née 30 décembre 1860.

3° *Raoul*-Henri-Léonor, né 6 mars 1835, marié 3 juillet 1860 à

Adèle-Berthe de Chabrol-Tournoelle, dont :

Philippe, né en 1861.

4° *Louise*-Anne-Françoise, née 23 juin 1824, mariée 6 octobre 1847 à Georges-Alexandre, comte d'Esterhazy de Galantha, veuve 27 juin 1856.

5° *Alexandrine*-Amélie-Marie, née 26 mars 1831, mariée 12 juin 1851 au comte Henri de Beurges.

6° Jeanne-Charlotte-*Clémentine*, née 1er janvier 1839.

Frère et sœur.

I. Louis-Charles-Philippe-Henri-Gérard de Rohan-Chabot, comte de Chabot, né 26 mars 1806, marié 19 novembre 1831 à

Marie-Caroline-Raymonde-*Sidonie* de Biencourt, née 7 août 1810, dont :

1° *Guy* de Rohan-Chabot, né 8 juillet 1836.

2° Anne-Marie-*Thibaut*, né 14 janvier 1839.

3° Élisabeth-Marie Sidonie-*Léontine*, née 6 avril 1833, mariée 27 décembre 1860 au comte Fernand de Villeneuve-Bargemont.

4° Anne-Marie-*Aliette*, née 24 avril 1841.

5° Anne-Marie-Marguerite-*Catherine*, née 5 novembre 1843.

6° Anne-*Marie*-Josèphe Radegonde, née 4 septembre 1849.

II. *Adélaïde*-Henriette-Antoinette-Stéphanie de Rohan-Chabot, née en 1794, mariée 24 novembre 1812 à Charles, comte de Gontaut-Biron, veuve 14 février 1840.

Oncle à la mode de Bretagne du duc.

Louis-Guy-Charles-Guillaume de Chabot, comte de Jarnac, vicomte de Chabot, maréchal de camp, né 26 octobre 1780, marié en 1809 à Isabella Fitz-Gérald, fille du duc de Leinster, dont il a :

1° Philippe-Ferdinand-Auguste de Chabot, comte de Jarnac, ancien secrétaire d'ambassade, marié à N..., sœur de lord Foley et nièce du duc de Leinster.

2° Olivia de Chabot, mariée au comte Jules de Lasteyrie.

ARMES : *écartelé, au* 1 *de* NAVARRE, *au* 2 *d'*ÉCOSSE, *au* 3 *de* BRETAGNE, *au* 4 *de* FLANDRE; sur le tout *écartelé* ou *parti* de ROHAN et de CHABOT.

ROVIGO (SAVARY).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 178.

Napoléon-Marie-*René* Savary, duc de Rovigo, né en 1814, marié à une Anglaise, dont une fille.

Sœurs.

I. Madame de Soubeyran.

II. Madame de Froidefond.

III. La baronne de Serlay, dame d'honneur de S. A. I. la princesse Mathilde.

IV. Léontine Savary de Rovigo, veuve d'Antoine-Auguste Petit de l'Hérault; remariée 24 mai 1843 à Edgard, marquis de Sainte-Croix, ancien préfet de l'Eure.

TALLEYRAND.

(DUCS DE TALLEYRAND, DE PÉRIGORD ET DE DINO.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 204. — Berceau : Périgord. — Tige présumée : Hélie, cadet des comtes de Périgord de l'ancienne maison de la Marche. — Titres : prince-duc de Chalais, grand d'Espagne en 1714;

prince de Bénévent de l'empire français 5 juin 1806; duc de Dino au royaume de Naples 9 novembre 1815; duc français de Talleyrand 31 août 1817; duc français de Dino 2 décembre 1817. — ARMES : *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur.* — Devise : RE QUE DIOU.

I.

Augustin-Marie-Élie-*Charles* de Talleyrand, duc de Périgord, grand d'Espagne, C. ✻, neveu à la mode de Bretagne du prince de Talleyrand, né 10 janvier 1788, marié 23 juin 1807 à *Marie*-Nicolette de Choiseul-Praslin, dont :

1° Élie-Louis-*Roger,* prince de Chalais, né 22 novembre 1809, veuf en 1835 d'*Elodie*-Pauline-Victorine de Beauvilliers de Saint-Aignan.

2° *Paul*-Adalbert-René de Talleyrand, comte de Périgord, né 28 novembre 1811, marié 29 mars 1853, veuf 6 février 1854 d'*Amicie* Rousseau de Saint-Aignan, dont :

Cécile-Marie de Talleyrand-Périgord, née 8 janvier 1854.

II.

Alexandre-*Edmond*, duc de Talleyrand-Périgord, neveu du feu prince de Talleyrand, général de division en retraite, G. O. ✻, né 2 août 1787, marié 22 avril 1809 à *Dorothée*, fille de Pierre, duc de Courlande et de Sagan, née 21 août 1793 (résid. : Berlin), dont :

1° Napoléon-*Louis*, duc de Valençay, pair de France, né 12 mars 1811, marié 23 février 1829 à Anne-Louise-*Alix* de Montmorency, veuf 12 septembre 1858; remarié en avril 1861 à Rachel-Élisabeth-Pauline de Castellane.

Du premier lit :

a. Charles-Guillaume-Frédéric-Marie-*Boson*, prince de Sagan, lieutenant aux guides, né 7 mai 1832, marié 2 septembre 1858 à Anne-Alexandrine-*Jeanne*-Marguerite, fille du baron Seillière.

b. Nicolas-Raoul-*Adalbert*, né 29 mars 1837.

c. Caroline-*Valentine*, née 12 septembre 1830, mariée 25 mars 1852 au vicomte *Charles* d'Etchegoyen.

2° *Alexandre*-Edmond, né 15 décembre 1813, marquis de Talleyrand, duc de Dino, capitaine de la légion étrangère, marié 8 octobre 1839 à

Marie-*Valentine*-Joséphine, née 29 mai 1820, fille du comte de Sainte-Aldegonde, dont :

a. Charles-*Maurice*-Camille, né 25 janvier 1843.

b. *Archambaud*-Anatole-Paul, né 25 mars 1845.

c. *Clémentinè*-Marie-Wilhelmine, née 8 novembre 1841, mariée en janvier 1860 au comte Ostrowski.

d. *Élisabeth*-Alexandrine Florence, née 4 janvier 1844.

3° Joséphine-*Pauline*, née 29 décembre 1820, mariée 10 avril 1839 à *Henri*, marquis de Castellane, fils du maréchal de France, veuve 16 octobre 1847.

Sœur.

Françoise-Xavier-*Mélanie*-Honorine, née 19 septembre 1785, mariée 11 mai 1803 à *Just* de Noailles, prince-duc de Poix, veuve 1er août 1846.

Cousine.

Georgine-Louise-Victoire, née 9 juillet 1861, duchesse d'Esclignac.

III.

Ernest, comte de Talleyrand-Périgord, né 17 mars 1807, pair de France, fils du comte *Auguste* et de *Caroline* d'Argy, marié 14 octobre 1830 à Marie-Louise-Aglaé-Susanne Lepelletier de Morfontaine, née 14 août 1811, dont :

Marie-Louise-*Marguerite*, née 29 mars 1832, mariée 30 septembre 1851 à Henri, prince de Ligne.

Frère.

Louis-Marie, comte de Talleyrand-Périgord, né 3 juillet 1810, marié 23 mai 1839 à *Stéphanie*-Marie-Louise-Agnès-Alexandrine de Pomereu, née 18 juillet 1819; veuf 26 janvier 1855, dont :

Eugène de Talleyrand-Périgord, né 6 janvier 1841.

Cousins germains.

I. *Charles*-Angélique, baron de Talleyrand-Périgord, né 8 novembre 1821, ministre plénipotentiaire, G. O. ✻, fils de feu le baron *Alexandre*-Daniel, pair de France.

II. Louis-Alexis-*Adalbert*, né 25 août 1826, capitaine au 1er régiment de chasseurs d'Afrique.

III. Marie-Thérèse, née 2 février 1824, mariée en 1841 à John Stanley of Huggers-Ton-Hall.

TARENTE (Macdonald).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 175.— Berceau : l'Écosse.— Auteur : *Niel* Macdonald, compagnon d'armes de Charles-Édouard Stuart en 1746. — Illustration : Alexandre Macdonald, né en 1765, duc de Tarente 7 juillet 1809, maréchal de France, décédé en 1840.

Louis-Marie-*Alexandre*-Charles Macdonald, duc de Tarente, filleul de Charles X et de la Dauphine, chambellan de l'Empereur, O. ✻, né 6 août 1824, fils du maréchal Macdonald et d'Ernestine de Bourgoing, sa troisième femme; marié 28 décembre 1849 à

Sidonie Weltner, sa cousine.

Sœur consanguine du premier lit.

Anne-Charlotte, née 29 février 1792, mariée à Nicolas-François-*Sylvestre*, duc de Massa, veuve 20 août 1851.

Sœur consanguine du deuxième lit.

Alexandrine-Anne-*Sidonie* Macdonald, née en 1803, mariée en 1824 au marquis de Rochedragon, veuve 11 août 1851.

TASCHER LA PAGERIE.

Pour la notice et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1860, p. 130. — Berceau : l'Orléanais. — Titres : comte pair 1814; duc de Tascher 2 mars 1859, par dévolution du duc de Dalberg. — Illustrations : Regnault et Arnault Tascher, chevaliers croisés; Marin de Tascher, tué à la bataille de Saint-Quentin; Joseph-Gaspard de Tascher la Pagerie, chevalier de Saint-Louis, père de l'Impératrice Joséphine; Louis, comte de Tascher la Pagerie, sénateur en 1852, grand maître de la maison de l'Impératrice en 1853, décédé 3 mars 1861.

Charles-Joseph-Louis-Robert-Philippe, duc de Tascher la Pagerie, député, premier chambellan de l'Impératrice,

O. ✻, né à Francfort 13 août 1811, filleul du prince primat de Dalberg, grand-duc de Francfort, et de l'Impératrice Joséphine, marié 27 décembre 1838 à

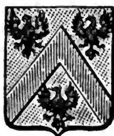
Caroline-Wilhelmine-Éléonore-Euphrosine, baronne Pergler de Perglas, fille du baron Charles-Auguste Pergler de Perglas, chambellan du roi de Bavière, et de Thérèse, comtesse Sandizell, dont :

1° Louis-*Robert*-Maximilien-Charles-Auguste, né 10 novembre 1840.

2° Amélie-*Eugénie*-Thérèse-Caroline de Tascher, née 23 novembre 1839, mariée 13 octobre 1860 au prince Maximilien de la Tour et Taxis.

3° *Hortense*-Stéphanie-Anna-Sophie-Frédérique, née 9 novembre 1844.

LA TRÉMOILLE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 208. — Berceau : Poitou. — Origine : anciens comtes de Poitiers. — Filiation : Gui de la Trémoille, chevalier croisé en 1096. — Titres : vicomtes de Thouars et princes de Talmont par héritage en 1469, ducs de Thouars 1563, pairs 1596; princes de Tarente et héritiers des droits [1] de Charlotte d'Aragon au trône de Naples par mariage de 1521.— Illustrations: Georges, sire de la Trémoille, premier ministre de Charles VII; Louis, général de l'armée française de Louis XII en Milanais. — Armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules.*

Charles-Louis, prince-duc de la Trémoille [2], prince de Tarente et de Talmont, né 26 octobre 1838, fils du troisième lit de *Charles* Bretagne, duc de la Trémoille.

[1] Les ducs de la Trémoille ont, avec l'agrément des rois Louis XIV et Louis XV, revendiqué ces droits par des fondés de pouvoirs aux congrès de Munster, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle. Ils avaient à la cour, avant 1789, le rang de princes étrangers et le titre d'*altesse*, que quatre maisons seules possédaient alors, savoir: Lorraine, la Tour-d'Auvergne-Bouillon, la Trémoille et Rohan.

[2] Le duc de la Trémoille est le plus ancien duc français, l'érection du duché de Thouars ayant eu lieu en 1563; mais le doyen des pairs était le duc d'Uzès, dont la dignité remontait à 1572.

Sœur consanguine du deuxième lit.

Charlotte-Antoinette-Amélie-Zéphyrine, princesse de la Trémoille, née 8 octobre 1825, mariée 7 décembre 1843 au baron de Wykersloth, chambellan du roi des Pays-Bas.

Mère du duc.

Valentine-Eugénie-Joséphine de Walsh-Serrant, mariée 14 septembre 1830, veuve en 1839 de *Charles*, duc de la Trémoille, veuf : 1° en juillet 1814 de Louise-Emmanuelle, fille du dernier duc de Châtillon ; 2° le 16 janvier 1829 de Marie-Virginie de Saint-Didier.

Tante du duc.

Auguste, fille d'Alexandre Murray, second fils de John Murray, pair d'Angleterre et d'Écosse, mariée en juillet 1834 à *Louis*-Stanislas-Kotska, prince de la Trémoille; veuve depuis août 1837, dont :

1° *Félicie*-Emmanuelle-Agathe, princesse de la Trémoille, née 8 juillet 1836.

2° Louise-*Marie*, princesse de la Trémoille, sœur jumelle de la précédente, mariée 27 mars 1858 à Gabriel-Laurent-Charles, prince de Torremuzza.

TRÉVISE (Mortier).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 185. — Auteur : Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph Mortier, né à Cambrai 13 février 1768, général de division 1799, maréchal 19 mai, grand cordon de la Légion d'honneur 14 juin 1804, pair de France 4 juin 1814, tué par la machine infernale de Fieschi 28 juillet 1835.

I. BRANCHE DUCALE.

Napoléon Mortier, duc de Trévise, né 7 août 1804, pair de France 13 avril 1845, sénateur, C. ✻, marié à

Anne-Marie Leconte, dont :

1° Hippolyte-Charles-*Napoléon* Mortier, marquis de Trévise, secrétaire d'ambassade, marié 23 octobre 1860 à Marie-Adèle-Emma Lecoat de Kerveguen.

2° Jean-François-*Hippolyte*, sous-lieutenant d'état-major.

3° *Édouard* Mortier de Trévise.

1° *Nancy* Mortier de Trévise, mariée 21 juin 1849 au marquis César de la Tour-Maubourg.

5° Anne-*Marie*, mariée 25 janvier 1860 à Amalric-Lombard de Buffière.

Sœurs du duc.

I. Sophie-*Malvina*-Joséphine, mariée : 1° à *Charles* Certain, comte de Bellozanne; 2° à *Jules* Gallois (de Naives).

II. *Ève*-Stéphanie Mortier de Trévise, mariée au comte *César* Gudin, général de division.

II. BRANCHE NON DUCALE.

Charles-Henri-Édouard-*Hector*, comte Mortier, né 25 mars 1797, ancien pair de France, G. O. ✳, marié en 1836 à *Léonie*-Constance-Charlotte-Désirée Cordier, dont :

1° *Hector* Mortier; 2° *Léonie*-Émilie-Marie-Sophie, mariée 26 avril 1860 à Étienne-Henri-François Guillier de Souancé.

Sœur.

Émilie-Marie-Anne Mortier, mariée : 1° à Charles-Désiré, baron Lebailly de Tilleghem; 2° à Renom-Marie Lebailly d'Inghuem.

Mère.

La baronne Mortier, veuve en mai 1844 d'Auguste-Alexandre-Hector-Joseph, frère puîné du maréchal Mortier.

VALMY (Kellermann).

Pour la notice et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 169. — Origine : Jean-Christophe Kellermann, prévôt des marchands de Strasbourg, 1700. — Titres : duc de Valmy 1807; pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : François-Christophe Kellermann, duc de Valmy, maréchal de France 1804-1820; François-Étienne Kellermann, son fils, duc de Valmy, lieutenant général, décédé en 1835, père du chef actuel.

François-Christophe-*Edmond* Kellermann, duc de Valmy, ancien député, né 16 mars 1802, marié 30 mai 1840 à Hersilie-Sophie-Caroline Muguet de Varange (veuve de *Henri* Roger de Cahuzac, comte de Caux), dont :

Henriette-Louise-Frédérique, née en 1841, filleule de S. A. Mgr le duc de Bordeaux et de sa sœur S. A. R. la duchesse régente de Parme; mariée 6 octobre 1859 au prince romain Caracciolo-Ginetti, duc d'Atripalda.

WAGRAM (Berthier).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 211. — Titres : prince de Neufchâtel 31 octobre 1806, prince de Wagram 1809, duc de Wagram 31 août 1817.

Napoléon-Alexandre-Louis-Joseph Berthier, duc et prince de Wagram, né 11 septembre 1810, pair de France 17 août 1815, sénateur 25 janvier 1852, ✻, marié en 1832 à

Zénaïde-Françoise Clary, fille du comte Clary, cousine du roi de Suède, dont :

1° *Alexandre* Berthier de Wagram, né en 1836.

2° *Malcy*-Louise-Caroline, née en 1833, mariée 23 mars 1854 au prince Joachim Murat.

Sœurs du duc.

I. *Caroline*-Joséphine, née 20 août 1812, mariée 5 octobre 1832 à Alphonse-Napoléon, comte d'Hautpoul.

II. Marie-Anne-Wilhelmine-Alexandrine-Élisabeth, née 19 février 1815, mariée à Charles-Louis-Alexandre-Jules Lebrun, duc de Plaisance.

GADAGNE (Galléan duc de).

Cette ancienne maison, originaire de la ville de Vintimille (État de Gênes), s'est fixée en 1352 dans le comtat Venaissin. Elle s'était appelée d'abord en Italie Galliani, Gallieno, puis Gallien et Gallean. Sa généalogie, remontant au XIIe siècle, a été publiée dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois, tome VII, page 36.

Antoine de Galliani, fils de Pierre, qui était venu s'établir à Avignon, fut élu en 1469 premier consul de cette ville, fonctions qui n'étaient conférées qu'à des gentilshommes.

Louis de Galléan, baron des Issarts et de Courtines, colonel d'un régiment d'infanterie au service de France,

obtint, en mars 1653, des lettres patentes de Louis XIV qui érigeaient la sirerie de Salernes en marquisat; François de Galléan, son fils, marquis de Salernes, mourut sans postérité en 1704.

Charles-Félix de Galléan de Gadagne (du nom de sa mère, Louise de Gadagne), cousin du précédent, fut successivement capitaine, mestre de camp, puis lieutenant général des armées du roi Louis XIV en 1660, capitaine général en 1664. Il a été en outre gouverneur du pays d'Aunis, lieutenant général au gouvernement du Berry, etc. Il remporta des avantages signalés contre les Turcs, en Grèce et dans les îles de l'Archipel, et mourut sans postérité le 6 janvier 1700. Ayant acquis la terre de Châteauneuf, il avait obtenu du pape Clément IX, comme récompense de ses services, l'érection de ce fief en duché héréditaire dans sa famille sous le nom de duc de Gadagne, par bulle du 30 novembre 1669, pour lui et ses *successeurs quelconques*.

Pierre-François de Galléan, marquis d'Éguilles, baron de Védènes, etc., capitaine de cavalerie et commissaire général au service de France, petit-neveu du duc de Gadagne, hérita du titre de son grand-oncle. Il avait épousé, en 1703, Louise d'Amanzé, dont il eut, entre autres enfants, un fils qui suit et qui a continué la descendance.

Joseph-Louis-Marie de Galléan, duc de Gadagne, fut élu député par la ville d'Avignon au roi Louis XV, en 1739, et devint mestre de camp de cavalerie au service de France. Il épousa, le 2 novembre 1749, à Avignon, Charlotte-Gabrielle-Françoise de Fortia, dernier rejeton et héritière universelle de la branche des marquis de Montréal. Il laissa de cette union : 1° Jean-Baptiste-Louis-Thomas de Galléan, duc de Gadagne, marquis de Védènes, seigneur de Saint-Saturnin, né le 25 octobre 1756, guidon des gendarmes de la garde du roi, marié, le 19 mars 1783, à Marie-Polyxène-Sexte de Castellane, décédé sans postérité le 9 septembre 1826, laissant pour héritier de son titre le fils de son frère puîné; 2° Marie Joseph-Gaspard de Galléan, qui a continué la descendance.

Marie-Joseph-Gaspard de Galléan, né le 19 août 1758, reçu chevalier de Malte de minorité, épousa Marie-Dorothée-Constance Daugier, et mourut le 17 mai 1820, laissant un fils, dont l'article suit :

Auguste-Louis de Galléan de Gadagne, né à Avignon le 4 février 1789, aurait dû recueillir le titre de duc de Gadagne, à la mort de son oncle en 1826, mais il continua


Babinet.


Baylé.


Bouillane.


Bourmont.


Bovis.


Castelmur.


Chavanes.


Chieza.


Donzé.


Duquesne.


Foucault.

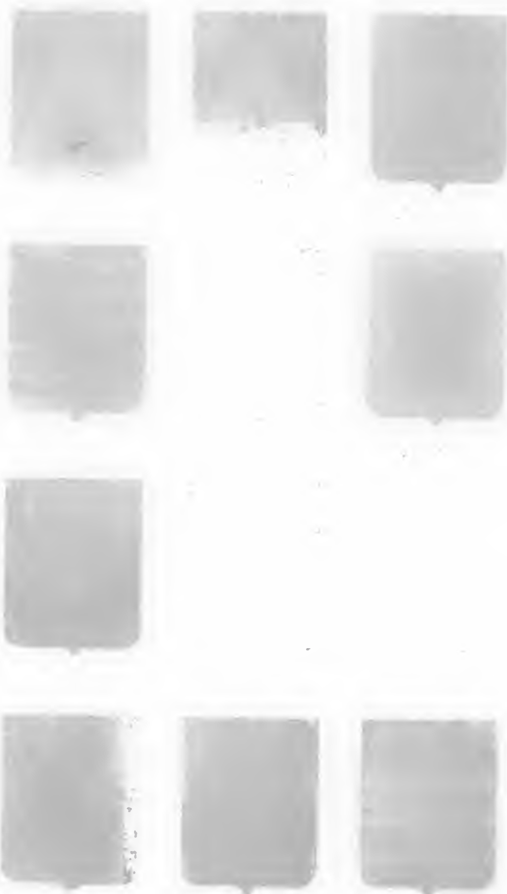

Hugues.

Pacot 2 rue de Rohan.

[illegible] porter ce [illegible] jusqu'[illegible] le [illegible] août 18[illegible] Ste-Auge [illegible] de [illegible] des armées du roi. Par son [illegible] il recommanda à son fils [illegible] en négligeant de porter [illegible] depuis près de deux siècles [illegible]

Louis-Charles-Henri de Ga[illegible] près Blois, le 20 juin 18[illegible] lerie pour se conformer aux [illegible] et obtenir la reconnaissance de ses titres [illegible] impérial, rendu le 14 janvier 1861, sur avis [illegible] conseil du sceau, a confirmé au requérant [illegible] titre de duc de Ga[illegible]agne.

ARMES : *d'argent, à la bande de sable, [illegible] accompagnée de deux roses de gueules.* [illegible] couronne ducale. — Cimier : un lion d'[illegible]. — [illegible] SAVOIR [illegible]. — Cri de guerre [illegible]



de porter celui de comte, sous lequel il avait toujours été connu jusqu'alors. Il est décédé à Courthezon (Vaucluse), le 12 août 1856, laissant un fils unique de son union avec Mathilde-Augustine-Lydie Gentil de Saint-Alphonse, fille du comte Gentil de Saint-Alphonse, lieutenant général des armées du roi. Par son testament du 17 février 1843, il recommanda à son fils de réparer le tort qu'il avait eu en négligeant de porter le titre ducal, concédé à sa famille depuis près de deux siècles et auquel il avait droit.

Louis Charles-Henri de Galléan de Gadagne, né à Suèvre, près Blois, le 26 juin 1837, s'est pourvu en chancellerie pour se conformer aux dernières volontés de son père et obtenir la reconnaissance de son titre de duc. Un décret impérial, rendu le 14 janvier 1861, sur avis favorable du conseil du sceau, a confirmé au requérant le titre héréditaire de duc de Gadagne.

ARMES : *d'argent, à la bande de sable, remplie d'or, accompagnée de deux roses de gueules.* (Voyez pl. AS.) — Couronne ducale. — Cimier : un lion d'or. — Devise : AB OBICE SÆVIOR IBIT. — Cri de guerre : SEMPER MAGIS.



TABLETTES GÉNÉALOGIQUES

DES

MAISONS NOBLES DE FRANCE.

ANCEZUNE.

La maison d'Ancezune, qui a possédé les titres de duc de Caderousse, de vicomte de Cadenet, de baron du Thor, etc., était une des plus anciennes et des plus illustres du comtat Venaissin. La Chesnaye des Bois lui donne pour tige Guillaume d'Ancezune, vivant en 1080, et seigneur en partie d'Orange, de Caderousse, d'Entraigues, etc. Sa filiation est établie d'une manière authentique depuis Guillaume III d'Ancezune, seigneur de Caderousse, qui épousa Alix de Poitiers, et dont le fils, Raimbaud d'Ancezune, était marié avant 1341 avec Alix de Saint-Just. De cette dernière union était issu Jacques d'Ancezune, seigneur de Caderousse, de Cadenet et de Saint-Just, qui épousa, en 1381, Catherine d'Hugolen, et qui en eut Raymond, dont l'article suit :

IV. Raymond d'Ancezune, IIe du nom, seigneur de Caderousse et de Cadenet, marié : 1° en 1413, à Catherine de Laudun, sans enfants; 2° en 1430, à Marguerite de Cornillan, des seigneurs de la Baume-Cornillan, dont il eut : 1° Aimar-Antoine, qui suit; 2° André, connétable de Provence sous Charles d'Anjou, roi de Naples, en 1480.

V. Aimar-Antoine d'Ancezune, marié à Louise de Falcos, était en 1472 panetier du roi Louis XI.

VI. Guillaume d'Ancezune, son fils, gouverneur de Roquemaure et de la Motte, épousa, en 1475, Gabrielle de Montdragon, dont il eut un fils, qui suit :

VII. Aimar d'Ancezune, seigneur de Caderousse, lieutenant général de l'artillerie de France, reçut dans son château la reine de France, accompagnée de Henri et de René de Nassau, père et fils, princes d'Orange. Il épousa Nicole Cadart, fille du baron de Thor, et en mémoire de cette alliance leurs enfants prirent le nom et les armes de Cadart. Ce furent :

1° Guillaume d'Ancezune-Cadart, marié avec Guigonne d'Alleman, et décédé sans postérité.
2° Jean, qui a continué la descendance.

VIII. Jean d'Ancezune-Cadart, seigneur de Cabrières, de Caderousse, de Cadenet, etc., baron du Thor, lieutenant général du royaume d'Ecosse en 1549, avait épousé, le 10 octobre 1546, à Saint-Vallier, Philiberte de Clermont-Tallard, dont il eut Rostaing, qui suit :

IX. Rostaing d'Ancezune-Cadart, seigneur de Caderousse, baron du Thor, etc., commandant la cavalerie légère du comtat Venaissin, avait été élevé parmi les enfants d'honneur des rois Charles IX et Henri III. Il fut un des quatre seigneurs offerts en otage par le comte de Suze, commandant d'Avignon et du comtat Venaissin en 1568, à Warik, gouverneur d'Orange, au sujet de la reddition de cette place. Il obtint du roi Henri IV le collier de l'ordre de Saint-Michel et une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances. Il épousa, en 1570, Madeleine de Tournon, fille de Just de Tournon, sénéchal d'Auvergne, lieutenant du roi en Languedoc, et de Claude de la Tour Turenne, dont il eut :

1° Jean-Vincent, dont l'article suivra.
2° Louise d'Ancezune-Cadart, mariée le 30 juillet 1597 à Louis de Gramont, marquis de Vachères, trisaïeul de celui qui recueillit le duché de Caderousse à l'extinction de la maison d'Ancezune.

X. Jean-Vincent d'Ancezune-Cadart, seigneur de Cadenet, etc., baron du Thor, commandant les chevau-légers du pape du comtat Venaissin, obtint l'érection de la terre de Codolet en marquisat, par lettres patentes du roi Louis XIII, en 1621. Il avait épousé, le 23 novembre 1594, Diane de Crussol, fille du duc d'Uzès et de Françoise de Clermont-Tallard, dont il a laissé :

1° Rostaing, dont l'article est rapporté ci-après.
2° Philippe-Guillaume d'Ancezune-Cadart, seigneur d'Aureille, chanoine-comte de Lyon, abbé de Senanque en 1650.
3° Jacques d'Ancezune-Cadart, chevalier de Malte en 1618, grand prieur de Saint-Gilles en 1691, colonel du régiment de Conti cavalerie, puis d'un régiment d'infanterie du nom d'Ancezune, gouverneur des ville, cité et château de Carcassonne.

5° Henri d'Ancezune-Cadart, seigneur de Saint-Alexandre, tué au siége de Roses, en 1603, à la tête d'un régiment d'infanterie.

XI. Rostaing d'Ancezune-Cadart, IIe du nom, seigneur de Caderousse, etc., marquis du Thor et de Codolet, se distingua au siége de Cazal comme colonel d'infanterie. Il épousa, en 1638, Marguerite de Simiane, fille de Guillaume de Simiane, marquis de Gordes, et de Gabrielle de Pontevès, comtesse de Carces. Leur fils, rapporté ci-après, continue la lignée.

XII. Just-Joseph-François d'Ancezune-Cadart, baron de Vélergues, marquis du Thor et de Codolet, aide de camp du roi Louis XIV, fut créé duc de Caderousse par le pape Alexandre VII en 1663. Il épousa : 1° le 24 mars 1665, Claire-Benoîte Guénégaud, fille de Henri de Guénégaud, marquis de Plancy, ministre d'Etat, et d'Elisabeth de Choiseul-Praslin; 2° Marie-Renée de Rambures, dont il n'eut pas de postérité. Il laissa de son premier mariage un fils unique dont l'article suit :

XIII. Jacques-Louis d'Ancezune-Cadart de Tournon, baron de Velorgues, marquis du Thor et de Codolet, duc de Caderousse, capitaine-lieutenant des gendarmes de Bretagne, épousa, avant 1700, Madeleine d'Oraison, fille d'Alphonse, marquis d'Oraison, et de Gianis la Roche, dont il eut :

1° Joseph-André, rapporté ci-après.
2° Madeleine, mariée à Yves d'Alègre, prince titulaire d'Orange.

XIV. Joseph-André d'Ancezune-Oraison, duc de Caderousse, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, ci-devant Conti, brigadier des armées du roi, épousa, le 12 avril 1715, Françoise-Félicité Colbert, fille de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy et de Sablé, ministre secrétaire d'Etat, et de Catherine-Félicité Arnaud de Pomponne. Il mourut sans enfants en 1767, laissant pour héritier de ses biens et de son titre ducal son cousin, Marie-Philippe-Guillaume de Gramont, marquis de Vachères, par testament du 6 octobre 1762.

Armes : *de gueules, à deux dragons monstrueux, à face humaine, affrontés, tenant du pied droit leur barbe, terminée en serpents qui se rongent le dos; leurs queues et leurs griffes terminées de même.* (Voyez pl. AS.)

BABINET.

La famille Babinet, originaire du Châtelleraudais, est très-ancienne dans sa province, où elle a toujours occupé un rang honorable par ses alliances et par ses fonctions municipales et judiciaires. Elle a produit dès les XVIe et XVIIe siècles des juges-consuls, des procureurs et des conseillers du roi au présidial de Poitiers, des élus à l'élection de Châtellerault, et, dans les siècles suivants, elle a donné plusieurs maires et échevins de la ville de Poitiers, des magistrats, des officiers distingués et un savant, aujourd'hui membre de l'Institut (Académie des sciences).

La filiation, dressée sur pièces authentiques et actes de l'état civil, remonte à Gilles Babinet, rapporté plus loin, et décédé avant l'an 1595. Mais c'est sans doute antérieurement que s'était détachée une branche, qui vint se fixer à Paris et à laquelle appartenait Vincent Babinet, écuyer, conseiller secrétaire du roi de 1649 à 1669, et marié à Étiennette-Marie Busseau, dont parle Saumaise, sous le nom de Bertenie, dans son *Dictionnaire des Précieuses*, et qui était veuve, en 1697, lorsqu'elle fit enregistrer son blason dans l'Armorial manuscrit de d'Hozier.

I. Gilles Babinet, sieur de la Poirière (paroisse de Scorbé, près Châtellerault), né vers 1530, ne vivait plus en 1595, et sa succession fut alors partagée entre ses quatre enfants, qui suivent :

1° Pierre Babinet, qui a continué la descendance.

2° Vincent Babinet.

3° Gabriel Babinet, élu de Châtellerault, auteur d'une branche qui s'établit à Poitiers, et qui a donné à l'hôtel de ville plusieurs échevins, bourgeois, etc. Sa descendance s'éteignit avec deux sœurs, mariées, le même jour, le 10 août 1773, l'une au sieur Jahan de la Ronde, écuyer, lieutenant de la grande louveterie de France, l'autre, Marie-Madeleine Babinet, à Jean-Elzéard Bourgnon de Layre, lieutenant des eaux et forêts à Poitiers et lieutenant de la grande louveterie de France en la duché-pairie de Thouars, dont le fils unique, ancien officier, chevalier de Saint-Louis, sous-préfet et enfin conseiller à la cour de Poitiers, a été créé baron héréditaire en 1815. (Voyez l'*Annuaire de la noblesse de* 1858, p. 176.)

4° Renée Babinet, mariée à Vincent Querreau.

II. Pierre Babinet était procureur au présidial de Poitiers, lorsqu'il recueillit et partagea la succession paternelle avec ses frères et sœurs le 24 février 1595 ; il mourut le 15 juillet 1615. « Il estoit bon catholique, dit l'acte de » décès, et y eust à ses funérailles une belle assistance. » De son mariage avec Catherine Frappier [1], il laissa entre autres enfants :

1° Alexandre Babinet, né à Poitiers le 4 juillet 1602, qui épousa Marie Liet et forma la branche des Babinet de Rancogne, actuellement établie dans le département de la Charente, à Fontainebleau et à Blois, où elle compte de nombreux représentants. A cette lignée appartenait Pierre-Matthieu Babinet, écuyer, seigneur de Rancogne, du Peux, de Chaume et autres lieux, échevin en 1719, maire de Poitiers de 1727 à 1731.

2° Charles Babinet, auteur de la branche cadette, qui suit.

III. Charles Babinet, doyen des juges-consuls de la ville de Poitiers, né le 28 août 1603, fut souvent leur député officiel et partagea l'honneur d'être un des huit témoins laïques, élite de la ville, qui assistèrent à la vérification et à la réception des reliques de saint Hilaire, rapportées du Puy en Velay à Poitiers le 29 novembre 1657. Il épousa Marguerite Bossé dont il eut dix enfants, entre autres :

1° Jérôme Babinet, qui suit.

2° Pierre Babinet, sieur des Touches, conseiller d'honneur au présidial de Poitiers, né le 23 septembre 1652, marié à Jeanne Rifault [2], et décédé le 10 septembre 1724, fit enregistrer ses armes en 1699 ; sa descendance s'est partagée en deux rameaux éteints, l'un dans les Babinet de la Brissière, l'autre par les femmes dans les Lauvergnat du Murault, écuyers.

3° Marguerite Babinet, mariée à Pierre Dupont, d'où sont issues les familles Dupont de Laudonnière et Pallu du Parc ; à celle-ci appartiennent Léonard-François-Xavier Pallu du Parc, maire de Poitiers en 1773, et Louis-Théophile Pallu du Parc, évêque de Blois en 1851.

[1] Léon Frappier, sénéchal de Moustier, fit enregistrer ses armes, en 1699 : *de gueules, au pal gironné d'or et de sable*. (Arm. Mss., *Génér. de Poitiers*, f. 1227.)

[2] Jean Rifault, chanoine de Saint-Hilaire, et Étienne Rifault, conseiller du roi, juge de la monnaie à Poitiers, firent enregistrer leurs armes : *d'or, à une fasce d'azur, chargée d'un cœur enflammé d'argent.*

IV. Jérôme ou Hierosme Babinet de Puychevrier, né le 25 juillet 1645, conseiller du roi au présidial de Poitiers, épousa Anne de Lavau ou Delavau de la Brossardière, avec laquelle il fit enregistrer ses armes le 20 mars 1699 dans le recueil officiel[1], dressé par ordre de Louis XIV. Outre plusieurs filles qui s'allièrent aux Joubert de Marsay, aux Augron de la Tournerie et de Saligny (familles éteintes après deux générations), et aux Roux du Portault, d'où descendent les Roux et les Tiffeneau (de Chinon) et les Coyreau des Loges (de Poitiers et de Parthenay), il a laissé de son union trois fils :

1° Hiérôme-Pierre-Jean-Benoît de la Croix-Babinet de Puychevrier et de la Proutière, conseiller au présidial de Poitiers, marié à Gillette Massonneau[2], dont la branche existe encore dans l'arrondissement de Chinon.

2° Louis-Bertrand Babinet des Touches, dont l'article suivra.

3° François-Xavier Babinet de Santilly, garde du corps du roi, major et commandant d'artillerie, décédé au Fort Médoc, marié à Anne Beruyer[3], et père d'un conseiller du roi au présidial de Poitiers, dont la descendance s'est fondue par les femmes dans les familles Coulard de Puyrenard et Prevost Sansac de Traversay. (Voyez l'*Annuaire de* 1844, p. 284.)

V. Louis-Bertrand Babinet-Destouches, né à Beaumont le 10 octobre 1697, élu échevin de Poitiers le 23 juin 1747, fit le lendemain au greffe du corps de ville la déclaration prescrite par les édits qu'il *voulait vivre noblement, afin d'acquérir à sa postérité la noblesse héréditaire.* Il mourut le 15 septembre 1767 en fonctions, comme le constate le service solennel célébré pour lui par le corps de ville (procès-verbal de la séance du 23 novembre 1767). Il avait ainsi rempli toutes les conditions exigées par les édits pour acquérir dans les fonctions électives d'échevin

[1] Les armes d'Anne Delavau y sont décrites : *d'azur, à une foy d'argent, accompagnée de trois croissants du même.* (Arm. Mss., *Génér. de Poitiers*, f. 38.)

[2] Fleurand Massonneau, conseiller du roi, assesseur criminel au siége royal de Châtellerault, fit enregistrer ses armes : *d'argent, à cinq truelles de sable, posées en sautoir.* (*Généralité de Poitiers*, f. 1445.)

[3] Jacques Béruier, bourgeois de Saint-Jean de la Chaize, avait pour blason, en 1699 : *contre-chevronné d'argent et de gueules de six pièces.* (*Génér. de Poitiers*, f. 1166.)

les priviléges de la noblesse héréditaire à tous ses descendants. Il avait épousé : 1° le 2 février 1723, Marguerite Descubes[1], fille de Jean Descubes, sénéchal de la ville de Rochechouart, morte le 20 janvier 1743, dont il eut un fils unique, Jacques-Louis Babinet, rapporté ci-après; 2° le 30 avril 1744, Jeanne Vandrin de la Bretonnière, veuve de René Grassineau de la Frenaudière, avocat au parlement, morte sans postérité le 2 mai 1750; 3° le 18 avril 1752, Marie Rigoumier, veuve de Simon Veillon, morte aussi sans enfants de son dernier lit le 29 septembre 1779.

VI. Jacques-Louis Babinet, écuyer, né à Beaumont le 13 octobre 1723, conseiller du roi au siége présidial de Poitiers le 9 juin 1751, fut, le 22 décembre 1771, promu par nomination royale au rang de conseiller au conseil supérieur de Poitiers, charge qui conférait la noblesse. Ce corps ayant été supprimé par un édit du 12 novembre 1774, il reçut une pension du roi et fut nommé, le 30 mai 1775, conseiller honoraire au présidial de Poitiers « avec entrée, » rang, séance et voix délibérative, tant à l'audience et » la chambre du conseil qu'en toutes assemblées publiques » ou particulières. » Il avait épousé à Lusignan, le 28 novembre 1752, Louise (*alias :* Françoise-Denise) Mathé, qui, veuve le 6 messidor an VI, mourut le 2 avril 1813, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait eu de cette union dix enfants, entre autres :

1° Louis Babinet, écuyer, conseiller du roi au présidial de Poitiers, né le 19 février 1754, décédé le 24 octobre 1788, sans avoir eu de postérité de son union avec mademoiselle Letard de la Bouralière.

2° Jérémie Babinet, écuyer, né le 25 mai 1756, décédé à Usseau le 2 février 1823, avait contracté deux mariages, l'un avec Françoise Delarude, l'autre avec Jeanne-Angélique Busseau[2]; sans postérité.

3° Jean Babinet, écuyer, qui a continué la descendance.

4° Modeste Babinet, décédée à la Jarandière, commune de Beaumont, le 23 octobre 1838, sans alliance.

[1] Pierre Descubes, sieur des Vignes, avait fait enregistrer ses armes, en 1698 : *d'argent, à cinq tourteaux d'azur, mis en barre.* (*Génér. de Poitiers*, f. 1491.)

[2] N. Busseau, docteur-médecin à Poitiers, avait pour armes : *d'azur, au chef d'or, chargé de trois hirondelles de sable.* (*Génér. de Poitiers*, f. 916.)

5° Louise-Marie Babinet, née le 21 février 1761, mariée en 1784 à messire Étienne des Roches de Chassay [1], chevalier, seigneur de Marit, garde du corps du roi, d'où postérité fondue dans les familles de la Porte du Theil de Forges et de Chergé.

VII. Jean Babinet, écuyer, né à Beaumont le 30 octobre 1759, nommé conseiller du roi au présidial de Poitiers le 24 janvier 1789, fut le septième membre de sa famille appelé à ces fonctions [2]. Il a été maire de Lusignan sous l'Empire et sous la Restauration, 1812-1828. Il avait épousé, le 10 janvier 1792, Marie-Anne-Félicité Bonneau [3] Du Chesne, fille du dernier lieutenant général civil et criminel du siége royal de cette ville, et apparentée aux familles Bonneau-Beauregard (du Poitou) et de Poucques d'Herbinghem (de Picardie), dont la notice a été publiée dans l'*Annuaire* de 1858, p. 269. Devenue veuve le 18 mai 1831, elle est décédée à Lusignan le 30 août 1836, laissant, outre deux enfants morts en bas âge et une fille décédée sans alliance à Poitiers le 10 mai 1854 :

1° Jacques Babinet, dont l'article suivra.

2° Jérémie Babinet, né le 8 thermidor an V, président du tribunal des Sables-d'Olonne sous la Restauration;

[1] Vincent des Roches, écuyer, seigneur de Marity, avait pour armes : *d'argent, à une lance brisée de gueules, posée en bande.* (*Génér. de Poitiers*, f. 39.)

[2] Le journal des affiches du Poitou du 12 mars 1789, rédigé par Jouyneau des Loges, rend ainsi compte de son installation : « Le » mardi 3 de ce mois, M. Jean Babinet a été installé dans la charge » de conseiller en la sénéchaussée et siége présidial de cette ville; » il a été présenté par M. Arnault de la Ménardière, avocat; » M. Rogues de Chabannes, avocat du roi, a requis l'enregistre- » ment de ses provisions. Fils de conseiller, frère de conseiller, » M. Babinet est le septième de sa race qui remplit une place de » magistrature au présidial de Poitiers; et si on compte tous les » sujets distingués que cette famille a fournis au barreau, on peut » dire qu'il n'y en a point de plus recommandable par ses vertus » et sa profonde érudition. M. Jean Babinet, élevé par ses père » et mère dans les sentiments convenables à sa naissance et à la » place qu'il devait un jour tenir dans la société, ne peut que » soutenir dignement la gloire de sa famille et les espérances de ses » concitoyens. Quel sujet de joie pour le père du récipiendaire, » ancien et respecté magistrat, de voir dans ses derniers jours un » second fils digne de lui prendre la place d'un fils aîné que la » mort a ravi dans son printemps! »

[3] Jacques Bonneau, lieutenant général de Saint-Maixent en 1797, portait : *d'azur, à une fontaine d'argent.*

royaliste, mais libéral, démissionnaire en 1830, après avoir protesté auprès du roi contre les ordonnances de juillet; membre du conseil général de la Vienne de 1835 à 1848, décédé sans alliance le 23 août 1855; il a laissé la réputation d'un homme de bien, estimé de tous les partis et animé de sentiments politiques aussi calmes que fermes et éclairés.

3° Joseph Babinet, né à Courbillac le 22 mars 1806, marié le 3 août 1829 à sa cousine germaine Modeste-Luce Bonneau-Beauregard, dont il a un fils :
Louis-Adrien Babinet, né le 12 août 1831.

VIII. Jacques Babinet, né à Lusignan le 5 mars 1794, officier d'artillerie sous l'Empire, examinateur à l'Ecole polytechnique, membre de l'Institut (Académie des sciences), savant distingué, dont la renommée scientifique est devenue populaire. Il a épousé, le 30 octobre 1820, Adélaïde Laugier, fille du savant chimiste Laugier, professeur au Jardin des plantes, décédée à Paris le 27 juillet 1849 et dont il a eu : 1° Jean-Charles Babinet, né le 8 décembre 1821, premier avocat général à la cour impériale d'Angers, marié à Louise-Léonie Theret, fille d'un conseiller à la cour de Poitiers; 2° André-Léon Babinet, capitaine d'artillerie, né à Paris le 26 juillet 1825, marié à Emilie Faure, d'une famille de Vienne en Dauphiné; il a été décoré de l'ordre du Medjidié à la suite de la guerre de Crimée, et il a fait campagne en Afrique et en Italie.

Armes : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.* (Voyez pl. AT.)

BARRAS.

La maison de Barras, une des plus anciennes de Provence, tire son nom d'une terre située dans la viguerie de Digne. Elle est connue dès le XIe siècle, et suivant les chartes des croisades d'Embrun, l'un de ses rejetons partit avec Godefroy de Bouillon pour la terre sainte (la Chesnaye des Bois). Barras de Barras, seigneur de Saint-Estève, épousa vers 1230 Louise du Pouget; et leur fille, Dauphine de Barras, femme de Guillaume de Signe des vicomtes de Marseille, fut mère de sainte Dauphine de Signe, dite de Puymichel, mariée en 1298 à saint Elzéar de Sabran.

Fernand de Barras, grand commandeur de Saint-Jean de Jérusalem, accompagna Charles d'Anjou à la conquête de Naples, et Guillaume de Barras, commandeur du même ordre, obtint de ce prince, en 1267. la confirmation de la donation de Manosque, faite en faveur de son ordre. Louis de Barras était chambellan du roi Charles VIII.

Cette maison s'est alliée à celles de Blacas, de Demandolx, de Gérin, de Laugier, de Lauris, de Serre, etc. Elle a donné des chevaliers de Malte et des généraux de terre et de mer dans les temps modernes. Les diverses branches se sont éteintes successivement; l'une d'elles était représentée en 1789 par Joseph-Denis, marquis de Barras; une autre par Paul-François-Nicolas, comte de Barras, né en 1755, député à la Convention, puis membre du directoire, exilé après le 18 brumaire (9 novembre 1799). Barras se retira à Bruxelles, puis à Rome, et ne put rentrer en France qu'en 1814. Il vécut alors à Paris dans une complète obscurité, et mourut en 1829.

ARMES : *fascé d'or et d'azur*. (Voyez pl. du Nob.) — Devise : VAILLANCE DE BARRAS.

BAUDOT.

La famille Baudot, originaire de Langres, établit sa filiation depuis François Baudot, bourgeois de cette ville, vivant en 1595, et marié à Anne Voinchet, sœur d'Étienne, lieutenant civil au bailliage de Langres en 1617.

II. Jacques Baudot, capitaine à masse à Langres en 1644, épousa Marie Marivetz d'une famille de cette ville, dont était issu le baron de Marivetz, écuyer de madame de France, mort sur l'échafaud en 1794.

III. Nicolas Baudot, écuyer, petit-fils de François, fut conseiller du roi et assesseur en la maréchaussée à Langres. Il épousa Charlotte de Guinand, dont il laissa : 1° Germain, qui suit; 2° Jean-Baptiste Baudot, archiprêtre de Langres en 1659.

IV. Germain Baudot, écuyer, épousa le 17 janvier 1732 Anne-Marie, fille de Louis, écuyer, seigneur de Ville[1],

[1] D'une ancienne famille noble et des mieux apparentées du pays de Langres, qui s'est alliée notamment aux Choiseul et dont les armes figuraient sur la tombe de Philibert de Choiseul, baron d'Aigremont : *d'or, à la croix de gueules*.

lieutenant aux gardes du duc de Boufflers, puis capitaine de dragons et chevalier de Saint-Louis, et d'Edmée le Gros d'Épinant. Louis de Ville avait épousé en premières noces Étiennette Macheret, fille du président de la prévôté de Coiffy, et en avait eu Rose-Claire de Ville, née en 1672, mariée à Pierre, comte des Barres, capitaine au régiment d'Aubusson, tué à la bataille de Donawerth, dont était issu le comte des Barres, mort récemment à Coiffy, et dernier représentant de cette ancienne famille de Bourgogne. Germain Baudot eut de son union : 1° Jean-Baptiste, qui suit ; 2° Anne-Marie-Félicité Baudot de Ville, née en 1734, mariée en 1761 à Hyacinthe du Boys, écuyer, et décédée en 1775, ne laissant qu'une fille, Anne-Felicité du Boys, mariée en 1785 à Jean Baptiste-Barthélemi de Barthélemy.

V. Jean-Baptiste Baudot de Ville, écuyer. seigneur de Ville, maire royal de Langres en 1785, député à l'assemblée provinciale de Champagne en 1787, épousa Catherine Richardot, dont il eut : 1° Valère Baudot de Ville, décédé dans l'émigration ; 2° Germain, dont les descendants subsistent encore en Bourgogne ; 3° Émilie, mariée à Claude-Julien de la Boulaye, capitaine d'artillerie, d'une famille de Normandie, anoblie en 1429 pour la brillante conduite de son chef au siége de Pontoise, et encore existante à Langres, ayant pour armes : *d'azur, à trois tours crénelées d'argent.*

Armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable* (Armorial de 1696); alias : *d'azur, au bélier sautant d'argent, adextré d'un croissant du même.*

BAYLE.

Le nom de cette ancienne famille de l'Agénais a varié d'orthographe. On le trouve écrit dans les actes : de Baille, de Baile et de Bayle. Cette dernière forme semblait avoir prévalu depuis plusieurs générations, lorsqu'un jugement du tribunal civil de Villeneuve-sur Lot en date du 29 novembre 1860 lui a donné une consécration officielle, et a ordonné le rétablissement de la particule dans tous les actes où elle avait été omise ou effacée depuis 1789. Il a été rendu sur pièces établissant la filiation depuis Raymond de Baille ou de Bayle. Raymond, qui, ainsi que ses

enfants, est appelé *de Baille* dans les plus anciens actes produits, était un rejeton des seigneurs de la Fitte, du nom de Baille, au pays de Foix, dont la noblesse a été authentiquement établie, sur preuves remontant à 1548, par un jugement de maintenue de l'intendant le Pelletier de la Houssaye, en date du 14 août 1699. Leurs armes y sont décrites : *de sable, au chevron d'or, accompagné de trois besants du même.* (*Arch. de la noblesse*, par Lainé, t. X, et Mss. de la Bibliothèque impériale.)

Antérieurement, François de Baile, damoiseau, était viguier de Roussillon en 1391 ; Guillaume de Baile, bailli de Sault, épousa Barthélomée de Castéras, veuve de Nicolas de Fousse, vers 1540, et Claude de Baille épousa Marguerite d'Altier à la même époque (*Arch. de la noblesse*; articles : le Compasseur de Courtivron, Castéras et Altier.) Marie de Baille épousa à Agen, le 29 juin 1582, Guillaume de Malartic, fils d'Amanieu de Malartic. (Dict. de la Chesnaye des Bois, t. IX.) Pierre Bayle, l'illustre écrivain, né au Carlat, au comté de Foix, en 1647, était issu d'une famille protestante qui avait sans doute une origine commune avec les précédents.

La souche qui fait le sujet de cet article s'est distinguée dans la carrière des armes et a donné des chevaliers de Malte et de Saint-Louis. Un d'eux, dans une requête adressée le 30 mars 1780 au ministre de la guerre, dit que « sept de ses oncles ou germains, portant différents » noms, ont été capitaines au régiment de Bourbon », où lui-même est entré comme cadet en 1732, dans la compagnie du marquis de Labrunie, son oncle, lieutenant-colonel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mort maréchal de camp en 1748; a formé plusieurs branches, distinguées entre elles par des surnoms de fiefs, et qualifiées Bayle de Fombouysse, Bayle de Belisle, de la Garenne, de Trépadou, de Montplaisir, etc. Elle a recueilli par succession et a longtemps possédé une chapelle à Fumel, en Agénais, appelée *la Recluse* par suite du vœu d'une dame de rester en reclusion pendant tout le temps que son mari, chevalier, croisait en Palestine. La famille de Bayle y eut sa sépulture jusqu'en 1830.

Voici la filiation établie par les pièces qui ont été produites au tribunal pour le jugement de rectification des actes de l'état civil :

I. Raymond de Baille de Fombouysse, ou de Bayle, épousa en 1707 Catherine de Labrunie d'Escoute, dont il

eut : 1° Jean-François de Baille, qui suivra; 2° Jacques de Baille, né à Montaigu le 30 juillet 1712, filleul de Jacques de Baille, seigneur de la Serène de Gaspard (paroisse du Lédat), son aïeul, et d'Aimable de Labrunie d'Escoute; 3° Jean de Baille, né le 19 janvier 1714, ondoyé, à cause du froid, dans la maison paternelle, et baptisé le 3 février suivant.

II. Jean François de Bayle, ou de Baille, né le 9 juillet 1709, filleul de Jean-François de Labrunie et de Marguerite de Gasc, épousa en 1743 Marie-Anne de Peyrique, dont il eut un fils, qui continue la descendance.

III. Jean-François de Bayle, ou de Baile, seigneur de Belisle, etc., né le 6 mars 1745 à Saint-Martin de Perricard, est qualifié noble et écuyer dans un certificat du lieutenant de juge de la juridiction de Fumel, en date du 28 février 1649, attestant qu'il est le seul et unique petit-fils de feu Jean de Peyrique, ancien garde du corps du roi. Il servit lui-même dans la compagnie de Villeroi, et reçut procuration de son cousin Jean-François de Bayle, seigneur de Fombouysse, le 8 février 1778. Il avait épousé Marie de Masquard de Saint-André, et avait eu de ce mariage un fils, qui suit.

IV. Pierre Joseph de Bayle, né le 11 mars 1782, était déclaré dans son acte de naissance fils de *noble* Jean-François *de* Bayle, ancien garde du corps, compagnie de Villeroi, et de Marie *de* Masquard; mais pendant la période révolutionnaire, on effaça sur les registres la particule et le mot *noble*, qui y ont été rétablis par le jugement du 29 novembre 1860. Il avait épousé en 1816 Marthe-Justine-Adélaïde Fontanet, sœur d'un chef de bataillon, capitaine au 6e régiment d'infanterie de la garde royale, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, et marié le 2 août 1823 à Agathe-Louise-Joséphine de Lagrange. Pierre de Bayle a laissé de son union un fils, qui suit.

V. Bernard-Joseph-Gustave-*Amédée* de Bayle, né à Fumel le 13 octobre 1820, propriétaire à Mauroux, canton de Puy-l'Évêque, a épousé en 1850 Marthe-Justine-Adélaïde-*Élodie* Solmiac, dont il a : 1° *Pierre*-Fernand de Bayle, né le 18 décembre 1853; 2° Marie-Adélaïde-Pauline Berthe, née le 20 décembre 1850; 3° Anne-Marie-Lucy, née le 22 septembre 1857.

Armes : ***de sable, au chevron d'or, accompagné de trois besants du même.*** **(Voyez pl. AT.)**

BOUILLANE.

Cette famille dauphinoise descend de François Bouillane, bûcheron de la forêt du Vercors en Diois, qui avec Michel Richaud (voyez plus loin l'article Richaud), sauva la vie de Louis XI, encore Dauphin, dans une chasse à l'ours, et qui, ayant refusé toute récompense pécuniaire, fut anobli par ce prince en 1447. Le dictionnaire historique de Guy Allard, manuscrit de la Bibliothèque de Grenoble, dit qu'elle s'étend en douze branches, plus fertiles en hommes qu'en biens; qu'ils cultivent leurs terres avec soin, et qu'ils se marient entre eux et souvent avec les Richaud, qui ne sont ni plus riches, ni plus ambitieux.

Chorier (*Etat politique du Dauphiné*, t. III, p. 121) s'exprime ainsi : « Boliane (Bouillane), dans la paroisse de » Saint-Julien en Diois, sont seize familles de ce nom et de » même sang. Ce sont fort pauvres gentilshommes dont la » noblesse a néanmoins esté reconnue par les jugements de » tous les intendants envoyés en ceste province. » La vallée de Quint dans le Vercors est en effet encore peuplée de Bouillane, et depuis longtemps des branches de ce nom se sont transportées à Grenoble, aux environs de Montélimart, en Provence, à Genève, et jusqu'en Angleterre.

Une de ces branches habitait à Saint-Pierre de Palandru (Isère), le château de Bouillane; elle était représentée, en 1789, par un maître des comptes, dont le père avait été capitaine au régiment de Saintonge. Il ne reste plus de cette branche que des filles.

Ozée de Bouillane, marié à Anne de Ferre, fit enregistrer ses armes en 1697 : *d'azur, à une patte d'ours d'or, mise en bande*. Joseph Bouillane, avocat au parlement de Grenoble, les fit enregistrer de même. C'est encore de cette manière qu'elles se trouvent décrites dans les *Nobiliaires* de Chorier, de Guy Allard, etc. Cependant, une tradition dit que les deux bûcherons, Michel Richaud et François Bouillane, ayant coupé chacun une des pattes de l'ours, la reçurent en souvenir pour pièce héraldique du Dauphin Louis XI, et que François Bouillane eut la *patte gauche*, *mise en fasce*. De vieux cachets portent en effet pour empreinte cette patte ainsi posée, que nous donnons plus loin pour blason à la famille.

Aux réunions électorales de la noblesse, en 1789, figu-

rèrent quinze gentilshommes du nom de Bouillane, dont douze pour l'élection de Montélimart. Un d'eux présent, aux assemblées de Romans et de Vizille, était le sieur Bouillane de Lacoste, né en 1755, qui avait épousé Marie Borel de l'Estang, des Borel de Pontaujard, et qui est décédé en 1850 à l'âge de 95 ans. Son fils est aujourd'hui conseiller honoraire à la cour de Grenoble.

Armes : *d'azur, à une patte senestre d'ours d'or, posée en fasce.* (Voyez pl. AT.)

BOURGONGNE.

Cette famille, originaire de Lorraine, fut anoblie par le duc Charles, le 20 septembre 1464, en la personne de Jean de Bourgongne, mari de Catherine de la Mothe, dame de Saint-Owin. A la troisième génération, elle forma deux branches : l'aînée, dite de Mautour, s'éteignit au septième degré, après être venue s'établir en France au commencement du règne de Louis XIII.

V. Dieudonné de Bourgongne, écuyer, seigneur de Mautour, exempt des gardes du corps du roi (1616), avait eu de Marie de Bierne, deux fils : 1° François qui suit; 2° Louis, capitaine de chevau-légers du duc d'Angoulême.

VI. François II de Bourgongne, seigneur de Mautour, maréchal des camps et armées, mourut en 1667, laissant de son union avec Françoise de Villers : 1° Jean-Baptiste, commissaire général de l'artillerie, mort sans alliance à Haguenau, en 1706; 2° Louis, prieur commendataire de Marbos; 3° Charles, capitaine au régiment de Toulouse, chevalier du Mont-Carmel; 4° Elisabeth, femme de M. d'Hervillez, lieutenant du roi à Ham; 5° Jeanne, mariée à M. Moreau, écuyer, à qui elle porta la seigneurie de Mautour.

La seconde branche se fixa vers 1557 à Neufchâteau en Lorraine. L'un des fils cadets de son auteur, Philippe de Bourgongne, fut conseiller d'Etat et en la cour des comptes de Lorraine en 1633. Un rameau vint au milieu du XVIIe siècle s'établir à Reims, où son chef fut conseiller du roi et son contrôleur au grenier à sel. Le petit-fils de celui-ci eut pour enfants : 1° Pierre-François, qui suit; 2° Jean-Baptiste, seigneur de Mannonville, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis; 3° Domi-

nique, reçu conseiller clerc au parlement de Paris le 31 juillet 1759; 4° Charles, avocat au parlement.

VII. Pierre-François de Bourgongne, écuyer, receveur au grenier à sel, conseiller secrétaire du roi et à la cour des monnaies de Lyon, où il mourut le 19 octobre 1757. Il avait épousé Marie-Anne le Doulx, d'une ancienne famille de Reims, fille de François le Doulx, secrétaire du roi, échevin de Reims au sacre de Louis XV, dont les armes sont : *d'azur, au lion d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.* De cette union était issue : Marie-Anne-Andrée, mariée en 1750 à Samson Danré d'Armancy, chevalier, seigneur de Loupeigne, Blanzy, la Conge, receveur général des finances à Reims.

La branche aînée a été reconnue ou maintenue par lettres ducales du 25 juillet 1537, arrêt du conseil privé du 26 mai 1667; celle de Neufchâteau, par lettres ducales du 20 août 1633, 15 avril 1717, 20 janvier 1736, et certificat de d'Hozier du 20 septembre 1757.

ARMES : *de sable, à six billettes d'or, posées* 3, 2 *et* 1; *au chef d'or.* — Couronne de marquis. — Cimier : deux cornes de sable, chacune à quatre houppes d'or.

BOURMONT (GHAISNE DE).

La maison de Ghaisne de Bourmont, établie depuis plus de deux siècles dans l'Anjou (voyez l'*Annuaire de* 1843, page 265), est issue des anciens comtes de Ghisne, de Hainaut et de Gand, dont les armoiries ont été placées à la galerie des croisades du musée de Versailles. La terre de Saint-Michel du Bois a été érigée pour elle en comté par lettres patentes du roi Louis XIV, données au mois de janvier 1691, en faveur de Marie-Henri de Ghaisne, chevalier, seigneur du Gennetay. Ce gentilhomme épousa en 1697 Marie-Hélène de Maillé, fille de Charles de Maillé, marquis de la Tour-Landry, et de Marie-Madeleine de Broc, et cousine germaine de la princesse de Condé. Il reçut en dot la terre de Bourmont, qui se trouve sur les confins de l'Anjou et de la Bretagne, et dont ses descendants ont pris le nom. Il laissa de son union deux fils : 1° Louis-Charles-Marie de Ghaisne, né en 1699, filleul du duc de Bourbon et de la marquise de Maillé de la Tour-Landry, et décédé en bas âge (dans l'acte de baptême du 8 sep-

tembre 1699 et dans quelques autres pièces le comte de Ghaisne est qualifié marquis de Bourmont); 2° Louis-Henri, comte de Ghaisne et de Bourmont, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France, né en 1705, filleul du duc d'Enghien et de la princesse Marie-Anne de Bourbon, marié avec Marie-Catherine de Valory, des princes de Rustichelli, aïeule du maréchal de Bourmont.

Avant de venir se fixer en Anjou, la maison de Ghaisne occupait depuis trois siècles un rang distingué en Bretagne, où elle avait contracté des alliances avec celles de Chateaubriand, de Girard de Charnacé, de Lesquen, de le Prouveur de Lodenec, de la Motte, de Pons, de Sévigné, etc. Elle était issue de Cassart ou Caesar (César) de Ghisne ou de Ghaisne, qui fit les guerres de Bretagne durant les luttes des comtes de Blois et de Montfort, sous les connétables d'Eu et de Ghisne, ses parents, et qui se signala surtout par la brillante défense de la Roche-Dérien en 1345. Plusieurs historiens, tels que Froissart et d'Argentré, parlent de ce brave capitaine qu'ils appellent les uns Cassart de *Guines* ou de *Ghisne*, les autres Casar ou César de *Ghaisne*, en se conformant à la prononciation flamande.

Baudouin de Ghisne, père de Cassart, était seigneur de Sangate et bailli de Saint-Omer. Il avait combattu aux côtés du roi Jean à la fatale journée de Poitiers, et il avait abandonné aux Anglais toutes ses possessions d'Artois et de Flandre pour concourir à la délivrance de son prince retenu prisonnier. Baudouin appartenait à la branche cadette des anciens comtes de Ghisne, châtelains de Gand et de Bourbourg, seigneurs d'Ardres, etc., qui avaient recueilli par mariage le comté de Ghisne, situé entre Calais et Boulogne, et comprenant douze baronnies et douze pairies.

Les preuves établissant cette illustre origine d'une manière authentique existaient dans les archives de Saint-Michel du Bois, lorsque vers la fin de l'année 1693 un violent incendie éclata dans le château et consuma tous les papiers de la famille, comme le constatent une enquête et une procédure faites à cette occasion par la prévôté d'Angers, sous la présidence de maître René Trochon, seigneur de la Chapelle, commissaire du roi, en exécution des ordres du parlement de Paris.

Quelques années après, Marie-Henri, comte de Ghaisne, fit enregistrer ses armes dans l'Armorial général, recueil

officiel dressé sous la direction de d'Hozier et en vertu d'un édit du roi Louis XIV. Son écu y est écartelé de *Guines*, de *Coucy*, et chargé du franc-quartier de *Gand*, tel qu'il est rapporté à la fin de cette notice (*Armorial général de France;* registre Bretagne, page 2; manuscrits de la Bibl. Impér.). Il voulut en outre rassembler les documents généalogiques, échappés au désastre de 1693, et faire constater sa noblesse, qui fut reconnue par lettres patentes du mois de décembre 1698. Ces nouvelles archives ont été dispersées et détruites pendant les guerres de la Vendée, où le château de Bourmont fut plusieurs fois pris et saccagé.

De nouvelles recherches ont été faites récemment pour appuyer et établir d'une manière authentique la tradition et le témoignage des historiens. Les cartulaires, les alliances relatées dans les généalogies d'un grand nombre de familles, les contrats de mariage et autres actes retrouvés, recueillis et coordonnés, ont permis de donner dans le septième volume de l'*Armorial*, publié par MM. Acquier et Dauriac, une généalogie complète de la maison de Ghaisne de Bourmont, dont un des chefs, au XIVe siècle, consacra tous ses biens à la rançon du roi de France, et dont de nos jours le plus illustre représentant sacrifia également sa fortune pour la cause de la monarchie, subit vingt années de prison ou d'exil, apporta un glorieux concours à toutes les luttes contre la révolution, et ajouta par la conquête d'Alger un dernier et brillant fleuron à la couronne de France.

Louis-Auguste-Victor, comte de Ghaisne de Bourmont, pair et maréchal de France, ministre de la guerre, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, grand-croix de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne, commandeur de Saint-Louis, etc., etc., était né au château de Bourmont le 2 septembre 1773. Il était petit-fils de Louis-Henri, comte de Ghaisne, et de Marie-Catherine de Valory, et fils de Louis-Marie-Eugène, comte de Ghaisne et de Bourmont, et de Joséphine-Sophie de Coutances. Enseigne dans les gardes françaises en 1790, il servit après le licenciement de ce corps dans l'armée de Condé et fit les campagnes de 1792 à 1794. Il passa ensuite en Vendée, où il commanda en second l'armée du vicomte de Scépeaux, puis en chef l'armée du Maine et du Perche, et il ne mit bas les armes qu'après la signature de la paix conclue avec le premier consul, qui lui offrit en vain le grade de général de division dans l'armée d'Italie. Son refus lui

attira les persécutions du pouvoir, et quoique complétement étranger à la conspiration de la machine infernale, il fut arrêté à cette occasion et fut détenu pendant quatre ans au Temple et dans la citadelle de Besançon, d'où il parvint à s'échapper au milieu des plus grands périls.

Il était exilé en Portugal, lorsque les désastres commencèrent à menacer l'armée française; il offrit généreusement ses services au général en chef, duc d'Abrantès, qui lui confia les fonctions de chef d'état-major. Arrêté à son retour en France, il dut sa liberté à l'intervention du duc d'Abrantès, et ne sortit de prison que pour être envoyé à l'armée d'Italie comme adjudant général. Dans la campagne de Russie, il se distingua à Witepsk, à la Moskowa, au passage de la Bérésina; combattit à Leipzig, à Hanau, à Lutzen, à Troyes et au pont de Nogent. Onze blessures dont plusieurs presque mortelles lui valurent la croix de la Légion d'honneur et le grade de général de division. Pendant les cent-jours les décrets de proscription lancés contre les Bourbons lui firent un devoir d'abandonner tout commandement et d'aller rejoindre à Gand le roi Louis XVIII.

La campagne d'Espagne de 1823, le commandement en chef de l'armée, après le départ de monseigneur le duc d'Angoulême, et la conquête d'Alger, qui lui valut le bâton de maréchal, terminèrent glorieusement sa carrière militaire. La révolution de 1830 ayant éclaté, il fut déclaré démissionnaire par refus de serment, et resta exilé de France jusqu'à l'amnistie générale de 1840. Sa santé avait été ruinée par les chagrins, les fatigues de la guerre, les blessures, les ennuis de la captivité et de l'exil; il succomba dans le château de Bourmont le 26 octobre 1846.

Il avait épousé en 1800 Marie-Madeleine-Julienne, fille du marquis de Bec de Lièvre, dont il a eu : 1° *Louis*-Auguste-Joseph, qui suit; 2° Louis-Fortuné-*Amédée* de Ghaisne de Bourmont, sorti de l'Ecole militaire en 1822, tué en 1830 au combat de Sidi-Khalef, à la tête d'une compagnie de grenadiers; 3° Louis-Paul-*Charles* de Ghaisne de Bourmont, page du roi, élève de Saint-Cyr, puis officier d'état-major, qui suivit son père en Algérie, entra le premier dans la première batterie ennemie, et mérita par ce fait d'armes la croix de chevalier de Saint-Louis; il a épousé en 1843 Marie de Viette, et de cette union sont issus trois fils : *a*. Henri; *b*. Louis; *c*. Amédée; 4° Philippe-Auguste-*Adolphe* de Ghaisne de Bourmont, élève de Saint-Cyr, officier d'état-major, qui fit avec dis-

tinction la campagne d'Alger; 5° *César*-Charles-Philippe-Anne-Marie de Ghaisne de Bourmont, qui prit les armes en Vendée en 1832, et se distingua au service de dom Miguel en 1833 et 1834 : mort en 1854; 6° Marie-Augustine Juliette, née dans la citadelle de Besançon, d'où lui vint le surnom de *Cita*, mariée au vicomte Félix Pantin de Landemont, et mère de deux filles : *a*. Marie; *b*. Aliette; 7° Marie-Thérèse-*Ernestine* de Ghaisne de Bourmont, mariée au marquis de Langle, et décédée en 1839, laissant un fils, Bertrand de Langle.

Louis-Auguste-Joseph, comte de Ghaisne de Bourmont, chef actuel du nom et des armes, ancien officier d'état-major, fit avec éclat la campagne d'Espagne de 1823, et remplit plusieurs missions importantes, notamment en Portugal. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, de Saint-Ferdinand, de la Tour et de l'Epée, et devint en 1829 chef du cabinet du ministre de la guerre, sous son père, qu'il accompagna comme aide de camp à l'expédition d'Alger. Il contraignit à la soumission le bey d'Oran, et mérita par cette courte et brillante campagne la croix de Saint-Louis et le grade d'officier supérieur. Il rapportait en France soixante-douze drapeaux pris sur l'ennemi, lorsque éclata la révolution de juillet. Il refusa le serment, prit part à la campagne royaliste de l'Ouest en 1832, et commanda une brigade au service du Portugal avec le grade de maréchal de camp, les deux années suivantes. Il a épousé le 29 octobre 1847, Marie-Françoise de Crespat, fille de Gabriel-Raymond-Alexandre, vicomte de Crespat, et d'Anne-Joséphine de Cotignon, dont sont issus : 1° *Henri*-Louis-Marie-Dieudonné de Ghaisne de Bourmont; 2° Charles-Marie-Amédée, mort en bas âge; 3° César-Marie-Raoul; 4° Marie-Caroline-Ernestine-Juliette; 5° Marie-Augustine-Sophie; 6° Marie-Henriette.

ARMES : *écartelé, au 1 et 4 vairés d'or et d'azur*, qui est de GHISNE; *aux 2 et 3 fascés de vair et de gueules de six pièces*, qui est de COUCY; *les 1 et 4 quartiers chargés d'un canton de sable au chef d'argent*, qui est de GAND. (Voyez pl. AT.) — Supports : deux lions tenant chacun un fanon, celui de dextre aux armes de Ghisne, celui de sénestre aux armes de Gand.

BOVIS.

La famille de Bovis paraît être originaire de Florence, et issue d'un noble guelfe que les Gibelins auraient obligé à chercher un asile dans les États du duc de Savoie. Suivant Augustin della Chieza et d'autres auteurs héraldiques, on trouve des nobles du nom de Bovis anciennement établis en Toscane dès le XIIe siècle. On les retrouve à Novare, à Fossan et dans le marquisat de Saluces en Piémont, ainsi qu'à Sallenches en Savoie, dès le XIVe siècle.

I. Noble Honoré Bovis, qui de Savoie vint s'établir, vers 1497, dans la vallée de Barcelonne en Terre-Neuve (Barcelonnette, Hautes-Alpes), est l'auteur direct de la famille provençale.

II. Isnard Bovis, son fils, ayant, en 1526, contracté mariage avec Jeanne Laviguière d'Issarens, vint habiter près d'Entrecasteaux (Var), où sa descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il eut un fils, qui suit.

III. Nicolas Bovis, capitaine, commandant du navire de Sa Majesté *le Sebire* (procuration à lui passée le 2 février 1590, à Avignon, par la comtesse de Grignan), vint s'établir en 1550 en la ville de Lorgues. De son mariage avec Marguerite Jassaud de la Mouthière il eut : 1° Gaspard, qui suit; 2° Jean-Baptiste, auteur de la branche d'Aix, établie ensuite à la Guadeloupe, où elle existe encore aujourd'hui. Le chef de cette branche fut admis en 1819 dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après avoir fait ses preuves de noblesse.

IV. Gaspard Bovis, Ier du nom, *capitaine*[1], contracta mariage, vers 1560, avec Marguerite Rodeillade, dont il eut : 1° Octave, qui suit; 2° César, auteur de la branche de Moustiers (Basses-Alpes), qui s'est éteinte vers 1825. Ce dernier est titré d'écuyer et conseiller du roi dans une transaction du 1er juin 1626; il est aussi qualifié de noble par le roi dans ses lettres de provision de viguier de la ville de Moustiers, en 1627.

[1] C'était la qualification donnée en Savoie à des chefs militaires faisant partie de la noblesse.

V. Octave Bovis, écuyer, fut maintenu dans sa noblesse par une sentence du juge royal de Lorgues, en 1625, dans un procès qu'il soutint contre les capitaines Fournier. Il fut consul de la ville de Lorgues, et laissa un fils, qui suit.

VI. Gaspard II Bovis épousa, le 8 février 1649, Jeanne Meissonnier d'Ampus, fille de Melchior et de dame Antoinette de Pasquet.

VII. Esprit Ier Bovis, fils de Gaspard II, fut conseiller du roi, commissaire aux revues des troupes de Sa Majesté, et fit enregistrer, en 1697, ses armes dans l'*Armorial général de France*, recueil officiel dressé par ordre de Louis XIV. De son mariage, contracté le 20 juillet 1683, avec Madeleine de Laurens, il eut un fils, qui suit.

VIII. Esprit II Bernard de Bovis, écuyer, conseiller du roi, commissaire aux revues des troupes de Sa Majesté, viguier et premier capitaine pour le roi des ville et viguerie de Lorgues, chevalier du guet, etc., épousa, le 31 mai 1728, à Marseille, Françoise de l'Aigle, fille de noble César et de dame Antoinette de Parédès (Espagne), dont il eut deux fils : 1° Esprit III Joseph, qui continua la descendance; 2° Antoine-César, capitaine de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, dont il n'existe aujourd'hui aucune postérité mâle.

IX. Esprit III Joseph de Bovis, écuyer, maire et premier consul de la ville de Lorgues, a figuré en ces qualités comme député de la communauté de Lorgues à l'assemblée des états de Provence tenus à Lambesc en 1780. Il avait épousé, le 1er juin 1759, à Fayence, Anne-Marie de Robert d'Escragnolles, fille de messire Louis de Robert, seigneur comte d'Escragnolles, et de dame Catherine de Théas d'Andon. Il en eut un fils, qui suit.

X. Esprit IV Bernard de Bovis, écuyer, maire de la ville de Lorgues, obligé d'émigrer pendant la période révolutionnaire, vit tous ses biens confisqués et vendus. Après la restauration, il fut nommé par Sa Majesté Louis XVIII sous-préfet de Grasse et chevalier de la Légion d'honneur. Il épousa le 6 mars 1788 Marie Macrine de Catelin, fille de noble Thimothée de Catelin, lieutenant particulier civil et des soumissions en la sénéchaussée de Marseille, et de Claire-Françoise de Mémuzat. De cette union est issu un seul fils, qui suit.

XI. Esprit V Benoît-Gustave de Bovis, écuyer, épousa, le 8 octobre 1817, à Aix, Marie Louise-Josèphe de Bovis-Beauvoisin, sa cousine au quinzième degré. De ce mariage sont issus et vivants :

1° Esprit-Joseph-Edmond de Bovis, officier de marine, ✻, marié en 1850 à Emily Dring-Lansdal, de Brighton (Angleterre), dont il a : *a.* Esprit-Jean-Bernard, né 2 novembre 1851 ; *b.* Louis-François-David, né 10 février 1853; *c.* Pauline-Marie-Joséphe, née 12 janvier 1855 ; *d.* Joseph-Edric-Henri, né 3 novembre 1857 ; *e.* Benoît-Roger-Stanislas, né 23 avril 1858 ; *f.* Paul-Raymond-Robert, né 11 juillet 1859 ; *g.* Emmy-Sophie-Lamberte-Philomène, née 17 septembre 1860.

2° Marie-Louise-Berthe, mariée, le 20 janvier 1842, à Marseille, avec M. de la Paquerie.

3° Louis-Paul Robert, marié, le 9 février 1861, à Lisle (Vaucluse), avec Mathilde de Casal.

4° Henri-Étienne-Léopold, marié, le 1er mai 1861, au Teil (Ardèche), avec Gabrielle d'Hilaire de Jovyac.

ARMES : *Coupé, au 1 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent; au 2 de gueules, au bœuf passant d'argent.* (Voyez pl. AT.) — Couronne de comte. — Supports : deux lions. — Devise : DEVOIR QUAND MÊME.

BRUNET.

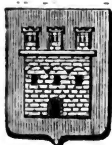
Le nom de Brunet, fort répandu en France, appartient à plusieurs familles nobles, parmi lesquelles nous citerons celles de Brunet de Castelpers et de Privezac en Rouergue et en Agénois, de Brunet de Chailly et d'Ivry en Bourgogne et en Bourbonnais, de Brunet de Balans en Saintonge et en Poitou, et enfin de Brunet de Lamanon et d'Estoublon de Provence, qui a été maintenu par jugement du 30 mars 1667.

Cette dernière, originaire de la ville d'Arles, a prouvé sa filiation depuis Pons Brunet, qui testa en 1374. Jacques de Brunet fut premier consul d'Arles en 1451; Guillaume, son neveu, était viguier de la même ville. La souche s'était divisée en plusieurs branches qui se sont

alliées aux maisons de Cadenet, d'Estienne, de Faucher, de Pontevès, de Porcelet, et qui ont donné des chevaliers de Malte et de Saint-Louis. Les diverses maisons du nom de Brunet n'offrent que de légères différences, soit dans les émaux, soit dans la position du lévrier de leurs armoiries. Nous blasonnons ici l'écu tel qu'il a été le plus généralement attribué à la famille Brunet de Provence.

ARMES : *d'or, au lévrier rampant de gueules, à la bordure componée d'argent et de sable.* (Voyez pl. du Nob.)

CASTELMUR.



La maison de Castelmur appartient, comme celle de Salis, à la plus ancienne noblesse rhétienne, dont l'origine remonte aux premiers temps de la féodalité. Elle tire son nom d'un château qui fut son berceau et sa résidence primitive. Il est situé dans la vallée du Bergell (Bregaglia) (au canton des Grisons, qui forma au temps des Romains le centre de la Rhétie); et si nous devons en croire le célèbre historiographe Ulric Campell, il est situé au même endroit où l'Itinéraire d'Antonin, empereur romain, indique *Murum*, station (*statio*) sur l'ancienne route de *Brigantium* (aujourd'hui Bregenz au lac de Constance), par *Curia* (Coire) et la montagne du Septimer, à *Summum- lacum* (Samolico au lac de Chiavenna) et *Comum* (Como).

Ce *Murum* n'était qu'une muraille par laquelle la vallée, qui est ici très-étroite, fut fermée d'une montagne à l'autre, et il est probable qu'on y ajouta, au même temps encore, le château (castrum) pour servir de garde et de défense à la station. Il y a même des historiens qui parlent d'une ville bâtie dans cet endroit, qui aurait également porté le nom de *Murum*. En tout cas, il n'y a pas de doute que ce *castrum ad murum* donna son nom à la famille de Castelmur, qui figure dans tous les anciens titres et documents sous le nom latin de *Castromur*. L'historien Petrus Rosius a Porta, dans son *Compendio della storia della Rezia*, cap. VI, page 91, où il parle des anciennes familles de la Rhétie : *Dai quali, dall'anno* 540 *all'anno* 800, *prendevansi li graven* (comtes) *o senatori* (sénateurs), y fait aussi

mention de *Muro* (Castelmur en Bragaglia) ; et Campell affirme aussi qu'il y a eu des comtes de ce nom. Le dictionnaire géographique de la Suisse, par feu le pasteur Lutz, revu et corrigé dernièrement par M. A. de Sprecher-Bernegg, dit (*voyez* tome Ier, page 82) : « Quelques familles originaires de la vallée du Bergell appartiennent aux plus anciennes de la Rhétie, peut-être même de l'Europe, telles que les Prevost, les Salis, les Castelmur, les Stampa. »

L'endroit où ce *Murum* était situé se trouve indiqué sur presque toutes les cartes géographiques par le nom de *Porta*, soit que ce nom signifie le passage par cet ancien *Murum*, soit qu'il rappelle la porte (la tradition parle d'une porte qui se fermait et s'ouvrait) qui s'y trouvait dans une époque moins reculée; car encore aujourd'hui la grande route pour l'Italie passe par une brèche de cette muraille. A gauche, sur un superbe rocher, on voit une tour carrée qui, avec les vestiges d'un camp retranché (ou station romaine), est tout ce qui reste de l'ancien château de la famille de Castelmur. Le nom de ce château est déjà mentionné dans un document de 998, dans lequel le pape Grégoire V prend l'abbaye de Pfävers sous sa protection; et en confirmant ses possessions, il parle aussi de ses biens à Castelmur. (*V.* Eichhorn, *Episc. Curiensis codex*, prob. 93.)

La filiation de la famille remonte au XIIe siècle, et peut être établie *sans interruption*. Parmi ses rejetons, nous citerons le chevalier Rodolphe de Castelmur, qui vécut l'an 1152, et qui fut revêtu de la charge de colonel de camp des troupes rhétiennes au service de l'empereur romain Frédéric Ier. Dans les guerres de celui-ci avec Milan, ce fut lui qui, après avoir perdu trois fils pendant le siége de Milan, fit le premier avec ses soldats son entrée dans la ville. C'est aussi à son influence et à sa sollicitation que la vallée du Bergell (Bregaglia) devait les différentes immunités et priviléges qui lui furent accordés par l'empereur, sous la condition cependant de garder cette route pour l'Italie et les ponts de la vallée, et de les tenir toujours ouverts au service de l'empereur. Dans ce document, qui porte la date d'Augsbourg, le 12 mai 1179 (*v.* de Mohr, *Codex diplomat. zur geschichte der republic. Graubünden*, I, nº 147), l'empereur l'appelle son colonel de camp (*feldoberster*) et vicaire de l'empire au delà du Julier jusqu'au château de Mezzola (au lac de Chiavenna, qui fait une partie de celui de Como). C'est surtout sa charge de vicaire de l'empire qui fait ôter le moindre doute sur l'opinion des chro-

niqueurs anciens; qui prétendent que ce fut le même Rodolphe qui força le chevalier André de Marmels de mettre en liberté le légat du pape, cardinal Emtius, et ses gens, faits prisonniers par lui pendant leur voyage, sous peine de voir le château de Marmels détruit. (*Voyez* Sprecher, *Deutsche chronik.*, II, 84.) Parmi ses descendants, dont plusieurs sont cités dans l'histoire des Grisons comme des guerriers et des hommes d'État célèbres, on doit mentionner Pappo de Castelmur qui, dans un démêlé entre la vallée de Bregaglia et Chiavenna, détruisit plusieurs châteaux de ce comté; Munzasch de Castelmur, gouverneur de l'évêché de Coire, lequel, ayant eu le malheur de tuer en jouant un chanoine d'un coup de poing, tomba dans la disgrâce de l'évêque; mais il se réhabilita complétement dans les bonnes grâces du prélat, par la valeur qu'il montra dans la guerre de l'an 1475 entre l'évêché de Coire et le comté de Tirol; Jacques de Castelmur, qui mourut en héros sur le champ de bataille de la Malserheide, l'an 1499, dans la guerre des Grisons et des Suisses avec l'empereur Maximilien Ier; Gubert de Castelmur, qui, l'an 1503, à l'occasion d'une irruption faite sur le territoire de Plurs, tua au combat le grand bâtard de France; Bartholomé, doyen de la cathédrale de Coire, licencié et pronotaire du pape en 1526; un autre Jacques, l'un des deux chefs des Grisons dans la guerre de Muss (avec le châtelain Médicis), l'an 1525; sa loyauté et sa valeur sont attestées par l'historien Campell.

La famille de Castelmur se divise en trois branches qu'on distingue par leur surnom : Schuler, en latin *Scolaris;* Manusch, *Menusii*, et Corn, *Corni*, de Castelmur.

Ses descendants fleurissent aujourd'hui dans l'Engadine haute, au Tumleschg, et principalement dans la vallée du Bergell. Le baron Jean de Castelmur, chef de cette branche, habite son château à Coltura, à un kilomètre de distance de Castelmur, où il a fait réédifier l'ancienne chapelle tombée en ruine, dite Sancta Maria de Castelmur, et où sont les caveaux de la famille.

Ouvrages à consulter.

Campelli, *Huldr Historiæ Rœticæ libri duo;* ou Deux livres de l'histoire rhétienne, par Ulric Campelli.

Guleri, *Rœtia;* ou La Rhétie, par Guler.

Bucelini, *Stemmatographia;* ou Iconographie, par Bucelinus.

BUCELINI, *Rætia sacra et profana;* ou La Rhétie sacrée et profane, par Bucelinus.

SPRECHERI, *Fort. Pallas rætica wie auch dessen deutsche Chronique;* ou Pallas rhétique et chronique allemande, par Sprecher.

ARDUSER, *Beschreibung etlicher herrlicher et hochver nambter Personen in alter freier Rætia;* ou Notice sur quelques personnages de haut rang de l'ancienne Rhétie, par Arduser.

EICHHORN, *Ambr., Episc. Curiensis;* ou l'Évêché de Coire, par Ambroise Eichhorn.

Pet. dom. ROSIUS A PORTA, *Compendio della storia della Rezia;* ou Compendium de l'histoire de la Rhétie, par Rosius de Porta.

MOHR, TH. VON, *Codex diplomaticus zur Geschichte der Republik Granbünden;* ou Code diplomatique de l'histoire de la république des Grisons, par Ph. de Mohr.

CAMPELL' ULRICH, *Zwei Bücher rätischer Geschichte deutsch bearbeitet von Conrad von Mohr;* ou Deux livres de l'histoire rhétienne, par Ulrique Campell, traduit en allemand par Conrad. de Mohr.

SPRECHER, Fort. *Geschichte der Kriege et unruhen deutsch bearbeitet von Conrad. von Mohr;* ou Histoire des guerres et des troubles, par Fort. Sprecher, traduit en allemand par Conrad de Mohr.

LUTZ, *M.*, *Handlexicon der schweizer Eidgenossen schaft, neu bearbeitet von A. von Sprecher;* ou Dictionnaire de géographie de la confédération suisse, par A. de Sprecher.

KNESCHKE, *Prof. D. Ernst Heinrich, neues allgemeines deutsches adelslexicon in Vereine mit mehreren historikern herausgegeben;* ou Nouveau dictionnaire universel de la noblesse allemande, publié avec le concours de plusieurs historiens, par M. le prof. D[e] Ernest-Henri Kneschke.

ARMES : *de gueules* (alias de *sable* pour quelques branches), *au château d'argent*. (Voyez pl. AT.)

CHAVANES (Boutechoux de).

Cette famille, originaire de Gray, est une des plus anciennes de ce pays. Elle a donné des magistrats au parlement de Dôle, des gouverneurs de Besançon, des chevaliers de Saint-Georges et beaucoup d'officiers distingués, dont plusieurs furent attachés à la maison des ducs de Bourgogne et à celles des rois d'Espagne et des archiducs des Pays-Bas.

L'*Histoire de la ville de Salins*, par l'abbé Guillaume, commence la généalogie de cette famille à Jean de Boutechoux, dont le fils Jacques de Boutechoux, conseiller et maître des requêtes de l'hôtel de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, laissa trois enfants, qui formèrent chacun une branche.

I. Jacques de Boutechoux, l'aîné, seigneur de Cessey et de Batterans, lieutenant général du bailli d'Amont, reçu conseiller du conseil privé de l'archiduc Philippe, le 26 juillet 1500, continua la descendance directe, éteinte au siècle suivant.

II. Jean de Boutechoux, le second, fut secrétaire d'État de Philippe Ier, roi d'Espagne, et de l'empereur Maximilien, qui lui fit don du droit d'affouage dans les forêts de Gray, Velesmes, Vellecombe et Apremont. Il fut nommé juge royal en la cité de Besançon par l'archiduchesse Marguerite, et son fils Claude de Boutechoux, seigneur de Cessey, de Mercey, de Batterans, etc., fut nommé avocat général au parlement de Dôle, en 1561, puis conseiller et enfin président, en remplacement de Pierre de Froissard, en 1575. A cette branche, divisée en deux rameaux et éteinte à la fin du XVIIe siècle, appartenaient Antoine de Boutechoux, chevalier, seigneur de Batterans, Choisey, etc., gentilhomme de la maison de Philippe II, roi d'Espagne, et Claude de Boutechoux, qui servit en Flandre comme lieutenant dans l'armée du roi d'Espagne, et fut nommé capitaine des troupes de ce prince, puis gouverneur de la ville de Gray, fonctions qui passèrent à Marc-Antoine de Boutechoux, son fils.

III. Simon de Boutechoux forma la branche des seigneurs, puis comtes de Chavanes, seule aujourd'hui existante. Elle était représentée, au commencement du

siècle dernier, par Charles-Gérard de Boutechoux, chevalier, seigneur de Villette, de Montigny, de Chavanes, etc., né en 1682, marié, le 2 février 1712, à Madeleine de Montrichard, dont il eut : 1° Jérôme-Eléonore-François, qui suit; 2° Guillaume-Eléonore de Boutechoux, chanoine de l'église cathédrale de Besançon; 3° Marguerite-Françoise de Boutechoux de Montigny, chanoinesse de Lons-le-Saulnier.

Jérôme-Éléonore-François de Boutechoux, seigneur de Villette, Montigny, Chavanes, etc., né le 22 mai 1720, épousa, par contrat du 5 février 1755, Henriette-Sylvie de Grollier, fille d'Antoine-Philibert, marquis de Grollier et de Treffort, et de Gabrielle-Claude de Colbert de Villacerf. Il fut créé comte par lettres patentes du roi Louis XV, datées de janvier 1765, enregistrées à la cour des comptes de Dôle le 15 mars 1765. Il est décédé le 21 septembre 1811, laissant de son union : 1° Guillaume-Marguerite, qui suit; 2° Jérôme-Gabriel de Boutechoux de Chavanes, mort sans alliance le 1er novembre 1781; 3° Marguerite-Philiberte de Boutechoux, décédée sans alliance le 22 novembre 1807.

Guillaume-Marguerite, comte de Boutechoux de Chavanes, seigneur de Villette, de Montigny-lès-Arsures, etc., né le 4 janvier 1759 à Salins, servit dans le régiment Royal-Normandie cavalerie, sous les ordres du prince de Chalais, fut mestre de camp à l'armée du prince de Condé, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Georges, et mourut à Colmar le 29 juillet 1840. Il avait épousé, le 7 février 1791, Marie-Charlotte de Croezer d'Audincthun; dont il resta veuf le 17 novembre 1795. Leurs enfants furent: 1° *Frédéric*-Guillaume-François, comte de Boutechoux de Chavanes, né à Aix-la-Chapelle, le 1er août 1792, officier aux gardes du corps de Monsieur, lieutenant-colonel du régiment des lanciers de la garde royale, chevalier de Saint-Georges et de la Légion d'honneur, décédé sans alliance le 15 janvier 1859; 2° Albert-Jérôme-Joseph, qui suit; 3° Charlotte-Eugénie de Boutechoux de Chavanes, née en 1794, mariée au marquis de Jouffroy d'Abbans.

Albert-Jérôme-Joseph, comte de Boutechoux de Chavanes, chef actuel des nom, titre et armes de sa maison, né le 16 octobre 1793, chevalier de Saint-Georges, élève de l'école de cavalerie de Saint-Germain, en 1812, lieutenant au 2e lanciers en 1813, retiré du service, en 1822, avec le grade d'adjudant-major au 1er régiment de cuirassiers de la garde royale, a fait reconnaître et enregistrer

de nouveau son titre de comte en 1860. Il a épousé, le 24 mars 1824, Praxède-Hélène-Léopoldine de Levezou de Vesins, née à Besançon le 3 août 1805, fille du comte Louis-Philippe de Levezou de Vesins, ancien page du duc d'Orléans, ancien officier supérieur d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, du Mont-Carmel, de Jérusalem, etc., et de Marie-Julie Pellerin. De ce mariage sont issus : 1° Jules-Edmond, vicomte de Boutechoux de Chavanes; 2° Alphonsine de Boutechoux de Chavanes, mariée à Joseph de Buyer, le 19 juin 1851.

Armes : *d'azur, au soleil d'or sans visage, au chef d'argent, chargé de trois losanges de gueules rangées en fasce.* (Voyez pl. AT.) — L'abbé Guillaume blasonne cet écu *coupé* ou divisé en deux parties égales, au lieu de lui donner un *chef*, qui ne doit occuper que le tiers supérieur. — Timbre : une main dextre tenant deux palmes. — Couronne de comte.

CHIEZA ou CHIEZE.

La famille de Chieza ou de Chieze, fixée en France depuis plus de quatre siècles, et aujourd'hui éteinte, a été reconnue par lettres et actes authentiques comme issue de la maison della Chieza, une des plus anciennes et des plus illustres du marquisat de Saluces. Anselme della Chieza fut témoin d'un acte passé le 8 août 1111 entre le marquis de Montferrat et Antoine de Costanza, gentilhomme napolitain. La filiation de la souche italienne remonte authentiquement à Guillaume della Chieza, qui vivait en 1310, et qui avait épousé Violante Nucelli, des marquis de Ceva. Geoffroi della Chieza fut envoyé par le duc de Savoie pour traiter de la paix avec le roi Charles VII, et ce monarque, en témoignage d'estime et de reconnaissance de ses bons offices, lui accorda le privilége de charger ses armoiries d'un chef de France. Le marquis de Cinzano, représentant de la maison della Chieza, fit, par acte authentique du 24 août 1679, en signe d'amitié et comme parent, passer son titre de comte de Stroppo et de Cervignasco à son cousin Sébastien de Chieza, rejeton de la branche qui se transporta plus tard en Champagne; et le marquis de Roddi della Chieza, au commencement de ce siècle, renouvela ses relations de parenté avec ses cousins de la même branche.

La souche française de Chieza ou de Chieze, en italien della Chieza, a établi dans les preuves faites en 1773 par Denis de Chieza, pour entrer aux pages de Mgr le comte d'Artois, qu'elle est issue de Louis de Chieza ou della Chieza, qui passa les monts, se fixa à Avignon, et fut père de Jérôme de Chieza, écuyer, marié en 1441 avec Marguerite de Colin. La filiation authentique commence à Louis de Chieza, issu de cette union, né à Avignon le 6 septembre 1445, paroisse de Saint-Agricol, qui épousa Gabrielle d'Audibert, et qui fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 8 novembre 1478. Sa descendance a formé deux lignes :

I. Celle de Champagne, dont le nom a continué de s'écrire presque constamment Chieza, eut pour auteur Jérôme de Chieza, né en 1519, tué à l'assaut de Valréas en 1562, et frère aîné de Jean de Chieza, qui a formé la branche cadette rapportée plus loin. La descendance de Jérôme a produit entre autres rejetons : Philippe de Chieze ou de Chieza, premier écuyer de l'électeur de Brandebourg et intendant de toutes ses fortifications; Sébastien de Chieze ou de Chieza, conseiller au parlement d'Orange en 1658, intendant des biens de la maison de Chalon en Franche-Comté, envoyé extraordinaire du prince d'Orange et des Provinces-Unies auprès de la cour d'Espagne en 1670, comte de Stroppo et de Cervignasco par cession de la branche italienne.

François, comte de Chieza, fils de Sébastien et frère de Jeanne, mariée en 1792 à Alexandre d'Audibert de Lussan, fut mestre de camp au régiment Royal-Carabiniers. Il s'établit en Champagne, à l'occasion de son mariage contracté à Vitry-le-François, en 1714, avec mademoiselle de Vaveray, dont il eut : 1° Jean-Claude comte de Chieza, capitaine de carabiniers, blessé au siége de Prague ; 2° Nicolas de Chieza, capitaine au régiment de la reine cavalerie, père de *a*. François de Chieza, marié à Catherine d'Origny, et décédé sans enfants à Vitry-le-François, le 4 mai 1829; 3° François de Chieza, né le 27 avril 1727, capitaine aux gardes-françaises, marié le 19 janvier 1753, à Marie Racine, dont il laissa : *a*. François, comte de Chieza, capitaine aux carabiniers de Monsieur (état militaire; année 1784); général major au service d'Autriche, décédé sans alliance en décembre 1834 ; *b*. Nicolas de Chieza, officier aux gardes-françaises, né en 1755; marié à mademoiselle de Paillot, et décédé

sans postérité au château de Beaucamp, près Vitry, le 28 décembre 1849, dernier rejeton mâle du nom et des armes de Chieza en France; *c.* Jean-Baptiste-Denis de Chieza, né le 2 août 1760, page de Mgr le comte d'Artois en 1773, capitaine au régiment de Languedoc-Dragons, chevalier de Saint-Louis, mort en 1835 sans postérité.

II. La branche cadette, restée à Orange, était issue de Jean de Chieza, frère puîné de Jérôme. Il embrassa la religion réformée, servit comme capitaine sous les ordres de Montbrun, chef des huguenots du pays, et tous ses biens furent frappés de confiscation. Il fit son testament le 8 décembre 1594. Sa descendance, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, a adopté pour son nom francisé l'orthographe de *Chieze*. Elle était représentée, au commencement du siècle dernier, par Jean de Chieze, né en 1686, marié en 1717 à Susanne de Claissé, décédé en 1731, laissant trois fils en bas âge, qui furent élevés dans la religion catholique : 1° Jean-Pierre, qui suit; 2° et 3° Jérôme de Chieze, vicaire général du diocèse d'Orange, et Joseph-Frédéric, vicaire général de l'abbé de Saint-Ruf, qui périrent tous deux, le 23 juin 1794, sur l'échafaud révolutionnaire.

Jean-Pierre de Chieze, né le 23 février 1718, épousa en 1758 Henriette Tousquan, fut nommé conseiller au parlement de Grenoble, et mourut à Orange le 13 octobre 1786, laissant de son union : 1° Gabriel-Prosper de Chieze, né le 19 avril 1760, conseiller au parlement de Grenoble en 1787, marié en 1801 à Adélaïde de Sucy, et décédé sans postérité en novembre 1840, dernier rejeton mâle de sa branche; 2° Jérôme-Frédéric de Chieze, né le 25 septembre 1762, vicaire général de Mgr de Vintimille, à Carcassonne, en 1788; vicaire apostolique pendant la révolution de 1789, désigné pour l'évêché de Montpellier en 1818, pour l'administration du diocèse de Lyon en mai 1823, décédé simple missionnaire en avril 1827; 3° Marie-Henriette-Julie de Chieze, née le 1er avril 1761, morte religieuse à la Visitation; 4° Henriette-Joséphine-Jeanne-Louise de Chieze, née le 12 novembre 1763; mariée en 1794 à Jean-Gabriel du Port-Roux, ancien conseiller maître en la chambre des comptes du Dauphiné; décédée le 25 août 1801, laissant postérité.

ARMES : *d'argent, à l'église de gueules, couverte d'azur; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or, rangées en fasce.* (Voyez pl. AT.)

DONZÉ.

Cette famille, originaire du bourg de Vezelois, fut agrégée à la bourgeoisie de la ville de Belfort, l'an 1505, dans la personne de Richard Donzé. Son petit-fils acquit la charge de maire ou mayeur héréditaire du Vezelois en 1630 et fut père de Nicolas, qui, revêtu du même office, fit inscrire son blason dans l'*Armorial général* de 1698, et qui épousa Marie-Barbe Richardot[1], d'une famille de Langres qui a donné dans ces derniers temps un provincial de l'ordre des Jésuites. De cette union naquirent : 1° Jean-Paul Donzé, conseiller du roi, prévôt et grand maire de l'assise du comté de Belfort en 1744, lequel s'allia à Marie-Ursule Collinet; 2° Jean-François Donzé, marié à Madeleine Hartmann[2], et maire héréditaire de Vezelois, charge qui passa à ses descendants, parmi lesquels on trouve, en 1770, un avocat général au conseil souverain d'Alsace.

Jean-Nicolas Donzé, conseiller du roi, maître régent de la ville de Belfort, épousa, en 1721, Anne-Barbe Montagne. Elle était d'une famille de la bourgeoisie de Belfort, et nièce de deux frères qui entrèrent dans la compagnie de Jésus, où leur oncle était provincial, et qui furent chargés de diriger le collége de Pont-à-Mousson, puis d'organiser l'Ecole militaire au point de vue de l'instruction. L'aîné, venu procureur général de l'ordre à Paris, passe pour avoir composé l'histoire de la maison de Lorraine, publiée en 1742 par le marquis de Ligniville, son élève. Le plus jeune s'est particulièrement fait connaître par ses sermons. Jean-Nicolas Donzé laissa entre autres enfants : 1° N. Donzé de Verteuil, prêtre, décédé en 1818; 2° N. Donzé, chanoine du chapitre de Strasbourg; 3° Marie-Françoise Donzé, mariée le 24 novembre 1751, à Claude de Barthélemy, écuyer, et décédée le 24 octobre 1811; 4° Ursule Donzé, mariée à Ambroise Mathieu, conseiller à la cour souveraine d'Alsace.

Armes : *de gueules, à trois fasces ondées d'or.* (Voyez pl. AT.)

[1] Richardot porte : *d'azur, à deux palmes d'or, mises en sautoir, cantonnées de quatre étoiles d'or.*

[2] Hartmann porte : *de sable, à cinq annelets d'argent, posés* 2, 1 *et* 2, *à la bordure d'or.*

DUQUESNE OU DU QUESNE[1].

La famille Du Quesne, dont le nom a été illustré d'une manière si éclatante dans les fastes de la marine française, a donné cinq capitaines de vaisseau, deux chefs d'escadre et deux lieutenants généraux des armées navales. Elle est originaire de Normandie et paraît être une branche cadette, devenue protestante, de la famille Du Quesne, qui a été maintenue dans sa noblesse, le 27 juillet 1666, par l'intendant de la généralité d'Alençon, et qui a possédé les seigneuries de Tocqueville, de Guierville, du Bosc, de Roumois, de Milleville, du Hamel, de Germonville, du Breuil, de Fourmetot, de la Tréaumont, de Brotonne, de Valroger, de Bretteville, etc. Plus de quinze membres de cette dernière lignée ont fait enregistrer, de 1697 à 1710, dans l'Armorial général de France (mss. de la Bibl. imp.), leur blason : *d'argent, au lion de sable*[2]. Elle compte encore des représentants en Normandie et en Hollande.

Malgré toutes les recherches que nous avons faites, il ne nous a pas été possible de remonter la filiation authentique du célèbre Du Quesne, le plus grand homme de mer de son temps, au delà de son aïeul, qui suit.

I. Lardin Du Quesne, qui avait embrassé la religion réformée[3], fut père d'Abraham Du Quesne, qui a continué la filiation.

II. Abraham Du Quesne, Ier du nom, capitaine de vaisseau, demanda, en 1627, à ne point faire partie des forces navales chargées de faire rentrer dans l'obéissance et sous l'autorité du roi la ville de la Rochelle, boulevard des huguenots révoltés ; on l'envoya d'un autre côté avec une escadre, dont un des vaisseaux était commandé par l'aîné

[1] Quoique généralement les historiens aient écrit le nom de Du Quesne d'un seul mot, l'illustre marin et toute sa famille ont constamment signé en deux mots et avec deux majuscules.

[2] Ce sont les armes dont se servait le célèbre Du Quesne, même avant qu'il eût reçu le titre de marquis. Son cachet particulier non héraldique était un simple chêne.

[3] Son existence nous a été révélée par M. Jal, le savant historiographe de la marine, qui prépare une histoire de Du Quesne, et auquel nous devons une partie de ces détails.

de ses fils, le grand Du Quesne, qui faisait ses premières armes. Il mourut, laissant quatre fils :

1° Abraham Du Quesne, IIe du nom, dont l'article suit.

2° Jacob Du Quesne, marié à Susanne Guiton, et père d'Abraham, qui se maria deux fois, et laissa du premier lit : *a.* N..., mort sans postérité; *b.* N..., mariée à N... Jolibois; du deuxième lit : *c.* Susanne Du Quesne, mariée à N... de Queux; *d.* Marie, femme de N... Lisardais; *e.* Henriette, mariée à N... de Traversay; *f.* Marguerite, mariée à N... Rousseau de Fayolle.

3° Antoine Du Quesne, décédé sans postérité.

4° Étienne (alias, Louis) Du Quesne, auteur de la branche de Du Quesne-Mosnier, rapportée plus loin.

III. Abraham Du Quesne, IIe du nom, le héros marin, créé marquis du Quesne en 1682, naquit à Dieppe en 1610, prit à dix-sept ans le commandement d'un navire de l'escadre de son père dans la guerre contre les Espagnols, qui furent chassés des îles de Lérins et perdirent le Roussillon et la Catalogne. Il se signala à Tarragone en 1641 et au cap de Gattari, où il fut blessé, en 1643. L'année suivante, il alla servir la reine de Suède, qui le nomma vice-amiral. Après plusieurs avantages remportés sur la flotte danoise, il fut rappelé en France, arma à ses frais une escadre en 1650, et battit les Espagnols et les Anglais, qui voulaient secourir la ville de Bordeaux révoltée. Créé chef d'escadre, il fut opposé au célèbre Ruyter, amiral de Hollande, et remporta en 1676, près de Messine, une victoire signalée, où ce redoutable adversaire fut mortellement blessé. Le bombardement d'Alger, en 1682, et celui de Gênes, en 1684, furent les dernières grandes actions de sa brillante carrière. Son attachement au calvinisme l'empêcha de devenir amiral et de recueillir tous les honneurs qui étaient dus à son talent et à sa bravoure. Louis XIV lui donna la baronnie du Bouchet, près d'Etampes, et la seigneurie de Valgrand, qui furent unies et érigées pour lui en marquisat, sous le nom de *Du Quesne*, par lettres patentes de février 1682, enregistrées le 27 juin 1683. Il mourut le 2 février 1688, et son cœur fut porté au temple de la ville d'Aubonne, dont son fils était baron. Il avait épousé Gabrielle de Bernières d'une famille noble de Normandie. Leurs enfants furent :

1° Henri Du Quesne, chevalier, marquis du Quesne, baron d'Aubonne, né en 1652, enseigne de vaisseau en 1666,

capitaine en 1675, commandait le *Parfait* aux trois combats qui furent livrés en 1676 aux flottes combinées de l'Espagne et de la Hollande. Il fut blessé grièvement dans le deuxième, où Ruyter perdit la vie. Il avait le commandement du *Laurier* au bombardement d'Alger, où il se distingua, et il négocia à Tunis un nouveau traité de paix avec la France. Il s'aperçut à son retour que les calvinistes tombaient en disgrâce; il demanda au roi l'autorisation de se retirer en Suisse, où il acheta en 1685 la baronnie d'Aubonne, près Berne. Dans cette retraite, il s'occupa d'écrits dogmatiques et du soulagement des maux de ses coreligionnaires, proscrits par la révocation de l'édit de Nantes. Il mourut à Genève sans postérité, le 14 novembre 1722.

2° Abraham Du Quesne, chevalier, marquis du Quesne, capitaine de vaisseau, décédé sans alliance en 1730.

3° Isaac Du Quesne, chevalier, marquis du Quesne, qui servit avec distinction, et mourut sans postérité en 1745; il avait fait enregistrer ses armes en 1698 dans l'*Armorial général de France*, registre de Paris, volume Ier, p. 1109; elles y sont décrites : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur, au lion d'or rampant, la dextre appuyée sur un tronc écoté de quatre pièces du même*, qui est de Bernières; *aux* 2 *et* 3 *d'argent, parti de gueules, à la bordure de même, partie d'argent, et à six coquilles, posées* 3, 2 *et* 1, *de l'un en l'autre; sur le tout, d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.*

4° Jacob Du Quesne, chevalier, comte du Quesne, qui épousa Marie Françoise-Madeleine de Saucelle, d'une famille noble de Bretagne, devint veuf le 31 janvier 1710, et mourut lui-même sans postérité en 1740; il avait fait enregistrer en 1698 ses armes, décrites comme celles de son frère Isaac, et accolées à celles de sa femme : *d'argent, à trois chevrons de gueules* (même mss., p. 1253). La descendance mâle du célèbre Du Quesne s'éteignit par le décès de Jacob Du Quesne et par celui de son frère Isaac en 1745.

III *bis*. Etienne (*alias* : Louis) Du Quesne, capitaine des vaisseaux du roi, fils d'Abraham Du Quesne, Ier du nom et frère puîné de l'illustre marin, épousa Susanne le Mosnier ou Mosnier, qui était déjà veuve lors du mariage de son fils, en 1693, et dont le nom a servi de désignation distinctive de sa branche. De son union, Etienne Du Quesne-Mosnier laissa un fils unique, dont l'article suit.

IV. Louis-Abraham Du Quesne-Mosnier, chef d'escadre, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, mourut à Toulon le 27 novembre 1726. Il avait épousé, le 2 août 1693, Ursule Possel, avec laquelle il fit enregistrer ses armes en 1698 dans l'*Armorial général*, 1er volume de Provence, page 98 : *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules*, qui est de Du Quesne ; accolé : *d'or, à trois hures de sanglier arrachées de sable*, qui est de Possel. Leurs enfants furent :

1° Louis-Marie Du Quesne-Mosnier, né le 15 août 1694, décédé sans postérité.
2° Élisabeth-Victor Du Quesne-Mosnier, né le 7 juillet 1697.
3° Ange Du Quesne-Mosnier, dont l'article suivra.
4° Élisabeth-Ursule Du Quesne-Mosnier, née le 23 février 1700, mariée à Guillaume d'Icard, de la ville d'Arles, dont elle eut, entre autres enfants, Thérèse d'Icard Du Quesne, mariée le29 août 1765 à Pierre-Joseph d'Hugues. (Voyez l'article Hugues.)
5° Melchior Du Quesne-Mosnier, né le 5 janvier 1702 ;
6° Françoise-Charlotte Du Quesne-Mosnier, née le 4 mai 1703 ;
7° Amand-Philippe Du Quesne-Mosnier, né le 14 mai 1707.

V. Ange Du Quesne, chevalier, marquis du Quesne, lieutenant général des armées navales du roi, gouverneur du Canada, petit-neveu du célèbre rival de Ruyter, releva le titre de marquis à l'extinction de la branche aînée, et mourut lui-même le dernier de sa race à Antony, près Paris, le 16 septembre 1778. Il avait fait, le 14 décembre 1774, son testament devant Me Boulard, notaire à Paris, et avait institué pour héritière et légataire universelle sa sœur Ursule Du Quesne, veuve de Guillaume d'Icard. Par le même acte, il fit un legs spécial en faveur de sa petite-nièce et filleule Angélique d'Hugues, fille de Pierre-Joseph d'Hugues, et de Thérèse d'Icard.

Armes : *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules*. (Voyez pl. AT.)

LA FILOLIE DE LA REYMONDIE.

La maison de la Filolie de la Reymondie, d'ancienne extraction noble, est originaire de la province du Périgord, où est située la terre de son nom, dont les premiers seigneurs portaient le titre de baron. Elle a passé

dans le Limousin et y a constamment occupé, depuis quatre cents ans, un rang distingué par ses possessions, par ses alliances et par ses nombreux services militaires, la plupart de ses rejetons ayant suivi la carrière des armes. Des renseignements indiquent qu'elle avait des fiefs en Bretagne; et l'on voit qu'en 1333 Aymeric de la Filolie obtint du duc Jean le Bon un droit de chasse et de garenne. (Copie conservée aux archives de la famille.)

Marque de la Filolie avait épousé : 1° François du Lau, seigneur de la Coste; 2° Pierre de Marquessac, lieutenant général du sénéchal de Périgord, conseiller du roi, maire de Périgueux en 1562, 1587 et 1588. Jean de la Filolie, seigneur de Burée en Périgord, avait épousé Gabrielle d'Aubusson, fille de Jean d'Aubusson, seigneur de Villac, et mentionnée au testament de son père le 5 mars 1545. (P. Anselme, t. V. p. 354.)

Par ces deux alliances et par d'autres, contractées directement avec les maisons de Marquessac, du Saillant du Luc, de Fontanges, de Salignac-Fénelon, de Boysseulh, etc., la famille de la Filolie se trouve apparentée aux Larochefoucauld-Cousage, aux Rochechouart, aux d'Abzac, aux Scorailles, aux Calvimont, aux Cardaillac, aux Cahors du Quercy, aux d'Anglars du Limousin, etc.

Des incendies, qui sont constatés régulièrement par des enquêtes, et dans lesquels ont péri les archives de la maison de la Filolie de la Reymondie, ne permettent pas de remonter sa généalogie degré par degré jusqu'aux premiers temps de son existence. Les preuves qu'elle a faites, lors de la maintenue de 1666, devant d'Aguesseau, intendant du Limousin, et les titres originaux, testaments, contrats de mariage, partages, actes de l'état civil, n'établissent authentiquement sa filiation que depuis la fin du xve siècle, ainsi qu'il suit :

I. Antoine de la Filolie, écuyer, seigneur dudit lieu, né vers 1480, épousa : 1° demoiselle de Braissoles, dont il n'eut pas de postérité; 2° Jeanne de Saint-Cypéry, qui lui donna :

1° Pierre de la Filolie, enseigne, puis lieutenant d'infanterie, marié le 25 janvier 1558 avec Finette de Grissac, sœur de Gilibert de Grissac, écuyer, seigneur de la Garde, en Périgord; il est cité comme étant venu avec les sieurs de la Forest, de Salignac-Fénelon, etc., au secours de Sarlat, qui fut assiégé deux fois en 1587 par le vicomte de Turenne et par le prince de Condé.

(*Relation de ces siéges*, publiée par le marquis d'Aubais dans ses *Pièces fugitives*, et en 1832 par M. Lascoux, aujourd'hui commissaire impérial près le conseil du sceau.)

2° Arnaud de la Filolie, qui a continué la descendance.

3° Jeanne de la Filolie, marraine de son neveu Pierre de la Filolie en 1582.

II. Arnaud de la Filolie, écuyer, seigneur de la Filolie, ajouta à son nom celui de la Reymondie, par suite de son alliance avec Antoinette de Bertin, fille de Louis de Bertin, seigneur dudit lieu. Il entra comme capitaine au service de Henri IV, alors roi de Navarre, et reçut de ce prince, le 16 février 1576, des lettres portant commission « de » faire et dresser une compagnie de gens de pied, pour » assurer l'exécution de l'édit de pacification ». (Orig. signé par Henri IV, conservé aux arch. de la famille.) Les services d'Arnaud sont relatés dans un certificat du sire de Ventadour, gouverneur du Limousin pour le roi, en date du 13 avril 1615. Ses terres ayant été ravagées et ses habitations incendiées par le parti ennemi, le capitaine Arnaud de la Filolie présenta le 31 juillet 1578 une requête au roi de Navarre pour le supplier de lui vendre la justice et la fondalité du château d'Azinieras, paroisse de Brignac, en la châtellenie d'Ayen, qui lui offrirait un refuge contre les attaques des ennemis du roi. La réponse favorable, signée Henri et datée d'Agen, existe en original aux archives de la famille, qui posséda ce fief d'Azinieras jusqu'en 1793, époque où il fut confisqué et vendu comme bien national. Arnaud de la Filolie épousa : 1° le 6 octobre 1578 Antoinette de Bertin, fille de Louis de Bertin, d'une ancienne famille du Limousin, et par ce mariage lui sont échus les terres et château de la Reymondie, situés à Ayen, en Limousin, que sa descendance possède encore et dont elle a gardé le surnom; 2° le 5 février 1590 Philippe de Boisseulh, veuve de Jean du Puy et sœur d'Antoine de Boisseulh, marié en 1602 avec Marguerite d'Abzac; par testament du 24 octobre 1616 elle institua pour héritier Arnaud de la Filolie de la Reymondie, son mari, et légua 300 livres à Philippe de Boisseulh, sa nièce. Du premier lit était issu un fils qui suit :

III. Pierre de la Filolie de la Reymondie, écuyer, seigneur dudit lieu, né le 22 mai 1582, servit comme enseigne dans la compagnie des gendarmes du prince de Joinville,

suivant deux brevets de l'an 1627 (arch. de la famille). Il fut institué héritier par Geoffroy de Bertin, écuyer, baron seigneur de la Reymondie, son oncle, et fit lui-même son testament le 15 octobre 1630. Il avait épousé le 5 décembre 1618 Galiotte de Marquessac, fille de Raymond de Marquessac et de demoiselle Jaubert, dont il eut cinq enfants qui suivent :

1° Antoine de la Filolie de la Reymondie, qui a continué la filiation.

2°-5° Jean, Charles, Marguerite et autre Marguerite, légataires de leur père par son testament du 15 octobre 1630, dans lequel Antoine, leur frère aîné, est institué héritier universel.

IV. Antoine de la Filolie de la Reymondie, écuyer, seigneur de la Reymondie, Azinieras, Savignac, Vieillevigne, etc., fut maintenu dans son ancienne noblesse en 1664 par M. de Corberon, et le 21 mai 1669 par M. d'Aguesseau, intendants l'un et l'autre de la généralité de Limoges (originaux aux arch. de la famille). Antoine de la Filolie fit enregistrer son blason dans l'*Armorial de France*, province du Limousin, en mars 1699, et l'année précédente Angèle de Salignac-Fénelon, veuve de Charles de la Filolie[1], son frère cadet, avait fait enregistrer les siennes dans le volume de Guyenne. (Recueil officiel dressé par ordre de Louis XIV, mss. de la Bibl. imp.) Par son testament, Antoine de la Filolie de la Reymondie légua en 1699 à son fils puîné la terre de Savignac en Limousin, qui appartient encore à ses descendants. Il avait épousé le 22 juillet 1643 Françoise Dalmay (ou Dalmas) des

[1] C'est ici le lieu de reproduire une intéressante lettre qui constate cette alliance, et qui est adressée par Fénelon, archevêque de Cambrai, à la marquise de Laval. (*OEuvres* de Fénelon, par M. Aimé Martin, t. III, lettre 29 de la correspondance.)

« Versailles, 16 février 1695.

» Le roi m'a nommé aujourd'hui archevêque de Cambray, je me hâte de vous le dire, comptant sur l'amitié avec laquelle vous y prendrez part. Je demeure précepteur des princes, à condition de partager ma résidence entre mon diocèse, qui n'est qu'à trente-cinq lieues d'ici, et mes fonctions pour les études. Jugez combien je suis comblé de telles grâces. Que ceci soit, s'il vous plaît, pour mon frère et pour ma sœur *Angèle de la Filolie*, si elle est auprès de vous. Je suis à vous, ma chère sœur, comme j'y dois être à jamais. *Signé :* SALIGNAC-FÉNELON. »

Farges, fille d'Antoine Dalmay, seigneur des Farges, et de Marguerite de Rignac. Leurs enfants furent :

1° Antoine de la Filolie, qui continua la branche aînée, celle des seigneurs de la Reymondie, restée dans la châtellenie d'Ayen, et éteinte plus tard dans la personne de Hugues de la Filolie de la Reymondie, décédé sans enfants dans son château d'Ayen. Il avait épousé Anne-Marie-Lucile de Fontanges, de la branche de Bretenoux, et il avait institué pour son légataire universel Jean-François-Hugues de la Filolie, issu de la branche cadette, et fils aîné de Charles de la Filolie de Savignac et de Louise-Julie du Saillant du Luc. Ce testament est de l'an 1788.

2° Gabriel de la Filolie, dont l'article suit, et dont la descendance a relevé le nom de la Reymondie à l'extinction de la branche aînée.

V. Gabriel de la Filolie, écuyer, seigneur de la Brousse, de Savignac, de la Valade, de la Machonie (encore possédée par la famille), etc., officier au régiment de Saint-Jal, suivant dispenses du ban ou arrière-ban accordées à son père le 13 avril 1689, et signées : *Marquis du Saillant*, épousa par acte passé devant Mourgues, notaire royal, le 14 janvier 1693, demoiselle de Bailhot, fille de Noble de Bailhot, seigneur du Couderc, etc. De ce mariage est issu Antoine, qui suit :

VI. Antoine de la Filolie, écuyer, seigneur de la Brousse-Savignac, la Machonie, etc., fut institué héritier universel de son père par testament du 21 janvier 1734. Il avait épousé le 4 février 1722 Marie de Magne de Vilhac, fille de Pierre de Magne de Vilhac et de Marie de Magne de Vilhac, dont il eut :

1° Charles de la Filolie, qui a continué la descendance.

2° Jean-Pierre de la Filolie, né le 24 août 1732, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment d'Austrasie le 28 novembre 1779, tué aux Indes, où il servait pendant la guerre du bailli de Suffren.

3° Charles-Augustin de la Filolie, grand vicaire de l'évêque de Chartres, chanonie du chapitre d'Orléans.

4° Antoine de la Filolie, enseigne au régiment de Provence, infanterie, le 3 août 1758, lieutenant le 20 janvier 1759, mort en 1768.

5° Hugues de la Filolie, enseigne au même régiment que son frère en 1758, lieutenant le 1er avril 1759, mort à l'ennemi le 29 janvier 1761.

VII. Charles de la Filolie, seigneur de Savignac, la Valade, la Machonie, etc., épousa le 29 janvier 1776 Louise-Julie du Saillant du Luc, fille d'Antoine, marquis du Saillant du Luc, et de Marie-Victoire de Larochefoucauld-Cousage. Il périt à Brives en 1793, sur l'échafaud révolutionnaire, en exécution d'un ordre du citoyen Lanot, représentant du peuple, et d'un jugement curieux, conservés aux archives de la famille. Sa veuve mourut centenaire le 7 mai 1841. Ils avaient eu neuf enfants :

1° Jean-François-Hugues, dont l'article suit.

2° Jean-François de la Filolie, né le 15 août 1785, décédé sans alliance.

3° Antoine-Joseph de la Filolie, mort aussi sans alliance.

4° Jean-Julien de la Filolie, volontaire en 1814, qui fit la campagne de France, combattit à Champ-Aubert, Montmirail, la Fère-Champenoise, reprit du service en 1815, et assista aux batailles de Fleurus et de Waterloo.

5° Marie-Anne-Adélaïde de la Filolie, née le 3 novembre 1776, résidant à Savignac, sans alliance.

6°-9° Quatre autres filles, mortes sans postérité.

VIII. Jean-François-Hugues de la Filolie de la Reymondie, né à Savignac le 27 octobre 1777, institué légataire universel en 1788 par le dernier rejeton de la branche de la Reymondie, épousa en 1797 Louise-Hélène de Fontanges, née le 14 septembre 1780, fille de Louis, marquis de Fontanges, et de Marie de Layac, dont il eut quatre fils qui suivent :

IX. Jean-François-Auguste de la Filolie de la Reymondie, né le 21 octobre 1802, marié le 9 septembre 1834 à Élisabeth-Pauline Joussin de Saveze, dont il a eu :

1° Arthur de la Filolie de la Reymondie, né le 7 mars 1843, décédé le 30 septembre 1859.

2° Angèle de la Filolie de la Reymondie.

3° Noémi de la Filolie de la Reymondie.

IX *bis*. Marie-Joseph-Alfred de la Filolie de la Reymondie, né le 15 avril 1808, sans alliance.

IX *ter*. Hugues-Louis de la Filolie de la Reymondie, né à Ayen le 17 septembre 1811, marié le 26 décembre 1840 à Émilie Ynard, dont il a :

1° *Paul* de la Filolie de la Reymondie, né le 27 février 1850, appelé par la mort de son cousin germain à devenir le chef du nom et des armes.

2° *Henry*-Marie-Louis de la Filolie, né le 17 novembre 1854.

3° Louise-Hélène-*Denise* de la Filolie, née le 26 décembre 1841.

IX. Jean François de la Filolie de la Reymondie, officier supérieur de cavalerie, né le 7 juillet 1815, marié le 4 août 1858 à Marie-Emma Danloux de Saint-Redan, dont il a :

Jeanne-Marie-Eugénie-Louise-Hélène, née le 9 mai 1859.

ARMES : *d'azur, au lion d'or, posé à dextre, armé et lampassé de gueules, et une épée d'or posée en pal à sénestre.* (Voyez pl. AS.) — Depuis ses deux alliances en 1730 et en 1780 avec la maison de Fontanges, celle de la Filolie porte : *écartelé, aux 1 et 4 de* LA FILOLIE, *aux 2 et 3 de gueules, au chef d'or, chargé de trois fleurs de lis d'azur*, qui est de FONTANGES. (Voyez pl. AS.)

FONTANGES.

La maison de Fontanges, alliée à celle de la Filolie de la Reymondie qui précède, est d'ancienne chevalerie de la province d'Auvergne. Nous donnerons l'an prochain sa notice généalogique, en nous contentant ici de faire remarquer que la célèbre *duchesse de Fontanges*, favorite du roi Louis XIV, appartenait à la maison de Scorailles, et avait pour aïeul Louis de Scorailles qui recueillit par mariage la terre de Fontanges.

ARMES : *de gueules au chef d'or chargé de trois fleurs de lis d'azur.* (Voyez pl. AS.)

FOUCAULT.

La maison de Foucault, d'ancienne chevalerie, est originaire du comté de la Marche. Le P. Anselme a donné sa filiation à partir de Guy Foucault, seigneur de Saint-Germain, envoyé en Languedoc en 1251 et 1255, pour

régler les différends entre l'archevêque et le vicomte de Narbonne (t. VII, p. 577). Il cite antérieurement : Hugues Foucault, présent à une donation de la comtesse de la Marche, en 1115; Guillaume Foucault, chevalier, seigneur de Saint-Germain, qui fit une donation à l'abbaye de Grandmont, en 1237.

Guy Foucault, IIIe du nom, seigneur de Saint-Germain, capitaine ès pays de Berry, Auvergne, Bourbonnais et la Marche, obtint en juillet 1356, des lettres de rémission, pour avoir tué quelqu'un qui avait mal parlé de son père. Guillaume Foucault, fils du précédent, fut, en 1389, un des cinq chevaliers du célèbre tournoi de Bordeaux, dont parle Froissart. Aubert Foucault, seigneur de Saint-Germain, son frère, embrassa avec ardeur le parti du Dauphin depuis Charles VII, et fut père de Marc Foucault, chambellan du roi, et de Jean Foucault, capitaine de Lagny, qui tomba dans les mains des Anglais à la prise de Laval par Talbot.

Les principales alliances de la maison de Foucault ont été contractées avec celles d'Aubusson, de Bailleul, de Bonneval, de Doublet, de Persan, de Pierre-Buffière, de Pot de Rhodes. de Talleyrand, de Villelume.

La terre de Saint-Germain Beaupré fut érigée en marquisat par lettres patentes d'avril 1645, en faveur de Henri Foucault, gouverneur de la Marche, maréchal des camps et armées du roi, qui se distingua à la défaite des Anglais dans l'île de Ré, aux siéges de la Rochelle, de Privas, de Corbie, de Landrecies, de Mouzon et d'Arras, aux combats de Veillane et de Carignan en Piémont, et à la bataille de Sens. Il était frère de Louis Foucault, comte du Daugnon, maréchal de France en 1653, et décédé en 1659. Ils avaient pour père Gabriel Foucault, vicomte du Daugnon, baron de Royan, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, qui s'était trouvé au siége de Rouen, aux combats d'Arques et d'Aumale, et avait été blessé à la bataille d'Ivry; et pour aïeul Gaspard Foucault, seigneur de Saint-Germain Beaupré, gouverneur de la Marche et de la ville et château d'Argenton, qui réduisit sous l'obéissance du roi de Navarre, depuis Henri IV, plusieurs places de la province de la Marche, et fut tué d'un coup d'arquebuse en avril 1591.

Louis Foucault, deuxième marquis de Saint-Germain Beaupré, comte de Dun le Palleteau, gouverneur de la Marche par la démission de son père, en 1674, fut brigadier des armées du roi en 1688, et mourut en 1719. Il

avait eu trois fils : 1° Armand-Louis-François, qui suit; 2° Armand-Louis-Joseph, né en 1681, chevalier de Malte; 3° autre Armand-Louis-Joseph, dit le comte de Saint-Germain, né en 1682, enseigne de vaisseau, mort le 11 décembre 1705.

Armand-Louis-François Foucault, marquis de Saint-Germain Beaupré, comte de Dun le Palleteau et de Crosant, gouverneur et lieutenant général de la haute et basse Marche, mestre de camp de cavalerie en 1704, se distingua à la bataille de Calcinato le 19 avril 1706, et fut fait brigadier des armées du roi le 1er février 1719. Il avait épousé par contrat signé du roi Louis XIV, le 11 mars 1711, Anne-Bonne Doublet de Persan, des marquis de Persan et de Bandeville; il eut de cette union quatre enfants, entre autres Anne-Bonne Foucault de Saint-Germain Beaupré, mariée au marquis d'Asuroy (Grivel) et décédée à Nancy, en 1766, sans postérité. Ses frères et sœurs étant morts sans alliance, elle était seul et unique rejeton du nom de Foucault, et elle institua pour son légataire universel le comte de Persan, son cousin germain, maréchal des camps et armées du roi, et aïeul du marquis actuel de Persan.

Armes : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or.* (Voyez pl. AT.)

HUGUES.

La maison d'Hugues est originaire du Languedoc, d'où ses branches se sont répandues en Dauphiné, en Provence et dans le comtat Venaissin. Sa filiation remonte à Pandulphe d'Hugues, damoiseau, du lieu de Pouzols, au diocèse de Béziers, qui épousa, en 1090, Richarde de Rocozel. Elle est établie tant sur les originaux que sur des expéditions authentiques et vidimées par Thomas de Rosset, juge royal de la viguerie de Gignac en 1629, dans les preuves faites, lors de la recherche de 1666, par David d'Hugues, baron de Beaujeu, neveu de l'archevêque d'Embrun. Elle a été publiée dans l'*Armorial* de d'Hozier (reg. 2, partie 1re). C'est en vertu de cette production de titres que David d'Hugues fut maintenu comme *noble et issu de noble race et lignée*, par jugement de l'intendant de Provence le 16 octobre 1667 (expédition authentique aux Archives du général d'Hugues).

La souche s'est partagée dès le XIIIe siècle en deux lignes principales, qui subsistent encore et dont nous allons donner le résumé généalogique.

I. BRANCHE AINÉE DES MARQUIS D'HUGUES.

Cette branche, qui a porté les titres de barons de Beaujeu, marquis de Vaumeilh, etc., s'est alliée aux maisons de Bimard, de Castellane, de Piolenc, de Pracomtal, de Tholosan, etc. Elle a produit un lieutenant général des armées du roi, des gouverneurs de place, des officiers supérieurs, des chevaliers de Saint-Louis, deux premiers consuls de la ville d'Aix, deux archevêques, l'un d'Embrun, de 1612 à 1648, l'autre de Vienne, de 1751 à 1774. Le premier de ces deux prélats avait été chargé par le roi Henri IV de diverses missions près des cours étrangères, et il avait négocié l'alliance des sœurs de Louis XIII avec Philippe IV, roi d'Espagne, et avec Charles Ier, roi d'Angleterre. Il avait reçu l'abjuration de Lesdiguières, dont il avait préparé la conversion. Cette branche était représentée au milieu du siècle dernier par Charles d'Hugues, marquis de Vaumeilh, baron de Beaujeu, seigneur de la Motte-Ducaire, qui avait épousé, le 28 février 1724, Anne-Marguerite de Pracomtal, et auquel s'arrête le travail publié par d'Hozier, d'Artefeuille et la Chesnaye des Bois. De son union, il laissa : 1° François-Armand-Léonor, qui suit ; 2° Françoise-Victoire d'Hugues, née le 7 février 1727, mariée, le 12 janvier 1747, au marquis de la Tour du Pin Montauban.

François-Armand-Léonor d'Hugues, marquis de Vaumeilh, baron de Beaujeu, etc., né à Gap le 21 mars 1726, lieutenant au régiment du roi infanterie en 1743, colonel du régiment de Berry en 1759, chevalier de Saint-Louis, se retira du service en 1762 et se maria avec Marie-Françoise Ursule de Piolenc, fille d'un président à mortier du parlement de Grenoble. Il est décédé à Gap le 21 janvier 1816, laissant de son union : 1° Henri-Armand d'Hugues, dont l'article suit ; 2° Charles-David d'Hugues, lieutenant de vaisseau, né à Gap le 21 mai 1769, décédé à Bagnols en septembre 1799, sans alliance, qui fit la campagne des Princes de 1792 comme volontaire ; 3° Jean-François-Adolphe d'Hugues, chevalier de Malte, né le 25 juin 1777, marié avec dispenses et décédé sans postérité à Claix, près Grenoble, le 26 mars 1842 ; 4° Ursule-Victoire d'Hugues, née le 11 décembre 1763, mariée, le 17 mai 1785, au baron

de Montrond, chevalier de Saint-Louis, morte, le 5 novembre 1849, au château du Plan de Baix (Drôme); 5° Louise-Adélaïde d'Hugues, née le 25 mai 1766, décédée à Grenoble en 1818, sans alliance; 6° Marie-Guillelmine d'Hugues, née le 8 mai 1768, décédée, sans alliance, à Grenoble en novembre 1827.

Henri-Armand, marquis d'Hugues, né à Gap le 18 mai 1765, officier au régiment du roi infanterie, chevalier de Saint-Louis, émigra et servit comme volontaire dans les chasseurs nobles de l'armée de Condé. Il a épousé en juillet 1809 Marie-Elisabeth-Philippine Bougard, dont sont issus : 1° Charles-Armand, qui suit; 2° Clotilde d'Hugues, née en 1814, décédée en bas âge.

Charles-Armand, marquis d'Hugues, né à Embrun le 3 juillet 1820, chef actuel du nom et des armes, a épousé, le 10 mai 1853, Bénédicte de Bimard, fille du marquis de Bimard, maire de Chabeuil et membre du conseil général de la Drôme, dont il a : 1° Emilien-*Henri*-Armand d'Hugues, né à Gap le 11 avril 1854; 2° *Paul*-Marie-Antonin d'Hugues, né à Gap le 12 septembre 1859; 3° Bénédicte-Louise-*Marie* d'Hugues, né à Gap le 23 février 1856.

II. BRANCHE CADETTE D'HUGUES-DUQUESNE.

Quoique le point de jonction de cette ligne avec la précédente n'ait pu être établi littéralement par actes authentiques, leur communauté d'origine est appuyée sur celle du nom et des armes, sur les traditions constantes et sur la reconnaissance officielle de l'archevêque d'Embrun et de François d'Hugues, baron de Beaujeu, son petit-neveu. Cette branche cadette était divisée au commencement du siècle dernier en deux rameaux, dont l'un, resté à Caromb, avait alors pour chef Jacques d'Hugues, dont les deux fils étaient François-Hyacinthe d'Hugues, né le 31 décembre 1680, capitaine au régiment de Tournaisis en 1716, et Jean-Joseph d'Hugues, né le 9 mars 1690, lieutenant au même régiment. Jacques d'Hugues produisit devant le tribunal de la rectorerie pontificale de Carpentras, en 1716, ses titres de noblesse, par lesquels est constatée l'existence de ses ancêtres à Caromb depuis Jacques d'Hugues, fils de Raimond, vivant en 1335. Jean d'Hugues, fils de Rostang, fit acte de foi et hommage aux papes Urbain V et Grégoire XII, en 1363 et 1372, pour la coseigneurie de Védène, entre les mains du recteur de Carpentras. Jean d'Hugues fut grand juge de cette ville en 1427. Jacques

d'Hugues, sur la résignation de Jean de Virieu, son beau-frère, fut nommé par Guillaume de Nassau, prince d'Orange, en 1560, capitaine châtelain d'Orpierre, Tresclus, Montbrison, etc. Il fut chargé de la garde et défense d'Orange contre les religionnaires, qui le firent prisonnier en 1576 et lui imposèrent une forte rançon. Le ravage et l'incendie de ses terres pendant les guerres civiles achevèrent de le ruiner. Adam d'Hugues, petit-fils du châtelain d'Orpierre, fut reconnu comme parent par l'archevêque d'Embrun, qui l'attira près de lui et le combla de faveurs; mais, après la mort du prélat, il retourna à Avignon. (Enquête faite et titres produits devant la rectorerie pontificale.)

L'autre rameau, établi à Sérignan et à Malaucène, était représenté à la fin du XVIIe siècle par Antoine d'Hugues, fils de Pierre, né en 1659, marié, le 26 janvier 1690, à Marguerite de Roquier d'Aguilassy, fille de Félix de Roquier d'Aguilassy et de Marie de Joannis. Il mourut à Sérignan le 25 février 1729, et laissa de son union : 1° Louis-Joseph d'Hugues, qui suit; 2° Esperite d'Hugues, marraine de son frère en 1702 et de son neveu en 1735.

Louis-Joseph d'Hugues, né le 20 janvier 1702, épousa le 14 mars 1731, à Malaucène, Marie-Angélique d'Astier de Cromassières, fille de feu Guillaume d'Astier de Cromassières et de Marie-Thérèse Gaudibert.

Pierre-Joseph d'Hugues, fils du précédent, naquit à Sérignan le 7 décembre 1735, fut sous-lieutenant au régiment de Bassigny en 1747, enseigne de la colonelle le 12 janvier 1748, capitaine au régiment d'Aix en 1759, chevalier de Saint-Louis. Il obtint en septembre 1785, par arrêt de la cour des comptes d'Aix, une expédition authentique du jugement de maintenue de noblesse, rendu le 26 octobre 1667 en faveur de David d'Hugues, baron de Beaujeu, son parent (acte conservé aux archives du général d'Hugues). Lors de la réunion du comtat Venaissin à la France, ses biens furent pillés, ses titres et papiers de famille incendiés, comme le prouvent un certificat de la municipalité de Malaucène et une reconnaissance de la commission de liquidation établie à Avignon pour le payement des indemnités et créances. Pierre-Joseph d'Hugues avait épousé, le 29 août 1765, Thérèse d'Icard-Duquesne, fille de Guillaume d'Icard et d'Ursule Du Quesne, sœur et héritière du marquis Ange Du Quesne, chef d'escadre, gouverneur du Canada, dernier rejeton mâle de la famille

du célèbre Du Quesne. De cette union, il laissa : 1° Frédéric-Joseph-Hyacinthe, qui suit ; 2° Ursule-Virginie d'Hugues, mariée à M. de la Rouvière ; 3° Angélique-Adélaïde-Marie-Thérèse d'Hugues, mariée à M. de Bertrand.

Frédéric-Joseph-Hyacinthe d'Hugues Du Quesne (du chef de sa mère), né le 21 février 1770, lieutenant au régiment de Saintonge en 1789, était sur le point d'émigrer, lorsque, son père ayant été incarcéré, il crut devoir partager ses dangers. Ils furent assez heureux pour échapper tous deux à l'échafaud révolutionnaire. Nommé maire de la ville d'Orange en 1820, chevalier de la Légion d'honneur en 1825, il était encore à la tête de l'administration quand il mourut, le 12 décembre 1829, après avoir rendu les plus éminents services à son pays pendant toute son honorable carrière. Il avait épousé, le 21 février 1795, Anne-Angèle-Geneviève-Emilie Bignan, et il a laissé de cette union trois fils qui suivent :

1° Abraham-Louis-Joseph d'Hugues, né le 20 mai 1797, a épousé, le 24 avril 1824, Marie-Louise-Claire-Emilie de Pontbriand, dont il a : *a*. Anne-Louis-François-Armand d'Hugues, né le 26 juillet 1826, capitaine adjudant-major au 9e bataillon de chasseurs à pied ; *b*. Urbain-Paul-Humbert d'Hugues, né le 28 janvier 1828, lieutenant d'infanterie ; *c*. Marie-Amélina d'Hugues, née le 1er décembre 1830, mariée à Jules Sautel ; *d*. Claire-Anne d'Hugues, née le 17 janvier 1843.

2° Louis-Joseph-Frédéric d'Hugues, né le 12 mars 1799, général de division, commandant la 2e division d'infanterie du 4e corps d'armée à Lyon, a épousé, le 15 janvier 1827, Aménaïde-Louise de Pierrepont, dont il a : Victor-Ernest d'Hugues, né le 1er février 1834, sous-lieutenant au régiment des lanciers de la garde impériale.

3° Hyacinthe-Léon-Emile d'Hugues, né le 16 mai 1804, mariée, le 2 novembre 1835, à Jeanne-Louise-Aménaïde Laugier, dont il a : *a*. André-Frédéric d'Hugues, né le 13 juin 1840, élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr ; *b*. Joseph-Paul d'Hugues, né le 2 décembre 1846.

ARMES : *d'azur, à un lion d'or, chargé de trois fasces de gueules, brochantes sur le tout et surmontées de trois étoiles d'or, rangées en chef*. (Voyez pl. AT.)

GLANDEVÈS.

La maison de Glandevès tire son nom d'une ancienne ville qui était autrefois le siége d'un évêché et avait des comtes particuliers, mais qui n'est plus qu'un petit hameau, ses habitants ayant été forcés par les inondations du Var à se réfugier dans la ville voisine d'Entrevaux. Elle a pour premier auteur certain Anselme Feraud, seigneur de Thorame, vivant en 1235, qui, ayant des droits considérables sur le territoire de Glandevès, en prit le surnom. Sa descendance a toujours joui d'un rang éminent parmi la noblesse de Provence, et elle a contracté des alliances directes avec les maisons d'Agoult, d'Albertas, de Blacas, de Forbin-Janson, de Pontevès, de Riquetti de Mirabeau, de Villeneuve-Trans, etc. Elle a donné plus de soixante chevaliers et dignitaires de l'ordre de Malte, et a possédé plusieurs terres titrées, entre autres le comté de Pourrières et la baronnie de Gréoux. La souche de la maison de Glandevès a formé plusieurs branches qui se sont éteintes successivement après avoir produit : Anselme, évêque de Glandevès, 1316-1327; Elzéar, son frère, évêque de Toulon, 1317-1323; Louis, évêque de Glandevès, 1415-1420; Isnard II de Glandevès, surnommé le Grand, lieutenant général en Provence en 1391; Louis de Glandevès, évêque de Marseille, 1439-1445; Toussaint de Glandevès, évêque de Sisteron, 1607-1648.

Le dernier rejeton mâle du nom et des armes fut Georges-François-Pierre, baron de Glandevès, né à Marseille le 28 avril 1768, garde du corps du roi de la compagnie écossaise en 1814, maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis en 1820, pair de France le 23 décembre 1823, veuf sans enfants en 1817 de Marie-Agathe-Adélaïde-Jeanne de Chabot. Il se démit de la pairie par lettres du 9 janvier 1832, et mourut quelque temps après; avec lui s'éteignit le nom de Glandevès.

Armes : *fasce d'or et de gueules.* (Voyez pl. du Nob.) — Devise : **Témérité et fierté.**

GOULARD ou GOULLARD.

Cette maison d'ancienne chevalerie remonte, suivant une vieille tradition rapportée par M. Beauchet-Filleau (*Familles de l'ancien Poitou*, t. II), au barde Simon Goulard, qui célébra, dit-on, par ses chants la bataille de Tolbiac où il se trouva, et qui se fit chrétien avec le roi Clovis. Quoi qu'il en soit de cette légende, la famille de Goulard n'en est pas moins l'une des plus anciennes des provinces de l'ouest de la France, où elle a constamment tenu un rang distingué par ses services et ses alliances.

Elle pourrait être originaire de Bretagne, car l'on voit Nicolas de Goulard, seigneur de Morlaix, figurer au nombre des chevaliers qui assistèrent à l'assise tenue à Nantes par le duc Eudon ou Yvon en 1057 (liste publiée par le baron Charles de Stadler, *Mémorial de la noblesse*, t. II, p. 252); mais il paraît plus probable qu'elle a eu pour berceau le *pays de Gâtine* en Poitou. *Frère Goulard*, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, était en 1208 commandeur de Saint-Remy, paroisse de Verruye en Gâtine (voir l'*Histoire de Parthenay*, par M. Ledain, p. 159); pays qui a continué d'être habité par ceux de son nom et particulièrement par les seigneurs de la Geffardière (paroisse des Moutiers-sous-Chantemerle), qui semblent avoir été les aînés de toute leur race et qui ne se sont éteints que vers la fin du XVIIe siècle. Cette maison a formé treize branches distinctes qui se sont répandues dans les provinces de Poitou, Saintonge, Angoumois, Anjou, Bretagne, Champagne, etc., et s'y sont alliées *directement* aux plus puissantes familles, telles que : Appelvoisin, Aubigné, Beaumont-Bressuire, Beauvilliers, Becdelièvre, la Béraudière, Blair, Bouchard d'Aubeterre, Bourdeilles, Clairambault, la Forest de Vaudoré, Frézel, de Gassion Granges-Surgères, Gourjault, la Haye-Montbaut, Hennezel, l'Hermite, Liniers, Melun, Mirebeau, Montalembert, Montbrun, Nossay, Parthenay, du Plessis de Richelieu, Pontbriand, Pot de Rhodes, Poussard de Fors, du Puy du Fou, la Rochefoucauld-Montendre, Sainte-Maure-Montausier, Salusses, Talleyrand-Chalais, Tournemine de la Hunaudaye, la Trémoille, Vignerot du Pont de Courlay, etc.

La maison de Goulard a produit un commandeur de Saint-Jean de Jérusalem en 1208; plusieurs chevaliers du même ordre; un envoyé *devers le roy de Navarre*

(Charles III) *de par monsieur le régent Daulphin* (depuis Charles VII) en 1421 ; un gouverneur de Niort en 1551; un gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Anjou en 1567; un gouverneur du prince de Navarre (Henri IV); un exempt des gardes du corps de la reine mère, gentilhomme servant du duc d'Orléans et écuyer de la grande écurie en 1636; un maréchal des logis des mousquetaires de Sa Majesté; un gouverneur de Riblemont, sous-lieutenant des mousquetaires du roi; un capitaine de chevau-légers, gouverneur de Guérande et du Croisic ; un lieutenant-colonel du régiment de la Meilleraye, gouverneur des île et château d'Indret en Bretagne; un commandant du ban de la noblesse de Saintonge en 1758; plusieurs mestres de camp de cavalerie; des brigadiers des armées du roi; des gentilshommes de sa chambre; des chevaliers de Saint-Louis, etc.; un grand nombre d'officiers de tous grades dans les armées de terre et de mer; un chanoine de Luçon, prieur de la Foye-Montjau; un aumônier de la reine; une abbesse du Pré au Mans, etc.

Ses rejetons ont porté les titres de marquis de Goulard, de Vervans et de l'Escussan; de barons de Seignelay, de Sainte-Rame, de Touverac, de la Faye, de Rocheraut et de Courpignac, etc.

Les treize branches qu'elle a produites sont :

I. Celle des seigneurs de la Geffardière et d'Arsay, dont la filiation suivie remonte à Jean Goulard, qualifié *messire* en 1490 et marié avec Aënor, que quelques auteurs appellent Aénor de Périgord. Cette branche a eu pour dernier représentant Henri Goulard, chevalier, baron de Seignelay, seigneur de la Geffardière (terre qui était dans sa famille depuis au moins 1249), de Puissec, de Luzay, de la Bouillerie, etc., marié à Marie de Boucher de Flogny, (Bourgogne), fille de Pierre-François, chevalier, seigneur de Flogny, baron de la Chapelle-Vieille Forest, et de Georgette de Malain ; il vivait encore en 1678.

II. Celle des seigneurs d'Arsay et de la Mothe-du-Bois, issue de la précédente par René Goulard, fils puîné de Tristan, chevalier, seigneur de la Geffardière, Arsay, Puissec, la Renaudière en Mougon, etc., et de Marguerite de Parthenay ; il épousa Renée de Liniers de Saint-Pompain le 30 décembre 1602, et sa postérité est représentée de nos jours par Renne-Eulalie-Solanges Brochard de la Roche-Brochard, veuve douairière d'Amateur-Gabriel de Goulard d'Arsay, dont : *a.* Louis de Goulard d'Arsay, marié

en 1845 à Marie-Isaure de Bremond d'Ars; *b*. Charles de Goulard d'Arsay, marié en 1845 à Caroline de Savignac des Roches; *c*. Eulalie, mariée en 1844 à Emmanuel de Grimouard; *d*. Louise de Goulard d'Arsay.

III. Celle des seigneurs de Péré sur Vendée, issue de celle de la Geffardière par *Jean*, fils puiné de Guillaume Goulard, chevalier, seigneur de la Geffardière, et de Marguerite de Sainte-Maure, et dont le dernier représentant semble avoir été François Goulard, seigneur de Péré, mestre de camp de cavalerie, mort sans alliance en 1684.

IV. Celle des seigneurs de Barges, barons de Touverac et de la Faye en Angoumois, issue de la précédente, et dont le dernier représentant connu était Jean Goullard, fils de *François-Gaston*, chevalier, baron de la Faye, et de Marguerite Giraud du Bois-Charente, qui fit, en 1701, les preuves pour être reçu page de la grande écurie du roi.

V et VI. Celles de la Boulidière, qui n'ont fourni que quelques degrés.

VII. Celle des seigneurs de Chambrettes et de Billé, issue de celle de la Giffardière par Jean Goulard, écuyer, seigneur de Saint-Fleurant en Talmondais, vivant en 1349 et marié à Jeanne de Tézé, dame de Billé; elle s'est fondue dans la branche de Touverac par le mariage de Renée Goulard, fille de René, chevalier, seigneur de Billé, etc., et de Françoise du Coudray, avec François Goulard, chevalier, baron de Touverac, son parent.

VIII. Celle de la Vernière et de la Boulaye, sortie de la précédente et qui paraît s'éteindre vers 1730.

IX. Celle du Bois-Bellefemme, issue de la branche aînée des seigneurs de la Geffardière, et dont on ne retrouve plus rien après 1570.

X. Celle des seigneurs de la Ferté-Goulard, la Hoguette, Laléard, marquis de Goulard et de Vervans, barons de Rocheraut, dont le dernier représentant mâle, Louis-Antoine, marquis de Goulard, baron de Rocheraut, seigneur de la Ferté, la Hoguette, le Roullet, la Mothe-d'Anville, Laléard, etc., marié à Marie-Anne-Françoise de Bourdeilles, n'a laissé qu'une fille, Marie-Antoinette-Delphine de Goulard, mariée à Gustave de Roumefort, et habitant avec lui le château de Laléard en Saintonge.

XI. Celle de Beauvais et du Retail, issue de la précédente et à laquelle appartenait Louis Goulard, seigneur

de Beauvais en Anjou, qui fut gouverneur du prince de Navarre, depuis Henri IV ; il avait épousé Marguerite de Talleyrand de Grignols, fille de Louis, prince de Chalais. Sa postérité n'est plus représentée que par Charlotte-Aimée-Marie de Goulard, fille de Louis-Augustin. chevalier, seigneur du Retail, page de madame la Dauphine, émigré, etc., mariée à Charles-Lubin de Baudry d'Asson ; ils habitent la Vendée.

XII. Celle de la Vergne, qui, sortie de la précédente, n'a fourni que quelques degrés et paraît s'être éteinte en Christophe-André Goulard, seigneur du Theil-Goulard, maintenu dans sa noblesse par arrêt de la chambre de réformation de Bretagne, le 12 juin 1669.

XIII. Celle d'Invilliers en Champagne, qui n'a pas été rattachée jusqu'à présent à celles qui précèdent, mais qui doit appartenir à la même famille si l'on s'en rapporte à l'identité des armoiries. Elle se poursuit par filiation suivie depuis environ 1500 jusqu'en 1697, époque où l'on trouve Jean de *Goulart* (sic), seigneur de Tourailles, marié à Jeanne de Cambray, lequel fait alors ses preuves de noblesse devant Larcher, intendant de Champagne.

Armes : *d'azur, au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules.* (Voyez pl. AS.) — Supports : deux griffons d'or. — Cimier : une tête de cerf d'or, sommée du même et côtoyée de deux ailes de moulin d'or et d'azur.

GRANDJEAN D'ALTEVILLE.

Cette famille, originaire de Mirecourt, fut anoblie par le duc de Lorraine le 29 janvier 1743, en la personne de Didier-Louis Grandjean, avocat à la cour souveraine. Elle se divisa, à la génération suivante, en deux branches encore existantes, dont l'aînée est celle de Grandjean de Bouzanville et de Thimeriville. La cadette est celle d'Alteville qui suit :

III. Charles Grandjean était avocat à la cour souveraine de Nancy ; devenu veuf, il entra dans les ordres. Il avait eu deux fils : 1° Louis-François Dieudonné, qui suit ; 2° Louis Grandjean, colonel d'un régiment de la garde impériale, dont la fille unique a épousé à Beauvais le comte de Salis-Saglio.

IV. Louis-François-Dieudonné Grandjean, un des brillants généraux de l'empire, était officier en 1789. Il s'éleva rapidement aux grades supérieurs, commanda une brigade dans les campagnes d'Italie et devint général de division en 1806. Il fut créé baron et grand officier de la Légion d'honneur par l'Empereur, comte et chevalier de Saint-Louis sous la Restauration. Elu député de la Meurthe, il mourut à Alteville en 1824, laissant de son mariage avec Madeleine Mouton, sœur du maréchal comte de Lobau : 1° Victor-Aimé, qui suit; 2° la baronne Perrin, mère de la comtesse Eugène Villatte.

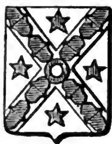
V. Victor-Aimé, baron Grandjean d'Alteville, lieutenant d'état-major, aide de camp du maréchal de Lobau, chevalier de la Légion d'honneur et membre du conseil général de la Meurthe, se maria le 24 juin 1819 avec Octavie de Barthélemy, fille de Jean-Baptiste de Barthélemy et de Françoise-Xavière de Michelet [1], dont le père, conseiller à la cour souveraine d'Alsace, et issu d'une ancienne famille de cette province qui n'est plus représentée que par Antoinette de Michelet, dame de la grande-duchesse Olga, avait épousé Marie de Noblat [2] d'une famille noble de Belfort. Le baron Grandjean devint par son mariage propriétaire de la terre d'Alteville. Il est décédé en décembre 1859, laissant de son union : 1° Octave-Barthélemi-Marie-Charles, baron Grandjean d'Alteville, inspecteur des forêts, dernier rejeton mâle de cette branche, mort le 31 octobre 1861; 2° Stanislas-Marie-Félix-Vincent, lieutenant de chasseurs à pied, mort en Algérie au mois de septembre 1854; 3° Amélie-Marie Grandjean d'Alteville, mariée le 5 février 1852 à Franz de Guaita, membre du conseil général de la Meurthe.

Armes : *de gueules, à trois têtes de lion, arrachées d'or.* (Voyez pl. AU.)

[1] Michelet porte : *d'or, au Saint-Michel de gueules, à la bordure de gueules, chargée de 7 coquilles et en pointe d'une tour d'argent.*

[2] Marie de Noblat était elle-même fille de M. de Noblat, seigneur de Sevenant, commissaire ordonnateur des guerres en 1770, et de N. Schwilgué. Une de ses sœurs épousa N. de Queffemme, conseiller à la cour souveraine d'Alsace; une autre M. d'Artus, maréchal de camp, dont elle eut mesdames de Fontenay et de Lourmel; les autres ont été mariées au comte Hirsel de Saint-Gratien, lieutenant général; à N. le Barbier de Tinan, commissaire des guerres; aïeul de l'amiral et du général de ce nom, et à N. de Girardier, lieutenant-colonel. Son frère, capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis, n'a laissé qu'une fille, mariée à M. de Metz, conseiller à la cour de Nancy, qui a été autorisé à relever le nom de Noblat.

GRILLEAU (Michel de).



Pour la notice historique, voyez l'*Annuaire* de 1853; page 269, au nom de Michel de Tharon. — Berceau : Bretagne, évêché de Saint-Malo. — Origine et filiation : Jean Michiel ou Michel, seigneur de Bossacolart et de la Noë, 1400. — Branches aujourd'hui existantes : de Tharon et de Grilleau. — Maintenues de noblesse d'ancienne extraction : 1434, 1513, 1669 et 1786. — Preuves devant Clairambault et Chérin, généalogistes des ordres du roi, etc.

Les deux branches actuelles ont pour auteur commun :

IX. Gabriel Michel, qui formait le neuvième degré de la filiation depuis Jean Michel, seigneur de Bossacolart et de la Noë; il fit aveu au roi de la terre noble de Grilleau en Chantenay, évêché de Nantes, le 30 mai 1681, et en obtint la confirmation du parlement de Bretagne le 31 juillet suivant. De son mariage célébré à Nantes en 1661 avec Françoise d'Espinose, il eut : 1° Pierre, qui épousa en 1701 Marguerite Lee, et fut la tige de la branche aînée de Tharon, rapportée dans l'*Annuaire* de 1853; 2° Jean, auteur de la branche cadette de Grilleau, qui suit :

X. Jean Michel de Grilleau, né à Nantes, fut institué en 1720 en l'office de trésorier garde des chartes du château de Nantes. Il épousa : 1° en 1699 Jeanne Hendrix, dont il n'eut point d'enfants; 2° en 1705 Elisabeth Lory, dont il eut : *a.* Jean, qui suit; *b.* François, abbé de Suèvres; 3° Joseph-Thérèse, dont la descendance masculine est éteinte depuis quelques années seulement.

XI. Jean Michel de Grilleau, né à Nantes, fut conseiller du roi, député de la nation française à Bilbao (Espagne). En raison des services qu'il rendit dans l'exercice de cette charge, le roi Louis XV lui conféra le cordon de l'ordre de Saint-Michel; il fut reçu chevalier par le duc de Gèvres le 13 décembre 1746. Il avait épousé à Orléans, en 1742, Elisabeth-Victoire Seurrat de Bellevue, dont il eut : 1° Woldemar, qui fut tenu sur les fonts baptismaux par le comte Woldemar de Lowendahl, maréchal de France et gouverneur général de l'Orléanais, et qui épousa N... des Créteaux; il n'a pas laissé de postérité masculine, et sa

veuve se remaria au comte Rœderer, sénateur; 2° Jean-Clément, qui suit :

XII. Jean-Clément Michel de Grilleau, né à Orléans, comparut en personne, en 1789, aux assemblées électorales de la noblesse de l'Orléanais, et il y représenta par procuration le marquis de la Borde, vidame de Chartres, et le comte de Rochechouart, mestre de camp d'infanterie. De son mariage, contracté à Orléans en 1773 avec Marie-Anne-Henriette Pinchinat, il eut : 1° Jean-François, officier de carabiniers, tué à Saint-Domingue dans un combat contre les nègres révoltés; 2° Albin-Eusèbe, qui suit; 3° Avoye, mariée 1° à Charles-Jean-François de Pont, avocat général au parlement de Metz et ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Cologne, et 2° à Joseph-Anicet Barthélemy, frère du marquis Barthélemy, pair de France; 4° Elisabeth Woldemar, mariée à François-Louis de Puyhabilier de Leyrac.

XIII. Albin-Eusèbe Michel de Grilleau, né à Orléans, était enseigne de vaisseau à l'époque de la révolution. Il épousa 1° à Paris, en 1799, Amélie-Marie Nardot, dont il n'eut pas d'enfants; 2° à la Nouvelle-Orléans (Louisiane), en 1808, Marguerite-Charlotte de Cabaret d'Etrepy, dont il eut : *a*. Henri-Clément Albin, qui suit, *b*. Amélie-Marguerite-Avoye, décédée sans alliance.

XIV. Henri-Clément-Albin Michel de Grilleau, né à la Nouvelle-Orléans, actuellement chef de nom et d'armes, a épousé en 1840, dans la même ville, Agnès-Mathilde-Philippe de Marigny de Mandeville. De son mariage sont issus : 1° Eusèbe-Albin, né le 9 janvier 1843; 2° Georges-Woldemar, le 22 septembre 1844; 3° Henri-Bernard, le 31 juillet 1855; 4° Caroline-Amélie, le 3 juillet 1841, mariée au baron Durant de Saint-André.

ARMES : *d'argent, au sautoir vairé, contre-vairé d'argent et d'azur, chargé en cœur d'un annelet de gueules et cantonné de quatre étoiles du même.*

LA GUÉRONNIÈRE (DU BREUIL-HÉLION DE).

Cette famille noble et ancienne est connue dans le Poitou depuis le XVe siècle, ce qui rend douteuse l'origine champenoise que des généalogistes lui ont attribuée. Jean du Breuil-Hélion, écuyer, seigneur de Combes, qui épousa

le 30 janvier 1413 Marie de Parthenay, fut un des plus zélés partisans du roi Charles VII, et fut réintégré par ce prince, en 1425, dans les biens dont il avait été dépouillé à l'occasion des guerres civiles. Sa descendance a formé plusieurs branches, dont une alla se fixer en Languedoc, au Pont-Saint-Esprit, où elle s'allia aux familles de Caseneuve, d'Anthomarie, de Fabre, d'Isnard, de Pescaire, de Piolenc, etc., et où elle s'éteignit après avoir été maintenue dans sa noblesse par jugement de l'intendant Lamoignon de Basville, vers le 22 juillet 1700.

L'autre branche restée en Poitou a contracté des alliances avec les familles de Basoges, de Beaussé, de Bernon, de Brée, de Martel, de Tessières de Boisbertrand, de Villemartin, de Vidard, etc. Elle a produit plusieurs officiers de mérite, chevaliers de Saint-Louis, entre autres, René-Pierre du Breuil-Hélion de la Guéronnière, capitaine au régiment de Poitou, blessé à Coni en septembre 1744, à Rosbach en 1757; et Marc-Antoine-Bernard du Breuil-Hélion, seigneur de Lusigny, son frère, capitaine au régiment de Champagne.

Elle était représentée en 1789 par François-Emmanuel-Bernard du Breuil-Hélion, chevalier, seigneur de la Guéronnière, etc., ancien mousquetaire, brigadier de l'armée des princes, mort à Coblentz en 1792, laissant trois fils, qui suivent :

I. Alexandre-Hubert du Breuil-Hélion de la Guéronnière, né le 10 décembre 1781, marié le 17 novembre 1800 à Marie-Aimée-Félicité de Bernon, sa cousine germaine, fille unique de Jean de Bernon et de Louise du Breuil-Hélion, dont le chef actuel.

II. Charles-Antoine du Breuil-Hélion de la Guéronnière, né en 1783, marié en 1809 à Marguerite-Hélène de Tessières de Boisbertrand, dont il a eu trois fils, cousins germains du chef du nom et des armes.

III. Lusigny du Breuil-Hélion de la Guéronnière, né en 1785, ancien aide de camp du général la Rochejaquelein en Vendée, puis garde d'honneur de l'empereur Napoléon.

Chef actuel : Louis-Alexandre-Céleste-Toussaint du Breuil-Hélion de la Guéronnière, baron, né le 2 octobre 1802, marié en 1837 à

Clémence Perry de Saint-Auvent, fille du comte Perry de Saint-Auvent et de la comtesse, née de Roquart, dont :

Marie-Alexandrine-Valentine du Breuil-Hélion de la Guéronnière.

Cousins germains.

I. Pierre-Marie-*Alfred* du Breuil-Hélion, comte de la Guéronnière, né en 1811, marié en 1833 à

Marie-Aimée de Brettes, fille du comte de Brettes, dont :

1° Charles-Pierre-René, né en 1834.

2° Pierre-Gédéon, né en 1841.

3° Marie-*Sarah*, née en 1837, mariée 5 mars 1860 à son cousin Ludovic du Breuil Hélion de la Guéronnière.

4° Marguerite-Hélène, née en 1840.

5° Marie-Élisabeth-*Angèle*, née en 1843, mariée 17 juillet 1861 à Georges Alexeieff.

II. Louis-Étienne-*Arthur* du Breuil-Hélion, vicomte de la Guéronnière, sénateur, né le 6 avril 1816, marié en 1835 à Marie-Eulalie-Charlotte-David de Lastours des Estangs, dont :

1° Charles-Étienne-Marc, sous-préfet, né en 1836, marié 8 avril 1861 à Joséphine-Marie-Désirée-Marthe d'Hilaire de Toulon de Sainte-Jaille de Jovyac, fille du marquis de Jovyac.

2° Prosper-Georges, né en 1837, enseigne de vaisseau.

III. Charles-Antoine du Breuil-Hélion, baron de la Guéronnière, né en 1827, préfet des Vosges, marié en 1851 à Yseult de Carion-Nisas.

IV. Marie-Sylvie-Herminie, née en 1821, mariée en 1842 au baron de Brover.

Armes : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or.* (Voyez pl. AS.)

JOURDAN.

Cette famille, originaire de la province d'Anjou, y occupait un rang distingué dès le XVI[e] siècle. Fiacre Jourdan, sieur de Chamberry ; Jean Jourdan, sieur de la Challouère, procureur du roi en la ville d'Angers, et René Jourdan, sieur de la Fresnilière, figurent dans un acte du 19 mars 1580 (orig. aux arch. de Maine-et-Loire ; carton 188 des titres de famille).

I. Noble Mathurin de Jourdan, seigneur de Fleins, reçut par lettres patentes de Henri de Bourbon, prince de Condé,

en date du 11 novembre 1613, l'office de conseiller et secrétaire ordinaire, « pour jouir et user des honneurs, » autorités, prérogatives, prééminences, priviléges, etc., » accoutumés audit office ». (*Bulletin historique de l'Anjou*, par M. Aimé de Soland; année 1861, page 101.) Il passa, ainsi que Marie Belet[1], sa femme, le 28 février 1665, un contrat devant Charron, notaire à Angers (arch. de Maine-et-Loire; carton 188). Sa veuve fit enregistrer son blason dans l'Armorial officiel de 1697.

II. François de Jourdan, écuyer, seigneur de Fleins, fils de Mathurin, était conseiller du roi au siége présidial d'Angers, en 1697 (Bull. hist. de l'Anjou, Armorial de France, Généralité de Tours; mss. de la Bibliothèque impériale). Élu maire et capitaine général de la ville d'Angers, pour deux ans, le 1er mai 1707, il fut continué dans cette même charge aux élections de 1709. Pendant le rigoureux hiver de 1711, il se distingua dans l'exercice de ses fonctions par son zèle et sa bienfaisance, et employa sa fortune à secourir les malheureux. On frappa à cette occasion une médaille où sont gravées ses armes. La devise est : DISPERSIT, DEDIT PAUPERIBUS. Il avait épousé : 1° le 31 janvier 1695 Renée de Roye, dont il eut Renée de Jourdan, née le 26 juin 1696; 2° en 1699 Jeanne Collas, dont il eut 1° Jean-Joseph, qui suit; 2° Jérôme-François, né le 20 novembre 1703.

III. Jean-Joseph de Jourdan, écuyer, seigneur de Fleins, de la Verdrie, etc., né le 23 août 1703, fut présent à un contrat passé le 5 décembre 1736, devant Jacques Herpin, notaire à Angers (arch. de Maine-et-Loire; cart. 188.) Il avait épousé Marie-Henriette le Merle[2], dont il eut : 1° François, qui a continué la descendance directe; 2° Charles-Henri, auteur de la branche cadette rapportée plus loin.

IV. François de Jourdan de Fleins, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire, aux Ponts de Cé, près Angers, s'était marié avec mademoiselle Lehaye de Villeneuve[3], dont il a laissé : 1° Charles-Mathurin de Jourdan, officier dans

[1] BELET porte : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de deux belettes rampantes et affrontées de sable, et accompagné de trois taus d'or.* (Arm. de 1697.)

[2] LE MERLE porte : *de gueules, à trois chiens courants d'argent, l'un sur l'autre.*

[3] LEHAYE DE VILLENEUVE : *d'argent, au chevron brisé d'azur, accompagné de trois merlettes de sable.*

l'armée de Condé, décédé à Ath, sans alliance, en 1794; 2° Augustin-René, dont l'article suit; 3° Louis-Charles de Jourdan de la Berthelotière, cadet gentilhomme au service de France avant 1789, puis officier dans l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis, marié à Sophie-Pauline Boguais de la Boissière[1], dont il a laissé : Marie-Sophie de Jourdan, qui a épousé, le 30 juillet 1827, Eugène-Charlemagne, comte de la Grandière.

V. Augustin-René de Jourdan, sous-lieutenant d'infanterie en 1789, chasseur noble dans l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis, se retira du service avec le grade de chef de bataillon. Il avait épousé Aglaé Bernard de la Fosse[2], dont il a laissé : 1° Augustin, qui a continué la descendance directe; 2° Élie de Jourdan, colonel aux chasseurs d'Afrique, créé chevalier de la Légion d'honneur le 10 octobre 1850, décédé à Constantinople pendant la guerre de Crimée. Il avait épousé Olympe Bouchard de la Poterie[3], dont il a laissé : *a.* Elie; *b.* Maurice; *c.* Jules; *d.* Marie; *e.* Béatrix; *f.* Geneviève; *g.* René; 3° Amédée de Jourdan, marié à Eugénie Brillartz de Beaucé[4], dont il a : *a.* Amédée; *b.* René; *c.* Marie de Jourdan; 4° Jules de Jourdan, capitaine d'infanterie, nommé chevalier de la Légion d'honneur pour une action d'éclat à Constantine, décédé à son retour en France; 5° Charles de Jourdan; 6° Caroline de Jourdan; 7° Aglaé de Jourdan, décédée sans alliance.

VI. Augustin de Jourdan, officier de cavalerie, démissionnaire en 1830, marié en 1832 à Catherine-Mathilde de Savonnières[5], fille et héritière du dernier marquis de Savonnières, mourut en 1836, laissant de son union un fils unique, dont l'article suit:

VII. Augustin-Georges de Jourdan de Savonnières, né en 1833, épousa, le 24 avril 1854, Élisabeth de Courtilloles[6]. Il a de ce mariage : 1° Augustin-Georges de Jourdan de Savonnières; 2° Joseph-René de Jourdan de Savonnières.

[1] Boguais de la Boissière : *de gueules, au franc canton d'argent, chargé d'une croix alaisée de sable.*

[2] Bernard de la Fosse : *d'argent, à deux lions de sable.*

[3] Bouchard de la Poterie : *d'azur, à trois léopards d'argent.*

[4] Brillartz de Beaucé : *d'azur, au croissant d'argent, au chef de gueules, chargé de deux étoiles d'or.*

[5] Savonnières : *de gueules, à la croix pattée d'or.*

[6] Courtilloles : *d'or, au lion de sinople, au chef de gueules, chargé de trois besants d'argent.*

Branche cadette.

IV. Charles-Henri de Jourdan de Fleins, écuyer, seigneur de Fleins, de la Verdrie, etc., épousa, le 12 novembre 1767, Marie-Honoré du Mesnil de la Bausseraye[1], fille de Pierre du Mesnil, écuyer, seigneur de la Bausseraye, de Meigné, etc. Il est décédé en 1802 (le 8 frimaire an X), laissant de son union un fils unique, Charles, qui suit :

V. Charles de Jourdan de Fleins, né en août 1770, épousa en 1800 Bonne le Tourneux[2] de la Perraudière, et mourut, le 20 août 1860, à l'âge de 90 ans. De ce mariage sont issus : 1° Emmanuel, dont l'article suit; 2° Adolphe-Gustave de Jourdan de Fleins, né le 2 février 1805, décédé le 20 août 1861, marié, le 29 janvier 1833, à Théophanie de Sarcé[3], dont il a : Robert-Théophane de Jourdan de Fleins, né le 9 décembre 1840 ; 3° Héloïse de Jourdan de Fleins, née en 1814, mariée en 1837 à Pierre-Auguste de la Motte-Baracé, fils aîné du marquis de Senonnes, veuve en novembre 1844 (*Annuaire de la Noblesse*, 1845, page 226).

VI. Emmanuel de Jourdan de Fleins, né le 25 décembre 1805, a épousé, le 24 juillet 1830, Joséphine-Emilie de Terves[4], dont il a : 1° Emmanuel de Jourdan de Fleins, né le 3 juin 1831 ; 2° Marie-Blanche de Jourdan de Fleins, née le 3 avril 1834, mariée, le 28 mai 1852, à Henri-Victor, marquis d'Andigné de Marcé.

Armes : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois roses du même.* (Voyez pl. AU.) — Couronne de comte.

[1] Du Mesnil de la Bausseraye : *d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois merlettes de sable.*

[2] Le Tourneux de la Perraudière : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois mouchetures d'hermine, accompagné en chef d'un croissant accosté de deux têtes de licorne de sable et en pointe d'une tour de gueules.*

[3] Sarcé : *de sable, à la bande fuselée d'argent.*

[4] Terves : *d'argent, à une croix de gueules, cantonnée de quatre mouchetures d'hermine.*

JOYEUSE.

La maison des ducs de Joyeuse, comtes de Grandpré, qui a jeté un si vif éclat au seizième siècle, est issue de Bernard, baron de Joyeuse, chevalier banneret, qui servait dans les guerres de Gascogne avec dix écuyers en 1341, et qui fit son testament le 17 septembre 1344. Le P. Anselme et la plupart des généalogistes disent qu'il était d'une branche cadette des anciens seigneurs de Châteauneuf Randon, en Gévaudan.

Bernard était fils de Dragonnet de Joyeuse, qui avait recueilli la terre de ce nom du chef de Vierne d'Anduze, sa mère, dame de Joyeuse, et qui rendit hommage en 1268 à Randon, seigneur de Châteauneuf, son cousin. Les trois hydres, ou *dragons* d'or, qui chargent le chef de l'écu de Joyeuse, et le distinguent de celui de la maison de Châteauneuf, auraient été, dit-on, adoptés par Dragonnet, à cause de son prénom.

Louis, baron de Joyeuse, petit-fils de Bernard, servit sous le duc de Berry dans l'expédition de Flandre en 1383, et fut le grand-père de Louis II de Joyeuse, fait prisonnier à la bataille de Crévant en 1423, et créé vicomte par Charles VII en juillet 1432. Tanneguy, son fils, capitaine de Lyon en 1461, commandait une compagnie à l'expédition de Gênes. Il fut le bisaïeul de Guillaume II, vicomte de Joyeuse, chevalier des ordres du roi et maréchal de France, qui épousa en 1560 Marie de Batarnay, dont il eut : 1° Anne, duc de Joyeuse, chevalier des ordres du roi, amiral de France, favori de Henri III, créé duc et pair en 1581, tué à la bataille de Coutras en 1587; 2° François de Joyeuse, archevêque de Narbonne, puis de Rouen, cardinal en 1583, décédé en 1615; 3° Henri, duc de Joyeuse, pair et maréchal de France, qui, devenu veuf, se fit capucin sous le nom de P. Ange, rentra dans le monde après la mort de son plus jeune frère en 1592, et devint un des plus fougueux ligueurs; il fut un des derniers à faire sa paix avec le roi Henri IV, qui lui donna le bâton de maréchal; il rentra dans le cloître, et mourut en 1608 à Rivoli, en accomplissant pieds nus un pèlerinage; il avait épousé Catherine de Nogaret de la Valette, dont il n'eut qu'une fille, Henriette-Catherine, mariée en 1611 à Charles de Lorraine, duc de Guise, auquel elle apporta le duché de Joyeuse; 4° Antoine Scipion, grand prieur de

Toulouse, duc de Joyeuse par la mort d'Anne, son frère aîné, périt dans le Tarn, à Villemur, après le combat du 20 octobre 1592.

La branche des comtes de Grandpré, seigneurs de Verpel, détachée de celle des ducs de Joyeuse sous le règne de Louis XI, s'est éteinte à la fin du siècle dernier par le décès de Jean-Armand, dit le marquis de Joyeuse, brigadier des armées du roi en 1747, marié en 1754 à Anne-Madeleine Delpech, fille d'un président en la cour des aides, et de Marie Pajot de Villers, sa veuve.

ARMES : *pallé d'or et d'azur, au chef de gueules, chargé de trois hydres d'or.* (Voyez pl. AS.)

MADRE.

Au siége d'Orléans, à la date du 25 mars 1429, un chef militaire de ce nom commandait une compagnie de cent soixante hommes sur les deux mille six cents hommes de guerre qui formaient l'effectif de la garnison de cette ville à l'arrivée de Jeanne d'Arc. (*V.* le *Bulletin du Bouquiniste*, livraison de janvier 1861, où est publié un relevé sur pièces authentiques d'événements se rattachant à ce siége mémorable.)

Au mois de mars 1512, Raoul Madre, l'un des deux cents archers de la garde du roi Louis XII, était anobli par lettres patentes du roi, et d'après du Cange (*voir* le *Moniteur* du 2 décembre 1854), les archers de la garde étaient choisis parmi les familles importantes du royaume.

Wallerand-Albericq de Madre épousa une demoiselle de Lannoy, descendante de Floris de Lannoy, amiral dans le XIIIe siècle, et reçut du roi Louis XVI, en janvier 1778, des lettres patentes rappelant cette alliance, dans lesquelles le roi proclame « *qu'il a toujours fait paraître autant de » zèle pour le bien public que de désintéressement et de gé- » nérosité, en prêtant gratuitement son ministère d'avocat » à tous ses concitoyens, et surtout à ceux que l'indigence » aurait pu livrer à l'oppression, et au secours desquels » il s'est particulièrement dévoué* ».

La maison de Lannoy est une des plus considérables de la Flandre. Trois de ses rejetons faisaient partie des vingt-quatre premiers chevaliers de l'ordre de la Toison d'or, réunis à Lille en 1431. Ses armes sont portées à la galerie

des Croisades du musée de Versailles, dans l'attique du nord.

Régis de Madre, fils de Wallerand-Albéricq de Madre et de mademoiselle de Lannoy, était nommé président du conseil provincial de l'Artois à 28 ans, avec dispense de l'âge de quarante ans et des dix ans de service requis par les ordonnances.

En récompense de ses services distingués, le président de Madre recevait, pour lui et ses descendants sans distinction de primogéniture, du roi Louis XVI, la couronne de comte dans la plénitude des droits en résultant, par lettres patentes *spéciales* du 23 mars 1786, à la différence de lettres patentes de septembre 1783, dans lesquelles le roi, accordant la même faveur à une autre famille, lui interdisait le droit de prendre le titre de comte jusqu'à l'acquisition d'une terre érigée en sa faveur en comté.

Ce titre héréditaire de comte a été consacré par décret impérial du 29 mai 1861, au profit d'Adolphe de Madre, second fils d'un des enfants du président de Madre.

Armes : *d'azur, à un entrelas d'or.* (Voyez pl. AU.) — Supports : deux lions de sinople couronnés et onglés d'or, et lampassés de gueules. — Cimier : un lion naissant de sinople, couronné, onglé d'or, et lampassé de gueules.

MALARTIC (Maurès de).

La maison de Malartic, qui a eu pour berceau l'Armagnac, où elle est connue dès le XIIIe siècle, s'est alliée en 1640 à la famille de Maurès, originaire de Guyenne, qui a été maintenue dans sa noblesse par arrêt rendu en faveur d'Anne de Maurès, comtesse de Montricoux, le 16 juillet 1659. François de Maurès, chevalier de Malte, se distingua, de 1604 à 1609, par de brillantes caravanes. Il est mentionné dans l'Histoire générale des Turcs et dans le Martyrologe de l'ordre de Malte ; on peut aussi consulter le Journal de l'Hôpital de la langue de Provence. Guillaume de Maurès, neveu de François, devint maître des requêtes de la reine Marguerite, et il épousa, le 18 janvier 1598, Clémence du Gravier, fille de Vincent du Gravier, seigneur de la Calsinie, et de Charlotte d'Hébrard, dont il eut : 1° Michel de Maurès, conseiller d'Etat, qui périt avec son père en 1635, victimes tous deux de

leur attachement au parti du roi dans les troubles de la Guyenne ; 2° Marie de Maurès, dame d'Artigues, mariée à Jean-François de Bigot, chevalier, comte de Plessac, seigneur de Saint-Quentin, capitaine aux gardes, gouverneur des ville et château d'Auxonne ; 3° Anne de Maurès, aussi dame d'Artigues, comtesse de Montricoux, maintenue dans sa noblesse en 1659, qui donna, le 11 mai 1658, aux Jacobins d'Agen une somme de douze mille livres pour diverses fondations pieuses en faveur de ses père et mère, de ses frère et sœurs et d'Amanieu de Malartic, son beau-frère; par testament du 28 novembre 1686, elle institua son héritière universelle Anne-Angélique de Malartic, sa nièce, et fit don du comté de Montricoux à Jean-Vincent de Malartic, son neveu, auquel elle légua aussi quarante mille livres à condition qu'il relèverait le nom et les armes de Maurès ; 4° Rose de Maurès, mariée le 20 avril 1640 à Amanieu de Malartic, alors chef de la maison de ce nom, dont nous avons déjà donné une notice succincte à l'occasion de la branche cadette des Malartic de Fondat (*Annuaire de* 1856, p. 235), et dont la généalogie a été donnée degré par degré depuis Odon de Marlartic, damoiseau, vivant au commencement du XIIIe siècle, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye-Desbois (t. IX, p. 417).

XIV. Amanieu de Malartic, écuyer, fils de Guillaume de Malartic et de Marie Baille, à partir duquel nous allons reprendre notre travail, formait le quatorzième degré de cette filiation suivie. Il joua un rôle important dans les troubles de Guyenne sous le gouvernement du duc d'Epernon, auquel il était allié par sa femme. Son dévouement à la royauté l'obligea de se retirer à Loches, d'où il revint à Agen en septembre 1650 ; il y mourut bientôt après des blessures qu'il avait reçues en s'efforçant d'apaiser une sédition. Veuf de Begon Cornier, il s'était remarié, le 20 avril 1640, avec Rose de Maurès, qu'il institua son héritière usufruitière en lui substituant ses fils par ordre de primogéniture et en citant particulièrement l'enfant posthume, dont sa femme était enceinte. Il laissa de son union : 1° François de Malartic, brigadier de la 1re compagnie des mousquetaires du roi, décédé sans postérité à Perpignan en 1698 ; 2° Guillaume de Malartic, abbé commendataire de Saint-Etienne de Dijon et de Beaulieu; 3° Jean-Vincent de Malartic, qui a continué la descendance rapportée ci-après ; 4° Marie-Thérèse de Malartic, mariée en juin 1658

à Gabriel de Rouffignac, seigneur de Marsac, capitaine au régiment des gardes françaises ; 5° Anne-Angélique de Malartic, qui, instituée héritière universelle par testament du 28 novembre 1686 d'Anne de Maurès, dame d'Artigues, comtesse de Montricoux, sa tante maternelle, rendit hommage au roi le 28 juillet 1692 pour la terre, seigneurie et comté de Montricoux, avec haute, moyenne et basse justice, et laissa pour héritier son frère, dont l'article suit.

XV. Jean-Vincent de Malartic, chevalier, seigneur d'Artigues, comte de Montricoux, fils posthume, substitué aux nom et armes de Maurès du chef de sa mère, naquit à Agen le 22 novembre 1650. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique et nommé en 1662 au prieuré de Saint-Floran par Guillaume, son frère, abbé de Saint-Etienne de Dijon. Il embrassa peu de temps après la carrière des armes, servit comme volontaire dans le régiment de Champagne en 1663 et 1664, et fut nommé lieutenant dans celui de marine le 23 novembre 1665. Par sa valeur et ses services, il s'éleva au grade de brigadier des armées du roi le 30 octobre 1706 et à celui de commandeur de Saint-Louis le 7 septembre 1718. Il obtint au mois de février 1690, par lettres patentes de Louis XIV, enregistrées au parlement de Bordeaux le 26 avril suivant, l'autorisation de porter le nom et les armes de Maurès et de les transmettre à ses descendants. Il testa à Perpignan le 25 mai 1720 et mourut peu de temps après. Il avait épousé, le 27 décembre 1692, Marie-Louise-Thérèse du Vivier, veuve de Charles de Rebertières, maréchal de bataille, et fille de Henri du Vivier, chevalier, baron du Vivier, et d'Anne de Castéra de Minut, dont il laissa : 1° Pierre-Hippolyte-Joseph de Maurès de Malartic, qui suit ; 2° Marie-Thérèse de Maurès de Malartic, née le 18 juillet 1697, mariée en 1716 à Gabriel de Voisins, marquis d'Alzau, brigadier de cavalerie et mestre de camp du régiment de son nom ; 3° Marie-Anne-Marguerite, née le 26 juillet 1700, mariée à Pierre-Joseph de Roux-Puyvert, marquis d'Alzonne.

XVI. Pierre-Hippolyte-Joseph de Maurès de Malartic, chevalier, comte de Montricoux, seigneur d'Artigues et de Saint-Geniez en Agénois et en Quercy, né le 24 janvier 1702, lieutenant aux gardes françaises, rendit hommage au roi pour la seigneurie et comté de Montricoux, etc., le 3 avril 1727, et mourut le 23 avril 1768. Il avait épousé en 1724 Antoinette-Charlotte de Savignac, fille de Pierre de Savignac, seigneur de Sainte-Urcisse, conseiller du roi

en sa cour des aides de Montauban, et de Louise de Vieillevigne, dont il eut :

1° Amable-Gabriel-Louis-François, qui suit.

2° Anne-Joseph-Hippolyte, dit le comte de Malartic, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant général des armées du roi, colonel du régiment de Vermandois, gouverneur des îles de France et de Bourbon, né le 3 juillet 1730. Il commença à servir en qualité de lieutenant dans le régiment de la Sarre le 15 septembre 1745, passa lieutenant en second au régiment de Béarn le 8 août 1746, capitaine dans le même régiment le 1er novembre 1746, aide-major le 30 octobre 1749, fit la campagne d'Italie et prit part à la bataille de Plaisance ; il passa au Canada avec le régiment de Béarn, où il eut le genou percé d'une balle à la prise du fort Ticondérago, qu'il enleva à la tête de son bataillon. Cette action d'éclat lui valut la croix de Saint-Louis le 19 février 1759 ; il reçut d'autres blessures à la bataille de Québec, où M. de Moncalm fut tué, et à celle gagnée par M. de Lévis en 1760. Nommé à son retour en France major du régiment de Royal-Comtois le 23 avril 1763, colonel du régiment de Vermandois le 5 juin 1763, commandant en chef et gouverneur de la Guadeloupe, avec le titre de brigadier, le 3 janvier 1770, il devint maréchal de camp le 1er mars 1780, commandant général des établissements français au delà du cap de Bonne-Espérance le 1er janvier 1792, et lieutenant général le 25 janvier 1792. Il se rendit à l'île de France, où il arriva en juin 1792, s'efforça et eut le bonheur de préserver les colonies des fureurs révolutionnaires, des déchirements intérieurs et des dangers extérieurs dont elles étaient menacées ; il créa une assemblée coloniale, qui, sous sa présidence, examina toutes les lois émanées de la France, rejeta celles qui paraissaient funestes, rendit obligatoires celles qui étaient utiles, et parvint ainsi à maintenir les îles de France et de Bourbon dans une tranquillité que rien ne put ébranler. Lorsque les Anglais vinrent bloquer l'île de France, le général Malartic, admirablement secondé par ses braves habitants, pourvut à sa défense et résista énergiquement aux attaques et aux intrigues des ennemis. C'est au milieu de cette héroïque conduite, le 28 juillet 1800, qu'il fut enlevé en quelques heures par une attaque d'apoplexie. Les Anglais, qui depuis six ans n'avaient pu le vaincre, renouvelant en quelque sorte le glorieux hommage qu'ils avaient rendu au cercueil de

Duguesclin, proposèrent immédiatement une suspension d'armes, carguèrent les vergues de leurs vaisseaux pavoisés de deuil et s'associèrent ainsi à ce que la colonie considérait comme un malheur public. Pour perpétuer le souvenir de son administration, le conseil colonial, par une décision du 10 thermidor an VIII, lui fit élever au Champ de Mars un mausolée portant cette inscription : « *Au sauveur de la colonie* » ; et le 28 juillet 1801, jour anniversaire de sa mort, on transporta ses restes dans ce monument.

3° Jean-Charles de Maurès de Malartic, né le 1er septembre 1731, prêtre, docteur en Sorbonne, grand prévôt de l'église cathédrale de Montauban, abbé commendataire de l'abbaye royale de la Garde-de-Dieu, vicaire général du diocèse de Perpignan, mort à Montauban.

4° Alexandre-François, dit le *marquis de Malartic*, né le 21 octobre 1732, chevalier de Saint-Louis, a été successivement lieutenant en second dans le régiment de Béarn, le 8 août 1746, capitaine le 1er novembre suivant, et a passé au régiment de Bourbonnais le 15 octobre 1747. Blessé d'un coup de feu au pied gauche à l'affaire de Warbourg en 1760, il fut nommé lieutenant-colonel du régiment de Vermandois le 25 février 1765, chevalier de Saint-Louis le 4 avril 1770 ; il a commandé, de 1760 à 1762, dans les campagnes d'Allemagne, la compagnie des chasseurs du régiment de Bourbonnais, et s'est retiré du service le 1er juillet 1777 ; il est mort le 16 mars 1816. Il avait épousé, le 25 janvier 1769, Claire-Françoise de Godet du Brois, dont il eut une fille née en 1773, mariée au lieutenant général baron Ambert, et mère de plusieurs enfants, entre autres du général Joachim baron Ambert.

5° Jean-Baptiste-Joseph de Maurès de Malartic, chevalier de Saint-Louis, né le 27 avril 1735, lieutenant en second dans le régiment de Béarn le 1er novembre 1746, enseigne le 6 avril 1748, lieutenant au régiment de Bourbonnais le 1er mai 1750, capitaine le 1er septembre 1755, aide-major le 14 janvier 1757, a quitté le service en 1763.

6° Ambroise-Eulalie, dit le *vicomte de Malartic*, né le 27 juillet 1737, chevalier de Saint-Louis, député de la noblesse de la Rochelle aux états généraux, maréchal de camp des armées du roi, maire de la ville de la Rochelle le 12 juillet 1775, membre de l'académie de cette ville, dont il devint le second secrétaire perpétuel, membre titulaire de la société d'agriculture de la même ville, membre

des académies de Montauban et Montpellier, auteur de plusieurs ouvrages, censeur royal, secrétaire de l'ordre de la noblesse. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique et nommé chanoine de Billom, en Auvergne, il entra au service en qualité de lieutenant dans le régiment de Vermandois le 1er novembre 1755, devint capitaine le 24 juin 1759, a fait la campagne de Minorque, où il prit part au siége et à l'assaut du fort Saint-Philippe de Mahon, passa en Amérique avec son régiment dans les îles sous le Vent et du Vent, y a rempli les fonctions de major, étant chargé de tous les détails de son régiment. Il fut nommé major du régiment provincial de Montauban le 24 février 1774, lieutenant-colonel commandant du bataillon de garnison de Poitou, et reçut le commandement de l'île d'Aix le 23 juillet 1780. Il épousa, le 20 juin 1774, Eugénie-Françoise Claëssen, veuve de Pierre-Henri de Regnier, écuyer, seigneur de Périgny et de la Rochebarangère en Aunis; fille de feu Nicolas Claëssen, directeur de la Compagnie des Indes, mourut en émigration sans laisser d'enfants.

7° Jean-Vincent-Anne Maurès de Malartic, chevalier de Saint-Louis, né le 27 décembre 1739, lieutenant du roi à Nancy, maréchal de camp des armées du roi. Il entra au service comme enseigne dans le régiment de Béarn infanterie en 1755, fut lieutenant en 1756, sous-lieutenant aux grenadiers de France en 1763 et sous-aide-major la même année, aide-major en 1766, avec le rang de capitaine en avril 1768, major du régiment de Montauban en 1771, passa avec le même grade, en janvier 1774, dans le régiment provincial de Dôle, puis, le 7 mai 1777, dans celui de Vermandois. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis le 5 janvier 1778, et lieutenant-colonel du régiment de Bassigny le 16 octobre 1783; il passa dans les places le 3 février 1788, fut lieutenant du roi à Nancy jusqu'en 1792, maréchal de camp le 1er mars 1793. Il s'était marié à Nancy le 5 septembre 1768 avec Jeanne-Dorothée de Baillivy de Mérigny, fille d'Ignace de Baillivy, chevalier, comte de Mérigny, seigneur de Rembercourt et second lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Rozen, et d'Armande-Henriette de Saint-Blaise. Devenu veuf pendant la révolution, il entra dans les ordres en 1802, reçut la prêtrise des mains de Mgr d'Osmond, et devint chanoine honoraire de la cathédrale de Nancy ; par ses soins et par un don de 35,000 francs, il contribua à rétablir le séminaire de cette ville, dont il fut directeur et économe jusqu'à sa mort, arrivée le 27 septembre 1812.

8° Marie-Thérèse-Gasparde de Maurès de Malartic, née le 30 novembre 1726, mariée le 21 octobre 1750 à Jean-Pierre de Pons, conseiller du roi en la cour des aides de Montauban.

9° Anne-Marie de Maurès de Malartic, née le 29 mars 1734, mariée le 24 mars 1753 à Hugues-Joseph de Bandus, dont la descendance habite Poitiers.

10° Marie-Thérèse-Victoire-Josèphe de Maurès de Malartic, née le 13 février 1743, mariée en novembre 1758 à César Dumas, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de la Couronne.

XVII. Amable-Gabriel-Louis-François de Maurès de Malartic, chevalier, comte de Montricoux, vicomte de Saint-Antonin, seigneur de Saint-Geniès, etc., né le 9 avril 1729, conseiller du roi en ses conseils, premier président de la cour des aides et finances de Montauban, fut nommé, en avril 1774, premier président du conseil souverain de Roussillon à Perpignan. Emprisonné en 1793 dans l'ancien couvent de la Visitation de Toulouse, il fut sauvé de l'échafaud par la réclamation d'un condamné qui demanda qu'on le fît descendre de la fatale charrette, parce qu'elle ne devait emporter ce jour-là que les membres seuls du parlement de Toulouse. Oublié dans les cachots, il fut mis en liberté après la mort de Robespierre et se retira à Montauban, où il mourut le 8 floréal an XIII. Il se maria deux fois : 1° le 6 octobre 1759 avec Elisabeth de Faventines, fille de Pierre de Faventines, écuyer, fermier général, et d'Elisabeth Astruc, et décédée le 28 avril 1777 à Perpignan ; 2° le 16 août 1779, par contrat signé du roi à Versailles, avec Marie-Charlotte-Louise de Chastenay, chanoinesse de Neuville, née à Bricon le 3 juin 1757, morte à Châtillon-sur-Seine en 1839.

Du premier lit sont issus :

1° Amable-Pierre-Hippolyte-Joseph, qui suit.

2° Louis-Hippolyte-Joseph de Maurès, comte de Malartic, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, né le 1er mars 1769. Entré dès l'âge de quatorze ans comme cadet à l'école royale militaire, il en sortit sous-lieutenant en 1784, devint enseigne au régiment des gardes françaises, d'où il passa en 1789 dans la compagnie d'artillerie de ce corps ; lorsque ce régiment se révolta, il sut le maintenir dans la

discipline jusqu'à son licenciement, en mars 1790. Il partit avec l'autorisation du roi pour les États-Unis d'Amérique, et fit au Canada deux campagnes contre les Indiens, l'une comme volontaire, l'autre comme premier aide de camp du général Saint-Clair. De retour en Europe, il fut nommé, en 1792, sous-lieutenant en second avec brevet de lieutenant-colonel dans les hommes d'armes à pied de l'armée des princes. Au licenciement de ce corps, en 1793, il entra dans le régiment des hussards de Salm-Kirbourg à l'armée de Condé et fut, en 1797, incorporé avec son régiment dans celui des hussards de Homspech ; il passa dans la Vendée en 1798, et fut nommé chef d'état-major général de l'armée royale du Maine sous les ordres du général de Bourmont. Nommé maréchal de camp en 1799, il fut confirmé dans ce grade en 1814 par le roi Louis XVIII, et comme tel commanda les départements de la Mayenne, du Nord, de la Drôme et de la Vienne. Démissionnaire en 1830 par refus de serment, il fut mis en traitement de réforme, et mourut le 30 juillet 1832. Sa conduite brillante en Amérique lui valut, en 1792, la décoration de l'ordre de Cincinnatus; il avait été nommé chevalier de Saint-Louis en 1796, chevalier de la Légion d'honneur en 1820 et commandeur du même ordre en 1825. Il épousa, en avril 1816, Gabrielle-Perrine-Pauline de Fontenu, fille du marquis de Fontenu, dont il eut Paul-Amable-Gabriel, marié le 26 mars 1859 à Marie-Antonine-Bernard Laqueray.

3° Marie-Charlotte de Maurès de Malartic, née le 17 décembre 1767, mariée le 24 avril 1785 au marquis Goujon de Gasville, maréchal de camp des armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et mère de Maurice, marquis de Gasville, ancien conseiller d'État, ancien préfet, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, gendre du chancelier Dambray.

4° Marie-Étiennette de Maurès de Malartic, née le 10 mars 1774, mariée le 29 floréal an X avec Louis de Bouloc-Dieupentalle.

Du second lit :

5° Alexandre-Armand de Maurès de Malartic, chevalier de Saint-Louis, né à Perpignan le 20 janvier 1781, reçu chevalier de Malte de minorité en 1782, fut appelé au service en 1802, et s'éleva par tous les grades à celui de

capitaine, après avoir fait toutes les campagnes de l'Empire et avoir été blessé en Espagne et à la bataille de Leipzig, où il fut fait prisonnier. Il mourut en activité de service le 4 octobre 1828.

6° Charlotte-Huberte-Dorothée de Maurès de Malartic, née le 28 mars 1788, chanoinesse de Malte et dame de l'ordre impérial de la Croix étoilée.

XVIII. Amable-Pierre-Hippolyte-Joseph de Maurès, comte de Malartic, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, né à Montauban le 22 août 1765, fut nommé conseiller au conseil souverain du Roussillon le 26 janvier 1789, émigra en Espagne, prit du service dans les dragons, devint chef d'escadron et aide de camp du marquis de Saint-Simon, gouverneur de Madrid. De retour en France en 1804, il fut nommé maire de Totes et membre du conseil général de la Seine-Inférieure, colonel de la garde nationale, chevalier de Saint-Louis le 5 novembre 1814. Il reçut le brevet de lieutenant-colonel le 26 février 1817, fut député de l'arrondissement de Dieppe en 1822, prit une part très-active à tous les travaux de la Chambre et fut souvent rapporteur de projets de lois importantes. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1824, et mourut le 19 août 1828. Il avait épousé, le 26 juillet 1805, Marguerite-Thérèse Fiquet d'Ausseville, morte le 3 août 1850 ; de ce mariage, il eut :

1° Jean-Hippolyte-Maxime, qui suit.

2° Edmond-Pierre-Gabriel, vicomte de Malartic, né le 4 août 1809, élève à l'école militaire de Saint-Cyr le 6 novembre 1826, sous-lieutenant dans le 56e régiment d'infanterie de ligne, démissionnaire, par refus de serment, le 30 septembre 1830, maire de la commune de Montricoux de 1839 à 1848 ; marié, le 19 novembre 1839, à Marie-Antoinette-Françoise-Blanche de Vignes de Puylaroque, fille de Louis-Philippe de Vignes, marquis de Puylaroque, et d'Elisabeth de Cambolas, morte le 15 août 1849, laissant de son union : *a.* Marie-Henri-Raymond-Maxime, né le 23 octobre 1840, élève à l'école militaire de Saint-Cyr le 6 novembre 1860 ; *b.* Marie-Thérèse-Bénédicte-Germaine, née le 7 septembre 1846 ; *c.* Marie-Noémi-Charlotte-Bénédicte-Germaine, née le 17 septembre 1847.

3° Odon-Charles, baron de Malartic, né à Totes le 9 décembre 1810, marié le 30 mai 1843 à Marie-Augustine de Clercy, fille du comte de Clercy et de mademoiselle de

Caumont, dont il a : *a*. Maxime-François-Raymond, né le 4 octobre 1844 ; *b*. Marie-Augustin-Gontran, né le 28 août 1847 ; *c*. Joseph-Humbert, né le 30 septembre 1852 ; *d*. Alix-Marie-Thérèse, née le 22 septembre 1857.

4° Nathalie-Joséphine de Maurès de Malartic, née le 24 mai 1812, mariée, le 8 avril 1834, au comte Ernest de Brosses, morte le 6 août 1840, laissant une fille, Rénée-Ernestine, née le 6 juin 1836 et mariée, le 8 septembre 1858, au comte Eugène de Roussy de Sales.

XIX. Jean-Hippolyte-Maxime de Maurès, comte de Malartic, chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil général de la Seine-Inférieure, maire de Totes, né le 24 juin 1808, a épousé, le 17 juin 1833, Marie-Victorine-Athanasie-Berthe de Pechpeyrou-Comminges de Guitaut, fille de Guillaume-Louis-Athanase de Pechpeyrou-Comminges, comte de Guitaut, et d'Henriette Thomassin de Bienville, dont il a : 1° Clotilde, née le 3 juin 1834, mariée le 8 août 1854 au comte Louis de Saint-Belin-Malain ; 2° Henriette, née le 29 août 1836, mariée le 3 avril 1856 à Charles Loisson de Guinaumont ; 3° Odette, née le 16 juillet 1838, mariée, le 28 mai 1861, au vicomte Stephen de Belloy de Saint-Liénard.

Armes : *écartelé, au* 1 *d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or,* qui est de Malartic ; *aux* 2 *et* 3 *de sable, à l'aigle d'argent, becquée et membrée de gueules*, qui est de Maurès ; *au* 4 *de gueules plein*, qui est du Vivier ; sur le tout : *d'argent, à la croix pommetée de gueules, accompagnée aux deuxième et troisième cantons d'une molette d'éperon du même*, qui est de Malartic. (Voyez pl. AU.) — Supports : deux aigles. — Couronne de comte. — Cimier : une tête de cygne.

MARDIGNY (Georgin de).

La famille Georgin de Mardigny est originaire de Chambley, autrefois chef-lieu de l'un des marquisats les plus importants de Lorraine, aujourd'hui commune du canton de Gorze, département de la Moselle. Etablie à Metz depuis deux cents ans, elle y a occupé un rang distingué par ses charges, ses alliances et ses services.

I. Georges Georgin, de Chambley, né en 1610, était le petit-fils de Jean Georgin, qui avait fait partie, en 1571,

de l'assemblée des trois ordres convoqués à Saint-Mihiel, par le duc Charles III, pour la rédaction des coutumes de Lorraine. Il épousa, le 5 décembre 1636, Françoise Fleury, dont il eut un fils qui suit :

II. François Georgin de Mardigny, écuyer, seigneur de Mardigny et d'Arry, né à Saint-Julien-lès-Gorze, le 6 mai 1644, venu à Metz à l'âge de vingt ans, fit, le 23 décembre 1686, l'acquisition, à la barre du parlement de Metz, de la terre et seigneurie de Mardigny, dont il prit le nom et dont le château, que possèdent encore aujourd'hui ses descendants, était une des plus puissantes forteresses de l'ancienne république messine. Reçu, en 1690, conseiller du roi, procureur du roi, de la ville et communauté de Metz, il prêta serment en la cour du parlement et remplit les fonctions de cette charge héréditaire, l'une des plus importantes de la cité, jusqu'en 1717, époque à laquelle elle fut supprimée. Il fit paraître dans la même année un Recueil des atours et règlements concernant la maltôte de la ville, qu'il dédia à M. Chasot de Congy, premier président du parlement de Metz. Il mourut le 18 mars 1720, et fut enterré dans l'église des religieuses de l'*Ave-Maria*, qui devint le lieu ordinaire de sépulture de sa famille. Député par la ville de Metz pour la représenter dans les conférences qui se tenaient à Nancy au sujet de contestations pendantes entre les Messins et le duc de Lorraine, François Georgin de Mardigny a signé le traité du 17 février 1701, qui a reproduit en partie celui de Nomeny, du 18 juin 1604. On voyait encore à Metz, à la fin du siècle dernier, son nom et ses armes, avec le millésime de 1691, sur le frontispice de la caserne Saint-Pierre, à la construction de laquelle il avait contribué. Il s'était marié, le 5 février 1668, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, avec Louise-Françoise Gaugué des Mesnils, fille de Louis Gaugué, sieur des Mesnils, qui mourut à Metz, le 4 mai 1731, et fut enterrée près de son mari. De cette union sont issus :

1° Jean-Claude-Henry Georgin de Mardigny, écuyer, seigneur de Mardigny, né à Metz, le 18 août 1671, reçu conseiller du roi au bailliage et siége présidial de Metz, le 16 mai 1696, mort le doyen des conseillers, le 2 juin 1737, sans avoir contracté d'alliance.

2° François Georgin de Mardigny, capitaine au régiment de Rozières, né à Metz, le 15 juillet 1673, mort à Metz, le 20 décembre 1704.

3° Claire Georgin de Mardigny, née à Metz, le 10 décembre 1674, mariée à Mardigny, le 14 octobre 1698, à Pierre-Thomas Évrard, conseiller au parlement de Metz.

4° Louis-Joseph Georgin de Mardigny, qui suit.

5° Pierre Georgin de Mardigny, capitaine au régiment de Rozières, né à Metz, le 20 novembre 1683.

6° Philippe Georgin de Mardigny, officier au régiment de Chartres, né à Metz le 29 octobre 1687, mort à Metz le 8 mai 1765.

III. Louis-Joseph Georgin de Mardigny, écuyer, seigneur de Mardigny, né à Metz, le 11 mai 1682, licencié en l'université de Reims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 novembre 1706, et conseiller en cette cour souveraine, le 5 décembre 1707. Ayant cédé sa charge à son fils aîné, il obtint des lettres d'honneur, qui furent enregistrées, le 30 mai 1754. Il mourut à Metz, le 1er juin 1762, et fut enterré dans l'église des religieuses de l'*Ave-Maria*. Il avait épousé à Verdun, le 17 septembre 1715, Jeanne-Monique d'Arancy, fille d'Etienne d'Arancy, seigneur de Dombasle, conseiller du roi, premier échevin de la ville de Verdun, morte à Metz, le 4 janvier 1765, et inhumée auprès de son mari. Leurs enfants furent :

1° François-Étienne Georgin de Mardigny, qui suit.

2° Pierre-Joseph Georgin de Mardigny, né à Metz, le 12 janvier 1720, capitaine au régiment de Saintonge, décédé sans alliance. Il s'était distingué en Bretagne, sous les ordres de M. de la Chastre, et avait défendu, en 1759, le fort du Guesclin, près de Saint-Malo, contre la flotte anglaise.

3° Barbe-Jeanne Georgin de Mardigny, née à Metz, le 6 septembre 1723, qui épousa : 1° à Metz, le 4 septembre 1753, Jean Désarnaux, chevalier, sieur de la Fontenelle, seigneur de Saint-Palais, d'Uné, de l'Abattu et autres lieux en Saintonge, capitaine aide-major au régiment de Montcalm, mort à Metz le 15 juin 1760; 2° à Mardigny, le 1er mai 1764, Christophe de Muller, écuyer, colonel au régiment d'Anhalt.

IV. François-Étienne Georgin de Mardigny, écuyer, seigneur de Mardigny, né à Metz, le 28 juillet 1717, reçu, avec dispense d'âge, à vingt-trois ans, conseiller au parlement de Metz, le 11 août 1740, mourut à Metz, le 18 juin 1756, et fut enterré dans l'église des religieuses de l'*Ave-*

Maria. Il avait épousé à Metz, le 27 avril 1745, Barbe-Lucie Besser, fille de Sébastien-Nicolas Besser, seigneur de Charly, conseiller au parlement de Metz, et de Jeanne d'Auburtin; laquelle se remaria, le 7 janvier 1772, à Mardigny, avec Laurent de Chazelles, seigneur de Lorry, président au parlement de Metz. De la première union étaient issus :

1° Nicolas-Marie Georgin de Mardigny, né à Metz, le 15 juin 1746, officier au régiment de Saintonge, mort jeune et sans alliance.

2° Marie-Philippe Georgin de Mardigny, née à Metz, le 18 février 1748, mariée dans cette ville, le 12 janvier 1768, à Charles-Adrien de Buzelet, chevalier, colonel d'artillerie, décédée à Metz, le 19 juin 1776.

3° Jean-Paul Georgin de Mardigny, qui suit.

4° Marguerite-Louise Georgin de Mardigny, née à Metz, le 21 juillet 1752, mariée à Mardigny, le 26 novembre 1771, à Jean du Teil, chevalier, lieutenant général d'artillerie, veuve, le 25 avril 1821, décédée à Ancy-sur-Moselle, le 20 septembre 1830.

V. Jean-Paul Georgin de Mardigny, écuyer, seigneur de Mardigny, né à Metz, le 17 mars 1750, fut successivement sous-lieutenant, lieutenant et capitaine au régiment d'Anhalt, devenu plus tard régiment de Salm-Salm. Il avait épousé à Amanvillers, le 4 août 1772, Alexandrine Millet de Wallicourt, fille d'Antoine-René Millet de Wallicourt, écuyer, prévôt général des monnaies et maréchaussées de France, et de Barbe-Lucie Goussaud. Il est mort à Mardigny, le 19 octobre 1817, laissant de son union :

1° Antoine Georgin de Mardigny, né à Metz, le 9 mai 1773, officier au régiment d'Alsace, puis au régiment autrichien de Royal-Allemand, décédé à Metz, le 21 février 1838, avait épousé à Sillegny, au retour de l'émigration, Anne-Françoise de Gournay-Gallois, fille de Jacques-Hubert de Gournay-Gallois, colonel d'infanterie au régiment de la Fère, dont il a eu :

a. Barbe-Marie-Marthe Georgin de Mardigny, née à Metz, mariée à Paris, le 13 août 1833, à Jean-Baptiste-Louis-Charles, baron de Turgy, major de cavalerie en retraite.

b. Louise Georgin de Mardigny, née à Metz, non mariée.

2° Joseph-Pierre Georgin de Mardigny, qui suit.

VI. Joseph-Pierre Georgin de Mardigny, né à Metz, le 19 octobre 1779, adjoint à la mairie de cette ville de 1826 à 1830, habitant aujourd'hui Mardigny, a épousé à Metz, le 19 juillet 1800, Marie-Bathilde Jaunez, décédée à Metz, le 27 janvier 1856, dont il a eu :

1° Françoise Georgin de Mardigny, née à Metz, mariée à Metz, le 8 décembre 1829, à Joseph-Yves de Guyon.
2° Paul Georgin de Mardigny, qui suit.
3° Laurent Georgin de Mardigny, né à Metz, sous-inspecteur des eaux et forêts, marié à Nancy, le 25 novembre 1851, à Charlotte-Hyacinthe Abram de Zincourt, fille de François-Prosper Abram de Zincourt, conseiller à la cour d'appel de Nancy, et de Béatrix-Eugénie Thibault d'Habaumont, dont il a deux filles : Marie-Françoise et Marie-Marguerite Georgin de Mardigny.

VII. Paul Georgin de Mardigny, né à Metz, ingénieur en chef des ponts et chaussées, marié à Metz, le 2 janvier 1844, à Antoinette Durand de Villers, fille de Charles Durand de Villers, lieutenant-colonel de cavalerie, d'une famille distinguée du parlement de Metz, et d'Anne-Hortense de Tinseau, dont il a :

1° Marthe-Bathilde Georgin de Mardigny, née à Metz.
2° Joseph-Laurent-René Georgin de Mardigny, né à Metz.
3° Laurent-Raymond Georgin de Mardigny, né à Metz.

Armes : *D'argent, à l'écureuil grignotant de gueules, sur un tertre de sinople, surmonté en chef de quatre larmes de gueules.* (Voyez pl. AU.)

On lit dans l'*Armorial général de France* de 1696 (registre de la généralité de Paris, tome Ier, fo 83) : « François Georgin de Mardigny, conseiller du roi et son procureur en la ville de Metz, porte : *D'argent, à un écureuil au naturel, assis sur une terrasse de sinople, et tenant une noix aussi au naturel.* »

MATHÉ.

Le premier auteur connu de cette famille est Jean Mathé, écuyer, seigneur de Dommartin-Lestrée, qui fit la déclaration de ses biens le 6 juillet 1503 et habitait Châlons-sur-Marne. Son fils aîné devint seigneur de

Sommevesle et commissaire ordinaire des guerres : il eut lui-même plusieurs enfants : l'un continua la lignée, un autre forma la branche de Vouciennes; un dernier, lieutenant des gendarmes du prince de Porcien, fut tué au combat de Bléneau.

III. Geoffroy Mathé, écuyer, seigneur de Dommartin et de Faux, fut nommé conseiller au parlement de Paris, transféré en 1590 à Châlons. Il épousa Perrette de Pâris [1], fille de Jean, seigneur de Branscourt, et de Marie de Braux [2], et n'en eut qu'un fils qui se maria à Reims avec Barbe Boulet, fille du receveur général des tailles. Il eut pour enfants : Jean-Nicolas, seigneur de Chambly, capitaine des chevau-légers du duc d'Anjou, tué au siége de Bordeaux; Madeleine, mariée le 3 mars 1637, à François de Miremont [3], seigneur de Berrieulx, capitaine au régiment d'Anjou.

V. Jean Mathé, écuyer, seigneur de Chambly, Maffrecourt, Effrain, cornette dans la compagnie de M. de Miremont, puis conseiller, maître d'hôtel du roi. Il épousa le 30 avril 1654 Marie Ytam [4], fille d'un avocat du roi en la maréchaussée de Châlons, et de Marie Beaugier de Bignipont [5], d'où : 1° André, seigneur desdits lieux : Louvercy, Livry, Mourmelon, les Grandes Loges; capitaine au régiment de Grandpré, qui n'eut de Jacquette des Forges [6]

[1] Ancienne famille qui a fourni sous Charles IX un conseiller d'État et ambassadeur à Londres et qui porte : *de gueules, au sautoir dentelé d'or, accompagné de 2 quintefeuilles et de 2 besants d'or.* (Recherche de Caumartin.)

[2] Braux, famille champenoise, anoblie le 1er février 1366; la branche aînée fut substituée en 1650 au marquisat d'Anglure, qui repassa par mariage aux du Bellay d'Anglure. Armes : *de gueules, au dragon d'or.*

[3] Famille connue en Auvergne dès le moyen âge, et dont une branche vint en Champagne au commencement du XIVe siècle; le frère de François était grand hospitalier de l'ordre de Malte.

[4] Famille châlonnaise éteinte, connue dès le XVIe siècle; ses membres eurent pendant plusieurs générations la charge d'avocat du roi en la maréchaussée. Armes : *d'azur, à deux épées d'argent, montées d'or et posées en sautoir; à l'étoile d'or en chef.*

[5] Famille châlonnaise éteinte, qui a été revêtue de diverses charges municipales et de robe dans cette ville. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, surmonté d'une croix de Lorraine aussi d'or.*

[6] Famille reconnue noble en Lorraine en 1543, établie à Châlons au XVIe siècle. (Caumartin.)

qu'une fille mariée à M. Rosnay[1]; 2° Marie, mariée en 1695 à Pierre Deu de Vieux-Dampierre[2], lieutenant général au présidial de Châlons. La veuve de Jean Mathé se remaria à Philippe de la Salde, chevalier, seigneur de Malmy du chef de sa mère, Elisabeth du Val de Dampierre, dont la famille tenait ce domaine comme issue des anciens comtes de Dampierre, par les maisons de Hangest, de Grandpré-Hans-Vonc et de Bossut[3] : Malmy passa ensuite à madame Deu de Vieux Dampierre, n'ayant été transmis, depuis les premiers temps de la féodalité jusqu'à nos jours, que par mariage, et jamais par aliénation.

La famille forma trois autres branches : 1° celle des seigneurs de Vouciennes, qui fournit plusieurs contrôleurs généraux des finances en Champagne, un grand audiencier de France, un abbé de Vaux-la-Douce, et s'éteignit en Marie-Angélique Mathé, mariée le 11 décembre 1738 à Louis de Gauville, chevalier, seigneur de Coolus, son cousin. Alliances : Noël, Baillet, Jacobé, de Clément, Daoust, Hennequin, le Tartier, etc.

2° Celle des seigneurs de Coupeville, éteinte à la troisième génération en François, seigneur de Morsy, capitaine au régiment Navarre (1670).

3° Celle des seigneurs de Vitry-la-Ville, éteinte au XVIIIe siècle dans la famille Morel : elle fournit un major du roi à Sainte-Menehould et deux contrôleurs généraux des finances à Châlons, et s'allia aux familles Horguelin, Sagues, de Menisson, de Godet (branche de Tilloy).

D'argent, au sautoir de gueules, chargé de cinq besants d'or. — Arrêt de la cour des aides du 23 août 1663 : généalogie insérée au procès-verbal de la recherche de la noblesse de Champagne, par Caumartin, 1673.

[1] Rosnay, seigneur de Montade, Villers-aux-Corneilles, Gergeau, etc., connu à Châlons dès 1580. Jean, président du présidial de Châlons, 1704-1724. — Du mariage de mademoiselle Mathé avec M. Rosnay naquit Marie-Thérèse, femme de Charles, Deu de Vieux-Dampierre, seigneur de Malmy.

[2] Voir les *Annuaires* de 1860 et 1861, p. 175 et 162.

[3] La famille du Val, originaire de Caen, est devenue, par mariage, au milieu du XVIe siècle, comtes de Dampierre, barons de Hans, etc. Elle a produit plusieurs membres éminents, officiers généraux, évêques, etc. Le comte de Dampierre, assassiné à la portière de Louis XVI ramené de Varennes, était l'aïeul du comte actuel, lieutenant-colonel de cavalerie.

MÉDEMANCHE (JANNART DE).

Jean Jannart, avocat du roi à Château-Thierry, en 1510, et marié à Gillette Hennequin, est le premier auteur connu de cette famille, qui s'est divisée en deux branches.

A l'une appartenaient Jacques Jannart, seigneur de l'Huy, demeurant audit lieu, et N. Jannart, substitut du procureur général au parlement de Paris; maintenus tous deux dans leur noblesse par un arrêt du conseil d'État du 19 décembre 1669. (*Nobiliaire de Picardie;* archives de la noblesse de Lainé, t. III, p. 56.) Le second était oncle de Marie Héricart, femme de Jean Lafontaine, le célèbre fabuliste.

Le substitut Jannart, revêtu du titre de conseiller d'État en 1648, fut un des amis les plus dévoués du procureur général Fouquet, surintendant des finances. Il lui resta fidèle dans le malheur et partagea sa disgrâce. Après le procès et la condamnation de Fouquet, il fut exilé à Limoges, et il mourut en 1690. (*Mémoires de Trévoux*, juillet 1755.).

Jacques Jannart, fils du précédent, fut d'abord conseiller au Châtelet, puis, en 1675, conseiller du roi en son grand conseil. Il épousa Hélène-Catherine de Gaumont, fille d'André de Gaumont, seigneur de Saussay, conseiller d'État, et de Catherine du Chesne, et belle-sœur de Pierre de Bragelongne, président au parlement de Bretagne.

L'autre branche, seule encore existante, s'était établie vers la fin du XVIIe siècle dans la province du Maine, où, par une alliance avec la famille le Vayer, elle a recueilli la terre de Médemanche, petit, mais très-ancien fief, dont elle porte le nom.

La filiation, prouvée par actes authentiques, remonte à Claude Jannart, à partir duquel nous allons donner la descendance degré par degré.

I. Claude Jannart, écuyer, pourvu, le 28 décembre 1660, de l'office de conseiller rapporteur référendaire en la chancellerie de Paris, fit enregistrer en 1697 ses armoiries : *de sinople, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux croissants et en pointe d'une étoile d'argent*[1]. (*Armo-*

[1] Ces armoiries diffèrent, par les émaux et par une modification dans les meubles héraldiques, de celles que portait Claude Jannart

rial général de France; mss. de la Bibl. imp.; reg. Paris, t. Ier, p. 1348.) Il fut déchargé comme noble de toutes tailles et tous impôts par l'intendant de Paris en 1700, et son fils obtint pareille déclaration de l'intendant de Tours en 1733. Il avait épousé Françoise Tauxier, dont il eut un fils, qui suit :

II. Étienne Jannart, écuyer, succéda à Claude, son père, dans les fonctions de conseiller référendaire qu'il exerça jusqu'à sa mort, en 1748. Il avait épousé Marie-Anne Clouet, fille de Jacques Clouet de Lalys, lieutenant général de la maréchaussée de la province du Maine, et de Marie de Mouteul. De ce mariage sont issus :

1° Étienne-Nicolas Jannart de Médemanche, qui suit.

2° Claude Jannart de Baronville, né en 1707, qui entra au service en 1727 comme gentilhomme, ainsi que le constatent divers certificats authentiques du comte de Laval-Montmorency, des marquis des Courtarvel et de Chiffreville et du comte de Tessé, lieutenant général des armées du roi, et son lieutenant général dans les provinces du Maine et du Perche; il fut nommé, en 1744, chevalier de Saint-Louis, en récompense de ses brillantes actions au siége d'Égra, où il fut blessé, et à la défense de Prague, en 1742, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle, petit-fils du surintendant Fouquet; il était officier supérieur, avec rang de chef de brigade, lorsqu'il périt sous les murs de Maëstricht le 27 avril 1748.

3° Jean-François Jannart, père de l'Oratoire, bibliothécaire de la maison de la rue Saint-Honoré, à Paris, mort en 1793, âgé de 87 ans. Il a laissé quelques ouvrages estimés, entre autres, une *Vie de madame de Chantal.*

4° Pierre-Étienne Jannart de Lalys, attaché par une charge d'honneur à la maison de Lorraine-Lambesc.

5° Marie-Françoise, religieuse à l'abbaye royale de Saint-Julien du Pré, au Mans.

III. Étienne-Nicolas Jannart, écuyer, seigneur de Médemanche, né en 1706, devint, par héritage d'un oncle

de Baronville, son petit-fils, et qui forment encore le blason actuel de la famille. Mais cela ne doit point surprendre, si l'on fait attention à la négligence qui, comme nous avons eu déjà maintes fois l'occasion de le signaler, fut apportée dans l'exécution matérielle de ce recueil officiel et authentique de l'*Armorial général*, dressé par ordre de Louis XIV, de 1696 à 1710, sous la direction de Charles d'Hozier, juge d'armes héréditaire de France.

maternel, titulaire d'un office de président trésorier de France à la généralité de Caen, qu'il transmit en mourant à son second fils. Il avait épousé Marie Lerouge de Beaufeu, héritière par sa mère Françoise le Vayer de la terre de Médemanche. De son union il laissa :

1° Étienne-Claude-François Jannart, écuyer, seigneur de Médemanche, des Hayes, de Beaufeu, etc., né à Laval en 1744, officier en 1762 au régiment Royal-Comtois, où il servit pendant dix ans ; il figure dans les capitations nobles de l'élection du Mans, années 1775 et suivantes, fut convoqué aux assemblées électorales de la noblesse du Maine en 1789, et mourut en 1803 ; il avait épousé Marie-Madeleine-Françoise Pillon de Saint-Chereau.

2° Pierre-Nicolas, qui a continué la descendance.

3° Marie-Étiennette-Louise Jannart, née en 1741, mariée à Jean-Antoine de Carrey de Bellemare, chevalier, capitaine au régiment de Rouergue, dont elle a eu trois enfants.

IV. Pierre-Nicolas Jannart de Médemanche, chevalier, seigneur de la Martinière, de Chantereine, de Deux-Champs, etc., fut convoqué avec ces qualifications aux assemblées électorales de la noblesse du comté du Perche en 1789. Il était conseiller du roi et avait succédé à son père dans l'office de président trésorier de France de la généralité de Caen, qu'il exerça jusqu'à la révolution. Ayant émigré en 1791, il servit dans l'armée des princes, fit plusieurs campagnes et s'embarqua pour Quiberon avec la division de réserve. Il fit partie de l'expédition de l'Ile-Dieu sous les ordres de Mgr le comte d'Artois, et il revint plus tard se fixer dans le Maine, où il mourut en 1826. Il s'était marié, en 1782, avec Marguerite-Jeanne-Marie Mareau du Génetay, dont il eut :

1° Étienne-Jean-Félix, dont l'article suivra.

2° Marie-Périne-Honorine Jannart de Médemanche, mariée au chevalier Pierre de Villereau.

3° Anne-Étiennette-Delphine Jannart de Médemanche, mariée à Louis-Guillaume Nollet de Mallevoue.

V. Étienne-Jean-Félix Jannart de Médemanche, chef actuel et unique rejeton mâle de la famille, né le 2 octobre 1784 à Bellême, chevalier de la Légion d'honneur en mai 1825, a exercé pendant la Restauration, des fonctions

municipales au Mans et d'autres fonctions gratuites dans les administrations du département de la Sarthe. Il a épousé, en 1830, Marie-Joséphine de Rocquart, d'une ancienne et noble famille originaire du comtat Venaissin, dont une branche, naturalisée française par lettres patentes du roi François Ier, s'établit vers 1530 en Angoumois, et y a contracté des alliances avec les Chateignier, les Salignac-Fénelon, etc.

ARMES : *d'argent, à deux chevrons d'azur, accompagnés en chef d'un croissant de gueules à dextre et d'une étoile d'azur à sénestre, et en pointe d'une tête de léopard de gueules.* (Voyez pl. AU.)

NOÉ.

La maison de Noé, d'ancienne chevalerie, tire son nom d'une terre située dans le haut Languedoc. On lui attribue une souche commune avec celle de Montaut, encore subsistante au pays de Foix. Elle a donné des capitaines d'hommes d'armes, des chambellans et gentilshommes de nos rois, des sénéchaux des Quatre-Vallées, des maréchaux de camp, des brigadiers des armées du roi, des officiers supérieurs, des chevaliers de Saint-Louis, un évêque de Comminges en 1136, un évêque de Lescar en 1763.

Elle avait pour représentant, il y a deux siècles, Roger de Noé, baron de l'Isle, gouverneur et sénéchal des Quatre-Vallées, qui épousa, en 1666, Jeanne de Pouy de Marignac, et en eut : 1° Marc-Roger de Noé, né en 1673, brigadier des armées du roi, dont la descendance s'est éteinte à la seconde génération et dont la petite-fille Charlotte de Noé, veuve du marquis de Boisse, se remaria en 1776 au comte de Noé, pair de France, son oncle à la mode de Bretagne; 2° Louis de Noé, auteur du rameau cadet, qui suit :

Louis de Noé, officier de marine, épousa, le 27 novembre 1725, Marie-Anne de Bréda, dont il eut : 1° Louis-Pantaléon qui suit; 2° Anne-Charlotte de Noé, mariée au comte de Polastron.

Louis-Pantaléon comte de Noé, né en 1731, colonel de Royal-Comtois en 1762, fit toutes les campagnes de la guerre de sept ans, et fut nommé maréchal de camp en 1780, lieutenant général en 1814, pair de France en 1815.

Il mourut le 26 février 1816, laissant de son union avec Charlotte de Noé, sa nièce, un fils unique dont l'article suit :

Louis-Pantaléon-Jude-Amédée, comte de Noé, pair de France, né au château de l'Isle de Noé, le 28 octobre 1777, entra au service de la Grande-Bretagne dans l'Inde pendant l'émigration, et fit partie de l'expédition anglaise dans l'Égypte en 1799. Nommé chevalier de Saint-Louis en 1814, gentilhomme de la chambre du roi en 1821, il avait recueilli la pairie en 1816. Il est décédé le 6 février 1858, laissant six enfants qui suivent :

I. François-Thomas de Noé, chef actuel, a repris le titre de marquis, déjà porté par d'autres membres de la famille. Il a épousé Marie-Mélanie-Laurette Trousset, dont il a : 1° Marie-Alexandre-*Roger*, comte de Noé, attaché au département des affaires étrangères, marié le 2 juillet 1861 à Nicoline-Jenny Sanier; 2° Samuel-Amédée-Marie de Noé, enseigne de vaisseau, né le 4 janvier 1838; 3° François de Noé; 4° Marc de Noé.

II. William, comte de Noé, ancien chef d'escadron, marié à une Anglaise dont une fille : Hélène de Noé.

III. Louis-Robert-Jean, vicomte de Noé, ancien lieutenant-colonel de spahis.

IV. Amédée, baron de Noé, né le 26 janvier 1819, connu dans les arts sous le nom de *Cham*.

V. N..., mariée à l'amiral anglais Manners.

VI. Marianne de Noé, reçue chanoinesse de l'ordre de Sainte-Thérèse de Bavière en 1853.

Armes : *échiqueté d'or et de gueules*. (Voyez pl. AS). — Supports : deux léopards lionnés.

POITIERS.

La maison de Poitiers, qui posséda pendant plusieurs siècles les comtés de Valentinois et de Diois, fut une des plus illustres et des plus puissantes du Dauphiné. La plupart des historiens disent qu'elle était une branche cadette ou naturelle des comtes de Poitou. Ils lui donnent pour

auteur Aymar de Poitiers, fils de Guillaume IX, comte de Poitou et duc de Guienne, qui épousa une fille de la comtesse de Marsanne et s'empara du comté de Valentinois, dont la race des premiers seigneurs venait de s'éteindre. Il mourut en 1135. Ses descendants fournirent huit comtes de Valentinois et de Diois. Aymar II se déclara tour à tour pour le comte de Toulouse et pour Simon de Montfort dans la guerre des Albigeois. Aymar V, nommé lieutenant du Dauphin dans le Viennois par le roi Jean, fut condamné à une forte amende par le parlement, pour avoir livré plusieurs places au comte de Savoie; mais il obtint des lettres d'absolution en août 1368, moyennant quinze mille florins. Il mourut sans enfants en 1373, et choisit pour successeur son cousin germain Louis II, qui ne laissa pas lui-même de postérité, et institua pour son héritier universel, en 1419, le Dauphin fils du roi Charles VI.

La branche des comtes de Saint-Vallier, qui a été rendue célèbre par Diane de Poitiers, avait pour auteur Charles de Poitiers, le plus jeune des fils d'Aymar IV, qui épousa Simonne de Méry, dont il eut entre autres enfants: Charles de Poitiers, évêque et duc de Langres, pair de France. Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, dont le père était petit-neveu de l'évêque de Langres, ayant conspiré avec le connétable de Bourbon, fut condamné à mort en 1523; mais Diane de Poitiers, sa fille, obtint sa grâce et devint la favorite du Dauphin, depuis Henri II. Cette dame, née en 1499, avait épousé en 1513 Louis de Brézé, comte de Maulevrier. Elle reçut à vie le duché de Valentinois en 1548. Avec elle s'éteignit la branche principale des seigneurs de Saint-Vallier.

Un rameau cadet, celui des barons de Vadan, issu de Philippe de Poitiers, frère de l'évêque de Langres, a fini dans la personne de Ferdinand-Joseph, comte de Poitiers, baron de Vadan, décédé en 1715, ne laissant de son union avec Marie-Geneviève-Henriette-Gertrude de Bourbon-Malause, qu'une fille, Élisabeth-Philippe de Poitiers, mariée à Guy-Michel de Durfort, duc de Lorges. (*Biographie du Dauphiné*, par M. Rochas.)

Armes : *de gueules, à six besants d'argent, au chef d'or.* (Voyez pl. AS.)

RICHAUD.

L'origine de cette famille dauphinoise a un caractère qui paraîtrait romanesque, si elle n'était appuyée par des documents historiques et par toutes les traditions du pays. Michel Richaud, bûcheron de la vallée de Quint, au comté de Die, et François Bouillane, son voisin et son compagnon, sauvèrent la vie au roi Louis XI, alors dauphin, dans la forêt de Vercors, en abattant un ours blessé, qui grimpait à sa poursuite le long d'une roche où il s'était réfugié. En souvenir de cet éclatant service, le prince anoblit les deux bûcherons et leur donna pour armoiries : *d'azur, à une patte d'ours d'or,* qui est encore le blason de leurs descendants. (*Nobiliaires* de Chorier et de Guy Allard).

Suivant une ancienne tradition, le Dauphin, après avoir embrassé Michel Richaud et François de Bouillane devant toute sa cour, leur présenta son épée en disant : « A l'avenir vous porterez le glaive en place de la cognée, et pour armes je vous octroye un écu : d'argent, à deux épées croisées à la poignée desquelles sera suspendue la patte emblématique de l'ours que vous avez si vaillamment occis. » (*Mosaïque du Midi*, année 1840, p. 373.) Cette tradition est encore longuement rapportée dans le roman de *Rodolphe de Francon*, publié en 1835 par Albert du Boys, qui a choisi pour héroïne Marie de Richaud, dite *mademoiselle de Fradel.* Walter Scott semble lui avoir aussi emprunté l'idée d'un des principaux épisodes de *Quentin Durward.*

Pierre de Richaud obtint, en 1554, conjointement avec Jean et Antoine de Bouillane, un arrêt déclaratif de sa noblesse, qui depuis ce temps-là a toujours été reconnue. La famille de Richaud se subdivisa en plusieurs branches, que l'historien Chorier porte au nombre de treize et au sujet desquelles il s'exprime ainsi : « Ce sont de pauvres gentilshommes à qui la noblesse est un obstacle à toute espérance d'une meilleure fortune. » Telle on la retrouve encore en Dauphiné, en 1789, où vingt-six de ses rejetons descendirent de leurs montagnes en habits de paysan et le côté ceint de la rapière rongée par la rouille, et prirent part aux assemblées électorales de Vienne et de Montélimart.

Une de ces branches s'était transportée au XVIIe siècle dans le Languedoc, où elle possédait la seigneurie de Gastaud et où elle a été maintenue dans sa noblesse, en 1699, par jugement de l'intendant le Pelletier de la Houssaye. (Lainé, *Archives de la Noblesse*, tome X.) Un de ses rejetons, Jean de Richaud, sieur de Gastaud, fit enregistrer ses armes : *d'azur, à une patte d'ours d'or*, dans l'*Armorial* de 1696. (Généralité de Montauban; mss. de la Bibl. imp.)

Une autre branche restée dans la vallée de Quint y embrassa la religion réformée, et un de ses rejetons, André de Richaud, de Saint-Julien en Quint, fut mis à la chaîne pour cause d'hérésie, en 1745. (Bull. de la société de l'histoire du protestantisme français; 1857, 6e année.) De cette branche s'est détaché un rameau qui s'est transplanté vers 1750 dans le Béarn, où il existe encore. Sa filiation, dressée sur actes authentiques, est ainsi établie.

I. André de Richaud, seigneur de Préville, avocat en la cour du parlement et châtelain de Morges, fut en 1726 le parrain de David-André, son petit-fils; sa sœur Marguerite de Richaud tint sur les fonts baptismaux, le 31 mai 1693, son fils Louis de Richaud de la Combette. André avait épousé Marianne de Beaufort de la Mure, dont il eut :

1° André, IIe du nom, qui a continué la descendance.

2° Louis de Richaud de la Combette, auteur du rameau cadet, rapporté ci-après.

3° Charles de Richaud de l'Adverseil, marié à sa cousine Anne de Beaufort, dont il eut un fils et une fille, placés en tutelle après le décès de leur mère en 1743.

II. André de Richaud de la Chaumette de Préville, né vers 1692, épousa en 1723 Marguerite Achard du lieu des Pelissiers, paroisse de la Croix de la Pigne. Il s'engagea, par le contrat de mariage de son frère cadet Louis, à lui payer une dot de mille livres pour ses droits paternels et maternels. André de Richaud laissa de son union un fils qui suit :

III. David-André Richaud de la Chaumette, seigneur de Préville, né à la Croix de la Pigne, le 8 septembre 1726, filleul d'André Richaud de Préville, son aïeul, épousa le 9 janvier 1769, en l'église de Saint-Siméon de Bordeaux,

et le 24 du même mois, devant Cavalier, pasteur de l'église réformée, Marguerite de Lameignère, fille de Jacques de Lameignère et d'Anne Lacoste, de la ville d'Orthez en Béarn, dont il eut :

1° François Richaud de Préville, qui a continué la filiation.

2° Hélène, née le 6 octobre 1770.

3° Marie, née le 12 juillet 1772.

4° Marguerite, née le 17 septembre 1773.

IV. François Richaud de Préville, né à Orthez le 25 octobre 1769, est mentionné avec ses sœurs dans la déclaration de mariage faite par ses père et mère, le 12 septembre 1788, devant le lieutenant général de la sénéchaussée de Bigorre, en exécution de l'édit du roi Louis XVI, rendu en faveur des protestants au mois de novembre 1787. Il épousa, le 7 janvier 1811, Zélie de Pierrette, fille de Pierre de Pierrette, seigneur de Mondrans, abbé-lai d'Orthez, et de Louise Larrouy, dont il eut :

1° Léontine, née le 7 mai 1812.

2° Pierre, qui suit :

V. Pierre Richaud de Préville, né le 14 avril 1814, marié le 16 février 1858 à Georgina Mowbray, dont il a :

1° André-Georges Richaud de Préville, né le 29 mars 1859.

2° Zélie-Isabelle, née le 19 septembre 1860.

RAMEAU DE LA COMBETTE
(éteint en Dauphiné).

II. Louis de Richaud de la Combette, né le 31 mai 1693, à la Croix de la Pigne, eut pour parrain Pierre de Beaufort de la Mure, son aïeul, et pour marraine Marguerite de Richaud, sa tante. Il figura comme témoin dans l'acte de naissance de David-André de Richaud, son neveu, le 8 septembre 1726. Il avait épousé, par acte passé le 14 décembre 1725, devant Bermond, notaire royal à Mens, Judith Marcel, fille de Jean Marcel et de Madeleine Raymond, sa veuve, du lieu de Saint-Jean d'Hérans, en présence de David de Bardonnenche, de Charles du Roux, d'Odde de Bonniot, sieur de Laval du Port, etc. Il eut de cette union, Louis qui suit :

III. Louis de Richaud de la Combette, IIe du nom, fut appelé à prendre part aux actes de nomination de tutelle pour ses cousin et cousine, enfants de Charles de Richaud de l'Averseil, en 1743. Il épousa, à Saint-Jean d'Hérans, Louise Borel Duthau, dont il n'eut qu'une fille, Jeanne, qui fut mariée à Jean Arnaud, et qui donna à son mari, le 31 août 1774, une procuration générale par acte passé devant le notaire de Mens. Louis de Richaud de la Combette ne vivait déjà plus.

Armes : *d'azur, à une patte d'ours d'or, mise en bande.* (Voyez pl. AU.)

RICHERAND.

La famille Richerand est originaire du Bugey, où elle exerçait dès la fin du XVIIe siècle la profession de notaire. Anthelme Richerand, qui a illustré son nom dans les sciences médicales, naquit à Belley le 4 février 1779. Reçu docteur à l'âge de vingt ans, et attaché bientôt après comme chirurgien à l'hôpital Saint-Louis, il se distingua par ses écrits et par ses services. Nommé à vingt-sept ans à la chaire de pathologie chirurgicale que la mort de Lassus laissait vacante, il fut élu jeune encore membre de l'Académie de médecine, dont il devint le secrétaire, puis le président.

En 1814, lorsque les alliés étaient sous les murs de Paris, il organisa à Saint-Louis, au milieu des balles et de la mitraille, une vaste ambulance où Français et étrangers se trouvaient confondus, et où il sut, par son zèle, son dévouement et son intrépidité, se faire admirer de tous. Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion d'honneur et lui donna des lettres de noblesse. Au mois d'octobre 1829, une ordonnance royale lui conféra le titre héréditaire de baron; mais il négligea de créer un majorat, et mourut en 1840. Un décret rendu le 21 mars 1851 sur le vœu exprimé par le conseil municipal de la Seine ordonna que l'avenue qui conduit à l'hôpital Saint-Louis prît la dénomination d'avenue Richerand. Le baron Richerand avait laissé deux fils et une fille. Le titre héréditaire de baron a été confirmé par décret impérial du 23 mars 1861 en faveur de l'aîné de ses fils, le baron Wladimir Richerand, qui a épousé le 14 mai 1846 Louise-Marie-Sophie

Rendu, dont il a : 1° Anthelme Richerand, né le 12 mai 1850; 2° Madeleine, née le 11 septembre 1856.

ARMES : *de gueules, au portail de l'hôpital Saint-Louis, d'argent maçonné de sable, surmonté de deux plumes d'or, posées en sautoir.* (Voyez pl. AU.) — Devise : MÉRITE ET DÉVOUEMENT.

SAINT-JEAN DE POINTIS.

La maison de Saint-Jean, d'ancienne chevalerie, est originaire du comté de Comminges, où est située la terre de Pointis, qu'elle possède depuis plusieurs siècles avec les titres de baron et de vicomte. Elle y a tenu constamment un rang distingué par ses alliances et ses services ; elle compte au nombre de ses rejetons Bernard de Saint-Jean, baron de Pointis, chef d'escadre, dont la carrière glorieuse se retrouve dans toutes les annales maritimes du règne de Louis XIV. Elle a été maintenue cinq fois dans sa noblesse, en 1666, 1667, 1668 et 1699, par jugements des intendants des généralités de Guyenne, de Languedoc, de Touraine et de Montauban, sur production de pièces établissant sa filiation authentique depuis l'an 1400; mais son existence remonte à une époque beaucoup plus reculée[1].

Bernard de Saint-Jean, chevalier, figure en 1202 comme témoin d'un acte passé entre Bernard, baron de l'Isle-Jourdain, et son frère, au sujet du village de Saint-Cesert.

Odon de Saint-Jean et Armand-Guillaume de Saint-Jean, chevaliers, rendirent hommage au baron de l'Isle-Jourdain pour la terre de Montferrand en 1234.

Béranger et Gautier de Saint-Jean furent témoins, en décembre 1224, de la promesse de mariage entre la fille de Mainfroy de Rabastens et Bertrand, frère du comte de Toulouse. (D. Vaissette, t. III, pr. col., p. 199.) Ils échangèrent, le 6 août 1248, avec le comte de Toulouse la forteresse ou bastide de Beauvoir contre diverses terres.

[1] Cette maison paraît avoir une origine commune avec celle des Saint-Jean Bolingbrok, qui passa de France en Angleterre au temps du prince Noir, et avec celle des Saint-Jean d'Honous, aujourd'hui éteinte, qui s'était établie en Languedoc, et qu'on appelait la *grande famille.* Cette dernière avait pour armes : *d'azur, à la cloche d'argent, bataillée de sable, soutenue de deux lions affrontés d'or, armés d'argent et lampassés de gueules.*

(Mss. Colbert de la Bibl. imp., nº 1067; D. Vaissette, t. III, p. 461.)

Gautier de Saint-Jean assista en 1245 au mariage du baron de l'Isle-Jourdain avec Faydide, dame de Casaubon, fille et héritière d'Odon de Casaubon. Il fit plusieurs acquisitions de terres en 1248 et 1257, et il est qualifié bailli du baron de l'Isle-Jourdain dans une contestation entre lui et le comte de Toulouse.

Raymond-Bernard de Saint-Jean, chevalier, seigneur de Sieurac, de Bajonnette, etc., fut au nombre de ceux qui parurent dans les coutumes données en 1249 au Fezensaguet.

Raymond-Bernard de Saint-Jean assista à une vente faite en 1281 par Géraud de Pomarède au profit de Jourdain V, baron de l'Isle-Jourdain, et à celle de Saint-Cesert, que ce dernier consentit en faveur de Bertrand de l'Isle-Jourdain, seigneur de Mauvezin, son frère.

En 1322, Guillaume-Armand de Saint-Jean, à l'occasion de mauvais traitements qu'il avait fait subir à Guillaume de Mascaras, eut ses biens saisis, suivant inventaire qui en fut dressé.

On retrouve encore Jean de Saint-Jean, lieutenant du roi d'Angleterre en Aquitaine, auquel fut signifiée, le 18 janvier 1294, la saisie de ce duché par Raoul de Clermont, connétable de France. (D. Vaissette, t. IV, p. 47 et 49.)

I. Roger de Saint-Jean [1], écuyer, capitaine, gouverneur de Saint-Lizier en Couserans, reçut le 13 août 1400 une reconnaissance de Gaillard de la Roche, seigneur de Fontenilles, d'une somme de deux cent vingt écus d'or. Veuf de Marguerite d'Isaut, dame de Soueich en Comminges, il se remaria à Navarre de Benque, qui resta veuve sans enfants.

Du premier lit étaient issus :

1° Bernard, qui suit.

2° Jean de Saint-Jean, légataire de sa mère en 1432.

3° Jeanne de Saint-Jean, substituée à ses frères par le testament de sa mère du 23 septembre 1432 et mariée à Roger de Pardaillan, qui, étant veuf, donna quittance de la dot de sa femme, le 15 juin 1448, par acte de Bertrand de Bernard, notaire à Toulouse.

[1] C'est ici que commencent les filiations authentiques établies par les maintenues de Touraine et de Montauban des 21 août 1666 et 29 août 1699.

II. Bernard de Saint-Jean, seigneur de Soueich et de Saint-Ignan, rendit, par acte du 4 août 1440, partie de la dot de sa belle-mère Navarre de Benque, qui d'un premier mariage avec le seigneur d'Orbessan avait un fils nommé Raymond.

III. Roger de Saint-Jean, IIe du nom, seigneur de Soueich, etc., fils de Bernard, épousa, le 10 août 1479, Bertrande de Preissac, fille de Bernard de Preissac, seigneur d'Esclignac, et de Bertrande de Coaraze, dont il eut :

1° Roger, IIIe du nom, qui suit.

2° Jeannette de Saint-Jean, mariée à Roger de Vize, seigneur de Bareilles, qui donna quittance de sa dot le 23 janvier 1512.

IV. Roger de Saint-Jean, IIIe du nom, seigneur de Soueich, etc., épousa, le 30 février 1511, Anne de Noé, fille de Manaud de Noé, seigneur, baron de Noé, Savères, etc. Il testa, le 1er juillet 1516, en faveur de son fils, qui suit :

V. Gaspard de Saint-Jean, seigneur de Soueich, etc., donna le dénombrement de ses terres devant le sénéchal de Toulouse en 1540 et 1551. Il avait épousé, par contrat du 19 mars 1535, Catherine de Comminges, fille d'Odet de Comminges, vicomte de Couserans et seigneur de Pointis, et de Marie de Tersac, et avait donné quittance de sa dot le 21 janvier 1536 ; il se remaria avec Françoise d'Ustou, et laissa du premier lit :

1° Tristan, marié : 1° le 6 décembre 1589 à Bertrande de Léaumont, nièce de Jean de Léaumont, seigneur de Puygaillard, baron de Crou et de Moré, chevalier du Saint-Esprit; 2° le 4 février 1614 avec Bertrande de Vic, fille de Charles de Vic, seigneur de Bachas, et de Marthe d'Arcizas, dont il eut une fille unique, Marie de Saint-Jean, dame de Saint-Ignan, mariée en 1633 à Guy, baron d'Encausse.

2° Gaudens de Saint-Jean, qui a continué la filiation.

3° Jean de Saint-Jean, marié avec Barbe Delgui.

4° Anne, mariée à Guillaume de Castet, dont elle eut plusieurs enfants [1].

5° Madeleine, mariée le 3 janvier 1597 à Pierre d'Aure, seigneur de Villa.

[1] Lainé, dans ses *Archives de la Noblesse* (art. Castet, t. I, p. 10), induit en erreur par l'extrait du marquis d'Aubais, dit qu'Anne

VI. Gaudens de Saint-Jean, seigneur baron de Pointis du chef de sa mère, vicomte de Couserans, d'Erce, etc., donna, en 1607, le dénombrement de ses terres au sénéchal de Toulouse. Il avait épousé avec dispense de Rome, en 1593, Françoise de Comminges, sa cousine, fille d'Hugues de Comminges, vicomte de Couserans, et de Jeanne d'Hébrail, qui testa devant Dufaur, notaire à Pointis, le 25 septembre 1631 ; il fut maintenu avec elle dans le titre de vicomte de Couserans en partie, contre Françoise de Foix, par arrêt du parlement de Toulouse du 22 juin 1609. Leurs enfants furent :

1° François de Saint-Jean, dont l'article suivra.

2° Jean-Jacques de Saint-Jean, seigneur du Mayne, dont le fils Jean de Saint-Jean, seigneur du Mayne, marié en 1656 à Marie de la Trelhe, fut maintenu dans sa noblesse le 14 mars 1670. (*Pièces fugitives*, par le marquis d'Aubais, t. III [1].)

3° Hugues de Saint-Jean de Pointis, seigneur de Marcenac et autres lieux, major au régiment de Rambures, qui fit ses preuves de noblesse au mois d'août 1666, devant Voisin, intendant de Touraine et d'Anjou ; il épousa Marie de Morin, et fut père de Bernard de Saint-Jean,

était fille de Gaspard de Saint-Jean et d'Anne de Noé. Les dates du mariage d'Anne de Noé en 1511 et d'Anne de Saint-Jean en 1583, à soixante-douze ans de distance, démontreraient, à défaut des titres, qu'il y a erreur, et que la seconde ne peut être fille de la première.

[1] L'exactitude des extraits des jugements de maintenue de Languedoc publiés par le marquis d'Aubais dans ses *Pièces fugitives* est généralement admise. Cependant, en vérifiant celui qui concerne la branche de Saint-Jean du Mayne sur les titres originaux et sur les autres maintenues de Touraine et de Montauban, nous avons reconnu deux erreurs assez importantes. Il y est dit que Gaspard de Saint-Jean épousa en 1511 Anne de Noé. C'est son père, Roger, qui contracta cette alliance, et Gaspard, comme nous l'avons dit ci-dessus, se maria en 1535 avec Catherine de Comminges. Ces deux unions sont prouvées par les maintenues de Touraine et de Montauban, qui à l'appui citent les contrats et une série d'actes dont la plupart existent encore en originaux dans les archives de la famille.

Quant aux armes que le marquis d'Aubais attribue à la branche de Saint-Jean du Mayne : *parti d'argent et de gueules, au chef d'argent, chargé d'une croix fleuronnée de sable*, nous ferons remarquer qu'elles n'ont jamais été celles de la maison de Saint-Jean. Mais comme les jugements de maintenue du Languedoc ne donnaient pas les blasons des familles, le marquis d'Aubais s'est souvent égaré dans le choix des armoiries qu'il leur attribue.

baron de Pointis, seigneur de Champigny-Chamussay et Sainte-Julitte, chef d'escadre [1], chevalier de Saint-Louis de la première promotion, avec 1,500 livres de pension, portée plus tard à 2,000 livres, qui s'empara de Carthagène, en Amérique, en 1697, expédition dont il écrivit la relation. (Amsterdam, 1697.) Il devint maréchal de camp des armées du roi Louis XIV, lieutenant général au service de Philippe d'Anjou, roi d'Espagne, se distingua à la défense de Gibraltar, et servit avec distinction jusqu'à sa mort, en 1707. (*Hist. de l'ordre de Saint-Louis*, par d'Aspect, t. III, p. 143.) Ses armes ont été enregistrées dans l'*Armorial général de France*, dressé par ordre de Louis XIV de 1696 à 1710; vol. Ier de la Généralité

[1] Voici la teneur du brevet de chef d'escadre qui relate ses principaux services :

« Louis, par la grâce de Dieu, etc., salut. La charge de chef d'escadre de Languedoc étant à présent vacante par la mort du sieur de Septemes, nous avons cru que ne pouvions la remplir d'un plus digne officier et qui ait fait des actions plus éclatantes et plus importantes que le sieur baron de Pointis, capitaine de vaisseau et commissaire général de l'artillerie de la marine de Ponant; étant bien informé que depuis vingt-neuf ans qu'il est dans notre service, il s'est trouvé dans tous les combats donnés dans le Nord entre les flottes de France, d'Angleterre et de Hollande, et qu'en celui de l'année 1690 le vaisseau qu'il commandoit s'étant trouvé entre cinq vaisseaux ennemis, il donna en cette occasion des marques d'une valeur extraordinaire; il a conduit avec succès les bombardemens de Gênes, où il fut blessé, ceux d'Alger, et de Tripoly, et de Barcelone, et d'Alicante; il a commandé l'artillerie en Irlande en qualité de lieutenant général, par commission de notre très-cher et très-amé frère le roi d'Angleterre, où il fut dangereusement blessé en conduisant les travaux au siége de Londonderry; il a pris Carthagène par un assaut opiniâtrément soutenu; il a retiré du milieu de vingt-trois vaisseaux anglais et hollandais les six vaisseaux qui restèrent avec lui de l'escadre qui étoit sous son commandement, et avec cinq vaisseaux réduits par la maladie à la moitié de leurs équipages, il a battu six navires anglais bien armés sortant de leurs ports et plus gros que ceux qu'il commandoit, s'étant par le combat ouvert le chemin de Brest, où il a ramené ladite escadre avec des richesses considérables, acquises à nos sujets par la capitulation de Carthagène. A ces causes et autres à ce nous mouvans, nous avons le sieur baron de Pointis commis, ordonné et établi, et par ces présentes signées de notre main commettons, ordonnons et établissons chef d'escadre de la province de Languedoc, pour sous l'autorité de notre très-cher et très-amé fils Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, amiral de France, etc. Donné à Fontainebleau, le 4e jour du mois d'octobre 1699. *Signé :* Louis. »

de Paris, p. 511 (Mss de la Bibl. imp.); mais les trois *étoiles d'or* y sont remplacées par trois *molettes d'argent*.

4° Pierre de Saint-Jean de Pointis, qui servit dans les gardes du corps du roi; il fut l'auteur de la branche cadette, celle des seigneurs de Taurignan, qui s'est éteinte de nos jours, et dont un des derniers rejetons fut Joséphine-Charlotte de Saint-Jean de Pointis, mariée au marquis de Cazaux-Laran, lieutenant-colonel au régiment de Belzunce, dragons. De cette union étaient issues : *a*. Bénédicte de Cazaux-Laran, supérieure du couvent royal de Saint-Jacques à Madrid, pour lequel on exigeait les preuves de noblesse les plus sévères, tant du côté paternel que du côté maternel; *b*. N. de Cazaux-Laran, qui à la mort de Bénédicte a été élue pour la remplacer.

5° Hector de Saint-Jean de Pointis;

6° Françoise de Saint-Jean, mariée à Bertrand de Baulat, seigneur de Préneron;

7° Espérance de Saint-Jean, religieuse à Lespinasse.

VII. François de Saint-Jean de Pointis, seigneur de Soueich, baron de Pointis, vicomte de Couserans, épousa, le 11 janvier 1615, Marie Damorie, fille de Denis Damorie, seigneur de la Ferranne, et de Marguerite de Pins, veuve en 1647, qui passa, le 11 février 1660, un accord avec ses enfants rapportés ci-après :

1° Denis de Saint-Jean de Pointis, qui testa le 3 mars 1643 en faveur de François, son frère, et mourut sans postérité;

2° François de Saint-Jean de Pointis, II° du nom, qui suivra;

3° Roger, seigneur du Trein d'Ustou [1], etc.;

[1] La terre d'Ustou était située dans la vicomté de Couserans. Voici l'article de la Chesnaye des Bois au sujet de cette seigneurie (t. XII, p. 723) :

« Ustou est une maison des plus anciennes de Guienne; elle tire » son nom ou elle l'a donné à la vallée d'Ustou, qui est composée » d'un certain nombre de paroisses situées dans les Pyrénées.

» Ses anciens seigneurs la possédaient à titre de vicomté, et elle » est semblable en cela aux vallées d'Aure, de Larboust et autres de » ces mêmes contrées, dont les seigneurs se qualifiaient du titre de » vicomtes. Toutes ces vallées sont situées dans le diocèse de Comminges. Celle d'Ustou est possédée aujourd'hui, à titre de vicomté, » par le seigneur de Pointis, du nom de Saint-Jean. La maison » d'Ustou se partagea en plusieurs branches, dont quelques-unes

4° et 5° Jean et Jacques de Saint-Jean de Pointis, lieutenant du régiment de la reine infanterie;

6° Marie de Saint-Jean de Pointis, femme de Pierre de Siregand, seigneur de Ségala;

7° Françoise de Saint-Jean de Pointis.

VIII. François de Saint-Jean de Pointis, IIe du nom, seigneur de Soueich, baron de Pointis, vicomte de Couserans, transigea, le 24 octobre 1653, avec Pierre de Siregand, son beau-frère. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Pellot, intendant de Guyenne, en février 1667. Il avait épousé, par contrat du 27 février 1653, Marguerite de Cabalby, fille de Jean-Bertrand de Cabalby, seigneur d'Alos, et de Marthe de Méritens, dont il eut :

1° Jean-Jacques, dont l'article suit;

2° Octavien de Saint-Jean de Pointis, qui servit comme capitaine au régiment Royal-Artillerie, eut le bras emporté par un boulet à la bataille de Fleurus le 25 juillet 1690; il reçut la croix de Saint-Louis le 1er février 1694, et il fut tué au siége de Verrue le 5 janvier 1705. Cet officier rendit des services si multipliés dans son arme durant la campagne d'Allemagne, que le maréchal de Lorges fit en sa faveur une mention particulière. (*Hist. de l'ordre de Saint-Louis*, par Mazas et Th. Anne, p. 126.) Il avait fait son testament le 14 avril 1690.

3° Hugues de Saint-Jean de Pointis, capitaine au régiment de Bassigny, légataire de ses frères le 12 mars 1687 et le 14 avril 1690;

4° Jean-Jacques de Saint-Jean, chevalier de Pointis, seigneur de la Rouère, étant sur le point de partir pour le service du roi, testa le 16 mars 1690. Il servait en qualité d'enseigne de vaisseau sous les ordres de son oncle le chef d'escadre, et fut tué au siége de Carthagène en 1697 à la tête d'une colonne d'assaut. (*Expédition de Carthagène*. Amsterdam, 1697.)

5° Joachim de Saint-Jean de Pointis, seigneur de Saint-Sernin, qui embrassa la vie monastique (ordre des Prémontrés), et testa le 12 mars 1687;

6° Georgette de Saint-Jean de Pointis.

» subsistent encore actuellement; d'autres ont porté leur fortune » et leur nom dans des familles étrangères. Ces branches, en se » multipliant et en s'éloignant de leur tige, ont perdu leur fortune » et leur lustre, et ont subi le sort de tant d'autres maisons qui » sont tombées dans l'obscurité. »

IX. Jean-Jacques de Saint-Jean, baron de Pointis, vicomte de Couserans, seigneur de Soueich, lieutenant au régiment du roi, infanterie, en 1682, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de la généralité de Montauban, le 5 septembre 1699. Il avait épousé avec dispense, le 27 novembre 1685, Marie de Roquemaurel, fille de Jean de Roquemaurel, baron de Constansat, seigneur de Montégut, etc., et de Marthe d'Ustou de Montgaillard, dont il laissa :

1° Jean-Jacques, IIe du nom, qui suit;

2° Paul de Saint-Jean de Pointis, capitaine au régiment de la Couronne, assista aux siéges de Brisach, de Landau, de Carthagène, à la bataille d'Almanza, et fut tué au siége de Barcelone en 1714.

X. Jean-Jacques de Saint-Jean, IIe du nom, vicomte de Pointis et de Couserans, seigneur de Soueich, etc., né le 26 juillet 1687, rendit hommage pour le château de Castelbon le 2 juillet 1723. Il fit deux campagnes d'Allemagne comme mousquetaire du roi, pendant les dernières guerres du règne de Louis XIV. Son oncle le chef d'escadre lui ayant fait quitter le corps des mousquetaires, il entra garde de la marine, et servit au département de Rochefort pendant trois ans; puis il accompagna son oncle dans l'expédition de Gibraltar, et se retira du service en 1708. Il avait épousé : 1° le 21 novembre 1709, par contrat de Nartus, notaire à Moulis, Marguerite de Roquemaurel, fille de François de Roquemaurel, seigneur de la Tour-d'Ustou, etc., et de Marthe de Lapasse; 2° demoiselle d'Encausse, dont deux filles mortes sans alliance ; 3° Marie-Anne d'Ustou de la Mollette, fille du seigneur d'Hucs et de demoiselle de Binos de Cierp. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1° Joseph de Saint-Jean de Pointis, mort mousquetaire du roi;

2° Nicolas-Melchior de Saint-Jean, baron de Pointis, vicomte de Couserans, seigneur de Castelbon, officier au régiment Royal-Artillerie, bataillon de Valenceau;

3° Jean, qui suit;

4° Françoise de Saint-Jean de Pointis, mariée à François de Roquemaurel, seigneur de Montégut;

5° Françoise, religieuse.

Du troisième lit :

6° François de Saint-Jean de Pointis, chanoine-aumônier et grand vicaire de Couserans;

7° Jean-Jacques, chanoine et grand vicaire de Mirepoix;

8° Jean-Jacques-Lizier, chanoine et grand vicaire de Bayonne et de Lisieux;

9° François, capitaine au régiment d'Armagnac, chevalier de Saint-Louis, fit toutes les guerres d'Amérique et mourut maréchal de camp en 1821, sans laisser de postérité masculine de son union avec mademoiselle de Chennevière, d'une ancienne famille de Lorraine.

XI. Jean de Saint-Jean, vicomte de Pointis et de Couserans, né le 9 août 1721, garde du corps du roi, compagnie écossaise, assista à la bataille de Fontenoy, reçut la croix de Saint-Louis le 8 octobre 1758 et fit toutes les guerres jusqu'en 1763. Il siégea à l'assemblée provinciale de la généralité d'Auch en novembre et décembre 1787, comme doyen de l'ordre de la noblesse. Il fut nommé président de la commission chargée de vérifier les titres de noblesse. (Procès-verbaux des séances de la généralité d'Auch en 1787. Il avait épousé, le 2 octobre 1758, Rose de Vaux, dont il eut :

1° Nicolas-Melchior, qui suivra;

2° François de Saint-Jean de Pointis, né le 28 avril 1766, chevalier de Saint-Louis, officier de marine, marié à Françoise du Pac la Bastide, dont il a eu : *a*. Armand de Saint-Jean de Pointis, capitaine au 3e bataillon de chasseurs à pied, chevalier de la Légion d'honneur, tué en Afrique le 7 juin 1842 dans un combat contre les Beni-Menasser; *b*. Adrien de Saint-Jean de Pointis, décédé sans alliance;

3° Jacques de Saint-Jean de Pointis, né le 7 septembre 1768, capitaine au régiment d'Armagnac, chevalier de Saint-Louis, qui fit toutes les campagnes de l'armée de Condé;

4° Jean-Nicolas-Bernard, chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, marié à Marie de Saint-Pastou, dont il a eu : Alphonse de Saint-Jean de Pointis, marié le 12 août 1844 à Zénobie-Antoinette-Louise de Montaut-Brassac, dont est né : Jacques-Gaudens-*Raoul* de Saint-Jean de Pointis;

5° Jacquette de Saint-Jean de Pointis, mariée à Georges Delpla de Goueites, dont sont issus : *a*. Jules Delpla

de Goueites, ancien capitaine de cavalerie, officier de la Légion d'honneur; *b.* Aglaé Delpla de Goueites, mariée au comte de Tersac-Montberaut.

XII. Nicolas-Melchior de Saint-Jean, vicomte de Pointis et de Couserans, siégea aux assemblées électorales de la noblesse de la sénéchaussée de Comminges et du Nebouzan, en 1789. Il y est qualifié comte de Pointis, et chargé de la procuration du baron de Pointis, vicomte de Couserans, son père, et du baron d'Encausse. (Arch. de l'Empire, B 111.) Il mourut en 1814, laissant de l'union qu'il avait contractée en 1790 avec Marie-Séraphine du Pac-Fronsac :

1° Théodore, qui a continué la descendance;

2° Édouard de Saint-Jean, baron de Pointis, qui a fait les campagnes de 1813 à 1814 dans le 3° régiment des gardes d'honneur, a été blessé à la bataille de Hanau et créé chevalier de la Légion d'honneur; il est entré dans la compagnie des gendarmes de la garde le 1er novembre 1814, et servait en 1830 avec le grade de capitaine de hussards.

XIII. Théodore de Saint-Jean, vicomte de Pointis et de Couserans, chevalier de la Légion d'honneur, officier de cavalerie, fit les campagnes de 1810 et 1811 en Allemagne, et celle de 1812 en Russie. Il fut fait prisonnier à la fin de la retraite de Moscou, et resta quinze mois en captivité dans la Sibérie. Rentré en France, il avait épousé, le 5 janvier 1819, Virginie de Baynaguet de Pennautier, fille de Jacques de Baynaguet, marquis de Pennautier, et de Madeleine-Louise d'Aurelle de Champetière, dont il a :

1° Jacques-Paul-*Albert* de Saint-Jean de Pointis, chef d'escadron au 8° hussards;

2° Madeleine-*Blanche*, mariée le 23 février 1843 à Édouard, marquis de Génibrouse-Castelpers;

3° Marie-Laurence-*Hermina*, qui a épousé Armand de Massia-Ranchin;

4° Rose-*Alexandre* de Saint-Jean de Pointis, mariée à Albanie de Mont-Redon, fille du comte de Mont-Redon et de Léocadie de Papus.

Armes : *d'azur, à la cloche d'argent, bataillée de sable, accompagnée en pointe de trois étoiles d'or, posées 2 et 1.* (Voyez pl. AS). — Couronne de marquis. — Devise : À PETITE CLOCHE GRAND SON.

ESCOUBLEAU DE SOURDIS.

Cette maison, d'origine chevaleresque, éteinte de nos jours dans la descendance mâle, eut pour berceau la terre d'Escoubleau, fief considérable situé près de Châtillon-sur-Sèvre, en Poitou. Elle a joui des honneurs de la cour en 1784, en vertu des preuves faites au cabinet des ordres du roi, et établissant son ascendance directe depuis Onfroy d'Escoubleau, nommé dans un titre de l'an 1224.

Elle est alliée aux maisons de Besiade d'Avaray, de Chateaubriand, de Choiseul, de Clermont-Tonnerre, de Colbert, de Grammont, de Maillé, de Melun, de la Rochefoucauld, de Rohan, de Rostaing, de Simiane, de la Trémouille, etc. Elle a donné plusieurs officiers généraux, des conseillers d'État, trois chevaliers et deux commandeurs du Saint-Esprit, un premier écuyer de la grande écurie du roi, des gouverneurs de places et de provinces, un maréchal de camp et un lieutenant général. Mais elle est illustre surtout par les prélats distingués qu'elle a produits.

Jacques d'Escoubleau fut évêque de Maillezais de 1545 à 1560; Henri, son neveu, occupa le même siége en 1573, devint commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1595, et mourut à Paris en 1615.

François d'Escoubleau de Sourdis, né en 1575, fait cardinal par le pape Clément VIII le 3 mars 1598, fut nommé l'année suivante à l'archevêché de Bordeaux. Il se signala par son zèle pour la discipline ecclésiastique et par ses vertus et son ardente charité. Le cardinal de Sourdis fonda à ses frais la belle chartreuse de Bordeaux, et cette belle création, au milieu de marais pestilentiels qu'il fallut défricher, lui coûta plus de cent mille francs. La reine Marie de Médicis voulut le dédommager par des dons considérables : « Volontiers, dit-il, les églises et les hôpitaux ont de si grands besoins ! » Il mourut le 8 février 1628.

Henri d'Escoubleau, frère du cardinal de Sourdis, lui succéda dans l'archevêché de Bordeaux. Ayant moins les vertus épiscopales que les talents militaires, il suivit Louis XIII au siége de la Rochelle comme intendant de l'artillerie et directeur général des vivres. Il fit aussi partie de l'expédition navale du comte d'Harcourt contre

les îles de Lérins, qui furent reprises sur les Espagnols en 1637. Commandant de l'escadre du roi l'année suivante, il battit la flotte ennemie sur les côtes de Biscaye le 22 août 1638, et s'empara de la ville de Loredo le 16 août 1639. Non moins hautain que le duc d'Épernon, gouverneur de Bordeaux, homme brutal et hautain, il eut avec lui un démêlé violent, dans lequel son adversaire s'emporta jusqu'à le frapper. L'orgueilleux duc, pour racheter ses torts, fut obligé d'écrire la lettre la plus soumise au prélat, et de se mettre à genoux devant lui pour écouter avec respect la réprimande sévère qu'il lui fit avant de lever l'excommunication. Autre temps, autres mœurs. Henri d'Escoubleau mourut en 1645.

La seigneurie de Jouy, près Versailles, fut érigée en comté au mois de décembre 1654 en faveur de Charles d'Escoubleau, dit le marquis de Sourdis, chevalier des ordres du roi, dont les descendants ont continué de porter le titre de marquis de Sourdis et d'Alluye.

Le dernier rejeton mâle de cette maison fut Antoine-René d'Escoubleau, marquis de Sourdis, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, marié : 1° le 4 juin 1784 à Augustine-Olympe-Sophie de Besiade, fille du duc d'Avaray, veuf en 1809 ; 2° à Éléonora de Botta, fille du lieutenant général de Botta, noble toscan. Du premier lit était issu Ange-François d'Escoubleau, comte de Sourdis, colonel des chasseurs, chevalier de Saint-Louis, décédé sans postérité.

Du second lit sont issues deux filles, seuls rejetons actuels de la maison d'Escoubleau de Sourdis, qui suivent.

I. Louise-Amanda-Quintina-Anna d'Escoubleau de Sourdis, mariée à Charles-Émile-Renaud de Saint-Amour, dont elle a : 1° *Charles*-Émile ; 2° *Laure*-Léonie-Louise ; 3° Anne-*Juliette*-Marie.

II. Lina-Marie-Augustine d'Escoubleau de Sourdis, mariée le 26 mai 1847 à Pierre-Alexandre Mathelat de Bourbevelle, dont elle a une fille unique, Marie, née en 1853.

Armes : *parti d'azur et de gueules, à la bande d'or brochante sur le tout.* (Voyez pl. AS.)

LA VALETTE.

La maison de Valette ou de la Valette, en latin *de Valetta*, est ancienne et illustre. Elle tire son origine du Rouergue et des vicomtes souverains de Saint-Antonin, issus des comtes de Rouergue, et par eux des premiers comtes héréditaires de Toulouse, qui descendaient eux-mêmes des comtes de Poitiers. (*Dictionnaire de la noblesse*, par Lachesnaye des Bois, tome XII, page 309; — *Histoire générale des pairs de France*, de Courcelles, tome Ier; — *Armorial de Languedoc*, par M. de la Rocque, tome II, page 176.)

Elle s'est divisée en plusieurs branches, dont la plus illustre, celle de la Valette-Parisot-Cornusson, a donné des sénéchaux au Rouergue, au Quercy, à Toulouse et au pays albigeois, un grand maître de Malte en 1557, plusieurs grands-croix, et, à chaque génération, des chevaliers du même ordre; des évêques, des gentilshommes de la chambre du roi, des chevaliers de Saint-Michel, et un chevalier du Saint-Esprit (1583).

La branche de la Valette-Chabriol, dont nous allons nous occuper, est issue de la précédente, et la représente seule actuellement. Elle est établie en Vivarais depuis 1592, et réside aujourd'hui au château de Guiron, près Marcols (Ardèche).

I. Guillot de la Valette, chevalier, seigneur de Cornusson, etc., était issu au onzième degré d'Archambaud, vicomte de Saint-Antonin, qui suivit le comte de Toulouse à la croisade de 1147. Il servit comme enseigne de cinquante hommes d'armes sous le maréchal de Rieux, et épousa en 1486 Jeanne de Castres, dont il eut : 1° Guillot, qui suit; 2° Jean de la Valette, grand maître de Malte, célèbre par le glorieux siége qu'il soutint contre Mustapha et Soliman en 1565; 3° François, évêque de Vabres, 1561-1585, qui assista au concile de Trente.

II. Guillot de la Valette, baron de Cornusson, seigneur de Parisot, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur du pays de Rouergue, épousa en 1535 Antoinette de la Valette-Nogaret, d'une branche cadette des ducs d'Épernon et de la Valette. Leur fils aîné fut François, qui suit.

III. François de la Valette, marquis de la Valette, baron de Cornusson, capitaine de cent hommes d'armes, lieute-

nant du roi en Guienne, gouverneur et sénéchal de Toulouse et du pays albigeois en 1576, gentilhomme ordinaire de la chambre en 1581, conseiller d'État en 1582, chevalier des ordres du roi en 1583. Il commanda les galères de la religion sous le magistère de Jean de la Valette, son oncle, et se trouva à la défense de Malte. Il fut général en chef des armées du roi en Languedoc après la mort du duc de Joyeuse, et mourut des fatigues de la guerre en 1586. Il avait épousé, le 21 juin 1563, Gabrielle de Murat de Lestang, dont il eut : 1° Jean, qui a continué la branche des marquis de Cornusson, éteinte au commencement du siècle dernier; 2° François, évêque de Vabres, 1600-1622, qui siégea aux États généraux de 1614; 3° Jean, chevalier de Malte, qui obtint, en 1603, par bulle du grand-maître Aloph de Vignacourt, l'exemption du droit de passage en faveur de tous les rejetons du nom et des armes de la maison du grand-maître Jean de la Valette; 4° Jeanne, mariée à Raimond de Pins; 5° Jean, qui suit.

IV. Jean de la Valette, auteur de la branche cadette des comtes et marquis de la Valette-Chabriol, fut d'abord chevalier de Malte; mais il quitta la croix, et de l'avis de son frère aîné, il épousa en 1592 Philippe de Burine de Chabriol, héritière de sa maison, fille de Philibert de Burine, chevalier, baron de Luz, seigneur de Chabriol, Lusfarges, Font, etc. A l'occasion de ce mariage, il s'établit au château de Chabriol, en Vivarais, que ses descendants ont habité jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

V. Antoine de la Valette, fils unique de Jean qui précède, embrassa la doctrine de Calvin que ses descendants professèrent jusqu'en 1739. Cette longue période d'erreur religieuse entraîna la ruine de la puissance et de la fortune de sa branche. Mais ses descendants continuèrent néanmoins à prendre les qualifications de très-noble, illustre et puissant seigneur, et les titres de baron, comte et marquis de la Valette, chevalier, marquis de Gaz, baron de Luz, seigneur de Chabriol, Lusfarges, etc. Il avait épousé, en 1614, Françoise d'Albon de la Rosière, dont il eut : 1° François, qui suit; 2° Louise, mariée à André de la Traverse.

VI. François de la Valette, comte de la Valette-Chabriol, épousa, le 21 mai 1638, Marie de la Blache, dont il eut : 1° Antoine, qui a continué la descendance; 2° et 3° Jean et François, décédés sans alliance.

VII. Antoine de la Valette, baron de la Valette-Chabriol, épousa, le 12 juin 1659, Louise de Raymond de Modène, et laissa de cette union : 1° Jean, dont l'article suivra; 2° Jacques, vicomte de la Valette-Chabriol, décédé sans postérité; 3° et 4° Antoinette et Philippine, sans alliance.

VIII. Jean de la Valette, marquis de la Valette-Chabriol, fut obligé de sortir du royaume avec sa famille lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il avait épousé, en 1681, Anne de Cluzet de Pommerot, dont il n'a laissé qu'un fils, qui suit.

IX. Jacques de la Valette, comte de la Valette-Chabriol, et Claudine de Riouffol, sa femme, qu'il avait épousée en 1708, abjurèrent la religion prétendue réformée le 12 octobre 1739. Leurs enfants furent : 1° Joseph-François, qui a continué la descendance; 2° Jean-Jacques, mort sans alliance; 3° Louis, décédé sans postérité; 4°, 5°, 6° Anne-Louise, Marie et Jeanne, sans alliance.

X. Joseph-François, marquis de la Valette-Chabriol, né le 4 décembre 1708, châtelain des quatre mandements des Bauttières pour le prince de Soubise, épousa en 1741 Jeanne-Élisabeth de Sibleyras, dont il eut : 1° Jacques-François, qui suit; 2° Claude-Laurent, vicomte de la Valette-Chabriol, garde du corps du roi, chevalier de Malte et de Saint-Louis; 3° Jean-Claude-Bernardin, chevalier honoraire de Malte, chambellan de l'empereur d'Autriche, qui épousa la baronne de Juliers-Ketteins, dame des ordres de Malte et de la Croix-Étoilée; il obtint, de concert avec ses deux frères, le 10 décembre 1776, un décret confirmatif du privilége d'exemption du droit de passage pour lesdits seigneurs, marquis, comtes et vicomtes de la Valette-Chabriol, comme descendants en ligne directe de Guillot, frère du célèbre Jean de la Valette; il fut en correspondance avec plusieurs grands maîtres de Malte, notamment avec Emmanuel de Rohan, qui le chargea de soutenir les intérêts de l'ordre auprès du gouvernement des Pays-Bas. Après la prise de Malte, il fut consulté maintes fois sur le lieu où l'on devait rétablir le siége de la religion et sur la réorganisation de l'ordre; un diplôme impérial de François II, en date du 11 juin 1786, lui conféra pour lui et ses descendants le droit d'appliquer à volonté les titres de marquis, comte, vicomte et baron aux terres qu'ils possédaient aux Pays-Bas, avec exemption des droits royaux pour les érections de majorat; il est

décédé sans postérité; 4° et 5° Jean-Marie-Anne et Louise-Marie-Françoise, qui firent leurs preuves de seize quartiers pour le chapitre de Nivelle en 1794; 6° Marie-Françoise-Élisabeth, dame de l'abbaye de Bonlieu.

XI. Jacques-François, comte de la Valette-Chabriol, châtelain des quatre mandements des Boutières, garde du corps du roi, puis gendarme de la garde ordinaire, chevalier honoraire de Malte, assista en 1789 aux assemblées électorales de la noblesse du Vivarais. Il avait épousé, le 5 février 1774, Anne-Françoise Sylvie Borel d'Hauterive, fille de Pierre Borel, comte d'Hauterive, et de Claire-Sylvie de Gratet de Dolomieu. De ce mariage sont issus, outre plusieurs enfants morts en bas âge : 1° Jean-Isaac-François-Marie, qui suit; 2° Anne-François-Adolphe, chevalier de Malte; 3° Marie-Catherine-Théodore, dite *mademoiselle de la Valette;* 4° Marie-Hortense-Octavie, mariée à Vincent d'Allard.

XII. Jean-Isaac-François-Marie, marquis de la Valette-Chabriol, chevalier honoraire de Malte, épousa, le 15 février 1816, Claire-Henriette-Félicité de Meyssonnier de Châteauvieux, fille de Marc-Henri de Meyssonnier de Châteauvieux, maréchal des logis des gardes du corps du roi, chevalier de Saint-Louis, ancien membre du conseil des Cinq-Cents et ancien administrateur du département de l'Ardèche. Il a trois enfants de cette union : 1° François-Henri-Bernardin, chevalier honoraire de Malte, marié le 15 février 1858, à Annette Marthoret Saint-Prix, dont : *a*. Jean-François-Victor; *b*. Marie-Henriette de la Valette-Chabriol; 2° François-Adolphe-Frédéric-Eugène, juge au tribunal civil de Carpentras; 3° Marie-Françoise-Augustine-Anaïs de la Valette-Chabriol.

ARMES : *parti, au 1er de gueules, au gerfaut d'argent ayant la patte dextre levée,* qui est de VALETTE; *au 2e de gueules, au lion d'or, armé et lampassé d'argent,* qui est de MORLHON. (Voyez pl. AS.) — Devise : PLUS QUAM VALOR VALETTA VALET. — Cri de guerre : NON ÆS, SED FIDES.

Cet écu est souvent posé sur le tout d'un autre : *écartelé, au 1er échiqueté d'or et de gueules, chaque carreau de gueules chargé d'une tour d'or,* qui est de POITIERS ancien; *au 2e de gueules, à la croix vidée, cléchée et pommetée d'or,* qui est de TOULOUSE; *au 3e de gueules, au léopard lionné d'or,* qui est de RODEZ; *au 4e de gueules, à la croix ancrée d'or,* qui est de SAINT-ANTONIN.

VARANGE (Muguet de).

La famille Muguet de Champalier et de Varange est ancienne. Une tradition domestique, appuyée sur un vieux manuscrit, dit que Jacques Muguet, qualifié écuyer, figura à Arras, en 1385, dans la montre d'une compagnie commandée par Philibert de Damas; qu'il fit partie de l'expédition d'Ecosse sous les ordres de l'amiral Jean de Vienne, et qu'il y mourut, laissant deux fils. L'un resta en Artois et n'eut pas de postérité; l'autre, chassé par les guerres des Anglais et des Bourguignons, passa dans le midi de la France et de là en Italie, où ses descendants s'allièrent à des familles distinguées de Toscane et s'établirent à Florence et à Pise. Leurs armoiries, sculptées sur des tombeaux, se voient encore dans le *Campo-Santo* de cette dernière ville. Revenue en France, la famille a été anoblie en 1567 et confirmée dans sa noblesse en 1768. (*Dictionnaire de la noblesse* de Courcelles, tome III, page 497.) Elle s'est fixée dans la Bourgogne et le Lyonnais, où elle a occupé les charges les plus honorables et où elle a possédé d'importantes seigneuries et contracté de belles alliances. (*Archives de la noblesse* de Lainé, tome III.)

François Muguet fut élu échevin de la ville de Lyon en 1776, et Jacques-Marie Muguet exerça les mêmes fonctions en 1782. (*Annuaire de la noblesse*, 1860, page 415.) On compte aussi parmi les rejetons de cette famille plusieurs officiers de mérite et des chevaliers de Saint-Louis. (*Dic. véridique de la noblesse*, par Lainé, t. II.)

Benoît Muguet, écuyer, seigneur de la Valette de Champalier, etc., épousa en 1757 Marie Françoise Morel[1], fille de Pierre Morel, échevin de Lyon, et de Marie de Clavière[2], veuve en 1804; elle mourut en 1817, laissant de cette union deux fils, auteurs des deux rameaux qui suivent.

I. Pierre-Antoine Muguet de Champalier, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Réunion, régisseur général des poudres de France, fut marié à Sophie Andrieu[3]

[1] Morel porte : *d'azur, à trois tiges de morelle, accompagnées en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.*

[2] Clavière porte : *d'azur, au lion tenant dans ses pattes une clef d'argent, à la fasce de gueules, brochant sur le tout.*

[3] Andrieu porte : *d'azur, à deux sautoirs d'or.*

de Turdine, fille de Pierre Andrieu de Turdine, capitaine-colonel de la garde lyonnaise, et de Marie Estournel [1], d'une ancienne famille du Quercy établie dans le Lyonnais. Elle était veuve en 1835 et décéda elle-même en 1855, laissant deux filles : 1° Marie-*Agélie* Muguet de Champalier, mariée à Victor Callande de Clamecy, ancien magistrat, fils du baron de Clamecy, conseiller à la cour de Bourges, veuve le 14 octobre 1844 ; 2° Marie-*Caroline* Muguet de Champalier, mariée à Eugène Callande de Clamecy, ✳, actuellement conseiller à la cour impériale de Bourges.

II. Pierre-Marie Muguet de Varange, né en 1759, se distingua au siége mémorable de Lyon en 1793, et fut pendant toute sa durée membre de la commission départementale et du comité militaire. Nommé receveur général des finances en 1800, il fut pourvu, par lettres patentes du 2 septembre 1810, du titre héréditaire de baron. Il est décédé le 12 décembre 1818, laissant de son union avec Marie-Caroline Andrieu de Turdine, sœur de la femme de son frère, quatre enfants dont les articles suivent :

1° Benoît-*Frédéric* Muguet, baron de Varange, né en 1792, chevalier de l'ordre de Malte et de la Légion d'honneur, membre du conseil général du département de l'Yonne, décédé sans alliance le 24 avril 1852.

2° Pierre-Marie-*Félix* Muguet, chevalier, aujourd'hui baron de Varange, marié en 1822 avec Anna-Suzanna-Louisa Bert [2], fille de Johan-*Cornelis* Bert, gouverneur d'Esséquibo (Guyane anglaise), dont il a eu : *a.* Pierre-Marie-*Félix*-Frédéric-Christian Muguet de Varange, né le 8 janvier 1823, décédé le 17 juillet 1843 ; *b.* *Anna*-Henriette-Phœbé Muguet de Varange, née en 1827, mariée le 18 avril 1854 à Charles-François-*Arthur* Vallet, comte de Villeneuve-Guibert, petit-fils du sénateur actuel.

3° Sophie-Caroline-*Hersilie* Muguet de Varange, veuve de Louis-*Henri* Royer de Cahuzac, comte de Caux, grand-croix de plusieurs ordres, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France en Hanovre ; remariée, le 10 mai 1840, à François-Christophe-*Edmond* Kellermann, duc de Valmy, ancien député, O.✳, petit-fils du maréchal-duc de Valmy, pair de France.

[1] Estournel porte : *d'azur, à la tour donjonnée d'argent.*

[2] Bert : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de six glands au naturel, posés* 2 *et* 4. — Couronne de marquis.

4° Albine Muguet de Varange, mariée à Ange-René-Armand, baron de Mackau, ancien pair de France, amiral, ministre de la marine en 1843, sénateur et grand-croix de la Légion d'honneur ; veuve le 13 mai 1855.

ARMES : *parti, au 1er de gueules, au phénix d'or, surmonté d'un soleil du même, mouvant de l'angle dextre; au 2e, coupé d'or et de sable, au lion couronné de l'un en l'autre.* (Voyez pl. AU.) — L'écu timbré d'une couronne de baron. — Supports : deux lions. — Devise : POST FATA SUPERSTES.

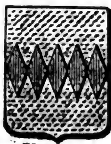


JOUBERT DE LA BASTIDE

MARQUIS

DE CHATEAUMORAND,

SEIGNEURS DE LA BASTIDE, DE COGNAC, DE CISSÉ, DE ROCHEBRUNE, DE MONTPLAISIR, DU REPAIRE, DU CROIZET, DE VÉRAC, ETC., DANS LE LIMOUSIN, LE POITOU, LE PÉRIGORD ET L'ANGOUMOIS.



Armes : *d'or, à cinq fusées de gueules, accolées et rangées en fasce.* (Voyez pl. AU.) — Couronne de marquis. — Supports : deux sauvages ou deux Hercules.

Cette maison d'ancienne chevalerie est originaire du Limousin, où elle est connue dès le XII[e] siècle, et où elle occupait un rang distingué par ses services, ses possessions et ses alliances. Elle a le titre de baron de Châteaumorand [1] depuis plus de quatre siècles, et celui de marquis depuis le règne de Louis XIV. Elle a produit beaucoup d'officiers de terre et de mer, des chevaliers et commandeurs de Saint-Louis, plusieurs officiers supérieurs, dont un colonel général, un chef d'escadre, un lieutenant

[1] Les nom et titre de marquis de Châteaumorand ont aussi été portés par une branche de la maison de Levis, qui s'est éteinte en 1751. Elle descendait de Bermond de Levis, marié en 1412 avec Agnès de Châteaumorand, fille de Jean, seigneur de Châteaumorand en Forez. Elle prit le titre de marquis de Châteaumorand lorsqu'elle recueillit cette terre en vertu de la donation qui en fut faite par Diane de Châteaumorand, marquise d'Urfé, à son cousin Jean-Claude de Levis, le 31 octobre 1625, à la charge de relever le nom et les armes de la donataire. Les seigneurs et marquis de Châteaumorand du Forez n'avaient donc aucune connexion avec ceux du Limousin.

général des armées du roi, et un grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Un chevalier du nom de Joubert ou Jaubert signa comme témoin le testament de Pons Raymond, comte de Toulouse et de Rouergue, en 960.

Un travail généalogique dressé par l'abbé Lespine, professeur à l'Ecole des chartes, et publié par Courcelles dans le tome XVII du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, donne à la maison de Jaubert une origine commune avec celle de Joubert de la Bastide de Châteaumorand (voyez l'*Annuaire* de 1852, p. 209); et, en lui rattachant cette dernière comme branche, elle modifie constamment l'orthographe de son nom, et l'appelle Jaubert de la Bastide, pour rendre l'assimilation plus complète. Mais on n'a pu retrouver le point de la jonction que la différence des armoiries rend douteuse.

Voici la filiation de la maison de Joubert de la Bastide de Châteaumorand dégagée de celle des diverses autres branches ou familles du nom de Jaubert, reliées et souvent confondues par l'abbé Lespine :

I. Gauthier Joubert, chevalier, souscrivit vers 1150 avec d'autres seigneurs une donation que Josselin de Nazères fit à l'ordre du Temple avant de partir pour la terre sainte. Il fut père de :

1° Pierre, qui suit;

2° Jean Joubert, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né en Palestine et désigné par les historiens sous le nom de Joubert de Syrie, qui fut élu en 1170 et mourut en 1179.

II. Pierre Joubert, Ier du nom, chevalier, épousa vers 1165 Imberge de Nantiac, dont il eut :

1° Gérald Joubert, qui suit ;

2° Pierre Joubert, chevalier, cité avec son frère dans des actes de 1206 et 1221 ;

3° N. . Joubert, chapelain de Saint-Remy en l'an 1200.

III. Gérald Joubert, chevalier, mentionné avec sa mère et son frère puîné dans un acte de 1206, est qualifié chevalier, ainsi que ce dernier, dans un autre acte de 1221. Il avait donné en 1213 la maîtrise d'Alnet avec ses appartenances à la maison hospitalière de la Lande.

IV. N . Joubert, damoiseau, seigneur de Villeboreau,

fils de Gérald Joubert, a laissé, d'une alliance inconnue, deux enfants, qui suivent :

1° Robert, qui a continué la descendance;

2° N... Joubert de Méré, chevalier de la milice du Temple, qui fit donation à son ordre du moulin de Pontgirault en 1269.

V. Robert Joubert, damoiseau, est mentionné dans un dénombrement rendu en 1274 à la commanderie des Espaux par Guillaume de Bersulan. Il fut père de :

1° Guillaume, dont l'article suivra;

2° Pierre Joubert, qualifié Varlet dans plusieurs titres, entre autres dans un dénombrement rendu en 1328 à Fort d'Aux, Fortius de Auxio, évêque de Poitiers;

3° Ithier Joubert, prêtre de l'aumônerie de Cognac en 1306.

VI. Guillaume Joubert, chevalier, qualifié dans les titres noble et puissant seigneur, demeurait en la paroisse de Saint-Jean de la Gruyères, au diocèse de Limoges. Il épousa Marguerite de la Dixme, *alias* de la Dixmerie, dont il eut :

1° Ithier Joubert, qui suit;

2° Geoffroy, Golfier ou Gouffier Joubert, écuyer, seigneur de Saint-Étienne de Marigny, tige de la branche des seigneurs de Cissé;

3° Guillaume Joubert, qui fut tué à la bataille de Poitiers, en combattant auprès du roi Jean, en 1356;

4° Pierre Joubert, abbé de Saint-Augustin au diocèse de Limoges, en 1372.

VII. Ithier Joubert, damoiseau, était seigneur de Cognac ou Coignac, terre du Limousin située près de Rochechouart, et restée dans la maison de Joubert jusqu'en 1789. Il épousa vers 1322 Hélis du Mas de la Porte, qui le rendit père de :

1° Pierre Joubert, dont l'article est rapporté ci-après;

2° Jean Joubert, seigneur de Cognac, qui suivit la carrière des armes, épousa Borgie de Vaucocour, et fut père d'Ithier, seigneur de Cognac; ce dernier contracta alliance avec Marguerite de Laurens, et leur fils Jean Joubert se maria vers l'an 1404 à Marguerite de la Gardette; il eut de cette union : *a*. Mathurin Joubert, seigneur de Cognac, décédé en 1446 sans postérité, laissant pour

héritier Pierre Joubert de la Bastide, son beau-frère;
b. Marthe Joubert de Cognac, mariée à son cousin Pierre Joubert de la Bastide, rapporté plus loin au dixième degré;

3° Emery Joubert, qui fut père de Pierre Joubert, seigneur de l'Esperonnerie, décédé sans postérité.

VIII. Pierre Joubert, IIe du nom, seigneur de la Bastide en Périgord, continua la descendance directe. Il eut pour fils Jean Joubert, qui suit.

IX. Jean Joubert, Ier du nom, seigneur de la Bastide, ayant eu en 1378 une contestation avec Ithier Joubert, seigneur de Cognac, son cousin, le fit condamner au payement de six septiers de grain par année, avec les arrérages depuis neuf ans. Il rendit aveu le 14 juillet 1404 au vicomte de Rochechouart, pour le fief des Homieux et le village de Romanhac. Il fut père de Pierre, qui continue la filiation directe.

X. Pierre Joubert, IIIe du nom, seigneur de la Bastide, est qualifié baron de Châteaumorand dans une déclaration du 15 avril 1451. (Extraits de papiers de famille produits devant le parlement en juillet 1781.) Il rendit aveu le 25 mai 1435 au vicomte de Rochechouart, et assista en 1440 et 1457 aux actes de foi et hommage de Jean de Maisonneys et de Fortunier Flamenc. Il avait épousé, en 1434, Marthe Joubert de Cognac, sa cousine; et par la mort de Mathurin Joubert, son beau-frère, il recueillit la seigneurie de Cognac. Il ne vivait plus en 1471, et avait eu entre autres enfants :

1° Pierre, dont l'article est rapporté ci-après;

2° Annet Joubert de la Bastide, décédé sans postérité;

3° Jean Joubert de la Bastide, prieur de la Guarde, ordre de Grandmont.

XI. Pierre Joubert, IVe du nom, seigneur de la Bastide, de Cognac, de Rochebrune, baron de Châteaumorand, fut reconnu en cette qualité en 1471 par Jean Barton, baron de Saint-Junien, évêque de Limoges. (Extrait d'un dénombrement donné en 1651 par Charles-Joseph, baron de Châteaumorand.) Il servait en 1470 comme brigandinier, et fit acte de foi et hommage, avec aveu, au vicomte de Rochechouart, en 1473 et en 1501, pour les fiefs des Homeux, de Romanhac, etc. Il avait épousé, le

13 janvier 1480, Louise de Cosnac, fille de Pierre de Cosnac et de Louise de Noailles, dont il eut un fils, qui suit :

XII. Annet Joubert, Ier du nom, seigneur de la Bastide, Cognac, Rochebrune, Montplaisir, baron de Châteaumorand, etc., se maria vers 1515 avec Françoise d'Aubusson, fille de Jean d'Aubusson, seigneur de Villac, et d'Isabelle Ebrard de Saint-Sulpice, et laissa de cette union :

1° Annet, qui continua la branche aînée;

2° Mathieu Joubert de la Bastide, seigneur de Montplaisir, auteur de la branche, rapportée plus loin, des seigneurs du Repaire et du Croizet, devenus marquis de Châteaumorand à l'extinction de la descendance d'Annet, qui précède.

XIII. Annet Joubert de la Bastide, IIe du nom, seigneur dudit lieu, de Cognac, de Rochebrune, etc., baron de Châteaumorand, est cité dans une transaction de l'an 1545 entre Geoffroy de Pompadour, conseiller au parlement de Bordeaux, et Pierre de Solignac, touchant la dot de Marguerite de Pompadour, sa femme, et lui-même transigea le 8 janvier 1549 avec le vicomte de Rochechouart, au sujet de droits sur la paroisse de Cognac. Il reçut de plusieurs de ses tenanciers, les 16 août et 17 septembre 1564, la reconnaissance de ce qu'ils lui devaient à raison de sa baronnie directe de Châteaumorand. Il était chevalier de l'ordre du roi, et plusieurs actes lui donnent la qualification de haut et puissant seigneur. Il avait épousé, le 16 juin 1545, Marguerite Royer de Pompadour; et, devenu veuf, il se remaria, d'après le travail de l'abbé Lespine, avec Blanche de Villelume. Du premier lit il laissa :

1° Annet, qui continua la descendance;

2° Marguerite Joubert de la Bastide de Châteaumorand, dame de Puydeau, mariée à Pierre Firon, seigneur du Roc, en Languedoc;

3° Françoise Joubert de la Bastide de Châteaumorand, mariée : 1° le 15 août 1569 à François de Carbonnières, seigneur de Chambéry (d'Hozier, reg. Ier, p. 370); 2° le 17 mai 1573 à Gaston de la Martonie, seigneur de Bussac, la Roche, Milhac, etc.

XIV. Annet Joubert de la Bastide, IIIe du nom, chevalier, seigneur dudit lieu, de Cognac, de Vouveles, etc.,

baron de Châteaumorand, fit son testament en 1617. Il avait épousé, le 12 août 1592, au château de Freyssinet, Hélène de Joussineau, veuve de Jacques de Pompadour, et fille et héritière de Pierre de Joussineau, seigneur de Freyssinet, et d'Isabeau de la Vergne. De cette union sont issus entre autres enfants :

1° Charles-Joseph-Annet, qui suit;

2° Annet-François Joubert de la Bastide, seigneur de Cognac et de Châteaubouchet, décédé sans postérité.

XV. Charles-Joseph-Annet Joubert de la Bastide, chevalier, seigneur dudit lieu, de Freyssinet, de Montentin, de Cognac, etc., baron de Châteaumorand, fournit aveu et dénombrement le 1er mai 1651, pour la baronnie de Châteaumorand, à messire François de la Fayette, évêque de Limoges et baron de Saint-Junien; épousa, le 28 janvier 1623, Jeanne de Lambertye, fille de Gabriel de Lambertye, baron de Montbrun, et d'Isabeau de Mortemart, et de cette union il eut :

1° Annet, dont l'article suit;

2° Isabeau Joubert de la Bastide de Châteaumorand, mariée le 26 janvier 1646 au seigneur de Nexon.

XVI. Annet Joubert de la Bastide, comte de Châteaumorand, seigneur de la Bastide, de Freyssinet, de Montentin, fit son testament le 28 janvier 1699, et mourut au mois de juillet suivant. Il avait épousé, par acte du 14 décembre 1658, Françoise de Costentin de Tourville, sœur du maréchal de France et vice-amiral comte de Tourville, et fille de César de Costentin, baron de Tourville, comte de Fismes, premier gentilhomme de la chambre du roi, et de Lucie de la Rochefoucauld. (P. Anselme, t. VII, p. 633.) Dans le contrat de mariage passé devant Hugues et Jébard, notaires à Angoulême, Annet Joubert de la Bastide est qualifié *haut et puissant seigneur*, *comte et baron de Châteaumorand*. Leurs enfants furent :

1° François-Annet Joubert de la Bastide, seigneur dudit lieu, de Cognac, etc., marquis de Châteaumorand, né en 1659, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, qui suivit son oncle, le maréchal-comte de Tourville, dans presque toutes ses campagnes, et mourut sans postérité;

2° Joseph-Charles, dont l'article suivra;

3° Jean-François, rapporté plus loin après l'article de son frère, qui précède;

4° François-Alexis Joubert de la Bastide, dit l'abbé de Châteaumorand. seigneur de Corneville et d'Essones, décédé le 20 mai 1731; avec lui s'éteignit la branche aînée, dont les titres et les seigneuries passèrent à la branche cadette, rapportée plus loin;

5° Thérèse, religieuse à Limoges en 1683;

6° et 7° Charlotte et Marie, religieuses à Panthemont de Paris, où leur tante, sœur du maréchal de Tourville, était abbesse; une d'elles fut abbesse de Maubuisson.

XVII. Joseph-Charles Joubert de la Bastide, chevalier, marquis de Châteaumorand, entra au service dans la marine sous les auspices de son oncle, l'amiral de Tourville, en 1672, fut nommé capitaine de vaisseau le 5 janvier 1684, chef d'escadre le 6 octobre 1712, chevalier de Saint-Louis le 24 août 1715, gouverneur général de Saint-Domingue le 28 janvier 1716, lieutenant général des armées navales du roi le 1er novembre 1720, reçu chevalier de justice des ordres royaux et militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem le 22 mars 1722, décédé le 3 juin suivant. Il avait commandé les expéditions les plus difficiles, monté tantôt sur le *Glorieux*, tantôt sur le *Triomphant*. A la bataille de la Hogue, le feu de l'artillerie de son vaisseau fut si bien dirigé, que l'amiral anglais demanda, en le désignant, quel était le capitaine qui avait une croix noire à son hunier. (*Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, par Aspect.)

XVII *bis*. Jean-François Joubert de la Bastide, comte, puis marquis de Châteaumorand, commandeur de Saint-Louis, servit d'abord dans la marine, puis passa, en qualité de capitaine, dans un régiment de dragons, et combattit à Fleurus. Nommé mestre de camp d'un régiment de cavalerie le 8 janvier 1696, il fit en Italie les premières campagnes de la guerre de la Succession, et fut promu au grade de brigadier le 10 février 1704, de maréchal de camp le 29 mars 1710, de lieutenant général en 1720; se distingua par sa bravoure et ses talents militaires, et s'acquit l'estime du maréchal de Vendôme. (*Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, par Aspect.) Il mourut en 1727, sans laisser de postérité de l'union qu'il avait contractée le 15 octobre 1722 avec Françoise-Judith de Lopriac, fille de René de Lopriac, marquis de Coet-

madeuc, et de Judith-Hiéronyme Rogon. Sa veuve se remaria à Louis Hubert, comte de Champagne. et sa branche s'étant éteinte en 1731 par la mort de son frère puîné, l'abbé de Châteaumorand, ses titres passèrent à la branche qui suit, seule aujourd'hui existante.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU REPAIRE ET DU CROIZET
(devenue celle des marquis de Châteaumorand).

XIII. Matthieu Joubert de la Bastide, écuyer, seigneur de Montplaisir, second fils d'Annet Joubert et de Françoise d'Aubusson, transigea avec son frère aîné en 1563, et fit son testament le 7 octobre 1584. Il avait épousé Antoinette du Chataing, dont il eut :

1° Pierre, qui a continué la descendance;
2° Annet Joubert de la Bastide;
3° Anthonie Joubert de la Bastide.

XIV. Pierre Joubert de la Bastide, écuyer, seigneur de Montplaisir, épousa, le 21 mars 1604, demoiselle Françoise de Cognac, fille de Marc de Cognac, écuyer, seigneur du Repaire, et de dame Léonard Lespoux. La terre du Repaire, entrée à cette occasion dans la maison de Joubert la Bastide, y est restée jusqu'à nos jours, et n'a été vendue qu'en 1849 par M. le marquis de Châteaumorand.

XV. Antoine Joubert de la Bastide, écuyer, seigneur du Repaire et de Montplaisir, fils de Pierre, qui précède, fut émancipé en 1632, et se maria le 27 avril 1636 à Louise de Saint-Georges, fille de François de Saint-Georges, seigneur de Fresse, et de demoiselle Isabeau de Jumilhac. Il testa le 23 mars avec sa femme, dont il eut :

1° Jean, qui continua la descendance;
2° François Joubert de la Bastide, seigneur de Montplaisir, qui épousa, d'après le travail de l'abbé Lespine, demoiselle Sylvie de Chamborant, le 25 novembre 1664.

XVI. Jean Joubert de la Bastide, IIIe du nom, seigneur du Repaire et du Croizet, fut marié, par contrat du 13 février 1661, avec demoiselle Catherine de Marsanges, de laquelle il a laissé Jean, dont l'article suit :

XVII. Jean Joubert de la Bastide, IVe du nom, seigneur du Repaire et du Croizet, fit ses preuves de noblesse devant l'intendant de la généralité de Limoges en 1705.

(Mss des Archives de l'empire; MM. 694, folio 476.) Il avait épousé Marguerite de Verniaux, qui le rendit père de :

1° Pierre-Sylvain, rapporté ci-après;

2° Jacques Joubert de la Bastide, né en 1703, lieutenant de cavalerie au régiment Royal, et décédé sans postérité le 7 juin 1768;

3° Jacques-François Joubert de la Bastide, dont l'article suivra celui de son frère aîné.

XVIII. Pierre-Sylvain Joubert de la Bastide, seigneur du Repaire, du Croizet, etc., marquis de Châteaumorand, né en 1702, fut héritier en 1731 des titres et prérogatives de la branche aînée éteinte par la mort de l'abbé de Châteaumorand, qui lui avait donné la terre de Cognac dès le 6 novembre 1728. Il transigea, le 17 mai 1735, avec Louis Hubert, comte de Champagne, beau-frère dudit abbé, au sujet de la succession de ce dernier. Il avait épousé, le 2 septembre 1731, Marie-Catherine Coste de Champéron, fille de Jean-Charles Coste de Champéron et de Marie-Geneviève Duchesne. Il mourut le 19 août 1767, n'ayant eu de son union qu'un fils, décédé avant lui sans postérité.

XVIII *bis*. Jacques-François Joubert de la Bastide, frère du précédent, seigneur de Cognac, du Repaire, etc., comte, puis marquis de Châteaumorand, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, recueillit les titres et biens de son frère aîné en 1767, et mourut en 1783. Il avait épousé : 1° par contrat du 15 juin 1769, Marie-Julie de Manneville, décédée le 2 août 1771, ne laissant qu'une fille, mariée à M. le Cavelier; 2° le 20 avril 1773, Thérèse de Fougières, fille de haut et puissant seigneur N... de Fougières, seigneur du Colombier, et de demoiselle Frottier de Bagneux, sa femme, dont il eut un fils, qui suit :

XIX. Jean-Louis Joubert de la Bastide, comte et marquis de Châteaumorand, né en 1778, décédé en juin 1798, avait épousé, le 17 avril 1797, Henriette-Charlotte Girard de Pindray, et laissa de cette union un fils unique qui a continué la descendance.

XX. Louis-Charles Joubert de la Bastide, marquis de Châteaumorand, né le 6 mai 1798, gendarme de la garde du roi, puis capitaine au 3e régiment de hussards, démissionnaire en 1830, se maria le 10 février 1826 avec Marie-Madeleine Duval de Grenonville, fille de Jean-Marie

Duval, comte de Grenonville, président de la cour royale de la Martinique, et de Marie-Anne-Camille Rolin de la Haute. Leurs témoins furent les marquis de Mathan et d'Aligre, pairs de France, le comte de la Rochejaquelein, maréchal de camp, et le comte de Caraman, colonel d'artillerie. Le contrat fut signé par le roi Charles X et par les princes et princesses de sa famille. Le marquis de Châteaumorand a eu de son union :

1° René-Charles-Marie, né en 1826, décédé en 1832;

2° Marie-Alexandre-Albert, né en 1828, mort en 1836;

3° Charles-Marie, qui continue la filiation;

4° Camille-Jules-Marie, né en 1837, mort en 1852;

5° Marie-Camille-Louise Joubert de la Bastide de Châteaumorand, mariée le 26 août 1856 à Théobald-Marie Turquand d'Auzay;

6° Blanche-Félicité-Marie Joubert de la Bastide de Châteaumorand.

XXI. Charles-Marie Joubert de la Bastide, comte de Châteaumorand, né le 18 juin 1834, a épousé, le 14 septembre 1859, Valentine-Elisabeth de Toustain-Frontebosc, dont il a :

XXII. René-Charles-Marie Joubert de la Bastide de Châteaumorand, né le 5 septembre 1860.





Chateaumorand.



Grandjean.



Jourdan.



Madre.



Malartic.



Mardigny.



Médemanche.



Pasquier.



Richaud.



Richerand.



La Valette Chabriol.



Varange.

Parot 2 rue de Rohan

[illegible]

[illegible]

LA MAISON D[illegible]

[illegible]

[illegible] de gueules, [illegible] — Supports : [illegible] — Cimier : un casque à trois [illegible]

L'origine de cette [illegible] de Lioux-[illegible] l'Armorial [illegible] 56, [illegible] L'abbé Rob[illegible] qui l'ont [illegible] familles [illegible] identité d'origine.

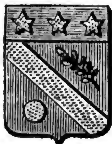
[illegible] une chapelle [illegible] d'Aix [illegible] la plaque de [illegible] armes s'y voyait encore après la [illegible] dans ces [illegible] années.

NOTICE

SUR

LA MAISON D'ESTIENNE.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT-JEAN DE LA SALLE, DE BRÉGANÇON, D'ORVES, COMTES DE CHATEAUVIEUX,
ANCIENS SEIGNEURS DE MONTFURON, BOUIGAS, ETC.,
COMTES DE ROUSSET DE PRUNIÈRES, COMARQUIS DE SAVINES,
COMTES DE LABAUME,
ANCIENS SEIGNEURS DE VAL-GODEMART, VAUGINES, ETC., ETC.,
EN DAUPHINÉ ET EN PROVENCE.



ARMES[1] : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un gland du même, vêtu, tigé et feuillé; en pointe d'un besant d'or; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Supports : deux sauvages (alias : deux griffons d'or). — Cimier : un casque à trois plumes tourné de face.

L'origine de cette famille est la même que celle des d'Estienne de Lioux-Chaussegros. (Voyez l'*Annuaire* de 1856, p. 274.) L'abbé Robert de Briançon, et après lui ceux qui l'ont copié, les regardent sans preuves comme deux familles distinctes. Maynier, plus indépendant, constate l'identité d'origine.

[1] Le tombeau de la famille d'Estienne de Saint-Jean fut construit dans une chapelle faite exprès en 1570 dans le chœur de la cathédrale d'Aix. Plusieurs membres de cette famille y furent enterrés. La plaque de ses armes s'y voyait encore après la révolution et jusque dans ces dernières années.

Cette branche remonte à noble Honoré d'Estienne, ainsi qualifié dans les preuves de noblesse faites par-devant M. de Belleguise, délégué du roi, le 23 janvier 1669. Honoré [1], qui a le titre d'*écuyer* dans divers actes, était fils d'Antoine d'Estienne, coseigneur de Lambesc, et de Marguerite de Rostargue, ce dont fait foi son acte de mariage (1491, notaire Boissier, à Aix) avec Anne de Glandevès. Il épousa en secondes noces Madeleine d'Autrans, et mourut la même année qu'elle, en 1517. Leur tombeau, élevé dans l'église des PP. Observantins, portait l'épitaphe : *Hic jacent ossa nobilis viri Honorati Stephani et Magdalenæ d'Autrans ejus consortis..... obierunt...., anno* 1517.

Honoré d'Estienne fut père de : 1° Jean, marié à Antoinette de Meyran d'Ubaye; 2° Louis, marié à Marguerite de Castillon, auteur des branches de Saint-Jean de la Salle et d'Orves-Châteauvieux; 3° André, archevêque d'Aix en 1567.

Cette famille a produit de nombreuses illustrations du barreau et de l'épée, entre lesquelles on doit citer d'abord François d'Estienne de Saint-Jean, président à mortier au parlement d'Aix, auteur de décisions encore célèbres dans la jurisprudence, un des hommes les plus illustres de son temps, dit Nostradamus, qui donne une description pompeuse de ses funérailles; son fils Gabriel, aussi président à mortier au parlement de Grenoble, marié à Philippine de Rousset de Prunières dont il ajouta le nom au sien; Scipion d'Estienne de Montfuron, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XIII; François de Montfuron, aussi chevalier, gentilhomme de la chambre de Gaston d'Orléans; un maréchal de camp, nommé par Louis XVIII lieutenant général lors de l'organisation royale du Midi; un capitaine de vaisseau et plusieurs autres militaires morts au service du roi; trois trésoriers généraux de France; un président du bureau des tréso-

[1] A la même époque vivait à Aix un Honoré Estienne, marchand, qualifié dans plusieurs actes *discret homme*, marié à Madeleine Margarty, laquelle vivait encore en 1540. Cet Honoré était un juif converti. Il eut sans doute pour parrain un d'Estienne, ce qui expliquerait la ressemblance des prénoms qui suivent. Ses enfants furent *discrets hommes* Monet Estienne, *marchand*; Jean, *notaire*; Louis, *marchand*, et une fille; tous ainsi qualifiés dans le contrat de mariage de Monet avec Jeannette *Fresquières*, du 17 janvier 1540, (Borilly, notaire). Cette ressemblance de noms et de dates a entraîné quelques généalogistes dans une erreur que le manuscrit de *la Critique du nobiliaire de Provence* s'est empressé de reproduire.

riers généraux de France, un receveur général des finances, plusieurs conseillers au parlement et à la cour des comptes, un président aux enquêtes au parlement de Grenoble, des syndics et consuls de la ville d'Aix, des députés de la noblesse, plusieurs chevaliers de Saint-Louis et de Malte, des archevêques et évêques, un camérier secret du pape, etc., etc.

Alliances (depuis la séparation des branches): Glandevès, Pontevès de Buoux, Arcussia, Villeneuve-Bargemont, Alleman de Puvelin, Castellane de Salerne, la Tour du Pin Montauban, Forbin-Gardanne, Moreton de Chabrillan, Castillon, Martiny, Bougerel, Roux Saint-Estève, Miollis, Novaro de Châteauvieux, Rostaing de Portes, Lagarde, Tourtoulon de la Salle.



NOTICE

HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR

LA FAMILLE DE PUNIET DE PARRY.



Armes : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef d'un poignet du même et en pointe d'un lion passant d'or, armé et lampassé de gueules.* — L'écu timbré d'un casque de chevalier, surmonté de la couronne comtale. — Supports : deux lions.

La famille de Puniet de Parry est originaire du Quercy, où elle occupait un rang distingué dès le xv[e] siècle. Elle a été maintenue dans son extraction noble et sa qualité d'écuyer par trois arrêts du conseil d'État, des 30 septembre 1642, 10 mai 1675 et 22 février 1698. Son nom s'est écrit autrefois de Punhiet, de Pugnhet, de Pugnet de Parry (ou de Parri), et, dans les actes modernes, depuis 1789, Puniet-Parry ou Puniet simplement, par la suppression de la double particule et du second nom.

En présence de ces variations d'orthographe et de ces altérations de nom, la famille a formé une demande en rectification des actes de l'état civil devant le tribunal de Gourdon, qui, par jugement du 20 février 1861, a ordonné que son nom fût constamment écrit : de Puniet de Parry.

Voici la généalogie de cette maison telle qu'elle a été établie par les pièces et documents authentiques fournis pendant le cours de cette instance.

I. Noble Arnaud de Puniet, lieutenant général du Quercy, était ainsi qualifié noble dans des actes de 1446,

1475 et de 1502 (arrêt du conseil du 10 mai 1675). Il laissa trois fils : 1° Jean de Puniet, qui suit; 2° Antoine de Puniet de Parry, auteur de la branche cadette rapportée plus loin; 3° Étienne, prieur de Saint-Vincent, en 1557.

II. Jean de Puniet, nommé lieutenant général de Gourdon par le roi François Ier, le 3 décembre 1515, épousa Dominique de Combes, dont il eut un fils qui suit.

III. François de Puniet, premier du nom, fit son testament le 8 février 1594, et fut père de trois enfants, savoir : 1° Ambroise de Puniet, qui suit; 2° François de Puniet, auteur des branches de Saint-Romain et de Lestevenie, à laquelle appartenaient Jean de Puniet, seigneur de Gayrac, et autre Jean de Puniet, seigneur de Saint-Romain, qui firent enregistrer leurs armes, en 1697, dans l'*Armorial général de France* (manuscrits de la Bibliothèque impériale); 3° Jean de Puniet, seigneur de Peyrille, décédé sans postérité.

IV. Ambroise de Puniet continua la souche qui se partagea en deux branches : 1° celle de Lalbenque et de la Brugue, aujourd'hui éteinte; 2° celle de Puniet de Monfort, représentée de nos jours par le général Joseph de Puniet, chevalier de Monfort, inspecteur général du génie, décédé à Paris le 30 janvier 1855, laissant trois fils : Arnaud de Puniet de Monfort, colonel du génie en retraite; Gustave, nommé capitaine du génie en 1835, ✻, qui a quitté le service militaire en 1852, pour entrer dans la compagnie de Jésus; et Auguste de Puniet de Monfort, général du génie, commandant l'École d'application de Metz; et trois filles : Chrysoline, mariée à M. de Lacoste de Lisle; Clémence, mariée à M. Caix, décédé, *vice-recteur* de l'Académie de Paris; et Élisa, mariée à M. Chambert, conservateur des hypothèques à Clamecy.

II. BRANCHE CADETTE.

II. Antoine de Puniet, fils d'Arnaud de Puniet, lieutenant général du Quercy, fut l'auteur de la branche de Parry, encore aujourd'hui existante, et laissa un fils, François de Puniet, qui suit.

III. François de Puniet, écuyer, seigneur de Villesèque, est mentionné dans une cession de traits successifs par acte passé le 25 avril 1609 (Darnal, notaire à Gourdon).

Ses enfants furent : 1° Pierre de Puniet, écuyer, seigneur de Villesèque; 2° Joseph de Puniet, qui suit; 3° Raymonde de Puniet, mariée à Joseph de Granier, seigneur de Bègue.

IV. Joseph de Puniet, seigneur de Parry, juge du Mont-Sainte-Marie, est mentionné dans deux baux, l'un du 7 février 1628, l'autre du 2 septembre 1635. Il eut pour fils : 1° Guillaume, qui suit; 2° Jean de Puniet, qui succéda à son père dans les fonctions de juge du Mont-Sainte-Marie.

V. Guillaume de Puniet, premier du nom, seigneur de Parry, né vers l'an 1600, épousa Jeanne de Danroust ou Danrost, décédée le 7 octobre 1671, dont il eut : 1° Antoine de Puniet, seigneur de Parry, marié le 3 février 1671 à Françoise de Cajarc; 2° Jean de Puniet; 3° Pierre de Puniet, qui a continué la descendance; 4° Guillaume de Puniet, né en 1648, capitaine au régiment de la marine, marié le 5 mars 1680, avec Isabeau de Pourquery, décédée en 1691, laissant de son union : *a*, Jean-François de Puniet; *b* et *c*, Isabeau et Françoise de Puniet, nées le 16 octobre 1685.

VI. Pierre de Puniet, écuyer, seigneur de Parry, trisaïeul de Charles de Puniet de Parry, aujourd'hui conservateur des hypothèques à Angers, ci-après nommé, épousa le 26 octobre 1675, Françoise de Perrié, et fut père de : 1° Guillaume, qui suit; 2° Guillemette de Puniet de Parry, née le 16 décembre 1676, qui épousa son cousin, noble Jean de Puniet, seigneur de Saint-Romain; 3° Jeanne de Puniet de Parry, mariée le 3 juillet 1689, à Pierre de Cajarc.

VII. Guillaume de Puniet de Parry, deuxième du nom, né le 1er avril 1682, fut conseiller en la sénéchaussée de Gourdon; il épousa le 24 novembre 1717 Marguerite de Vidal, dont il eut : 1° Jean, qui continua la filiation; 2° Françoise, née le 18 janvier 1725; 3° Anne de Puniet de Parry, née le 13 février 1726.

VIII. Jean de Puniet de Parry, né le 23 décembre 1721, avocat au parlement, épousa le 12 juin 1766 Perrette de Barrairon, sœur du baron de Barrairon, ancien conseiller d'État, directeur général de l'enregistrement et des domaines. De cette union sont issus : 1° Jean-Jacques-Louis de Puniet de Parry, né le 28 novembre 1771, marié à

Marguerite Calmon, sœur de l'ancien conseiller d'Etat, directeur général de l'enregistrement et des domaines, vice-président de la chambre des députés, G. O. ✻; 2° Jean, qui suit; 3° Élisabeth de Puniet de Parry, née le 3 mars 1767, mariée à M. Jean-Louis Calmon, frère de l'ancien directeur général de ce nom, dont est issu Louis Calmon, directeur des domaines à Bordeaux; 4° Françoise de Puniet de Parry, née le 2 février 1768; 5° et Jeanne, née le 1er février 1770.

IX. Jean de Puniet de Parry, né le 19 septembre 1773, épousa en 1799 Anne-Marie-*Chérie* de la Chaise de Martigny, fille de Claude de la Chaise de Martigny, receveur général de Maine-et-Loire, et d'Angélique de Boiie, et nièce du général baron de la Chaise, préfet du Pas-de-Calais sous l'empire. Chérie de la Chaise de Martigny avait été élevée à Saint-Germain chez madame Campan : 1° avec la reine Hortense, qu'elle affectionnait beaucoup, et qui de son côté lui témoignait, entre toutes, la plus vive amitié; 2° avec les maréchales Ney, Davoust et Gérard, qui lui conservèrent toujours un grand attachement. Du mariage de Jean de Puniet de Parry et d'Anne-Marie-Chérie de la Chaise de Martigny sont issus : Charles, qui suit; Alfred, Amélie, Marie-Anne, Marie et Xainte, ces cinq derniers décédés depuis longtemps sans postérité.

X. Charles de Puniet de Parry, né à Cahors le 24 juillet 1809, conservateur des hypothèques à Angers, épousa le 16 avril 1833 Marie-Suzanne-Laure Magistel, fille d'Étienne Magistel, ancien maire de Cozes, et de Nancy Brun, dont : 1° *Antony* Marc-Antoine-Jean-Charles de Puniet de Parry, licencié en droit, receveur de l'enregistrement et des domaines, né le 26 octobre 1835; 2° Anne-Stéphanie-*Chérie* de Puniet de Parry, en religion mère du Bon-Pasteur, religieuse hospitalière à l'Hôtel-Dieu de Paris, née le 17 février 1834; 3° Jeanne-Antoinette-*Nancy*, née le 22 mars 1838; 4° Jeanne-Augustine-*Amélie*, née le 6 décembre 1839; 5° Xainte-Ernestine-*Laure*, née le 22 février 1841; 6° Zoé-Pauline-*Marie*, née le 16 avril 1843; 7° *Marguerite*-Marie-Stéphanie, née le 15 août 1847; 8° et Marie-Jeanne-*Clara*, née le 19 juillet 1850.



PRINCIPALES ALLIANCES
DE LA NOBLESSE.

On a conservé dans cette liste et dans les deux suivantes les dénominations et les titres portés dans les *billets de part*, toutes les fois qu'un contrôle certain n'a pu être fait sur actes authentiques. On n'en assume donc aucune responsabilité.

Les articles qui renferment les noms et prénoms des parents des époux ont été rédigés d'après les bans affichés dans les mairies, et quand il y a deux dates ce sont celles des publications.

1859.

3 mai. — M. le vicomte Henri de *Beaurepaire-Louvigny*, avec Mlle Mathilde d'*Ecquevilly*.

20 mai. — M. Charles *Lebrun de Jussieu*, avec Mlle Isabelle de *Valbrune*, à Saint-Astier (Dordogne).

1860.

9 janvier. — Marc-Edgard-Antoine-Pierre, fils de Louis-Antoine-Camille *Bellet*, vicomte de *Tavernost*, et de la vicomtesse née *Billard de Saint-Laumer*, à Nice.

31 janvier. — M. Arthur-Quirin-Léonce de *Cazenove*, fils de Quirin-Victor de Cazenove et de Sophie-Mathilde de Cazenove, avec Mlle Pauline *Lignier*, fille d'Émilien Lignier et de Louise-Mathilde *Donat*, à Marseille.

28 mars. — M. Arthur *Péricaud de Gravillon*, avec Mlle Gabrielle de *Vauxonne*, au château de Vaux (Rhône).

1er mai. — M. Charles-Édouard *Langlois de Septenville*, fils de Léon Langlois, baron de Septenville, ancien maître des requêtes au conseil d'État, avec Mlle Marie-Antoinette de *Belleval*, fille de Louis, marquis de Belleval, au château de Fontaine-le-Sec (Somme).

23 mai. — M. Édouard de *Belot*, avec Mlle Léonie de la *Fayolle de Mars*, au château de Joux (Haute-Loire).

5 juin. — M. Roger de *Cotignon*, avec Mlle Marie de *Champeaux*, à Saint-Saulge.

25 juin. — M. le comte René de *Robien*, avec Mlle Yolande de *Sanzillon-Mensignac*, petite-fille du feu marquis de Mensignac.

16 juillet. — M. Adrien-Joseph *Bonvallet*, caissier central du chemin de fer d'Orléans, fils de Charles Bonvallet et de

Lucile Josse, sa veuve, avec Mlle Delphine-Eugénie *Alviset de Maisières*, fille du baron de Maisières et de la baronne, née *Lestorey de Boulogne*, à Nevers.

8 août. — Le comte Raoul de *Montureux*, avec Mlle Marthe de *Louvencourt*, au château de Coin.

28 août. — M. Jules *Tassin de Montaigu*, avec Mlle de *Montgon*, à Paris.

22 septembre. — M. Bernard-Louis-Célestin de *Montaut*, avec Mlle Marie-Louise-Blanche *Pelletier de Chambures*, à Alexandrie (Égypte).

27 septembre. — M. Amédée *Rivérieulx de Varax*, avec Mlle Marthe *Bouchet*, à Fareins (Ain).

2 octobre. — M. François-Louis de *Monteil*, fils d'Alain-Xavier-Édouard de Monteil, officier d'état-major démissionnaire en 1830, et de Louise-Léonie de *Lageard de Cherval*, avec Mlle Marie-Françoise-Thérèse *Martin du Tyrac de Marcellus*, fille de Jean-Baptiste Martin du Tyrac, comte Paul de Marcellus, ancien officier, et de Marie-Thérèse *Lageard de Gresignac*, à Périgueux.

22 octobre. — M. Alexandre *Bessot de Lamothe*, ancien élève de l'École des chartes, à Périgueux, avec Mlle Thécla de *Bonet d'Oléon*, à Avignon.

28-31 octobre. — M. Abel-Georges-Henri-Nicolas *Bergasse du Petit-Thouars*, lieutenant de vaisseau, fils de Paul-Dieudonné Bergasse, et de Sidonie-Zoé du Petit-Thouars, sa veuve, avec Mlle Thomas-Sina-Louisa-Sulton *Mac-Leod*, fille de Robert-Francis Mac-Leod et de Marie-Thomassina de *Clonard*, sa femme.

10 novembre. — M. le baron de *Poilly*, avec madame la comtesse de *Brigode*, née du *Hallay-Coëtquen*, à Paris.

4-11 novembre. — M. Ernest-Jean-Baptiste *Mesnard*, comte de *Chousy*, fils d'Alfred-Didier-Louis-Jacques Mesnard, comte de Chousy, et de Nicole-Blaudine *Nompère de Champagny*, sa veuve, avec Mlle Louise-Marie-Jeanne de *la Haye de Plouer*, fille de Marie-Pierre-Victor de la Haye, vicomte de Plouer, et de la vicomtesse née Ernestine-Marie *Gobien*, sa veuve.

12 novembre. — M. le vicomte de *Sallmard*, avec Mlle Marguerite *Douglas*, fille du comte Douglas, au château de Montréal (Ain).

11-18 novembre. — M. le vicomte Jean de *Simard de Pitray*, fils de Louise-Antoine-Pierre-Nicolas, vicomte de Simard de Pitray, et d'Hélène-Victoire *Bellumeau de la Vincendière*, avec Mlle Marie-Amélie-Élisa *Dibarrart d'Etchegoyen*, fille de Philippe-Isidore, comte Dibarrart d'Etchegoyen, et de Blanche-Charlotte-Félicité-Adolphine de *Louvencourt*.

11-18 novembre. — M. *Nicolas*, prince *Bibesco*, capitaine d'ordonnance du ministre de la guerre, fils du prince Georges Bibesco, ex-hospodar de Valachie, et de Zoé *Brancovano*, avec Mlle Louise-Hélène *Ney d'Elchingen*, fille de Michel-Louis-Félix Ney, duc d'Elchingen, et de Marie-Joséphine *Souham*, sa veuve, à Paris.

11-18 novembre. — M. Marie-Louis-Constantin *Lemerle*, comte de *Beaufond*, fils de feu Jean-Jacques-Pierre-Marie-Nicolas Lemerle, comte de Beaufond, et de feue Marie-Charlotte-Élisabeth du *Parc*, avec madame Clémentine-Thérèse *Béraud de Courville*, veuve de Denis-Joseph-Alfred *Theures*, fille d'Auguste-Charles Béraud, baron de Courville, et d'Amélie-Berthe *Prinet*, sa veuve.

19 novembre. — M. Louis-Adolphe-Maximilien, comte de *Louvencourt*, fils de Louis-Joseph-Ghislain-Maximilien-Adolphe, marquis de Louvencourt, et de feue Hyacinthe-Sidonie-Charlotte de *Flines de Fresnoy*, avec Mlle Marie-Émilie *Montaud*, fille de Gustave-Alfred Montaud, conseiller d'État, et d'Émilie *Paillot*.

20 novembre. — M. Albert-Raymond *Maurel de Rochebelle*, fils de Jean-Antoine, baron Maurel de Rochebelle, conseiller à la cour de Grenoble, et d'Hélène *Viala*, avec Mlle Marie-Madeleine de *Selle*, fille de Charles-Jean-Pierre, vicomte de Selle, et de la vicomtesse née Marie-Gabrielle-Baptistine *Renaud de Fonsbelle*. — M. Charles *Masson de Kerloy*, avec Mlle Henriette de l'*Estourbillon*.

21 novembre. — M. Albin de *Carmejane Pierredon*, fils du baron et de la baronne née de *Revel de Vesc*, avec Mlle Jenny de *Blacas Carros*, fille de feu le baron et de la baronne née de *Foresta*, au château de Pierredon (Bouches-du-Rhône). — M. le vicomte Adrien-Marie-Charles de *Couëtus*, fils du comte de Couëtus et de la comtesse, née de *la Roche Saint-André*, avec Mlle Marie-Rogatienne-Anne-Philomène de *Cornulier Lucinière*, sa cousine germaine, fille d'Albert-Hippolyte-Henri de Cornulier Lucinière et d'Anne-Marie-Jacqueline de *Galard de Béarn de Brassac*, à Nantes.

18-25 novembre. — M. Joseph-Hippolyte *Ardant du Masjambot*, avec Mlle Berthe-Marie *Jacquemin*, fille de François-Maxime Jacquemin, général de brigade, à Tours.

27 novembre. — M. François-Denis-Gustave *Ruyneau de Saint-Georges*, capitaine d'état-major, fils de Claude-Auguste Ruyneau de Saint-Georges et de Marie-Blanche de *Guigne*, avec Mlle Noémi-Aimée-Pauline de *Valicourt*, fille de Désiré-Alexandre de Valicourt et de Louise *Boussemard*, sa veuve, remariée au comte de *Clérembault*, au château de Buxières d'Aillac.

28 novembre. — M. Alphonse, comte de *Colbert-Turgis*, avec Mlle Zoé de *Fleurieu*, au château de Laye (Rhône).

28 novembre. — M. Gustave *Sillant du Homme de Chassilly*, avec Mlle Juliette *Bionneau d'Eyragues*, fille du marquis d'Eyragues et de la marquise, née de *Morel*, et petite-fille de la marquise, née de Mornay, à Falaise.

Novembre. — M. Édouard de *Bressy*, substitut à Avignon, avec Mlle Cléonice *Blanc*, fille d'un colonel d'artillerie, à Béziers.

5 décembre. — M. Émile-Louis-Marie-Olympe de *Kéroullan*, fils de Gustave-Adolphe-Olympe de Kéroullan, ancien capitaine de cavalerie, et de feue Marie-Sainte-Anne-Léocadie de *Villeneuve*, avec Mlle Louise-Marie-Joséphine *Masson*, fille de Jean-René Masson et de Marie-Antoinette-Joséphine *Lesergeant d'Hendecourt*. — M. Édouard *Lorieux*, avec Mlle Hyacinthe *Masson de Kerloy*, à Ploermel. — M. Victor *Tiby*, attaché au département des affaires étrangères, avec Mlle Clémentine *Cuvillier-Fleury*, à Paris.

11 décembre. — M. Ferdinand *Claret de la Touche*, fils d'un conseiller honoraire de préfecture, avec Mlle Marie *Cousin*, à Provins. — M. Léandre-Charles-Louis du *Couëdic de Kérerant*, capitaine de dragons, avec Mlle Albertine de *Lajallet*, à Fontenay-le-Comte.

15 décembre. — M. le comte Ernest de *Rochegude*, secrétaire de légation, fils du marquis de Rochegude et de la marquise, née *Capellin*, avec Mlle Rosa *Mortara-Jackson*, aux bains de Lucques.

17 décembre. — M. *Devienne*, fils du premier président de la cour impériale de Paris, avec Mlle de *Ravignan*, fille du baron de Ravignan, et nièce de l'illustre jésuite, à Bordeaux.

18 décembre. — M. Raoul-François d'*Hauteclocque*, fils de Stanislas d'Hauteclocque et de Rosalie-Gabrielle de *Beugny d'Hagerne*, sa veuve, avec Mlle Alix de *Renty*, à Lille. — M. Victor de *Seze*, juge suppléant au tribunal d'Orléans, fils d'Aurélien de Seze[1], avocat général à la cour

[1] Nous saisissons cette occasion de rectifier une erreur contenue dans notre *Annuaire de* 1851, page 366, où nous avons attribué à M. Aurélien de Seze les armes de son cousin le comte de Seze, fils du défenseur du roi. Le blason de M. Aurélien de Seze est d'azur, à 3 tours d'argent, rangées en fasce, accompagnées en chef de 2 étoiles d'or et d'un croissant de même en abime.

On lit dans les *OEuvres complètes de Chateaubriand*, publiées par Furne; Paris, 1861 (tome VIII, page 532) :

« Le *Moniteur* du 21 novembre 1817 rapporte ainsi le change-
» ment des armoiries de M. le comte de Seze.

» Sa Majesté a rendu, le 12 novembre, l'ordonnance suivante :

» LOUIS, etc.

» Voulant donner à notre très-cher amé et féal le comte de Seze,

royale de Bordeaux (1827-1830), député de l'Assemblée législative (1848-1851), et de Louise de *Villeminot*, avec Mlle *de la Touanne*, fille du marquis de la Touanne et de la marquise, née Élisabeth-Hortense de *Massol*, à Orléans.

20 décembre. — M. René-Charles-François baron *Reille*, capitaine d'état-major, fils du maréchal comte Reille, avec Mlle Geneviève-Marie-Eulalie-Sophie *Soult de Dalmatie*, fille de Napoléon-Hector Soult, duc de Dalmatie, et de Marie-Jeanne-Louise *Desprez*, sa veuve, à Paris.

26 décembre. — M. Jules *Vanderstichelen*, ministre des travaux publics de Belgique, avec Mlle Louise *Rogier*, fille du ministre plénipotentiaire du roi des Belges, à Paris.

27 décembre. — M. le comte Fernand de *Villeneuve-Bargemont*, avec Mlle Léontine de *Rohan-Chabot*, nièce du duc de Rohan-Chabot, à Poitiers. — M. Henri-Louis-Auguste-Urbain, comte Henri de *Maillé*, fils du marquis et de la marquise de Maillé, née *Baudon*, avec Mlle Marie *Louvet*, fille du député au Corps législatif, à Saumur. — M. Louis-Joseph-Gaspard de *Bourbon*, comte de *Châlus*, fils du comte de Bourbon-Busset et de sa veuve, née *Gontaut-Biron*, et veuf de Céline *du Prat*, avec Mlle Marie-Anne-Louise *Yel de Castelnault*, fille de Charles-Louis Yel de Castelnault et de Marie-Anne-Sarah *Durand*, sa veuve.

29 décembre. — M. Claude-Alfred du *Louvat de Champolon*, fils de Claude-André du Louvat de Champolon, ancien officier de cavalerie, et de Jeanne-Marie-Ursule de *Finance de Clairbois*, sa veuve, avec Mlle Marie-Françoise-Charlotte *Brunet*, fille de Louis Brunet, ancien chef d'escadron d'artillerie, et d'Adélaïde-Edme *Guillemier*, à Châlon-sur-Saône.

1861.

3 janvier. — M. Henri-Théodore comte d'*Albis de Belvèze*, capitaine de dragons, avec Mlle Marie *Bertrand*, fille du premier lit de la comtesse de *Monet*, femme du général, née de *Bazélaire*, à Saint-Cyr (Seine-et-Oise).

» pair de France, premier président de la cour de cassation, commandeur et grand trésorier de nos ordres, un nouveau témoignage de notre bienveillance pour le dévouement et la fidélité dont il nous a donné des preuves, et consacrer en même temps le souvenir des services qu'à une époque de douloureuse mémoire il a rendus au roi, notre cher et bien-aimé frère;

» Nous lui avons permis et permettons de substituer, dans ses armoiries, au croissant et aux trois tours qui s'y trouvent, des fleurs de lys sans nombre et une tour figurant la tour du Temple. »

8 janvier. — M. Paul-François-Guigues de *Moreton*, comte Paul de *Chabrillan*, fils du marquis de Chabrillan et de la marquise, née de *la Croix de Chevrières de Saint-Vallier*, avec Mlle Alix-Antoinette d'*Agoult*, fille d'Alphonse, comte d'Agoult, et de feue la comtesse, née *Deschamps de la Vareinne*, à Montluçon. — M. Charles *du Verne*, avec Mlle Marie d'*Aragonès d'Orcet*, fille du vicomte d'Orcet et de la vicomtesse, née de *Miramont*, petite-fille de la marquise de Miramont, née *Chabannes*, à Paris. — M. Paul-Auguste *Vallet de Villeneuve*, fils de Léonce-Henri Vallet, baron de Villeneuve, et de Léonie-Marie *Rousseau de Saint-Aignan*, avec Mlle Marguerite-Amicie *Beugnot*, fille d'Auguste-Arthur, comte Beugnot, ancien pair de France, et de feue Augustine-Clara *Rousseau de Saint-Aignan*, à Paris.

6-13 janvier. — M. Joseph-Émile-Anatole, baron *Clément*, capitaine commandant des guides, fils de feu Hugues-Claude-Joseph, baron Clément, et de Marie-Caroline *Moet*, avec Mlle Marie-Thérèse de *Béville de Vicques*, fille d'Alexandre-Henri, baron de Béville de Vicques, et de feue Clémence-Henriette-Gabrielle de *Cyresme*, à Paris. — M. Ludovic-Marie-François, vicomte de *Noue*, capitaine d'artillerie de la garde impériale, fils de Valentin-Louis-Charles, comte de Noue, et d'Anne-Louise-Camille-Blanche de *Boulleussis*, avec Mlle Élisabeth *Harney*, fille de William-Silby Harney, général américain, et de feue Mary *Mullanphy*, à Paris.

15 janvier. — M. Charles-Marie *Daviau de Ternai*, fils de Charles-Marie Daviau de Ternai et de Marie de *Mélient*, sa veuve, avec Mlle Alexis-Aimée de *Coucquault d'Avelon*, fille de feu Gaetan-René-Télesphore de Coucquault, marquis d'Avelon, et de feue Esther-Caroline de *Biencourt*, à Paris.

12 janvier. — M. le vicomte Louis de *Montravel*, avec Mlle Amélie de *Ribert*, à Lyon.

15 janvier. — M. Joseph de *Talode de Grail*, à Manissy, avec Mlle Thérèse de *Pavin de Lafarge*, au château de Lafarge (Ardèche).

16 janvier. — M. Marie-Antoine-Henri de *Benoist*, marquis de la *Prunarède*, fils du marquis de la Prunarède et de la marquise douairière, sa veuve, née Jeanne-Frédérique-Athénaïs *Pandin de Saint-Hypolite*, avec Mlle Alice de *Larcy*, fille du baron de Larcy, ancien député, à Montpellier. — M. Émile *Antoque de Sériége*, avec Mlle Gabrielle de *Mirman*, à La Coupe.

17 janvier. — M. Anatole-Jean-Baptiste-Antoine de *Barthélemy*, sous-préfet, ancien élève de l'École des chartes, fils d'Hyacinthe-Claude-Félix de Barthélemy, et d'Antoinette *Deu de Dampierre*, avec Mlle Marie *Aubert*, fille de Théodore Aubert et de Marguerite-Philippine-Elmire *Alisse*, à Paris.

19 janvier. — M. Ernest-Gabriel, vicomte *Desroys*, auditeur au conseil d'État, fils d'Étienne-Annet, comte Desroys, ancien pair, et de Jenny *Hoche*, avec Mlle Marie-Jeannette-Mathilde *Parent*, fille de Basile Parent et de feue Jeannette *Cousgen*, à Paris.

22 janvier. — M. Henri de *Loth*, avec Mlle Élisabeth de *Roussy*, au château de la Vignière (Hérault).

23 janvier. — M. Paul-Émile *Flye de Sainte-Marie*, capitaine d'artillerie, avec Mlle Thérèse *Genty de Bussy*, à Paris. — M. Auguste-René-Wilfred, vicomte d'*Arcy*, fils du comte d'Arcy et de la comtesse, née *Fontaine de Cramayel*, avec Mlle Élisabeth de *Pelacot*, à Moulins.

26 janvier. — M. Adrien-Eugène-Maurice *Durant de Saint-André*, consul de France, fils d'Esprit-André Durant, ancien consul général, et d'Alexandrine de *Lacroix*, avec Mlle Amélie *Michel de Grilleau*, à Paris.

20-27 janvier. — M. Charles-Jean *Randon*, marquis de *Lucenay*, comte de *Becheville*, fils de feu Antoine-Marie-Louis Randon, marquis de Lucenay, comte de Becheville, et de Marie-Jeanne-Françoise *Hamard*, avec Mlle Blanche-Géraldine de *Lascelles*, fille de John de Lascelles et de Jane de Lascelles, à Paris. — M. Alexandre-Bernard-Simetrius, baron *Francq*, colonel du 4e chasseurs, fils de feu Louis-Bernard, baron Francq, et d'Agathe-Clémence *Pipelet*, avec Mlle Honorine-Marie-Clémence de *Saint-Quentin*, fille de Charles-Achille-Auguste de Saint-Quentin et d'Anne-Angélique *Billebrault des Rosiers*, à Provins.

28 janvier. — M. Abel-Christophe-Raoul, vicomte d'*Albon*, fils d'André-Suzanne, marquis d'Albon, et de Marie-Thérèse-Émilie de *Viennois*, avec Mlle Suzanne-Joséphine-Marie-Gabrielle d'Albon, sa nièce, fille de Georges-Louis-Alexandre-François-Léon, comte d'Albon, et d'Antoinette-Jacqueline-Aimée-Joséphine *Imbert de Balorre*, à Paris.

31 janvier. — M. Roger-Joseph-Antoine, vicomte de *Chabenat de Bonneuil*, fils de Félix-René, comte de Chabenat de Bonneuil, et de Marie-Élisabeth *le Cornu de Balivière*, avec Mlle Gabrielle-Marie-Valentine *Guillet de Chatelus*, fille de Barthélemy-Marie-Ernest Guillet de Chatelus et de Jeanne-Andrée-Valentine de *Montherot*, à Paris. — M. Jean-Marie-Léon *Tardif de Moidrey*, fils de Jean-Alexandre et de Frédérique-Louise-Auguste-Gérard d'*Hannoncelles*, sa veuve, avec Mlle Charlotte-Laure *Urguet de Saint-Ouen*, fille de Charles-François-Ernest Urguet de Saint-Ouen et d'Élisabeth-Thérèse *Vautrin*, à Paris.

Janvier. — M. Paul de *Rolland*, avec Mlle Marie de *Veyny d'Arbouze*, fille du marquis de Veyny d'Arbouze et de la mar-

quise, née *La Ferté*. — M. Arthur de *Robert*, à Metz, avec Mlle Stéphanie de *Caix de Rambures*, à Amiens. — M. *Bourgié*, à Poitiers, avec Mlle Madeleine de *Materre*, au château de Cavaignac (Lot).

1er février. — M. Louis-Paul-Robert de *Bovis*, fils d'Esprit-Benoît-Gustave de Bovis et de Marie-Louise-Joséphine de *Bovis-Beauvoisin*, avec Mlle Mathilde de *Cazal*, fille du baron de Cazal et de la baronne, née de *Mortiller*, à Lisle (Vaucluse).

5 février. — M. Charles-André de *Manneville*, fils d'André-Anne de Manneville et de Marie-Anne *Roschi*, sa veuve, avec Mlle Marie-Félicité *Benoist*, fille de Prosper-Désiré, comte Benoist, et d'Achille-Thérèse-Olympe *Desban-Verneuil*, sa veuve, à Paris. — M. Henri-Marie-Jacques-Charles *Treton de Vaujuas*, comte de *Langan*, fils de Marie-Louis-François Treton de Vaujuas, marquis de Langan, ancien représentant de la Mayenne à l'Assemblée législative, et d'Aimée-Pierrette-Charlotte de *Bailly*, et petit-fils du marquis de Bailly, pair de France, et de la marquise, née de *Pardaillan*, avec Mlle Marie-Adèle-Siméon-Stylite *Siochan de Kersabiec*, fille de Louis Siochan de Kersabiec et de Marie-Adèle *Foucault de Laubinière*, à Laval. — M. Charles-Antoine-Jules *Leféron d'Eterpigny*, capitaine de chasseurs, avec Mlle Fanny de *Coustin du Masnadaud*, au château de Sazeirat.

6 février. — M. Marie-Régis-Zéphirin-Emmanuel *Berger*, vicomte de *Sablon*, fils de Marie-Louis-François-Camille Berger, comte de Sablon, et de feue Éléonore-Françoise-Eudoxie *Malard de Sermaize*, avec Mlle Marie-Ferdinand-Léontine *Destutt d'Assay*, fille de feu Henri, vicomte Destutt d'Assay, et de feue Ferdinande-Augustine de *Tulle de Villefranche*, au château de Tharoiseau (Yonne). — M. le comte Alphonse de *Saint-Mauris*, avec Mlle Zoé de *Roche*, fille du baron de Roche et de la baronne, née de *Larochenegly*, sa veuve, à Genolhac.

9 février. — Raymond-Hippolyte-Gaetan-Marie de *Beauvais de Saint-Paul*, fils de Raymond-Henri-François-Alexandre de Beauvais, vicomte de Saint-Paul, et de Xaverie du *Perron*, au château de Saint-Paul (Sarthe). — Françoise-Louise-Marie, fille de Marie-Alexandre-Séverin *Arnal de Serres* et de Françoise-Eugénie-Angéline *Delandine de Saint-Esprit*, et petite-nièce du cardinal de *Bonald*, à Lyon.

3-10 février. — M. François-Charles *Chérer de Cabanes*, capitaine de dragons, fils de feu Ferdinand-Ernest Chérer et de feue Jeanne-Claudine de Cabanes, et fils adoptif de Sabine de Cabanes, avec Mlle Marie-Pauline d'*Arjuzon*, fille de Louis-Napoléon-Paul-Gabriel, vicomte d'Arjuzon, et de feue Marie-Rose *Doria*, sa femme, à Paris.

11 février. — M. Ferdinand de *Greling*, secrétaire d'ambassade, avec Mlle Clémentine de *Forton*, fille du comte Louis de Forton et de la comtesse, à Beaucaire.

12 février. — Le comte de *Lincoln*, fils aîné du duc de *Newcastle* et de la duchesse, née *Seymour d'Hamilton Douglas*, avec Mlle *Hope*, à Paris.

16 février. — M. Charles-Paul-Alphonse de *Gayffier*, fils d'Eugène de Gayffier et de Pauline *Machart*, avec Mlle Emma *Dionis*, à Paris.

10-17 février. — M. Charles-Louis-Guillaume-Léopold, prince de *Hohenlohe-Langenbourg*, comte de Gleicheim, seigneur de Kranischsfeld et de Langenbourg, avec Mlle Marie-Dorothée *Grathwolh*, fille de Georges-André ou Jean-Georges Grathwolh, négociant à Withersheim (Wurtemberg), et de Frédérique-Élisabeth *Mayer*, à Paris.

19 février. — M. Marie-Antoine-Henri *Pineau de Viennay*, fils de Paul-Pierre-Antoine Pineau, marquis de Viennay, et de feue Marie-Louise *Raynault-Duchesnay*, avec Mlle Marie-Clémentine de *Clerc-Ladevèze*, fille d'Antoine-Gabriel de Clerc-Ladevèze et d'Anne-Maximilienne de *Coucquault-d'Avelon*, à Paris.

17-24 février. — M. Oscar-Jacques *Sampayo*, fils d'Antoine Sampayo et de Blanche-Sophie *Buffault*, sa veuve, avec Mlle Louise *Texeira de Sampayo*, fille de Louis Texeira de Sampayo, vicomte de *Çartaxo*, à Paris. — M. Hyacinthe-Nicolas-Alphonse de *Launay*, sous-préfet de Vassy, fils de Nicolas-Auguste-Alphonse, baron de Launay, chevalier de Saint-Louis, intendant militaire, et de feue Marianne-Christine de *Chablos*, avec Mlle Adèle-Marie *Berthelin*, fille de Bon-Louis Berthelin, conseiller à la cour de Paris, et de Marie-Adèle *Lamy*, à Paris. — M. Louis-Félix de l'*Arbre*, avec Mlle Joséphine-Alphonsine *Courville*, à Paris.

26 février. — M. Henri-Joseph-Edgard, vicomte *Siméon*, secrétaire d'ambassade, fils du comte Siméon, sénateur, et de la comtesse, née Louise-Camille *Seillière*, et veuf d'Olympe-Charlotte-Louise-Pauline-Constance de *Palezieux-Falconnet*, avec madame Eugénie *Esnault-Pelterie*, veuve de Louis-Auguste *Basire*, fille d'Eugène Esnault-Pelterie et de Marie *Simonnot*, sa veuve, à Paris.

1er-3 mars. — M. Raoul-Henry-Joseph *Leroy d'Étiolles*, fils de Jean-Jacques-Joseph et de Françoise *Fournier*, sa veuve, et veuf d'Elvira *Mathiessen*, avec Pauline *Leray*, fille de Théodore-Constant Leray et de Pauline de *Roussy*, sa veuve.

5 mars. — M. Antoine-Marie-Ernest, vicomte de *Vallier de By*, capitaine d'infanterie, fils du comte Henri de Vallier,

avec Mlle Amélie *Guéau de Reverseaux*, sœur de la comtesse *Plan de Sieyès*, à Paris.

3-10 mars. — M. François-Charles de *Luze*, fils de Georges-Henri-Alfred de Luze et de Georgina-Élisa *Johnston*, avec Mlle Marie-Berthe *Mandrot*, fille d'Auguste-François-Juste-Marie Mandrot et de feue Juliette *Fauquet*.

11 mars. — M. Albert *Desvignes de Surigny*, avec Mlle Camille de *Foras*, dame du palais, sous-gouvernante honoraire de la princesse Marie Pie de Sardaigne, au château de Thuiset, près de Thonon (Haute-Savoie).

14 mars. — M. Charles, vicomte de *Toulongeon*, capitaine d'infanterie, avec Mlle Marie de *Froissard*, fille du marquis de Froissard, au château d'Azans, près Dôle.

10-17 mars. — M. Alexandre-Jean-Augustin de *Belenet*, juge à Lure, fils d'Augustin-Jacques-Georges de Belenet, officier supérieur en retraite, et de Madeleine *Ansoins-Levert*, avec Mlle Marie-Françoise-Berthe *Berthier de Grandry*, fille de César-Antoine Berthier de Grandry et de Philippine-Gabrielle *Barbriot*, petite-fille de Christine-Sophie-Augustine *Huerne de Pressigny*, veuve de Jacques Berthier de Grandry.

21 mars. — M. Ernest *le Roux*, fils du consul général de Suède, avec Mlle Anna *Sommier*, à Paris.

24-31 mars. — M. Marie-Charles-Alexandre *Bigot*, baron de *Morogues*, fils de Paul-Jean-Baptiste-Marie Bigot, vicomte de Morogues, et de Marie-Armande-Irène *Dubreuil-Dubost de Gargillesse*, avec Mlle Marcelle-Marie-Geneviève *Goullet de Rugy*, fille de Jean-Melchior Goullet, vicomte de Rugy, et de Marie-Armandine de *Caulaincourt*.

3 avril. — M. Gabriel de *Suremain*, avec Mlle Marthe *Renouard de Bussière*, fille de Jules Renouard de Bussière, conseiller à la cour de Besançon, et petite-fille du vicomte de *la Bretonnière* et de la vicomtesse, née de *Chavagnac*, à Besançon. — M. Paul de *Mascureau*, avec Mlle Fanny de *Launay de la Mothaye*, au château d'Isoré. — M. Félix de *Dompsure*, avec Mlle Emma de *la Blanche*, à Tain.

4 avril. — M. Napoléon-Louis de *Talleyrand-Périgord*, duc de *Valençay*, fils d'Edmond, duc de Talleyrand-Périgord, et de Dorothée, princesse de *Courlande*, duchesse de *Sagan*, avec Mme Rachel-Élisabeth-Pauline de *Castellane*, fille du maréchal comte de Castellane et de Louise-Cordelia-Eucharis *Greffulhe*, veuve de Max, comte de *Hatzfeldt*, à Paris. — M. Edmond *Brochant de Blavette*, avec Mlle Marie de *Titaire de Glatigny*, fille du comte, à Paris.

6 avril. — M. Jules *Moy des Portes*, avec Mlle Céline *Loncle des Alleux*, au château de la Braise. — M. Léopold *Ansart du Fiesnet*, avec Mlle Rose *Constantin*, à Carpentras.

1er-7 avril. — M. Alphonse-Marie *Destresse de Lanzac de Laborie*, substitut à Versailles, fils de Mathurin-Jean-Joseph Destresse de Lanzac de Laborie, et de Marie-Marguerite *Maillefer*, avec Mlle Marie-Émilie *Perry-Laborie*, fille de Pierre-Adrien Perry et de Marguerite-Adèle *Lansade de Plagne*, fille adoptive de Léonard-Marie Bondet-Laborie, conseiller à la cour de cassation, à Paris.

8 avril. — M. Charles-Étienne-Marc de *la Guéronnière*, sous-préfet, fils de Louis-Étienne-Arthur *du Breuil-Hélion*, vicomte de la Guéronnière, et de Marie-Eulalie-Charlotte *David des Estangs de Lastours*, avec Mlle Joséphine-Marie-Désirée-Marthe d'*Hilaire de Toulon de Sainte-Jaille de Jovyac*, fille d'Alfred, marquis de Jovyac, et de la marquise de Jovyac, née Joséphine de *Verdonnet*, à Paris.

9 avril. — Le vicomte Léon de Dreuille, fils de Henri-Amable, comte de Dreuille, et de la comtesse, née Isaure-Eugénie-Anne de *Chabannes*, avec Mlle Caroline *Destutt d'Assay*, fille du comte et de la comtesse, née de *Tulle de Villefranche*, au château de Tharoiseau (Yonne). — M. le comte Paul de *Barbeyrac Saint-Maurice*, à Montpellier, avec Mlle Angèle *Duplessis de Pouzilhac*, à Avignon.

10 avril. — M. Camille-Octave-Tanneguy, comte de *Clinchamp*, fils de Joseph-Albert, marquis de Clinchamp, et de la marquise, née Adèle d'*Ericq*, avec Mlle Suzanne-Marie-Béatrix d'*André*, fille de Joseph-Adolphe, baron d'André, ex-officier de cavalerie, et d'Henriette *Grenier d'Ernemont*, à Paris.

10 avril. — M. Henri *le Joyant*, inspecteur des lignes télégraphiques, avec Mlle Céline de *Mahuet*, fille du comte de Mahuet et de la comtesse, à Nancy.

11 avril. — M. Henri-Marie-Léon, marquis d'*Andigné*, chef d'escadron d'état-major, fils de Louis-Marie-Auguste-Fortuné, comte d'Andigné, et de Marie-Madeleine-Adélaïde-Alexandrine d'*Armand de Forest de Blacons*, sa veuve, avec Mlle Marie-Antoinette-Guillaumette-Noémi de *Robin de Barbentane*, fille d'Étienne-Léon Robin, marquis de Barbentane, et de Marie-Louise-Joséphine-Valentine de *Galiffet*, à Paris. — M. Emmanuel de *Goys*, fils de Jean Armand, comte de Goys, et de la comtesse, née Célestine de *Fraix*, avec Mlle Marie de *la Fresnaye*, fille de Henri-Charles de la Fresnaye et de Marie-Thérèse-Charlotte *Davy de Chavigné*, à Paris.

7-14 avril. — M. Philippe-Othon de *Clermont*, fils de Frédéric-Henri de Clermont et de Christine-Albertine *Haas*, veuf de Henriette-Ennemonde *Blache*, avec Mlle Emma *Von der Mosel*, fille de Chrétien-Frédéric Von der Mosel et d'Amélie *Kopstadt*, à Clèves.

15 avril. — M. Paul, prince de *Bauffremont*, fils du duc de Bauffremont et de Catherine *Moncada et Bosco*, des princes *Paternionis*, sa veuve, avec Mlle Marie-Henriette-Valentine de *Riquet de Caraman*, fille de Joseph de Riquet de Caraman, prince de Chimay, et de la princesse, née *Pellapra*, au château de Chimay.

16 avril. — M. Charles-Gaspard *Pandin*, vicomte de *Narcillac*, lieutenant de dragons, fils de Louis-Pharamond-Léonie Pandin, comte de Narcillac, et de Claudine-Christine Terray, sa veuve, avec Mlle Denise-Claire-Marie-Claudine *Terray de Morel-Vindé*, fille de Charles-Louis Terray de Morel-Vindé, conseiller à la cour impériale de Paris, et de Louise-Guillelmine *Rouen des Mallets*, sa femme, à Paris. — M. *Demesmay*, capitaine à l'école de Saint-Cyr, avec Mlle Alexandrine de *Paillot*, fille du comte Paillot, à Paris. — M. Charles-Antoine *Dorguin*, fils de Philippe Dorguin et de Marie-Louise-Dorothée *Borgach*, avec Mlle Louise-Thérèse *Gigault de la Bédollière*, fille d'Émile Gigault de la Bédollière et d'Angélique *Robin*, à Paris. — M. Moïse *du Mas*, avec Mlle Mathilde de *la Croix de Beaurepos*, petite-fille de la comtesse douairière de *Romain*, à Angers.

17 avril. — M. Arnold-Hippolyte-Étienne de *Lambert-Deschamps de Morel*, lieutenant d'infanterie, fils du baron de Lambert, avec Mlle Noémi *Cartier*, petite-fille de la comtesse de *Réginel-Barrême*, à Avignon.

18 avril. — M. le baron Louis *Dons*, fils du baron Dons et de la baronne, née comtesse de *Marnix*, avec Mlle Pauline *Cardon*, fille de Mme la douairière Cardon, née *Hélias d'Huddeghem*, à Gand. — M. François-Alexandre-Arthur-Alfred *Veyre de Soras*, fils de Gabriel Veyre de Soras et de Jeanne-Adélaïde de Canson, fille du pair de France, avec Mlle Apolline-Charlotte-Marie *Peillon*, à Lyon.

14-21 avril. — M. Eugène-Marie de *Vergès*, veuf d'Anne-Marie-Eugénie de Vergès, fils de Fortuné de Vergès et de Françoise-Chantal-Félicité de *Jousselin*, avec Mlle Mathilde *Duval de Mondeville*, fille d'Auguste-Michel Duval de Mondeville et de Pauline-Désirée-Élisabeth *Doazan*, à Paris. — M. Édouard-Philippe *Bérard*, veuf de Christine-Adèle *Jameson*, fils de Victor-Alexis Bérard et de Lodoïse-Marie d'*Haubersart*, avec Mlle Louise-Laurence-Adélaïde-Cécile de *Rougemont*, fille d'Alfred de Rougemont, et de Sophie de *Pourtalès*, à Paris. — M. Anatole-Joseph *Bosquillon de Frescheville*, capitaine d'artillerie, fils d'Edme-Bonaventure et de feue Félicité *Roussel*, avec Mlle Marie-Caroline *Bosquillon de Jenlis*, fils d'Édouard-Louis-Marie Bosquillon de Jenlis et de Virginie-Claire-Hortense *Verquère*, à Paris.

23 avril. — Le duc Léopold de *Saxe-Cobourg-Gotha*,

colonel d'infanterie autrichienne, cousin germain du prince régnant, avec Mlle Constance *Geiger*. — M. *Battant de Pommerol*, avec Mlle *du Couëdic*, arrière-petite-fille du célèbre marin, et petite-fille par sa mère du général de *Montholon*, à Chambéry.

24 avril. — M. Paul *Baconnière de Salverte*, fils de Charles Baconnière de Salverte et d'Alexandrine *Daru*, avec Mlle Marie-Alexandrine-Léontine *Clément de Blavette*, fille d'Alexandre-Paul Clément de Blavette et de Marie-Claire-Goulhiart-Martine de *Fontaine*, à Paris. — M. Gustave *Destutt d'Assay*, avec Mlle *Terrier de Santans*. — M. Joseph-Courtot de *Chissey*, avec Mlle Marie de *Miscault*, à Nancy. — M. Robert-Jean-Crescent de *Lustrac*, capitaine d'artillerie, fils de Henri-Cyprien de Lustrac et de Marie-Adélaïde de *Sondeville*, avec Mlle Marie-Blanche-Valérie *Lafeuillade*, fille de Jean-Pierre-Alphonse Lafeuillade et de Philippe-Désirée *Ameil*, sa veuve.

21-28 avril. — M. Louis-Anatole de *Bigault de Maisonneuve*, fils de Charles-Emmanuel de Bigault de Maisonneuve et de feue Marie-Madeleine de *Bonnay de Belvaux*, avec Mlle Jeanne-Marie *Dupuy*, fille de Maurice-Dupuy et de Jeanne *Pélissier*, sa femme, et veuve d'Augustin-Armand *Langlois*, à Paris. — M. Louis-Émile-Eugène *Lessoré de Sainte-Foix*, référendaire à la Cour des comptes, fils de Joseph-Brutus Lessoré de Sainte-Foix et de Marie-Anne *Bertout*, avec Mlle Anne-Marguerite *Roquebert*, fille de Jean-Jacques Roquebert, notaire, et de Louise-Julie-Adèle *Devalois*, à Paris.

29 avril. — M. Henri-Léon, baron *Nivière*, fils de Laurent-Antoine-Isidore, baron Nivière, et de Léontine-Françoise *Siméon*, avec Mlle Cécile-Marie *Bassery*, fille de Jules Bassery.

30 avril. — M. Charles-Frédéric-René-Guethenoc, comte de *Malestroit de Bruc de Montplaisir*, fils de Charles-Eugène, comte de Bruc de Montplaisir, et de Renée-Mathilde de *Penfentenio de Cheffontaines*, avec Mlle Mathilde-Marie-Agathe-Caroline de *Perrien de Crenan*, fille de Léon-Charles-Joseph, vicomte de Perrien de Crenan, et de feue Délie-Victurnienne-Louise-Marie de *Rougé*, à Paris. — M. Henri-Gratien d'*Elloy*, capitaine d'état-major, fils de Louis-Philippe-Auguste, vicomte d'Elloy, et de Marie-Victoire-Noémi de *Richemont de Richardson*, avec Mlle Marie-Colombe-Cécile *le Cousturier de Courcy*, fille d'Eugène-Ernest le Cousturier de Courcy et de Claire *Homberg*, à Paris. — M. le comte Henri de *Montferré*, fils du vicomte et de la vicomtesse, née de *Montécler*, avec Mlle Pauline d'*Oyron*, fille du comte d'Oyron, au château de Verrières.

1er mai. — M. Henri-Étienne-Léopold de *Bovis*, fils

d'Esprit-Benoît-Gustave de Bovis et de Marie-Louise-Joséphine de *Bovis-Beauvoisin*, à Saint-Pierre-la-Tour-d'Aigues, avec Mlle Marie-Gabrielle-Mélanie d'*Hilaire de Jovyac*, fille d'Alexandre-Balthazar d'Hilaire de Jovyac, ancien officier de cavalerie, et de Marie-Azeline *Dauphin de Verna*, au Teil (Ardèche).

2 mai. — M. Arthur-Henri-Alphonse de *Chabaud-Latour*, ancien officier d'état-major, fils du général François-Henri-Ernest de Chabaud-Latour et d'Hélène-Josèphe-Mathilde *Perier*, avec Mlle Marie-Joséphine-Clémentine de *Tascher*, fille de feu Marie-Benjamin, baron Tascher, et de feue Joséphine-Adélaïde-Françoise *Bachasson de Montalivet*, à Paris.

4 mai. — M. le comte Eugène de *Maistre*, capitaine au service de S. S., neveu de la duchesse de Laval (Montmorency), avec Mlle Marie de *Menthon*, fille du comte Bernard de Menthon et de feue la comtesse, née de *Klinglin*, à Menthon. — M. Émile de *Pierpont de Burnot*, avec Mlle Aline *Cardon*, à Profondeville (Namur).

1er-5 mai. — M. Ernest-Gustave de *Gontard du Veneur*, fils de Marius-Victor, baron de Goutard du Veneur, et de Gusmana *Schifdechi*, sa veuve, avec Mlle Sophie-Marie *Bonnet*, fille de Jean-Baptiste Bonnet et d'Antoinette-Sophie *Robert*, à Paris. — M. Armand-Marie-Joseph *Houitte de la Chesnais*, magistrat, veuf de Julie-Marie *Bourdin*, fils de Jean-Jacques-Thomas Houitte de la Chesnais et de Julie-Marie-Joseph *Desbois de Saint-Mauron*, avec Mme Angélique-Joséphine-Louise *Vincent*, veuve d'Édouard-Marie Houitte de la Chesnais, et fille d'Antoine-Louis-François Vincent et de feue Angélique-Félicie *Delaire*, à Paris.

6 mai. — M. Alfred-Joseph *Roullet*, capitaine instructeur au 6e lanciers, avec Mlle Louise *Mathieu*, fille du contre-amiral, à Paris.

7 mai. — M. Auguste-Joseph-Louis-Marie, comte de *Ludres*, sous-lieutenant, fils de Charles-Marie-Yves, comte de Ludres, marquis de Frolois, ancien député, et de Marguerite-Victoire-Césarine *Riston*, avec Mlle Charlotte-Frédérique-Valentine *le Gonidec de Kerdaniel*, fille de Joseph-Frédéric-Eugène le Gonidec de Kerdaniel, conseiller à la Cour de Paris, et de Jeanne-Charlotte *Chavernac*, à Paris. — M. le vicomte Maxime de *Truchis de Lays*, fils du comte, avec Mlle Mathilde *Barbanson*, à Bruxelles.

11 mai. — M. Jules *Van der Stocken*, avec Mlle Léontine-Marie-Françoise, comtesse de *Robiano*, fille du comte Victor de Robiano et de feue Louise-Ermeline-Antoinette de *Namur d'Elzée*, à Bruxelles. — Le comte Raymond *Cornet de Grez d'Elsins*, fils du comte Cornet de Grez d'Elsins, et d'Eulalie, née baronne *Snoy*, avec la princesse Olga *Galitzin*, fille du

prince Alexandre Galitzin, et d'Alexandra, née comtesse *Koutaissof*, à Bruxelles.

5-12 mai. — M. Antoine-Louis-Ernest, comte d'*Espinay Saint-Luc*, fils d'Antoine-Amédée, marquis d'Espinay Saint-Luc, et de Théodore-Henriette de *Cacqueray*, avec Mlle Louise-Madeleine *Despeigne*, fille de Louis-Eugène-Antoine Despeigne et de Rose-Louise *Mousnier*, à Paris. — M. Auguste-Joseph-Tristan *Petit de l'Hérault*, ancien officier de cavalerie, fils d'Antoine-Auguste Petit de l'Hérault et de Léontine *Savary de Rovigo*, sa veuve, remariée à Edgard, marquis de *Sainte-Croix*, avec Mlle Marguerite-Élise-Valentine *Besval*, fille de Jean-François-Antoine Besval, notaire à Nancy, et de Victoire-Marguerite-Constance *Hardel*. — M. Charles-Joachim-Gustave *Blanquart de Bailleul*, sous-préfet, fils d'Étienne-Louis Blanquart de Bailleul, intendant militaire, et de feue Eudoxie-Constance *Suin d'Hermaville*, avec Mlle Marie-Henriette-Alexandrine *Guérin de Neuvy*, fille de Louis-Henri-Ulysse Guérin de Neuvy, ancien officier de la garde royale, et de Zoé-Modeste *Fourmont*, et veuve de Paul-Emile *Rolland*, à Paris.

14 mai. — M. Bernard-Marie-Élie, comte de *Comminges*, officier des guides, fils de Joseph-Hector-Gustave, comte de Comminges, et de Marie-Alexandrine de *Mun-Sarlabous*, sa veuve, avec Mlle Mathilde de *Borch*, fille de Joseph-Pierre-Gabriel-Casimir, comte de Borch, et de la comtesse, née Emma *Holinska*, à Paris. — M. Gaston-Marie-Jean-Anatole de *Giresse la Beyrie*, fils de Jean-Hélie, baron de Giresse la Beyrie, ancien préfet, et de Clémentine-Henriette de *Nanteuil*, avec Jeanne-Marie *Lacombe*, fille d'Antoine-Henri Lacombe et de feue Jeanne-Pierrette-Félicie *Bohrer*, à Lyon. — M. le baron de *Castillon Saint-Victor*, au château de Boutenoc, avec Mlle Nathalie de *Roussy*, au château de Viguière (Hérault). — M. *Langlois d'Estantot*, avec Mlle *Robert de Saint-Victor*, à Louviers.

15 mai. — M. Charles-Antoine-Adalbert de *Maussabré*, fils d'Adalbert, marquis de Maussabré-Beufvier, et de Félicie-Marie-Louise *Guichard d'Orfeuil*, sa veuve, avec Mlle Stéphanie-Camille-Valentine *Tardif de Bordesoulle*, fille de Jean-Baptiste-Frédéric-Adolphe Tardif, comte de Bordesoulle, et de Florentine-Louise *Seillière*, sa veuve, à Paris. — M. Frédéric-François-Louis-Victor, comte de *Cherisey*, capitaine au 3e dragons, fils de Charles-Louis-Prosper, marquis de Cherisey, maréchal de camp, et de Louise-Caroline de *Lisa*, sa veuve, avec Mlle Berthe *Le Roux du Châtelet*, fille de Paul Le Roux du Châtelet et d'Élise *Castellain*, sa veuve, à Rœux (Pas-de-Calais). — M. Jean-Louis *Metman*, général de brigade, fils d'Etienne-Henri Metman et d'Anne-Marguerite-

Olympe de *Lanoue*, avec Mlle Mathilde-Eugénie *Dantès Heeckeren*, fille de Georges Dantès, baron Heeckeren, sénateur, et de feue Catherine *Goutcharoff*, à Paris. — M. le baron Adrien de *Boynes*, avec Mlle Marie-Mathilde des *Saudrais*, à Verneuil (Eure).

16 mai. — M. François-Adolphe-Gustave *Guyot de Villeneuve*, fils de François-Pierre Guyot de Villeneuve et de feue Joséphine-Victorine *Pelon*, avec Mlle Marie-Amélie *Bachasson de Montalivet*, fille de Marthe-Camille Bachasson, comte de Montalivet, ancien pair de France, et de Clémentine-Françoise *Paillart*, à Paris. — M. Joseph-Antoine-César-Émilien, baron de *Jessé*, fils d'Antoine, baron de Jessé, et d'Élisabeth *Boulard de Gatellier*, sa veuve, avec Mlle Julie-Marie-Eugénie de *Bully*, fille d'Esprit-Charles-Gabriel de Bully et d'Élise-Stéphanie-Scholastique-Marie-Joseph *Lony*, sa veuve.

12-19 mai. — M. Paul-Edme de *Musset*, fils de Victor-Donatien de Musset et d'Edmée-Claudette *Guyot-Desherbiers*, sa veuve, avec Mlle Aimée-Irène d'*Alton*, fille du général Alexandre, comte d'Alton, et de la comtesse, née Reine-Élisabeth-Ferdinande *Baton*, à Paris. — M. Laurent *Barrié*, ancien sous-officier, fils de Jean Barrié et de Jeanne-Catherine *Barnabé*, avec Mlle Aygline-Henriette-Françoise-Marie de *Mostuejouls*, fille de François-Honoré-Alexis-Armand, vicomte de Mostuejouls, et de Mélanie-Stéphanie de *Levezou de Vezins*, sa veuve, à Paris. — M. Raoul, comte de *Marquessac*, avec Mlle Marie d'*Humières*. — M. *Chalanqui*, avec Mlle *Beuré*, fille du général vicomte Beuré.

21 mai. — M. Marie-Henri, vicomte de *La Roque*, fils de Maxime, comte de La Roque, et d'Anaïs de *Cours-Gontaut*, au château de la Roque (Gers), avec Mlle Marie-Anne-Jeanne *Roullet de la Bouillerie*, fille de Louis-François-Marie Roullet, comte de la Bouillerie, et d'Adrienne-Henriette *Lestapis*.

23 mai. — M. Joseph-Marie-Gaetan-Horace de *Cadoine*, vicomte de *Gabriac*, attaché d'ambassade, fils de Paul-Marie-Alphonse-Joseph-Ernest de Cadoine, marquis de Gabriac, sénateur, et de Catherine *Davidoff*, avec Mlle Florence *Phalen*, fille de James Phalen et de Catherine-Smith *Goodvich*, à Paris.

25 mai. — M. Henri-Robert-Marie-Madeleine-François *Trippier-Lagrange*, fils de Henri Trippier-Lagrange et de Marie-Madeleine-Hyacinthe-Berthe *Trippier-Fresnay*, à Mayenne, avec Mlle Anne-Stéphanie-Marie *Desavenelle de Grandmaison*, fille de Jean-Baptiste-Augustin Desavenelle de Grandmaison et de Flore-Augustine-Aglaé *Delavault*, sa veuve, à Paris.

19-26 mai. — M. François-Albert-Sinclair de *Courson de la Ville-Hélio*, fils de feu François de Courson de la Ville-Hélio et de feu Marie-Amélie de *Kersauson*, avec Mlle Adeline-Victoire *Bazile*, fille d'Auguste-François Bazile et de Marie-Victoire *Leroy*, à Lorient. — M. Louis-Octave *Berthelin*, fils de Louis Berthelin, écuyer, membre du conseil général de la Haute-Marne, et de Marie-Anne *Michel de Cremat*, à Doulevent-le-Château, avec Mlle Marie-Caroline-Amélie de *Roguier*, fille de Nicolas de Roguier, conseiller à la cour de Nancy, et d'Anne-Amélie de *Chazelle*. — M. Eugène-Charles-Adolphe de *Cantillon*, sous-lieutenant aux grenadiers de la garde, avec Mlle Georgina Murray.

19-26 mai. — M. Jean-Marie-Charles-Laurent *Loisel le Gaucher du Broutel*, fils de Jean-Marie-Paul Loisel le Gaucher du Broutel et de Charlotte-Alexandrine-Mathilde de *Rainvilliers*, au château du Broutel, avec Mlle Anne-Marie *Le Sergeant de Monnecove*, fille de Marie-Eugène-Amédée Le Sergeant de Monnecove et de Clémence-Antoinette-Albertine-Zénobie du *Bosquiel*, sa veuve. — M. Gabriel-Édouard de *Boisguéret de la Vallière*, receveur des domaines, fils de Félix-Gabriel de Boisguéret de la Vallière et d'Adrienne-Cécile-Victoire *Lelarge d'Esvau*, à Saint-Sulpice (Loir-et-Cher), avec Mlle Louise *Rohault de Fleury*, fille de Paul Rohault de Fleury, ingénieur civil, et de Sophie-Victoire-Louise *Auzan*, à Paris. — M. Gustave-Louis de *Wailly*, fils d'Auguste-Félix-Albéric de Wailly et de feue Marie-Louise *Forgeot*, avec Mlle Alexandrine-Ursule *Noyer*, fille de feu Pierre-André Noyer et de Julienne-Denise *Lagroue*, à Paris.

28 mai. — M. Henri-Louis, comte de *Saint-Chamans*, fils de Léon-Gaetan-Marie, marquis de Saint-Chamans, et d'Eléonore-Julienne, née comtesse *Domblowska*, avec Mlle Ernestine-Marie-Charlotte-Yvonne de Rougé, fille d'Emmanuel-Charles-Olivier-Camille, vicomte de *Rougé*, conseiller d'État, et de Marie-Valentine de *Ganay*, à Paris.

26-31 mai. — M. Arthur de *Marsay*, ex-lieutenant des guides, fils d'Édouard de Marsay et de Claire-Marie-Rosalie *Bruguière de Sorsum*, avec Mlle Louise-Claire-Berthe *Cibiel*, fille de Vincent Cibiel et de Marguerite-Zoé *Barbet*. — M. Louis-René de *Mauvise*, fils de François-Louis de Mauvise et de Rosalie-Périne-Jeanne-Marthe de *Gebert*, sa veuve, avec Mlle Joséphine *Gros*, fille de feu Jean-Baptiste Gros et de feue Joséphine *Ducros*, et veuve d'Alexandre-Edme *Huet*, aux Riceys (Aube). — M. Joseph-Alexandre *Pâris de la Bollardière*, lieutenant d'infanterie de marine, fils de Roch Pâris de la Bollardière, intendant général, et d'Agathe d'*Astier*, avec Mlle Angèle-Marie-Françoise *Hervieu de Maisières*, fille de Charles-Marie-Benjamin Hervieu de Maisières et de Rose-Marie-Françoise *Brayer*, sa veuve, au Leroux-Bottereau.

4 juin. — M. Denis-Marie-Charles-Raoul *Godefroy de Ménilglaise*, fils de Denis-Charles, marquis Godefroy de Ménilglaise, et d'Anne-Alphonsine *Droullin de Ménilglaise*, avec Mlle Marie-Émilie-Zeila de *Jarno*, fille de Marie-Pierre Gonzalès de Jarno et de Charlotte-Zeila *Janvre de la Bouchetière*, sa veuve, remariée au baron des *Tournelles*, à Paris. — M. le comte Ernest *Rioult de Neuville*, avec Mlle Valentine *Boistard de Glanville*, à Rouen.

5 juin. — M. Paul-Georges *Lecourt d'Hauterive*, fils de feu Charles-Marie-Louis-Ernest Lecourt d'Hauterive et de feue Jeanne-Françoise-Georgine *Onslow*, et petit-fils de Charlotte-Françoise-Delphine de *Fontanges*, veuve d'André-Georges-Louis Onslow, avec Mlle Marie-Léontine de *Leusse*, fille de Timoléon, comte de Leusse, et d'Eugénie-Louise-Pauline de *Colbert*, à Paris. — M. Alphonse de *Laidet*, fils de feu Joseph-Guillaume-Fortuné de Laidet, général de division, et neveu du général Gémeau, avec Mlle Élodie *Pourcin*, au Plan-Laidet, près Sisteron. — M. Maurice de *Longevialle*, neveu de la comtesse d'*Apchier*, avec Mlle Marie de *Saint-Germain*, fille de Théodore de Saint Germain, ✻, et de Marie de *la Tournelle*.

6 juin. — M. le vicomte Yves *Dufou*, sous-lieutenant de dragons, avec Mlle Henriette-Alexandrine de *Pleurre*, à Paris. — M. Louis-Eugène-Albert-Marie, comte de *Turpin de Jouhé*, fils de Jacques-Gaspard, comte de Turpin de Jouhé, capitaine de frégate, et de feue Marie-Luce *Rools-Goursolas de Laubière*, avec Mlle Isabelle-Jacqueline, baronne de *Tuyll de Sarcoskerken*, fille du baron Charles-Louis et de Marie-Louise *Gildemeester*, à Versailles. — M. Charles-Marie-Joseph de *la Motte-Ango*, vicomte de *Flers*, fils d'Antoine-Guillaume-François de la Motte-Ango, marquis de Flers, et d'Alexandrine-Anne de *la Pallu*, avec Octavie-Jeanne, baronne de *Tuyll de Sarcoskerken*, sœur de la précédente, à Versailles.

2-9 juin. — M. Henri-Antoine-Joseph-Louis-François *Montalto*, prince napolitain de *Leguile*, duc de *Fragnito*, fils de François Montalto, duc de Fragnito, et de Caroline *Masséo*, sa veuve, avec Mlle Constance-Joséphine *Kozuchowska*, fille d'Antoine Kozuchowski et de Constance *Granlieh*, à Paris.

11 juin. — Louis-Gaston de *Perinelle-Dumay*, fille de Louis-Adolphe, conseiller honoraire à la cour de la Martinique, et d'Élisabeth-Alix *Gaigneron*, avec Mlle Sophie-Thérèse de *Moreau-Faverney*, fille de Paul-Émile-Charles-Emmanuel, comte de Moreau-Faverney, et d'Élie-Marie *Brouilliet de la Carrière de Leville*, à Versailles.

12 juin. — M. le baron Adelbert *Lallart de Gommecourt*, avec Mlle Marie-Thérèse de *Morgan*, fille du député au Corps législatif, au château du Chaussoy (Somme).

15 juin. — M. Edmond de *Fadate de Saint-George*, avec Mlle Blanche *Dubois*, fille du comte et de la comtesse Dubois, et petite-fille de la baronne *Guirard de Rouilly*.

9-16 juin. — M. François-Marie-Charles de *Roux-Déageant*, comte de *Morges*, à Villemontais (Loire), fils de Joseph-Maximilien de Roux-Déageant, comte de Morges, et de Marie-Félicie-Philiberte de Clérimbert, sa veuve, à Roanne, avec Mlle Pierre-Augustine-Marie-Louise-Constance de *Gay de Taradel*, fille d'André-Antoine, baron de Gay de Taradel, et de Françoise-Cécile de *Carondelet*, à Paris.

18 juin. — M. le comte de *Tramecourt*, veuf de Mlle *Destutt-d'Assay*, avec Mlle Marie-Charlotte-Amédée-Victoire de *Clermont-Tonnerre*, fille du marquis et de la marquise, née de *Wignacourt*, au château de Bertangles. — M. Ernest *Prevost de Sansac*, baron de *Traversay*, avec Mlle Berthe de *Postel*, à Évreux.

19 juin. — M. Henry-Gaston, vicomte de Contades, secrétaire d'ambassade, fils de Jules-Gaspard-Amour, vicomte de Contades, et d'Adèle-Alexandrine *Amys du Ponceau*, sa veuve, remariée au duc de *Luynes*, avec Mlle Clotilde-Gabrielle-Sophie de *la Myre*, fille de Charles-Philippe-Gabriel, comte de la Myre, et d'Antoinette-Cécile-Stéphanie *Rouillé de Fontaine*, sa veuve, à Paris.

16-23 juin. — M. Amédée-Aténulfe, vicomte de *Monteynard*, veuf de Marie-Julie-Florimonde-Amicie de *Chaponay-Disimieu*, fils de Hector-Joseph, marquis de Monteynard, et de Philippine-Henriette-Clémentine de *Dreux-Brézé*, sa veuve, avec Mlle Marie-Joséphine-Louise de Reviers de *Mauny*, fille de feu Jacques-Marie-François, comte de Reviers de Mauny, et d'Amélie-Joséphine *Foullon de Doué*, à Paris. — M. Gui-Félix de *Marie*, fils de Jean-Antoine de Marie et d'Anne *Jamon*, avec Mme Amélie-Jeanne-Gabrielle *Marion*, veuve de Jean-Armand-Hippolyte, marquis de *Calvimont Saint-Martial*, fille de François-Louis Marion et d'Augustine-Marie-Anne-Félicité *Duclaux*, à Paris. — M. Joseph-Antoine-Hyacinthe *du Chambge*, capitaine au 34e de ligne, fils de Joseph-Antoine-Hyacinthe du Chambge et de Marie-Catherine-Claudine de *Mougé*, sa veuve, avec Mlle Louise-Constance-Augustine *Cousin*, fille de Jean-Baptiste Cousin et de Joséphine-Augustine *Kerlenklé*, sa femme, à Paris. — M. Edwin-André *du Laurans de Boquet*, fils de Stanislas du Laurans de Boquet et de Joséphine de *Michalozewska*, à Varsovie, avec Mlle Aglaé *Mottet*, fille de François Mottet et de Louise-Palmire *Calbé*, à Paris.

23-30 juin. — M. Jacques-Marie-Jean-Joseph-Albéric, comte d'*Orléans*, capitaine d'état-major, fils de Jacques-Marie, comte d'Orléans, et d'Amélie-Félicité de *Loynes d'Auteroche des*

Marais, sa veuve, avec Mlle Césarine-Ève-Louise *Gudin*, fille du général Charles-Gabriel-César, comte Gudin, et d'Ève-Stéphanie *Mortier de Trévise*, à Paris.

Juin. — M. le marquis de *Palaminy*, avec Mlle Ida de *Carbonnel*, fille d'un receveur général et petite-fille du comte et de la comtesse *Decazes*, à Toulouse.

2 juillet. — M. Gérard-Louis-Charles de *Cherisey*, capitaine adjudant-major des chasseurs de la garde, fils de François-Louis-Victor, comte de Cherisey, et de Clara *Cottin de Joncy*, avec Mlle Marie-Claire-Charlotte d'*Hespel*, fille d'Adalbert-Charles-Auguste, comte d'Hespel, et de Marie-Claire-Constance de *Tenremonde*, sa veuve, au château d'Hautbourdin. — M. Marie-Alexandre-Roger, comte de *Noé*, fils de François-Thomas, marquis de Noé, et de Marie-Mélanie-Laurette *Trousset*, avec Mlle Nicoline-Jenny *Sanier*, fille de feu Louis-Benjamin-Charles Sanier et de feu Wilhelmine-Cornélie *Petel*, à Nancy. — Antoine-Cosine-Fernand de *Gourcy*, sous-lieutenant de carabiniers, fils de Charles-Antoine, vicomte de Gourcy, et d'Adrienne-Françoise de *Bizemont*, avec Mlle Marie-Louise *Mac Guir de Crux*, fille d'Adolphe-Armand Mac Guir de Crux et d'Élie-Anne-Marie-Auguste *le Prestre de Themericourt*, au château de Crépières (Seine-et-Oise).

3 juillet. — M. le comte Rodolphe de *Brandt de Galametz*, fils de la vicomtesse, avec Mlle Marie *du Passage*, fille du vicomte du Passage, et de la vicomtesse née de *Riencourt*, au château de Lignières-Foucaucourt.

1-6 juillet. — M. Auguste-Félix-Simplice-Marie-des-Douleurs-Antoine-Michel *Couq-Basquez de Reboul*, receveur des domaines à Muret, fils d'Auguste Couq et de Julie Basquez, et fils adoptif de Charles-François Reboul et d'Antoinette-Marie-Cyrille *Nadal*, sa veuve, avec Mlle Marie *Choppin d'Arnouville*, fille majeure de Henri-Gustave Choppin d'Arnouville, ancien préfet, et d'Anne-Romaine-Amélie *Veillon*, à Paris. — M. Charles-Maurice-Ferdinand de *Raveton*, fils de Jean-Maurice de Raveton et de Caroline-Clémentine de *Saint-Aignan*, à Moulins-la-Marche, avec Mlle Eugénie-Virginie *Marquet*, fille de feu Louis-George Marquet et de Françoise *Jouet*, à Paris. — M. Adrien-Casimir-Eugène *du Faget de Casteljau*, avec Mlle Juliette-Clémentine-Olivier *Deslongchamps*, à Paris.

9 juillet. — M. Louis-Ferdinand *Delauzon*, fils de Louis-Antoine-Augustin Delauzon, conseiller à la cour de Poitiers, et de Françoise-Julie *Baudry*, avec Mlle Marie-Thérèse-Marguerite *O'Tard de la Grange*, fille de Pierre-François O'Tard de la Grange et de Louise-Amanda *Lemaire de Marna*, sa veuve, à Paris.

7-14 juillet. — M. Matthieu-Pierre-Étienne, comte de *Luppé*, fils de Gustave-Pierre-Joseph, marquis de Luppé, et de Louise-Charlotte d'*Angosse*, avec Mlle Honoria-Émilie-Caroline *Mathevon de Curnieu*, fille de Charles-Louis-Adélaïde-Henry Mathevon, baron de Curnieu, et de Marie-Thérèse *O'Connor*, à Paris. — M. Claude *Millon*, député de la Meuse, veuf de Louise-Léontine *Jacquet*, fils de Joseph Millon et de Julienne-Mathurine-Élisabeth *Adrien*, avec Mlle Berthe de *Chancel*, fille d'Osonne-Augustin de *Chancel*, officier de marine, et de Marie-Antoinette d'*Ayala*, à Paris.

17 juillet. — M. Georges *Alexéieff*, fils de Pierre Alexéieff, conseiller russe, et de Barbe de *Japoroiska*, sa veuve, avec Mlle Marie-Élisabeth-Angèle *du Breuil-Hélion de la Guéronnière*, fille de Pierre-Marie-Alfred, comte de la Guéronnière, et de Marie-Aimée de *Brette*, à Paris. — M. Arthur-François *Mollandin*, veuf de Pauline-Louise-Justine *Conteucin*, juge à Chartres, fils de Jean-François Mollandin et d'Hortense *Souhart*, avec Mlle Marie-Julie *Cochet de la Motte*, fille d'Hugues-Hélène Cochet de la Motte et de Marie-Louise-Victorine-Félicie *Chrestien de Poli*, à Paris.

18 juillet. — M. le baron Achille-Charles-Théodore-François *Prevost*, avec Mlle Marie *Ailhaud de Méouille*, à Paris. — M. Dominique-Remi de *Montigny*, à Londres, fils de Pierre-Dominique et de Marie-Jeanne *Mounier*, avec Mlle Nina-Héléna-Caroline de *Montigny*, fille de Charles-Nicolas-Maximilien de Montigny, consul général à Sang-Haï, et de feue Colette-Marguerite *Alliot*. — M. Édouard *Schmidt*, avec Mlle Blanche de *Montigny*, sœur de la précédente, à Paris.

14-21 juillet. — M. Louis-Pierre-Jean-Mamès *Cosseron de Villenoisy*, capitaine du génie, fils de Colas-François Cosseron de Villenoisy et de Thérèse-Marie-Désirée *Lefèvre*, avec Mlle Marie-Armanda d'*Agoult*, fille d'Hector-Philippe d'Agoult, et de Henriette-Louise *Martin de Vaucresson*, sa veuve, à Grenoble. — M. Pierre-Alexis-Antoine-Victor-Amédée *Richard*, marquis de *Villers-Vaudey*, veuf d'Augustine-Alix-Marie-Gabrielle de *Tulle de Villefranche*, fils de feu Pierre-François-Jean-Marie Richard, marquis de Villers-Vaudey et de Louise-Marguerite-Françoise *Jourdain de Saint-Sauveur*, avec Mlle Marie *Duparc de Locmaria*, fille du comte Noël-Marie-Victor Duparc de Locmaria et de Marie-Victoire-Alexandrine *Pompery*, à Paris. — M. Édouard-Charles de *Maisonneuve*, fils de François-Armand de Maisonneuve et d'Anne-Aimée *Hardyau*, sa veuve, avec Mlle Anne-Marguerite *Dumesnil*, fille d'Antoine-Jules Dumesnil et d'Anne-Estelle *Colin*, à Paris.

23 juillet. — M. Philibert-Fernand *Berthier de Grandry*, capitaine d'artillerie, fils d'Antoine-César Berthier de Grandry

et d'Anne-Philippine-Gabrielle *Barbuot*, avec Mlle Claire-Blanche *Cureau de Roullée*, fille d'Ernest-Marie-Joseph Cureau, vicomte de Roullée, et de Clara *Mitchell*, à Versailles.

25 juillet. — M. Jacques-René *Chesnard*, comte de *Boussey*, fils de feu Jacques-Louis Chesnard, comte de Boussey, et de feue Mathilde *Guenet*, avec Mlle Brigitte-Isabella de *Keating*, fille de feu Jean-Valentin de Keating et de feue Françoise-Pulchérie *Buttié*, et sœur de la baronne Paul de *Richemont*, à Paris. — M. Philippe-Guillaume-Gustave *Picher de Grandchamp*, référendaire à la cour des comptes, fils de François-Marie Picher de Granchamp et de Marie-Estelle *Leroy*, avec Mlle Joséphine-Agathe-Marie-Isménie *Graeb*, fille d'Adolphe-René-Xavier, baron Graeb, et de Marie-Françoise-Émilie *Leroy*, sa veuve.

21-28 juillet. — M. Marc-Joseph-Edgard *Bourdon*, baron de *Vatry*, capitaine d'infanterie, fils d'Amédée-Henri-Louis-Barbe Bourdon de Vatry et de Marie-Joséphine-Souham, sa veuve, duchesse d'*Elchingen*, avec Mlle Jeanne-Marie-Camille de *Varaigne du Bourg*, fille d'Antoine-Raymond-Camille, baron de Varaigne du Bourg, et de Marie-Jeannecey *Thorn*, à Paris. — M. Adolphe-Louis-Marie de *Beauvais*, fils d'Ambroise-Lambert de Beauvais et de Marie-Madeleine *Galissac*, sa veuve, avec Mlle Marie-Rose-Léontine *Chanaud*, fille de Pierre Chanaud et de Marguerite-Pauline *Southon*, sa veuve, à Guéret.

31 juillet. — M. Stéphen-Hector de *Galard*, vicomte de *Béarn-Brassac*, fils d'Étienne-Hector-Alexandre de Galard, comte de Béarn-Brassac, et de Louise-Denise-Camille *Lesage d'Hauteroche d'Hulst*, avec Mlle Jeanne-Baptistine-Marie-Marguerite de *Beaune*, fille de Jean-Baptiste-Augustin de Beaune et d'Anne-Léonide *Duchand de Sancey*, sa veuve, à Paris. — M. Louis-Armand de *Cullon*, comte de *Villarson*, fils de Jean-Jacques Cullon, vicomte de Villarson, et de Marie-Joséphine-Rose-Amelin *Clerc*, avec Mlle Marie *Peregon*, veuve sans enfants d'Isaac *Chomasset*, et fille de Philippe Peregon et de Marie *Lyonnais*, à Versailles.

Juillet. — M. Félix-Palamède-Bouabe-Victurnien, comte de *Rougé*, fils d'Adrien-Gabriel-Victurnien, comte de Rougé, et de Caroline-Jeanne-Marie-Sophie de *Forbin d'Oppède*, veuf de Lucie de *Tramécourt*, avec Mlle Léontine de Rougé, fille de Théodoric-Bouabes-Victurnien-Félicien, marquis de Rougé, et de Césarine de *Sainte-Maure*, sa première femme, à Paris.

1er août. — M. Léon *Calmer*, fils de Théodore-Louis Calmer et d'Adèle-Théophile *Lebeuf*, sa veuve, avec Mlle Renée-Marie de *Voyer d'Argenson*, fille de Charles-Marc-René de Voyer, marquis d'Argenson, et de la marquise née *Faure*, à Paris.

1er-4 août. — M. Victor-Charles-Alexandre d'*Aubert de Resié*, fils de François-Nicolas-Théodore-Alexandre d'Aubert de Resié et de Françoise-Marie-Clémence *Goguel*, avec Mlle Adolphine-Clotilde *Mottet*, fille d'Adolphe-Guillaume Mottet et de Marie-Élisabeth de *Wavren*, à Paris. — M. Louis-Amédée *Rossard de Mianville*, fils de Louis-Marie-Jules Rossard de Mianville et d'Amélie *Hureau de Sénarmont*, avec Mlle Saubade-Gabrielle *Borrelli de Serres*, fille d'André-Jules Borrelli de Serres et de Léonie-Louise *Vallin*, à Paris.

7 août. — M. Désiré-Edmond *Couty de la Pommerais*, avec Mlle Clotilde-Sophie *Dubizy*, à Paris.

10 août. — M. Charles de *Burgat*, avec Mlle Berthe de *Junet d'Aiglepierre*, au château d'Aiglepierre (Jura).

11-18 août. — M. Stephen-Louis-Ange *Lemouton de Boisdeffre*, fils d'Adolphe-Louis-René Lemouton de Boisdeffre et de Pierre-Louise *Bauny de Récy*, avec Mlle Marie-Antoinette-Cécile *Nicollas*, fille de Jean-François Nicolas et de Marie-Alexandrine *Guyard de Chalambert*, à Paris.

20 août. — M. Balthazard-Charles-Alfred, vicomte d'*André*, lieutenant de vaisseau, fils d'Alphonse-Joseph-Maxime, vicomte d'André, lieutenant-colonel, et d'Euphémie-Célestine *Gauguier*, sa veuve, avec Mlle Marie-Caroline-Valérie de *Mathei de Valfons*, fille d'Auguste Mathei, marquis de Valfons, et de Gabrielle-Adèle-Éléonore *Boileau de Castelnau*, sa veuve.

21 août. — M. François-Charles-Gabriel-Antoine, vicomte de *Fontenay*, secrétaire d'ambassade en Grèce, fils d'Anne-Louis-Gabriel, vicomte de Fontenay, et d'Anne-Marie-Annette-Nathalie *Suinter*, sa veuve, avec Mlle Marie-Madeleine de *Fontenay*, fille de Joseph-Étienne de Fontenay et d'Antoinette-Françoise-Isaure *Guyton*, sa veuve, à Autun. — M. *Oursel*, avec Mlle de *Lanterie*, fille d'un ancien capitaine de cavalerie, à Pont-de-l'Arche.

31 août. — M. Maurice-Louis-Marie-Gaston de *Buisseret*, fils de Jean-Albert-Louis-Jules, comte de Buisseret, et d'Eugénie-Marie-Josèphe de *Man d'Hobruge*, avec Mlle Béatrix de *Bernard de Montbrison*, fille d'Armand-Maurice-Léonce de Bernard de Montbrison, ancien capitaine de cavalerie, et d'Élisabeth-Orton *Jenki*.

Août. — M. Antoine de *Beaune*, avec Mlle Jeanne-Élisa *Teyssier*, à Tulle.

4 septembre. — M. le vicomte Paul de *Tailfumyr de Saint-Maixent*, ancien capitaine de dragons, avec Mlle Aline d'*Eyssautier*, à Avranches.

9 septembre. — M. Albert de *Béost*, fils du baron de Béost et de la baronne, née *Cellard du Sordet*, avec Mlle Athénaïs de la *Teyssonnière*, fille du comte de la Teyssonnière et de

la comtesse, sa veuve, née de *Beuverand de la Loyère*, au château de la Teyssonnière (Ain).

10 septembre. — M. Ethelbert *Lallart de Lebucquière*, avec Mlle Marcella de *Lencquesaing*, fille de Mme de Lencquesaing, née *Van der Cruisse de Waziers*, à Lille.

11 septembre. — M. le vicomte Henri de *Salaberry* avec Mlle Élisabeth de *Comminges-Guitaut*, au château d'Époisse (Côte-d'Or).

13 septembre. — M. le général *Turr*, avec Mlle Adeline *Wyse*, fille de Thomas Wyse, ministre plénipotentiaire à Athènes, et de Lætitia *Bonaparte*, à Mondovi.

14 septembre. — M. Georges-Charles *Jagerschmidt*, O.✻, fils de Jean-Jacques Jagerschmidt et de Marie *Tompigny*, sa veuve, avec Mlle Lucy *Feuillet de Conches*, fille de Félix-Sébastien, baron Feuillet de Conches, et de Louise-Eugénie *Housset*, à Paris. — M. Arthur *Danzel d'Aumont*, enseigne de vaisseau, ✻, avec Mlle Marie *le Maréchal*, à Warluis.

17 septembre. — M. André-Louis-Charles-Vitibald, comte de *Bardonnenche*, fils d'Antoine-Joachim-Claude-Ferdinand, vicomte de Bardonnenche, et d'Antoinette-Alexandrine-Adélaïde de Bardonnenche, sa veuve, avec Mlle Julie-Cornélie *Bouvier*, fille d'Aimé-Jules-Antoine Bouvier et de Julie-Bellamie *Duprat*, sa veuve, à Paris. — M. Émilien *Ribet de Monthieux*, avec Mlle Marianne de *Montrouge*, à Lyon.

23 septembre. — M. Alfred *Cabanis de Courtois*, secrétaire d'ambassade, fils adoptif de Léon de Courtois, ancien député, avec Mlle Claire de *Gassaud*, à Marseille.

25 septembre. — M. *Plichon*, député, avec Mlle Adeline *Boittelle*, nièce du préfet de police, à Paris.

22-29 septembre. — M. Ferdinand, comte de *Vernou de Bonneuil*, fils de Jean-Marie-Maximilien, baron de Vernou de Bonneuil, et de Félicité de *Bébian*, avec Mlle Louise-Thérèse-Éveline *Comhaire de Sprimont*, fille de Charles-Victor, baron Comhaire de Sprimont, et de Caroline-Victorine-Honorée, comtesse de *Hamal*, à Liége.

2 octobre. — Pierre-Paul *Martin de la Bastide*, capitaine de chasseurs, ✻, fils de Pierre-Hippolyte Martin, baron de la Bastide, et de Marie-Anne *Peyroche de Pressac*, avec Mlle Marie-Virginie de *Maussion*, fille d'Ange-Urbain-Jean de Maussion, colonel d'infanterie, et d'Anne-Marie-Emma *du Pont*, sa veuve, à Paris. — M. Ferdinand-Pierre-Alexandre-Adeodat *Regnard de Lagny*, capitaine de lanciers, ✻, fils du baron de Lagny, avec Mlle Antoinette de *Brusset*, à Paris. — M. le comte Louis de *Farcy*, avec Mlle Marie de *la Rivière*, au château de Poulay.

7 octobre. — M. Renaud de *la Saussaye*, conseiller de

préfecture de la Drôme, fils du membre de l'Institut, avec Mlle Edith *Garcin*, à Lyon. — M. le comte Raymond de *Buisseret*, fils du comte Alphonse de Buisseret et de la comtesse, née Anna de *la Pallue*, avec Mlle Marie de *la Guère*, fille du comte de la Guère, à Bourges.

8 octobre. — M. le vicomte Arthur de *Cornulier*, avec Mlle Victoire de *Montsorbier*, fille du comte de Montsorbier, à Nantes.

9 octobre. — M. le vicomte Maurice de *Sapinaud*, avec la marquise douairière *Texier d'Hautefeuille*, née Catherine de *Portes*, veuve en premières noces du comte de *Bellune*.

6-13 octobre. — M. Eugène-Cyrille *Brunet*, fils d'André Brunet et d'Aglaé-Julie *Drouet*, avec Mlle Caroline de *Pène*, fille de Dominique-Achille de Pène et de feu Caroline *Delatte*, à Paris. — M. Arthur-Marie-Émile, vicomte de *Saint-Pern-la-Tour*, avec Mlle Marie-Sophie-Henriette *Fornié*, à Paris.

15 octobre. — M. Louis de *Sigaud de Bresc*, avec Mlle Hélène de *Berluc de Perrussis*, à Aix.

16 octobre. — M. Léopold-Louis-Maurice *Magnan*, capitaine d'état-major, ✻, fils du maréchal Magnan et de Sophie-Éléonore *Roussel*, avec Mlle Hélène *Haritoff*, fille d'Alexis Haritoff et d'Anne *Nicolas*, sa veuve, à Paris.

19 octobre. — M. le vicomte Max *Begouen*, receveur des finances, fils du comte Begouen et de la comtesse, née *Caffarelli*, avec Mlle Léonie *Chevreau*, sœur du préfet de l'Oise.

21-28 octobre. — M. Eugène-Narcisse *Harlé d'Ophove*, fils de Charles-Louis-Marie-Eugène Harlé, ancien pair de France, et de Louise-Marie-Joséphine *Wartelle d'Herlincourt*, à Longchamps (Aube), avec Mlle Marie-Hippolyte-Gabrielle *Esquirou de Parieu*, fille de Marie-Louis-Pierre-Félix Esquirou de Parieu, président au conseil d'État, et de Marie-Thérèse *Durant de Juvisy*, à Paris.

26 octobre. — M. le comte Gaston de *Lambertye*, avec Mlle Thaïs de *Bernetz*, à Compiègne.

28 octobre. — M. le vicomte Louis de *Cherisey*, sous-préfet de Charolles, fils de François-Victor, comte de Cherisey, et de la comtesse, née Clara *Cottin de Joncy*, avec Mlle Thérèse de *Romeuf*, fille d'Amédée de Romeuf, receveur général du Puy-de-Dôme, et de Nélie *Brun de Villeret*, au château de la Voute.

31 octobre. — M. Léonor de *Cholier*, comte de *Cibeins*, fils du comte de Cibeins et de la comtesse, née d'*Estampes*, avec Mlle Berthe de *Moyria-Châtillon*, fille du marquis de Moyria, à Lyon.



NAISSANCES.

1860.

17 février. — Alau-Philippe-Jacques-Louis, fils de Jules-Alfred de *Montgommery* et de Blanche-Catherine-Georgina de *Portes*, fille du marquis de Portes, sénateur.

18 octobre. — Marie-Josèphe, fille de Charles de *Suremain* et d'Adélaïde *Carrelet de Loisy*, à Chalon-sur-Saône.

6 novembre. — Séraphin-Eugène-Aymar, fils du marquis de *la Baume-Pluvinel* et de la marquise, née de *Viella*, à Paris.

8 novembre. — N..., fils du comte et de la comtesse Edgard de *Ségur-Lamoignon*.

16 novembre. — N..., fils de Maurice-Henri *Duval*, comte de Dampierre, et de la comtesse, née *des Mazis*, au château de Primart (Eure).

26 novembre. — Marie-Hélène-Alexandrine, fille d'Alexis de *Varenard de Billy* et d'Adèle de *Goiffieu*, au château du Basty (Rhône).

3 décembre. — Charles-Alexis, fils de Louis de *Varenard de Billy* et d'Élisabeth de *Chiseuil*, à Paray-le-Monial.

16 décembre. — Émilie-Paule-Hélène, fille d'Arthur-Quirin-Léonce de *Casenove* et de Mathilde-Pauline *Lignier*, à Lyon.

19 décembre. — Léon-Auguste-Robert *Poret de Civile*, fils du comte et de la comtesse, née de *Roissy*, à Caen.

30 décembre. — Louise, fille du comte Fernand de *Rohan-Chabot* et de la comtesse, née *Baudon*, à Paris.

1861.

8 janvier. — N..., fils d'Amalric *Lombard de Buffières*, et d'Anne *Mortier de Trévise*, sa femme, au château de Dolomieu.

10 janvier. — Marie-Laure-Jeanne-Philippine-Marguerite du *Sorbier de la Tourasse*, fille de Jean-Omer-Henri du Sorbier de la Tourasse et d'Ida *Fraigneau*, sa femme, à la Châtaigneraye (Vendée).

18 janvier. — André-Marie de *Saint-Phalle*, fille du comte Gaston de Saint-Phalle et de la comtesse, née Alix de *Mann*, à Nevers.

22 janvier. — Marie-Thérèse-Antoinette de *Cugnac*, fille du vicomte Paul de Cugnac et de la vicomtesse, née Aurélie de *Saint-Legier*, à Croix-Chapeau.

23 janvier. — Marie-Madeleine de *Séguins-Pazzis,* fille du comte Henri de Séguins-Pazzis d'Aubignan et de la comtesse, née Mathilde d'*Aubigny,* au château d'Ougny (Nièvre).

29 janvier. — N..., fils du baron d'*Hunolstein* et de la baronne, née *Montmorency-Luxembourg.*

30 janvier. — Henriette-Catherine de *Chabannes la Palice*, fille du comte Antoine de Chabannes la Palice et de la comtesse, née de *Cardevac d'Havrincourt*, à Versailles.

1er février. — Pierre, fils du comte Edmond de *Damas d'Anlezy* et de la comtesse, née de *Besoult.*

4 février. — Aymon-Jean-Louis-Camille de *Sartiges*, fils de François-Louis-Marie, comte de Sartiges, et de la comtesse, née Sophie d'*Anglars de Bassignac*, à Clermont-Ferrand.

5 février. — Marie-Marguerite et Sophie-Blanche, filles jumelles du marquis d'*Aymard de Châteaurenard*, premier secrétaire d'ambassade, et de la marquise, née de *Suffren*, à Londres.

9 février. — Raymond-Hippolyte-Gaston-Marie de *Beauvais de Saint-Paul*, fils de Raymond-Henri-François-Alexandre de Beauvais, vicomte de Saint-Paul, et de Xaverie *du Péron*, au château de Saint-Paul.

19 février. — N..., fils du vicomte de *Nicolay* et de la vicomtesse, née d'*Andigné de la Châsse*, à Paris.

25 février. — N..., fille du comte Édouard de *Chavagnac* et de la comtesse, née *Le Gonidec de Traissan*, à la Rabatelière, près Vitré.

6 mars. — Marie-Louise-Léonie, fille d'Édouard *Langlois de Septenville*, et petite-fille du baron de Septenville, au château de Lignères.

10 mars. — N..., fille du prince Marc de *Beauvau* et de la princesse, née d'*Aubusson*, à Paris.

11 mars. — N..., fille du prince Alphonse de *Polignac* et de la princesse, née *Mirès,* à Paris.

27 mars. — Frédéric-Maurice de *Seynes*, fils de Jules de *Seynes* et de Berthe de *Marveille*, sa femme, à Montpellier.

29 mars. — Gabriel-Louis-Marie-Henri, fils de Jean-Louis-Marie-Emmanuel de *Varax* et d'Eugénie-Louise de *Jerphanion*, à Lyon.

4 avril. — N..., fils du comte de *Robien* et de la comtesse, née *de Hercé.*

4 avril. — Marie-Juliette-Céline-Lavinie-Walburge, fille de Gustave-Armand-Henri, comte de *Reiset*, ministre plénipotentiaire, et de la comtesse, née Marie-Ernestine-Blanche de *Sancy de Parabère*, à Darmstadt.

11 avril. — Joseph-Paul-Octave-Marie, fils du prince Raymond de *Broglie* et de la princesse, née Marie de *Vidart*, à Paris. — Jean-Gaspard, fils du comte Jules de *Cugnac* et de la comtesse, née *des Collards des Hômes*, au château d'Épannes.

13 avril. — N..., fils du marquis Hennequin de *Willermont* et de la marquise, née *Labbey de la Roque*.

15 avril. — N..., fils du marquis de *Talhouet* et de la marquise, née *Honorez*, à Paris.

19 avril. — Thérèse-Louise-Marie *des Hayes de Gassart*, fille du vicomte de Gassart et de la vicomtesse, née de *Champs de Saint-Léger*, à Paris.

20 avril. — Antoine-Alfred-Armand-Xavier-Louis, fils d'Alfred, comte de *Gramont*, et de la comtesse, née *Choiseul-Praslin*, à Paris.

26 avril. — N..., fils du comte de *Rune* et de la comtesse, née *du Bourg*, à Warsy.

8 mai. — N..., fils du comte de *Gombert* et de la comtesse, née *Albertas*, à Caen.

16 mai. — Louis-Octave, fils de Marie-François-Denis *Vincent de Saint-Bonnet* et d'Alphonsine-Élisabeth *Meaudre de Sugny*, à Lyon.

17 mai. — Gilbert-Marie, fils de Charles-Jules de *Gangnières*, vicomte de *Souvigny*, et de la vicomtesse, née Jeanne-Marie-Caroline *Bodin de Veydel*, à Lyon.

19 mai. — N..., fils d'Auguste *le Bon des Mottes* et de Marie *Pâris de Bollardière*, sa femme, à Paris.

30 mai. — Émilie-Jeanne-Marie-Nelly de *la Broise*, fille de Maxime de la Broise et de Henriette de *Marie de Longueville*, sa femme, au château de Saint-Ursin.

1er juin. — Jacques de *Lordat*, fils du comte de *Lordat* et de la comtesse, née de *Pins*, à Toulouse.

6 juin. — Antoinette-Marie-Marthe, fille de Jacques-Romain-Marie, vicomte *Le Pelley-Dumanoir*, juge au tribunal civil de Bourgoin, et de la vicomtesse, née Marie-Louise-Alexandrine *Jullien*, à Lyon.

10 juin. — Quirin-Maurice-Arthur, fils de Raoul de *Cazenove* et de Lucie *de Marveille*, sa femme, à Lyon.

22 juin. — N..., fils du vicomte Charles de *Nicolay* et de la vicomtesse, née de *Beaufort*, à Versailles.

7 juillet. — Arnould-Charles-Louis-Marie, fils du comte Léon de *Riencourt* et de la comtesse, née de *Bertoult*, au château d'Hulluch.

10 juillet. — N..., fils du vicomte de *Pomereu* et de la vicomtesse, née de *Luppé*, à Neuilly.

11 juillet. — N..., fils du marquis de *Nadaillac* et de la marquise, née de *Rougé*, au château de la Lande.

12 juillet. — Marie-Ernestine, fille de Pierre-Léopold de *Regnauld*, comte de *Bellescize*, et de la comtesse, née Rose-Lucie-Augusta-Ernestine *Ribet*, à Lyon.

14 juillet. — Marie-Thérèse, fille de Marie-Paul de *Mirabel de Neyrieu* et de Marie-Louise-Alexandrine de *Saint-Balmont*, à Lyon.

21 juillet. — Marie-Charlotte-Gabrielle-Joséphine de *Chabannes*, fille du vicomte Amable de Chabannes et de la vicomtesse, née Marguerite de *Bourbon-Busset*, à La Bâtie (Ain).

29 juillet. — Marie-Antoinette-Hélène, fille de Benoît-Marie-Edmond *Morand de Jouffrey*, juge au tribunal civil de Lyon, et d'Anne-Alexandrine *Nant*, à Lyon.

13 août. — N..., fils du vicomte de *Meaux* et de la vicomtesse, née de *Montalembert*, à Écotay.

19 août. — N..., fils du marquis de *Galiffet* et de la marquise, née *Laffite*, à Paris.

21 août. — Geoffroy-Anne-Marie-Jean-Baptiste-François de Salles de *Couëtus*, fils d'Adrien, vicomte de Couëtus, et de la vicomtesse, née de *Cornulier Lucinière*, à Nantes.

25 août. — Maria-Lucile-Joséphine, fille d'Adrien-Joseph *Bonvallet* et de Delphine-Eugénie *Alviset de Maisières*, à Montluçon.

8 septembre. — Marie-Amblard-Adrien-Xavier, fils du comte Arthur de *Beaumont* et de la comtesse, née de *Bessay*, à Bennatonnière (Vendée).

14 septembre. — Étienne, fils d'Ernest de *Regnauld*, comte de *Bellescize*, et de la comtesse, née Jeanne *Lacombe*, à Lyon.

4 octobre. — Louise-Michelle-Thérèse de *Becdelièvre*, fille du vicomte Victor de Becdelièvre et de la vicomtesse, née Marie de *Saint-Phalle*, au château de la Thenaudière (Rhône).

6 octobre. — Louise-Marie-Yvonne, fille d'Henri-Marie-Louis-René, comte de *Geslin*, et de la comtesse, née Marie-Alice de *Faultrier*, à Metz.

7 octobre. — N..., fils du baron *Reille* et de la baronne, née *Soult de Dalmatie*, à Paris.

19 octobre. — N..., fils du comte Olivier de *la Poeze* et de la comtesse, née Stouëli de *la Rochelambert*, au château de Thévalles (Mayenne).

31 octobre. — Serge *Galitzin*, fils du prince Augustin Galitzin et de la princesse, née Louise de *la Roche-Aymon*, à Versailles.

NÉCROLOGE.

RAPPEL DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

1859.

13 août. — Marie-Louise-Joséphine-Euphrasie de *Herte*, marquise *du Peyroux*, âgée de 72 ans, à Contalmaison (Somme).

25 septembre. — Max-Henri-Thomas, chevalier de *Saint-Phalle*, enseigne de vaisseau, âgé de 24 ans, à Saïgon (Cochinchine).

1860.

11 janvier. — Marie-Élisabeth-Adèle *le Grand de Vaux*, comtesse de *Louvigny*, âgée de 57 ans, à Louvigny (Sarthe).

13 janvier. — Louis-Philibert-Victor, marquis de *Lordat*, âgé de 74 ans, à Toulouse.

7 février. — Adélaïde-Louise Sophie de *Revigliasc*, veuve de Louis-Charles-Armand de *la Broue de Vareilles*, comte d'Hust et du Saint-Empire, âgée de 96 ans, à Poitiers.

3 février. — Charles-Numance de *Saint-Poncy*, ancien magistrat, âgé de 32 ans, à Blesle (Haute-Loire).

6 mars. — Ferdinand-Louis du *Perche de Mesnil-Hatton*, âgé de 58 ans, à Alençon.

21 juin. — Marie-Mélanie de *Semur*, comtesse *du Clerroy*, âgée de 69 ans, au château de Niault.

25 juin. — Marie-Constance-Josèphe *Herbout*, marquise de *Lestrange*, âgée de 59 ans, au château de Chaux.

26 juin. — Anne-Marie-Octavie *Goislard de Villebresme*, baronne de *Tristan*, âgée de 50 ans, au château de Saint-Émerillon (Loiret).

28 juin. — Jean-Baptiste-Nicolas-Adolphe, vicomte de *Clérembault*, ✱, ancien lieutenant de vaisseau, âgé de 47 ans, à Paris.

6 juillet. — Alexandre de *Séverac*, ancien officier d'artillerie, âgé de 63 ans, à Saint-Félix de Caraman.

29 juillet. — Frédéric-Alexandre-Auguste-Albert-Ange, comte de *Beaulaincourt*, au château de Marle.

2 août. — François-Odon de *Froidefond de Boulazac*, ancien préfet, âgé de 47 ans, à Périgueux.

9 août. — La comtesse *Siméon*, née Adèle-Antoinette *Préverand de Pombreton*, âgée de 77 ans, à Paris.

16 août. — La comtesse de *Morangiès*, née Émilie-Jeanne-Renée de *Chasteignier*, âgée de 41 ans, à Montpellier.

20 août. — Charles de *Jourdan de Fleins*, âgé de 90 ans, à Angers.

21 août. — Achille-Marie-Maxime *Blanquet du Chayla*, sous-officier de dragons, âgé de 24 ans, à l'attaque du fort de Takou, en Chine.

27 août. — La marquise de *Chasseloup-Laubat*, née Marie-Augustine-Antoinette *le Boucher-Desfontaines*, à Paris.

18 septembre. — Albéric-Marie, comte de *Damas*, fils du baron de Damas, capitaine au 2e chasseurs d'Afrique, ✳, âgé de 31 ans, à Li Ossou (Chine).

9 octobre. — Claire-Marie-Polyxène de *Monier d'Arnaud*, née de *Gaudin*, âgée de 80 ans, à Viens (Vaucluse).

12 octobre. — Antoinette-Adélaïde de *Mailhet Vachères*, âgé de 27 ans, au Puy.

18 octobre. — Louis-Amant-Marie *Le Tellier de Blanchard*, ancien officier supérieur, âgé de 78 ans, à Vespière, près Orbec.

25 octobre. — Henriette-Delphine de *Dion de Ricquebourg*, âgée de 54 ans, à Reims.

30 octobre. — Joseph-Louis *Guérin*, zouave pontifical, blessé à Castelfidardo, âgé de 22 ans, à Osimo.

31 octobre. — Alphonse-Louis-Marie *Bigot*, vicomte de *Morogues*, ancien officier de cavalerie, âgé de 59 ans, à Orléans.

Novembre 1860.

1er. — La marquise de *Caustecaude de Saint-Victor*, née de *la Flons de la Plesnoye*, âgée de 50 ans, à Paris.

2. — Claude *Berthier de Grandry*, officier supérieur en retraite, chevalier de Saint-Louis, ✳, âgé de 84 ans, à Versailles. — La baronne Hélène-Anna de *Molinari*, née d'*Abo de Douglas*, âgée de 74 ans, à Bruxelles.

3. — Marie de *Bernetz*, née *Legendre de Montenol*, âgé de 82 ans, au château de la Mésangère, près Dreux.

4. — Le prince Eustache *Sapicha*, âgé de 63 ans, à Paris.

5. — Charles-Jacques-Joseph-Marie *du Hays*, âgé de 77 ans, à Paris.

6. — Louise-Alexandrine de *Monti*, comtesse douairière de *Rezé*, née de *Charette*, âgée de 73 ans, au château de Rezé, près Nantes. — Mgr Dominique-Augustin *Dufêtre*, évêque de Nevers, ✳, comte romain, âgé de 65 ans.

7. — Amélie-Marie-Caroline *Bérard*, veuve d'Antoine-Charles-Auguste *Boula*, comte de *Nanteuil*, âgée de 70 ans, au château de Belair. — Marie *Souhowo-Kabylinn*, née de *Bouglon*, femme d'un colonel russe de l'artillerie impériale, âgée de 21 ans, à Vilkomir, en Lithuanie.

8. — Charles-Louis-Alexandre, marquis de *Nédonchel*, âgé de 45 ans, au château de Jolimetz (Nord).

9. — La comtesse d'*Auray*, née Marie-Emma de *Flers*, âgée de 47 ans, à Paris. — Charles-Roger de *Rigny*, ancien receveur général des finances, âgé de 72 ans, à Nontron.

10. — Antoine-François-Henri *Lefevre de Vatimesnil*, ancien ministre, O.✱, âgé de 70 ans, au château de Vatimesnil. — La comtesse Joseph d'*Allard*, née *Chantelauze*, au château de Beauplan.

11. — Henri de *Gasquet*, ancien député du Var, âgé de 86 ans, à Lorgues.

12. — La baronne douairière *Jorant*, née Anne-Marie-Éléonore *Oxeurcuther*, fille du dernier gouverneur du Palatinat, âgée de 82 ans, à Nancy.

13. — Charles-Louis-Aimé, comte de *la Tournelle*, ancien capitaine de cavalerie, âgé de 70 ans, au château de Dombasle-sur-Seille.

14. — Marie-Alexandrine-Clémence de *Failly*, âgée de 17 ans, à Éclaron.

15. — La comtesse de *Bizemont*, née Louise-Joséphine *Emé de Marcieu*, au château de Huisseau (Loiret).

16. — Le comte Pierre-Alfred de *Hohenthal*, chambellan du roi de Saxe, âgé de 63 ans, à Dœbernitz.

18. — Guy-Gabriel-Henri de *Coetnempren*, comte de *Kersaint*, ancien officier de marine, député au Corps législatif, ✱, âgé de 31 ans, à Menton.

19. — Marie-Félicité-Caroline *Lallart de Gommecourt*, âgée de 34 ans, à Arras.

20. — Ferdinand-Louis-François-Frédéric, comte de *Schulenbourg*, au château de Tilloloy. — Paul de *Gardane*, âgé de 47 ans, à Marseille.

21. — Amédée-Marie *Garnier du Plessis*, enseigne de vaisseau, âgé de 28 ans, à Toulon.

22. — Adrienne-Sophie *His de Butenval*, née *Vallée*, mère du baron de *Butenval*, ministre plénipotentiaire, âgée de 77 ans, à Versailles. — Raymond de *Beauroyre*, âgé de 30 ans, à Périgueux.

23. — Eugène-François-Auguste du *Mesnildot*, âgé de 35 ans, au château d'Anneville-en-Saire (Manche). — Félix *Durand de la Borderie*, âgé de 68 ans, à Caen.

24. — La baronne de *Lascours*, née Sophie de *Voyer d'Argenson*, veuve du pair de France, âgée de 57 ans, au château de Lascours.

25. — Adélaïde-Berthe *Guillart de Fresnay*, née *Durand de la Borderie*, âgée de 25 ans, à Caen.

26. — Joseph-Auguste *Delmas de Grammont*, ancien officier de cavalerie, ✻, frère du général, âgé de 79 ans, à Bone (Algérie).

27. — Lancelot-François Marie, vicomte de *Quatrebarbes*, inspecteur des finances, âgé de 35 ans, à Nice.

28. — La princesse Albert de *Broglie*, née Joséphine-Éléonore-Marie-Pauline *Galard de Brassac de Béarn*, âgée de 35 ans, à Cannes.

29. — Hippolyte-Charles-Chrysante de *Raimond de Mormoiron de Vénasque*, comte de *Modène*, chevalier de Saint-Louis, O.✻, ancien maréchal de camp, âgé de 85 ans, au château de Verneuil.

30. — Louis-Joseph *Fabre de Tapiez*, ancien sous-intendant militaire, ✻, âgé de 76 ans, à Paris. — Alexandre-Marie *Aubé de Bracquemont*, colonel d'artillerie en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 83 ans, à Paris. — Louis-Auguste *Gouhier*, vicomte de *Petiteville*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 81 ans, à Petiteville (Eure).

Décembre 1860.

1er. — Joseph-Augustin-Amédée, comte de *Forbin des Issarts*, ✻, membre du conseil général des Bouches-du-Rhône, au château de la Barben.

2. — La comtesse Melchior de *Vogué*, née Marie-Marguerite-Adélaïde de *Vogué*, âgée de 25 ans, à Paris. — Le vicomte Prosper de *Ginestet*, ✻, officier supérieur en retraite, âgé de 66 ans, à Paris.

3. — Jean-Denis-Léon de *Bastard d'Estang*, ancien élève de l'École des chartes, secrétaire de l'ambassade extraordinaire de France en Chine, ✻, âgé de 38 ans, à bord du *Duchayla*.

4. — La baronne douairière de *Maingoval*, des *Merlin d'Estreux*, née Aimée-Françoise *Perdry*, âgée de 80 ans. — La comtesse *Anglès*, née Louise-Victorine-Albertine *Mounier*, âgée de 46 ans, à Paris.

6. — Mgr Paul-Armand-Ignace-Anaclet *Cardon de Garsignies*, évêque de Soissons, ✻, âgé de 57 ans.

7. — Le vicomte de *Saint-Chamans*, ancien conseiller d'État, ✻, âgé de 83 ans, à Chailtrait. — Louis *Serre de Montjulin*, capitaine de cavalerie en retraite, âgé de 62 ans, à Paris.

8. — Victoire-Thérèse *Chabert d'Hieres*, née *Caire de Chichilliane*, veuve d'un conseiller à la cour de Grenoble, âgée de 87 ans, à Grenoble.

9. — Pauline-Eugénie-Delphine de *Gayffier*, née de Gayffier, âgée de 23 ans, à Nice. — Jean-Baptiste-Louis, baron de *Vinols de Montfleury*, âgé de 41 ans, à Hyères.

10. — La comtesse Anatole de *Juigné-Lassigny*, née Caroline-Joséphine *Crestin*, âgée de 31 ans, à Beaune.

11. — Charlotte-Mélanie-Athénaïs, comtesse de *Saint-Mauris*, dernière chanoinesse du chapitre de Remiremont.

12. — Charles-Étienne *Valleton de Boissière*, âgé de 42 ans, à Bergerac.

14. — Marie-Thérèse-Josèphe *des Montis de Boisgonthier*, âgée de 13 ans, au château de Pen-an-Ru (Finistère).

15. — Mgr Bernard-Philibert de *Bruillard*, ancien évêque de Grenoble, O. ✳, âgé de 95 ans, à Montfleury (Isère).

16. — Françoise-Émilie *Destutt de Tracy*, veuve de Georges, marquis de *La Fayette*, âgée de 80 ans, à Paris.

17. — Paul-Edmond, baron *Barbier*, intendant général, C. ✳, âgé de 58 ans, à Paris.

19. — Lord *Dalhousie*, ancien gouverneur général de l'Inde, âgé de 48 ans, à Londres.

20. — Mgr Jean-Baptiste-Amédée-Georges *Massonnais*, évêque de Périgueux, âgé de 55 ans, à Périgueux.

21. — Gaetano-Lopès de *Moura*, littérateur brésilien, âgé de 80 ans, à Paris.

22. — Paul *Trainier de la Boissière*, ancien député de Vaucluse, ancien garde du corps, âgé de 60 ans, à Bollène.

23. — Marie-Joséphine de *Chabaud-la-Tour*, fille du baron Ernest de Chabaud-la-Tour, général de division, âgée de 18 ans, à Paris.

24. — Pierre-Ernest-Alain, comte de *Kergorlay*, âgé de 51 ans, à Paris. — La comtesse douairière de *Verdonnet*, née Marie-Jeanne-Laure de *Salignac-Fénelon*, âgée de 79 ans, à Paris.

25. — La comtesse Louis de *La Bigne*, née Suzanne-Laure de *Chauffour*, âgée de 62 ans, aux Rosiers (Indre-et-Loire).

26. — La comtesse *Barrois*, veuve du général, née *Levesque de Vilmorin*, âgée de 87 ans, au château de Villiers-sur-Orge, près Montlhéry.

27. — L'abbé Jean-Marie-Robert de *La Mennais*, frère du célèbre écrivain, âgé de 81 ans, à Ploërmel. — Catherine-Louise-Charlotte *Fouques-Duparc*, née *Letellier*, âgée de 85 ans, à Paris.

28. — Céleste-Charlotte *Souverbie*, veuve *Osmont de Villarceaux*, âgée de 66 ans, à Paris. — Anne-Armande-Rosalie *Trugard de Maromme*, née *Loyer*, âgée de 87 ans, à Hautot-sur-Seine.

29. — Charles-Gabriel, marquis de *Broc*, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, ✳, âgé de 81 ans. — La comtesse de *Dunten*, née Élisabeth de *Coëhorn*, âgée de 26 ans, à Riga.

30. — Le comte Raymond de *Robersart*, âgé de 28 ans, au château de Wambrechies (Belgique).

31. — La marquise douairière de *Roncherolles*, née Céleste-Adélaïde-Delphine de *Lévis-Mirepoix*, âgée de 77 ans, à Paris.

Janvier 1861.

1er. — *Ferdinand*-Marie-Joseph, infant d'Espagne, âgé de 36 ans, au château de Brunsée.

2. — Marie-Thérèse *Bosquillon*, veuve *Esmangart de Peynes*, âgée de 88 ans, à Meaux.

3. — Anne-François *Marchal de Corny*, âgé de 65 ans, à Metz.

4. — Louis-Athanase, baron *Rendu*, ancien procureur général près la Cour des comptes, C.✳, âgé de 83 ans, au château d'Ennery. — François-Joseph, comte *Le Clerc de Bussy*, chevalier de Malte, âgé de 86 ans, à Amiens.

5. — Henri, baron d'*Arnim*, ambassadeur de Prusse en France, âgé de 68 ans, à Dusseldorf.

6. — La comtesse *Ducos de la Hitte*, née Élisabeth-Saturnine de *Cugnac*, âgée de 61 ans, au château d'Esclignac.

8. — Charles-François-Louis, baron de *Costalin*, colonel du 9e dragons, O.✳, âgé de 52 ans, à Tours. — La comtesse de *Salmard*, née *Dupuy de Saint-Vincent*, à Paris.

9. — La baronne de *Bawr*, née Alexandrine-Sophie *Coury de Champgrand*, femme en premières noces du comte de *Saint-Simon*, chef des saint-simoniens, âgée de 88 ans, à Paris. — Amédée-Stanislas *Legendre*, vicomte de *Fougainville*, ✳, délégué de la Martinique, âgé de 61 ans, à la Rivière-Pilote.

10. — Alphonse-Jean-Baptiste-Louis, baron *Vidal de Léry*, général de division, C.✳, âgé de 73 ans, à Paris. — Le comte Charles de *Groult de Beaufort*, colonel de cavalerie en retraite, C.✳, âgé de 68 ans, à Paris.

11. — François-Louis-Auguste *Ferrier*, ancien pair de France, O.✳, ancien directeur général des Douanes, âgé de 83 ans, à Paris.

12. — Justin-Marie-Laurent-Robert, comte de *Mac-Carthy*, chef de la branche française, âgé de 49 ans, à Paris. — Louis-Victor-*Arthur*, comte de *Malet*, âgé de 50 ans, à Périgueux. — Marie-Madeleine-Josèphe *Mesnage de Cagny*, veuve *Guenet*, âgée de 79 ans, au château d'Argeronne (Eure).

13. — La comtesse *Lanjuinais*, née Marie-Louise-Eugénie de *Janzé*, âgée de 41 ans, à Paris. — Rose-Eugénie *de Kerckove*, veuve *Vuillaume*, âgée de 67 ans, à Blanquefort.

14. — Jean-Joseph-Maurice du *Bourg*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 84 ans, à Rennes.

15. — Louis-Joseph-Alfred, marquis de *Moges*, secrétaire d'ambassade, âgé de 30 ans, à Menton. — Marie-Thérèse-Angélique-Josèphe *Desfontaines de Preux*, âgée de 91 ans, à Valenciennes. — Édouard-Isaïe *Collineau*, général de division, C. ✻, au retour de l'expédition de Chine.

16. — La baronne douairière de *Delmar*, née Émilie *Rumbold*, âgée de 63 ans, à Paris. — Alphonse-Suzanne de *Cassaignau de Saint-Félix*, née de *Gironde*, âgée de 35 ans, à Montauban.

17. — La baronne de *Gérando*, née Marie-Anne-Octavie *Morel*, âgée de 56 ans, à Metz. — Maria-Dolorès *Perrès y Montès*, comtesse de *Lansfeld*, baronne de *Rosenthal*, chanoinesse de l'ordre de Sainte-Thérèse, âgée de 36 ans, à New-York.

18. — Laurence *Loyer*, veuve de Casimir *Périer*, président du conseil des ministres en 1832, âgée de 72 ans, à Paris. — Le baron Louis de *Koppenfels*, conseiller d'État du roi de Saxe, âgé de 80 ans, à Dresde.

20. — Louis de *Clercq*, attaché au ministère des affaires étrangères, ✻, à Paris. — La vicomtesse de *Juromenha de Lemos Pereira* de *Lacerda*, née Maria *da Luz Willoughby de Silveira d'Araujo*, âgée de 73 ans.

21. — Le chevalier Antoine-Anne-Hippolyte de *Trémault*, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 84 ans, à Vendôme. — Louis-Charles-Guillaume de *Marguerit*, chef d'escadron d'état-major, âgé de 54 ans, à Rome.

22. — La marquise de *Guerry*, ancienne économe des dames de Picpus, âgée de 77 ans, au refuge de la Trinité. — Louis-Marie-Henri de *Monteil*, âgé de 12 ans, à Ribérac.

23. —. Anne-Marie-Louise *Bigot de Morogues*, veuve du baron de *Foucault*, âgée de 45 ans, à Orléans. — La comtesse de *Grisony*, née de *Pomiès*, âgée de 77 ans, au château de Rozès.

24. — Jules-Marie-Claude, comte de *Tristan*, ancien garde du corps, ancien sous-préfet, ✻, âgé de 84 ans, à Orléans.

25. — M. Jules-Augustin-François-Marie de *Roquefeuil*, officier d'infanterie, âgé de 31 ans, à Sang-Haï. — Urbain-Thaddée, vicomte de *Laqueuille*, colonel d'artillerie, ✳, âgé de 45 ans, à Vienne (Drôme).

26. — Victoire-Alexandrine-Sophie de *Pieffort*, née *Naguet de Saint-Georges*, belle-mère du marquis de *Croix*, sénateur, âgée de 69 ans, à Paris.

28. — La comtesse *Hay de Bonteville*, née Marie-Jeanne *Minault de la Hailandière*, âgée de 81 ans, à Vitré. — Étienne-François-Claude *Belland des Communes*, âgé de 73 ans, à Paris.

29. — Le comte Frédéric de *Pourtalès-Castellane*, âgé de 82 ans, à Clarens (Suisse).

30. — Mgr Louis-Antoine de *Salinis*, archevêque d'Auch, âgé de 63 ans, à Auch.

Février.

1er. — Marie-Jean-Baptiste-Stanislas, comte de *Thieulloy*, âgé de 29 ans, à Paris.

2. — Ebles-Charles-Louis, comte de *Roucy*, chevalier de Saint-Louis, colonel en retraite et ancien gentilhomme de la chambre du roi Charles X, dernier rejeton du nom, âgé de 80 ans, à Paris.

3. — Charles-Louis *Camusat de Riancey*, âgé de 41 ans, à Paris. — La marquise *Terzi*, née princesse *Galitzin*, à Milan.

4. — Le comte de *Montbel*, ministre de Charles X, ✳, âgé de 72 ans, à Frohsdorff.

5. — Adélaïde-Alexandrine d'*Assier de Valenches*, née de *la Barthe de Thermes*, âgée de 61 ans. — Le duc de *Sangro* et le général *Ferrari*, à Gaëte. — Charles-Jules-Baptiste, comte de *Séran*, chevalier de Saint-Louis, C.✳, ancien colonel de cavalerie, âgé de 88 ans, à Falaise.

6. — La veuve du président de *Moly*, née Bénédicte de *Liborel*, âgée de 77 ans, à Toulouse.

7. — Charles-Alexis de *Varenard de Billy*, âgé de 2 mois, à Paray-le-Monial.

8. — Amédée de *la Salmonière*, zouave pontifical, âgé de 22 ans, à Monte-Rotondo.

10. — Bernard-Élie-Marie de *Carbonnel*, âgé de 17 ans, à Toulouse. — Marie-Louise-Anaïs, comtesse de *Charrin*, née *Fleurdelix*, âgée de 64 ans, au château de la Roue (Rhône).

11. — Pierre-François-Joseph *Bosquet*, maréchal de France, G.C.✳, âgé de 51 ans, à Pau.

12. — Adrien-Bonabe-Marie de *Rougé*, âgé de 21 ans, à Hyères. — Le comte Titus *Dzialynski*, à Posen. — Marie-Emmanuel de *Croutel*, âgé de 84 ans, au château de Parfondeval.

13. — Frédéric *Genève de Saint-Jean*, de l'île Maurice, âgé de 34 ans, à Paris. — La comtesse de *Larlan-Roquefort*, née Victoire-Marie-Françoise-Brigitte de *Kerguelen*, âgée de 98 ans, au château de la Seilleraie.

14. — Le baron de *Caters*, âgé de 90 ans, à Anvers.

15. — Le prince Ernest-Casimir II d'*Ysembourg*, âgé de 54 ans, à Budingen.

16. — Marie-Félix, vicomte *Foucher de Careil*, ✳, ancien capitaine d'état-major, âgé de 67 ans, à Bourges. — Mgr de *Mollo*, évêque de Saint-Paul, au Brésil, âgé de 69 ans, à Itu.

17. — Louise-Virginie de *Miremont de Berrieux*, comtesse douairière de *Montangon*, âgée de 64 ans, au château de Belval (Aisne).

18. — La marquise douairière *Rioult de Neuville*, née Marie-Cécile de *Rondel*, âgée de 79 ans, à Paris. — Ange-Emmanuel-Marie-Yves-François de Sales, marquis de *Gouy d'Arsy*, âgé de 78 ans, à Paris. — Marie-Antoinette-Honorine de *Boissier*, veuve du chevalier de *Roux*, ancien député de Marseille, à Paris.

19. — Marie-Jean-Pierre-Pie *Dombidau*, baron de *Crouseilhes*, vice-président du conseil du sceau des titres, sénateur, ancien pair de France, ancien ministre de l'instruction publique, G.O.✳, âgé de 68 ans, à Paris.

20. — La marquise de *Bec-de-Lièvre*, née Calixte-Françoise-Joséphine de *Larlan-Rochefort*, âgée de 73 ans, au château de la Seilleraie. — Marie-Louise-Sophie-Émilie de *Feu de la Mothe*, âgée de 5 ans, à Paris. — Alfred *Panon*, vicomte *Desbassayns de Richemont*, ancien officier de cavalerie, âgé de 52 ans, à Paris. — Lucie-Sophie *Bouquet d'Espagny*, née *du Marais*, âgée de 72 ans, au château de la Grye.

21. — La comtesse *Boissy d'Anglas*, née Anna-Claire *Ravel*, âgée de 46 ans, à Paris. — Le baron de *Heideck*, dit *Heiddegger*, peintre de batailles, lieutenant général bavarois, âgé de 75 ans, à Munich. — Marie-Blanche de *Saint-Genest*, âgée de 3 ans, à Paris.

23. — Louis-Joseph-Alphonse, dit le comte Jules de *Castellane*, âgé de 71 ans, aux Aygalades, près Marseille.

24. — Auguste *Noizet de Saint-Paul*, ✳, colonel du génie en retraite, âgé de 65 ans, à Arras.

25. — Olivier *Urvoy de Saint-Bédan*, âgé de 48 ans, à Paris.

26. — Jean-Louis, marquis de *Maleteste*, âgé de 79 ans, à Florence.

27. — Amédée, baron de *Cools*, ancien officier supérieur, âgé de 72 ans, à Tours.

28. — Marie-Anaïs de *Feu de la Mothe*, âgée de 16 mois, à Paris. — Honoré-Florent-Joseph, comte de *Liedekerke*, âgé de 79 ans, à Bruxelles.

La baronne du *Tillet*, née *Claveau de la Graussière*, âgée de 69 ans, à Angers.

Mars.

1er. — Adrien-François, baron de *Bruno*, doyen des généraux de brigade, C.✱, âgé de 89 ans, à Paris.

2. — La marquise de *Martainville*, née Alexandrine-Charlotte de *Préaulx*, âgée de 43 ans, à Hyères. — Jeanne-Catherine de Ravel, née de *Ravel*, âgée de 96 ans, au château de la Combe (Isère).

3. — Pierre-Claude-Louis-Robert, comte de *Tascher-la-Pagerie*, sénateur, grand-maître de la maison de l'Impératrice, G.✱, âgé de 73 ans, à Paris. — La vicomtesse de *Bourzolles*, née de *Chevigné*, âgée de 78 ans, au château de Berbières.

4. — Louis et Marcel d'*Orbigny*, neveux d'Alcide d'Orbigny, âgés l'un de 16 et l'autre de 12 ans, à la Rochelle. — Hippolyte-Pierre-Marie *Bauldry de Bellengreville*, ancien officier de cavalerie, âgé de 69 ans, à Dieppe.

5. — Charles-Emmanuel-Sigismond de *Montmorency-Luxembourg*, duc de Luxembourg, de Piney et Châtillon-sur-Loing, ancien pair de France, chevalier des ordres du roi, O.✱, âgé de 86 ans, au château de Châtillon-sur-Loing.

6. — La comtesse de *Biaudos de Castéja*, née Caroline-Marie-Antoinette de *Bombelles*, ancienne dame pour accompagner la duchesse de Berry, âgée de 66 ans, au château de Framerville. — Prosper-Louis, duc d'*Arenberg*, âgé de 76 ans, à Bruxelles.

7. — Marie-Anne-Aloysia, baronne de *Dieffenthaler*, veuve du colonel Charles-Marie de *Vogelsang*, âgée de 77 ans, à Paris.

8. — Pierre-Louis-Gabriel *Lempereur*, vicomte de *Guerny*, âgé de 32 ans, au Mans. — Gabrielle-Aimée *Sillègue*, née de *Preuilly*, femme du général Sillègue, âgée de 65 ans, à Versailles.

9. — Jeanne-Françoise d'*Anglas-Praviel*, âgée de 71 ans, à Beaucaire. — Calixte-Marie *Gueymard de Roquebeau*, chevalier de Saint-Louis, ancien garde du corps, âgé de 89 ans, à Die.

10. — La comtesse Roger d'*Adhémar*, née Anna-Lucie-Denise de *Chapel*, âgée de 34 ans, à Montpellier.

11. — Ismaël-Armand-Sébastien-Agathange *Briot de la Mallerie*, ✻, curé de Saint-Philippe du Roule, âgé de 52 ans, à Paris.

12. — Aimé de *Cantel de la Mauduite*, capitaine en retraite, ✻, âgé de 69 ans, au château de Montvert (Cantal). — Camille-Charles-Marc de *Monlezin*, âgé de 20 mois, à Grenoble.

13. — La duchesse douairière de *Marmier*, née Jacqueline-Béatrix-Gabrielle-Stéphanie de *Choiseul-Stainville*, fille du dernier duc de Stainville, âgée de 83 ans, à Paris. — Claude-Adolphe de *Montanier de Belmont*, ancien receveur des finances, à Vendôme, âgé de 61 ans, au château de Montanier de Berneau.

14. — Félix-Tancrède de *Hauteville*, ancien capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, âgé de 88 ans, à Avranches.

15. — La comtesse de *Taillepied de Bondy*, née Joséphine *Rousseau de Labrosse*, âgée de 67 ans, à Paris. — Félix-Pierre-Marie *Bigot*, marquis de *la Touanne*, ancien officier de cavalerie, âgé de 67 ans, à Orléans.

16. — Marie-Sophie-Françoise de *Pierre de Bernis*, âgée de 10 ans, à Mostaganem. — Jean-Charles *Lemélorel de la Haichois*, âgé de 49 ans, à Paris.

19. — Valère-Aimé-Joseph *Desfontaines d'Azincourt*, veuf de Justine *Despretz de Quéant*, âgé de 78 ans, à Paris.

20. — André *Feuilhade de Chauvin*, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien député, O.✻, âgé de 65 ans, à Paris.

21. — Le prince Joseph de *Salm-Reifferscheidt*, âgé de 88 ans, à Nice.

24. — Le R. P. Louis *Rousseau*, en mission en Syrie, à Saïda.

26. — Louis, marquis de *Rasilly*, ancien officier de marine, âgé de 63 ans, à Paris.

27. — Le chevalier *Hemery de Boishardy*, chevalier de Saint-Louis, ancien officier vendéen, âgé de 83 ans. — La baronne Édouard de *la Faillé*, née Albine-Marie-Colette-Guislaine *Van der Gracht d'Eeghem*, âgée de 34 ans, à Gand.

28. — Le prince Pompeo *Gabrielli*, lieutenant général des armées pontificales, âgé de 80 ans, à Rome. — Paul de la *Pommelière*, ancien officier, âgé de 60 ans, à Neuvy.

29. — La baronne d'*Huart*, âgée de 38 ans, à Paris. — Le vicomte Gustave-Adolphe *Beugnot*, ancien secrétaire d'ambassade, âgé de 61 ans, à Versailles.

30. — Pierre-Louis-Antoine *Cordier*, membre de l'Institut, C.✻, ancien pair de France, âgé de 84 ans, à Paris. — Marie-Françoise-Zoé de *Fléchin*, comtesse d'Hust, veuve du chevalier de *Panévinon de Marsat*, âgée de 65 ans, à Pau.

31. — Constant *Huchet*, comte de *Cintré*, ancien préfet, chevalier de Saint-Louis, âgé de 86 ans, à Rennes.

La baronne de *Seneval*, née *Dodun*, âgée de 87 ans, à Montpellier. — Jean-Louis-Marie-Bertrand de *Saint-Pern*, âgé de 72 ans, à Nantes. — Antoine-Jean-Baptiste d'*Aigueperse*, âgé de 74 ans, à Lyon.

Avril.

1er. — Armand-Jacques-René, baron de *Maistre*, ancien officier supérieur aux gardes du corps, ✻, âgé de 78 ans, à Paris.

2. — Marie-Augustine-Eugénie-Valentine de *Gouy d'Arsy*, âgée de 18 ans, à Paris.

4. — Marie-Louise-Astrée *Le Maire de Montifault*, âgée de 25 ans, à Quimper. — Alexandre *Guyard de Chalambert*, âgé de 80 ans, à Paris.

5. — Le comte Ferdinand-Philippe de *Meeûs*, âgé de 62 ans, à Bruxelles. — La comtesse douairière de *Cassini*, veuve du pair de France, née Catherine-Élisabeth-Agathe de *Riencourt*, âgée de 78 ans, à Paris.

6. — Charlotte-Laure-Olympe *le Tonnellier de Breteuil*, duchesse douairière de *Choiseul-Praslin*, âgée de 82 ans, à Paris.

7. — Athanase-Marie-Michel de *Guesnet*, capitaine de vaisseau, ✻, âgé de 52 ans, à Brest.

6. — L'ancien ministre d'État de *Hanstein*, beau-frère du général de Haynau, âgé de 87 ans, à Cassel.

10. — Le marquis d'*Esquille*, ancien officier de l'armée de Condé, âgé de 80 ans, à Pau. — Alexis *Yermolof*, doyen des généraux en chef russes, âgé de 84 ans. — Guillaume-Guzman-Lucien, vicomte *Dode de la Brunerie*, ancien sous-préfet, au château de la Brunerie, près Voiron. — La marquise de *Saint-Césaire*, née *Preudhomme de Borre*, nièce du comte de *Grasse*, amiral de Provence sous Louis XVI, âgée de 102 ans, à Marseille.

11. — La marquise de *Bassompierre*, née Claire-Jeanne-Rosoline-Chantal de *Villeneuve de Vence*, veuve du dernier rejeton de la maison de Bassompierre, âgée de 75 ans, à Cires-lès-Mello. — Agathe-Madeleine *du Bosc de Vitermont*, veuve *Compoing du Boulhard*, âgée de 62 ans, à Bourdainville.

12. — Adrien-Jacques-Joseph-Charles, comte de *Beaumont*, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 77 ans, à Paris. — Le baron Jacques-Félix *Jan de la Hamelinaye*, général de division en retraite, doyen des grands officiers de la Légion d'honneur, âgé de 92 ans, à Rennes.

13. — La vicomtesse douairière de *Baré de Comogne*, née Marie-Josèphe-Ghislaine-Eugénie de *Namur de Fléron*, âgée de 65 ans, à Huy. — *Bailly de Surcy*, premier président général de la société de Saint-Vincent de Paul, âgé de 65 ans, à Paris. — Marie-Jeanne-Clémence de *Rostang*, née de *Varine*, âgée de 23 ans, à Pernes.

14. — Charles-Étienne-Marie, comte de *Préaux*, oncle de la marquise d'*Aligre*, âgé de 34 ans, à Nice. — Abel-Jacques-Louis *Poilloue*, marquis de *Saint-Mars*, ancien colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, à Paris.

15. — François-Ernest, comte *Anglès*, ancien représentant à l'Assemblée législative, âgé de 54 ans, à Paris.

16. — Pierre-Marie-François-Auguste-Alphonse, marquis *du Lau d'Alleman*, ✱, ancien officier des chasseurs de la garde royale, âgé de 59 ans, à Paris.

17. — Le comte Alfred de *Limminghe*, officier dans l'armée pontificale, assassiné à Rome. — Charles-Louis, baron Élie *Lefebvre*, ancien maire de Rouen, ✱, âgé de 87 ans, au château de Canteleu.

18. — La comtesse Frédéric *Dauger*, née Marie-Octave-Mélite de *Nédonchel*, âgée de 73 ans, au couvent de la Délivrance. — Jean de *Nottbeck*, consul général de Russie, à New-York.

19. — La comtesse douairière de *Larsonneau*, âgée de 56 ans, à Paris. — Sicaire-Roch *du Breuil*, baron de *Saint-Hilaire*, ancien directeur des postes, âgé de 79 ans, au château de Maroitte (Dordogne). — Clémence de *Failly*, née *Chapuis*, âgée de 57 ans, à Nemours.

20. — Le baron *Duprat*, ancien député, âgé de 78 ans, à Moissac. — La comtesse *Curial*, née Marie-Joséphine *Mallée*, âgée de 65 ans, à Lyon.

21. — La vicomtesse de *Suleau*, née Marie-Claudine *du Chailloux*, femme du sénateur, âgée de 77 ans, à Paris. — La comtesse *Le Clerc de Lesseville*, née *le Hayer de Bimorel*, âgée de 74 ans, à Paris.

22. — Félicité de *Fleuriot*, née de *Fleuriot d'Omblepied*, âgée de 80 ans, à Ancenis. — Marie-Thérèse de *Saint-Pardoux*, fille du comte de Saint-Pardoux, âgée de 21 ans, au château de Saint-Pardoux. — Antoine-Arthur, marquis de *Pons*, âgé de 72 ans, à Paris.

23. — Alfred *Le Franc*, comte de *Pompignan*, âgé de 54 ans, à Paris.

25. — Alexandre-Fernand de *Meyran*, marquis de *Lagoy*, ancien page de Charles X, âgé de 50 ans, à Aix.

27. — Antoine, baron *Aymard*, ancien pair de France, chevalier de Saint-Louis, général de division, G. O. ✻, âgé de 88 ans, à Paris. — Le général Achille-Ambroise *Alexandre*, gouverneur des Tuileries, chevalier de Saint-Louis, G. O. ✻, âgé de 67 ans, à Paris.

28. — Louis-Barthélemy, vicomte de *Las-Cases*, lieutenant de vaisseau, O.✻, âgé de 39 ans, à Toulon. — La vicomtesse *du Noday*, née Amanda-Léonie-Marie-Jeanne de *Tulle de Villefranche*, âgée de 24 ans, à Paris. — Charles-Pierre-Gaspard, comte de *Pons*, âgé de 62 ans, à Paris.

29. — André-Marie-Jean-Louis de *Martin du Tyrac*, comte de *Marcellus*, ancien secrétaire d'ambassade, âgé de 66 ans, à Paris.

30. — Zoé-Albertine *Regnauld de Parrieu*, comtesse de *Morangiès*, âgée de 69 ans, au château d'Igé, près Mâcon.

Fanny de *la Rochette*, âgée de 22 ans, à Monistrol. — La comtesse *du Cayla*, veuve en premières noces du comte de *Choiseul-Meuse*, en secondes du comte du Cayla, pair de France, à Montmorency. — Marie de *Villiers de l'Isle-Adam*, née *Legras de Vaubersey*, âgée de 87 ans, au château de Thaas.

Mai.

1er. — André-Frédéric *Hartmann*, ancien pair de France, O.✻, âgé de 89 ans, à Munster. — Charlemagne-Louis-Joseph de *Trémault*, âgé de 77 ans, au château de Morillon (Loir-et-Cher).

2. — La marquise de *Pina de Saint-Didier*, née Françoise-Bruno-Olympe *du Vivier*, âgée de 72 ans, à Romans.

3. — Le baron de *Batz de Trenquelléon*, au château de Feugerolles, près Agen.

4. — Mgr Charles-Thomas *Thibault*, évêque de Montpellier, O.✻, âgé de 65 ans.

6. — La comtesse de *Gourcy*, née Augustine-Esther *Gibert*, âgée de 67 ans, au château de Chissay. — Jacques-Léonard *Pérochau*, évêque de Maxula, âgé de 74 ans, en Chine.

8. — Le comte Ladislas *Teleki*, âgé de 50 ans, à Pesth. — — Ludovic de *Taillard*, volontaire pontifical, âgé de 21 ans, à Rome.

9. — La duchesse de *Vicence*, née Louise-Adrienne-Marguerite *Perrin de Cypierre*, veuve en premières noces du

vicomte d'*Auteuil*. — Don Bruno *Villaréal*, général espagnol, ancien aide de camp de don Carlos, âgé de 60 ans, à Vittoria.

10. — La baronne douairière *Keating*, née Pulchérie-Françoise *Buttié*, âgée de 64 ans, à Paris. — Marie *Donat de Coux*, âgée de 19 ans, à Paris.

11. — Jeanne-Françoise Chantal *Gérentet*, née de *Saint-Cyr*, âgée de 80 ans, à Lyon. — Adéodat *Jourdain de Thieulloy*, née Bonne-Geneviève-Catherine de *Calonne d'Avesne*, âgée de 78 ans, à Amiens.

12. — La comtesse de *Barthelemy*, née Hélène-Marie-Élisabeth *Pillet-Will*, âgée de 23 ans, à Paris. — Adolphe, marquis de *Boubers*, ancien conseiller d'État, C. ✱, âgé de 68 ans, à Paris.

13. — Jacques-Joseph-Louis, comte de *Montalembert-d'Essé*, ancien officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 73 ans, à Cairon (Calvados). — Joseph-Hyacinthe-Alphonse, comte de *Bougainville*, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel en retraite, fils de l'amiral, âgé de 73 ans, à Paris.

14. — Le comte Ernest de *Rotalier*, âgé de 53 ans, au château de Rotalier (Jura). — Francis *Russell*, duc de *Bedford*, marquis de *Tavistoek*, chevalier de l'ordre de la Jarretière, âgé de 73 ans, à Londres. — Joséphine de *Kœnigswarter*, femme du chevalier de Kœnigswarter, régent de la Banque, âgée de 50 ans, à Vienne.

15. — Marie-Colette-Fernand, vicomte du *Maisniel de Watignies*, petit-fils du marquis d'*Audiffret*, sénateur, âgé de 18 ans, à Auteuil. — Marie de *Clebsattel*, née *Jeuvernay*, mère du député du Nord, âgée de 76 ans, à Paris.

16. — Louis-Antoine-Hippolyte *Lévesque de la Ferrière*, âgée de 13 ans, au château de Coëthuau (Morbihan). — Anne-Justine-Edmée de *Maizière*, née de *Sancy*, âgée de 69 ans, à Châlon-sur-Saône. — Théodore *Gréterin*, sénateur, G. O. ✱, âgé de 57 ans, à Paris.

17. — Louise-Adèle *Vandal*, née *Gallois de Naives*, âgée de 35 ans, à Paris.

18. — Antoine, baron *Janin*, général de division, G.O. ✱, âgé de 79 ans, au château d'Osserain, près d'Orthez. — La baronne *Kuhmann*, née *Kartner*, âgée de 83 ans, à Versailles. — Maurice-Jacob, baron *Préjan*, ancien gentilhomme de la chambre du duc de Bourbon, âgé de 63 ans, à Sceaux (Yonne).

19. — Marguerite-Sophie-Élisabeth-Françoise de *Séreville*, née de *Guériot*, âgée de 73 ans, à Moulins.

20. — La douairière Louis de *Colnet*, née comtesse de *Jauffkirch*, âgée de 73 ans, à Vervins.

21. — La comtesse de *Rosières*, née Marie-Charlotte-Béatrix-Octavie de *Gondrecourt*, âgée de 80 ans, à Metz. — Mgr Charles-Joseph-Eugène de *Mazenod*, évêque de Marseille, sénateur, O.✻, âgé de 78 ans, à Marseille.

23. — Élie-Marcellin de *Chanaud*, président honoraire du tribunal civil de Bergerac, âgé de 80 ans, à Pamezan. — Marie de *Rolland*, née de *Vegny d'Arbouze*, âgée de 29 ans, à Menneloux.

24. — Camille-Pierre-Marie-Auguste, marquis de *Labriffe*, membre du Conseil général de l'Aube, âgé de 42 ans, à Paris. — Le baron de *La Bastide*, ancien capitaine de dragons, âgé de 75 ans, à Limoges.

25. — La comtesse douairière de *Rothe*, née Anne-Henriette-Charlotte de *Chamoy*, âgée de 74 ans, à Saint-Loup (Haute-Saône). — Le comte de *Tracy-Corbières*, ancien colonel de dragons, âgé de 76 ans, à Villeneuve-sur-Lot.

26. — Jean-Baptiste-Gabriel-François, marquis de *La Bigne*, ancien officier supérieur, chevalier de Saint-Louis, âgé de 75 ans, à la Soudelle (Indre-et-Loire).

27. — Claude-Charles-Étienne *Hernoux*, contre-amiral, ancien député, âgé de 62 ans, à Paris.

28. — La comtesse douairière de *Turpin de Crissé*, âgée de 71 ans, à Paris. — Arthur-Louis *Gibert*, père des comtesses Fernand de la Ferronnays et Casimir de la Roche-Aymon, âgé de 70 ans, à Paris.

29. — La baronne de *Bernon*, née Marie-Charlotte-Blanche de *Banans*, âgée de 36 ans, au château de la Guillemaudière (Vendée).

30. — Lidivine-Charles-Victor, comte de *Croix*, attaché au département des affaires étrangères, âgé de 24 ans, à Paris.

31. — Le prince *Gortschakoff*, général russe, à Varsovie.

La marquise douairière de *Commarque*, âgée de 73 ans, au château de la Bourlie (Dordogne). — Henri de *Courcy de la Roche-Héron*, rédacteur du journal *le Monde*, à Cannes. — Le chevalier de *Gastines*, âgé de 78 ans, à Angers.

Juin.

1er. — Marie-Thérèse-Chrétien, baronne *Lhermitte*, veuve du contre-amiral, âgée de 76 ans, à Paris.

2. — Maumire-Rose de *Maupas*, ✻, député de l'Aube et père du sénateur, âgé de 61 ans, à Paris.

3. — Pierre-Auguste de *Malherbe*, âgé de 79 ans, à Escoville.

4. — Angèle de *Ochoa*, âgée de 21 ans, à Paris.

5. — Joseph-Marie de *La Croix de Castries*, fils du comte de Castries, âgé de 6 ans, à Paris.

6. — Mgr Nicolas-Augustin de *La Croix d'Azolette*, ancien archevêque d'Auch, ✻, âgé de 82 ans, à Lyon. — Camille *Bens*, comte de *Cavour*, ministre des affaires étrangères à Turin, issu par son aïeule de la maison de Sales dont était saint François, âgée de 52 ans, à Turin.

7. — François-Marie-Olivier-Charles de *Noailles*, frère du duc de Mouchy, âgé de 18 ans, à Naples.

8. — La comtesse de *Cambacérès*, née princesse Bathilde-Aloïse-Léonie *Bonaparte*, âgée de 21 ans.

10. — Marie-Étienne-Jules de *Cazeneuve*, âgé de 23 ans, à Gap. — Jean-Baptiste-François *Jacqueminot*, comte de *Ham*, ancien pair de France, âgé de 80 ans.

11. — Louisa-Pauline de *Condé*, sœur du baron de Condé, âgée de 48 ans, au château de Montataire.

12. — Achille-Jean-Louis-Hippolyte *Tourteau*, comte de *Septeuil*, chevalier de Saint-Louis, C.✻, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, âgé de 74 ans, au château de Septeuil (Seine-et-Oise).

13. — Charles-Marie-Ludovic *Du Breuil du Bost*, vicomte de *Gargilesse*, ancien officier de dragons, âgé de 55 ans, à Orléans.

14. — Omer-Charles-Antoine, comte de *Villaines*, ancien officier supérieur des gardes du corps, âgé de 80 ans, au château de Sainte-Sévère (Indre).

15. — La comtesse de *Castelbajac*, née *Alfonso de Aldama*, âgée de 22 ans, à Paris.

17. — Noël-François *Huchet*, comte de *la Bédoyère*, ancien officier supérieur des gardes du corps, ✻, chevalier de Saint-Louis, âgé de 78 ans, à Paris.

18. — Émile-Ambroise-Paul-Marie, comte de *Robien*, âgé de 46 ans, à Paris. — Arthur-Louis-Marie de *Robien*, âgé de 34 ans, à Plougastel.

19. — Marie-Étienne-Jules de *Cazeneuve*, âgé de 23 ans, à Gap.

20. — Adélaïde-Anne-Philippine de *Custine*, veuve de Henry-Evrard de *Dreux*, marquis de *Brézé*, pair de France, âgée de 91 ans, à Moulins.

21. — La marquise de *Menou*, née Aglaé-Blanche-Julie *Hély de Saint-Saens*, âgée de 42 ans, au château de Boussay (Indre-et-Loire). — Marie-Honorine-Caroline de *Marin de Carranrais*, religieuse aux Carmélites de Bagnères-de-Bigorre.

22. — Alfred *Lannes*, marquis de *Montebello*, âgé de 58 ans, à Paris.

23. — Lord John *Campbell*, grand chancelier d'Angleterre, âgé de 82 ans, à Londres. — Adrienne-Jeanne *Bernard de Montebise*, âgée de 70 ans, au château de Monteaux.

24. — Alexandre-Jean, baron *Feutrier*, pair de France, ancien préfet et conseiller d'État, C.✳, âgé de 74 ans, à Paris. — Élisabeth-Rosalie de *Saint-Quentin*, veuve du chevalier de *Larcher de Chamont*, âgée de 88 ans, à Charleville.

25. — Marie-Louise-Marguerite d'*Audiffret*, petite-fille du marquis d'Audiffret, sénateur, âgée de 18 mois, à Mâcon.

26. — Le baron Philippe de *Kraus*, vice-président de la chambre haute, à Vienne.

27. — Jean-Marie, baron *Delaire*, C.✳, ancien président à la Cour des comptes, âgé de 79 ans, à Laboulaise (Allier). — Antoine-Prosper-Paul *Rodier*, fils du baron Rodier, âgé de 37 ans, à Paris.

28. — La baronne *des Acres*, née Marie-Antoinette-Mélanie-Joseph *Bultel*, âgée de 74 ans, au château de la Croixille.

29. — Marie-Joséphine-Victoire de *Guilhem-Clermont-Lodève*, âgée de 83 ans, à Arles. — Alexandre *Chabrier de Labaume*, âgé de 30 ans, à Nice.

Juillet.

1er. — La comtesse de *Maupeou*, née Adèle-Julie-*Amici* de *Ferrières le Vayer*, à Parisis-Fontaine.

3. — La comtesse douairière *Artaud de Laferrière*, née Alexandrine-Marguerite de *la Salle*, âgée de 84 ans, à Paris.

4. — Pierre-Arnaud de *Castarède*, âgé de 84 ans.

6. — Jules-Louis *des Acres*, vicomte de l'*Aigle*, âgé de 57 ans, à Bagnères-de-Luchon.

7. — La duchesse de *Castries*, née Claire-Clémence-Henriette-Claudine de *Maillé*, âgée de 65 ans, à Paris. — Charles *Chabrier* de *Labaume*, âgé de 26 ans, à Nice.

8. — Gustave-Charles-Georges, baron d'*Huart*, capitaine de cavalerie, âgé de 38 ans, à Amélie-les-Bains.

9. — Elme-Hue de *Corpiquet*, vicomte de *Grosmesnil*, âgé de 43 ans, à Rouen.

10. — Paul-Bruno-Alexandre-Noé *Rivière de Larque*, ancien député, référendaire à la Cour des comptes, ✳, âgé de 66 ans, à Paris.

11. — La baronne douairière de *Giresse la Beyrie*, âgée de 91 ans, à Passy. — Louis-Philippe-Irmand de *Thy*, comte de *Milly*, âgé de 44 ans, à Mâcon.

12. — La comtesse de *Tertu*, née Marie-Antoinette de *Jupilles*, âgée de 74 ans, au château de Pincé.

14. — Gaspard-Henri-Désiré, vicomte de *l'Escalopier*, âgé de 72 ans, à Paris.

15. — Marie-Joachim-Isidore de *Chastellier*, O.✱, ancien pair de France, ancien maire de Nîmes, âgé de 86 ans.

16. — Le prince Adam-Georges *Czartoryski*, ancien président du gouvernement national de Pologne, âgé de 91 ans, à Montfermeil.

18. — Le comte Ajax de *Ferbeaux*, ancien officier de la garde royale, âgé de 57 ans, à Toulouse.

19. — Jeanne-Lucile du *Puis-Vaillant*, née *Vaillant*, âgée de 72 ans, à Poitiers.

20. — Noël-Frédéric-Armand-André, baron de *la Fresnaye*, naturaliste, âgé de 78 ans, à Falaise.

21. — Edmond-Henri-Étienne-Victurnien, prince de *Beauvau-Craon*, âgé de 66 ans, à Saint-Ouen.

22. — Clément-Marie-Joseph, baron *Delaage de Bellafaye*, ✱, gendre de Chaptal, ministre sous l'empire, âgé de 76 ans, au Havre. — La comtesse Melchior de *Polignac*, née Marie-Charlotte-Calixte-Alphonsine *Levassor de la Touche*, âgée de 70 ans, à Fontainebleau.

24. — Alfred-François, duc de *Croy-Dülmen*, grand d'Espagne de 1re classe, âgé de 72 ans, à Dülmen.

26. — La duchesse de *Luynes*, née Adèle-Alexandrine *Amys du Ponceau*, veuve en premières noces du vicomte de *Contades*, au château de Dampierre.

27. — Le vicomte Théodore de *Saint-Pierre*, ancien gentilhomme de la chambre du roi Charles X, âgé de 75 ans, au château de Saint-Pierre-du-Fresne (Calvados).

28. — Le commandeur d'*Ambrogi*, le général *Sansone* et le colonel *Bosco*, fusillés au fort de Saint-Elme, à Naples.

29. — Thérèse-Jacqueline de *Péronne*, âgée de 62 ans, à Granville.

30. — Charles-Albéric-Clément *Descantons*, comte de *Montblanc*, baron d'Ingelmunster, âgé de 77 ans, à Paris.

Jean-Luc-Ignace d'*Arsaut*, fils d'un conseiller au parlement de Navarre, âgé de 87 ans, à Pau.

Août.

1er. — Charles-Marie-Simon-Alphonse de *France*, lieutenant-colonel, O.✱, âgé de 60 ans, au Havre. — François-Hippolyte, baron *Curial*, âgé de 79 ans, à Dommartin (Rhône).

2. — La princesse *Aldobrandini*, née Marie-Flore-Pauline d'*Arenberg*, âgée de 20 ans, à Rome. — Le R. P. *Ventura*, à Versailles. — Henri *Le Tourneux de la Perraudière*, âgé de 24 ans, à Bougie (Algérie).

3. — La baronne d'*Herlincourt*, née Virginie-Adèle-Valentine de *Maupas*, âgée de 22 ans, à Louèche (Suisse).

5. — Marie de *Fougères*, née *Saulsoy de Laboulaye*, âgée de 44 ans, à Grigny.

6. — Jean-Baptiste, vicomte de *Villeneuve-Bargemont*, capitaine de vaisseau en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 73 ans, au Beausset. — Henry *Le Blanc de Mauvesin*, âgé de 36 ans, au château de Roquetaillade (Gironde).

7. — Armand-Louis-Constant de *Caillebot*, marquis de *La Salle*, âgé de 70 ans, à Chartres.

9. — Marie de *Rolland*, née de *Veyny d'Arbouse*, âgée de 25 ans, à Mennetoux (Cher).

11. — Le vicomte de *Lavaur de Sainte-Fortunade*, ancien garde du corps, âgé de 75 ans, à Bordeaux.

12. — La baronne *Piscatory de Vaufreland*, née Adélaïde-Louise *Smith d'Ergny*, âgée de 47 ans, à Paris. — Marie-Louise-Henriette de *Meckenheim*, née *des Mazis*, âgée de 39 ans, au château des Diorières (Loir-et-Cher).

13. — Alexandre-Eugène-Gérard de *la Calvinière*, O.✱, intendant militaire, à Besançon. — Augustine-Aline de *Brémond*, religieuse, âgée de 55 ans, au Sacré-Cœur de Niort.

14. — Louise-Élisabeth de *Bousquet*, née *Roudier*, âgée de 71 ans, au château de Montancey.

15. — Alexandre-Jean-Marie *Aguado*, marquis de *Las Marismas del Guadalquivir*, âgé de 53 ans, à Paris.

16. — Marie-Françoise-Isabelle de *la Bourdonnaye*, comtesse Gustave de *Bertrand de Beuvron*, âgée de 29 ans, au château de Lys (Nièvre). — Pierre-Émilien-Xavier, marquis de *Bimard*, membre du conseil général de la Drôme, âgé de 59 ans, à Chabeuil.

17. — Ambroisine-Marie-Joséphine *Leduc*, marquise douairière *de Lillers*, née d'*Estampes*, âgée de 92 ans, à Paris.

18. — La reine *Ranavalo-Majoka*, âgée de 69 ans, à Tananarive (Madagascar).

19. — Adolphe-Gustave de *Jourdan de Fleins*, âgé de 56 ans, à Angers.

20. — Jean-Charles-Edgar *Bourrée*, comte de *Corberon*, frère du député, âgé de 53 ans, à Bade (Autriche).

21. — La comtesse de *Choiseul-Daillecourt*, née Emma-Virginie-Marie de *Talleyrand-Périgord*, âgée de 28 ans, à Paris. — Charles-Anatole, vicomte de *Bouville*, âgé de 62 ans, au château de Bouville (Loir-et-Cher).

22. — *Hien Foung*, empereur de la Chine, âgé de 31 ans, à Jehol, en Tartarie. — La comtesse de *Brettes-Thurin*, née Madeleine-Joséphine-Adeline de *Babut-Nogaret*, âgée de 70 ans, au château de Puydaniel.

23. — Laurence-Joséphine de *Bastard de Fontenay*, veuve de Louis-Henri-Joseph de *Leuze de Saint-Dezery*, officier supérieur de cavalerie, ✳, âgée de 78 ans, à Nogent-le-Rotrou.

25. — Louise-Marie de *Nugent*, sœur du comte Charles de Nugent, âgée de 52 ans, à Biarritz. — Le comte Anatole *Borch*, âgé de 26 ans, à Montalais, près Meudon.

26. — Louis-René-Simon, marquis de *Vaulchier du Deschaux*, C.✳, âgé de 81 ans, à Besançon.

27. — Gustave-Adolphe, comte de *Chanaleilles*, lieutenant-colonel en retraite, ✳, âgé de 51 ans, à Passy. — Denis-Félicité, comte de *Garnier des Garets*, âgé de 85 ans, à Lyon.

28. — Marie-François-Scipion-Ludovic, baron de *Chazelles*, âgé de 31 ans, à Batna (Afrique). — Oscar, baron de *Failly*, âgé de 36 ans, aux Eaux-Bonnes.

29. — André *Reynard*, ancien maire de Marseille, ancien pair de France, âgé de 62 ans, en Suisse.

30. — Dorothée-Henriette de *Herte de Merville*, comtesse *Pantin de Landemont*, âgée de 56 ans, à Landernau.

31. — La comtesse de *Noinville*, née Marie-Louise-Hyacinthe de *La Croix de Chevrières de Sayve*, âgée de 36 ans, au château de la Cressonnière. — Mgr Francesco *Pichi*, archevêque d'Héliopolis, âgé de 65 ans.

Septembre.

1er. — Henri-Charles *Choppin d'Arnouville*, âgé de 82 ans, à Paris.

2. — Gustave de *Salles*, ancien magistrat, ancien membre du conseil municipal, à Limoges.

3. — Jean-Baptiste-Félix de *la Seiglière*, premier président de la cour de Bordeaux, C.✳, âgé de 67 ans. — Pierre-Étienne *Cuny*, général de brigade, G. O.✳, âgé de 65 ans, à Cherbourg.

4. — Sévère-Clémence de *Mouillebert*, née des *Roches de Chassay*, âgée de 38 ans, à Pamplie.

5. — Marie-Thérèse-Antoinette-Laure *Siraudin de Serfosse*, née de *Chabannes*, âgée de 25 ans, au château de Roussainville (Eure-et-Loir).

6. — Jean-Guichard-Bruno-Aimé, baron de *Scorbiac*, ancien mousquetaire, ✻, âgé de 75 ans, à Montauban. — Louis, comte de *Serravalle*, ancien chef de bataillon, âgé de 75 ans, à Clermont-Ferrand.

7. — La comtesse de *Malart*, née *Du Four de Saint-Léger*, âgée de 64 ans, au château de Fontaine.

8. — François-Marie-Louis de l'*Esperonière de Vriz*, ancien officier de la garde royale, âgé de 67 ans, au château de Combrée.

9. — Félix *Augier de Moussac*, ancien capitaine d'état-major, ✻, âgé de 72 ans, à Poitiers.

10. — Le chevalier *Potier de Lavarde*, âgé de 82 ans, à Agon (Manche).

13. — Gustave-Martial-Romain de *Clinchamp*, président de la société d'archéologie, âgé de 86 ans, à Avranches.

14. — La comtesse douairière de *Mulenaere*, à Bruges.

15. — Hugues, comte de *Fortescue*, pair d'Angleterre, âgé de 78 ans, à Londres.

17. — Rodolphe de *Weck de Bussy*, directeur des finances du canton de Fribourg, député au grand conseil, âgé de 35 ans.

18. — Edmond de *Belloy*, âgé de 34 ans, à la Grande-Chartreuse. — Charles-Bernard-Fortuné *Van Severen*, ancien vice-président du conseil provincial de la Flandre occidentale, âgé de 68 ans, à Bruges.

19. — Marie de *Ghéquier*, née de *la Ménardière*, âgée de 83 ans, à Avranches. — Le contre-amiral *Delassaux*, C. ✻, âgé de 72 ans, à Toulon.

20. — Armand *Buchet de Chateauville*, capitaine de vaisseau en retraite, âgé de 85 ans, à Marseille.

22. — Napoléon-Joseph, comte *Curial*, sénateur, ancien pair de France, ✻, âgé de 52 ans, à Paris.

23 — La baronne *Tupinier*, née Marie-Émilie-Adrienne-Augustine *La Place*, veuve du pair de France et sœur du vice-amiral La Place, âgée de 59 ans, à Paris.

24. — Anne-Marie *Monluc de Larivière*, née *Longchampt*, âgée de 61 ans, à Paris. — Mgr Severo *Andriani*, évêque de Pampelune.

25. — Mgr Angelo *Ramazotti*, archevêque de Venise, désigné pour le cardinalat, âgé de 61 ans, à Rome.

26. — La comtesse des *Monstiers de Mérinville*, née Maxime-Sidonie *Anjorrant*, au château de Fraisse, près Bellac.

27. — Le prince Charles *Chigi*, officier des dragons pontificaux, âgé de 26 ans, à Rome.

28. — Auguste *Abel de Pujol*, membre de l'Institut, O.✻, âgé de 75 ans, à Paris.

29. — Alexandre-François de *Phillemain*, capitaine de cavalerie en retraite, ✻, âgé de 75 ans, au château d'Huchigny, près Vendôme.

30. — Aimée-Constance de *Tulle de Villefranche*, comtesse douairière de *Choiseul d'Aillecourt*, âgée de 63 ans, à Paris.

Le comte de *Maistre*, ancien capitaine de la brigade de Savoie, petit-fils du célèbre Joseph de Maistre, à Chambéry. — Marie-Louise-Florence *Cotteau*, veuve de Henri-Constant-Jean-Baptiste d'*Haubersaert*, président à la cour de Douai, âgée de 91 ans, à Douai.

Octobre.

3. — Marie-Joseph-Stanislas-Éliacin *Joly d'Aussy*, âgé de 19 ans, au château de Pellouaille.

4. — Archibald-William *Montgomery*, comte d'*Eglington*, pair d'Écosse, âgé de 49 ans, à Saint-Andrews (Fipshire).

6. — Françoise-Caroline *Le Féron d'Éterpigny*, née de *Coustin du Masnadaud*, âgée de 31 ans, à Compiègne.

7. — Malcolm *Drummond Melfort*, vicomte *Forth*, fils du duc de Melfort et Perth, âgé de 27 ans, à Glocester.

10. — La vicomtesse *Benoist d'Azy*, née Marie-Amélie *Lebègue de Germiny*, âgée de 22 ans, à Paris.

11. — La baronne de *la Rochette*, née Louise-Élisabeth de *Boigue* et sœur de la baronne *Lecoulteux*, âgée de 33 ans, au château de la Rochette, près Melun.

12. — Marie-Joseph-Charles, comte de *Lescalopier*, ✻, âgé de 49 ans, au château de Liancourt.

13. — Louis-Auguste *Guyard de Saint-Chéron*, âgé de 82 ans, à Paris.

14. — Le baron *Duval*, âgé de 83 ans, à Paris.

15. — Antoine-Pierre-Constant *Rossignol de Balagny*, officier supérieur en retraite, chevalier de Saint-Louis, ✻, âgé de 73 ans, à Paris. — Félix-Marie *Baudot*, zouave pontifical, âgé de 23 ans, à Nantes.

16. — Louise-Marie-Eugénie, vicomtesse de *Caix de Saint-Aymour*, née *Raffard de Marcilly*, âgée de 44 ans, au château d'Ognon (Oise).

20. — Alexandre-Henri-Adeodate, comte du *Moncel*, général du génie, ancien pair de France, chevalier de Saint-Louis, C. ✵, âgé de 77 ans, au château de Martinvart (Manche).

21. — Octave-Marie-Charles, baron *Grand-Jean d'Alteville*, sous-inspecteur des forêts, âgé de 40 ans, à Alteville. — Auguste-Louis *Poret*, vicomte de *Blosseville*, âgé de 79 ans, au château de la chapelle du Bois-des-Eaux (Eure).

22. — Louis-Antoine-Fleury *Tardy*, comte de *Montravel*, ancien brigadier des chevau-légers, âgé de 81 ans, au château de Lamure (Ardèche).

23. — Henri XXIII, prince de *Reuss*, frère puîné du prince régnant, âgé de 13 ans, à Greitz.

24. — Sir James-Robert-Georges *Graham*, baronnet, âgé de 69 ans, à Netheiby-Hall.

25. — Antoinette-Sidonie, comtesse *Lebègue de Germiny*, âgée de 54 ans, à Bayeux.

26. — Marie de *Bodard*, née de *Belot*, âgé de 23 ans, à Pontlevoy.

28. — Jules *Patras de Campaigno*, ancien officier, âgé de 54 ans, à Condom.

30. — Charlotte-Françoise *Mercier du Paty de Clam*, née *Mercier du Paty*, âgée de 80 ans, au château de Ligugé (Vienne).

31. — Adrien-Louis, comte de *Beurges*, ancien officier supérieur de cavalerie, ✵, âgé de 77 ans, à Ville-sur-Saulx (Meuse).

Le vicomte *Rigollier de Parcey*, ancien maire de Dôle et ancien député du Jura, âgé de 67 ans. — Charles de *Savigny*, célèbre jurisconsulte et ancien ministre de Prusse, âgé de 83 ans, à Berlin.



CHANGEMENTS

ET ADDITIONS DE NOMS.

Les demandes de changements et d'additions de noms doivent être adressées à la chancellerie et soumises par le ministre de la justice à l'examen du conseil d'Etat. Mais le conseil du sceau des titres n'a pas à s'en occuper, à moins qu'une question de distinction honorifique ne s'y rattache, et que la chancellerie ne pense devoir le consulter à titre de simple avis.

Les détails de la procédure à suivre en pareille matière ont été donnés dans l'Annuaire de 1854, page 313, et dans celui de 1860, page 280. Voici cependant quelques observations nouvelles.

Le conseil d'Etat avait toujours admis que, lorsqu'un père faisait une demande de changement ou addition de nom, ses enfants mineurs n'avaient pas besoin de figurer dans la requête, et profitaient de son instance, sans intervenir. Il n'était donc dû qu'un seul droit de sceau. Mais la chancellerie a adopté une jurisprudence différente, et lorsque le père s'est seul d'abord constitué, il a été rigoureusement obligé, depuis quelque temps, de recommencer toute la procédure, et même les insertions légales dans les journaux, et de payer autant de fois les droits de sceau qu'il a d'enfants, ce qui, dans certains cas, peut devenir fort coûteux.

Un avis du conseil d'État, rendu en sections réunies le 1er août 1861, a décidé formellement de nouveau que quand un père est légalement autorisé à ajouter ou substituer un nom au sien, cette concession profite de plein droit à ses enfants mineurs. Cette divergence de principes entre la chancellerie et le conseil d'Etat établit une espèce de conflit sur lequel les tribunaux vont être prochainement appelés à statuer, puisqu'un jugement est nécessaire pour faire transcrire sur les registres de l'état civil le décret d'autorisation.

La chancellerie avait adopté jusqu'ici comme principe que l'addition d'un nom emprunté à une commune ne devait pas être accordée. Elle paraît s'être écartée de cette ligne de conduite, puisque nous voyons, cette année, des maires

eux-mêmes demander et obtenir le nom de la localité qu'ils administraient, comme M. Antheaulme de Nonville. (*Bull. des lois* du 27 décembre.)

La particule dite nobiliaire, quoique reconnue comme une distinction honorifique, puisqu'elle est l'objet de poursuites contre ceux qui l'usurpent au mépris de la loi du 28 mai, ne paraît pas cependant impliquer noblesse aux yeux de la chancellerie; car elle a été accordée plusieurs fois, depuis quelque temps, à des commerçants ou à des personnes exerçant une profession roturière, dont on ne prétendait pas sans doute faire des gentilshommes.

Nous applaudissons vivement à cette interprétation, dont nous avons toujours adopté le principe et proclamé la justesse. C'est à tort que la particule est considérée comme un signe nobiliaire. Le nombre des roturiers, des artisans qui la possédaient avant 1789 était considérable, et beaucoup de nobles, au contraire, ne l'avaient point.

Songez, si votre nom a pour vous peu d'appas,
Qu'un *de* souvent l'allonge et ne l'anoblit pas.

a dit avec autant de verve que de vérité Étienne Arago dans la comédie les *Aristocrates*.

Si cependant on poursuit ceux qui altèrent leur nom par l'accession de la particule, cela s'explique naturellement. La noblesse n'est plus aujourd'hui officiellement reconnue, depuis l'abolition de la charte en février 1848; mais un usage opiniâtrément enraciné dans nos mœurs fait attacher une certaine importance à la possession de la particule. Sans que le *de* soit la marque distinctive d'un corps qui n'existe plus en réalité aux yeux de la loi, la chancellerie a voulu que son usurpation ne pût être le résultat d'un sentiment de vanité, ou d'un mobile encore plus répréhensible, qui pousse à profiter de ces tendances erronées et à considérer le *de* comme le signe d'une origine noble.

Il faut remarquer encore que, parmi les demandes d'addition de nom, quelques-unes sont formées par des personnes qui ont déjà un nom patronymique composé de plusieurs mots, dont il vaudrait mieux diminuer qu'augmenter la longueur.

M. Maurice, qui avait été poursuivi correctionnellement et condamné par le tribunal de Tours sur un violent réquisitoire du ministère public pour avoir pris le nom de du Plessis, a obtenu l'autorisation de l'ajouter au sien et de s'appeler légalement à l'avenir Maurice du Plessis. Le

conseil d'Etat et la chancellerie ont pris dans cette circonstance une décision bienveillante, qui prouve qu'il y avait au moins un peu de sévérité dans cette application de la loi du 28 mai 1858, qui fut une des premières. (Voyez l'*Annuaire* de 1860, page 336.)

DEMANDES DE CHANGEMENTS ET ADDITIONS DE NOMS.

Nous avons classé les demandes dans l'ordre chronologique d'après la date de l'insertion de leur annonce dans le *Moniteur universel*, à partir de laquelle court le délai de trois mois exigé par la loi de germinal an XI et par le décret du 8 janvier 1859. (Voyez l'*Annuaire de* 1860, page 318.)

5 octobre 1860. — M. ROGER (Charles-Marie-Joseph), percepteur à Saint-Maur, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *des Genettes*, nom de sa mère, sous lequel il est connu.

5 octobre. — LA CHESNAULT (Gaston), au Villard (Saône-et-Loire), est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *du Villard*, qu'il a toujours porté, ainsi que ses père et aïeul.

8 octobre. — MM. RENAUDEAU (Louis-Édouard), juge suppléant à Rouen; —(Charles), ingénieur, etc., de maintenir l'addition du nom de *d'Arc*, qu'ils ont faite, ainsi que leur famille, par suite des lettres patentes du roi Charles X du 24 novembre 1827, constatant leur descendance directe d'un frère de Jeanne d'Arc.

20 octobre. — M. DUTHIL (Louis), ancien député, O ✻, à Nérac, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Latuque*, qui était l'ancienne seigneurie de son aïeul paternel, et de s'appeler *Duthil de Latuque*.

26 octobre. — MM. LEFRANÇOIS DES COURTIS (Charles-Marie-Félix), à Poitiers, etc.; — (Marie-Romain-Conrad), son frère, lieutenant de hussards, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Montchal de Barentin*, nom de leur mère.

27 octobre. — M. CASTIN DE GUÉRIN (Charles-Joseph), à Chabrignac (Charente-Inférieure), etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Magdeleine*.

30 octobre. —M. DIBART (Paul-Lucien), né à Lyon, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Ville-Tanet*, que portaient ses ancêtres paternels avant 1789.

31 octobre. — M. Sabatier (Guillaume-Jean-Baptiste-Marie-Frédéric), à Saint-Gilles-les-Boucheries (Gard), tant en son nom qu'en celui de son fils mineur, etc., de continuer à joindre à leur nom celui de *d'Espeyran*, qui leur est généralement attribué, et de se nommer légalement à l'avenir *Sabatier d'Espeyran.*

3 novembre. — M. Pauvrehomme (Pierre-Dominique), négociant à Issoudun, se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation de substituer à son nom celui de *Remi de Montigny.* (Obtenu le 1er juillet 1861.)

10 novembre. — M. du Liége (Marie-Joseph-Eugène), né à Pontarion (Creuse), demeurant à Créteil (Seine), est dans l'intention, etc., de continuer à ajouter à son nom celui de *de Puychaumeix*, que portaient ses aïeux, et sous lequel il est généralement connu.

19 novembre. — M. Durand de Sénégas (Henri de), à Beaupuy (Gers), est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Roquelaure*, qui est celui de sa mère.

25 novembre. — M. Borda (Léon-Gustave-Ferdinand), à Paris, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Masson de Coligny,* nom de son cousin, sur la demande expresse de ce dernier, et de s'appeler à l'avenir *Borda Masson de Coligny.*

1er décembre. — M. Henrion-Staal de Magnoncour (Jacques-Victor-Flavien), lieutenant d'artillerie, etc., d'ajouter à son nom celui de sa mère et de son aïeul, *de Tracy.* (Obtenu le 14 juin 1861.)

28 décembre. — MM. Brion (Léon); — (Laurent-Hippolyte), procureur impérial; — (Louis), avocat; etc., de continuer à ajouter à leur nom celui de *de Marlavagne*, qui est le nom du principal fief acquis par leur trisaïeul paternel, en 1711, et sous lequel leur famille est connue depuis un siècle.

4 janvier 1861. — M. Cognet (Gabriel) et dame Frère de Falconnière (Pauline-Henriette), son épouse, de lui autorisée, propriétaires à Chalamont (Ain), etc., d'ajouter à leur nom celui de *de la Falconnière.*

9 janvier. — M. Miron, conseiller à la cour d'Orléans, né le 28 juillet 1813, etc., d'ajouter à son nom celui de *de l'Espinay*, porté depuis longtemps dans sa famille, et de se nommer légalement *Miron de l'Espinay.*

22 janvier. — M. Bruneau-Miré (Philippe-Jean-Marie), maire de Meslay (Mayenne), de s'appeler à l'avenir *Bru-*

neau de Miré, nom qui figure dans les actes de sa famille avant 1789, et notamment dans l'acte de naissance de son père.

26 janvier. — M. Juglet (Charles-Just-Anatole), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Lormaye.*

31 janvier. — Mesdemoiselles Béchet de la Peschardière (Françoise-Léonide-Julie et Elisabeth-Emilie), MM. Béchet de la Peschardière (Etienne-Ferdinand et Jacques-Urbain) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom patronymique de Béchet celui de *de la Peschardière*, et à s'appeler à l'avenir *Béchet de la Peschardière,* nom de leurs bisaïeul et trisaïeul, sous lequel ils sont généralement connus.

1er février. — M. Courné (Ferdinand-François-Marie), capitaine d'artillerie, né à Rennes, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Boblaye*, nom de son beau-père, et de s'appeler à l'avenir *Courné de Boblaye.*

6 février. — M. Rillard (Jean-Charles-Gustave), à Verneuil-Courtonne (Aisne), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Verneuil*, qui a appartenu à ses ancêtres paternels, et de s'appeler à l'avenir *Rillard de Verneuil.*

7 février. — MM. Dalesme (François-Charles, Pierre-Joseph, Pierre-Henri-Marcelin, Jean-Jules), ce dernier desservant de la paroisse de Monsac (Dordogne), etc., de demander la vérification, la confirmation et la reconnaissance de leurs titres nobiliaires, et, par suite, d'être autorisés de continuer de joindre à leur nom celui de *de Meycourby*, porté par leurs ancêtres avant 1789.

12 février. — M. Borrelli de Serres (Léon), sous-lieutenant d'infanterie, etc., d'ajouter à son nom celui de son grand-père le général de division vicomte Vallin, et de s'appeler à l'avenir *Borrelli de Serres-Vallin.*

12 février. — M. Mareschal (Alfred-Antoine-Georges), à Selles (Loir-et-Cher), tant pour lui que pour son fils mineur Georges-Camille, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Bièvre,* qui a appartenu anciennement à leurs ancêtres, et de continuer à s'appeler *Mareschal de Bièvre*, nom sous lequel il est généralement connu.

17 février. — M. Duval (Victor), à Paris, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Saint-Simon.*

21 février. — M. de Neuilly (Charles), juge de paix à Villers-Saint-Georges (Seine-et-Marne), etc., de continuer

à ajouter à son nom celui de *d'Eberstein*, nom qu'a toujours porté son père, et à s'appeler à l'avenir *de Neuilly d'Eberstein*.

3 mars. — Mlle BLANQUART (Justine-Clara-Philippine) et Mme MEURISSE DE SAINT-HILAIRE, née Ermine-Éléonore Blanquart, sa sœur, à Bailleul (Nord), etc., d'ajouter à leur nom celui de *des Salines*, et de s'appeler légalement *Blanquart des Salines*.

3 mars. — MM. PITTAUD (Auguste) et Philippe-Auguste-Gustave, son fils, à Paris, etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de *de Forges*, sous lequel ils ont toujours été connus (obtenu le 13 juillet 1861).

6 mars. — M. DUTHEIL (Alexis-Charles), intendant militaire à Paris, pour lui, ses trois fils mineurs et ses deux fils majeurs : (Henri-Charles-Léonce); — (Charles-Alfred-Marie), capitaine d'état-major, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de la Rochère* (obtenu le 24 août 1861).

9 mars. — MM. HERVÉ (Jacques-François-Henri-Hippolyte et Louis-Gustave), etc., de continuer à joindre à leur nom celui de *de Lavour*, sous lequel ils sont connus et qui appartient à leur mère (obtenu le 24 août 1861).

12 mars. — M. AUGIER (Simon-Pierre), ✻, ancien directeur des contributions indirectes, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Sauzaie*, sous lequel son père était connu à l'Assemblée constituante et qu'il a lui-même toujours porté.

13 mars. — M. LALLEMAN (Antoine-Marie-Constant), etc., de continuer de joindre à son nom celui de son aïeule *du Bois de Fréminet*, qui lui est attribué depuis vingt ans, et de s'appeler légalement *Lalleman du Bois de Fréminet*.

14 mars. — M. VANCAPPEL DE PRÉMONT, à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Rivière*.

20 mars. — M. BRIERRE, à Paris, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Boismont*, qui était porté par son père.

21 mars. — M. DE TARTAS (Louis), à Mezin (Lot-et-Garonne), etc., d'ajouter à son nom celui de *Mélignan*, qui lui a été légué par testament.

29 mars. — M. PETEY (Loup), à Châtillon-sur-Seine, tant en son nom que pour ses trois enfants mineurs, etc., de continuer de porter le nom de *Petey de la Charmois*, sous lequel ses ascendants paternels et lui-même ont toujours été connus (obtenu le 29 juillet 1861).

30 mars. — Dasclaux de Lesclar (Marie Paul-Louis-Alfred), maire à Puyoo (Basses-Pyrénées), tant pour lui que comme tuteur naturel et légal de son fils unique mineur, Henri-Louis, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Crouseilhes Saint-Dos*, en exécution du testament de M. le baron de Crouseilhes, leur cousin.

4 avril. — MM. Cavallier (Joseph-Eugène et Joseph-Henri-Gabriel), père et fils, etc., d'ajouter à leur nom celui de *d'Arnaudy*, qui est celui de leur mère, et de continuer à s'appeler *Cavallier-d'Arnaudy*, nom sous lequel ils sont généralement connus.

6 avril. — M. Péchade (Jacques-Hippolyte), à Verdelais (Gironde), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Taillefer,* qui appartient à sa mère, fille unique de Paul-Antoine de Taillefer, et de s'appeler *Péchade de Taillefer*, nom qu'il a porté et qui figure sur plusieurs brevets.

7 avril. — M. Ducos de Saint-Barthélemy (François-Camille), tant en son nom qu'au nom de son fils mineur (Marie-Joseph-Louis-Amanien), etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Gelas*, nom de leur mère, et de continuer à s'appeler *Ducos de Saint-Barthélemy de Gélas*, nom sous lequel ils sont généralement connus.

7 avril. — M. Darron (Jacques-Raymond-Alphonse), etc., de continuer de porter le nom de *de Larrivière.*

13 avril. — M. Augier (Léon), etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Sauzaie*, sous lequel son aïeul était connu à l'Assemblée constituante, et que son père et lui-même ont toujours porté.

15 avril. — M. Brugerolle (Claude-Marie-Henri), tant en son nom qu'au nom de son fils mineur, Antoine-Marie-Louis), etc., de continuer à joindre à leur nom celui de *de Fraissinette*, et à s'appeler *Brugerolle de Fraissinette*, nom sous lequel il a toujours été connu.

16 avril. — M. de Fauillet (Louis-Vincent), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Tapol*, qui est le nom de sa mère, et à s'appeler désormais Louis-Vincent *de Tapol.*

18 avril. — MM. Dumas-Rambaud (Benoît-François-Xavier et Austril-Benoît), etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Calandelle*, que portait leur aïeul paternel avant 1789, et de s'appeler légalement à l'avenir *Dumas-Rambaud de Calandelle.*

27 avril. — M. Ledesvé (Louis-Richard), écuyer, ancien officier, tant en son nom qu'au nom de son fils mineur

(Marie-Joseph-René), etc., de continuer à porter le nom de *Ledesvé d'Eudières,* sous lequel ils ont toujours été connus.

2 mai. — MM. Joly de Bonneau (Antoine et Louis), nés à la Réole, etc., d'ajouter à leur nom celui de *Duval,* nom de leur mère.

4 mai. — M. Menjot de Groutel (Charles-Nicolas-Michel), fils de Paul-Philippe-Antoine Menjot, vicomte de Groutel, tant en son nom qu'au nom de ses trois enfants mineurs : Marthe-Elisabeth-Louise, Samuel-Georges-Jean-Maurice et Georges-Samuel-Paul-Ferdinand, etc., de joindre à leur nom celui de *d'Elbenne,* conformément aux désirs de leur oncle, M. Menjot d'Elbenne.

5 mai. — M. Bardonnet (Guillaume-Henri de), à Sancerre (Cher), etc., d'ajouter à son nom celui de *Hyde de Neuville*, pour se conformer aux désirs exprimés par son grand-oncle, le baron Hyde de Neuville, ancien ministre de la marine.

8 mai. — MM. Brasier (Aimé-Florus) et (Charles-Léon-Paul), ce dernier tant pour lui que pour ses deux filles mineures, Josèphe-Henriette-Marie et Marie-Joséphine-Henriette, et M. Paul-Emile-Abel Brasier, tant pour lui que pour ses trois enfants mineurs, etc., de joindre à leur nom celui de *de Thuy*, et de continuer à s'appeler *Brasier de Thuy*, nom sous lequel ils sont connus généralement.

14 mai. — M. d'Aine (Louis-Auguste), à Vouziers (Ardennes), agissant tant pour lui que pour ses cinq enfants mineurs, etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de *Toustain de la Richerie*, qui est celui de leur mère et aïeule, et de s'appeler à l'avenir *d'Aine Toustain de la Richerie.*

17 mai. — Mme Dubois (Charlotte-Aimée-Cécile), épouse de M. Canongète de Canecaude, à Beauvais (Oise), et Mlle Thérèse-Marie-Charlotte-Cécile Dubois, sa sœur mineure, représentée par M. Théobald-Aimé-Florent Dubois, son père, demeurant au château d'Ernemont (Seine-Inférieure), etc., de joindre à leur nom celui de *d'Ernemont*, et de se nommer légalement à l'avenir *Dubois d'Ernemont.*

24 mai. — M. Noel (Jules-Octave), juge d'instruction à Bayeux, tant pour lui que pour ses trois enfants mineurs, etc., d'ajouter à leur nom celui de *du Parc*, et de s'appeler à l'avenir *Noël du Parc*, nom que portaient leurs aïeux.

28 mai. — M. **Liffort** (Marie-Charles-Théophile-Ernest), substitut du procureur général près la Cour impériale de Nancy, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Bufférent*, son oncle maternel.

29 mai. — MM. **Bouthillon de la Servette** (Alfred et Jules), au château de la Serve (Saône-et-Loire), au nom de leurs enfants mineurs, etc., d'obtenir pour eux l'autorisation de se nommer légalement à l'avenir *Bouthillon de la Serve*.

31 mai. — M. **Méaudre** (Annet-Jérôme-Camille), et son fils, Anne-Louis, etc., de continuer à joindre à leur nom celui de *de Jugny*, nom de leur mère, sous lequel ils sont connus.

4 juin. — M. **Van Cappel** (Marie-Charles-Louis), tant pour lui que pour ses deux enfants mineurs, etc., de continuer d'ajouter à son nom celui de *de Prémont*, nom de son aïeule paternelle, sous lequel son père et lui ont toujours été connus, et de s'appeler à l'avenir *Van Cappel de Prémont*.

6 juin. — M. **Pszenny** dit **Wiszniewski** (Pierre-Édouard), commis négociant à Bordeaux, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Faye*.

12 juin. — **Pyrent** (Benoît-Edmond), tant pour lui que pour son fils mineur, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Prade*, sous lequel il est connu.

15 juin. — M. **Roche-Fontenilles** (Charles-Antoine de la), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Rambures*, conformément aux désirs exprimés par sa cousine Antoinette-Adélaïde de la Roche Fontenilles-Rambures.

17 juin. — M. **Bucaille** (Narcisse), à Coutances (Manche), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Littinière*, qui appartient à son beau-père adoptif, et de s'appeler à l'avenir *Bucaille de Littinière*.

19 juin. — MM. **Dubois** (Pierre-Benjamin-Marie), percepteur à Daoulas (Finistère); — Alexandre-Jules, sous-inspecteur des douanes à Alger, et Ulysse-Constant-Marie, agent de l'octroi à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Montmarin*. Cette demande est basée sur des lettres patentes accordées à leur aïeul par le roi Louis XVI, et la possession notoire et déjà ancienne du nom additionnel précité.

22 juin. — M. **Calmels** (Jean-Benoît de), conseiller à la Cour d'Agen, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Puntis*,

qu'il porte depuis longtemps, et de s'appeler à l'avenir *de Calmels-Puntis.*

25 juin. — M. Bedel (Charles-François), à Port-Louis (Morbihan), tant en son nom qu'en celui de son fils mineur, Charles-Marie-Joseph, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Lairye*, qui appartient à ses ancêtres.

26 juin. — M. Rengguer (Eugène), tant pour lui que pour son fils mineur, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de la Lime*, et de s'appeler à l'avenir *Rengguer de la Lime*, conformément aux lettres patentes accordées à leur aïeul le 27 juillet 1783.

28 juin. — MM. Anselme (Louis-Humbert et Joseph-Charles-Georges Anselme), à Valence (Drôme), ont l'intention, etc., de continuer d'ajouter à leur nom celui de *des Pomeys*, qu'ils tiennent de leur famille.

29 juin. — M. Philippy (Jules-Amédée), né à Saint-Quentin, etc., de continuer à ajouter à son nom celui de *d'Estrées*, nom qui a appartenu à ses ancêtres, et à s'appeler à l'avenir *Philippy d'Estrées*, nom sous lequel il est généralement connu.

6 juillet. — M. Saulnier (Antoine-Albert), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Fabert*, nom de famille de sa mère, et de continuer à s'appeler *Saulnier de Fabert*, nom sous lequel il est généralement connu, ainsi que l'était son père.

15 juillet. — MM. Lechevallier (Paul-Hippolyte-Joseph, Georges-Joseph et Albert-Louis-Joseph), etc., de continuer à ajouter à leur nom patronymique celui de *de Barneville*.

27 juillet. — M. Loubère (Jean-Louis), chef de bataillon, etc., d'ajouter à son nom celui de *Masson de Longpré*, nom de la famille de sa femme, pour se conformer ainsi à l'obligation insérée dans une clause de son contrat de mariage.

19 août. — M. Lobit (Jean), tant en son nom qu'au nom de ses cinq enfants mineurs, etc., d'ajouter à leur nom celui de *du Moulin de Corbleu*, qui a appartenu anciennement à leur famille.

28 août. — M. de Ponson (Pierre-Alexis-Joseph-Ferdinand), homme de lettres, fils de M. Ferdinand-Marie de Ponson, ancien chevau-léger du Roi, et de Bénédicte-Susanne Toscant du Terrail, son épouse, né à Montmaur (Hautes-Alpes), le 8 juillet 1829, etc., d'ajouter à son nom celui de *du Terrail*, que portaient sa mère et ses aïeux

maternels, et de s'appeler à l'avenir *de Ponson du Terrail*, nom sous lequel il est généralement connu.

5 septembre. — M. LETELLIER (Émile-Alexandre Eugène), maire de Curlu (Somme), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Champieng de Curlu.*

9 septembre. — M. CHAMPANHET (Antoine-Marie-Charles), colonel du génie, pour lui et ses deux enfants mineurs, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Sarjas*, que portaient ses ascendants.

11 septembre. — M. CHERONNET (Amédée), tant en son nom qu'en celui de ses fils mineurs, René et Léonce Cheronnet, etc., d'ajouter à son nom celui de son beau-père, feu *Champollion* le jeune.

15 septembre. — MM. BOUÉ (Jean-Ariste et Pierre-Marie-Euryale), etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Verdier*, qu'ils ont toujours porté, ainsi que leur père et aïeul.

22 septembre. — MM. MARQUET (Louis-Auguste-Aimé, Hyacinthe-Alphonse, Louis-Marie-Léon et Jean-Joseph-Marie-Anatole), etc., de joindre à leur nom celui de *de Vasselot*, qui était celui de Catherine-Agnès de Vasselot, leur femme, mère et aïeule, porté successivement par eux depuis soixante ans.

29 septembre. — Mme BOURBON (Anastasie), veuve de M. Édouard JORDAN, et ses enfants, Alfred et René Jordan, au château de Chassagny (Rhône), etc., de joindre à leur nom celui de *de Chassagny*, que portait M. Dugas, leur bisaïeul, dont ils tiennent les droits et la terre par voie héréditaire.

9 octobre. — M. VERGÉ (Charles-Nicolas), général de division, tant en son nom qu'en celui de ses enfants mineurs, etc., d'ajouter à son nom ceux des parents de sa femme, et de s'appeler à l'avenir *Vergé du Taillis-Bürglin.*

18 octobre. — CHEVALIER (Octave-Charles), employé au ministère des finances, tant pour lui que pour son fils mineur, etc., de joindre à son nom celui de *de Lauzières*, que son aïeul, son père et lui-même ont toujours porté.

31 octobre. — PLANAT (Abel-Oscar), à Cognac (Charente), etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Faye*, nom de son oncle, anciennement porté dans sa famille, et pour se conformer aux désirs de ce dernier.

CONCESSIONS DE CHANGEMENTS ET ADDITIONS DE NOMS.

Dans la liste qui suit, la première date est celle du décret qui autorise le changement ou l'addition de nom ; la dernière est celle de l'insertion au *Bulletin des lois*, à partir de laquelle court le délai d'un an pour que le décret ait son plein et entier effet ; ce qui rend cette dernière plus importante et l'a fait choisir pour base de l'ordre chronologique.

25 juin 1860. — M. Oger (Joseph-Marie), président du tribunal civil d'Ancenis, né à Savenay le 17 fructidor an XI, est autorisé à ajouter à son nom celui de *du Rocher*, et à s'appeler à l'avenir *Oger du Rocher*. (Bull. du 28 juillet.)

25 juillet. — M. Roy (Joseph-Auguste), né le 6 brumaire an VIII, et Charles-Alfred, son fils, né le 28 novembre 1832, attaché à la direction politique du ministère des affaires étrangères, sont autorisés à ajouter à leur nom celui do *de Puyfontaine*, et à s'appeler à l'avenir *Roy de Puyfontaine*. (Bull. du 28 août.)

3 novembre. — M. Gouget (Jean-Louis-Amédée), receveur particulier à Valognes, né à Paris le 2 décembre 1809, et M. Gouget (Pierre-Émile), né à Paris le 9 janvier 1814, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *Desfontaines*, et à s'appeler à l'avenir *Gouget-Desfontaines*. (Bull. du 24 novembre.)

10 novembre. — M. Maurice (Jean), né à Tours le 22 fructidor an XII, et M. Maurice (Louis-Gustave), son fils, né à Paris le 4 juin 1839, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *du Plessis*, et à s'appeler à l'avenir *Maurice du Plessis*. (Bull. du 24 novembre.)

10 novembre. — M. Geffrier (Marie-Augustin-Gustave), né à Orléans le 15 juin 1808, et ses quatre enfants mineurs : Marie-Fernand, né le 14 mars 1842, Marie-Denis-Raoul, né le 7 octobre 1843, Marie-Charles-Joseph-Georges, né le 28 février 1849, et Marie-Adèle-Jeanne, née le 21 juillet 1853, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Pully*, et à s'appeler à l'avenir *Geffrier de Pully*. (Bull. du 24 novembre.)

3 novembre. — M. de Saint-Prix (Louis-Charles-Vincent-Martin), né à Saint-Domingue le 3 janvier 1781, demeurant à Saint-Seine (Côte-d'Or), est autorisé à ajouter

à son nom celui de *Beauvallon*, et à s'appeler à l'avenir *de Saint-Prix Beauvallon*. (Bull. du 30 novembre.)

1er août. — M. LACROIX (Christophe), né à Marcigny (Saône-et-Loire) le 19 janvier 1818, et son fils mineur, Louis-Raymond, né à Paris le 24 octobre 1836, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Cariès de Senilhes*, et à s'appeler à l'avenir *Lacroix de Cariès de Senilhes*. (Bull. du 13 décembre.)

7 novembre. — M. GAILLARD (François-Xavier-René), juge honoraire au tribunal de Poitiers, né le 6 janvier 1783, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de la Dionnerie*, et à s'appeler à l'avenir *Gaillard de la Dionnerie*. (Bull. du 14 décembre.)

1er décembre. — M. MARCHAND (Alexandre-Noël), ancien imprimeur, né à Paris le 28 brumaire an VI, est autorisé à ajouter à son nom celui de *du Breuil*, et à s'appeler à l'avenir *Marchand du Breuil*. (Bull. du 17 décembre.)

5 décembre. — M. BRUNET (Charles-Marie-Wladimir), membre de l'Institut, ✻, né à Paris le 10 novembre 1809, et ses deux enfants mineurs, Joseph-Raoul, né le 10 août 1847, et Marie-Amélie-Félicité, née le 29 décembre 1844, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Presle*, et à s'appeler à l'avenir *Brunet de Presle*. (Bull. du 24 décembre.)

1er décembre. — M. ANTHEAULME (Louis-Léon), maire de Nonville, né le 24 messidor an IX, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Nonville*, et à s'appeler à l'avenir *Antheaulme de Nonville*. (Bull. du 27 décembre).

5 décembre. — M. OLSZEIVIEC (Julien), né en Pologne le 29 janvier 1822, est autorisé à substituer à son nom celui de *de Verne*, qui en est la traduction française. (Bull. du 27 décembre.)

12 décembre. — M. VENTE (Philippe-Prosper-Amédée), receveur particulier, né à Paris le 1er nivôse an VI, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Francmesnil*, et à s'appeler à l'avenir *Vente de Francmesnil*. (Bull. du 27 décembre.)

12 décembre. — M. LEFEBVRE (Charles), ministre de France près la Confédération Argentine, né à Abbeville le 26 décembre 1811, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Bécourt*, et à s'appeler à l'avenir *Lefebvre de Bécourt*. (Bull. du 27 décembre.)

15 décembre. — M. Rosselly (Antoine-François-Félix), né à Grasse le 23 thermidor an XIII, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Lorgues*, et à s'appeler à l'avenir *Rosselly de Lorgues*. (Bull. du 1er janvier 1861.)

15 décembre. — M. Bussière (Charles-Marie-Onésime), né à Soissons le 2 septembre 1830, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Nercy de Vestu*, et à s'appeler à l'avenir *Bussière de Nercy de Vestu*. (Bull. du 1er janvier 1861.)

29 décembre. — M. Haincque (Édouard-Marie), auditeur à la Cour des comptes, né à Tours le 6 avril 1826, est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *de Saint-Senoch*, et à s'appeler à l'avenir *Haincque de Saint-Senoch*. (Bull. du 24 janvier 1861.)

29 décembre. — M. Sacher (Michel-Amable-Anne), né à Fougères le 4 pluviôse an IV, et ses enfants, Gustave-Michel, né le 23 décembre 1824, à Fougères, et Sidonie-Julie, née le 6 juin 1828, à Fougères, sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de *de Launay*, et à s'appeler à l'avenir *Sacher de Launay*. (Bull. du 7 février 1861.)

12 janvier 1861. — M. Barte (Alexandre-Napoléon), conservateur des forêts, né à Metz le 19 février 1806, et ses enfants, Élisabeth-Amélie, née à Saverne le 4 août 1833, et Arthur Barte, garde général des forêts, né à Saverne le 4 août 1833, sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de *de Sainte-Fare*, et à s'appeler à l'avenir *Barte de Sainte-Fare*. (Bull. du 7 février.)

12 janvier. — M. Charles (Louis-Pierre-Alfred), conseiller à la cour de Rouen, né à Eu le 3 brumaire an XI, est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *de Malmain*, et à s'appeler à l'avenir *Charles de Malmain*. (Bull. du 7 février.)

23 janvier. — M. Potteau (Ferdinand-Romain-Joseph), né à Lille le 2 novembre 1810, et M. Potteau (Armand-Jules-Joseph), né à Lille le 6 septembre 1819, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *d'Hancardrie*, et à s'appeler à l'avenir *Potteau d'Hancardrie*. (Bull. du 7 févr.)

23 janvier. — M. Duflos (Augustin-Henry), receveur particulier des finances, né à Paris le 27 ventôse an XIII, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Saint-Amand*, et à s'appeler à l'avenir *Duflos de Saint-Amand*. (Bull. du 20 février.)

16 janvier. — M. RANDON (Ferdinand-Émile), né à Paris le 4 ventôse an II, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Saint-Martin*, et à s'appeler à l'avenir *Randon de Saint-Martin*. (Bull. du 20 février.)

2 février. — M. BAUNY (Albert-Pierre), né le 15 fructidor an XII, à Alençon, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Recy*, et à s'appeler à l'avenir *Bauny de Recy*. (Bull. du 1er mars.)

6 février. — M. LEFEBVRE-DELATTRE (Ferdinand-Séraphin), né à Lille le 8 juillet 1809, et ses deux fils mineurs, Raoul-Martin, né à Lille le 6 avril 1845, et Gaston-Fernand, né à Loos le 2 juillet 1849, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *d'Hailly*, et à s'appeler à l'avenir *Lefebvre-Delattre d'Hailly*. (Bull. du 1er mars.)

5 janvier. — M. DESPREZ (Marie-Servais-Édouard), receveur des finances, né à Vesoul le 20 frimaire an XI; M. Desprez (Alphonse-Marie-Gabriel), né à Guingamp le 14 juillet 1807, et leurs enfants, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Gésincourt*, et à s'appeler à l'avenir *Desprez de Gésincourt*. (Bull. du 2 mars.)

2 février. — M. le baron MICHEL (Jean-Baptiste), maire du 18e arrondissement de Paris, né à Montluçon le 20 octobre 1780; M. Michel (Jean-Baptiste-François-Léon), né à Paris le 3 mars 1819, et ses trois enfants mineurs, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Trétaigne*, et à s'appeler à l'avenir *Michel de Trétaigne*. (Bull. du 15 mars.)

20 février. — M. DUCOMMUN (Daniel-Henry-Joseph), receveur général, né à Nantes le 18 germinal an XII; M. Ducommun (Camille-Théophile-Germain), né à Orange le 16 juillet 1832, et M. Ducommun (Alfred-Léopold-François), né à Bayeux le 2 janvier 1836, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *du Locle*, et à s'appeler à l'avenir *Ducommun du Locle*. (Bull. du 15 mars.)

27 février. — M. BURIN (Jean-Joseph-Baptiste), officier aux tirailleurs algériens, né le 25 septembre 1823, à La Tour (Puy-de-Dôme), est autorisé à ajouter à son nom celui de *du Buisson*, et à s'appeler à l'avenir *Burin du Buisson*. (Bull. du 15 mars.)

27 février. — M. HUARD (Paul-Joseph), né à Buzançais le 9 février 1793, et M. Huard (Léon-Louis-Joseph), né à Buzançais le 11 mars 1834, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *du Boisrenault*, et à s'appeler à l'avenir *Huard du Boisrenault*. (Bull. du 15 mars.)

20 février. — M. DE BRUC DE MONTPLAISIR (Charles-Frédéric-René-Guetnoch), officier de hussards, né le 29 septembre 1830, à Kerfeuntun (Finistère), est autorisé à faire précéder son nom de celui de *de Malestroit*, et à s'appeler à l'avenir *de Malestroit de Bruc de Montplaisir*. (Bull. du 28 mars.)

20 février. — M. CASANELLI (Toussaint-Archange), évêque d'Ajaccio, né le 24 octobre 1794, est autorisé à ajouter à son nom celui de *d'Istria*, et à s'appeler à l'avenir *Casanelli d'Istria*. (Bull. du 28 mars.)

27 février. — M. ALAIN (Pierre-Charles), né à Paris le 19 mai 1843, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Merionnec*, et à s'appeler à l'avenir *Alain de Merionnec*. (Bull. du 28 mars.)

21 mars. — M. LUCAS (Alexis), receveur principal des douanes, né le 5 nivôse an XI, à Vannes, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de la Pommeraye*, et à s'appeler à l'avenir *Lucas de la Pommeraye*. (Bull. du 25 avril.)

13 avril. — M. PHILIPON (Jean Marie-René), vice-président du tribunal civil de Tarbes, né au Mans le 14 février 1810, et ses quatre enfants mineurs, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de la Madeleine*, et à s'appeler à l'avenir *Philipon de la Madeleine*. (Bull. du 1er mai.)

24 avril. — M. RENAUDEAU (Louis-Édouard), juge suppléant à Rouen, né à Cherbourg le 2 novembre 1823, et M. Renaudeau (Charles), ingénieur, né le 22 avril 1825 à Neufchâtel (Seine-Inférieure), sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de *d'Arc*, et à s'appeler à l'avenir *Renaudeau d'Arc*. (Bull. du 13 mai.)

4 mai. — M. CLÉMENS DE LA PALUN (Louis-Henry-Ferdinand), capitaine d'infanterie, né à Valréas (Vaucluse) le 18 octobre 1822, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Tourville*, et à s'appeler à l'avenir *Clémens de la Palun de Tourville*. (Bull. du 17 mai.)

24 avril. — M. GRASSET (Théodore-Abel), né le 22 octobre 1827 à Paris, et M. Grasset (Claude-Paul-Marie-Abel), sous-officier de hussards, né à Paris le 24 décembre 1830, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Langeac*, et à s'appeler à l'avenir *Grasset de Langeac*. (Bull. du 18 mai.)

4 mai. — M. GOUGAIN (Pierre-Gustave-Alexandre), né à Caen le 26 juin 1791 ; M. Gougain (Louis-Henri-Léopold), receveur principal des contributions indirectes, né le

3 thermidor an IV à Caen; M. Gougain (Jules-Augustin), né à Verdun le 9 avril 1838, et M. Gougain (Augustin-Fortuné), né à Caen le 12 messidor an VIII, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Saint-Vigor*, et à s'appeler à l'avenir *Gougain de Saint-Vigor*. (Bull. du 18 mai.)

25 mai. — M. Fizeaux (Prosper-Raoul), né le 27 décembre 1823 à Valenciennes, et M. Fizeaux (Étienne-Sainte-Marie), né le 10 août 1825 au Val-de-la-Haye, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *Lezurier de la Martel*, et à s'appeler à l'avenir *Fizeaux-Lezurier de la Martel*. (Bull. du 11 juin.)

8 mai. — M. Bacqua (Joseph-Napoléon), avocat, né à Nérac le 28 floréal an XIII, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Labarthe*, et à s'appeler à l'avenir *Bacqua de Labarthe*. (Bull. du 22 juin.).

28 mars. — M. Bois (Théodore), député, né à Châteaulin le 19 juillet 1813, est autorisé à ajouter à son nom celui de (*sic;* sans particule) *Mouzilly*, et à s'appeler à l'avenir *Bois de Mouzilly*. (Bull. du 22 juin.)

14 juin. — M. Boysson (Pierre-Antoine-Dominique), receveur général des finances, né le 3 mai 1808 à École-en-Beauge (Savoie), est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *d'École*, et à s'appeler à l'avenir *Boisson* (sic) *d'École*. (Bull. du 5 juillet.)

14 juin. — M. Henrion-Staal de Magnoncour (Jacques-Victor-Flavien), lieutenant d'artillerie, né à Paris le 7 juin 1838, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Tracy*, et à s'appeler à l'avenir *Henrion-Staal de Magnoncour de Tracy*. (Bull. du 11 juillet.)

1er juillet. — M. Pauvrehomme (Pierre-Dominique), négociant, né le 1er novembre 1816 à Issoudun, est autorisé à substituer à son nom celui de *Remy de Montigny*. (Bull. du 11 juillet.)

26 juin. — M. Baille (Frédéric-Henri), receveur particulier des finances, né à Montpellier le 14 mars 1812, est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *de Coselbonne*, et à s'appeler à l'avenir *Baille de Coselbonne*. (Bull. du 20 juillet.)

1er juillet. — M. Bobierre (Charles-Yoric), né le 19 vendémiaire an IX à Paris, et M. Bobierre (Sylvain-Alfred), né le 5 juin 1835 à Paris, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Vallière*, et à s'appeler à l'avenir *Bobierre de Vallière*. (Bull. du 20 juillet.)

26 juin. — M. LESCHENAULT (Pierre-François-Gaston), avocat, né à Châlon-sur-Saône le 3 juillet 1818, est autorisé à ajouter à son nom celui de *du Villard*, et à s'appeler à l'avenir *Leschenault du Villard*. (Bull. du 14 août.)

29 juillet. — M. PETEY (Loup), né à Chartres le 25 mars 1814, et ses trois enfants mineurs, Marcel, né le 18 février 1848, Marguerite-Susanne, née le 14 avril 1856, et Alphonse-Odor, né le 7 février 1859, sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de *de la Charmois*, et à s'appeler à l'avenir *Petey de la Charmois*. (Bull. du 14 août.)

29 juillet. — Mlle BLANQUART (Justine-Clara-Philippine), né (*sic*) à Paris le 10 janvier 1824, et Mme Blanquart (Ermine-Éléonore), épouse assistée et autorisée de M. *Meurisse de Saint-Hilaire*, née à Calais le 9 juillet 1826, sont autorisées à ajouter à leur nom patronymique celui de *des Salines*, et à s'appeler à l'avenir *Blanquart des Salines*. (Bull. du 24 août.)

26 juin. — M. COURNÉ (Ferdinand-François-Marie), capitaine commandant d'artillerie, né à Rennes le 20 août 1824, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de la Boblaye*, et à s'appeler à l'avenir *Courné de la Boblaye*. Bull. du 1er septembre.)

26 juin. — M. LEMAIRE (André-César-Jean-Alexandre), inspecteur des contributions indirectes, né à Liége le 28 avril 1804 de parents français, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Beaumarchais*, et à s'appeler à l'avenir *Lemaire de Beaumarchais*. (Bull. du 1er septembre.)

23 juillet. — M. PITTAUD (Auguste), chef de bureau au ministère de la guerre, né à Paris le 15 germinal an XI, et M. Pittaud (Philippe-Auguste-Gustave), attaché au ministère de la maison de l'Empereur, né à Paris le 16 août 1833, sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de *de Forges*, et à s'appeler à l'avenir *Pittaud de Forges*. (Bull. du 1er septembre.)

23 juillet. — M. MARLY (Victor), sous-inspecteur des forêts, né le 8 mars 1810 à Metz, et ses deux enfants mineurs, Lucien, né à Paris le 15 septembre 1847, et Félix-Pierre-Joseph, né à Charleville le 5 juillet 1857, sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de *de Bernage*, et à s'appeler à l'avenir *Marly de Bernage*. (Bull. du 1er septembre.)

29 juillet. — M. CASTIN DE GUÉRIN (Charles-Joseph), né aux Touches-de-Périgné (Charente-Inférieure), est autorisé

à ajouter à son nom patronymique celui de *de la Magdeleine*, et à s'appeler à l'avenir *Castin de Guérin de la Magdeleine*. (Bull. du 1er septembre.)

29 juillet. — M. DE NEUILLY (Charles), juge de paix, né à Tours le 30 vendémiaire an XII, est autorisé à ajouter à son nom celui de *d'Éberstein*, et à s'appeler à l'avenir *de Neuilly d'Éberstein*. (Bull. du 1er septembre.)

13 août. — M. HAMEL (Eugène), né à la Trinité-du-Mesnil (Eure), le 10 prairial an VIII, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de la Berquerie*, et à s'appeler à l'avenir *Hamel de la Berquerie*. (Bull. du 16 septembre.)

24 août. — M. HERVÉ (Jacques-François-Henry-Hippolyte), né à Tournus le 4 fructidor an V, et M. Hervé (Gustave), docteur en médecine, né à Tournus le 27 juillet 1822, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Lavaur*, et à s'appeler à l'avenir *Hervé de Lavaur*. (Bull. du 16 septembre.)

24 août. — M. DUTHEIL (Alexis-Charles), intendant militaire, né à Niort le 9 germinal an VII, et ses enfants, Henry-Charles-Léonce, contrôleur des contributions indirectes, né à Toulon le 14 novembre 1829, et Charles-Alfred-Marie, capitaine d'état-major, né à Ollioules le 4 janvier 1833, sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de *de la Rochère*, et à s'appeler à l'avenir *Dutheil de la Rochère*. (Bull. du 4 octobre.)

24 août. — M. DU LIÉGE (Marie-Joseph-Eugène), négociant en vins, né à Pontarion (Creuse) le 10 mars 1830, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Puychaumeix*, et à s'appeler à l'avenir *du Liége de Puychaumeix*. (Bull. du 9 octobre.)



NOTICE HISTORIQUE

SUR LA MAISON DE

LA TOUR DU PIN [1],

d'après des documents inédits :

Appendice à la *Biographie du Dauphiné* de M. Rochas,

PAR

M. ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

Les origines de la maison de la Tour du Pin, comme issue de la race souveraine des Dauphins du Viennois, ayant été contestées à diverses reprises, il nous a paru important de résoudre, une fois pour toutes, cette question, qui intéresse à la fois l'histoire d'une province et la généalogie d'une grande famille. D'après les nombreux docu-

[1] Cette maison, aussi ancienne qu'illustre, dont l'*Annuaire de la Noblesse* a déjà eu l'occasion de donner en 1848 une notice détaillée dressée sur titres, a été l'objet d'un long article dans la *Biographie du Dauphiné* de M. Rochas, publiée tout récemment. L'auteur avait cherché à y établir qu'il a existé deux familles de ce nom, dont l'origine n'avait aucune communauté, et dont les armes étaient complétement différentes. En réponse à la première de ces deux assertions, M. Éd. de Barthélemy, secrétaire du Conseil du sceau des titres, a rédigé sous la modeste forme d'une *Note historique* un travail important que nous reproduisons ici et qui a été inséré à la fin du livre de M. Rochas, où il est précédé d'un avis ainsi conçu :

Avis de l'auteur. — Cet ouvrage était déjà en vente, lorsque la famille de la Tour du Pin, émue des difficultés que nous soulevions sur divers points de sa généalogie, nous a fait remettre un mémoire destiné à établir son origine et sa filiation. Notre impartialité et notre désir de ne rien négliger de ce qui peut contribuer à la découverte de la vérité historique, nous ont engagé à reproduire ici ce document.

Paris, 23 avril 1861. A. Rochas.

Pour la question du blason, nous nous contenterons de rappeler ici que, comme nous l'avions déjà dit dans l'*Annuaire de* 1854,

ments originaux qui ont été rassemblés, on peut aisément aujourd'hui faire cesser tous les doutes. La question, en effet, se résume à prouver :

1° Que PIERRE Ier DE LA TOUR, châtelain d'Oulx, appartenait incontestablement à la branche des seigneurs de la Tour-Vinay, cadette de celle des Dauphins;

2° Que PIERRE II DE LA TOUR, marié en 1510 à Madeleine Silve, dame de Gouvernet, d'où descendent toutes les branches actuelles de cette famille, était incontestablement aussi issu, par les seigneurs de la Tour de Clelles, des châtelains d'Oulx, remontant à Pierre Ier de la Tour, susmentionné.

§ Ier. — 1° Acte de 1314, par lequel Jean II, Dauphin, se rend caution de la somme de 1,500 livres viennoises en faveur d'Humbert de Linis, pour la dot constituée à sa femme Alix de la Tour, par Henry de la Tour, seigneur de Vinay, père de ladite Alix et *consanguin dudit Dauphin Jean.*

« Johannes Dalphinus Viennensis dilectis suis fidelibus Guillelmo de Linis et Humberto ejus filio, salutem et sincere dilectionis affectum. Cum *nobilis vir dominus Henricus de Turre*, *dominus Winnayci*, *karissimus consanguineus noster*, constituerit et assignaverit vobis et specialiter tibi Humberto predicto mille et quingentas libras monete Viennensis in dotem et nomine dotis Alisie, filie sue, uxorisque tue dicti Humberti; tenore presentium vobis notificamus, etc. . . . .

page 287, Alexandre de la Tour du Pin, seigneur de Verfeuil, fit enregistrer ses armes avec les dauphins pour écartelures dans le recueil officiel de l'*Armorial général de France de* 1696 (généralité de Montpellier, page 929). Nous aurions pu ajouter que René de la Tour du Pin, vicomte de la Charce, étant au service, fit aussi enregistrer les mêmes armes avec les écartelures des dauphins dans ce recueil officiel, registre de Flandre (manuscrits de la Bibliothèque impériale et tome Ier de l'*Armorial général* que nous avons publié en 1856, page 293). Enfin l'on retrouve encore ce même blason figuré dans le portrait en pied de Philis de la Tour du Pin de la Charce, l'héroïne du Dauphiné, déposé au trésor de Saint-Denis avec son armure par ordre du roi Louis XIV. (Voir la gravure du temps dans la collection Bonnart à la Bibliothèque impériale, département des Estampes.)

Il est donc complétement inexact de prétendre que l'écartelure des dauphins, dans les armoiries de la maison de la Tour du Pin, soit toute récente.

Datum die sabbati ante carnis privium, novum anno a nativitate Domini millesimo trecentesimo decimo quarto.

Titre original en parchemin scellé du sceau delphinal, dont copie authentique a été déposée en 1819 à la Bibliothèque royale et aux Archives du royaume.

2° Acte de 1350; accord entre des juifs de Vinay, dans lequel Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, fait un payement pour le compte de *Pierre de la Tour, damoiseau, châtelain d'Oulx, son oncle.*

« A. de Ruppe. — In nomine Domini, amen. Anno a nativitate ejusdem Domini millesimo trecentesimo quinquagesimo, die decima mensis januarii, per hoc presens publicum instrumentum cunctis presentibus et futuris appareat evidenter, quod constituti personaliter in presentia mei notarii publici et testium subscriptorum, Morellus de Ponte judeus, habitator Vignayci, nomine suo et suorum ex una parte, ac Acquinetus et Aramus de Ponte judei, fratres filiique dicti Morelli heredes quod pro duabus partibus ut asserunt Ambrammi et Jassoneti del Lalben quondam fratrum judeorum pro.... et Falvius Cohene judeus habitator Tollini heres parte, ut asserit, eorumdem Abrammi et Jassoneti quondam fratrum judeorum pro et suis etiam ex parte tertia. Dicti, inquam, judei Morellus, Aramus, Aquinetus et Falvius non vi, non dolo, non metu ad hoc inducti, non errantes in juribus suis nec in factis, sed de ipsis certioratis penitus et instructi scientes quod et sponte, ut dicebant et ex verbis suis liquide poterat apparere, omnes ipsi et eorum quilibet prout eos tangit juxta et secundum supra et infra scripta unanimi voluntate et consensu inter se ad invicem amicabiliter et concorditer nominibus predictis, quod cum dictus Morellus et dicti Aramus et Aquinetus de Ponte fratres, de auctoritate et licentia dicti Morelli eorum patris, fecerunt, inhierunt et celebrarunt contractum qui sequitur per modum et formam inferius annotatos.

In primis enim voluerunt, convenerunt et ordinaverunt dicte partes, nominibus predictis, quod cum dictus Morellus de Ponte, quam plurima debita de debitis dictorum Abrammi et Jassoneti de Lalben quondam fratrum Judeorum a pluribus et diversis personis et debentibus exigerit et recuperaverit, videlicet a *viro potente et magniffico domino Aynardo de Turre, domino Vignayci, solvente nomine nobilis viri Petri de Turre, domicelli tunc castellani Ultii ejus avunculi* summam sex viginti et novem

florenorum auri, item summam quinquaginta florenorum auri nobili Guigone Bertrandi alias Veyoni de Moyrenco, item summam florenorum auri a Vincentio de Burgo Chapuysio, etc. . . . .

Titre original en parchemin, dont copie authentique a été déposée en 1819 à la Bibliothèque royale et aux Archives du royaume.

3° Acte de 1358 : Saisie faite contre Pierre de Chastellard, à la requête d'Aynard de la Tour, seigneur de Vinay et *coseigneur de la Tour du Pin.*

« In nomine Domini, amen. Per hoc presens et publicum instrumentum cunctis appareat evidenter quod, anno ab incarnatione ejusdem Domini millesimo tricentesimo quinquagesimo octavo, indictione undecima et die martis post festum beati Georgii martyris, vicesima quarta mensis aprilis, qua die erat mercatum seu forum ville Castri Vilani ubi Andreas Girbondi preco publicus vadiorum seu pignorum dicti loci Castri Vilani, in presentia mei notarii publici infra scripti et in presentia testium subscriptorum, cridavit seu pronizavit et subastavit alta voce preconio more et loco solito in foro predicto ad instantiam *viri nobilis et potentis domini Aynardi de Turre cum domini Turris Pini et domini Vignayci* contra et adversus Petrum de Castellario dictum de Pino, habitatoris dicti loci Castri Vilani, instante personaliter in foro jam dicto viro nobili Guillermo Reynoesii domicello, castellano de Quinczonas pro dicto domino et vices ipsius gerente in hac parte res possessiones garnimenta et animalia ac alia bona mobilia et immobilia infra scripta primo videlicet, etc.
. . . .

Titre original en parchemin, dont copie authentique a été déposée en 1819 à la Bibliothèque royale et aux Archives du Royaume.

Ier DEGRÉ.	IIe DEGRÉ.
HENRI DE LA TOUR, *seigneur de Vinay.*	PIERRE Ier DE LA TOUR, *châtelain d'Oulx.*

Des trois titres fondamentaux qui précèdent, il ressort incontestablement que PIERRE DE LA TOUR, *châtelain d'Oulx*, appartenait à la branche de Vinay, cadette de celle des Dauphins, puisque nous le voyons paraître comme oncle de Aynard de la Tour, seigneur de Vinay et

coseigneur de la Tour-du-Pin, lequel était petit-fils de Henry de la Tour, seigneur de Vinay, traité de *cousin consanguin* par le Dauphin Jean II.

Consanguinité encore reconnue dans les mêmes termes par le Dauphin Humbert II, dans un titre de 1345 en faveur dudit Aynard, chevalier banneret, qui l'accompagnait à la croisade contre les Turcs. (Archives de la chambre des comptes de Dauphiné : folio 81 du registre coté : *Lettres du temps du Dauphin Humbert II;* marqué B.)

IIIe DEGRÉ.

GUIGUES Ier (Guigonnet) DE LA TOUR, *châtelain d'Oulx.*

Dans l'acte si important de 1343, publié par Valbonnais, et où tous les officiers du Dauphin prêtent serment au roi de France, on voit encore que GUIGONNET DE LA TOUR prêta ce serment au nom de PIERRE DE LA TOUR, CHATELAIN *d'Oulx*, *son père.*

Filiation que démontre également le compte de la châtellenie de Veynes de 1339, rendu en 1340. (*Archives de la chambre des comptes du Dauphiné; registre coté; comptes du Briançonnais de* 1340; *folios* 76 à 79.)

§ II. — Quant à la manière dont les branches modernes de la maison de la Tour-du-Pin descendent des châtelains d'Oulx, elle a été totalement inconnue des historiens Chorier et Robert de Briançon, qui l'un et l'autre ont cru qu'elles provenaient de la branche de la Cluse[1], si ancienne du reste qu'on la voit mentionnée dès 1106 dans le cartulaire imprimé d'Oulx; erreur que les la-Tour-du-Pin modernes ont été longtemps dans l'impossibilité de détruire, les titres qui prouvent leur descendance de la branche de Clelles ayant passé par mariage, à l'extinction de la branche aînée de Clelles, dans la famille de Bardonnenche. Il fallut l'amitié du lieutenant général comte de Bardonnenche (qui remit ces titres au marquis de la Tour-du-Pin-Montauban, peu d'années avant la révolution de 1789), pour que la famille ait pu entreprendre les recherches qui furent faites alors et qui prouvèrent comment la branche de Clelles, dont était Pierre II, marié à l'héritière de

[1] LA CLUSE. Terre très-voisine de Clelles. La branche de la Cluse s'est éteinte par mariage, à la fin du siècle dernier, dans la maison de la Tour-du-Pin.

Gouvernet en 1510, descendait directement des châtelains d'Oulx précités.

Maintenant nous allons citer les titres relatifs à cette branche de Clelles, et dont la série relie les seigneurs de Gouvernet aux châtelains d'Oulx, Pierre Ier et Guigonnet, dont nous venons de parler.

IVe DEGRÉ.

GIRARD Ier DE LA TOUR, *châtelain d'Oulx.*

1° Les comptes de la Châtellenie d'Oulx, de 1345 à 1349, rendus par Reynaud de Morges, au nom *des enfants de* GUIGONNET DE LA TOUR. (Archives de la chambre des comptes de Dauphiné, registre des comptes de châtellenie, coté : *Briançonnais, Embrunois, Gapençais et baronnies : 1348 à 1349; folios* 26 à 31.)

2° Les lettres d'Humbert II, Dauphin, à Pierre de la Tour, damoiseau, de 1314; produites en 1350 par GIRARD (Ier) DE LA TOUR, *fils de Guigonnet;* lequel réclame les sommes dues à son père et à son aïeul. (Archives de la chambre des comptes de Dauphiné; registre coté : *comptes du Briançonnais*, 1340.)

Ve DEGRÉ.

GIRARD IIe DE LA TOUR, *seigneur de Clelles.*

3° Un acte de 1388 dans lequel GIRARD (IIe) DE LA TOUR est dit *fils de* GIRARD (Ier). (Inventaire des titres du château du Gua, aux archives de Sassenage.)

4° La révision des feux de Clelles en 1427, où ledit GIRARD II DE LA TOUR se trouve nommé. (Archives de la chambre des comptes de Dauphiné, folios 1 et suivants du registre coté; 5e *livre des révisions de feux du Grésivaudan.*)

VIe DEGRÉ.

GUIGUES IIe DE LA TOUR, *seigneur de Clelles.*

5° La révision des feux de Thorane, Clelles et Saint-Martin, en 1444, où GUIGUES (IIe) DE LA TOUR, châtelain desdits lieux, et Girard de la Tour, son père, sont nommés. (Archives de la chambre des comptes de Dauphiné, 4e cahier du registre coté : 5e *livre des révisions de feux du Grésivaudan*, 1427, marqué E.)

6° Un titre de 1480, où Guigues II de la Tour reconnaît en faveur de Guigues de la Tour, prieur de Clelles, divers fonds reconnus autrefois par Didier du Bucher et par Girard de la Tour, ou venant d'*Antoinette de Theys*, femme dudit Guigues II°. (Archives de la sous-préfecture de Die.)

7° Les révisions de feux du lieu de Clelles en 1473 et 1485, où ledit Guigues de la Tour est nommé. (Maintenue de noblesse de 1641 en faveur des enfants de Jacques de la Tour de Gouvernet, seigneur de Verclause.)

VII° DEGRÉ.

Guigues III° de la Tour, *seigneur de Clelles.*

8° Un acte de vente de 1490, où est nommé Guigues (III°) de la Tour, *fils de Guigues II° de la Tour de Clelles.* (Titre original, dont copie est à la Bibliothèque impériale, section des manuscrits, carton de la famille.)

9° Le procès-verbal de l'ascension du Mont-Aiguille ou montagne inaccessible, où l'on voit que Guigues III de la Tour, *châtelain de Clelles*, y monta le 1er juillet 1492. (Archives de la chambre des comptes de Dauphiné, registre coté : 6° *livre des copies du Grésivaudan*, marqué FF, folio 201.)

VIII° DEGRÉ.

Pierre II° de la Tour, *seigneur de Gouvernet.*

10° Une donation de 1521, faite par *Anne Alleman*, femme de Guigues III de la Tour de Clelles, en faveur de Pierre de la Tour, son fils. (Maintenue de noblesse de 1641.)

11° Le testament de Guigues III de la Tour de Clelles, du 4 mars 1525, en faveur de Pierre (II°) de la Tour de Gouvernet, *son fils.* (Maintenue de noblesse de 1641.)

Toutes ces pièces sont en forme probante, et la plupart sont mentionnées à l'inventaire de la chambre des comptes de Dauphiné, existant à la Bibliothèque impériale de Paris.

C'est ce même Pierre II de la Tour qui, ayant épousé en 1510 *Madeleine Silve*, dame de *Gouvernet*, eut pour fils Guigues IV° de la Tour, père lui-même de René, seigneur de Gouvernet, marquis de la Charce et baron de

Montauban, et de Jacques, seigneur de Verclause; ces deux derniers sont la tige de toutes les branches modernes de la maison de la Tour du Pin.

Après ce rapide aperçu écrit, nous le répétons, sur l'examen fait par nous-même des titres existant dans les archives de la famille, aucun doute ne saurait être soulevé de bonne foi sur la communauté d'origine de la maison de la Tour du Pin actuelle avec les anciens Dauphins de Viennois. On ne peut donc que se féliciter de voir se perpétuer jusqu'à nous, d'une façon si honorable et souvent si illustre, la descendance d'une des plus antiques races qui aient régné jadis dans la France féodale.

E. DE BARTHÉLEMY.

Paris, le 22 avril 1861.



LA NOBLESSE DE FRANCE

AUX ARMÉES ET DANS LES ÉCOLES MILITAIRES

en 1861.

La paix, sinon le calme, a régné en Europe pendant l'année 1861. Les nouvelles de l'expédition dans l'empire chinois et celles du théâtre de la guerre, concentré aujourd'hui dans la Cochinchine, ont seules depuis un an donné l'occasion d'ajouter quelques pages aux fastes des armées françaises. Les corps peu nombreux auxquels était échu l'honneur d'aller combattre au fond de l'Asie ont eu malheureusement plus à lutter contre le climat et le pays que contre des ennemis rangés en bataille. La victoire de Peï-Ho, le 21 août, celles de Chang-Kia et de Pali-Kiao, les 18 et 21 septembre, et la prise elle-même de Pékin, avaient été, malgré l'immense supériorité du nombre des ennemis, autant de faits d'armes plus brillants que meurtriers pour les troupes européennes.

La noblesse française trouva cependant l'occasion d'y verser son sang. Le comte Albéric de *Damas*, lieutenant en premier aux chasseurs d'Afrique, fut tué en chargeant à la tête de l'avant-garde, à l'attaque du camp de Chang-Kia. Dans cette affaire, le comte Arthur de *Bouillé*, chef d'escadron d'état-major, mérita par son courage l'honneur d'être mis à l'ordre du jour, avec les capitaines commandants de la Poterie, de Paillot et Allizé de Matignicourt.

Le 6 octobre suivant, à l'attaque du Palais d'été, deux jeunes rejetons d'illustres familles dauphinoises se précipitent avec ardeur et côte à côte à l'escalade. Le lieutenant de vaisseau Humbert de *Pina*, arrivé le premier sur les murs, soutient le choc des Tartares. Pour mieux se défendre il saute dans l'enceinte, s'adosse contre la muraille, et tue quelques-uns de ses adversaires. Il est blessé à la main gauche et au poignet droit; mais son héroïsme épouvante les Chinois et les met en fuite. L'aspirant de marine Humbert de la *Tour du Pin-Chambly de la Charce* est aussi blessé dans cette même affaire.

Maxime *Blanquet du Cayla*, petit-fils de l'amiral et neveu de Mgr de Charbonnel, avait sollicité, lors de l'as-

saut du camp chinois, quoique sous-officier de cavalerie, un poste plus périlleux que celui auquel l'appelait son arme. On le chargea de commander un détachement de coolies, porteurs des premières échelles, et c'est au sommet de l'une d'elles qu'il fut blessé mortellement par plusieurs éclats de mitraille.

La mission scientifique et diplomatique qui suivait le corps expéditionnaire français eut aussi des pertes cruelles à déplorer. Le comte Léon de *Bastard d'Estang*, ancien élève de l'École des chartes et secrétaire de l'ambassade du baron Gros, succomba le 23 décembre aux fatigues et aux souffrances de ce climat inhospitalier.

Nous ne devons pas non plus oublier ici les noms du vicomte de *Bellune*, lieutenant de chasseurs, décédé à Mytho au mois de juin 1861, et celui de M. le comte d'*Escayrac*, qui a eu à subir toutes les horreurs de la plus dure captivité, et qui, quoique jeune encore, a reçu comme une juste récompense de son dévouement à la science la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

En attendant que les champs de bataille donnent un nouvel essor à l'humeur belliqueuse de la jeunesse française, les rejetons de la noblesse s'empressent de s'y préparer en se faisant admettre à l'Ecole impériale militaire. La liste des élèves reçus au concours de 1861, et nommés par décision ministérielle du 30 novembre, contient les noms qui suivent classés par ordre de mérite : 12. Paul-Edmond *Espivent de la Villeboisnet;* 15. Charles-Marie-Joseph de *Cacqueray;* 24. Jean-Charles-Albéric d'*Entraigues;* 28. Eugène-Victor de *Geffrier;* 32. Antoine-Albert de *Sarret de Grozon;* 33. Denis-Henri-Alfred d'*Amboix;* 42. Marie-Louis-Félix-Albert de *Saint-Vincent;* 43. Marie-Louis-Henri-Alexis *Méric de Bellefon;* 47. Hubert de *Guyon;* 48. Xavier-Anne de *Marqué;* 51. Charles-Pierre-Marie d'*Harcourt;* 56. Marie-Louis-Guy-Henri de *Chauvelin;* 59. Marie-Antoine-Pierre Henri de *Laforest-Divonne;* 64. Lionel-Charles-Joseph *Berthier de la Salle;* 65. Raoul-Amable-Auguste de *Marsilly du Verdier;* 71. Achille-Hippolyte Marie de *Valentin de la Tour;* 72. Gratiot-Adolphe-Charles-Tristan de *Montholon;* 73. Jules-Pierre-Ernest de *Jarnac;* 79. Marie-Auguste-François *Jacobé de Haut;* 87. Caro-Joseph-Georges d'*Aigny;* 88. Marie-Paul d'*Ussel;* 90. Augustin-Charles-Henri de *Falaiseau;* 92. Jean-Marie-Emmanuel de *Girardin;* 93. Marie-Charles-René de *Boysson;* 95. Timothée-Maurice *Souchard de Lavoreille;* 99. Léon-Robert *Dalmas de la Pérouse;* 100. Georges-

François de *Colleville;* 101. Albert-Antoine-Jules de l'*Enferna;* 106. Henri de *Pechalvès;* 107. Raoul-Ambroise-Marie de *Bergevin;* 110. Charles-Adolphe de *Mengin de Fondragon;* 115. Henri-François-Ludovic de *Mibielle;* 117. Alphonse-Bernard *Gay de Taradel;* 118. Jacques-Félix-Gaston du *Puch;* 119. Louis-Charles-Gustave-Marie *Kermerchon de Kerautem;* 123. Eugène-Nicolas-Clément d'*Astanières;* 125. Pierre de *Sarret;* 128. Octave-Marie-Léopold *Lefebvre de Saint-Germain;* 129. Henri-Désiré de *Luxer;* 130. Raymond-Gabriel *Viennot de Vaublanc;* 146. Armand-Laurent de *Mython;* 157. Paul de *Geyer d'Orth;* 158. Armand-Albert-Delherm de *Novital;* 159. Paul-Maurice-Bernard de l'*Estoile;* 166. Guillaume-Marie-Raoul-René *Hurault de Vibraye;* 167. Georges-Charles-Étienne *Simon de la Morlière;* 170. Marie-Paul-Urbain du *Réau;* 171. Paul *Lavit de Chausel;* 175. Guillaume-André *Tassin de Villiers;* 183. Henri-François-Aimé-Casimir de *Costa;* 184. François de *Douhet d'Auzers;* 185. Stéphanie-Henri de *Pierres;* 189. Léon-Albert *Babin de Grandmaison;* 191. Lucien-Edmond de *Perthuis de Laillevault;* 192. Marie-Joseph-Paul de *Boixo;* 199. Charles-Raoul *Beauvalet de Boismont;* 204. Casimir-Marie-Édouard de *Raymond-Cahussac;* 212. Jean-Cyprien-Charles de l'*Estoile;* 213. Henri-Georges-Gabriel de *Ramel;* 218. Marie-Bonaventure-Henri-Anne de *Maynard;* 219. Blaise-Gaston *Bouchard d'Aubeterre*; 220. Marie-Ferdinand de *Vidranges;* 226. Robert-Arthur de *Montréal;* 227. Eugène-Henri-Gabriel-Alexandre de *Kigneren;* 234. Antoine-Élie-Marie-Maurice de *Rodellec du Porzic;* 239. Jean-Charles de la *Croix de Saint-Vallier;* 241. Alfred-Gabriel-Barthélemy-Marie de *Milleville;* 246. Marie-Charles-Ambroise des *Roches de Chassay.*

Quelques noms nobles se trouvent aussi dans la liste, par ordre de mérite, des élèves nommés à l'École polytechnique : 12. Édouard-Alphonse de *Rey-Pailhade;* 60. Charles-Paul *du Buit;* 63. Gaston-Charles-Amédée *Nicolas de Meissac;* 75. Alfred de *Foville;* 89. Marie-Adolphe-François de *Salvert;* 90. Amable-Charles de *Bouraine;* 99. Emmanuel-Désiré d'*Esparbès de Lussan;* 128. Witold-Augustin de *Maubeuge;* 129. Jean-Pierre *Raymon de la Roque;* 143. Eugène de *Gombert;* 147. Paul *Houeix de la Brousse.*

Les dangers que courait l'autorité temporelle du souverain pontife offraient à la noblesse française une occasion de satisfaire à la fois ses goûts militaires et ses sentiments

religieux et d'être fidèle à son ancienne devise : DIEU ET MON ÉPÉE. Le glorieux échec de Castelfidardo n'avait fait qu'exciter l'admiration générale pour la belle conduite de nos compatriotes : « C'est encore le sang de la France qui » racheta la honte de cette défaillance, a dit d'une voix » éloquente M. le vicomte de la Guéronnière, qu'on ne » soupçonnera point de partialité; et Castelfidardo ne » rappellerait qu'une défection, si une poignée de jeunes » Français n'avait pas soutenu avec un noble courage un » choc inégal. »

Les vaincus eux-mêmes n'avaient rien perdu de leur ardeur et de leur enthousiasme; prisonniers, blessés, malades, tous n'aspiraient qu'à se rallier autour de leurs drapeaux dès que leur parole donnée ou leur santé n'y mettaient plus d'obstacle. Ceux qui n'avaient point pris part à la première lutte brûlaient du désir d'avoir leur tour. Le 25 janvier 1861, le vicomte de *Bec-de-Lièvre*, lieutenant-colonel des zouaves pontificaux, tentait une attaque contre les troupes piémontaises à l'*Osteria di Correze*. Cinquante prisonniers, une grande quantité d'armes et de munitions tombent en son pouvoir. Il cite à l'ordre du jour le capitaine d'état-major de la Guiche, le sous-lieutenant de Saisy et le sergent Eugène de Chabannes. Mais au lieu de la récompense et des éloges auxquels il semblait avoir lieu de s'attendre par sa brillante initiative, la politique lui inflige une espèce de désaveu.

Désormais les volontaires français sont menacés d'une complète inaction. Mais le nombre des enrôlements ne diminue pas. On y voit figurer : MM. Lebeschu de Champsavin; Chaton des Morandais; Edmond de Lorgeril; Roger du Bourg; Henri de Laverchère; Xavier-Guillaume de Chavaudon; Henri le Pelletier de Chambures; René de Montgermont; Félix de la Villeaucomte; Guy Roux de Cassan; Urbain de Quélen; Charles de Falaiseau; Ange du Baudiez, frère de celui qui périt à Castelfidardo; de la Bégassière; Urvoy de Kerstainguy; Raymond de Labrely; Alphonse de Surigny; Georges de Fabry (petit-fils du baron Fabry, premier président à la cour d'Aix sous la Restauration); Fernand de Foresta, cousin du général de Pimodan; Thibault de la Pinière; de Fremond; Louis et Étienne Audrain de Kerdrel; Raymond et Alfred de Poumeyrac; le vicomte de Puget; Félix du Baudier; Louis Tréouret de Kerstrat; Henri du Rocher; Auguste de la Pouzière; de Faucher; Emmanuel Lavaysse de Châteaubourg; René de Ganson; Antoine de Morin; Henri de

Verthamon; Gaston de l'Hermite; Henri de Curzay; Théodore de Montravel (frère de Félix de Montravel, tué à Castelfidardo); Jules de Gigord; Anthelme des Garets; Anatole d'Arbalestrier; Augustin de Rengervé; René de Porcaro; le comte Charles de Brunet; le comte Eugène de Chabannes et son neveu le vicomte Gaston de Chabannes; le fils du marquis de Massol; le fils unique du marquis de Retz; Gustave de Colbiac; Adolphe de Salles; Albert de Gastebois; Arthur de Chevigné; Louis de Saint-Chéron; Eudore de Guibert; Louis de la Tribouille; Frédéric et Henri de la Rochebillon; le comte de Marcieu; le chevalier le Page du Bois; Amédée Goguet de la Salmonnière, décédé à Monte-Rotondo, etc., etc.

Tandis que ces frères et successeurs des héros d'Ancône et de Castelfidardo se groupent autour du trône pontifical, d'autres prennent part à la défense de Gaëte, dernier rempart de la royauté de François II. Ce sont MM. de Lautrec, chef d'escadron; Urbain de Charette, lieutenant d'état-major; Ferdinand de Charette, lieutenant en second d'artillerie, blessé au bombardement du 22 janvier; le comte Pozzo di Borgo, lieutenant en second, petit-neveu de l'ancien ambassadeur de Russie; le vicomte de Maricourt et de Puyfferrat, sous-lieutenants d'état-major. Mais la capitulation fut signée par le roi des Deux-Siciles le 12 février.

Une poignée de braves Français, réunis à une colonne commandée par un de leurs compatriotes et composée de Napolitains restés fidèles à leur roi, tenaient victorieusement depuis deux mois la campagne dans les Abruzzes. Pour se conformer aux vœux du glorieux vaincu de Gaëte et pour éviter une effusion de sang devenue inutile, le commandant comte de Coetaudon, qui s'était distingué avec le comte de Christen à l'affaire de Banco, le 28 janvier 1851, notifie sa retraite au général piémontais. Sa lettre porte, avec sa signature, celles de ses officiers, au nombre desquels on remarque MM. de Montgermont, de Villiers de l'Isle-Adam et du marquis de Carbonnel d'Hierville.



REVUE NOBILIAIRE

DU

SÉNAT ET DU CORPS LÉGISLATIF.

SÉNAT.

Sept membres du Sénat sont décédés en 1861. Quatre d'entre eux avaient des titres, savoir : le comte *Curial*, dont la création était du 26 janvier 1852 ; le comte de *Tascher la Pagerie*, du 31 décembre 1852 ; le baron de *Crouseilhes* et le comte de Bar, du 26 janvier 1852 ; les trois autres sont le maréchal *Bosquet*, nommé le 9 février 1856 ; Mgr de *Mazenod*, le 24 juin 1856 ; Théodore *Gréterin*, le 3 mars 1860.

Ils ont été remplacés par un nombre égal de nouveaux sénateurs, dont un duc, un vicomte, un baron et un cardinal.

Promotion du 4 mars 1861.

Tascher la Pagerie (*Charles*-Joseph-Louis-Robert-Philippe, duc de), O.✻, né à Francfort le 13 août 1812, premier chambellan de S. M. l'Impératrice.

Cousin-Montauban (Charles-Guillaume-Marie-Apolline-Antoine), général de division, G.C.✻, né à Paris le 24 juin 1796.

Promotion du 24 mai 1861.

Brenier (Alexandre-Amable-François-Henri, baron), ministre plénipotentiaire, G.O.✻, né à Paris le 20 août 1807.

Stourm (Augustin-African), conseiller d'État, ancien directeur général des postes, C.✻, né à Metz le 20 juillet 1797.

Promotion du 5 juillet 1861.

La Guéronnière (Louis-Étienne-Arthur, vicomte de), conseiller d'État, C.✻, né au Dorat (Haute-Vienne), le 6 avril 1816.

Promotion du 27 octobre 1861.

Mgr Billiet (Alexi-), archevêque de Chambéry, né aux Chapelles en Tarentaise, le 28 février 1783.

Promotion du 14 novembre 1861.

FORCADE DE LA ROQUETTE (Jean-Louis-Victor-Adolphe de), C.✻, ancien ministre des finances, né à Paris le 8 avril 1820.

L'*Annuaire de la noblesse* a déjà eu l'occasion de publier dans les tablettes généalogiques des notices sur les maisons de Tascher, de Mazenod, de la Guéronnière.

Le baron Brenier est le fils d'un directeur des fonds et de la comptabilité au ministère des affaires étrangères. Il a été créé baron héréditaire par le roi Louis-Philippe en 1845. Il a épousé une nièce de M. Hutchinson, qui facilita l'évasion du comte de la Valette en 1815. Sa sœur, Antonine-Julienne-Henriette Brenier, a épousé Raymond Edmond, fils du baron Doazan, préfet sous l'Empire.

Il y avait un général de l'Empire, Antoine-François Brenier, qui a reçu une dotation en 1810, et qui a porté le titre de baron Brenier de Montmorand.

CORPS LÉGISLATIF.

Il y a eu peu de mutations parmi les membres de cette assemblée appartenant à la noblesse. Le marquis de *Verclos* (Joannis), beau-père du marquis de Forbin des Issards, est décédé en 1861, et nous avons aussi à rappeler la perte du comte de Kersaint (Coetnempren), mort en novembre 1860, pendant l'impression de l'*Annuaire*.

Les comtes de *Colbert-Chabannais* et de *Pierre* ont recueilli en 1861 les titres de marquis. M. Théodore *Bois*, député du Finistère, a obtenu la concession régulière du nom de *Mouzilly*, sous lequel il était déjà connu.

M. *Lesergeant de Monnecove*, nouvellement élu dans le Pas-de-Calais, est le rejeton d'une famille qui a formé plusieurs branches en Picardie et en Artois, et qui avait pour armes : *d'azur, à trois gerbes de blé d'or mal ordonnées* ou *posées 2 et 1*.

M. le baron de Coehorn a obtenu un jugement de rectification des actes de l'état civil, dans lesquels son nom était écrit sans être précédé de la particule et du titre de baron. (Voyez p. 361.)

ORDRES MILITAIRES

ET

CHAPITRES NOBLES.

ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

Pour la notice historique de cet ordre, *voyez* l'Annuaire de 1858, page 362.

A l'occasion du décès du duc de Luxembourg (Montmorency), en mars 1861, la plupart des journaux s'occupèrent du nombre des Français encore vivants qui avaient le collier des ordres du roi. On commença par dire qu'il ne restait qu'un seul chevalier du Saint-Esprit, M. le duc Pasquier; assertion qu'il fallut rectifier sur la réclamation de M. le duc de Mortemart, nommé membre de l'ordre en 1824. On tomba alors dans une erreur inverse, et, outre M. le duc de Mortemart, on cita M. le duc de Clermont-Tonnerre, que l'on confondit avec son cousin germain, Jules-Gaspard-Aynard, duc de Clermont-Tonnerre, reçu chevalier des ordres le 3 juin 1827, et décédé le 14 avril 1837. Il fallut encore faire une rectification, que les journaux se seraient évitée s'ils avaient consulté l'*Annuaire de la noblesse*. Ils auraient dû aussi ajouter à la liste Mgr le duc de Nemours, qui reçut le collier des ordres en 1829.

Enfin, outre les chevaliers ordinaires du Saint-Esprit, il y avait quatre charges de l'ordre, dont les titulaires étaient appelés, avant 1789, grands officiers commandeurs. C'étaient celles de : 1° chancelier; 2° grand trésorier; 3° prévôt maître des cérémonies; 4° secrétaire. Au sacre de Charles X, on les mit sur le même rang que les autres membres de l'ordre, et on les appela chevaliers commandeurs. Ces fonctions étaient exercées au mois de juillet 1830, celles de chancelier par feu M. de Balainvilliers, celles de grand trésorier par M. le comte de Sèze, nommé le 16 mai 1830, et celles de prévôt maître des cérémonies par M. le vicomte Dambray. Ces deux derniers existent encore, et doivent être ajoutés à la liste qui, depuis le décès du duc de Luxembourg, se trouve ainsi

composée : Mgr le duc de Nemours (1829); MM. les ducs Pasquier (1820), de Mortemart (1824), chevaliers; MM. le comte de Sèze et le vicomte Dambray, chevaliers commandeurs.

Par le décès du roi de Prusse et celui du comte de Syracuse, il n'y a plus que huit princes ou gentilshommes étrangers qui ont le collier des ordres du roi ; ce sont : Ferdinand Ier, oncle de l'empereur d'Autriche; l'infant don François de Paule, beau-père de la reine d'Espagne; l'infant Charles-Louis de Bourbon, aïeul du duc de Parme, créés en 1816; don Miguel, infant de Portugal, 1823; l'empereur de Russie et le père de l'empereur d'Autriche, 1824; le comte de Nesselrode, 1824; le prince de Capoue, 1826.

ORDRE DE SAINT-LOUIS.

Pour le précis historique de l'ordre de Saint-Louis, *voyez* l'Annuaire de 1858, page 369.

L'ordre n'a perdu en 1861 ni grand-croix, ni commandeur.

Grand-croix.

Le baron de *Damas*, pair de France et lieutenant général, né le 30 septembre 1785, brevet du 23 mai 1825.

Commandeurs.

Le duc de *Talleyrand-Périgord*, brevet du 10 juin 1823, alors duc de Dino.

Le duc *des Cars*, brevet du 18 novembre 1823, alors comte des Cars.

Le duc de *Fezensac* (*Montesquiou*), brevet du 23 mai 1825, alors vicomte de Fezensac.

Le duc de *Clermont-Tonnerre*, brevet du 23 mars 1826.

Le duc de *Reggio*, brevet du 20 mai 1827, alors marquis Oudinot et maréchal de camp.

Le vicomte Tiburce *Sébastiani*, brevet du 22 février 1829, alors maréchal de camp, pair de France le 3 novembre 1837.

Le comte d'*Ornano*, brevet du 30 octobre 1829, aujourd'hui gouverneur des Invalides.

Le vicomte de *Saint-Priest*, brevet du 30 octobre 1829.

Chevaliers.

Parmi les nombreuses extinctions de chevaliers de Saint-Louis, on doit citer ici : le duc de Luxembourg (Montmorency) ; les marquis de la Bigne, de Saint-Mars, de Vaulchier ; les comtes de Beaumont, de la Bédoyère (Huchet), de Bougainville, de Cintré (Huchet de), de Montalembert, du Moncel, de Roucy, de Septeuil, de Séran, les vicomtes de Petiteville, de Villeneuve-Bargemont, le baron Aymard, les chevaliers de Trimault, Tancrède de Hauteville, Maurice du Bourg, Calixte de Gueymard de Roquebeau, Rossignol de Balagny, le général Alexandre, etc.

Ces décès et les communications qui nous ont été adressées ont modifié notre liste des chevaliers de Saint-Louis encore existants, comme il suit :

Clermont-Brezard (Pierre-François de), né le 28 août 1768, brevet du 20 novembre 1816.

Chebron (Laurent-Alexandre de), né en avril 1770, brevet de 1814, doyen des chevaliers des Deux-Sèvres.

Lastic (Pierre-Annet-Joseph, comte de), né le 2 février 1772, gentilhomme d'Auvergne, brevet du 15 octobre 1814.

Dupin (Jean-Baptiste, baron), ancien colonel des chasseurs à pied de la garde, né le 19 décembre 1772, brevet du 14 novembre 1814.

Plazanet (Charles), lieutenant-colonel du génie en retraite, né le 13 décembre 1773, brevet du 27 février 1815.

Spitz (Antoine-Nicolas de), né le 11 octobre 1774, ancien chasseur noble de l'armée de Condé, brevet du 29 mai 1816.

Des Courtils de Montbertoin (Charles-Didier-Aglaé), né le 10 novembre 1774, brevet du 10 décembre 1814.

Olivary (Gaston-Marius-Ovide, marquis d'), ancien capitaine de frégate, né en 1774.

Rosières (François-Philippe Gaston, comte de), né en 1774.

Aurelle (Jean Simon-Narcisse d'), né le 30 août 1775, capitaine de cavalerie, brevet de 1825.

Chapt de Rastignac-Messilhac (Antoine, comte), général de brigade, né le 19 juin 1776, brevet du 16 août 1820.

Anjony (le marquis de Léoting d'), né en 1777, ancien garde du corps.

Espinchal (Hippolyte, marquis d'), né le 29 août 1777, ancien officier aux hussards de Chamborant, brevet du 11 octobre 1814, et lieutenant-colonel en retraite.

Romain (le comte de), nommé à Mittau en janvier 1798, brevet expédié en 1814.

Bernon (Fortuné-Henri-Charles, baron de), né le 8 juillet 1775, officier supérieur d'infanterie en retraite.

Montaunet (Léonard-Defieux de), né le 1er mars 1777, brevet du 15 novembre 1817.

Viennet (Jean-Pons-Guillaume), membre de l'Académie française, né le 18 novembre 1777.

Achard (Jacques-Michel-François, baron), sénateur, né le 14 octobre 1778.

Montagnac (Eugène-Henri-Joseph), né en 1780, brevet du 23 mai 1825.

Cœuret de Nesle (Jean-Nicolas, marquis), ancien lieutenant-colonel, né le 22 octobre 1780.

Crillon (le duc de), général de brigade, né le 25 décembre 1782, brevet de 1825.

La Grange (Armand-Charles-Louis Lelièvre, comte de), lieutenant général, sénateur, né le 21 mars 1783.

Bar (Adrien-Aimé-Fleury, comte de), lieutenant général, sénateur, né le 13 décembre 1783.

Espinasse (le colonel de l'), né en décembre 1784, ancien député, brevet du 30 mai 1825.

Warnet (Auguste-Joseph), né le 28 mai 1786, brevet du 22 décembre 1814.

Hauteclocque (César-Louis-François-Joseph d'), né le 24 août 1787.

Larturière (le chevalier de), compagnon d'armes du comte Frotté, ancien chef de bataillon.

Miquelard (Félix-Jean-Charles-Denis), colonel en retraite, brevet du 14 novembre 1814, alors chef de bataillon au 58e.

Guérin d'Agon (Auguste-Emmanuel), 17 juillet 1816, reçu par le général comte de Loverdo le 5 août suivant, chef d'escadron en retraite.

Regnault d'Evry (Aglibert-François), brevet du 3 octobre 1829, ancien capitaine d'état-major.

Regnault d'Evry (Alfred-Jacques), 1er août 1830, alors capitaine commandant de la garde royale, dernière nomination, datée de Rambouillet.

Le Joyant (Antoine-Nicolas), colonel d'artillerie en retraite.

Chaunac-Lanzac (le vicomte Antoine de), 18 août 1819, lieutenant-colonel de dragons en retraite.

Boussenard (Alexandre-Marie), 30 octobre 1829, chef de bataillon en retraite.

Beaumont du Repaire (Christophe-Louis de), 20 août 1822.

Boistard (Alphonse), chef d'escadron d'artillerie, né le 6 février 1786, brevet du 20 août 1814.

Fontenilles (Adélaïde-Honoré-César de la Roche, marquis de), né en 1787.

Mortemart (Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de), G.C.✻, né le 20 mars 1787, brevet de 1814.

Martel (Joseph-Charles de), capitaine d'infanterie, né le 14 février 1787.

Fouchier de Pontmoreau (Édouard-François de), né le 3 novembre 1787, ancien chef d'escadron, brevet du 14 septembre 1814.

Castellane (Esprit-Victor-Élisabeth-Boniface, comte de), maréchal de France, G.C.✻, né le 21 mars 1788, brevet de 1814.

Périgord (Charles de Talleyrand, duc de), C.✻, né le 10 janvier 1788, brevet de 1814.

Sailly (Aubert-Augustin, chevalier de), ancien officier supérieur d'état-major, né le 23 mai 1788, brevet du 29 octobre 1826.

Lévesque de Vilmorin (Auguste-Antoine), général de division.

Bedler (Achille), commissaire général de la marine.

Dupouey (Dominique), né le 16 mai 1788, général de brigade, brevet du 1er mai 1821.

Schramm (Jean-Paul-Adam, comte), sénateur, général de division, G.C.✻, né le 1er décembre 1798.

Gilibert de Merlhiac (Martin-Guillaume), lieutenant de vaisseau, né à Brives le 17 septembre 1789, brevet du 30 juin 1821.

Thézan (Jean-Baptiste de), né en 1797, brevet de 1828.

Touchebeuf-Clermont (Bonaventure-Dieudonné-Charles-Louis, comte de), né à Cahors, ancien chef d'escadron de hussards de la Meurthe, né le 9 juin 1790, brevet du 17 février 1815.

Vassal-Sineuil (Louis-Marc, comte de), capitaine de cavalerie en retraite, né en 1791, brevet du 14 octobre 1823.

Mac-Sheehy (Jean-Bernard-Louis), aujourd'hui gérant du journal l'*Union*, né le 4 décembre 1783, cadet gentilhomme au régiment de Dillon-Irlandais en 1788, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Empire après la bataille de Wagram, lieutenant-colonel de cavalerie à l'armée d'Espagne en 1823, a eu deux chevaux tués sous lui et a reçu six blessures.

Nous devons citer encore les maréchaux : comte Vaillant, 1823, alors capitaine du génie; Magnan, 1823, alors lieutenant-colonel; comte Baraguey-d'Hilliers, 1823, chef de bataillon; Pélissier, duc de Malakoff, 1829, capitaine d'artillerie au retour de l'expédition de Morée.

Les sénateurs : marquis de Castelbajac, 1815; de Cramayel, d'Hautpoul et de la Place; comte de la Hitte, 1827; comte de Rostolan; les vice-amiraux Casy, comte Cécile et baron Hugon; Larabit, capitaine d'artillerie, 1828; le baron Charles Dupin; les généraux Lyautey et Levasseur.

En retraite ou retirés du service et des fonctions publiques : les ducs de Castries, de Doudeauville, d'Esclignac, de Lévis, 1828; de Rohan-Chabot, 1814; le prince de Lucinge.

Les marquis d'Aloigny; d'Andigné de la Chasse (Charles); de Belloy; de Chabannes la Palice; de Cornulier; de Crillon; de Lévis (Léo), 1829, officier d'ordonnance du maréchal de Reggio; de Renaud-d'Alein, etc.

Les comtes d'Agoult, de Barres, de Beaumont la Bonninière (Octave), de Bourmont, juillet 1830; de Chateaubriand, de la Corbière, d'Houdetot, de la Rochejaquelein (Auguste), 1814; de Ségur (Philippe), membre de l'Académie française, de Semerville, etc.

Les vicomtes de Champagny, 1815; de la Bretonnière, de Rumigny, etc.

Les barons de Grimouville, Desponty de Sainte-Avoie.

Le général de brigade Lheureux; le colonel d'état-major Viteros; le colonel de Ferry-Fontnouvelle, maire de Simiane; le colonel Hénoque, député; le lieutenant-colonel d'artillerie, comte de Crèvecœur; Jean-François Toustain de Fortemaison, à Pithiviers; Nicolas-Henri de Coral, né en 1785; Duperrey, membre de l'Académie des sciences; Giraud-d'Agay, ancien officier de marine.

Si nous classons nos recherches par localités, nous trouvons :

A Versailles, les généraux de brigade Charon, de Caminade, Cubot, Gréard, Sillègue; les colonels Amat, Drumel, Flocard, Gelibert (Honoré), Godin et de Villenoisy; le lieutenant-colonel Pilloud; les chefs d'escadron vicomte de Cajoc et Kieffer (François-Joseph-Dominique-Matthieu), 20 août 1823; le chef de bataillon des Montis de Boisgauthier; les capitaines Lametz, Leguay; l'intendant militaire Vauchelle; le sous-intendant Feuillot; le contre-amiral

Duval d'Ailly; les capitaines de vaisseau Villaret de Joyeuse et Dupont, commandant militaire de Versailles, beau-frère du maréchal Pélissier.

Dans l'Eure : le marquis de Fayet, le comte de L'espinasse, le vicomte de Gauville (le Pellerin), le comte Maurice de Margeot, M. de Corday.

Dans le Bourbonnais : MM. Picard du Chambon, ancien officier de la garde royale; de Séréville, major en retraite; Petit, lieutenant-colonel; de Champeville; de Chom l de Boisgirard, chef d'escadron; Schasseré, chef de bataillon; Papon de Beaurepaire et Papon des Varennes; de Bergerac; Péronneau, officier de gendarmerie.

Nous invitons les chevaliers de Saint-Louis à nous transmettre leurs noms, dates de naissance, de nomination, et leur dernier grade militaire.

CHAPITRES DE SAINTE-ANNE ET DE THÉRÈSE DE BAVIÈRE.

Par diplôme du 22 novembre 1859 a été reçue chanoinesse de l'ordre de Thérèse la comtesse Taillepied de Bondy, née Giovana-Maria-Isabella Riario-Sforza, fille d'Antoine marquis Riario-Sforza, ancien ambassadeur du roi des Deux Siciles à Madrid, et d'Isabella-Maria Lockhart.

DE LA RÉDACTION ET DE L'IMPORTANCE

DES

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Les actes de l'état civil ont reçu de la loi du 28 mai 1858 une grande importance. Si l'on en excepte les lettres patentes, ce sont les seuls documents officiels qui régissent les droits des personnes à porter un titre ou un nom précédé de la particule dite *nobiliaire*. Contiennent-ils une erreur ou une fausse déclaration, ils n'en restent pas moins les seules pièces faisant foi en pareille matière jusqu'à ce qu'ils soient l'objet d'un jugement de rectification. L'adoption et les décrets impériaux eux-mêmes, portant collation d'un nom ou d'un titre, ne peuvent modifier de plein droit les actes de l'état civil, et ont besoin que le tribunal intervienne et ordonne leur transcription en marge de ces actes.

Si le vice de rédaction qu'offrent les registres consiste dans une omission d'un titre ou de la particule, la partie lésée provoquera sans doute la décision du tribunal. Mais si le texte erroné des actes est favorable aux goûts et aux prétentions de la famille qu'ils concernent, il n'y aura plus d'intérêt privé en jeu pour en demander la rectification. Dira-t-on que le ministère public peut agir d'office? Mais ce droit, qu'aucun article du Code ne lui confère, lui a été contesté. Des jugements, des arrêts de nos cours impériales et de la chambre des requêtes de la Cour de cassation le lui ont dénié. Il est vrai qu'une décision ministérielle du 6 brumaire an XI et la loi du 25 mars 1817 le lui attribuent dans un cas spécial, lorsque des indigents sont dans la nécessité de former une demande de rectification d'acte de l'état civil, et qu'ils ne pourraient supporter les frais d'une procédure de ce genre. Encore est-il à remarquer que le procureur impérial, dans cette circonstance, n'intervient pas au nom de la société, mais au nom et à la requête de la partie, et pour que les frais, étant assimilés à ceux de la justice criminelle, soient supportés par l'Etat. Des circulaires ministérielles des 22 brumaire an XIV et 27 novembre 1821 enjoignent, il est vrai,

aux parquets de requérir la rectification des actes de naissance, quand elle est utile pour fixer l'âge des conscrits, et la loi du 10 juillet 1850 autorise les procureurs impériaux à poursuivre d'office la rectification de l'erreur commise dans la mention du contrat de mariage (*Chambre du conseil*, par M. Bertin, t. Ier, p. 175). Mais ces cas, établis exceptionnellement, ne démontrent que mieux quelle est la règle générale.

La loi du 28 mai 1858 a donné au ministère public de nouvelles armes, puisqu'elle lui confie le soin de poursuivre correctionnellement les usurpations de distinctions honorifiques. Mais l'action publique, en matière de délit, se prescrit par trois ans, et les procureurs impériaux, lorsqu'un pareil délai s'est écoulé, n'ont plus d'autre ressource que d'attendre un nouvel acte qui rende l'usurpateur d'une distinction honorifique justiciable des tribunaux. En toute autre circonstance, le parquet reste impuissant, et s'il s'est cru quelquefois le droit de former civilement d'office une demande de rectification d'acte de l'état civil, il a vu presque constamment sa prétention repoussée par les tribunaux de première instance et par les cours d'appel.

Puisque les actes de l'état civil ont une si grande autorité aux yeux de la loi, il est bon d'étudier ici leur historique et d'apprécier le degré de confiance que leur rédaction doit inspirer.



ORIGINE ET HISTOIRE

DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL.

Les registres qui ont pour but de constater l'état des citoyens sont loin d'être d'un usage aussi ancien qu'on pourrait le présumer. Au moyen âge, les trois grandes époques de l'existence humaine, la naissance, le mariage et le décès, n'étaient consignées dans aucun recueil officiel. La possession d'état, la notoriété, et au besoin la preuve testimoniale, étaient les seuls guides en pareille matière. Les progrès de la civilisation et les intérêts de la religion et du clergé furent les premières causes de l'établissement de registres destinés à ces constatations. Les curés, ne vou-

lant pas s'en rapporter uniquement à une mémoire fugitive, commencèrent au xve siècle à inscrire les baptêmes, les mariages et les enterrements de leurs paroissiens sur des espèces de cahiers et de registres. Mais c'était plutôt un memorandum qu'un recueil officiel et public. Ils y mentionnaient ordinairement, sous forme d'éphémérides, tout ce qui les intéressait. On y retrouve des notes sur le temps, le prix des denrées, les événements, l'état de santé du curé et de sa famille, les médecines et les médicaments dont il a eu besoin, etc. Quant aux actes de l'état civil proprement dit, ils y sont rédigés tantôt en latin, tantôt en français, avec le plus grand laconisme possible : « Aujourd'hui est mort Jean Dumoulin; aujour- » d'hui j'ai baptisé Charles, fils de Pierre Machault; par- » rain et marraine, Louis Choppin et Madeleine Machault, » tante. » Pour les mariages, le prêtre ajoutait quelquefois la date des fiançailles à celle de la bénédiction conjugale.

Ces registres informes sont fort rares jusqu'au règne de François Ier, et le peu d'exemples qu'on en rencontre appartiennent à des paroisses de l'Auvergne et de quelques autres provinces. Paris, ce centre de lumières, paraît avoir été en retard sous ce point de vue; car le plus ancien de ces recueils est celui de la paroisse de Saint-Jean-en-Grève, qui remonte pour les mariages à l'an 1515, et pour les baptêmes à l'an 1526. Vers cette dernière époque, l'usage de tels registres se répandit dans les paroisses de Saint-André-des-Arcs, de Saint-Jacques-la-Boucherie, et successivement celles de Saint-Landry, de Saint-Eustache, de Saint-Leu, etc.

Mais ces registres, jusqu'à l'ordonnance de Villers-Cotterets (août 1539), la première qui ait renfermé des prescriptions législatives au sujet de leur tenue et de leur rédaction, n'offrent aucun des caractères d'un recueil authentique. Ce ne sont le plus souvent que des mentions avec des blancs, des surcharges, sans signatures et sans désignation de témoins.

L'ordonnance de Villers-Cotterets avait surtout pour but d'enjoindre (art. 51-57) la déclaration et la constatation régulière des décès pour éviter un abus qui s'était propagé. Lorsqu'un bénéfice devenait vacant, l'on s'efforçait souvent de dissimuler la mort de son possesseur, pour avoir le temps d'en demander la collation au pape; car le souverain pontife s'était réservé le droit d'en disposer, si le collateur ordinaire ne se hâtait pas de le faire. C'était

ce qu'on appelait *prendre date à Rome*, ou encore *courir un bénéfice*.

Toutefois, cette ordonnance contenait aussi des règles relatives aux déclarations à faire dans les actes de baptême au sujet du temps et de l'heure de la naissance de l'enfant, dates qui pouvaient avoir une grande importance en matière de succession. Elle exigeait que les registres de décès et de baptêmes fussent signés par un notaire, indépendamment du curé, et qu'ils fussent déposés annuellement aux greffes des bailliages et des sénéchaussées.

La plupart de ces dispositions, renouvelées par les édits ou ordonnances de 1579, 1595, 1629 et 1667, restèrent presque sans effet. Elles ne reçurent d'exécution véritable et générale qu'à partir de l'ordonnance de 1736, due à la sagesse de M. d'Aguesseau, qui ordonna la tenue de ces registres en double.

Mais, même depuis cette époque jusqu'en 1789, la rédaction des actes de naissance et de décès offre encore bien des imperfections. Souvent les signatures des comparants manquaient; plus souvent encore elles différaient d'orthographe avec les noms portés dans le texte de l'acte. Il y avait des blancs et des ratures, des omissions de prénoms ou de qualités, des irrégularités de toute espèce. Suivez le nom patronymique d'une famille dans une série d'actes de plusieurs générations, vous n'en rencontrerez pas un sur dix qui ne vous présente les plus grandes variations, et quelquefois de véritables métamorphoses.

Quelle confiance pouvait-on donc ajouter à ces registres de l'état civil? En matière de preuves de noblesse pour les honneurs de la cour, leur autorité était complétement nulle; on n'admettait que les partages de succession, contrats de mariage, actes de foi et hommage. Si, dans les productions pour les jugements de maintenue, les écoles militaires, les chapitres nobles, ils n'étaient point rejetés, leur valeur était néanmoins secondaire et venait corroborer les autres documents.

Voyons maintenant si l'importance que la loi du 28 mai 1858 a donnée aux divers actes de l'état civil est en rapport avec le degré de confiance qu'ils méritent.

Actes de décès.

Dans les procédures devant le conseil du sceau en reconnaissance et confirmation de titres, comme dans les demandes en rectification de nom devant les tribunaux

civils, les actes de décès sont ceux qui jouent le rôle le moins important. Ils marquent la fin d'une existence, ils servent à clore le passé et non à préparer l'avenir. A peine peuvent-ils être invoqués comme documents secondaires pour justifier qu'une personne portait de son vivant un nom ou un titre. Quoique de tous les actes de l'état civil ce soient ceux dont la rédaction est la plus simple et la plus uniforme, puisque leur perfection consiste seulement à bien désigner avec précision les nom, prénoms et âge du défunt, l'heure et le jour de son décès, combien d'irrégularités cependant ne doivent-ils pas offrir, puisque les déclarations qu'ils contiennent sont émanées de personnes préoccupées par la douleur ou étrangères au défunt, et qu'elles doivent être faites dans les vingt-quatre heures, et souvent loin du domicile principal du décédé !

Actes de mariage.

Les actes de mariage sont ceux qui devraient jouer le plus grand rôle en matière de distinction honorifique. Leur rédaction, préparée à l'avance par les publications des bans et la remise des actes de naissance des contractants, ne devraient présenter que des énonciations parfaitement établies. Mais la complaisance ou l'ignorance du maire, ou plutôt de son secrétaire, peuvent y introduire des qualifications usurpées. Il y a des cas où il semble même obligé de s'en rapporter aux parties. Ainsi le petit-fils d'un marquis, né du vivant de son aïeul, n'a été inscrit à sa naissance que comme fils d'un comte. Si la rigidité du maire refuse de lui restituer, quand il se marie, la qualité de marquis ou de fils de marquis (du vivant de son père), il commet une injustice, et en deux ou trois générations la titulature peut descendre à celle de baron ou même de simple écuyer. Si, au contraire, le maire accepte les explications du contractant, ne peut-il pas être induit en erreur? Possède-t-il un moyen de s'assurer que le contractant est bien le fils aîné, et qu'il a réellement droit au titre qu'il réclame? L'affaire, il est vrai, pourrait être renvoyée à une décision du conseil du sceau ; mais combien peu de mariages projetés tiendraient devant les longueurs d'une pareille procédure !

Il y a en outre une foule de circonstances particulières où le maire, fût-il versé dans les matières généalogiques, se trouverait encore embarrassé. Récemment, au mariage d'une jeune fille, d'une famille ducale et princière, qui

avait rang de maison souveraine et possédait l'altesse sérénissime avant 1789, le secrétaire d'une mairie de Paris a refusé de donner à la future le titre de princesse, auquel toutes les anciennes coutumes lui donnaient droit, sous prétexte qu'en France, à cause de la loi salique, les femmes ne recueillaient point de titre.

Les prescriptions que le Code impose pour les publications de bans sont d'ailleurs traitées généralement avec assez de sans-façon par les employés des mairies. Pour ne point revenir le dimanche, ils affichent dans beaucoup de localités, dès le samedi soir, les nouveaux bans, et enlèvent ceux de la semaine précédente, ce qui réduit à une seule les deux publications dominicales. Ils se contentent en outre souvent des déclarations des parties pour rédiger les bans et y insérer des distinctions honorifiques dont ils sont obligés ensuite de refuser le maintien dans l'acte de mariage lui-même. Ils induisent le public et même la famille de la future dans une erreur qui peut avoir les plus grandes conséquences, et parfois faire rompre l'union projetée au moment de sa célébration.

Enfin, il y a pour les parties un moyen de se constituer un état civil différent de celui qu'elles ont; c'est de dissimuler son acte de naissance et de le remplacer par un acte de notoriété, où l'on fait assez facilement insérer des distinctions honorifiques à l'aide de quelques témoins officieux.

Malgré tous ces abus, l'acte de mariage serait le plus important pour les matières que concerne la loi du 28 mai 1858, si, s'appuyant en général sur l'acte de naissance, il ne donnait une valeur plus grande que la sienne à ce dernier, dont nous allons nous occuper.

Actes de naissance.

De tous les actes de l'état civil, les déclarations de naissance sont celles qui entraînent les conséquences les plus importantes. Elles donnent au nouveau-né une position sociale qu'un jugement de rectification pourra seul désormais changer. On ne saurait donc entourer sa rédaction de précautions assez nombreuses, précautions d'autant plus difficiles que, dans beaucoup de circonstances, elles sont en lutte avec les lois de la discrétion, avec les intérêts et même les droits sacrés des familles. Une naissance est illégitime; mais l'enfant peut être un jour légitimé par mariage subséquent. Il faut donc en respecter

provisoirement le mystère. Mais que d'abus et d'inconvénients cette retenue ne peut-elle pas entraîner, et combien ne peut-elle pas servir à donner à l'enfant naturel et même adultérin des distinctions honorifiques auxquelles il n'aurait pas droit s'il était légitime!

En outre, la rédaction des actes de naissance est celle qui offre le moins d'uniformité. Dans des localités, on commence par mentionner la présentation de l'enfant, et on la fait suivre des déclarations du père et des témoins. Quelquefois, dans ce cas, l'on donne au nouveau-né, à la suite de ses prénoms, le nom patronymique de sa famille. Mais le plus généralement, et conformément aux prescriptions de l'autorité, l'on ne donne que les prénoms de l'enfant, et il faut chercher dans les qualifications du père celles qui lui appartiennent. Ici commencent à surgir une foule de difficultés. Si l'enfant a encore son aïeul paternel, et que ce dernier ne soit pas présent, le titre que le père porte et qu'il fait inscrire dans l'acte ne sera, d'après l'usage, que le titre immédiatement inférieur à celui de l'aïeul. Il en sera de même si le père du nouveau-né est le cadet d'un frère dont plus tard il recueillera le titre. Dans certaines familles, les qualifications nobiliaires alternaient, comme dans la maison d'Albert, où le chef du nom et des armes s'appelait duc de Luynes à une génération, et duc de Chevreuse à la génération suivante. Dans d'autres, le fils aîné portait le même titre que son père, mais avec une dénomination différente, comme le duc de Liancourt, fils du duc de la Rochefoucauld, le duc d'Ayen, fils du duc de Noailles, etc.

Que fera le secrétaire de mairie en présence de pareilles difficultés? Refusera-t-il de recevoir les énonciations des témoins pour choisir arbitrairement celles qu'il croira devoir être les véritables? Mais les déclarations de naissance, comme celles de décès, doivent être faites dans un très-bref délai. Si les témoins refusent de se soumettre à sa décision, on n'aura pas le temps de recourir à l'autorité compétente. Il ne leur restera d'autre ressource que de s'adresser à un huissier pour signifier par exploit leurs déclarations, à leurs risques et périls, ou pour faire constater qu'ils se sont présentés dans les délais prescrits par la loi.

Une dernière source d'erreurs dans la rédaction des actes de l'état civil provient des précautions elles-mêmes que l'on a prises pour en assurer l'exactitude. La tenue en double des registres exige, surtout dans les grandes

villes, le concours de deux employés, qui reçoivent et écrivent simultanément les déclarations. Cette dualité de scribes entraîne nécessairement des variations d'orthographe, et même quelquefois des différences de rédaction que la collation et la lecture faite aux parties ne corrigent pas toujours. Demandez deux expéditions d'un acte, l'un à la mairie, l'autre au greffe du tribunal de première instance. Rien ne sera plus fréquent que d'y rencontrer des différences assez notables pour rendre nécessaire l'instance en rectification, procédure dont les frais retombent à la charge des parties intéressées qui n'ont aucune faute à s'imputer.

Enfin, l'écriture de beaucoup de registres, si surtout l'on remonte un peu haut dans le siècle dernier, offre des difficultés de lecture qui exigeraient des expéditionnaires plus intelligents, plus versés dans les connaissances paléographiques, qu'ils ne le sont généralement. On apporte quelquefois la plus grande insouciance à la conservation de ces registres qu'on déclare illisibles, parce qu'on ne sait les déchiffrer. On les jette au rebut, ou bien on déchire un feuillet, pour remettre l'original aux parties intéressées, comme cela nous est arrivé, au lieu de leur en délivrer une copie. Nous nous sommes empressé de le renvoyer au greffier, car, isolé et dans nos mains, il n'avait plus le moindre caractère officiel et authentique.

En résumé, si l'on considère combien les registres de l'état civil sont peu anciens, combien leur destruction par l'incendie, les malheurs de la guerre, et même par l'humidité des dépôts et la négligence des greffiers, présente de lacunes même pour les temps modernes, on sera effrayé de penser tout ce qu'il y aurait encore à faire pour améliorer ces recueils, où se trouve consigné l'état civil, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus intime et de plus grave dans l'existence humaine.

Un magistrat du tribunal civil d'Uzès a proposé l'établissement de casiers ou sommiers de l'état civil qui s'ouvriraient pour chaque individu à son entrée dans la vie et le suivraient dans toute sa carrière. L'acte de naissance servirait de point de départ et tiendrait lieu de passe-port. Ce serait une pièce dont on devrait toujours être muni et qui faciliterait à l'administration les moyens de tenir au courant le casier de chacun ouvert à la mairie du lieu de sa naissance. Ce projet, malgré quelques difficultés d'exécution, offrirait de grands avantages.

CONSEIL DU SCEAU DES TITRES.

Le conseil du sceau des titres a éprouvé une grande perte par la mort si regrettable du baron de Crouseilhes. M. le marquis de la Grange, appelé à lui succéder comme vice-président du conseil, a été dignement remplacé lui-même, comme membre, par M. le comte de Flamarens, sénateur, que sa naissance, ses études et ses relations avaient initié au droit et aux traditions nobiliaires.

De nombreuses questions ont été soumises à la sagesse de ce conseil. Mais sa juridiction est toute gracieuse. Il ne rend pas des arrêts; il donne des avis. Ses décisions sont donc subordonnées à l'appréciation des faits et des circonstances. Chaque cas est spécial; et après avoir donné une solution favorable dans une affaire, il peut, dans une autre du même genre, en donner une toute différente. On ne saurait donc extraire une jurisprudence constante de ses décisions, qui d'ailleurs ne doivent pas être rendues publiques et ne sont que des moyens d'éclairer le pouvoir en matière de titres et de distinctions honorifiques.

L'avis du conseil du sceau paraît cependant être décisif sur quelques points que nous allons passer en revue.

§ Ier. — *Des effets de l'adoption.*

L'adoption, en usage chez les Grecs et les Romains, était tombée en désuétude sous l'empire de la féodalité. Elle contrariait les droits éventuels du seigneur suzerain aux fiefs possédés par leurs vassaux. De là cette règle générale : l'enfant adoptif ne succède pas au fief : *Adoptivus filius in feudum non succedit;* règle que le feudataire imposa lui-même à son propre vassal, à ses censitaires, à ses mainmortables, à ses emphytéotes. L'adoption n'eut plus d'effet, puisqu'elle ne transmettait pas les biens et qu'elle était inutile pour la transmission des noms, que l'on pouvait modifier et changer à volonté, même quand l'usage les eut rendus héréditaires. Elle disparut du droit coutumier et fut remplacée, pour la noblesse, par les substitutions aux noms et armes, qui se faisaient par con-

trat de mariage et par testament, et qui, au moins depuis le xvie siècle, n'avaient une force incontestable que quand elles étaient confirmées par l'autorité royale.

L'adoption ayant été rétablie par la loi du 18 janvier 1792 et réglée définitivement par le code civil de Napoléon, il surgit la question de savoir si le titre doit passer avec le nom de l'adoptant à son fils adoptif. Elle a été résolue par l'article 36 du deuxième statut du 1er mars 1808, qui exige la délivrance de lettres patentes spéciales d'autorisation. Dans l'usage cette délivrance peut précéder ou suivre l'adoption, pourvu qu'elle intervienne avant le décès de l'adoptant. Mais s'il y a des héritiers légitimes et naturels, ils ne peuvent être dépouillés de leurs droits au titre provenant de l'auteur commun à eux et à l'adoptant par l'introduction d'un étranger dans la famille. C'est ce que la chancellerie a décidé, après avoir pris l'avis du conseil d'État, dans l'affaire Bordères-Seillière, en 1844. Une décision importante et parfaitement motivée du conseil du sceau a récemment appliqué de nouveau ce principe, en confirmant à un frère cadet le titre de son aîné, au préjudice de l'enfant adoptif de ce dernier. Cette mesure est d'autant plus sage que presque toujours l'adoption est un moyen de réparer une naissance non-seulement illégitime, mais même adultérine. La transmission du nom, imposée par la loi, ne porte pas de grave préjudice aux agnats de l'adoptant, qui n'en gardent pas moins le leur. Mais il n'en serait pas de même pour le titre échéant à une branche adoptive, dont le plus souvent l'origine serait illégitime.

§ IIe — *Des titres d'origine étrangère.*

Les titres d'origine étrangère se divisent en deux classes bien distinctes : 1° ceux qui ont été conférés à des Français; 2° ceux qui ont été conférés à des étrangers devenus ultérieurement Français.

Pour la première classe, il n'y a pas la moindre incertitude possible. Le décret du 5 mars 1859 (Voyez l'*Annuaire* de 1860, page 319) dispose formellement qu'aucun Français ne peut porter en France un titre conféré par un souverain étranger, sans y avoir été autorisé par un décret impérial. L'ancienne monarchie avait proclamé les mêmes principes, rappelés par l'ordonnance du 31 janvier 1819; de tout temps le Français anobli ou titré par un souverain étranger ne pouvait profiter dans sa patrie de cette

collation, s'il n'avait obtenu du roi des lettres de confirmation.

La seconde classe, celle des titres donnés par les souverains étrangers à leurs sujets devenus ultérieurement Français, doit être subdivisée en deux catégories, suivant que l'étranger est devenu Français par l'*annexion* de son pays à la France ou par sa propre *naturalisation*.

Dans le premier cas, le conseil du sceau ne paraît pas avoir élevé le moindre doute sur le droit que les étrangers devenus Français ont de conserver les distinctions honorifiques qu'ils portaient légalement avant l'annexion de leur pays. C'était déjà la jurisprudence constante, suivie avant 1789, adoptée lors de la réunion de la Lorraine, de l'Alsace, de l'Artois, de la Corse à la couronne. C'est ce principe que le conseil du sceau a eu l'occasion d'appliquer et d'étendre à la noblesse du comtat Venaissin, quoique ce pays n'ait été réuni à la France que postérieurement à 1789.

Quant aux titres conférés à des étrangers qui sont devenus Français autrement qu'en vertu de l'annexion de leur pays, la question a été soulevée par M. le marquis de Crouy-Chanel, qui demandait la confirmation du titre de prince, comme issu des rois de Hongrie. Il prétendait que celui qui est noble ou titré dans un pays doit l'être partout. Il citait des exemples tirés de la noblesse de Corse; mais il ne faisait pas attention à la question d'annexion qui domine tout.

D'après la législation française, l'annexion d'un pays a pour ses habitants des effets analogues à ceux que le mariage subséquent produit pour les enfants naturels, en leur conférant tous les bénéfices de la filiation légitime. Elle leur assure de plein droit tous les avantages dont ils auraient joui s'ils étaient nés Français. En outre elle leur confirme toutes les distinctions honorifiques dont ils étaient précédemment en possession. C'était avant 1789 un principe constant, et comme nous l'avons dit un peu plus haut, le conseil du sceau a reconnu ce principe et lui a donné une nouvelle consécration.

Mais lorsqu'un étranger devient Français, soit par la naturalisation, soit par le bénéfice du lieu de sa naissance, il ne conserve pas *ipso facto* les titres étrangers qui lui avaient été précédemment conférés par son souverain. Il faut qu'il en demande la confirmation dans sa nouvelle patrie, et rien n'oblige expressément à la lui accorder.

C'est ce qu'a décidé subsidiairement le conseil du sceau quand il a rejeté la demande en reconnaissance du titre de prince formée par M. de Crouy-Chanel, et qu'il a ainsi motivé sa décision :

« Attendu que pour prétendre au titre de prince, le » requérant ne se fonde ni sur ses lettres patentes ni sur » un titre original quelconque, mais bien sur la descen- » dance d'une famille royale étrangère; que dès lors ce » serait au gouvernement du pays où auraient régné les » ancêtres du requérant à déterminer, d'après les règles » admises par lui en pareille matière, quels droits peut » conférer cette origine, *sauf au gouvernement français à* » *examiner ensuite* s'il devrait accorder l'autorisation de » porter *en France le titre dont il s'agit.* »

M. de Crouy-Chanel opposait à cette argumentation une objection spécieuse. Il ne demandait pas, disait-il, la reconnaissance d'un titre conféré, mais celle d'un titre attaché à la naissance, *d'un titre originel* pour ainsi dire. Il établissait ici une confusion entre deux significations différentes données au même mot *prince*, qui tantôt désigne un titre comme celui de duc, de marquis ou de comte, tantôt s'applique d'une manière générique à tous les membres d'une famille royale, d'une maison souveraine. Dans ce second cas, il nous semble qu'il n'y aurait pas lieu de confirmer en chancellerie une qualification qui est destinée à rappeler des droits politiques, et dont la véritable forme devrait être non pas prince de tel pays, mais *prince du sang* de telle maison. Cela est si vrai, que dans l'ancienne monarchie les rejetons du sang royal ne portaient et n'employaient comme signature que leur titre particulier, comme celui de duc de Bourbon, duc d'Enghien, comte d'Artois, comte de Provence, duc d'Orléans, etc. Celui de prince était un prédicat, un terme générique, une qualification de même nature que celle d'Altesse Sérénissime, ou de Monseigneur. On le leur donnait en leur parlant ou en leur écrivant, mais eux-mêmes ils ne le prenaient pas.

§ IIIe. — *Preuves justificatives.*

Le conseil du sceau, pour les demandes de reconnaissance ou de confirmation de titres d'une origine antérieure à 1789, n'impose d'autre obligation que de produire quelques actes, tels que ceux de l'état civil, les contrats de mariage, les foi et hommage, les aveux et

dénombrements, etc., par lesquels il soit suffisamment établi qu'en 1789 les ascendants du requérant étaient en possession du titre qu'il réclame. Les procès-verbaux des assemblées électorales de la noblesse ont surtout une grande autorité en pareille matière; car le gentilhomme y comparaissait devant ses pairs, ses voisins, dans le pays même où étaient situés ses fiefs.

Aux pièces qui établissent la possession du titre par les ascendants du requérant, avant 1789, il faut joindre celles qui prouvent non-seulement sa filiation, mais aussi sa qualité d'aîné ou d'héritier par ordre de primogéniture. Ce sont les extraits d'inventaire, de partage de succession, les actes de notoriété, etc. On doit éviter surtout de paraître incertain soi-même sur le genre de titre auquel on prétend avoir droit. C'est ainsi que la requête de M. de C... d'H... a été rejetée en grande partie sans doute parce qu'après avoir demandé la confirmation du titre de *comte*, il avait ensuite dans le cours de la même instance réclamé celui de *marquis*. De pareilles hésitations doivent en effet donner bien peu de confiance dans la réalité des droits du requérant.

§ IVe. — *Confirmations ou reconnaissances nouvelles de titres.*

Parmi les confirmations ou reconnaissances de titres accordées sur l'avis du conseil du sceau, nous en citerons ici quelques-unes, en attendant qu'il en soit publié, comme cela est à désirer, une liste officielle.

Béost (le baron de); 16 août 1860.
Campredon (le baron Albert de); 21 juillet 1860.
Changy (Carpentier, comte de); en 1860.
Cugnac (le marquis de); janvier 1861.
Estienne de Lioux (le marquis d'); en 1860.
Kératry (le comte de); décembre 1861.
Gadagne (le duc de); 14 janvier 1861.
Madre (le comte de); 29 mai 1861.
Nadaillac (du Pouget, marquis de); en 1860.
Richerand (le baron); 23 mai 1861.

Un assez grand nombre de fils des comtes et barons du premier Empire ont obtenu facilement la régularisation des titres paternels, et ont été relevés de la déchéance encourue soit par l'absence de lettres patentes, soit par le défaut d'érection de majorat.

LISTE OFFICIELLE

DES

titres concédés par l'Empereur pendant les cent jours.

Bigarre (le général), comte; 10 avril 1815.
Brune (le maréchal), comte; 4 juin.
Carnot (le général), comte; 20 mars.
Cambronne (le général), comte; 1er avril.
Clary (Nicolas), comte; 4 juin.
Chaboulon de Fleury, baron; 17 juin.
Foy (le général baron), comte; 15 mai.
Gilly (le général), comte; 4 juin.
Gilbert de Voisin, comte; 4 juin.
Lecourbe (le général), comte; 3 avril.
Lucotte (le général), comte; 24 avril.
La Bédoyère (le général Huchet de), comte; 4 juin.
Monnier, baron; 4 juin.
Ordioni (le général), comte; 4 juin.
Peyrusse (le trésorier), baron; 27 mars.
Pinoteau (le général), baron; 28 avril.
Ramolino, comte; 11 juin.
Rottembourg (l'adjudant général Mathieu, baron de); 11 mars.

Titres concédés à des dames sous l'Empire et la Restauration.

Cavour (de Sales, veuve Benso de), dame du palais, comtesse; 1810.
Richepanse (Damas, veuve), baronne; 1810.
La Turbie (Sellon, veuve de), dame du palais, baronne.
Solar de Villeneuve (Cocomito de Montiglioni, veuve), baronne.
Brignole-Sales (Pieri, veuve de), dame du palais, comtesse.
Vincent de Margnolas (Perron de Saint-Martin, veuve), comtesse, avec hérédité pour son fils; 1813.
Éblé (Defreteau, veuve), comtesse.

Dannery (Forget, veuve), gouvernante du prince d'Espagne, baronne.

Marbeuf (de Gayardon de Fenoyl, veuve), baronne, avec hérédité à sa nièce de Valon d'Ambrugeac et aux enfants de celle-ci.

Tourzel (de Croy d'Havré, veuve du marquis de), duchesse, avec hérédité à son fils; 1816.

Cambis (Adèle de), comtesse; 1819.

Jaubert (Élisa), comtesse; 1819.

Issoudun (Augustine-Charlotte-Marie, fille de Charles-Ferdinand et de Amy Brown), comtesse, et naturalisation; 1820.

Vierzon (Louise-Marie-Charlotte de), sœur de la précédente, comtesse personnellement.

Sparre (Albertine de), comtesse; 1820.

Rosily (Sophie de), comtesse; 1824.

Duchesne (Madeleine), maintenue noble; 1825.

Sayde de Bellecot (Albertine), reconnue baronne du premier Empire du chef de son père; 1826.

Rumilly (d'Auriol, veuve de), baronne; 1827.

Aveyne de Chantrène (Delaunay, veuve),
Renaudeau (Eugénie Gautier, femme),
Gautier (Albertine),
} reconnues nobles comme issues d'un frère de Jeanne d'Arc; 1827.

Mac-Namara (de Nelson, veuve de), comtesse; 1828.

Saint-Simon-Rasse (Joséphine de), grandesse reconnue; 1er avril 1829.

Bourgoing (de Prevot, veuve du baron de), comtesse; 1829.

Larraton de Lagonde (Amélie), et ses sœurs Marie et Claire, baronne; 30 octobre 1830, avec rappel du 15 mai 1829.

Titres concédés de 1830 à 1848.

Pendant les sept premiers mois de 1830 avaient été préparées les concessions de titres qui suivent, et dont les unes ont été signées par le roi Louis-Philippe, et les autres, marquées d'une astérisque, ne l'ont jamais été. Il est à remarquer qu'à part ces régularisations la chancellerie n'a recommencé à fonctionner en matière de titres qu'en 1836 :

André, baron personnel.
* *Bertier*, vicomte personnel.
Bourgoing, ambassadeur, baron personnel.
* *Bourbon-Conty* (Marie-François-Félix), comte personnel.
Capdeville (de), baron.
Delamalle, vicomte personnel.
* *Delcambre*, vicomte personnel.
* *Duval de Chassenois*, vicomte personnel.
Etchegoyen, vicomte personnel.
Gauville (de), maintenue du titre de vicomte.
Gazan, baron personnel.
Julien de Moriès, baron.
* *Kersaint* (Coetnempren de), maintenue du titre de comte.
Lafont (de), baron. — *Lambot*, baron.
Marchand, baron personnel.
* *Marescot* (de), comte.
Meaux (de), vicomte personnel à moins de constitution de majorat.
Michel du Bouchet, baron.
Pérusse (de), duc des Cars.

A la liste que nous avions donnée l'an passé des titres conférés, transcrits ou confirmés, de juillet 1830 à février 1848, il faut pour la compléter faire les additions suivantes :

Abancourt, titre de vicomte à son gendre Harmand; 1841.

Bernard de Coubert (Samuel), titre de comte à son neveu Deforestier; 1846.

Bocquillon-Léger-Bellair, titre de comte du général de Léger-Bellair à son neveu; 1836.

Bresson, ambassadeur, comte; 1838. — Reconnaissance du titre de duc de Santa-Isabella; 1847 (avec armoiries : *d'argent, au sautoir d'or, à la flèche de gueules, mise en pal, à l'orle de quatre étoiles et de deux croissants du même*).

Bouet, titre de comte de son beau-père adoptif l'amiral Willaumez; 1845.

Bourqueney, transmission éventuelle à son frère du titre de baron; 1842.

Chevreau, titre de baron de son beau-père Christiani; 1841.

Claparède, titre de comte de son beau-père Hallez; 1843.

Dode de la Brunerie, titre de vicomte à son neveu Dode; 1846.
Ducluzeau, baron; 1839.
Duquesne, maintenue du titre de comte; 1831.
Estève, titre de baron à son neveu du même nom; 1843.
Evain, titre de baron à son neveu du même nom; 1845.
Faget, comte; 1845.
Foucault, maintenue du titre de vicomte; 1831.
France, maintenue du titre de comte; 1831.
Garbée (le chevalier), titre de vicomte de son frère.
Gorsse, baron; 1846.
Greiner, titre de baron à son gendre Neveiry; 1843.
Heulin, titre de comte de son oncle; 1844.
Joly, baron; 1847.
Lacaze, baron; 1846.
Lacqueneux, baron; 1846.
Launay (de), baron; 1846.
Lenoir, titre de baron à son gendre Toiras; 1846.
Lezurier de la Martel, titre de baron à son petit-fils Fizeaux; 1844.
Martin de Frégose, comte; 1839.
Martin du Nord, comte; 1847.
Mortier (Hector), comte; 1839.
Mons, titre de comte du général Becker à son neveu et fils adoptif, Félix Martha, ancien député; 1836.
Mourier, titre de baron à son petit-neveu Mourier; 1841.
Nicolas, titre de baron à son fils adoptif; 1842.
Paultre, titre de vicomte de la Mothe de son oncle; 1845.
Rambourgt, titre de vicomte à son neveu; 1843.
Randon, titre de son oncle le comte Marchand; 1847.
Richepanse, titre de baron à son frère; 1837.
Rottembourg, titre de comte à son neveu Novel; 1846.
Sebastiani della Porta (les deux frères), comtes; 1841.
Septeuil (Tourteau de), titre du comte de la Roche, son père adoptif; 1843.
Servatius, baron; 1847.
Trappier de Malcolm, titre de baron à son gendre Barlatier; 1847.
Thiry, baron; 1846.



JURISPRUDENCE NOBILIAIRE.

La loi du 28 mai 1858, dont le laconisme a laissé tant de questions indécises, n'a reçu aucun complément nouveau en 1861. C'est donc dans les jugements des tribunaux et les arrêts des cours qu'il faut chercher, en matière de distinctions honorifiques, la source d'une jurisprudence complexe, dont nous examinerons les variations et dont nous tâcherons de rassembler les éléments.

RECTIFICATIONS D'ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Les demandes formées devant les tribunaux de première instance pour la rectification des actes de l'état civil ont pris naturellement un accroissement considérable comme nombre et comme importance depuis la loi du 28 mai 1858. Les questions intéressantes que ces instances ont soulevées se rapportent à divers points principaux que nous allons étudier successivement, et qui, négligés pour la plupart jusqu'à ces derniers temps, ont reçu les solutions les plus contradictoires.

§ Ier. — *Objets et motifs des jugements de rectifications de l'état civil.*

Il n'est pas nécessaire qu'une demande de rectification de ce genre soit fondée sur des intérêts matériels et pécuniaires, comme une succession à recueillir, des droits à faire valoir. Il suffit qu'il y ait un motif réel et sérieux, la possession d'un nom, d'un titre, et même de la particule dite nobiliaire. (Voyez plus loin, la compétence *ratione materiœ.*)

La qualité de membre de la Légion d'honneur doit être énoncée dans les actes de l'état civil (avis ministériel du 3 juin 1807); mais son omission serait-elle suffisante pour justifier l'utilité d'une demande de rectification? Les magistrats ont à cet égard un pouvoir discrétionnaire.

L'interversion de l'ordre des prénoms, l'absence ou l'addition erronée de l'un d'eux, peuvent rendre la rectification utile et même nécessaire. C'est ce qui doit empêcher de donner à un enfant beaucoup de prénoms, car

leur multiplicité suscite de fréquentes difficultés, et quelquefois de graves inconvénients par les variations qu'elle peut faire glisser dans les actes de l'état civil, grâce à un oubli, à un défaut de mémoire ou à une inattention.

§ IIe. — *Publicité de l'audience.*

Est-ce en audience publique, est-ce dans la chambre du conseil que doivent être rendus les jugements de rectification d'actes de l'état civil? Cette question, malgré sa simplicité, n'a pas été décidée d'une manière uniforme. La règle générale pour les jugements sur requête, c'est que le tribunal statue à huis clos en chambre du conseil. Pour les demandes de rectification, elle paraît spécialement confirmée par l'article 858 du Code de procédure, qui prescrit aux juges d'appel de prononcer à l'audience leurs arrêts en pareille matière.

Le tribunal civil de la Seine n'a jamais hésité sur ce point. Quand la requête a été communiquée au ministère public, dont les conclusions se consignent par écrit au bas de la pièce, un juge fait son rapport en chambre du conseil, où il est statué à huis clos. Mais beaucoup de tribunaux de première instance ont adopté l'usage de prononcer le jugement au commencement de l'audience. Cette formalité n'a pas d'importance matérielle, puisqu'il n'y a ni débats ni plaidoiries dans l'un et l'autre cas; mais elle offre l'inconvénient de donner plus de publicité à des questions qui peuvent toucher à l'amour-propre et même à l'honneur des familles.

§ IIIe. — *Compétence du tribunal,* ratione loci.

Quel est le tribunal auquel doit être adressée la demande de rectification? Si elle ne porte que sur un seul acte, il est naturel de la présenter au tribunal de l'arrondissement où l'acte a été passé, et où sont gardés les registres de l'état civil. Mais rien ne semble s'opposer à ce que l'on ait recours à un autre. L'article 99 du Code Napoléon parle seul de la juridiction qui devra être saisie, et il se borne à dire qu'il sera statué par le tribunal compétent, sans ajouter quel sera le tribunal.

La jurisprudence des chambres du conseil à ce sujet est loin d'être uniforme et même constante. Le tribunal de la Seine, par un jugement du 7 janvier 1845, avait ordonné la rectification d'un acte de l'état civil dressé à Marseille,

et il avait en plusieurs autres circonstances décidé qu'il suffisait pour sa compétence que le demandeur fût domicilié à Paris, sans s'occuper du lieu où s'étaient passés les actes. Mais sa jurisprudence a changé depuis quelques années, et il s'est déclaré incompétent pour statuer sur la rectification d'actes de l'état civil inscrits sur les registres de la ville de Lille, le 23 juin 1852 (*la Chambre du conseil*, par Bertin, t. Ier, p. 174).

Nous avions cité, il y a deux ans, une décision du tribunal de Metz, qui avait ordonné la rectification d'un acte de naissance de la ville de Valenciennes (affaire Prouveur du Pont; *Annuaire* de 1860, p. 305). Ce même tribunal a persisté dans sa jurisprudence, qu'il a motivée d'une manière très-approfondie, le 9 février 1861, dans l'affaire *du Raget* (rapportée plus loin, p. 369), en ordonnant la rectification d'un acte de l'état civil passé à Saint-Dizier et déposé au greffe du tribunal de Vassy (Haute-Marne). Telle n'a point été la jurisprudence de la cour d'Orléans dans l'affaire Chardon-Chenemoireau (rapportée plus loin, p. 370). Elle a décidé non-seulement que le tribunal compétent est celui de l'arrondissement où a été reçu l'acte de l'état civil, mais encore que, s'il y a plusieurs actes à faire rectifier, la compétence est déterminée par le titre primordial ou primitif, c'est-à-dire par le plus ancien et le premier de ceux qui contiennent les énonciations erronées.

§ IVe. — *Compétence du tribunal* ratione materiæ, *quand il s'agit d'un titre nobiliaire ou de la particule.*

Si une demande de rectification d'acte de l'état civil est formée dans le but d'y faire rétablir un titre omis, le tribunal est-il compétent, ou doit-il renvoyer le demandeur devant le conseil du sceau? Deux arrêts, l'un de la cour de Colmar, du 15 mai 1860, l'autre de celle de Metz, du 31 juillet 1860, ont admis la compétence.

Le premier avait été rendu dans les circonstances suivantes : M. Eugène-Louis Cœhorn, membre du Corps législatif, présenta une requête au tribunal de Schelestadt pour obtenir la rectification de son acte de naissance, reçu à Saint-Pierre (Bas-Rhin), le 2 mai 1801, dans lequel avaient été omis la particule *de* et le titre de baron, qui appartenait à ses ancêtres. Un jugement du 29 février 1860 ordonna cette rectification sur les conclusions conformes de M. le procureur impérial.

Toutefois, les opinions du ministère public se modifièrent, à ce qu'il paraît, car il interjeta appel, non sur la réintégration de la particule, mais sur celle du titre de baron, pour lequel le jugement avait anticipé sur les droits du chef de l'Etat, et avait résolu une question exclusivement dans les attributions du conseil du sceau.

La Cour, considérant « qu'il y a une immense différence entre la collation première d'un titre, laquelle n'appartient qu'au chef de l'Etat, et la reconnaissance de sa préexistence par la rectification d'un acte de l'état civil, rectification que les tribunaux ont seuls qualité pour ordonner;

» Que la possession non contestée d'un titre nobiliaire constitue une véritable propriété, et que les tribunaux seuls ont en France le droit de trancher toutes les questions qui, de près ou de loin, se rattachent à la propriété, etc., »

A confirmé la décision des premiers juges.

On peut citer comme contraire un arrêt de la cour de Rouen, qui a infirmé, en avril 1861, un jugement du tribunal d'Yvetot, en date du 27 juillet 1860, ordonnant que le titre de comte serait inséré dans divers actes de l'état civil relatifs à M. Langlois d'Estantot. Mais l'intimé prétendait avoir recueilli ce titre par succession d'une branche collatérale, question qui, en réalité, n'aurait pas dû être tranchée par le tribunal, mais être renvoyée par lui au conseil du sceau.

S'il peut y avoir doute sur la compétence du tribunal quand il s'agit de rétablir dans un acte de l'état civil un titre nobiliaire qui y a été omis, il n'en est pas de même pour la particule. La circulaire de M. Delangle, ministre de la justice, en date du 22 novembre 1859, dit expressément que, si les circonstances politiques ont fait retrancher les qualifications ou *particules* que condamnait la législation existante, la connaissance du fait est dévolue aux tribunaux ordinaires (voyez l'*Annuaire* de 1861, p. 293). Si des juges trop timorés ont, pour cause d'incompétence, renvoyé les parties qui demandaient par voie de rectification le rétablissement de la particule, ils ont commis un véritable déni de justice; à quelle juridiction voulaient-ils qu'elles s'adressassent? Le conseil du sceau n'a dans ses attributions que ce qui concerne les titres, et, d'un autre côté, la chancellerie a admis en principe que la particule ne pouvait être isolément l'objet d'une concession par la voie d'une addition ou d'un changement de nom.

§ V^e. — *Le ministère public peut-il poursuivre d'office et par voie non correctionnelle la rectification des actes de l'état civil?*

Cette question fort importante a été vivement agitée depuis quelques années, sans recevoir une solution définitive. Des arrêts de cour impériale ont été rendus en sens contraire, et la chambre des requêtes ayant jusqu'à ce jour rejeté les pourvois formés par le ministère public contre les jugements de rectification, la chambre civile de la Cour de cassation n'a même pas eu l'occasion de se prononcer et de trancher définitivement ce point, qui se trouve du reste connexe avec celui du paragraphe VIe, qui suit.

Il résulte provisoirement de ces rejets motivés, et surtout du remarquable rapport de M. le conseiller d'Ubexi, dans l'affaire *du Crest* résumée plus loin (p. 370), que, suivant la doctrine de la Cour de cassation, il n'a jamais été dans la pensée du législateur de conférer au ministère public l'action d'office en matière de rectification d'actes de l'état civil.

Un arrêt de la Cour impériale de Paris, du 22 février 1861, vient encore néanmoins d'adopter une jurisprudence contraire (affaire *Cartault de la Verrière*). S'appuyant sur le principe qui donne au ministère public le droit de poursuivre directement l'exécution des lois dans les cas qui intéressent l'ordre public, la Cour a conclu « que la justice, appelée seulement à rétablir la vérité » dans les actes de l'état civil, ne peut s'attribuer une » juridiction gracieuse en les modifiant arbitrairement ;

» Que les changements et additions de nom étant ré» servés à l'autorité du pouvoir souverain, ce serait em» piéter sur elle que de s'attribuer le droit d'en prononcer;

» Que le procureur général a donc mission de signaler » les décisions de ce genre, et que par cela même est » justifiée la recevabilité de son action. » *Gazette des tribunaux* du 23 février 1861.)

§ VIe. — *Le ministère public a-t-il le droit d'appel?*

Si, comme nous venons de le voir, le droit d'action du ministère public, en matière de rectification d'actes de l'état civil, est controversé, son droit d'appel est encore bien plus contestable. En effet, s'il ne peut agir en pre-

mière instance en qualité de partie principale, comment lui reconnaître ensuite la faculté d'interjeter appel d'un jugement où il n'a figuré qu'à titre de partie jointe ?

Le rapport de M. le conseiller d'Ubexi et l'arrêt de la Chambre des requêtes du 21 novembre 1860 développent aussi nettement sur ce point que sur le précédent la doctrine de la Cour de cassation défavorable à l'action du ministère public. (*Gazette des tribunaux* du 10 décembre 1860; *Droit* du 3 janvier 1861.) La Cour impériale d'Amiens s'est rangée de son avis (affaire *Torchon de Lihu*), et, par son arrêt du 11 décembre 1861, elle a déclaré qu'il est de principe que le ministère public n'a l'action directe en matière civile que dans les cas spécifiés par la loi ; qu'aucun texte ne la lui confère quand il s'agit de rectification d'acte de l'état civil demandée par une partie intéressée ; que la loi du 28 mai 1858 n'a rien changé à cet état de choses.

La doctrine contraire a été professée par plusieurs arrêts, notamment par celui de la Cour impériale d'Orléans du 29 décembre 1860, dans l'affaire *Terrier de la Chaise*, rapportée plus loin (p. 368), et par celui de la Cour d'Angers du 5 décembre 1860. (Affaire *comte d'Artaud*, journal *le Droit*, n° du 4 janvier 1861.)

Le dernier mot sur cette importante question n'est donc pas encore prononcé ; il le sera bientôt sans doute par la chambre civile et peut-être par les chambres réunies de la Cour de cassation.

§ VIIe. — *De la majuscule ou de la minuscule comme orthographe de la particule.*

Les demandes de rectification d'actes de l'état civil portent assez souvent sur ce que le nom du requérant y a été réuni à la particule qui le précède par une fusion de deux mots qui était d'un usage général pendant la période révolutionnaire. Les tribunaux ordonnent volontiers dans ce cas le rétablissement de l'ancienne orthographe. Mais ici s'élève un nouveau genre de difficulté.

Sera-ce avec une majuscule ou avec une minuscule que sera écrite la particule? Le plus souvent le président qui prononce le jugement ne s'arrête pas à faire de vive voix cette distinction. Le hasard, le caprice, les habitudes calligraphiques du greffier qui écrit sous la dictée seront les seuls motifs de sa décision.

La question par elle-même n'aurait pas une grande

importance, si des personnes n'y avaient attaché une valeur qu'elle n'a point; mais que les juges eux-mêmes semblent avoir eu quelquefois dans leurs sentences l'intention de lui donner. La particule écrite avec un petit *d* serait à leurs yeux un signe de noblesse. Aussi des jugements de rectification ont-ils spécifié, en ordonnant la disjonction des deux mots, que le *de* serait écrit avec une majuscule, lorsque la position nobiliaire des demandeurs ne leur a point paru suffisamment établie.

Nous n'y voyons qu'une question de grammaire, la particule ne pouvant être écrite avec un *D* capital sans une véritable faute d'orthographe, puisque *de* est une préposition qui sert à lier le mot qui précède à celui qui suit, et qu'en aucun cas elle ne peut jouer elle-même le rôle de substantif, nom propre, ni même nom commun.

D'ailleurs la plupart du temps les juges ne pourront asseoir cette distinction puérile sur des actes bien concluants. Car l'emploi des majuscules n'a jamais été réglé d'une manière précise, et autrefois on en faisait un usage très-multiplié, soit pour fixer l'attention du lecteur sur les mots, soit comme moyen d'embellissement calligraphique.

Qu'en est-il résulté? des contradictions flagrantes. Deux jugements ayant été rendus en faveur de deux frères, l'un par le tribunal de Versailles et l'autre par celui de Lille; le premier, sur un rapport clairement motivé, a ordonné de séparer la particule du nom patronymique et de l'écrire avec un petit *d;* tandis que le second s'est prononcé en faveur du grand *D*, attendu, dit-il, que *c'est plus dans la nature des choses.*



REVUE JUDICIAIRE.

CHAPT DE RASTIGNAC.

Une notice historique sur la maison Chapt de Rastignac, publiée en juin 1858 par un de ses rejetons, Mme la duchesse de la Rochefoucauld, contenait des allégations erronées sur la descendance de Raymond Chapt, comte de Rastignac-Messillac, gouverneur d'Auvergne, lieutenant général et chevalier des ordres du roi. Elle avait été attaquée par M. le général comte de Rastignac-Messillac et par plusieurs autres rejetons de sa branche.

Un jugement du tribunal de la Seine, rendu le 10 février 1860, sur les pièces authentiques, qui lui furent produites par les demandeurs: 1° M. Antoine Chapt, comte de Rastignac-Messillac, général de brigade, O.✻, etc.; 2° M. Raymond Chapt, vicomte de Rastignac-Messillac, demeurant tous deux au château de Castel-Noël (Aveyron); 3° M. Jacques-Joseph Chirol de Labrousse, ✻, président du tribunal civil d'Ambert; 4° M. Nicolas-Jules-Étienne Chirol, conservateur des hypothèques à Épernay; 5° Camille-Gilbert Chirol, juge de paix à Riom; 6° Mme Pauline Chirol de Labrousse, veuve de M. Loisel, capitaine d'infanterie légère; ces quatre derniers, du chef de leur mère Marie-Geneviève Chapt de Rastignac-Messillac, représentant, avec les deux premiers et avec Mme la duchesse de la Rochefoucauld, toute la descendance de l'illustre maison Chapt de Rastignac, a autorisé les requérants à retirer du commerce tous exemplaires de ladite notice.

GRANDESSE D'ESPAGNE DES DUCS DE BRANCAS.

La Cour de Paris, par un arrêt du 10 juin 1859, avait infirmé le jugement du tribunal de la Seine du 19 février 1858 qui reconnaissait à M. Ferdinand Hibon de Frohen le droit de porter le titre de grand d'Espagne de première classe et de duc de Brancas appartenant à sa femme, et cet arrêt non-seulement refusa de reconnaître le droit du mari, mais il dénia celui du fils de la titulaire prédécédée, comme si un fils avait besoin d'autorisation pour succéder à la grandesse de sa mère.

M. Ferdinand Hibon de Frohen s'est pourvu en cassation. Il soutenait que, comme mari, il se trouvait associé de plein droit aux titres nobiliaires de sa femme, et que son fils, comme héritier de celle-ci, avait succédé à la dignité qui lui avait été transmise par un acte de la souveraineté espagnole dont la concession fut aussi revêtue en France de la sanction du pouvoir souverain.

La chambre des requêtes a admis le pourvoi le 12 novembre 1861, après une plaidoirie de Me Rendu, qui développa cette matière avec la puissance de logique qui caractérise son talent.

Nous ferons observer que, par une corrélation et une harmonie de faits assez remarquables, le jour même où le pourvoi était admis, la doctrine adoptée par la chambre des requêtes a été sanctionnée à Madrid par la juridiction espagnole, qui déclara que la grandesse attachée perpétuellement au titre de duc de Brancas avait été transmise du duc Buffile de Brancas à sa fille, et de sa fille à son fils.

NOMS DE COETLOGON ET DE CARNÉ.

La branche aînée de la maison de Coetlogon s'était éteinte dans la personne de René-César-Madeleine, marquis de Coetlogon, comte de Launay-Guen, vicomte de Loyat, etc., dont la fille unique Perrine-Marie-Catherine épousa, en 1732, Gilles-Jacques-Pierre, vicomte de Carné. Les enfants issus de ce mariage ajoutèrent à leurs qualifications celles des seigneuries qu'ils avaient recueillies dans la succession de leur mère. Ils furent appelés, dans les actes antérieurs à 1789, tantôt seigneurs, tantôt marquis de Coetlogon, comte de Launay-Guen, etc. Dans ces circonstances, les rejetons actuels de la famille de Carné se crurent en droit d'ajouter à leur nom patronymique celui de leur aïeule maternelle et de se faire appeler Carné-Coetlogon. Ils se fondaient sur la coutume de Bretagne, suivant laquelle les filles apportaient en mariage et transmettaient à leurs enfants non-seulement les biens, mais aussi le nom de la branche dont elles étaient héritières.

Les comtes Alfred de Coetlogon et son frère Emmanuel, issus de la branche cadette de leur maison, s'émurent de cette prétention et introduisirent une instance devant le tribunal de Pontoise, dans le ressort duquel habitait le marquis de Carné.

Le procureur impérial, tout en reconnaissant que les

anciens usages autorisaient les possesseurs de fief à en prendre le nom, admit le droit immémorial et imprescriptible des demandeurs à porter le nom de Coetlogon et à en poursuivre l'usurpation.

Le tribunal, conformément aux conclusions du ministère public, a rendu, le 22 février 1861, un jugement par lequel il a interdit aux défendeurs de porter à l'avenir ou d'ajouter à leur nom celui de Coetlogon.

NOM DE TORCHON DE LIHU.

Le sieur Torchon de Lihu avait demandé au tribunal de Péronne la rectification de son acte de naissance, dans lequel le nom de son père avait été écrit simplement Torchon, sans être suivi de celui de *de Lihu*, auquel il prétendait avoir droit. Ses conclusions lui furent adjugées par un jugement dont le procureur général d'Amiens interjeta appel.

Mais, par un arrêt du 11 décembre 1860, la cour a déclaré qu'il est de principe que le ministère public n'a l'action directe en matière civile que dans les cas spécifiés par la loi; qu'aucun texte ne la lui confère en matière de rectification d'actes de l'état civil demandée par une partie intéressée; que la loi du 28 mai 1858 n'a rien changé à cet état de choses (journal *le Droit;* 20 janvier 1861).

NOM DE TERRIER DE LA CHAISE.

Le sieur Terrier avait demandé la rectification de son acte de naissance, dans lequel avait été omis le nom de *de la Chaise*, dont il prétendait avoir droit de faire suivre le sien. Le tribunal de Gien lui adjugea ses conclusions. La cour impériale d'Orléans, saisie de l'appel du ministère public, le déclara recevable dans son audience du 29 décembre 1860 (journal *le Droit* du 10 janvier 1861). L'arrêt est longuement motivé, dans un sens diamétralement contraire à celui de la chambre des requêtes et au rapport cités plus haut. Il décide que le ministère public a, en matière civile, le droit d'action non-seulement dans les cas spécifiés par la loi, mais aussi dans toutes les matières qui intéressent l'ordre public, et notamment dans les demandes de rectification d'acte de l'état civil (journal *le Droit;* 10 janvier 1861).

NOM DE DU RAGET.

Achille-Pierre du Raget avait formé, devant le tribunal de Metz, une demande pour obtenir qu'un jugement de rectification ordonnât que la particule *du* fût séparée de son nom patronymique *Raget* dans son acte de naissance, dressé à Saint-Dizier et déposé à Vassy (Haute-Marne), parce que ses ancêtres avaient toujours ainsi signé avant 1789.

Dans son audience du 9 février 1861, le tribunal de Metz se déclara compétent, et motiva cette décision par de nombreux considérants que nous regrettons de ne pouvoir citer en entier (*Gazette des tribunaux* du 1er mars 1861), et dont voici les principaux :

« Attendu qu'une demande de ce genre est essentiellement personnelle, et qu'en l'absence de défendeur il est logique et juridiquement nécessaire de fixer la compétence par le domicile du demandeur, seul en cause, ainsi que cela se pratique journellement dans les matières analogues;

» Que, quand un justiciable a ainsi saisi le tribunal de son domicile d'une demande de rectification d'un acte de l'état civil qui le concerne personnellement, ce tribunal ne saurait, sans une sorte de déni de justice, se déclarer incompétent;

» Que rien, dans la lettre ou l'économie des articles spéciaux de la loi civile et du code de procédure, n'autorise à supposer que, par la mention de *tribunal compétent*, le législateur ait désigné comme seul et exclusivement compétent le tribunal dans le ressort duquel a été reçu et se trouve déposé l'acte à rectifier ;

» Que, si le dépôt des registres de l'état civil au greffe du tribunal a paru opportun pour qu'ils fussent à la portée des magistrats chargés d'en surveiller la tenue et d'en réparer les altérations, c'est seulement sous le point de vue matériel;

» Que la faculté de rectification d'office de la part du ministère public a été en définitive formellement repoussée, et que par conséquent le principe de compétence restreinte, en harmonie avec cette action d'office et proposé en même temps qu'elle, a été virtuellement écarté par la même raison que celle-ci, etc., etc.;

» Qu'il suffit de jeter les yeux sur l'ensemble des faits et

actes invoqués par du Raget à l'appui de sa demande pour être immédiatement convaincu que leur appréciation en sera tout aussi sûre et facile à Metz qu'à Saint-Dizier;

» Par ces motifs, le tribunal se déclare compétent. »

NOM DE DU CREST.

Le 13 janvier 1860, le sieur Ducrest, juge de paix du canton de Bourbon-Lancy, présenta une requête au tribunal civil de Charolles, par laquelle il demandait la rectification de son acte de naissance, où son nom était écrit en un seul mot : *Ducrest*, tandis qu'il aurait dû l'être en deux, de manière à en détacher la particule. Malgré les conclusions contraires du ministère public, le tribunal accueillit favorablement la demande. Le procureur général de Dijon interjeta appel de cette décision; mais la cour impériale, par arrêt du 11 mai 1860, déclara l'appel non recevable. La chambre des requêtes de la Cour de cassation, saisie du pourvoi, a décidé, dans son audience du 21 novembre 1860, que le droit d'action d'office, en matière de rectification d'acte de l'état civil, n'ayant pas été conféré au ministère public, il n'a pas qualité pour demander au civil cette rectification, soit au principal, soit par appel d'une décision qui a statué sur une rectification demandée.

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici en son entier le rapport longuement et clairement motivé de M. le conseiller Renault d'Ubexi. (Voy. le *Droit* du 3 janvier 1861.)

NOM DE CHARDON DE CHENEMOIREAU.

Le sieur Chardon-Chenemoireau, né en 1804 dans l'arrondissement de Romorantin, s'est marié à Vendôme, où il a eu trois enfants inscrits sous les noms de *Chardon de Chenemoireau*, s'était adressé au tribunal de cette ville et lui avait demandé de rétablir la particule devant le nom de Chenemoireau dans son acte de naissance, et de le faire précéder du nom de *de Beauvais*, tant dans cet acte que dans ceux relatifs à ses enfants, de manière que son nom patronymique et le leur devinssent *Chardon de Beauvais Chenemoireau*.

Le tribunal de Vendôme s'étant déclaré compétent, et ayant adjugé au demandeur ses conclusions, le procureur général d'Orléans interjeta appel de ce jugement, qui fut infirmé par un arrêt rendu le 17 mars 1860, dans lequel on remarque ces passages :

« Considérant que le ministère public, ayant le droit de poursuivre d'office l'exécution de la loi dans les dispositions qui intéressent l'ordre public, avait qualité pour interjeter appel;

» Que, si la demande doit être portée au tribunal du ressort, cette règle doit recevoir une interprétation, quand il s'agit d'une seule demande ayant pour objet la rectification d'actes reçus dans des arrondissements différents;

» Que dans ce cas le droit absolu qu'aurait chaque tribunal d'ordonner des rectifications pourrait amener des contrariétés de jugement;

» Qu'il importe de prévenir un concours de juridictions qui occasionnerait une confusion dans l'état civil des personnes et de déterminer le tribunal auquel doit être dévolue, dans ce cas, la décision de rectification;

» Que la compétence est alors fixée par les principes du droit commun en matière de connexité ou d'indivisibilité des actions et par cette règle que le juge du principal doit être le juge de l'accessoire;

» Que, dans l'espèce, l'acte primitif, celui de la naissance du père, demandeur principal, détermine nécessairement la compétence du tribunal de Romorantin, qui seul peut ordonner la rectification de cet acte, et par voie de conséquence ordonner, si elles lui sont demandées, les rectifications des actes ultérieurs qui n'ont fait que reproduire les énonciations erronées du premier, etc. (Dalloz; 1860; 2. 79). »

PERRAUDEAU DE BEAUFIEF.

M. Perraudeau avait interjeté appel d'une condamnation prononcée par le tribunal de Saint-Jean d'Angely, le 2 mars 1860, pour avoir ajouté à son nom celui de *de Beaufief*, qui ne figurait ni dans son acte de naissance ni dans celui de ses ascendants. Il allégua que son bisaïeul, ayant été anobli en 1765, avait acquis le droit de signer seigneur de Beaufief ou simplement *de Beaufief*, du nom d'une terre qu'il possédait; que des arrêts de la Cour de cassation du 15 décembre 1845 et 18 avril 1860 avaient reconnu « que la faculté de prendre le nom d'une terre » qui a toujours existé en France, nonobstant les anciens » édits et notamment celui du 26 mars 1555, contre lequel » avaient toujours prévalu l'usage et la jurisprudence; que » cet usage, passé en force de loi, n'avait pu être aboli » par la législation de 1789 et 1790 qui a supprimé la

» féodalité, attendu qu'il existait au profit des roturiers » aussi bien que des nobles. »

Le ministère public répondait que la qualification de seigneur de Beaufief était féodale et abolie par les lois de 1789; que jamais à aucune époque il n'avait été permis, même à un noble, de prendre un surnom de terre s'il n'en avait obtenu la concession spéciale de la part du souverain; qu'il n'y avait pas lieu de rechercher si le sieur Perraudeau était noble ou non, la loi étant applicable en général et sans aucune distinction de personne.

La cour impériale de Poitiers confirma le jugement dans son audience du 11 août 1860. La Cour de cassation a rejeté le pourvoi du sieur Perraudeau et admis le principe : « Que la qualité nobiliaire n'autorise pas celui qui » la possède à ajouter à son nom celui d'une terre qui ne » figure pas dans son acte de naissance, lors même que » ce nom aurait été autrefois porté par ses ancêtres dans » des brevets, des actes notariés, etc. »

DES COURTILS DE BESSY.

La famille des Courtils a formé plusieurs branches, dont l'une, celle des Courtils de Montbertoin, était représentée aux assemblées électorales de la noblesse du bailliage de Château-Thierry, en 1789, par messire Didier-Robert des Courtils, seigneur de Montbertoin, vicomte d'Artois; l'autre, celle des Courtils de Bessy, aux assemblées électorales du bailliage de Meaux, par M. des Courtils de Bessy. Cette dernière a obtenu un jugement du tribunal d'Épernay, en date du 3 novembre 1860, qui a ordonné la rectification de tous les actes de l'État civil où le nom de *de Bessy* aurait été omis et où celui de Descourtils aurait été écrit en un seul mot.

On peut citer encore plusieurs jugements de rectification ou de suppression de nom qui présentent des circonstances remarquables.

Drouart de Lezay. — Le tribunal de Dunkerque a ordonné que le titre de chevalier, porté avant 1789 par cette famille, serait rétabli dans les actes de l'état civil de ses représentants actuels.

Langlois d'Estantot. — Le tribunal d'Yvetot avait, le 27 juillet 1860, rendu un jugement par lequel il ordonnait

que le titre de comte fût inséré dans tous les actes de l'état civil du chef actuel de la branche cadette, qui prétendait en avoir hérité par extinction d'une branche aînée. Appel fut interjeté par le procureur général de la cour de Rouen, dont l'un des principaux arguments peut se résumer ainsi : L'intimé ne pouvait demander et le tribunal n'avait pu lui accorder que de rechercher l'état légal de sa famille avant sa naissance, en 1806, et de mettre en harmonie son acte de naissance avec la possession incontestable de cet état légal ; mais les juges n'étaient pas compétents pour prononcer la constatation de son droit à la dévolution du titre de comte, question essentiellement réservée à l'examen du conseil du sceau et à la décision du pouvoir souverain. (*Gazette des tribunaux* du 17 mars 1861.)

Roger de Beauvoir. — Le tribunal correctionnel de la Seine a condamné à cent francs d'amende et aux dépens, le 13 décembre 1860, M. Nicolas Roger, homme de lettres, pour avoir ajouté à son nom celui de Beauvoir : « Attendu » qu'il résulte de l'instruction et des débats que le sieur » Roger n'a pas pris le nom de Beauvoir seulement dans » les *rapports de sa vie littéraire*, mais qu'il s'est encore » attribué ce nom dans les *rapports de sa vie civile et » publique*, et qu'il a ainsi, sans droit et en vue de s'at- » tribuer une distinction honorifique, publiquement modifié » le nom que lui assigne son acte de naissance. »

Aubigny. — MM. Cochon (Charles-Fursy et Gustave-Fursy), père et fils, avaient été autorisés par décret du 12 mars 1859 à substituer à leur nom celui de d'Aubigny. Un double pourvoi fut formé par les membres de la famille Morel d'Aubigny et par ceux de la famille Henrys d'Aubigny. Mais le conseil d'État a, sur les conclusions de M. Ernest Baroche, commissaire du gouvernement, rejeté les deux pourvois, attendu que *le décret attaqué ne cause aucun préjudice aux opposants.*

Coulanges. — M. Théophile *Aubertot* s'étant pourvu devant M. le garde des sceaux pour obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Coulanges*, sa demande fut rejetée. Il n'en continua pas moins de se faire appeler et de signer Aubertot de Coulanges ou même simplement de Coulanges. M. Jean-Gustave Aubertot, son frère, craignant le ridicule que cette usurpation déversait sur sa famille et la confusion qu'elle pouvait établir, attendu

qu'il était lui-même propriétaire de la terre de Coulanges, introduisit une instance devant le tribunal civil de la Seine qui, par jugement du 2 mars 1860, déclara le demandeur non recevable, attendu qu'il ne justifiait pas d'un dommage moral ou matériel, et que le ministère public avait requis acte de réserves pour agir ultérieurement ainsi qu'il appartiendra.

Appel fut interjeté; mais la cour impériale de Paris, dans son audience du 10 décembre 1861, a confirmé la sentence des premiers juges, attendu « que l'appelant » reconnaît n'avoir pas le droit d'ajouter à son nom celui » de Coulanges, que la possession de la terre de Cou» langes ne lui confère pas ce droit; que dans ces circon» stances l'appelant n'est pas fondé à se prévaloir d'un » intérêt sérieux et légitime, qui seul peut servir de base » à une action judiciaire. »



MUSÉE DE VERSAILLES.

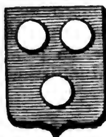
SALLES DES CROISADES.

QUATRIÈME ARTICLE.

Le travail supplémentaire, repris l'an passé pour compléter le plus possible la belle œuvre des salles des croisades, était loin d'être terminé lorsque nous avons publié le troisième article sur ce sujet dans l'*Annuaire* de 1861, page 357. Plusieurs familles étaient en instance pour faire valoir leurs droits à voir leur nom et leurs armes figurer au musée de Versailles, et elles appuyaient leur demande sur des titres incontestables. Des inscriptions nouvelles étaient faciles à prévoir; quelques-unes sont réalisées aujourd'hui.

Inscriptions nouvelles.

JOURDAIN D'AMPHERNET, 1191. — Ce chevalier normand souscrivit, avec Henri de Hanneville, Guillaume des Rotours et Hugues de Malleville, un emprunt, contracté en juin 1191, au camp devant Saint-Jean d'Acre, sous la garantie du roi d'Angleterre. Le texte de ce titre de croisade a été textuellement publié dans l'*Annuaire* de 1861 (page 208). La maison à laquelle appartenait Jourdain d'Amphernet, d'Anfernet ou d'Enfernet, en latin *de Inferneto*, était connue dans la province de Normandie dès le XIVe siècle. Guillaume d'Anfernet, trésorier des guerres, vivait en 1383. — ARMES : *de sable, à l'aigle éployée au vol abaissé d'argent, becquée et membrée d'or.*



GUILLAUME DES ROTOURS, 1191. — Ce chevalier normand, dont le nom et les armes ont été mis au musée de Versailles, en vertu du même titre que Jourdain d'Amphernet, appartenait à une maison dont la notice historique a été donnée l'an passé. — ARMES : *d'azur, à trois besants d'argent.*

Alain de Pontbriant, 1191. — La maison de Pontbriant, à laquelle appartenait ce chevalier breton, s'est éteinte au XVe siècle, et la famille du Breil a relevé son nom au siècle suivant. Elle avait passé aux plus anciennes réformations de Bretagne. Alain de Pontbriant a été inscrit au nombre des chevaliers croisés du musée de Versailles sur la foi d'un titre, qui est rapporté plus loin. — Armes : *d'azur, au pont à trois arches d'argent, maçonné de sable.*

Falcon de Chaponnay, 1191. — C'est encore un emprunt contracté à Saint-Jean d'Acre par ce chevalier croisé et quelques autres seigneurs du Dauphiné, qui a fait inscrire son nom et ses armes au musée de Versailles. Sa maison, qui avait pour devise : *Gallo canente spes redit*, a donné des officiers supérieurs, des chevaliers de Saint-Louis, des présidents au parlement de Grenoble, des prévôts des marchands et des échevins de la ville de Lyon. (Voyez l'*Annuaire* de 1860, p. 390.) — Armes : *d'azur, à trois coqs d'or, becqués, crêtés, barbés et membrés de gueules.*

Thibaut Chasteigner, 1250. — Ce chevalier appartenait à une maison du Poitou, qui avait pour auteur Thibaut Chasteigner, seigneur de la Chasteigneraie, vivant en 1140. Sa présence à la première croisade de saint Louis est prouvée par une quittance dont le texte est rapporté plus bas. — Armes : *d'or, au lion passant* (ou *léopardé*), *de gueules.*

Voici les titres de croisade sur lesquels se sont appuyées les demandes d'inscription au musée de Versailles des noms et des armes d'Alain de Pontbriant et de Thibaut Chasteigner :

Notum sit omnibus presentes litteras inspecturis, quod nos Guelteneus de *Brucço*, Alanus de Ponte-Briencii, Juhellus de *Framigo* et Radulfus de *Angulo*, milites, mutuo recepimus a Bertone de Boscoro et ejus sociis, Pisanis civibus, centum et quinquaginta marcas argenti, in festivitate Omnium Sanctorum proximo ventura reddendas; promittentes bona fide, prestito juramento super missale, quod omnia dampna que, occasione defectus solutionis dicte pecunie, prefatus Bertonus sustineret eidem restitueremus integre. Actum apud Joppem, in crastino festi beati Andree apostoli, anno Domini millesimo centesimo nonagesimo primo.

Cet acte d'emprunt d'une somme de 150 marcs d'argent, contracté par Alain de Pontbriant, Guéthenoc de Bruc,

Raoul de l'Angle, etc., envers des marchands de Pise, faisait partie de la collection Courtois, et avait été produit, en 1843, par M. le marquis de Malestroit de Bruc, qui s'en était rendu acquéreur, et qui avait fait inscrire son nom avec celui de Raoul de l'Angle dans la galerie des croisades.

Le titre qui a valu l'admission de Thibaut Chasteigner au musée de Versailles est une quittance d'une somme de 200 livres tournois qu'Alphonse, comte de Poitiers, avait fait prêter par des marchands génois, sous sa garantie, à ce chevalier, à Reginald de Montagnac et à Ardouin de Pérusse, de la maison des ducs des Cars. (*Annuaire* de 1845, page 337.) Il est ainsi conçu :

Universis presentes litteras inspecturis, notum sit quod nos, Reginaldus de Montaniaco, Arduinus de Perussa, Armandus de Bosco, et Theobaldus Chasteigner, milites, habuimus et recepimus in pecunia numerata et legali a Scipione de Maferio et Castellino de Piliasta, civibus et mercatoribus Januensibus, ducentas libras turonenses, que nobis mutuate fuerunt ad instanciam illustrissimi domini nostri Alfonsi, comitis Pictaviensis et Tholosani, pro nobis erga dictos mercatores plegii et garantizatoris constituti, mediante omnium bonorum nostrorum obligatione ipsi domino comiti facta. Et nos de dicta quantitate tenemus plenarie pro pagatis, et ipsos mercatores de dicta pecunia liberamus et quictamus. Datum apud Accon, sub sigillo prefati Reginaldi de Montaniaco, anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo, mense junii.

Inscriptions anciennes.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

ROBERT DE SOURDEVAL, 1096. — Les armes de ce chevalier n'avaient été indiquées dans l'origine, au musée de Versailles, que par des traits, parce qu'on était incertain au sujet des émaux de l'écu. On les a peintes récemment telles que les portait la famille de ce nom, éteinte de nos jours. — ARMES : *d'or, fretté de sable de six pièces, au canton du même.*

JUHEL DE LAMOTE, 1191. — L'écusson de ce chevalier présentait plusieurs erreurs qu'avait signalées l'*Annuaire*

de 1845 (pages 226 et 338). On en a enfin tenu compte en rétablissant le blason primitif de la maison de Lamote-Baracé, tel qu'il était au temps des croisades. — **Armes** : *d'argent, à la fasce de gueules, fleurdelisée de six pièces.*

Guillaume de Beaumont, maréchal de France, 1249. — L'ignorance de ses armoiries lui avait fait donner pour écu un champ d'argent ou table d'attente ; mais elles ont été retrouvées il y a peu de temps, et on les a fait peindre sur son écusson. — **Armes** : *gironné d'argent et de gueules.*



NOBILIAIRE DE PROVENCE.

Lorsque Conrad le Salique réunit le royaume d'Arles à l'empire d'Allemagne, en 1032, il laissa à la Provence ses souverains particuliers. Charles d'Anjou, frère du roi saint Louis, épousa, en 1245, Béatrix, comtesse de Provence, et recueillit ses États, qui restèrent unis au royaume de Sicile jusqu'en 1481. A cette dernière époque, Charles III, fils du bon roi René, n'ayant pas de postérité, légua à Louis XI son comté de Provence et tous ses droits sur les royaumes de Naples et de Sicile. Il y fut poussé, dit-on, par son conseiller Palamède de Forbin, que Louis XI se hâta de créer gouverneur de Provence, pour le récompenser d'une mesure qui prépara la réunion de cette province à la couronne.

Les recueils imprimés et manuscrits sur la noblesse de Provence sont fort nombreux. Ils offrent des sources abondantes, mais qui trop souvent se contredisent. Nostradamus, l'abbé Robert, le président Maynier, Artefeuille, ont publié des nobiliaires de cette province. Le second s'est surtout servi de la maintenue de 1667, pour composer son ouvrage qu'il a dédié au marquis de Mirabeau en 1693. Une copie de cette maintenue existe au cabinet des titres de la Bibliothèque impériale. C'est elle que nous avons pris pour notre principal guide.

Parmi les recueils manuscrits, un des plus importants et des plus répandus est *La critique du nobiliaire de Provence*, par M. Barcillon de Mauvans, ouvrage dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal. Il en a été fait un grand nombre de copies, qui diffèrent souvent entre elles. Il règne dans le livre un esprit de malveillance, qui s'attache surtout à faire descendre un certain nombre de familles du pays de néophytes ou juifs convertis. Mais nous avons eu l'occasion de nous convaincre de la partialité de quelques-unes de ces attaques, dont un des moyens les plus spécieux est de confondre le baptisé avec le noble ou le gentilhomme son parrain, dont il prenait le nom.

Abeille. — Louis d'Abeille, juge à Tarascon en 1427, et aïeul de Pierre, viguier de Marseille en 1555, est la tige de cette famille, maintenue le 10 avril 1669, et éteinte par la mort de Jacques d'Abeille, officier dans les gardes de la marine

en 1755, seigneur de Peyrolle, Roubion, et coseigneur de Pontevès. Alliances : Albert, Cazeneuve, Laugier, Mathieu, Paule, Ricard, Roc, etc. ARMES : *d'azur, à la ruche d'or, accompagnée de trois abeilles du même.*

ABON. — La descendance de Pierre d'Abon, notaire à Gap en 1412, a formé plusieurs branches, dont une passa en Provence, où elle posséda les fiefs d'Antrais, de Reinier et de Montfort, et où elle s'éteignit en 1777 par le décès de Charles-Auguste d'Abon, chef d'escadre, dont une parente du nom, issue de la branche du Dauphiné et mariée à M. Pinet, seigneur de Manteyer et de Saint-André, vivait encore il y a quelques années. ARMES : *parti, émanché d'or et d'azur de huit pièces* (alias *de six pièces, les pointes arrondies*).

ACHY. — Barthélemy Achy, de Marseille, fut reçu secrétaire du roi en 1742. Catherine Achy épousa Pierre-Louis de Saint-Jacques, et leur fille se maria en 1774 à Charles de Ruffo-Bonneval, fils du marquis de la Fare. ARMES : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un écu d'or et en pointe d'un lion léopardé* (passant) *d'argent.*

ADAOUST. — Laurent Adaoust, secrétaire en la chancellerie de Provence en 1654, fut confirmé dans sa noblesse en 1664. Sa descendance, divisée en plusieurs branches, a occupé des charges au parlement d'Aix, et figuré aux assemblées de la noblesse en 1789. Alliances : Azan, Cornille, Gastaud, Ravel-Esclapon, Roussel, etc. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, chargé d'un lion du même, au chef d'argent, à trois étoiles de gueules.*

AGNEL-BOURBON. — Famille originaire de Briez et de Salernes, dont Saint-Allais (t. IV, p. 123) donne la filiation depuis Antoine d'Agnel-Bourbon, marié à Marguerite de Vintimille, et père d'Honoré d'Agnel-Bourbon, décédé en 1510. Elle était représentée en 1815 par Auguste-Jean-Baptiste d'Agnel-Bourbon, chevalier, né le 31 janvier 1787, fils de Joseph et de Marie-Lucrèce Michel. ARMES : *d'hermine, à la fasce de gueules, chargée de trois fleurs de lis d'or.* Supports : deux agneaux. Devise : PROBITAS, VIRTUS ET FIDELITAS.

AGOULT. — La maison d'Agoult, qui a une origine commune avec celles de Simiane et de Pontevès, avait produit en Provence la branche des seigneurs de Sault, éteinte vers 1400, et celle des seigneurs de Barret, qui se fondit en 1503 dans le Artaud-Montauban, et les Fouquet, aujourd'hui *Fouquet d'Agoult.* Elle n'existe plus que dans la branche dauphinoise, dont la notice a été donnée (*Annuaire* de 1844, p. 103). ARMES : *d'or, au loup rampant d'azur, armé et lampassé de gueules.*

Aguillenqui. — Guillaume d'Aguillenqui, consul d'Aix en 1522, fut l'aïeul de Nicolas, qui se fixa à Sisteron, et perdit tous ses titres de famille dans les ravages de cette ville en 1564. Charles IX lui donna des lettres recognitives de noblesse. Armes : *fascé d'argent et de sable de six pièces; au chef de gueules, chargé d'un léopard d'or.*

Agut. — Barthélemy d'Agut, originaire de Martigues, fut conseiller en la chambre des comptes d'Aix en 1569. Parmi ses rejetons, on comptait un président en ladite chambre et plusieurs conseillers au parlement. Famille éteinte, dont le château appartient au marquis Dedons de Pierrefeu. Alliances : Blégiers, Grimaldi, des Laurens, Thoron, Viany. Armes : *d'azur, à trois flèches d'or, posées en pal et en sautoir, les pointes en bas.*

Aiguières. — Guillaume d'Aiguières, vivant en 1150, est la souche de cette race d'ancienne chevalerie qui donna des gouverneurs de villes, des officiers supérieurs, un archevêque, etc. Armes : *de gueules, à six besants d'argent, posés cinq en sautoir et un en pointe.*

Ailhaud. — La filiation authentique de cette famille, maintenue en 1710, remonte à Pierre Ailhaud, au service sous Louis XII; mais elle paraît être plus ancienne. Une de ses branches, alliée aux Arbaud, aux Rascas, aux Demandolx, s'est éteinte. Un autre ayant dérogé, son représentant Jean Ailhaud, seigneur de Vitrolle et de Montjustin, acheta en 1745 une charge de secrétaire du roi. Il fut le père de Jean-Gaspard Ailhaud, célèbre docteur en médecine, et le bisaïeul du député de la Drôme, élu en 1834. Armes : *de gueules, à trois têtes de lion, arrachées d'or; au chef cousu d'azur, chargée d'un soleil d'or.*

Aimini. — Cette famille est issue de François Aimini, frère de Bertrand, évêque d'Avignon en 1300. Elle a produit au siècle dernier plusieurs officiers de vaisseau. Alliance : Britton, Nadal, Richieu, Rostang, Sabran, Safalin, etc. Armes : *échiqueté d'or et de sable de 12 pièces, celles de sable chargées chacune d'un besant d'or.*

Albert. — Il y avait en Provence trois familles de ce nom. L'une originaire de Nice, l'autre de Florence, avaient porté d'abord le nom d'Alberti. La troisième, issue d'Antoine d'Albert, qui avait acheté en 1564 la terre de Régusse, s'était toujours alliée aux plus nobles familles de Provence. Armes : *échiqueté d'or et d'azur, au chef d'argent, chargé de trois demi-vols de sable.*

Albertas. — Pierre Albertas, conseiller de l'hôtel de ville de Marseille en 1492, est un des auteurs de cette famille que Barcillon dit issue de marchands d'Albe, en Italie, et dont la

notice a été donnée dans l'*Annuaire* de 1856, page 166. ARMES : *de gueules, au loup ravissant d'or.*

ALBIS. — Jean d'Albis, natif d'Hyères, vint à Aix, où il fut reçu secrétaire du roi, charge qu'il résigna en 1501 en faveur de son fils. Sa descendance s'allia aux Castellane, aux Coriolis. aux du Puget, etc. ARMES : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cœurs d'or.*

ALLAMANON. — La terre d'Allamanon, située dans la viguerie de Tarascon, était possédée, dès le XIIe siècle, par la famille de ce nom, qui s'est éteinte au siècle dernier. ARMES : *tranché d'argent et de sable, diapré de l'un en l'autre.*

ALLARD. — Balthazar Allard, de la ville de Brignoles, fut anobli en 1754. Sa descendance, alliée aux Gantès, aux Bausset, etc., a donné des conseillers au parlement d'Aix. ARMES : *d'azur, à 3 barres d'argent, supportant une trangle d'azur, chargée de 3 fleurs de lis d'or; au chef de gueules, chargé de 2 demi-vols d'argent, surmontés d'un vol de même.*

AMAT. — Cette famille, dont Barcillon conteste même la noblesse, et qu'Artefeuille fait descendre de Louis Amat, originaire du Dauphiné, a porté au siècle dernier les titres de marquis de Vaux et du Poet, seigneur de Graveson, etc. ARMES : *de gueules, au dextrochère armé d'argent, mouvant du flanc sénestre, la garde et la poignée de l'épée d'or.*

ANDRÉ. — La plupart des nobiliaires lui donnent pour auteur Paul d'André, originaire d'Annot, et venu à Aix vers l'an 1500. Le marquis d'André, sénateur, décédé le 7 janvier 1860, était son chef actuel. ARMES : *d'or, au sautoir de gueules.*

ANDRÉA. — Les seigneurs de Nibles et de Châteaudouble de ce nom se disent issus de l'ancienne maison d'Andréa, que Barcillon affirme être éteinte. Ils se seraient si bien entés sur elle qu'ils ont été maintenus en 1669. ARMES : *de gueules, à deux lions affrontés d'or, soutenant un annelet de sable, à la bordure d'azur, chargée de 8 fleurs de lis d'or.*

ANTOINE. — Famille originaire de Florence, d'après Artefeuille, entachée de judaïsme, d'après Barcillon. Elle passa vers l'an 1600 de Marseille à Aix, où elle a occupé diverses charges du parlement. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois flammes du même.*

ARBAUD. — Elle a pour auteur Barthélemy d'Arbaud, chancelier du roi Robert, comte de Provence, et s'est divisée en deux branches : celle de Gardane, qui a donné plusieurs officiers des vaisseaux du roi, et celle de Châteauvieux, qui s'est éteinte. ARMES : *d'azur, au chevron d'argent, au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

ARLATAN. — Maison noble de nom et d'armes, connue à Arles dès le XIIe siècle, et dont étaient Jean d'Arlatan, savant jurisconsulte, député, en 1321, pour rendre hommage au roi Robert, et Jean d'Arlatan, maître d'hôtel du roi René. Une branche qui a donné plusieurs conseillers au parlement d'Aix fit, en 1718, l'acquisition de la baronnie de Lauris, dont elle a joint le nom au sien. ARMES : *d'argent, à cinq losanges de gueules*. (Voyez pl. du Nobiliaire.)

ARMAND. — Il y avait en Provence deux familles de ce nom : celle du marquis de Mizon, éteinte au siècle dernier à Marseille, et celle des seigneurs de Garcinière, qui a donné plusieurs officiers de marine, entre autres François d'Armand, qui servit sous les rois Charles IX et Henri III. Elles avaient le même blason que les Armand, marquis de Châteauvieux, et les Armand, marquis de Blacons en Dauphiné, ce qui leur a fait supposer une origine commune. ARMES : *fascé d'argent et de gueules*.

ARNAUD. — Ce nom a été porté par plusieurs familles de Provence, dont la principale a été accusée d'origine judaïque par Barcillon, et a donné des conseillers au parlement de Provence. Alphonse-Louis Arnaud, baron de Vitroles, avait épousé la fille de Paul de Suffren, marquis de Saint-Canat. ARMES : *d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules*.

ARQUIER. — La souche, originaire de Lambesc, a été anoblie dans ses deux branches en 1611 et en 1655. L'une, celle des seigneurs de Charleval et de Barbegaud, portait : *d'azur, au pont d'une arche d'argent surmonté d'un lion d'or*. L'autre, qui a donné plusieurs officiers, dont un chevalier de Saint-Louis, avait figuré aux assemblées de la noblesse d'Arles en 1789. ARMES : *d'or, au lion couronné de sable, chargé de trois fasces ondées et alaisées d'argent*.

ARTAUD-MONTAUBAN. — Maynier dit : « Cette maison, qui est étrangère, a fait la branche des seigneurs de Barret, transplantée en Provence. Elle est originaire de Dauphiné, de l'illustre maison d'Artaud de Montauban. L'histoire générale et Chorier, auteur du Nobiliaire du Dauphiné, rapportent les titres, les alliances et les faits d'armes des souverains de Die, dont les Artaud étaient barons et comtes. Ils portent le nom de Montauban depuis le mariage d'Artaud, baron d'Aix (en Diois), avec Isoarde de Montauban, dame de Montmaur. » Guy Allard a publié l'Histoire généalogique de la maison de Montauban; in-4°, Grenoble, 1672. Par le contrat de mariage du 23 septembre 1702 de Rose-Marie d'Artaud de Montauban, fille unique du seigneur de Barret et dernière de sa maison, avec André II de Ripert de Montclar, il fut stipulé que le nom et les armes d'Artaud de Montauban seraient relevés par

André et ses descendants, condition fidèlement observée jusqu'à ce jour. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au château à trois tours d'or,* qui est des comtes de Die; *aux 2 et 3 d'azur, à trois tours d'or,* qui est de Montauban.

Audibert. — La maintenue de l'intendant le Bret, en 1705, remonte les preuves de cette famille à Raimond d'Audibert, écuyer, qui testa en 1529, et fut le quadrisaïeul de Henri Audibert, qui acheta en 1689 la terre de Ramatuelle, dont il prit le surnom. Armes : *d'argent, au chêne de sinople, entrelacé et glanté; à la bordure dentelée de gueules, au chef du même, chargé d'un cœur accosté de deux étoiles d'or.*

Augustine. — Jeannetin d'Augustine, d'origine corse, commandait 150 hommes d'armes au service de Gênes en 1538. Son petit-fils fut élu en 1617 consul de Marseille, où sa postérité continua d'habiter. Barcillon leur conteste toute noblesse. Armes : *d'or, à l'arbre arraché de sinople, surmonté d'une aigle de sable.*

Avignon. — Famille anoblie en 1587, et alliée à celles d'Amphoux, d'Antonelle, d'Arlatan, de Broglie, de Saxi, de Varadier, etc. — Armes : *d'azur, à trois aiglettes d'or.*

Autric. — C'est une des plus anciennes familles nobles d'Apt; Raimond d'Autric, chevalier, vivait en 1239, sa descendance s'est alliée à celles des Clapiers, des Crozet, des Saporta, des Simiane, des Vintimille. Elle a possédé les seigneuries des Beaumettes, d'Aramon, etc. Armes : *de gueules, à cinq éperviers d'or, posés 2, 2 et 1.*

Aymard. — La notice des seigneurs de Châteaurenard et de Montsalier du nom d'Aymard a été donnée dans l'*Annuaire* de 1860. Armes : *de gueules, à la colombe essorante d'argent, tenant au bec un rameau d'or; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Badier. — Originaire du Bourbonnais et établie en Provence vers 1590, où elle acquit la terre de Roquebrune, cette famille s'est distinguée au siècle dernier par ses services militaires, sous les titres de comte et marquis de Verseilles. Barcillon leur refuse toute noblesse. Armes : *d'azur, au sautoir composé de 4 rayons de soleil d'or, au croissant d'argent en chef.*

Balarin. — De Raconis en Piémont, cette famille passa à Avignon, puis à Arles, et a produit des viguiers de cette ville et un maréchal de bataille gouverneur de Stenay. Armes : *de gueules, à un rocher d'argent, surmonté d'une aigle essorante de sable, membrée d'or.*

Balon. — Voyez l'*Annuaire* de 1861, page 374.

Barcillon. — A cause de son nom, l'on a dit que cette famille était venue de Barcelone, origine que repousse la Critique du Nobiliaire. Elle est connue dès le xve siècle comme noble en Provence, où elle possédait les seigneuries de Mauvans, Mazaugues, Verrayon, etc. Elle a donné des conseillers au parlement et s'est alliée aux Castellane, aux Glandevès, aux Romieu, etc. Armes : *d'azur, à une étoile d'or en chef et à deux sautoirs alaisés du même, rangés en pointe.*

Barras. — Voyez plus haut, page 130.

Barrême. — La souche a formé deux branches, dont l'une a donné plusieurs juges et viguiers de Tarascon, et l'autre a produit deux conseillers clercs au parlement d'Aix, chanoines de l'église de Saint-Sauveur. Barcillon ne reconnaît que la noblesse personnelle de ces derniers et donne à tous pour auteur commun Jean de Barrême, néophyte, taxé l'an 1512, à Tarascon. Cette famille s'est distinguée au siècle dernier par ses services militaires; elle est encore aujourd'hui représentée par les comtes de Barrême. Armes : *de sable, à deux triangles entrelacés d'argent, enfermant une molette d'or.* (Voyez la pl. du Nobiliaire.)

Baschi. — Originaire de Toscane, cette maison a pour auteur Guichard Baschi, venu en Provence avec Louis II d'Anjou, en 1410. Une de ses branches, celle des barons et marquis d'Aubais et du Caïla ou Cayla, appartient au Languedoc; l'autre, celle des seigneurs de Saint-Estève en Provence, a relevé de nos jours le titre de comte du Cayla et a donné un pair de France, Achille-Pierre-Antoine de Baschi, comte du Cayla, né en 1775, décédé en 1851, dont la veuve est morte au mois d'avril 1861. Armes : *d'argent, à la fasce de sable.*

Bausset. — Cette famille, orignaire d'Aubagne, s'établit à Marseille vers l'an 1550. Barcillon lui donne pour auteur Pierre Bausset, associé de Pierre Albertas, avec lequel il acheta la terre de Roquefort. Ses rejetons ont donné des officiers supérieurs, des commandants de vaisseau, des conseillers d'État et ambassadeurs, un évêque de Béziers, deux de Fréjus, un archevêque d'Aix et un évêque d'Alais, membre de l'Académie française, cardinal et pair de France en 1815, décédé en 1824. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un rocher de six coupeaux du même, mouvant du bas de l'écu.*

Beaussier. — Cette famille, n'ayant point figuré à la maintenue de 1666, est omise par le Nobiliaire de l'abbé Robert. Mais elle a été reconnue de noble race et lignée par l'intendant le Bret, en 1707. Elle a donné des officiers de mer distingués, et se trouve représentée aujourd'hui par le comte de Beaussier, fixé à Ressons, près Compiègne. Armes : *d'azur, à trois coquilles d'or, sans oreilles.*

Bénaud de Lubières. — Originaire d'Auvergne, selon les uns, de Marseille, selon les autres, cette maison est connuè en Provence depuis Marie de Bénaud, viguier de Marseille, dont le petit-fils Jean fut gentilhomme de la chambre du roi Charles VIII, qu'il suivit à la conquête de Naples. Elle a donné trois conseillers au parlement d'Aix. Jean II de Bénaud épousa, en 1521, Jeanne de Lubières, héritière de sa maison. Henri de Bénaud de Lubières, conseiller au parlement d'Aix, en 1682, recueillit le marquisat de Roquemartine par succession de la maison d'Aube ou d'Albe. Armes : *d'or, à trois têtes de Maure de sable, tortillées et colletées d'argent, enchaînées à un anneau posé en cœur du même; les deux en chef affrontées, la troisième renversée.*

Berluc et Bermond. — Voyez l'*Annuaire* de 1858, pages 162 et 166.

Bernard. — Louis Bernard, capitaine, châtelain de la Tour-de-Saint-Vincens, en 1558, épousa Marguerite de Villette. Ses descendants ont possédé les seigneuries de Feyssal et de Reinier. Mais Barcillon n'admet pas leur noblesse. Aux assemblées électorales de Sisteron, en 1789, siégèrent un officier d'infanterie et un seigneur de Feyssal du nom de Bernard. Armes : *de gueules, au lion couronné d'or, à la bande d'azur, chargée d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.*

Berre. — Cette famille, originaire du comté de Nice, passa à Collongue en Provence au xve siècle. Elle s'est alliée aux Castellane, aux Demandolx, aux Glandevès, etc., et a donné plusieurs chevaliers de Malte. Armes : *de gueules, à la tour d'argent donjonnée de trois pièces et maçonnée de sable, à la bande alaisée d'azur.*

Bionneau d'Eyragues. — Voyez l'*Annuaire* de 1855, page 209.

Biord. — François et Pierre Biord, en latin *Biordi*, furent lieutenants principaux au siége d'Arles pendant les guerres de religion. Celui-ci embrassa le parti de la Ligue avec une violence extrême et périt assassiné. Leur descendance était alliée aux familles de Cadenet, Castillon, Cays, Couvet, Léautaud, etc. Armes : *d'azur, à trois pals d'or, à la fasce brochante de gueules chargée de trois molettes d'éperon d'or.*

Blacas. — Voyez page 62, et l'*Annuaire* de 1845, page 183.

Boisson. — Famille ancienne d'Aix, qui a donné plusieurs auditeurs et conseillers des comptes, et s'est alliée aux Bionneau, aux Castellane, aux Piolenc, etc. Le chevalier de Boisson siégea aux assemblées de la noblesse en 1789. Armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

Bompar. — Connue à Grasse depuis Guillaume Bompar, vivant en 1498, cette famille était représentée aux assemblées

électorales de 1789 par un chef d'escadre. Son nom latin était *Boniparis* et non Bonapars, comme on l'a cru quelquefois. ARMES : *d'azur, à deux colombes d'argent, sur un tronc écoté d'or, posé en fasce.*

BORELY. — Le nom primitif de cette famille du Dauphiné était *Borrel*, et il se modifia quand elle vint à Marseille vers l'an 1570. Joseph Borely fut anobli en 1750, et Louis Borely obtint en 1745 des lettres d'honneur comme secrétaire du roi. ARMES : *de gueules, à trois pals d'or; au chef de gueules chargé de trois besants d'or.*

BOUQUIER. — C'est une des plus anciennes familles de la ville de Marseille, à laquelle elle a donné six premiers consuls de 1483 à 1581, et un viguier royal. Ses rejetons ont suivi au siècle dernier la carrière militaire, et le chevalier de Bouquier a siégé aux assemblées de la noblesse en 1789. ARMES : *d'or, à deux lions de gueules.*

BOUSSICAUD. — Des lettres du roi Henri IV anoblirent Trophime et Claude Boussicaud, le 24 septembre 1597, les déclarèrent issus de la famille du maréchal Boucicault, et leur permirent d'en prendre les armes. Leur descendance est éteinte. ARMES : *d'argent, à l'aigle de gueules, chargée d'une fleur de lis d'or.*

BOUTASSI. — La terre et seigneurie de Châteaulart fut érigée en marquisat, en 1687, pour Charles de Boutassi, anobli par la charge de trésorier général de France, et oncle de Joseph-Ignace de Boutassi, conseiller au parlement d'Aix en 1713. Le marquis de Châteaulart siégeait aux assemblées de la noblesse d'Aix en 1789. ARMES : *de gueules, à trois bandes d'or; au chef d'azur, chargé d'un château de trois tours d'or.*

BRANCAS. — Voyez l'*Annuaire* de 1852, page 110.

BRUN. — La souche s'est divisée en plusieurs branches, dont l'aînée avait pris le surnom de Castellane. Barcillon dit qu'elle n'y avait aucune espèce de droit, et que le commandeur Alexandre Brun ne put faire ses preuves de Malte. Antoine de Brun de Favas, issu de la branche cadette, siégeait aux assemblées de la noblesse en 1789. ARMES : *d'azur, à la hache d'armes d'argent, emmanchée d'or.*

BRUNET. — Voyez page 144.

BURGUES DE MISSIESSY. — Ancienne famille de Toulon, qui s'est distinguée par ses services dans la marine, et qui siégeait avec la noblesse en 1789. Le comte de Burgues de Missiessy, actuellement capitaine de frégate, est allié à la famille de Leusse du Dauphiné. ARMES : *de gueules, au château d'or, ouvert et donjonné de trois pièces, celle du milieu sommée d'une grue d'argent.*

Burle. — Gautier Burle, Anglais de nation, naturalisé par la reine Jeanne en 1379, fut le trisaïeul de Jean Burle, secrétaire du roi en 1572. Barcillon dit que leur descendance s'est éteinte et qu'il n'est resté que des collatéraux, dont la noblesse lui semble douteuse. Le lieutenant général de Burle siégeait aux assemblées nobles de 1789, à Sisteron. Armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois annelets d'or et accostée de deux croix tréflées et renversées de gueules, au pied fiché.*

Cabanes. — Famille noble et ancienne, dont Barcillon attribue la grandeur à la célèbre *Catanoise* nourrice de la reine Jeanne de Naples et mère de Robert de Cabanes, grand sénéchal de Sicile. Bertrand, auquel commence la filiation, épousa, en 1522, Marie d'Estienne, et ses descendants ont formé plusieurs branches alliées aux Bionneau, aux Cabre, aux Escalis, aux Valavoire. Claude de Cabanes était évêque de Gap en 1739 et mourut en 1741. Armes : *de gueules, à la licorne furieuse d'argent.*

Cabre de Roquevaire. — Balthazar de Cabre, premier consul de Marseille en 1560, était fils de Pierre, originaire d'Aubagne. Sa descendance, maintenue en 1667, a donné plusieurs autres consuls de Marseille, et s'est alliée avec les Albertas, Foresta, Glandevès, etc. Armes : *de gueules, à la chèvre saillante d'argent, surmontée d'une fleur de lis d'or.*

Cadenet. — Thomas de Cadenet, notaire à Salon, et Philibert, son frère, furent taxés comme néophytes en 1512, d'après la liste donnée par Barcillon. Leur descendance a formé trois branches, qui devinrent considérables par leurs emplois et leurs alliances, et qui avaient pour armes : *d'azur, au taureau ailé et rampant d'or.* Ils n'avaient rien de commun avec l'ancienne maison de Cadenet, d'origine chevaleresque, éteinte en 1363, et dont les biens tombèrent dans la maison d'Oraison. Armes : *d'azur, à trois chaînes d'or, posées en bande.* (Voyez pl. du Nobiliaire.)

Candolle et Castellane. — Voyez les *Annuaires* de 1846, page 186, et de 1847, page 352.

Castillon. — Les marquis de Beynes, du nom de Castillon, descendent de Luc, secrétaire des commandements de Louis II d'Anjou, roi de Sicile. Ils comptent parmi leurs ancêtres des premiers consuls d'Arles et d'Aix, et se sont alliés aux Castellane, aux Forbin, aux Gérente, aux Grasse, aux Villeneuve. Armes : *de gueules, à trois annelets d'argent.*

Cays. — Jacques de Cays, amiral des mers sous Charles d'Anjou, en 1262, est la tige de cette maison, éteinte de nos jours. Elle a donné des consuls d'Arles, des chevaliers et un commandeur de Malte. Pons de Cays, savant jurisconsulte, fut

envoyé par le roi Louis II pour recevoir l'hommage des gentilshommes de Provence, en 1399. Armes : *d'or, au lion d'azur, armé, lampassé, vilainé et couronné de gueules.* (Voyez la pl. du Nobiliaire.)

Cipières. — Joseph de Cipières, maintenu en 1667, était arrière-petit-fils de Cyprien de Cipières, seigneur de Montauroux en 1550. Barcillon dit que cette famille, qu'il ne faut pas confondre avec celle de Perrin de Cypières, était d'origine juive. Elle a donné plusieurs officiers de vaisseau et un capitaine d'infanterie au siècle dernier. Armes : *d'or, à trois pattes d'ours de sable.*

Clapiers. — Noble et ancienne famille divisée en plusieurs branches, dont la principale, celle des seigneurs de Vauvenargues, a produit Joseph de Clapiers, premier consul d'Aix, créé marquis de Vauvenargues en 1722. Il fut père du célèbre Luc, marquis de Vauvenargues, que ses ouvrages philosophiques ont placé au nombre des grands écrivains du siècle dernier, et qui mourut en 1747, le dernier de sa branche. Il existe encore plusieurs lignes collatérales de cette maison, dont l'*Annuaire* donnera l'an prochain une notice plus complète. Armes : *fascé d'azur et d'argent de six pièces; au chef d'or.*

Clémens. — Jacques de Clémens était premier consul de Tarascon en 1485. Son fils Thomas acquit la terre de Gravezon, qui fut érigée en marquisat au mois d'août 1718. Barcillon dit qu'elle exerçait encore le négoce à Tarascon au xvie siècle. Mais on la trouve dès lors bien alliée, et Jean de Clémens, fils de Thomas et de Catherine du Puy-Montbrun, avait épousé en 1556 Anne de Quiqueran. Armes : *d'argent, à trois pals de gueules.*

Coriolis. — Son premier auteur est Jean de Coriolis, assesseur d'Aix en 1487, dont les enfants ont formé plusieurs branches et dont le petit-fils, Louis de Coriolis, président au parlement d'Aix en 1568, se dévoua tout entier à la cause du roi Henri IV. Honoré de Coriolis épousa, en 1622, Isabeau de Villeneuve, qui lui apporta la terre d'Espinouse. Leur descendance a porté le titre de marquis d'Espinouse et a donné un grand nombre de conseillers et de présidents à mortier au parlement d'Aix. Alliances : Brun, Dedons de Pierrefeu, Escalis, Fortia, Oraison, Piolenc, Villeneuve, Vintimille, etc. Armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'une rose d'argent.* (Voyez pl. du Nobiliaire.)

Covet. — Les marquis de Marignane et des Iles d'Or, comtes de Montribloud, du nom de Covet ou Couvet, aujourd'hui éteints, étaient originaires de Bresse et issus de Jean-Baptiste Covet, premier consul de Marseille en 1600, qui

s'établit à Aix. Alliances : Escalis, Forbin, Grasse, Porcellet, Riquetti de Mirabeau, Seytres de Caumont, Villages, etc. Armes : *d'or, à deux pins arrachés de sinople, entrelacés et passés en double sautoir, fruités d'argent.*

Crose. — La souche a formé deux branches, dont une s'établit à Arles après avoir donné plusieurs conseillers en la cour des comptes d'Aix, et figura aux assemblées de la noblesse en 1789. Alliances : Forbin, Gebrin, Joannis, Suffren, etc. Armes : *d'azur, à trois pals d'or sommés d'une trangle d'or, et à trois étoiles du même, rangées en chef.*

Cuers. — Les seigneurs de Cogolin sont issus de Pierre de Cuers, secrétaire du roi René, et ont donné plusieurs officiers à la marine royale, dont deux siégèrent aux assemblées de la noblesse en 1789. Armes : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois cœurs de même.*

Dedons. — Cette maison, d'ancienne extraction, est originaire d'Istres. Barcillon, ordinairement si sévère, lui donne les plus grands éloges et dit qu'un de ses auteurs conduisait trois cents chevaliers à la croisade de l'archevêque d'Arles, au xe siècle. Elle s'est fixée à Aix lorsque Hugues Dedons fut reçu conseiller au parlement d'Aix, en 1554 ; et, au siècle suivant, elle s'est divisée en deux branches, dont l'aînée obtint l'érection de la terre de Pierrefeu en marquisat, par lettres patentes de 1682, et s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Armes : *d'azur, à trois fasces d'or.* (Voyez pl. du Nobiliaire.)

Demandolx. — La terre de ce nom, située au diocèse de Senez, a été le berceau de cette ancienne famille, que Barcillon dit s'être appelée primitivement Eyriès et n'avoir recueilli la seigneurie de Mandolx que par mariage, au xve siècle. Avec la maison de Barras, c'était une de celles qui avaient donné le plus de chevaliers à l'ordre de Malte. Armes : *d'or, à trois fasces de sable; au chef de gueules, chargé d'une main appaumée d'argent.* (Voyez pl. du Nobiliaire.)

Doria. — C'était une des quatre grandes maisons de la république de Gênes, dont on dit que sont issus les Doria fixés à Tarascon dès le xive siècle. Barcillon conteste cette communauté d'origine. La branche provençale s'est alliée aux Joannis, Montcalm-Gozon, Raousset, Sade, etc., et a formé un rameau, fondu en 1630, dans la famille des Friches de Picardie, qui en a relevé le nom et les armes, et s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Armes : *coupé d'or et d'argent, à l'aigle de sable, membrée, becquée et couronnée d'or.*

Durand. — Elle a pour auteur Louis Durand, dont le fils Bertrand fut conseiller au parlement en 1501. La branche des seigneurs de Fuveau a donné deux premiers consuls d'Aix; celle des seigneurs de Sausses a reçu des lettres de relief de

noblesse en 1756. Armes : *parti d'or et de gueules, au lion couronné de sable, brochant sur le tout.*

Duranti. — Famille noble de robe, qui a donné plusieurs consuls à la ville d'Aix aux xive et xve siècles, puis des conseillers en la chambre des comptes et un général de l'ordre des Minimes, confesseur du roi Henri III. La branche des seigneurs de la Calade s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Armes : *d'argent, au cerisier de sinople fruité de gueules; au chef du même, chargé d'une étoile à six rais d'or.*

Eissautier. — Elle est originaire de Barcelonnette et issue de Pierre Eissautier, qui servait sous Henri IV. Elle possédait les seigneuries du Cartier, de Blégiers et de Chanole. Armes : *d'azur, à trois fasces ondées d'argent; au chef d'or, à trois roses de gueules, rangées en fasce.*

Escalis. — Famille originaire de Marseille, d'où elle passa à Aix et y exerça diverses charges du parlement. Elle tenait un rang distingué dans la noblesse par ses emplois, ses alliances et ses possessions. Armes : *d'or, au griffon de gueules, au bâton de sable brochant sur le tout.*

Esmenard. — Elle est originaire de Lambesc et a donné des viguiers à cette ville dès le xvie siècle. Le Dictionnaire véridique dit que Jean-Antoine Esmenard, sieur de Montdésir, reçut des lettres de noblesse en 1661. Le poëte Esménard, élu membre de l'Académie française en 1810, était de cette famille. Armes : *d'azur, au lion tenant un arc en barre et accompagné en pointe d'un cœur, le tout d'argent; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du même.*

Espinassy. — Honoré d'Espinassi, auquel remonte la maintenue de 1667, fut le père de Lazarin, commandant d'Istres en 1585, député de la noblesse aux états de Blois, et l'aïeul de Frédéric, premier consul de Marseille en 1633. Leur descendance est encore représentée de nos jours. Armes : *d'or, à la rose de sable, accompagnée de trois boutons de rose tigés et feuillés du même.*

Estienne. — *Voyez* p. 241.

Fabre. — Honoré Fabre, anobli par le roi René en 1470, est l'auteur des seigneurs de Mazan et de Vinay, qui ont donné au siècle dernier plusieurs officiers de marine et des chevaliers de Saint-Louis. Armes : *de gueules, à un rencontre de bœuf d'or.*

Fabri. — Cette famille, issue de Jacques Fabri, anobli par le roi René en 1459, possédait la seigneurie de Fabrègues, et a donné des officiers distingués et des conseillers au parlement. — Armes : *d'argent, au pal d'azur; au chef de gueules, chargé de trois écussons d'or.*

FABRON. — Originaire de Marseille, Jean-Baptiste Fabron fut reçu secrétaire du roi en 1724, et a laissé postérité. ARMES : *d'or, au lion de sable, surmonté d'un lambel de gueules.*

FÉLIX DU MUY. — Cette maison, dont l'origine italienne est contestée par Barcillon, qui la dit issue de bourgeois d'Avignon, s'est élevée au premier rang dans sa province par ses alliances et ses services. Elle a donné des conseillers au parlement, des généraux de terre et de mer, des conseillers d'État, des chevaliers des ordres du roi et un maréchal de France, ministre de la guerre en 1774. Son dernier rejeton fut le comte de Muy, lieutenant général, nommé pair de France le 17 août 1815, et décédé le 3 juin 1820. ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois* F *de sable; aux* 2 *et* 3 *de gueules, au lion d'or et à la bande brochante d'azur.*

FLOTTE. — Famille dont une branche a pris le surnom d'Agoult par alliance, l'autre celui de Roquevaire, sa principale seigneurie. Cette dernière avait pour armes : *de gueules, à trois oiseaux d'or, au lambel d'argent*; ce qui lui a fait quelquefois attribuer une origine différente de la première. Elle a donné des officiers supérieurs, des chevaliers de Saint-Louis, des commandeurs de l'ordre de Malte, etc. ARMES : *de gueules, au lion d'or, armé et lampassé d'argent.*

FORBIN et FORESTA. — Voyez l'*Annuaire* de 1845.

GANTÈS. — Famille originaire de Cuers, dont était François de Gantès, reçu procureur général au parlement d'Aix en 1634. Elle a donné des conseillers d'État, des officiers supérieurs de terre et de mer, entre autres un lieutenant général, commandeur de Saint-Louis, et plusieurs capitaines de vaisseau. Une de ses branches s'était fixée en Artois au siècle dernier, et un de ses rejetons est aujourd'hui sous-préfet en Algérie. ARMES : *d'azur, à l'émanche de quatre pièces d'or, mouvante du chef.*

GLANDEVÈS. — Voyez plus haut, p. 171.

GOMBERT et GRIGNAN. — Voyez l'*Annuaire* de 1859, pages 184 et 234.

GRIMALDI. — Ancienne et illustre maison, qui a donné un amiral de France, trois chevaliers des ordres du roi, des lieutenants généraux, des ambassadeurs, etc., et qui a formé plusieurs branches. La principale était celle des princes de Monaco, ducs de Valentinois, pairs de France, qui se sont fondus dans la maison de Goyon-Matignon, aujourd'hui régnante à Monaco. ARMES : *fuselé d'argent et de gueules.*

L'abondance des matières nous oblige à ne donner ici que cette première partie du *Nobiliaire de Provence*, dont nous publierons la suite l'an prochain.















[illegible]

[illegible] ici que cette première partie du *Nobiliaire de Provence*, dont nous publierons la suite l'an prochain.



Alatan



Barras



Barrême



Brunet.



Cadenet



Cays.



Cornelis.



Dalons



Demandolx.



Doria.



Glandevès



Grimaldi

Jacot 2 rue de Rohan

LA NOBLESSE DE FRANCE

Aux Assemblées électorales de 1789.

Tous les nobles âgés de vingt-cinq ans, même les veuves et les demoiselles possédant fief, furent assignés en 1789 pour prendre part ou se faire représenter aux élections des députés de leur ordre aux états généraux. On donna défaut contre ceux qui ne comparurent ni en personne ni par un fondé de pouvoirs. Si la nomenclature exacte des assignés avait toujours été transcrite dans les cahiers de l'ordre, la collection de ces cahiers, conservée aux archives de l'Empire, offrirait un catalogue officiel de toute la noblesse de France en 1789. Malheureusement les listes des électeurs nobles sont presque toujours incomplètes. Généralement, elles ne mentionnent ni ceux qui firent défaut ni même ceux qui, après s'être présentés, se retirèrent en protestant, comme en Dauphiné et dans plusieurs autres provinces. Un assez grand nombre ne donnent que des listes de noms propres, souvent tronqués, sans prénoms ni qualités. Enfin plusieurs cahiers, comme ceux de Bretagne, de Franche-Comté, ne contiennent aucune nomenclature, et se contentent de mentionner les membres du bureau qui procédèrent à l'appel. Ces lacunes considérables qu'il serait impossible de combler entièrement nous ont fait renoncer, il y a trois ans, au projet que nous avions annoncé de publier un recueil spécial en deux volumes des listes des nobles de France convoqués en 1789.

ASSEMBLÉES DE LA NOBLESSE DE LA VILLE DE PARIS.

A Paris, les électeurs de la noblesse offrirent plusieurs circonstances exceptionnelles. Pour éviter les inconvénients d'une assemblée trop nombreuse, les règlements des 28 mars et 13 avril 1789 partagèrent la ville en vingt sections ou quartiers, sous le nom de départements. Tous les nobles furent assignés, chacun dans la section où se trouvait compris son domicile. Mais au lieu d'y exercer directement la plénitude de leurs droits électoraux, ils ne furent appelés qu'à choisir des délégués ou électeurs, dont

le nombre devait être égal au huitième de celui des votants, et dont le mandat serait de procéder à la rédaction des cahiers de doléances de la noblesse et à la nomination des députés de cet ordre. De pareilles mesures soulevèrent une protestation générale. Toutes les sections choisirent des commissaires qui se réunirent le 20 avril chez le marquis de Boulainvilliers, prévôt de Paris et président du premier quartier ou département. On y délibéra s'il ne convenait pas que la noblesse s'abstînt complétement. La majorité fut d'avis qu'en présence des circonstances difficiles où se trouvait le pays, il ne fallait pas mettre d'entraves à la prompte réunion des états généraux. On se contenta de décider qu'on protesterait contre les règlements des 28 mars et 13 avril, et qu'on élèverait au quart des votants le nombre des électeurs ou délégués qui procéderaient à la nomination des députés aux états généraux. Malgré cette décision, les assemblées partielles de dix départements de Paris se bornèrent à faire une protestation, et se séparèrent sans dresser aucun procès-verbal officiel.

Pour ces dix quartiers[1], le registre 113 de la collection B III des archives de l'Empire, qui contient les cahiers de la noblesse de Paris, n'offre ni la nomenclature générale des nobles qui y comparurent ni celle des délégués ou des électeurs qu'ils choisirent. Nous avons fait d'inutiles recherches pour remédier à la première de ces deux sortes de lacunes; mais nous avons été plus heureux pour la seconde. Une liste générale des délégués des vingt sections avait été publiée en 1789 chez Desaint, imprimeur du Châtelet. M. Louvart de Pontlevoy a eu l'obligeance de nous en communiquer un exemplaire qu'il tenait de son père, électeur de la treizième section.

C'est ce qui nous a permis de remplir les vides laissés pour dix sections dans les registres des archives de l'Empire. On verra combien ces nomenclatures diffèrent par les détails suivant les sections où elles furent rédigées.

[1] C'étaient la 4e section, la 5e, la 6e, la 7e, la 8e, la 9e, la 11e, la 16e, la 17e et la 19e.

LISTE DES ÉLECTEURS DE LA NOBLESSE

DANS LES VINGT DÉPARTEMENTS OU QUARTIERS DE PARIS.

I. — Le Châtelet, 46 votants, 11 électeurs.

Boulainvilliers (Anne-Gabriel-Henri-Bernard, marquis de), seigneur de Passy, Montgeron, etc.. prévôt de Paris.
Duval d'Espréménil, conseiller au parlement.
Perrot (Pierre), président à la Chambre des comptes.
Boucher d'Argis, conseiller au Châtelet.
L'Héritier, doyen des conseillers à la Cour des aides.
Marchais, conseiller auditeur des comptes.
Coubert (Bernard, comte de).
Héman (L. de), conseiller maître des comptes.
Turgot (le marquis de), officier aux gardes françaises.
Davène de Fontaine, conseiller correcteur des comptes.
Du Tremblay de Saint-Yon, conseiller auditeur des comptes.

A cette liste du premier quartier ou département de Paris, il faut ajouter celle de tous ceux qui possédaient des fiefs *intra muros* et qui furent de droit appelés à siéger avec les délégués de cette section, réunis au Châtelet. Ils étaient au nombre de neuf, savoir : *Monsieur*, frère du roi, fief du Luxembourg; — le comte d'*Artois*, fief de la Pépinière; — le duc d'*Orléans*, fief du Palais-Royal; — le comte de *Lauriston*, partie de la Grange-Batelière; — le marquis de *Juigné*, fief du Roule, rue Saint-Germain-l'Auxerrois; — M. de *Baillif le Ménager*, fief des Mathurins, faubourg du Roule; — M. de *Bercy*, fief du Nexlon, faubourg Saint-Antoine; — M. du *Tremblay de Rubelles*, fief de Saint-Yon, rue Bertin-Poirée; — le marquis de *Champigny* (Bochard), fief de la Trémoille; — le président de *Saint-Fargeau*, fief du grand et petit Chaumont.

II. — Le Louvre et les Tuileries, 40 votants, 10 électeurs.

Les ducs d'Ayen (président de la section), de Fitz-James, de Villars-Brancas; les comtes de Menou, de Lambert; Fontaine, écuyer; Midi, conseiller à la Cour des aides; Gounon, ancien capitoul de Toulouse; le président de Tascher.

III. — Palais-Royal, 73 votants, 16 délégués.

Orléans (Mgr le duc d'), premier prince du sang, président de la section.

Barbentane (Paul-François-Hilarion Puget, comte de), colonel au régiment d'Aunis.

Dampierre (Auguste-Marie-Henri Picot, comte de), major au 2e chasseur.

La Touche (Louis-René Levassor, comte de), capitaine de vaisseau, chancelier du duc d'Orléans.

Du Crest (Charles-Louis, marquis).

Choderlot de Laclos (Pierre-Antoine-François), écuyer, capitaine d'artillerie.

Hocquart (Matthieu-Louis), chevalier, avocat général à la Cour des aides.

Février (Pierre-Joseph de), écuyer, maréchal de camp, secrétaire des commandements du duc d'Orléans.

La Bussière (Jean-Baptiste-Louis de), major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.

Savalette de Langes (Charles-Pierre-Paul), ancien conseiller au parlement.

Pavé de Vandœuvre (J.-B.-Gabriel), conseiller à la Cour des aides.

Pondeux (François, baron de), colonel d'infanterie.

Evry (Joseph Brunet, marquis d'), maréchal de camp.

Saint-Blancard (le marquis de), maréchal de camp, gentilhomme de la chambre du duc de Chartres.

Ségur (Alexandre-Joseph, vicomte de), colonel de chasseurs, premier gentilhomme du duc d'Orléans.

Houdetot (Claude-Constance-César, comte d'), lieutenant général.

IV. — Roule et Chaillot, 5 votants, 2 électeurs.

Lavaupalière (le marquis de), président de la section.
Damas (le comte Charles de).

V. — La Ville-l'Évêque, 45 votants, 10 électeurs.

Le comte de Ricé, président; le duc d'Aumont; les marquis de Surgères (la Rochefoucauld), de Beauharnais, de Ganges; les comtes de Serrant-Walsh, d'Espinchal, de Bourzac, de Sainte-Croix; M. de Sartines, maître des requêtes.

VI. — Chaussée d'Autin, 36 votants, 8 électeurs.

Les marquis de Clermont d'Amboise, de Gouy d'Arsy, du Dreneuc, de Montfermeil, de Romance; le vicomte de Valence; le baron d'Eaubonne; M. de Bougainville.

VII. — Place des Victoires.

Le registre des Archives de l'Empire (B III, nº 113, page 1008) ne porte qu'à 60 le nombre officiel des votants; mais ce doit être une erreur de chiffre; car celui des électeurs fut de 28, qui est le quart de 112, à moins toutefois que cette section, au lieu de se conformer à la décision générale des autres, n'ait doublé le nombre de ses délégués, qui furent :

Les ducs d'Uzès, de Crussol; les marquis de Lusignan (président de la section), de Chatenay, de Las Cases; les comtes de Kersaint, de la Viefville, de Vassan, de Conway, de Barquier; le vicomte de Girardin d'Ermenonville; les barons de Montboissier, de Cormeré, de Ros; les chevaliers de Guimps, de Lambert et de Chistenay; MM. de Sémonville et Ferrand, conseillers au parlement; Pitoin; de Vergennes et de Malartic de Fondat, maîtres des requêtes; Cochu, avocat aux conseils du roi; le président de Fautras; de Montvert; Magnyer; le Roy de Petit-Val; Fornier.

VIII. — Saint-Martin, 45 votants, 10 électeurs.

De Montholon (président de la section), procureur général à la Chambre des comptes; les marquis d'Asnières, d'Ars, de Vigny; MM. le chevalier (*alias*, marquis) de Mandat; Dionis du Séjour; Lelong, maître des comptes; de Romainvilliers; de Neuville d'Isle.

IX. — La Grève, 37 votants, 8 électeurs.

Le marquis de Faronville (président de la section); le comte de Pinon; MM. de Vouges, de Chanteclair, de Vandeuil et Bizeau, maîtres des requêtes; de Lavoisier; de Plaigne, auditeur des comptes; de Charnois, conseiller au parlement.

X. — Première partie du Marais, 117 votants, 24 électeurs.

Nicolay (Aymard-Charles-Marie de), premier président de la Chambre des comptes.

Ormesson de Noireau (Anne-Louis-François), président au parlement.

Maubec (Louis-Gabriel-Planette, marquis de), capitaine aux gardes.

Hocquart (Antoine-Louis-Hyacinthe), premier président des aides.

Brochet de Saint-Prest, maître des requêtes.

Saint-Fargeau (le président Lepelletier de).

Chabert (Joseph-Bernard, marquis de), chef d'escadre, commandeur de Saint-Louis.

Apchon (Antoine-Louis-Claude Saint-Germain, marquis d'), maréchal de camp, lieutenant général de Bourgogne au bailliage de Mâcon.

Thomé (René, marquis de), maréchal de camp.

Morel de Vindé (Charles-Gilbert, vicomte de), conseiller au parlement.

Villiers de la Bergue (Prudent de), conseiller au Châtelet.

Camus du Martroy (Emmanuel-Jean-François), conseiller à la Cour des aides.

Corberon (Bourrée de), conseiller au parlement.

Reffuveille (Jacques-Augustin de la Barberie, marquis de), maréchal de camp.

Frémeur (Jean-Toussaint de la Pierre, marquis de), maréchal de camp.

Hénin de Chérel, maître des comptes.

Choart (J.-Baptiste-Louis), président à la Cour des aides.

Le Marié d'Aubigny (J.-B.-Jérôme), avocat général à la Chambre des comptes.

Saint-Cyr (Alexandre-Charles-Marie Prevost, marquis de), capitaine de cavalerie.

Rézy (Auguste-Louis Langlois de), officier aux gardes.

Leudeville (Alexandre-Théophile Petit de), président aux aides.

Menou (Bernard, marquis de).

Avelon (Nicolas Coucquault, marquis d'), maréchal de camp.

Pierson de Ménerville (Louis-Marie-Pomponne), président aux aides.

XI. — Seconde partie du Marais, 75 votants, 16 électeurs.

Le bailli de Crussol (président de la section); les marquis d'Anglade, de Boury; le comte de Nicolay; le vicomte de Thury; le baron de Mestre; Talon, Duport et d'Oultremont, conseillers au parlement; le président Salier; Garnier; Beaurecueil; Perrotin de Barmont; le président de Brévannes; Choppin; de Fiennes d'Herlyes.

XII. — Faubourgs Saint-Antoine et du Temple, 21 votants, 6 électeurs.

Rennepont (Alexandre-Bernard-Élisabeth de Pons, marquis de), sous-lieutenant des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis, président de la section.

Loyac (Marie-Claude-Jean-Baptiste-Charles-François, marquis de), chevalier de Saint-Louis.

Miromesnil (Nicolas Hue, comte de), maréchal de camp.

Le Mairat (Antoine-Hilaire-Laurent), président à la Cour des comptes.

Le Salle (le marquis de), comte d'Offémont, ancien lieutenant-colonel d'infanterie.

La Saulais (Beauné de), maréchal de camp.

XIII. — Place Maubert, 32 votants, 8 électeurs.

Lally-Tollendal (le comte), président de la section; le baron d'Arros; le marquis de Grimaudet; le comte Charles de Marguerye; le chevalier Louvart de Pontlevoy; MM. Paporet; du Pré de Saint-Maur, conseiller au parlement; d'Ansse de Villoison, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

XIV. — Saint-André des Arcs, 21 votants, 6 électeurs.

Du Pré de Saint-Maur (Antoine-Louis), chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine aux gardes françaises, quart comte de Soissons, vicomte d'Hostel, seigneur de la châtellenie de Vailly sur Aisne, président de la section.

Matherel Saint-Germain (le vicomte de Martinel, *alias*).

Boulard, écuyer, conseiller du roi, notaire au Châtelet.

La Grange (le vicomte de), colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.

Lebègue (Achille), écuyer, secrétaire du roi.

Boscheron, payeur de rentes.

XV. — Luxembourg, 46 votants, 10 électeurs.

Le comte de Clermont-Tonnerre, président de la section; le duc de la Rochefoucauld; le prince de Léon; les marquis de Condorcet, de Saint-Vallier, de la Rochefoucauld-Bayers; les comtes Louis de Narbonne, de Sarsfield et de Bruny; le vicomte de Gand.

XVI. — La Croix-Rouge, 26 votants, 6 électeurs.

Le duc de Biron, président de la section; le comte de Moreton-Chabrillan, colonel du régiment de Lafère, capitaine en survivance des gardes de Mgr le comte d'Artois; Dubuc de Longchamp; les marquis de Lameth et de Courtomer; le comte de Montmorency-Laval.

XVII. — Saint-Germain des Prés, 34 votants, 8 électeurs.

De Fargès, président de la section: les comtes de Vaubecourt, de Maupeou, de Buzançois, d'Hargicourt (*alias* Argicourt); le vicomte de la Roche-Aymon; le baron de Saint-Marsault; le duc de Guiche.

XVIII. — Les Théatins, 43 votants, 10 électeurs.

Le comte de Rochechouart, président; le duc de Piennes; le marquis de Saisseval; les comtes de Mirepoix, de Gouvernet, Archambaud de Périgord, Boson de Talleyrand, de Puisignieux; le vicomte de la Tourette; Sabatier de Cabres.

XIX. — Les Petits-Augustins, 25 votants, 6 électeurs.

Le duc de Castries, président de la section; les ducs de Liancourt et de Caylus; les marquis de Montesquiou et de la Queuille; le prince de Broglie.

XX. — Les Invalides, 15 votants, 4 électeurs.

Le marquis de Guerchy, président de la section; les marquis d'Autichamp et de Timbrune; le chevalier de Regnaud.

Le quinzième département, celui du Luxembourg, qui siégeait aux Grands-Augustins, fut un des plus ardents à

réclamer contre les règlements du 28 mars et du 13 avril 1789. La protestation fut signée par tous les membres présents de l'assemblée; de là vient que la liste des nobles du quartier du Luxembourg qui n'ont point fait défaut se trouve transcrite deux fois dans la collection conservée aux Archives de l'Empire. Nous donnons ici la liste faite d'après l'appel. Elle ne diffère de celle qui se trouve à la suite de la protestation (B III, n° 113, pages 703 et 733) que pour un seul nom, celui de M. Gilbert de Solérac, qui est appelé dans la seconde *de Gilbert-Solérac.*

Narbonne (le comte Louis et le chevalier de).
Nau de Maisonrouge.
Croissy (le marquis de).
Angot des Rotours.
Brusse (le chevalier de).
La Rochefoucauld (le duc et le marquis de).
Gand (le vicomte de).
Mesnil-Simon (le comte du).
Bruny (le comte de).
O'Shes (le comte).
Sarsfield (le comte de).
Carrère.
Chrétien de Lihus (père et fils).
Canot de la Lobbe.
Drucourt (le baron de).
Montesquiou-Fezensac (le chevalier de).
Poan de Saint-Simon.
Camusat de Thoeny.
Saint-Vallier (le marquis de).
Beauharnais (le vicomte de).
Rancher (le comte de).
De Penfentenyo, baron de Cheffontaine.
Noyelles de Parange (le chevalier de).
Noyelles (le chevalier de).
Moreau de la Vigerie.
De Goujon de Thuisy.
De Lignac.
Thuisy (le marquis de).
Saint-Maime (le comte de).
Clermont-Tonnerre (le comte de).

Condorcet (le marquis de).
Tillet.
La Marlière (le comte de).
Clément de Boissy.
Caumont (le comte de).
De Pont-Charost.
La Châtre (le comte de).
Chabot (duc de).
Huart du Parc.
Dorigny; *alias* d'Origny.
Lanigan.
Léon (le prince de).
Gilbert de Solérac; *alias* de Gilbert-Solérac.

Nous donnerons l'an prochain les listes des électeurs nobles des neuf autres départements de Paris, qui, comme nous l'avons dit plus haut, sont conservées dans la collection des Archives de l'Empire.



REVUE NÉCROLOGIQUE

DE 1861.

La mort a frappé, en 1861 : le roi de Portugal (le 11 octobre), et le prince Ferdinand, son frère (le 6 octobre); le roi de Prusse (le 2 janvier); le sultan (le 25 juin); l'empereur de la Chine (le 22 août); la reine de Madagascar (le 18 août); le prince Albert, mari de la reine d'Angleterre (le 14 décembre); la duchesse de Kent, sa mère (le 1er mars); le comte de Montémolin, oncle de la reine d'Espagne (le 13 janvier); la comtesse de Montémolin, tante du roi de Naples (le 14 janvier); l'infant d'Espagne Ferdinand, frère du comte de Montémolin (le 1er janvier); la comtesse de Cambacérès, née princesse Bonaparte, cousine de l'Empereur (le 9 juin); la marquise de la Tour du Pin, née princesse de Monaco (le 11 septembre); et trois jeunes princesses : Marie, fille de la reine d'Espagne (en juillet); Bérengère, fille du duc de Montpensier (le 25 juillet); Marie-Jeanne-Amélie, petite-fille du roi de Saxe (le 2 mars). Cette liste funèbre compte donc cinq têtes couronnées, quatre princes et sept princesses.

L'Église a perdu cinq cardinaux de l'ordre des prêtres : Mgr Gabriel della Genga Sermatei (le 10 février); Mgr François de Paule Villadicani, archevêque de Messine (le 14 juin); Mgr Jacques Piccolomini (le 20 août); Mgr Jean Brunelli (en février); Mgr Jules Recanati (le 17 novembre), et un cardinal de l'ordre des diacres, Mgr Santucci (le 19 août).

Le Sénat compte huit extinctions dans ses rangs : le maréchal Bosquet (le 11 février); le baron de Crouseilhes (le 19 février); le comte de Tascher la Pagerie (le 3 mars); Théodore Gréterin (le 16 mai); Mgr de Mazenod (le 22 mai); le comte Curial (le 23 septembre); le général comte de Bar (23 décembre).

La pairie héréditaire a vu s'éteindre deux de ses anciens représentants : le duc de Luxembourg (le 5 mars); le comte Curial, sénateur; cinq pairs ayant des titres, mais étant de création postérieure à l'hérédité : le comte de Ham (le 10 juin); le baron Aymard (le 27 avril); le baron

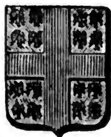
Feutrier (le 24 juin); le baron de Crouseilhes, sénateur; le comte du Moncel (le 20 octobre); cinq pairs n'ayant pas de titres nobiliaires : Cordier (le 30 mars); Ferrier (le 11 janvier); Hartmann (en avril); Reynard (le 29 août); Chastellier (le 15 juillet).

L'épiscopat français regrette : Mgr de Mazenod, évêque de Marseille; Mgr de Salinis, archevêque d'Auch; Mgr Thibault, évêque de Montpellier; Mgr Menjaud, archevêque de Bourges; Mgr Depéry, évêque de Gap; Mgr Nanquette, évêque du Mans.

La maison des comtes de Roucy a perdu son dernier rejeton; trois autres déjà éteintes dans les mâles, celles des marquis Anjorrant, des marquis de Custine et des marquis de Bassompierre, ont été frappées par la mort de la comtesse des Monstiers de Mérinville, née Anjorrant; de la marquise de Dreux-Brézé, née de Custine, et de la marquise de Bassompierre, née de Villeneuve-Vence.

Parmi les principales pertes qu'a faites l'élite de la noblesse de France, il faut citer encore : le prince de Beauvau-Craon; François de Noailles, frère du duc de Mouchy; le marquis de Vaulchier; le comte de Mac-Carthy; le baron de Maistre; le comte Georges de la Rochefoucauld; le comte de Montebello; le marquis de Lagoy; le comte de Septeuil; le comte de Montalembert d'Essé; la duchesse de Luynes; la princesse de Broglie; les duchesses douairières de Praslin, de Fitzjames et de Marmier; la comtesse Melchior de Polignac; la comtesse de Choiseul d'Aillecourt, née Talleyrand-Périgord; la comtesse du Cayla; la marquise de Menou.

LE DUC DE LUXEMBOURG.



Charles-Emmanuel-Sigismond de Montmorency, duc de Luxembourg, de Piney et de Châtillon, lieutenant général, ancien pair de France, chevalier des ordres du roi, était né en 1774, à Paris, à l'Arsenal, dont le marquis de Paulmy, son aïeul maternel, était gouverneur. Il suivit son père dans l'émigration et se rendit en Portugal, où le roi lui confia un régiment de cavalerie. Pendant son séjour à Lisbonne, il maria sa sœur au marquis de Cadaval, d'une branche cadette de la maison de Bragance, et il eut le malheur de perdre son frère aîné dans un naufrage. Devenu par cette mort duc de Luxem-

bourg, et dernier rejeton de sa branche, il fut rappelé à la pairie en 1814, et, après les cent jours, le roi Louis XVIII le nomma ambassadeur de France au Brésil, d'où il revint l'année suivante. En juillet 1830, le duc de Luxembourg, capitaine de la compagnie des gardes du corps de son nom, était de service auprès de Charles X, et, fidèle au malheur, il accompagna ce prince en Ecosse. Après avoir voyagé en Europe pendant plusieurs années, il revint se fixer en France, au château féodal de Châtillon, qui avait vu naître l'amiral Coligny, son ancêtre, et où il vécut dans une profonde retraite. Il est décédé le 5 mars dernier.

Nous apprenons la mort récente de la marquise de Couronnel, née Montmorency, belle-mère du marquis de Pimodan et nièce du dernier duc de Montmorency-Laval.

LE MARÉCHAL BOSQUET.

Né à Mont-de-Marsan en 1810, Pierre-Joseph-François Bosquet, élève de l'Ecole polytechnique en 1829, sortit de l'École d'application en 1833, et servit en Algérie de 1834 à 1853. Nommé capitaine en 1839, il se distingua au combat de Sidi-Lakhdar, où il fut blessé à la tête le 14 janvier 1841, et à l'affaire de l'Oued-Melah, le 17 juillet suivant. Chef de bataillon des tirailleurs indigènes en 1842, il exécuta, à la tête de ce corps, une razzia brillante contre la tribu des Flittas, en mai 1843. Il était colonel du 16e de ligne depuis quelques mois lorsqu'il reçut, après la révolution de Février, le commandement de la subdivision d'Oran, et contribua puissamment à réprimer l'insurrection de l'Ouarensenis. Elevé au grade de général de division le 10 août 1853, il se couvrit de gloire dans la campagne de Crimée, à la bataille d'Inkerman, à l'assaut du Mamelon-Vert et à la prise de Sébastopol, où il fut atteint d'un éclat d'obus. Nommé sénateur le 9 février 1856, le brave général reçut le 18 mars suivant le bâton de maréchal, en même temps que les généraux Randon et Canrobert. Il est décédé le 11 février 1861.

LE BARON DE CROUSEILHES.

Marie-Jean-Pierre Dombidau, baron de Crouseilhes, issu d'une ancienne famille de Béarn, était petit-fils d'un conseiller au parlement de Navarre, créé baron en 1753. Il était avocat général à la cour royale de Pau, lorsqu'il fut nommé maître des requêtes, puis secrétaire général au

ministère de la justice, et enfin conseiller à la Cour de cassation. Ce savant jurisconsulte, élevé à la pairie en 1845, et élu en 1849 représentant à l'Assemblée législative, résigna ses fonctions de conseiller pour conserver le mandat de ses concitoyens. Il reçut le portefeuille de l'instruction publique en 1851, fut créé sénateur en 1852, et appelé à la vice-présidence du conseil du sceau des titres le 9 janvier 1859. Il est décédé le 19 février 1861, honoré de tous pour sa douceur, sa bienveillance et son profond savoir.

LE MARQUIS DE VAULCHIER.

Louis-René-Simon, marquis de Vaulchier, né en 1780, fut élevé par son oncle, le marquis de Monciel (Terrier), qui avait reçu de Louis XVI le portefeuille de l'intérieur en 1792, et qui avait été l'un des derniers ministres restés fidèles à la royauté. Il puisa dans cette éducation les sentiments généreux et les principes de dévouement et de loyauté qui ont honoré sa vie. Nommé préfet du Jura en 1814, il marqua son début dans la carrière par l'énergie qu'il déploya pendant les cent jours en présence de la défection du maréchal Ney. Il administra ensuite successivement les départements de la Charente, de Saône-et-Loire et du Bas-Rhin, et quitta ces dernières fonctions lors de l'avénement du ministère Decazes. Ses concitoyens du Jura rendirent hommage à son mérite en lui confiant le mandat de député, et le roi Louis XVIII l'appela à la direction générale des postes, d'où il passa à celle des douanes. Depuis 1830, il vivait dans la retraite au sein de sa nombreuse famille. (Voyez l'*Annuaire* de 1830, p. 322.)

MONSEIGNEUR DE MAZENOD.

Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, né à Aix en 1782, était issu d'une famille noble du Forez (*Annuaire* de 1857, p. 336), et neveu de Charles-Fortuné de Mazenod, nommé évêque de Marseille en 1823. Son oncle l'appela alors près de lui, et le chargea d'abord comme vicaire général, puis comme évêque auxiliaire, d'une part considérable de l'administration diocésaine. En 1837, le vénérable prélat, accablé par l'âge et les fatigues, donna sa démission, et obtint pour successeur le neveu qui depuis longtemps partageait ses travaux. Après vingt ans d'un laborieux épiscopat, Mgr de Mazenod avait été nommé sénateur le 24 juin 1856. Il est décédé le 22 mai 1861.

LE MESLE DU PORZOU.

Pierre-Marie le Mesle du Porzou, né le 17 janvier 1783, était issu d'une famille noble dont la notice a été publiée dans l'*Annuaire* de 1861, page 184. Il servit avec distinction sous l'Empire en qualité de capitaine d'artillerie; mais il quitta de bonne heure la carrière militaire, et rentra dans la vie privée, où il s'occupa d'études et de travaux littéraires. En 1837, il envoya au congrès européen un mémoire fort étendu sur l'ancienne langue celtique, dont l'impression *in extenso* eut lieu dans les procès-verbaux des séances de cette assemblée. Il composa encore plusieurs écrits sur des questions de grammaire et de linguistique, et divers mémoires d'économie politique. Ces travaux ne l'empêchèrent pas de s'occuper aussi des intérêts matériels de son pays, comme membre du conseil général des Côtes-du-Nord et comme maire de Paimpol. Sous sa longue et habile administration, cette ville s'enrichit de monuments publics et d'établissements de bienfaisance, et traversa sans atteintes les orages de la révolution de 1848. C'est ainsi que, par ses écrits et ses actions, il se montra toujours le type de l'homme de bien. Dans un âge assez avancé, M. le Mesle du Porzou avait conservé une santé robuste et une vive intelligence, et rien ne faisait pressentir encore le coup funeste qui le menaçait, lorsque la mort est venue le frapper le 17 août 1860. ARMES : *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent, au chef d'azur, chargé d'un château d'or.*

LE COMTE DE BOUGAINVILLE.

Alphonse, comte de Bougainville, colonel de cavalerie en retraite, né en 1788, était fils de l'illustre amiral de Bougainville. Sorti de l'école militaire en 1806, il fut décoré à la bataille de Friedland, fit toutes les campagnes de l'Empire, et s'éleva rapidement au grade de chef d'escadron. Nul n'était plus brave ni plus modeste. Nommé chevalier de Saint-Louis et colonel de cuirassiers sous la Restauration, il commandait son régiment avec distinction lorsque la révolution de 1830 lui imposa le devoir de briser son épée et de se consacrer dans la retraite à la vie de famille. Il est décédé au mois de mai 1861.

LE COMTE CURIAL.

Napoléon-Joseph, comte Curial, né en 1809, était fils du général de ce nom, sénateur et comte de l'Empire, et petit-fils du comte Beugnot, ministre de la marine en 1814. Le général, appelé à la pairie en 1814, étant mort en 1829, son fils fut admis au Luxembourg à titre héréditaire en 1835. Membre de l'Assemblée constituante et de la législative en 1848 et 1849, il avait été nommé sénateur au mois de janvier 1852. Il est mort le 22 septembre dernier. Armes : *d'or, à deux lances d'argent, passées en sautoir, chargées d'un bouclier de sable, bordé d'argent et marqué d'un foudre d'or; les lances cantonnées de quatre étoiles d'argent, en chef un aquilon du même au premier canton, et en pointe un crocodile contourné au naturel, enchaîné de sable au bouclier, et soutenu d'une rivière d'azur.* (Voyez l'*Annuaire* de 1849, p. 396.)

LE MARQUIS DE TOUSTAIN.

Jean-François de Toustain-Fortemaison, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, né en 1772, était issu d'une ancienne famille de Normandie, dont une branche se fixa, il y a plus d'un siècle, dans l'Orléanais. Il fit avec distinction toutes les campagnes des princes dans le régiment des chasseurs nobles. En 1814, il était adjoint au maire de Pithiviers, et il préserva cette ville d'un pillage complet par la fermeté qu'il déploya devant les Prussiens. Sa mort a causé les plus vifs regrets et laissé un vide véritable dans sa ville natale, où il était connu sous le titre de marquis de Toustain-Fortemaison. Il est décédé le 2 décembre. Armes : *d'or, à la bande échiquetée d'azur et d'or de deux tires.*

LE COMTE DU MONCEL.

Alphonse-Henri-Adéodate, comte du Moncel, né en 1784, général du génie, chevalier de Saint-Louis, C. ✻, député royaliste en 1815, chef de la maison militaire du roi Charles X en 1830, créé pair de France en 1846, était issu d'une ancienne famille noble de Normandie. Il s'était exclusivement livré depuis 1848 au développement de l'agriculture et à la fondation de fermes écoles. Il est décédé le 20 octobre 1861. Armes : *de gueules, à trois losanges d'argent.*

LE COMTE DE MONTRAVEL.

Louis-Antoine-Fleury, comte de Montravel, né en 1780, était issu d'une ancienne famille du Vivarais. A la Restauration, il servit comme brigadier des chevau-légers du roi Louis XVIII. Mais ses goûts calmes et modestes ne tardèrent pas à lui faire quitter la carrière militaire, et il vivait depuis plus de quarante ans dans une retraite complète lorsque la mort est venue l'enlever à l'affection de sa famille et aux sympathies de tous ceux qui avaient eu l'occasion de l'apprécier.

LE BARON AYMARD.

Antoine Aymard, né en 1773, était entré de bonne heure au service militaire, où il avait conquis par sa bravoure le titre de baron et une dotation en Westphalie par lettres patentes de Napoléon du 20 juillet 1808. Créé sous la Restauration lieutenant général et chevalier de Saint-Louis, il fut appelé à la pairie en 1834, par le roi Louis-Philippe, qui le choisit pour aide de camp et qui le nomma en 1841 grand-croix de la Légion d'honneur. Il vivait dans la retraite depuis la révolution de Février, lorsqu'il est mort, le 27 avril dernier.

LE COMTE DE TASCHER LA PAGERIE.

Pierre-Claude-*Louis*-Robert, comte de Tascher la Pagerie, sénateur, était issu d'une ancienne famille noble, originaire de Châteauneuf en Thimerais, dont la souche s'était partagée en deux branches. L'aînée passa à la Martinique il y a plus d'un siècle, et s'y subdivisa en plusieurs rameaux. Un d'eux s'éteignit dans la personne de l'impératrice Joséphine; un autre, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, était représenté à la fin du siècle dernier par Robert-Marguerite, baron de Tascher de la Pagerie, oncle de l'impératrice et père du sénateur qui vient de mourir en 1861. Ce dernier, né le 1er avril 1787, fut nommé officier d'ordonnance de l'Empereur en 1807, chef d'escadron en 1809, colonel en 1814, et aide de camp du prince Eugène, qu'il suivit au service bavarois, où il devint, avec l'autorisation du gouvernement français, général de division et chambellan du roi de Bavière. Il a été nommé sénateur en France le 31 décembre 1852, et grand maître

de la maison de l'Impératrice le 25 janvier 1853. Son fils aîné, le duc de Tascher la Pagerie, a été appelé à le remplacer au Luxembourg.

LE COMTE DE BAR.

Adrien-Aimé-Fleury, comte de Bar, général de division et sénateur, né le 13 décembre 1785, s'était engagé en 1805 dans le 15e régiment d'infanterie. Il fit les campagnes de Portugal et d'Allemagne et fut blessé à Bautzen. Après deux ans de captivité, il rentra en France avec le grade de chef de bataillon, et reçut un coup de feu au bras gauche à la bataille de Waterloo. En 1825, il était lieutenant-colonel du 20e léger qui fut envoyé en Espagne. Il passa ensuite comme colonel au 5e léger et accompagna en Algérie le maréchal Bugeaud. Nommé lieutenant général en 1844, il fut brusquement mis à la retraite en 1848 par le gouvernement provisoire, et revint à Paris, où la troisième légion de la garde nationale le choisit pour colonel et où il fut élu représentant à l'Assemblée législative. Lors de la création du Sénat, en 1852, il fut appelé à en faire partie.

LE COMTE DE BEURGES.

Adrien-Louis, comte de Beurges, né en 1783, était issu d'une famille noble établie en Lorraine depuis le XVIe siècle. Il s'engagea dans un régiment de dragons et fit toutes les campagnes de l'Empire. Après vingt-sept ans de service, il se retira avec le grade de chef d'escadron en 1830. Il avait été créé chevalier de la Légion d'honneur en 1821 et officier de l'ordre de Saint-Ferdinand après la campagne d'Espagne.

LE CHEVALIER DE CASTARÈDE.

Pierre-Armand de Castarède, né en 1777, était issu d'une ancienne et honorable famille du Béarn; nommé chevalier de la Légion d'honneur par la Restauration, il n'accepta aucune des fonctions publiques que ses amis Lainé et le comte de Peyronnet lui firent proposer, et ne se servit de son influence que pour rendre service et répandre autour de lui de plus larges bienfaits. Il est décédé au mois de juillet dans son château de Taillefer, près Uzos.
ARMES : *d'azur, à une croix d'argent; au chef d'or, chargé d'un lévrier passant de sable.*

CORRECTIONS ET ADDITIONS

à l'Annuaire de 1861.

Page 128, lignes 19 et 20, lisez : *Vilmorin*, et non *Villemorin*.

Page 150, ligne 5, lisez : 22 *août*, au lieu de 4 *mars* 1663.

Page 168, ligne 35, lisez : 8 *avril*, au lieu de 18 *août* 1830.

Page 221, ligne 19, lisez : *Persigny*, au lieu de *Tersigny*.

Page 256, ligne 12, Mme la baronne de Bertoult est née de *Tenremonde*, et non d'*Hespel*.

Page 250, ligne 1, lisez : *Coustant d'Yanville*, et non *Constant d'Yanville*.

Page 262, au 28 juillet, lisez : comte de *Vibraye*, et non de *Vilraye*.

Page 265, au 26 septembre, lisez : M. le baron de *Brivazac* avec Mlle de *Lur-Saluces*.

Page 304, ligne 7, supprimez le mot *conférés;* tous les titres cités dans cette liste ont été l'objet de reconnaissances ou de confirmations, et comme tels ils n'ont payé que le quart des droits de chancellerie imposés aux collations.

NOBILIAIRE DU COMTAT VENAISSIN.

Page 232, ligne 1re, lisez : 516, au lieu de 471.

Page 233 : il faut ainsi rétablir la nomenclature des charges qui conféraient la noblesse : le primicier; l'auditeur de la Rote; le vice-gérant; le vice-recteur du Comtat; le président de la révérende Chambre apostolique; l'avocat général de la Légation; le secrétaire d'Etat et archivaire, etc.

Page 244 : ajoutez à la liste des familles existantes : 1° celle de Collet de la Madeleine, qui avait été portée comme éteinte, et qui a pour rejeton Henri, frère puîné de Jules Collet de la Madeleine, homme de lettres; 2° celle de Poli, dont une branche (des comtes de Saint-Tronquet) est éteinte, mais dont l'autre, indiquée par Pithoncurt, qui en avait perdu la trace, passa en Piémont, puis en Corse, et enfin en Saintonge, où elle existe et compte comme rejeton actuel le vicomte Oscar de Poli, zouave pontifical, blessé à Castelfidardo; 3° celle de Palys, aujourd'hui fixée en Bretagne, et portant le titre de comte dès 1612.

Même page, ligne 20 : le titre de comte de Blanchetti se trouve dans le bref du 7 septembre 1742; mais ce ne sont pas des lettres de collation.

Ligne 23 : au lieu de *Guillaume-Françoise Athénosy d'Avignon*, lisez : *Guillaume-François Athénosy, d'Avignon*.

Ligne 28 : au lieu de *Pérussi*, lisez : *Peruzzi*.

Ligne 29 : supprimez Planchette de Piégon, réellement éteinte.

ADDITIONS AU NOBILIAIRE DE SAVOIE.

MOLLARD. — Famille ancienne, dont était Jacques Mollard, juge du grand sceau du Faucigny en 1427; représentée aujourd'hui par Félix-Philibert Mollard, général de division, aide de camp de l'Empereur, G.O.✻, né à Albens le 13 mai 1801. ARMES : *de gueules, à la tour donjonnée d'argent*.

PAVY. — Les fils de Jean Pavy furent anoblis par lettres patentes de Charles III, duc de Savoie, le 3 juillet 1518. Aimé Pavy, procureur général au sénat de Savoie, mourut en 1634. ARMES : *d'azur, à la bande d'or, au chef denché d'argent*. (La branche encore existante a supprimé le chef et a ajouté trois étoiles, deux molettes et un croissant d'or, qui accompagnent la bande.)

TABLE

DES FAMILLES NOBLES

DONT LES ARTICLES SONT CONTENUS DANS CE VOLUME.



FAMILLES NOBLES

DONT LES NOTICES GÉNÉALOGIQUES SONT CONTENUES

DANS LES DIX-HUIT VOLUMES PRÉCÉDENTS.

Dans cette table, *a* indique l'Annuaire de 1843; *b*, 1844; *c*, 1845; *d*, 1846; *e*, 1847; *f*, 1848; *g*, 1849-50; *h*, 1851; *i*, 1852; *k*, 1853; *l*, 1854; *m*, 1855; *n*, 1856; *o*, 1857; *p*, 1858; *q*, 1859; *r*, 1860; *s*, 1861.

C

G

H

I

J

S



PRINCIPALES MATIÈRES

DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

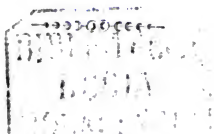
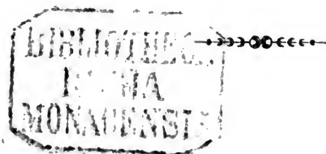


TABLE DES MATIÈRES

DE

L'ANNUAIRE DE 1862.

PLACEMENT DES GRAVURES.



PARIS. TYPOGRAPHIE HENRI PLON, RUE GARANCIÈRE, 8.